



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

WIDENER LIBRARY



HX IGLU 6

745C

Fr 1325.803

Harvard College
Library



FROM THE FUND BEQUEATHED BY
Archibald Cary Coolidge
Class of 1887

PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928

DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910-1928

g/fe





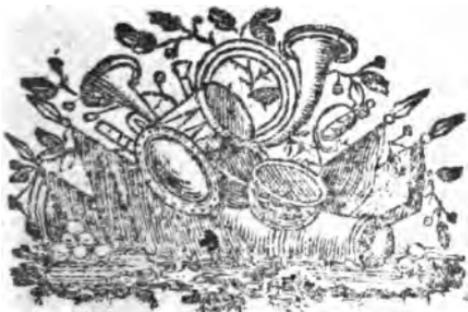
JOURNAL

HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

I. JANVIER

1784.

TOME CLXVII.



À LUXEMBOURG,

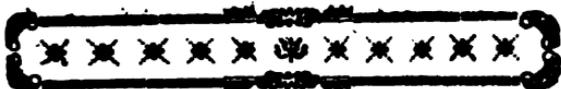
Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

Fr 1325.803

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
FUND

Dec 1, 1920



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JANVIER

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire raisonnée des opérations militaires & politiques de la dernière guerre, suivie d'observations sur la révolution qui est arrivée dans les mœurs & sur celle qui est sur le point d'arriver dans la constitution de l'Angleterre. Par Mr. Joly de St. Valier, lieutenant-colonel d'infanterie. A Liège, chez Defoer. 1783. 1 vol. in-8°. Se trouve à Luxembourg, chez l'imprimeur du journal.

ON reconnoîtra sans peine dans cet ouvrage la manière de l'auteur de l'*Education des deux sexes* *, & de la lettre sur les ballons **. Dans sa simplicité elle est

* 15 Aout

P. 557.

** 15 Déc.

1783. p. 632.

pleine d'énergie ; moins il y a de recherches & d'affectation dans les mots , plus les choses sont clairement & fortement exprimées. L'emphigourique verbiage qui grossit les volumes sans ajouter une idée de plus aux choses que le titre annonce , les digressions qui sont ou le fruit d'un esprit peu juste qui ne fait tenir son but , ou d'un esprit intéressé qui cherche à vendre & point à instruire , n'ont pas le suffrage de M^r. Joly. “ L'expérience , dit-il , m'a appris que ce ne sont pas les gros livres qui instruisent : il est bien aisé de faire une multitude de volumes sur un sujet quelconque , mais ces volumes sont remplis de tant d'inutilités , de tant d'épisodes ennuyeuses & fatigantes , qu'à la fin on oublie le sujet principal , parce qu'il est noyé dans une multitude d'objets qui leur sont totalement étrangers. ” Et après avoir donné une idée juste de la précision avec laquelle il faut saisir le sujet , il continue de la sorte : “ Cette manière d'écrire diminuera beaucoup le nombre des écrivains qui inondent le public de leur bavardage. Ce n'est qu'après avoir acquis beaucoup d'expérience qu'on peut réussir dans cette manière d'écrire , & le monde n'aura plus des enfans ou des ignorans pleins d'effronterie pour précepteurs. ” Quoique la révolution dont l'auteur trace le tableau , ne soit pas bien avantageuse à la nation célèbre & puissante qui a si longtems régné sur les mers , & qui semble avoir donné ses mœurs à l'Europe , on ne peut pas dire

1. Janvier 1784.

que la passion ou la prévention ont conduit la plume ; il expose les faits , les envisage sous les aspects divers qu'ils présentent , & en forme un résultat qui paroît être celui d'une raison impartiale. Il est vrai qu'un mécontentement personnel dont il rend compte, peut bien avoir quelques fois renforcé les couleurs , mais il ne paroît pas qu'il ait outré les traits (a). Je voudrois cependant que pour prouver la décadence réelle de la rivale de la nation , il n'eût pas si fort insisté sur les fautes que peuvent avoir commises les généraux de celle-ci. Le malheur , sur-tout dans les opérations toujours incertaines de la guerre, est si respectable , les reproches qu'on peut faire aux battus sont susceptibles de tant de moïens de justification (b), qu'il est sinon téméraire , du moins un peu cruel , d'exercer sa critique dans cette matière. Mais en quoi l'auteur est digne de tout éloge c'est d'avoir laissé ses observations indéçises , de ne les proposer que comme des conjectures , & d'en attendre l'approbation des gens dont les lumières tiennent d'une manière plus propre & plus directe

(a) Il y a cependant quelques omissions ou dissimulations qu'une droiture scrupuleuse se fût reprochées. L'auteur s'irrite beaucoup de la déclaration de guerre faite par l'Angleterre à la Hollande ; il est certain néanmoins que vu le traité conclu par les Hollandois avec les Américains, l'Angleterre n'avoit pas d'autre parti à prendre.

(b) Réflexions naturelles sur ce sujet, 15 Déc. 1776, p. 264.

à l'objet sur lequel il s'agit de prononcer
 " Ces observations, dit-il, ne sont que ha-
 " zardées. Je ne suis pas marin : c'est aux
 " gens du métier à juger si elles ont quelque
 " valeur „ " Elles ne sont, dit-il ailleurs,
 " que pour inviter ceux qui sont plus in-
 " struits que moi sur ces objets, à en faire
 " qui seront plus utiles. C'est à cette réflexion
 " que j'ai sacrifié mon amour-propre, parce
 " qu'il peut en résulter un grand bien. Au-
 " reste, en avertissant le lecteur que mes ob-
 " servations ne sont que hazardées, je n'ai
 " pas voulu le tromper, & on ne peut pas
 " m'accuser d'avoir voulu prononcer & déci-
 " der sur des objets qui ne sont pas à ma
 " portée, comme c'est le ton de presque tous
 " les écrivains de ce siècle, à commencer par
 " l'ignorant *Voltaire* „ (a)

Après avoir apprécié les opérations mili-
 taires des deux nations tant sur le continent
 que dans les mers des deux Indes, il traite
 des mœurs actuelles des Anglois, & prétend
 qu'elles se ressentent fortement de la révolu-
 tion

(a) Il faut convenir que voilà une épithète
 bien étrange, & qui contraste d'une manière
 repoussante avec la brillante célébrité du sa-
 vant de Ferney : je n'ai garde de l'approuver ;
 quoiqu'à prendre les choses sous un certain
 point de vue, à ne considérer que la multi-
 tude des choses sur lesquelles il prononçoit
 sans rien entendre, & en laissant subsister
 tout l'éclat de sa gloire poétique, on pourroit
 parvenir à la faire trouver juste.

1. Janvier 1784. 7

tion générale qui s'annonce dans la destinée de cette nation, & qui selon lui est déjà en partie consommée; il ajoute. "Après ce que j'ai exposé dans l'article des mœurs, il est aisé de juger que la religion est aujourd'hui très-négligée en Angleterre & souvent tournée en ridicule. Je ne connois cependant pas de gouvernement où elle soit plus nécessaire, puisqu'il est impossible de ne pas convenir que la religion est l'ame & le soutien des bonnes mœurs & des vertus, sans lesquelles aucun pais libre & particulièrement l'Angleterre ne peut conserver sa liberté (a). Il est également impossible de ne pas convenir que la religion fournit de grandes consolations aux malheureux. Eh! qui n'a pas besoin de consolation? Le pauvre peuple sur-tout n'en a-t-il pas le plus grand besoin dans les travaux & les mal-aïses qu'il éprouve continuellement?

(a) Peut-on avoir de cette vérité un exemple plus frappant & plus récent que l'état de l'Amérique qui après deux jours de liberté touche déjà à une nouvelle révolution? De la Hollande, dont les citoyens sont à la veille de s'entr'égorger? De la petite Geneve, d'où la tranquillité & l'ordre sont si opiniâtrément bannis? Tandis que Gènes, Venise, Lucques, Liege, & tant d'Etats où la religion n'est pas encore réduite à une froide indifférence qui la rend nulle, subsistent depuis un grand nombre de siècles, que la paix & la sécurité y regnent. *On bâiroit plutôt, dit Plutarque, une maison en l'air que d'établir une société sans religion.*

8
„ On ne doit pas conclure de-là que les
„ gens aisés doivent dédaigner la religion &
„ en laisser la pratique au peuple; s'ils la dé-
„ daignent, le peuple à leur exemple la
„ dédaignera bientôt, & les ministres des
„ autels seront les premiers à s'écarter de
„ leurs devoirs; ce qui n'est que trop commun
„ aujourd'hui. De-là résulteront tous les désor-
„ dres & tous les maux dont j'ai parlé, sans
„ que les loix malgré toute leur rigueur
„ puissent les prévenir ou les arrêter. On
„ voit que je ne parle ici de la religion
„ qu'en politique: si j'exposois tous les sen-
„ timens qui doivent la faire chérir & res-
„ pecter de tous les hommes, on ne man-
„ queroit pas de m'accuser d'être un *Métho-*
„ *diste* ou un dévot. „

Un des endroits les plus intéressans de cet ouvrage sont les réflexions de l'auteur sur la décadence de l'agriculture, dont le commerce, pere du luxe, a toujours été le fléau. Il déplore avec autant d'énergie que de vérité cette substitution fatale où des richesses artificielles, factices & nuisibles viennent remplacer des richesses réelles & salubres (a).
„ Les produits du commerce étant plus con-
„ sidérables & plus aisés à percevoir que les
„ produits de l'agriculture, les riches parti-
„ culiers jettent leur fonds dans le commerce,

(a) Démonstration de cette vérité contre les spéculations romanesques de Raynal, 1 Juillet 1783, p. 336. — Ci-dessous art. de France.

1. Janvier 1784. 9

„ ce qui fait le plus grand tort à l'agricul-
„ ture. Ce n'est pas tout encore : comme le
„ commerce amène après lui nécessairement
„ le luxe & tous les désordres qui en sont
„ la suite inévitable, les gens riches viennent
„ dans les grandes villes pour s'y livrer à
„ leur aise aux désordres qu'occasionne le
„ luxe ; c'est là où ils dépensent leur revenu
„ dans toute sorte de frivolités. Par-là les
„ habitans des campagnes se trouvent sans se-
„ cours, & tombent dans la misère, ce qui
„ fait languir nécessairement l'agriculture (a).
„ Voilà ce que Sully avoit bien prévu &
„ qu'il a tâché d'empêcher autant qu'il a

(a) Réflexions sur l'abandon des païsans, dont les seigneurs résident dans les capitales. Bonheur de ceux qui appartiennent aux monastères. 1. Décemb. 1781, p. 494. A cela ajoutez que la cupidité, les besoins factices du luxe, la dureté de caractère qui en est le fruit naturel, exigent des terres des produits exorbitans. Dans ces dernières années on les a vu porter au double ; de manière que le censier qui payoit 14 florins du bonnier, en donne aujourd'hui 28 & 30. Alors le laboureur écrasé ne tâche qu'à tirer des terres tout ce qu'elles peuvent produire en les épuisant, préférant un avantage éphémère à une utilité durable ; n'ayant ni assez de bétail pour les engraisser, ni assez de bras, de force & de moyens pour les cultiver avec succès, il est obligé de les abandonner dans un état qui tient de celui des bruyères, & qui seroit un juste châtement des exactions du possesseur, s'il n'étoit en même tems la ruine de l'industrioux & laborieux cultivateur, ruine qui tient essentiellement de très-près à celle de la chose publique.

pu. Il ne ceffoit de dire : le labourage &
 le pâturage font les deux mammelles de la
 France. Il a fait tous ses efforts pour tâ-
 cher de remplir ces mammelles , & les em-
 pêcher de tarir. Il connoissoit mieux que
 personne le faux clinquant des richesses ar-
 tificielles ; il favoit qu'il y a mille moïens
 pour faire perdre à une nation cette espece
 de richesse (on voit tous les jours la preuve
 de cette vérité) tandis qu'il n'y en a au-
 cun qui puisse lui faire perdre ses richesses
 naturelles. „ L'auteur fait voir ensuite que
 la mesure de ces richesses artificielles n'est ja-
 mais celle de la félicité publique ; que par je
 ne fais quelle fatalité inhérente à ce genre
 d'abondance , elle ne paroît jamais couler pour
 la vertu ; qu'elle semble resserrer les cœurs ,
 dessécher les régions qu'elle inonde , & n'y pro-
 duit que les tristes fruits d'un luxe corrupteur
 & destructeur. “ Si l'on en veut, dit-il, une
 preuve bien récente , que l'on compare l'u-
 sage que les Anglois faisoient de leurs ri-
 chesses, il y a environ un siècle , avec celui
 qu'ils en font aujourd'hui , qu'ils sont infi-
 niment plus riches qu'ils ne l'étoient alors.
 On verra dans ces premiers tems une mul-
 titude d'établissmens sages , utiles , & extrê-
 mement avantageux à l'humanité. La plû-
 part de ces établissmens subsistent encore ;
 mais comment & par qui sont-ils admi-
 nistrés ? On verra , outre ce , quantité d'ac-
 tes particuliers de générosité & de bienfai-
 sance , tous plus nobles & plus intéressans
 les uns que les autres. Il sembloit que les

gens riches n'étoient flattés de l'être que pour faire part de leurs richesses aux indigens, aux malheureux. Enfin, c'est en Angleterre que l'on pouvoit presque dire alors, que les hommes étoient égaux, & que les richesses étoient communes à toute la nation. On verra qu'aujourd'hui on ne pense plus qu'à établir des théâtres, des spectacles, des maisons soi-disant de plaisir, & qui ne sont que des maisons de corruption & d'ennui &c. On verra que les largeesses ne sont plus répandues que sur des histrions, sur des batteleurs, sur des catins &c. On verra que le luxe, que le jeu, que les bals, que la somptuosité des bâtimens, des ameublemens &c, sont les seuls objets dont on s'occupe (a). On verra enfin qu'avec des richesses

(a) Qu'est-il nécessaire d'aller chercher en Angleterre des preuves de cette fatale dégradation des ames, de cette subversion funeste de vues & de principes dans l'emploi des richesses! Ne voions-nous pas dans nos provinces des villes florissantes, où pendant une longue suite de siècles les revenus publics étoient dirigés vers la félicité générale, vers le bien-être, la santé & la conservation des citoyens, s'épuiser en entreprises frivoles, donner tout à l'encouragement & à l'embellissement de ce qui peut nourrir au milieu d'elles la corruption morale; tandis qu'une infouciance cruelle y nourrit la corruption physique; tandis qu'on se refuse à la plus légère dépense pour des réparations auxquelles tient le salut des habitans, qu'on laisse subsister des dépôts d'infection qui portent des miasmes létifères dans les maisons & les rues, & qui

„ cheffes immenses les Anglois éprouvent une
 „ pénurie , un mal-aïse , des besoins qui les
 „ réduisent continuellement aux expédiens
 „ les plus tristes : besoins qui étoient totale-
 „ ment inconnus à leurs aïeux , quoique
 „ moins riches & quoiqu'ils fussent remplis
 „ de générosité & de bienfaisance. „ (a)

On trouvera la vieille & triyiale objection
 qu'on fait en faveur du luxe , réfutée d'une
 maniere naïve & néanmoins bien solide dans
 le passage suivant. C'est un de ces argumens
ad hominem , auxquels un bon esprit ne trouve
 rien à opposer. “ On convient que le luxe
 „ est la source des désordres & des vices , mais
 „ on dit en même tems qu'il y a des cir-
 „ constances où ces désordres & ces vices
 „ sont devenus nécessaires , parce qu'ils font
 „ vivre bien des gens. . . . D'après cette belle
 „ maxime , je puis demander , pourquoi pu-
 „ nit-on un incendiaire ? Si cette maxime est
 „ juste , l'homme dont je viens de parler ,
 „ devrait être récompensé au lieu d'être puni ;
 „ car je ne connois pas de crime qui four-
 „ nisse plus d'ouvrage , & qui par conséquent

qui dans des tems d'épidémie deviendroient de
 vrais foyers de peste ? L'ostentation , la
 frivolité , le luxe & la luxure , voilà ce qu'une
 philosophie destructive de tout genre de bien ,
 est parvenu à substituer à l'amour du bonheur
 public.

(a) Effets du commerce sur les mœurs , 1^{er} Mai
 1781. Effets de l'agriculture , 1^{er} Décemb. 1781.
 p. 489.

1. Janvier 1784. 13

de vivre plus de monde que celui d'un
accendaire. * 29

On voit à la fin du volume des détails curieux sur les prisons en Angleterre, en particulier sur celle de Bridwell, qui sans doute, de la maniere de gouverner les prisonniers, est semblable à toutes les autres du pais. "La premiere chose qui m'a frappé, a été d'y voir des enfans depuis l'âge de neuf à dix ans et au-dessus mêlés avec des hommes de tous les âges jusqu'à soixante & dix ans. Ce qui m'a frappé ensuite, a été de voir la plupart de ces enfans chargés de fers comme les autres criminels. Si on m'avoit raconté ce fait, je ne l'aurois pas cru, & je pouvois à peine en croire mes yeux. Ce n'est rien encore, j'ai vu ces petits malheureux enotgueillis de se voir traités comme des hommes, devenir tous les jours plus méchans, plus hardis & plus coquins; de sorte que, quand il arrivoit quelque étranger dans la prison, ils ne pensoient qu'à tâcher de lui voler ce qu'il avoit dans ses poches; & lorsqu'ils étoient pris sur le fait, & qu'on les punissoit, soit en les enfermant dans un cachot, soit en augmentant leurs fers, c'étoit alors qu'ils marquoient la plus grande audace, & qu'ils ne faisoient que chanter. Ce qui a mis le comble à mon étonnement, a été de voir conduire ces enfans avec les autres prisonniers à la cour de Westminster, pour y être jugés avec les mêmes formalités qu'on jugeoit les autres prisonniers: j'avoue que je ne puis pas revenir

* Autres
réf. sur le
luxe, 15
Juillet 1783
p. 29.

venir

„ nir encore de l'étonnement que m'a causé
 „ cette scepse. . . . La plupart de ces petits bri-
 „ gands ont fui de la maison paternelle pour se
 „ livrer au libertinage, ou sont sans parens ;
 „ en les mêlant avec des scélérats d'un âge
 „ avancé, c'est les mettre dans une école
 „ où ils ne peuvent apprendre qu'à devenir
 „ des scélérats ; & en leur rendant ensuite la
 „ liberté, c'est les mettre dans la nécessité de
 „ se livrer de plus en plus au brigandage
 „ jusqu'à ce qu'ils finissent par la corde. „

„ Le seul moien de punir des enfans qui
 „ commencent à se livrer au crime & au li-
 „ bertinage, c'est de les mettre dans une
 „ maison de correction où on commence par
 „ les punir de leurs fautes, où on les in-
 „ struit, où on les éprouve ensuite ; afin de
 „ voir s'ils sont changés, où on les châtie
 „ avec plus de rigueur s'ils retombent dans
 „ les mêmes fautes, où on leur apprend à
 „ travailler ; & ce n'est qu'après les avoir mis
 „ à portée de vivre du fruit de leur travail,
 „ qu'on peut leur rendre la liberté ou les
 „ rendre à leurs parens. . . . Cependant ce
 „ moien n'a pas encore été pratiqué par les
 „ Anglois. — Est-ce donc là ce peuple
 „ de philosophes ? Oui, c'est ce peuple de
 „ philosophes, & je crois que c'est dans un
 „ pais de philosophes qu'on peut penser &
 „ agir ainsi. — Un ancien a dit, qu'en
 „ voiant les Romains a Rome, il a cru
 „ voir un peuple de Rois. On dit aujourd'hui,
 „ en voiant les Anglois en Angle-
 „ terre, qu'on croit voir un peuple de philo-
 „ sophes.

I. Janvier 1784.

16.

lophes. Si on a pu envier aux anciens Romains le titre d'un peuple de Rois, j'en ai bien dit dans cette histoire, pour qu'on ne puisse pas envier aux Anglois le titre d'un peuple de philosophes, & je crois qu'on ne doit l'envier à personne.

On voit par ces différentes observations que la critique de l'auteur est en général aussi raisonnable qu'honnête & décente; si elle peut être quelques fois susceptible d'une plus grande exactitude, c'est peut-être parce qu'un esprit trop vif pour le bien ne lui a pas permis de se tenir toujours aux raisonnemens les plus logiques rigoureux. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la sagesse & la modération éclairée qu'il trouve dans l'usage des dédemoniens d'enivrer leurs esclaves pour empêcher leurs enfans de l'excès du vin (a), dans le reproche fait à Linguet d'avoir rapporté une anecdote incontestable, qui sembleroit affaiblir l'idée de la vertu attribuée à Sully &c. Mais les fautes de critique qui partent d'un principe si louable, méritent toute indulgence, & nous ne nous y arrêterons

* 1 Déc.
1783. P. 495.

Pour la même raison nous ne reviendrons pas sur quelques articles de peu de conséquence que nous avons touchés légèrement

(a) Comme si en fait de morale un homme ne valoit pas un autre homme, & qu'il y eût beaucoup de sagesse à ravaler l'un au-dessous des autres brutes, pour empêcher l'autre d'en faire autant.

dans le Journal du 15 Août, quoique l'auteur ait combattu nos observations par une apologie qu'il nous a adressée, & qu'il a fait imprimer quelque tems après. Je pense que les raisons pour y répondre & pour me justifier ne me manquent pas; je crois même pouvoir dire que cette apologie est la partie la moins faillante des écrits de l'auteur, qu'elle est foiblement raisonnée, & à je ne fais quel son verbiageur qui n'est pas dans son style ordinaire (a); que ses jugemens divers sur la métaphysique, la logique, l'éloquence, le sententieux Horace, le prétendu Des Sauvages &c. ne témoignent pas des notions justes. Mais une discussion si variée, & qui amèneroit peut-être une réplique qui demanderoit encore une réponse, me conduiroit trop loin, & dénatureroit un ouvrage périodique qui doit s'affortir autant qu'il est possible à l'intérêt général.

(a) Je dois cependant à l'auteur la justice d'avouer que je suis un peu difficile à l'égard des ouvrages estimables par l'intention des écrivains, par l'objet & le but de leur travail, par le grand nombre de bonnes choses qu'ils contiennent. Pour les autres, lors même que je tâche d'en faire connoître les sottises, je fais d'une indulgence qui m'en fait dissimuler cent contre une seule que je crois devoir faire remarquer. Il m'arrive, je ne sais comment, d'être d'une disposition d'esprit toute contraire à celle d'Horace, (*non ego paucis offendar maculis*); pour les bons ouvrages je voudrois qu'il n'y manquât rien, je m'irrite de ne pouvoir les louer sans quelque désagréable exception.

général des lecteurs. Deux points seulement m'ont paru être de nature à ne devoir pas être passés sous silence. Le 1^{er} est que l'auteur n'est pas Protestant, comme nous l'avons cru, c'est au public à juger à quel point notre conjecture a été fondée, puisque nous en avons exposé les raisons. Le second regarde ce que nous avons dit de la méchanceté des enfans * & de la corruption originelle de l'homme. L'auteur avoit que cette corruption n'existe pas. Un tel objet demande des discussions incompatibles avec la nature de cet ouvrage. Je citai seulement comme chrétien, que cette corruption est un dogme de notre religion; & comme un tantinet philosophe, j'ajoutai qu'elle est constatée par l'expérience; elle est de plus avouée par les sages profanes; les plus grands hommes de l'antiquité l'ont reconnue †. Les adultes s'en apperçoivent étrangement, malgré toute la résistance de la religion & de la raison, & le goût le plus vif de la vertu ‡; par quel prodige les enfans qui n'ont aucun de ces antidotes, en seroient-ils exempts? Ce que l'auteur ajoute d'après J. J. Rousseau, que les enfans ne sont cruels que pour s'amuser, qu'ils ne tourmentent pas les bêtes pour les faire souffrir, puisqu'ils peurent la mort de leurs oiseaux &c, n'est rien moins que décisif. Les petits tyrans comme les grands, gémissent quand leur proie leur échappe. N'est-ce pas par méchanceté qu'ils pincent, fouettent, frappent chiens, chats, chevaux & tout ce qu'ils rencontrent le vivant? Ignorent-ils que cette sensation

* 15 Août
P. 664† Cat. phil.
P. 543.‡ Ibid. p.
539.

est très-désagréable, & n'est-ce pas pour cela qu'ils cherchent à la donner ? Le remède suggéré contre les enfans hargneux, de les laisser étriller par leurs compagnons, me paroît très-peu heureux, quoique ce soit, selon l'auteur, une *excellente maxime angloise*. Le grand motif d'être sage, docile & honnête, la crainte d'être étrillé par un plus fort ! Cette crainte engagera l'enfant à n'être hargneux qu'avec des plus foibles que lui, c'est tout ce qu'elle produira.

L'auteur écrit, avec une admirable abondance sur toutes sortes de matieres, & une facilité qui fait en quelque sorte assaut à la réflexion. Mais c'est cette abondance même, cette facilité, dont il doit se défier, s'il veut conserver l'énergie & la simplicité mâle de son style & de ses observations. Il doit en user avec la plus grande réserve ; il faut que la plume reste toujours en deçà de la pensée, de la méditation ; qu'on n'écrive que peu après avoir longtems & profondément réfléchi. Avec cette précaution l'on aura droit de ne pas s'inquiéter de ce que l'on dit ou de ce que l'on ne dit pas d'un ouvrage ; on seroit fâché de s'occuper un moment des critiques de cercles & de cafés, de ces petits bourdonnemens qui expirent dans les oreilles qu'ils frappent pour un moment. Par-là l'auteur s'épargneroit des soucis non-seulement inutiles, mais indignes de lui. Un écrivain honnête, attaché à des principes sûrs, vrai & conséquent dans ses vues, ne doit pas dédaigner de rompre une lance avec un adver-

saire

.1. Janvier 1784. 19

faire qui se nomme, qui motive & raisonne
sa critique; mais il se ravalerait s'il s'occu-
poit de cette tourbe de détracteurs qui ne
censurent que parce qu'ils savent n'être point
entendus de ceux qui sont à même de leur
faire raison. Voudroit-il se mettre dans la
triste agitation de ce vieux tyran de la litté-
rature, qui, sur les bords d'un lac helvétique
éprouvoit des secousses convulsives au moindre
son d'une voix qui blâmoit ses écrits ou qui
en louoit d'autres que les siens?

*Réflexions chrétiennes & politiques sur l'état
religieux, adressées à Mr. le marquis
de ***. A Vienne 1783; & se trouve
à Liege, chez Lematié. Broch. de 87 pag.*

DEpuis quelque tems les écrivains oisifs
& tracassiers ne cessent de s'écriter
contre les religieux, croiant très-mal-à-propos
flatter les vœux des Souverains, qui pour avoir
supprimé quelques maisons, n'en sont pas
moins les amis & les protecteurs de l'état reli-
gieux en général. Ils ont pu vouloir en dimi-
nuer le nombre, en renforcer l'utilité & l'é-
dification; ils n'ont jamais songé à les anéan-
tir. L'auteur de ces *Réflexions* n'est point
du nombre de ces détracteurs; & seconde
les intentions des Monarques chrétiens en
montrant ce que cet état présente des
avantages non-seulement à l'Eglise mais
encore à la société civile. Il commence

par l'espece de préparation que les pasteurs
& les ministres des autels ont longtems trou-
vée dans la retraite des cloîtres. " L'usage
fut établi, soit pour l'Eglise grecque; soit
pour l'Eglise latine, de n'élever à l'épisco-
pat que des personnes prises dans les mo-
nasteres *. Grégoire le Grand se servit de
ces évêques pour réformer la discipline ec-
clésiastique, & porter la foi parmi les na-
tions idolâtres. Photius même, dit M^r. de
Fleury, ne fut admis à son ordination,
quoiqu'irréguliere, qu'après avoir pris l'ha-
bit religieux. Les évêques grecs sont en-
core à présent tirés des monasteres. Quant
aux prêtres séculiers, à peine en trouvera-
t-on quelqu'un engagé dans le mariage. En
effet, les fonctions du ministre de la reli-
gion ne peuvent dignement s'exercer sans
un grand fond de piété & de doctrine: &
quel moyen peut-on avoir pour se conser-
ver avec un esprit tranquille aux exercices
de piété & à l'étude des prêtres au milieu
des embarras du mariage? Ces embarras
croissent par le défaut de secours, si com-
mun parmi les prêtres, pour entretenir leur
famille. Nonobstant l'ancien vœu de con-
tinence, l'ignorance qui régnoit dans le
clergé séculier, étoit si reconnue lorsque
les clercs se voioient obligés à entretenir
leur femme & leurs enfans, que dans plu-
sieurs conciles on réforma l'abus de pro-
mouvoir aux Ordres sacrés des personnes
qui ne savoient pas même écrire leur pro-
pre nom. L'Empereur Arcadius n'ordonna-
t-il

* Voyez le
Journal du
1 Mai 1783
p. 78.

I. Janvier 1784.

» t-il pas aux évêques de prendre dans les
» monastères les clercs qui leur manqueraient
» pour les fonctions ecclésiastiques ? Aujourd'
» d'hui, malgré le célibat, les prêtres séculiers
» n'éprouvent que trop eux-mêmes les ob-
» stacles que met au recueillement & à l'é-
» tude la seule nécessité de vivre avec leurs
» parens, à laquelle trop souvent ils sont
» forcés d'ajouter celle de subvenir à leurs
» besoins. L'érudition que conserva l'Eglise
» dans les siècles barbares, où put-elle se
» maintenir, si ce n'est dans les cloîtres ? Le
» clergé séculier est certainement aujourd'hui
» beaucoup plus savant qu'il ne l'étoit dans
» ces tems-là ; mais l'érudition aiant égale-
» ment fait des progrès parmi les ennemis
» de l'Eglise, celle-ci, outre le clergé sécu-
» lier, a-t-elle moins besoin aujourd'hui qu'a-
» lors de ministres, qui dans la retraite du
» cloître s'adonnent sans relâche à la piété
» & aux lettres. Cette nécessité n'a jamais été
» ignorée des ennemis de l'Eglise depuis
» l'Empereur Valens, promoteur de l'Aria-
» nisme & persécuteur des moines, jusqu'à
» Calvin. Ils ont toujours attaqué les cloî-
» tres, prévoyant sans doute que lorsque ces
» remparts seroient une fois abattus, l'E-
» glise en seroit plus exposée aux assauts de
» ses ennemis. ,, (a)

(a) Pour donner au clergé séculier le recueillement, le zèle, la piété, le déintéressement, la charité, la mortification, indispensablement nécessaires, aux ministres de Dieu, aux pas-

Ce que l'auteur dit des moyens ou des obstacles de la population, est également plein d'équité & de justice; il ne marque ni partialité ni passion, & juge des choses d'après les notions reçues & les lumières de l'expérience. " Selon ces calculs que l'on peut voir

* Introd.
ad Anal. in
fine tom. I.
cap. 6. n.
210.

„ dans Léonard Euler *, s'il n'y avoit point
„ d'obstacles pour se marier, avoir des en-
„ fans, & rester dans sa patrie, les seuls ma-
„ riages d'une capitale devroient, dans deux
„ ou trois siècles, peupler considérablement
„ la plus vaste province. A quoi sert la li-
„ berté de se marier, lorsqu'on manque de
„ moyens pour nourrir une épouse; lors-
„ que la misère ou le vice rendent stérile
„ le lit nuptial, & lorsque la pauvreté du
„ pais en chasse les habitans? La loi permet
„ aux Turcs de prendre plusieurs femmes;
„ mais il y en a très-peu qui profitent de

teurs des âmes, il faut que les séminaires épiscopaux subissent la plus grande & la plus salutaire réforme; il faut qu'ils deviennent eux-mêmes des maisons religieuses, c'est-à-dire, des écoles sévères de toutes les vertus, où la science, quoiqu'absolument nécessaire, ne soit regardée que comme un accessoire, ou pour parler plus exactement, comme la partie la moins essentielle de cette importante institution. . . . Quelles règles, quel ordre, quel esprit ne faut-il pas dans l'arrangement d'une telle école, dont la lumière & la bonne odeur de J. C. doivent découler dans tout un diocèse! Quels hommes, hélas! sur-tout dans le tems où nous vivons, pour former de tels hommes. . . . Quel miracle de création! Science & politique humaines! vous n'y atteindrez jamais.

„ cette liberté, parce que leurs facultés ne
 „ leur permettent pas d'entretenir une famille
 „ aussi nombreuse ; & malgré cette liberté,
 „ il y a dans les Etats du Grand-Seigneur des
 „ déserts immenses. Les hommes, comme les
 „ plantes, tirent leur subsistance de la cam-
 „ pagne, on doit donc les considérer, quant
 „ à la population, comme des plantes, dont
 „ la fécondité dépend de l'agriculture. Les
 „ arts sans l'agriculture n'étant plus soutenus
 „ d'un commerce fort lucratif, comme est ce-
 „ lui des Hollandois dans l'Asie, appauvrissent
 „ l'Etat. „

En jettant les yeux sur divers objets poli-
 tiques, l'auteur saisit parfaitement ce milieu
 où la raison se tient. En approuvant le bien,
 il ne dissimule pas le mal qui accompagne
 souvent la réforme du mal. C'est ainsi qu'en
 condamnant la féodalité, il convient que son
 abrogation n'a pas été un bien pur, comme
 quelques écrivains l'ont prétendu *.

„ ciété n'a pas reçu des Souverains un plus
 „ grand bien, que celui qui lui fut fait dans
 „ le sixième siècle, par la destruction du sys-
 „ tème féodal dans presque toute l'Europe.
 „ Les peuples ne travailloient que pour en-
 „ graisser les barons ; & ceux-ci ne se ser-
 „ voient des travaux des peuples, que pour
 „ tourmenter l'Etat par de continuelles guer-
 „ res civiles, & fouler aux pieds les droits
 „ de l'humanité & de la justice. C'étoit un
 „ très-grand mal ; mais, comme il arrive
 „ le plus souvent dans cette vallée de lar-
 „ mes, ce mal étoit accompagné d'un bien :

* 15 Juill.
 1783. p. 494.
 — 1 Déc.
 1782. p. 482.

„ c'est-à-dire, que ce système ne permettoit
 „ aux Souverains de tenir sous les armes que
 „ les hommes nécessaires pour les garder ;
 „ dans les besoins de guerre, les barons même
 „ envoioient des troupes à proportion de
 „ l'étendue de leurs fiefs. L'on formoit tou-
 „ tefois ces troupes de vassaux mariés, la
 „ plus grande partie laboureurs, qui retour-
 „ noient chez eux après une campagne de
 „ cinq ou six mois ; on faisoit en sorte qu'elle
 „ n'empêchât ni la semence ni la récolte.
 „ De-là vient l'usage qui se conserve encore
 „ parmi les laboureurs de quelques pays,
 „ d'aller travailler avec l'épée au côté. Le
 „ système féodal étant détruit, toute l'admini-
 „ stration & la défense des Etats retourna
 „ au pouvoir des Souverains, qui furent obli-
 „ gés, pour se faire obéir des barons & res-
 „ pecter des voisins, d'entretenir toujours une
 „ armée sur pied. Voilà un mal qui est une
 „ conséquence nécessaire de ce grand bien.
 „ L'auteur prouve ensuite l'étendue & les consé-
 „ quences de ce mal. On pourroit peut-être
 „ le diminuer ; mais peut-être aussi le génie du
 „ siècle, la nature des circonstances, les sys-
 „ tèmes de politique réciproquement adoptés,
 „ ne comportent-ils pas cet adoucissement. Dans
 „ tous les cas, nous ne sommes pas (comme
 „ nos philosophes se vantent de l'être) les pré-
 „ cepteurs des Rois.

Les réflexions suivantes sur les mœurs pu-
 bliques, le mariage, le célibat de caprice ou
 de libertinage, sont bien dignes de fixer les
 regards des législateurs. Ils y trouveront la

1. Janvier 1784.

25

vraie cause de la dépopulation des empires.
 " Les Romains, qui tâchèrent de prévenir par
 " des loix les inconvéniens d'un systéme po-
 " litique, dont le but étoit la conquête ou
 " la ruine du monde, furent attentifs, dès
 " le commencement de la république, à fa-
 " voriser l'état du mariage, pour réparer la
 " perte d'autant de citoyens qu'il en périssoit
 " tous les jours dans l'Italie & hors de l'Ita-
 " lie, sur mer & sur terre; & outre les ré-
 " compenses que les loix accordoient à la
 " fécondité du mariage, le moïen que l'on
 " trouvoit le plus efficace pour de pareils
 " établissemens, étoit la censure qui veil-
 " loit sur les mœurs, & mettoit un frein
 " salutaire au libertinage. Lorsque la corrup-
 " tion des mœurs prévalut dans la suite sur
 " la censure, le dégoût pour le mariage de-
 " vint presque général; de sorte que Jules-
 " César & Auguste, pour remédier à la di-
 " minution des citoyens, rémirèrent l'un après
 " l'autre la censure en vigueur, & promul-
 " guèrent de nouvelles loix avantageuses au
 " mariage, & humiliantes pour les célibatai-
 " res de libertinage. Mais comme la censure
 " ne pouvoit plus détruire les véritables cau-
 " ses de la corruption des mœurs, ces loix
 " sur le mariage furent inutiles. L'an 772 de
 " la fondation de Rome, lorsqu'on eut fait
 " la revue des chevaliers romains, qui étoit,
 " après le commun du peuple, le corps le
 " plus nombreux & le plus propre, à cause
 " de ses richesses, à supporter le poids du
 " mariage, l'on trouva que ceux qui n'étoient

Dion l. 56.

„ pas mariés , étoient en plus grand nombre
 „ que ceux qui l'étoient. C'est alors qu'Augu-
 „ guste , indigné de ce désordre , fit à ces
 „ chevaliers cette sévère réprimande que l'on
 „ trouve dans Dion : *Ce n'est pas sans doute*
 „ *pour vivre seuls que vous demeurez dans*
 „ *le célibat , puisqu'il ne vous manque jamais*
 „ *compagnie ni pour la table ni pour le lit ;*
 „ *mais exempts des soins que donnent une*
 „ *femme & des enfans , vous ne cherchez*
 „ *qu'à jouir en paix de vos dérèglemens.* En-
 „ suite de cela il promulgua la célèbre loi Pap-
 „ pia-Poppea (aini appelée du consulat de
 „ cette année) , par laquelle on accordoit au
 „ mariage des privilèges singuliers , & on im-
 „ posoit au célibat plusieurs peines qui in-
 „ téressoient sensiblement l'honneur & la ré-
 „ putation. Mais à quoi servirent des loix
 „ si raisonnables ? Les successeurs d'Auguste ,
 „ afin que le nom de citoyen romain ne périt
 „ pas entierement , accorderent le droit de
 „ cité aux nations étrangères ; & de ces ar-
 „ mées formidables , composées , du tems
 „ même d'Auguste , de plus de quatre cents
 „ mille citoyens ; à peine en restoit-il le
 „ moindre vestige du tems de Constantin ,
 „ dont les successeurs furent contraints de se
 „ servir des Barbares pour faire la guerre.
 „ Voilà les beaux fruits de tant de loix contre
 „ le célibat , & en faveur du mariage. L'on
 „ ne peut certainement entendre sans effroi ,
 „ & on ne peut excuser que par l'ignorance
 „ le cri commun contre l'état religieux ,
 „ comme s'il étoit la cause de la dépopula-
 „ tion

„ tion de quelques païs catholiques. Sans
 „ l'état religieux, & même malgré plusieurs
 „ loix en faveur du mariage, & contre le cé-
 „ libat, les Romains périrent à cause de la
 „ dépravation de leurs mœurs, & par l'aban-
 „ don de l'agriculture. Que l'on empêche
 „ donc parmi nous le libertinage; que l'on
 „ pourvoie, comme le firent les premiers Ro-
 „ mains, à l'éducation de la jeunesse; que
 „ l'on prenne de justes mesures pour encou-
 „ rager l'industrie & l'agriculture; que l'on
 „ fasse reposer les peuples, le plus qu'il sera
 „ possible, dans le sein de la paix, & l'on
 „ verra les campagnes & les villes se peupler
 „ abondamment. „

Un objet qu'il ne faut jamais perdre de
 vue, c'est la patrie, c'est la famille des reli-
 gieux dont l'existence nous est si odieuse,
 & que nous croïons nous enlever tout ce
 qu'ils possèdent. Ce ne sont pas des étrangers,
 ce sont des citoïens du même Etat, ce sont
 nos enfans, nos oncles, nos neveux, qui
 s'isolent & se resserent pour mettre à leur
 aïse des freres & sœurs & leur laisser une
 place propre à s'établir & à se propager.
 „ Lorsqu'on parle de religieux dans les con-
 „ versations du monde, il semble que leur
 „ entretien soit une dépense superflue, comme
 „ si les religieux étoient des gens étrangers
 „ à la société, & privés du droit de se nour-
 „ rir sur le sol où ils ont vu le jour, & de
 „ vivre de l'autel, auquel ils sont attachés
 „ par état. On fait sur leurs rentes des exa-
 „ gérations, qu'on trouveroit dépourvues

„ de fondement, si on les examinoit de bonn
 „ foi; car quoique quelques maisons reli
 „ gieuses soient absolument riches, la plus
 „ grande partie des autres est absoluement
 „ pauvre: il est certain que la somme de
 „ aumônes distribuées aux Ordres réguliers,
 „ lesquels composent la troisiem^e ou la qua
 „ trieme partie de l'état religieux, ne saur
 „ roit fournir plus de 250 liv. par an pour
 „ la nourriture de chaque religieux „. Tout
 le monde connoit les solides réflexions que
 l'*Ami des hommes* a fait sur ce sujet, & avec
 quel succès il a démontré les moïens que l'austé
 rité & le désintéressement de ces pauvres
 religieux donnoit à la population, & l'ai
 sance qui en résulroit pour la société générale.
 „ Parmi la multitude des maisons pau
 „ vres des réguliers qui possèdent, il y en a
 „ quelques-uns qui sont à leur aise, & même
 „ riches; mais on ne fait pas attention
 „ que ces richesses sont en général l'effet de
 „ l'industrie, du travail & de l'économie.
 „ Une ferme qui rend 500 livres par an
 „ étant administrée par des religieux, à peine
 „ en rendra-t-elle 300 si elle est entre les
 „ mains de certains séculiers. Isabelle de Cas
 „ tille, l'héroïne de l'Espagne, étoit si per
 „ suadée de cette vérité, que pour rétablir
 „ l'agriculture dans ses Etats, elle vouloit
 „ charger les religieux de la direction de la
 „ culture de toutes les terres, ce qu'elle ne
 „ put cependant exécuter. J'ai remarqué moi
 „ même dans les différens voïages que j'ai
 „ faits, que les campagnes voisines de quel
 que

1. Janvier 1784.

29

„ que riche monastere, outre qu'elles sont
„ bien cultivées, sont encore peuplées de
„ laboureurs, qui montrent par leur habit &
„ par leur vigoureuse & robuste santé leur
„ contentement & l'abondance dont ils jouis-
„ sent, tandis que dans les villages qui sont
„ gouvernés par quelque riche bourgeois ;
„ ou qui appartiennent à quelque seigneur
„ particulier, les laboureurs sont dans une
„ extrême misere. A quelque degré que puis-
„ sent fleurir dans un Etat l'agriculture, le
„ commerce & l'industrie, le nombre des
„ propriétaires sera toujours fort petit, en-
„ égard au nombre de ceux qui ne possè-
„ dent pas, dont la subsistance dépend de
„ la circulation des richesses effectives, &
„ de l'usage qu'en font les propriétaires. De
„ sorte que le propriétaire le plus utile au
„ public sera celui qui fera une plus sage
„ distribution de ses rentes entre les citoyens
„ qui ne possèdent pas. Or, que l'on compare
„ l'usage que plusieurs seigneurs font de leurs
„ richesses avec celui qu'un couvent fait de
„ siennes ; le seigneur, pour se maintenir
„ dans la pompe, ne fait pas difficulté d'en-
„ voyer hors de l'Etat une partie de ses re-
„ venus pour se pourvoir d'habits, & d'au-
„ tres choses étrangères. Cette exportation de
„ l'argent diminue la circulation des richesses,
„ dans laquelle consiste la subsistance de la plus
„ grande partie de l'Etat. Le couvent au
„ contraire habille & pourvoit ses individus
„ de marchandises du país. Le seigneur fait
„ quelquefois soupier les artisans pour le prix

„ de leurs travaux. Il est très-rare que ceux-
 „ ci se plaignent des monasteres sur cet ar-
 „ ticle. Le seigneur abandonne le soin de ses
 „ fiefs à des administrateurs qui n'aiment le
 „ plus souvent ni le maître ni le laboureur,
 „ qui sans donner aucune attention à l'agri-
 „ culture, s'efforcent même de la ruiner, exi-
 „ gent, de quelque façon que ce soit, des
 „ vassaux les contributions qui leur sont dues,
 „ pour qu'il ne manque rien au maître du
 „ total des revenus de chaque année. Le
 „ monastere attentif à la culture de ses ter-
 „ res rend heureux les laboureurs qui le ser-
 „ vent. Le seigneur dissipe en divertissemens
 „ une partie de ses richesses avec des person-
 „ nes, qu'il seroit avantageux de reduire
 „ par la nécessité à prendre d'autres métiers.
 „ Cette sorte de dépense n'a jamais lieu dans
 „ les monasteres. Il y a peu de seigneurs
 „ qui sachent se mériter le titre glorieux de
 „ peres des pauvres. Les monasteres sont
 „ autant d'asyles pour les indigens. Les reli-
 „ gieux même qui vivent d'aumônes en
 „ distribuent une partie aux autres pauvres.
 „ Il est certain que le fonds des propriétai-
 „ res doit se trouver dans l'état séculier. C'est
 „ à cet Etat qu'appartient naturellement l'ad-
 „ ministration & la jouissance des biens tem-
 „ porels; & les propriétaires séculiers peu-
 „ vent employer leurs revenus au commerce,
 „ aux manufactures, à former par leurs en-
 „ fans de nouvelles familles, & à plusieurs
 „ autres choses favorables à la population &
 „ à la richesse de l'Etat, & dont les reli-
 „ gieux

„ gieux ne peuvent se mêler. Mais en com-
 „ parant les monasteres avec ces propriétai-
 „ res, qui sont quelquefois les plus riches,
 „ & qui n'ont d'autres pensées que de jouir
 „ dans l'oïfiveté de leurs revenus, il n'est
 „ pas douteux que le corps de ceux qui ne
 „ possèdent pas doit plus aux monasteres qu'à
 „ de semblables propriétaires. Si les religieux
 „ réduits à un nombre convenable doivent
 „ donc, d'une façon ou d'autre, subsister,
 „ quel désavantage aura le public en laissant
 „ entre leurs mains le capital de leurs subsi-
 „ stances? D'autant plus, que si les religieux
 „ venoient à manquer entierement, & qu'on
 „ dût mettre à leur place autant de prêtres
 „ séculiers pour les ministères de la religion,
 „ le double du capital qui suffit pour l'entre-
 „ tien des religieux, ne suffiroit pas pour
 „ celui de ces prêtres. Il y aura quelquefois
 „ un peu de défaut dans la distribution des
 „ capitaux que possède tout l'Etat religieux
 „ ensemble; mais ce n'est pas là une raison
 „ suffisante pour déclamer en général contre
 „ les revenus des religieux. „ (a).

Chez un auteur qui pense d'une manière
 aussi conséquente & aussi peu asservie aux
 préjugés du tems, il est difficile de trouver
 des assertions peu réfléchies; il s'en trouve
 cependant quelques-unes, mais en très-petit

(a) On trouvera un grand nombre de réflexions analogues à celle-ci dans le J. du 1. Mai 1782. p. 9, & d'autres cités *ibid.* toujours en rétrogradant.

nombre. Telle est la suivante. " Il faut
 " avouer, à notre confusion, qu'après la
 " destruction du système féodal, les soins
 " que l'on prit pour faire fleurir l'industrie
 " & l'agriculture ont été généralement plus
 " heureux dans les pays protestans que dans
 " les catholiques. C'est ici le sophisme dont
 " se laissent éblouir les politiques, qui ne
 " pénètrent pas au fond des choses, mais qui
 " n'en considèrent que l'apparence & la su-
 " perficies „ Ce sophisme doit être donc
 " d'une grande force d'illusion, puisqu'il a té-
 " nuit le judicieux auteur au point de lui arra-
 " cher un consentement contradictoire aux faits
 " les plus connus & les plus éclatans. Les pays
 " où l'on a joint à la destruction du système
 " féodal, celle de la religion catholique, sont
 " devenus des déserts, des Etats sans vers & sans
 " importance dans le système politique de l'Eu-
 " rope, à moins que des raisons particulières,
 " locales & éphémères, n'aient fait une excep-
 " tion en leur faveur. Voyez la démonstration
 " géographique de cette assertion dans les Journ.
 " du 15 Août 1781. p. 590. — 1 Mai 1780.
 " p. 12.



La Loterie est le mot du dernier Logogriphe,
 où l'on trouve lot, épile, Loire, exole, roz,
 roti, or, lire, Jo.

Présent de Pomone, en six membres;
 Lorsque d'un seul tu me démembres,
 Tu peux faire éclore à propos,
 Un des plus petits animaux.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 14 *Novembre.*) Mehemed Gentschi, Beglerbeg, résidant à Sofie, capitale de la Bulgarie, vient d'être étranglé par les Janissaires, pour avoir fait tuer en chemin deux députés qui se rendoient à Constantinople, afin de s'y plaindre de sa conduite; son avidité l'avoit déjà rendu odieux aux habitans de Belgrade, lorsqu'il étoit chargé du gouvernement de cette forteresse.

On assure que la Porte, qui avoit demandé 6 mois, pour se décider sur les propositions qui lui ont été faites, n'a pu obtenir qu'un délai de quelques semaines.

On fait monter à 160,000 le nombre des personnes mortes de la peste en Bosnie: les habitans croient s'en garantir en se retirant sur les montagnes où ce fléau n'est point encore parvenu: l'officier commandant le cordon autrichien a ordre de faire tuer sur le champ tous ceux qui s'avisoient de retirer de la Save les habits ou étoffes qu'ils y trouveroient, parce que les Turcs les y jettent souvent à dessein de communiquer leur maladie à ceux qu'ils appellent profanes.

ALGER (le 30 *Août.*) « Le 24 Juillet l'on reçut en cette place la nouvelle, qu'on voit
I. Part. ●

36 *Jo*
nombre. Telle
avouer, à
destruction
que l'on p
& l'agricult
heureux dar
les catholiqu
se laissent
pénétrent p
n'en confid
perficie
d'une grande
d'uit le judic
cher un conf
les plus conn
où l'on a jo
féodal, celle
devenus des d
importance de
rope, à moi
locales & épi
tion en leur
géographique
du 15 Août
p. 12.

~~XXXXXXXXXX~~
La Loterie e
où l'on tr
roui, or,

Présent
Lorsque
Tu
Un



POLITIQUES

UIE

le 14 Novemb.)

de l'année, n'est

pas, sans être

de, pour avoir été

de la de l'année

de l'année de la

de l'année de l'année

nombre. Telle est la suivante. " Il y
 „ avouer, à notre confusion, qu'après
 „ destruction du système féodal, les
 „ que l'on peut pour faire fleurir l'indus-
 „ & l'agriculture ont été généralement
 „ heureux dans les pays protestans que d'
 „ les catholiques. C'est ici le sophisme de
 „ se laissent éblouir les politiques, qui
 „ pénétrant pas au fond des choses, mais
 „ n'en considèrent que l'apparence & la
 „ perfidie „ Ce sophisme doit être do-
 „ d'une grande force d'illusion, puisqu'il a
 „ guit le judicieux auteur au point de lui at-
 „ cher un consentement contradictoire aux faits
 „ les plus connus & les plus éclatans. Les pa-
 „ où l'on a joint à la destruction du système
 „ féodal, celle de la religion catholique, sont
 „ devenus des déserts, des Etats sans pers & sans
 „ importance dans le système politique de l'Eu-
 „ rope, à moins que des raisons particulières
 „ locales & éphémères, n'aient fait une excep-
 „ tion en leur faveur. Voyez la démonstration
 „ géographique de cette assertion dans les Jour-
 „ du 15 Août 1781. p. 590. — 1 Mai 1780
 „ p. 12.

La Loterie est le mot du dernier Logogriphe,
 où l'on trouve lot, épile, Loire, izole, rot,
 roti, or, lire, Jo.

Présent de Pomone, en six membres ;
 Lorsque d'un seul tu me démembres,
 Tu peux faire éclore à propos
 Un des plus petits animaux.

NOUVELLES

NOUVELLES POLITIQUES
TURQUIE

CONSTANTINOPLE (le 14 Novembre.)
Mehemed Gentschi, Beglerbeg, résidant à Sofie, capitale de la Bulgarie, vient d'être étranglé par les Janissaires, pour avoir fait tuer en chemin deux députés qui se rendoient à Constantinople, afin de s'y plaindre de sa conduite; son avidité l'avoit déjà rendu odieux aux habitans de Belgrade, lorsqu'il étoit chargé du gouvernement de cette forteresse.

On assure que la Porte, qui avoit demandé 6 mois, pour se décider sur les propositions qui lui ont été faites, n'a pu obtenir qu'un délai de quelques semaines.

On fait monter à 160,000 le nombre des personnes mortes de la peste en Bosnie : les habitans croient s'en garantir en se retirant sur les montagnes où ce fléau n'est point encore parvenu : l'officier commandant le corps autrichien a ordre de faire tuer sur le champ tous ceux qui s'avisoient de retirer de la Save les habits ou étoffes qu'ils y trouveroient, parce que les Turcs les y jettent souvent à dessein de communiquer leur maladie à ceux qu'ils appellent profanes.

ALGER (le 30 Août.) « Le 24 Juillet 1791 reçut en cette place la nouvelle, qu'on voit
I. Part: »

plus de 40 voiles sur nos côtes. Le 25, tous les esclaves furent mis à la chaîne : le 26, l'on en envoya d'ici 887 à Mendia ; & il n'en resta qu'environ 400. Le 29 à 11 heures du matin, l'escadre commença d'entrer en cette baie, composée, pour autant qu'on put le distinguer, de 60 voiles. Le reste suivit jusqu'au 31 du même mois, & alors il parut y avoir 70 ou 75 voiles, y compris 40 chaloupes. Les Algériens se tenoient prêts avec 2 bombardes, montées chacune d'un mortier & de 2 canons de 24 livres, deux demi-galères, 7 galiotes, 9 chaloupes de corsaires : & ensuite, lors de l'attaque, ils armerent 4 esquifs ou chaloupes servant à transporter de la pierre, où ils mirent un canon du nombre de ceux que l'armée espagnole laissa embourbés en 1775.

Le 1 Août à 3 heures après-midi, les 40 chaloupes espagnoles escortées de deux bédahdres, s'approchèrent à la portée des châteaux, d'où l'on fit un feu vif & continu, mais sans ordre & avec beaucoup de précipitation, puisqu'il dura trois heures, tandis que celui de l'escadre n'en dura qu'une. Celle-ci dirigea son feu contre une batterie rase, nommée l'Ecueil (*el Escollo*) faisant partie du château du Fanal, près du cimetière des Chrétiens, & contre quelques autres fortifications vers la porte de la marine. Le ravage & la ruine des maisons y furent assez considérables ; & le Keque ou Xaque (cheik ou chef) de la cavalerie y fut grièvement blessé. Le 2, la place commença son feu à 11 heures du matin. L'escadre n'y répondit que fort faiblement : mais à 4 heures après-midi elle entra sous les fortifications en la même forme que la veille : elle fit un dégât terrible du côté de la marine, de l'Ecueil, & du château du Fanal. Le chef des bombardiers périt en cette occasion. Les bombes détruisirent beaucoup de maisons. Le peuple rempli de terreur & le Dey se retirèrent à l'Alcazaba, qui est un château dans la partie la plus élevée de la ville, dans l'idée que les bombes ne pourroient porter jusques-là : mais elles y arrivèrent non-seulement ; elles portèrent même beaucoup

I. Janvier 1784. 35

au-delà. Le 3 Août il ne se fit point de feu. Le 4 au matin, l'escadre tira contre la ville & y causa beaucoup de perte & de ravages. Les Algériens y répondirent sans ordre. Le 5, le tems ne permit point à l'escadre de s'approcher pour battre la place. Le 6 au matin l'attaque se commença contre les mêmes endroits de l'Ecueil, du Fanal, & contre les autres fortifications de terre, qui furent extrêmement endommagées. Une béliandre s'approcha des châteaux, d'où il fut tiré plus de 300 coups de canon, sans qu'elle en fut maltraitée; mais en revanche deux bordées, qu'elle tira, tuèrent & blessèrent beaucoup de monde à terre. — Le même jour vers le soir il y eut une seconde attaque; & l'escadre renversa nombre de maisons par toute la ville, particulièrement dans les environs de l'hôpital des Espagnols. Une galiote fut coulée bas & une autre mise hors de combat. Le 7, le feu se continua le matin & le soir avec beaucoup de dommage pour la ville & ses ouvrages. Le soir, l'on vit que le feu avoit pris à une des chaloupes de l'escadre; mais il n'en brûla qu'une partie; & le matin suivant les Maures la conduisirent dans leur port, détruite à la poupe, mais conservant toujours son pavillon. Le 8, il y eut une attaque le matin & le soir, mais dont les Algériens reçurent peu de dommage, parce que la plupart des boulets & des bombes tomberent dans la mer. Le 9, l'escadre remit à la voile en bon ordre: le vaisseau-commandant passa sous les ouvrages de la place à demi-portée du canon; & celle-ci ne tira pas un seul coup. Une frégate en fit de même; & , lorsqu'elle vira, les Espagnols la sauterent de trois coups de canon sans balle.

Les dégâts, que l'escadre espagnole a causés en 9 attaques, qu'elle a faites contre la place seulement avec 25 canons & 15 mortiers, ne sauroient s'estimer. L'on s'étonne, qu'elle ait pu les effectuer en si peu de tems, puisqu'on compte, qu'elle n'y a employé que 7 à 10 heures, & que ceux qui donnent le plus d'étendue à leurs observations calculent, que le

feu des chaloupes, tous les jours ensemble, n'a pas duré au-delà de 15 heures. Il est entré trois bombes dans l'Alcazaba ; & une d'elles est tombée près du magasin à poudre, qui, s'il eût sauté, eût réduit la ville entière en ruines. Il n'y a point de rue dans tout Alger, où l'on ne voie des maisons renversées. Il est tombé 5 bombes sur le palais du Dey ; & de 14 maisons, que les Francs ont en cette ville, celle du consul de Hollande & l'hôpital sont les seules, qui n'aient pas souffert, quoiqu'il soit tombé à la distance de 10 à 20 pas de chacun de ces édifices 10 bombes & quelques boulets, & qu'un ouvrage de fortification, contigu à la maison de Hollande, ait été détruit. La plupart des bombes sont tombées sur la ville ; & dans l'Alcazaba un boulet a renversé un merlon de batterie. Il en est aussi tombé près du magasin à poudre entre le château de l'Empereur & la ville. Les Algériens ont été très-surpris de ce que, les Chrétiens allant & venant entre les boulets & les bombes, aucun d'eux n'en ait été blessé, tandis que les Maures ont tant souffert. L'on ne sauroit fixer le nombre de leurs tués & blessés : mais l'on assure, qu'entre-autres sur une batterie de 3 mortiers, à laquelle une bombe mit le feu, il a péri plus de 40 personnes à la fois. L'intrépidité & l'ardeur des Espagnols ont été fort admirées, lorsqu'on les a vus se hasarder sous le feu des ouvrages en plein jour, tant le matin que le soir &c. „

Dans une seconde lettre d'Alger de la même date, il est dit : *Les Algériens desireront généralement la paix ; & j'ai entendu assurer à quelques Turcs, que, si le feu des Espagnols eût duré encore 4 ou 5 jours de plus, les Turcs se seroient révoltés contre le Dey & contre quelques-uns de ses adhérens : ils tenoient aussi pour indubitable, que, si l'escadre revenoit l'année suivante, l'on couperoit la tête au Dey, les Algériens ne vou-*
lant

1. Janvier 1784.

37

tant pas souffrir tous à cause du caprice d'un seul, qui se laissoit conduire par le Xaque (ou le commandant) de la cavalerie, & par les neutres, qui se trouvent à Alger, & par le moïen desquels l'on eut, peu de jours avant la venue des Espagnols, des avis positifs de la sortie de l'escadre de Carthagens, qu'avoient apportés deux bâtimens.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 23 Novembre.)
L'Impératrice a de nouveau été incommodée ces jours-ci ; mais l'on espere, que cette indisposition n'aura point de suites. — La Neva, qui a été navigable cette année durant 206 jours, a commencé le 17 de ce mois à se couvrir de glaces, & le 18 le thermometre de Réaumur étoit à 16 d. au dessous du point de congélation.

Le bruit se renouvelle que le couronnement de l'Impératrice à Cherfon, en qualité de Reine de la Crimée & du Cuban, se fera au printems prochain, & que l'Empereur y assistera. Les nouvelles de Constantinople semblent annoncer une grande révolution dans l'empire ottoman. La fermentation s'y accroit chaque jour parmi le peuple; les mécontentemens nourris par la cherté des vivres, sont parvenus à leur comble. Des passagers dignes de foi, arrivés tout récemment de cette ville assurent, que le prix de toutes sortes de provisions est excessif & que la populace en murmure. Le bon ordre & l'amour de la justice

Le *plupart* des Musulmans s'abandonnent sans retenue & sans crainte aux plus grands excès. Le soldat méconnoit la discipline & la subordination. Si ces défordres continuent encore quelque tems, la vie de Sa Hauteſſe est en danger, & le moment approche, où Selim, à peine âgé de 23 ans, occupera le trône des Ottomans, en précipitant son oncle. Ce Selim est fils d'une esclave, dont la corporation des Selliers, l'une des plus considérables de Constantinople, fit présent au Sultan défunt. A l'exception d'un corps sain & robuste, rien ne parle en faveur du jeune prince, Aussi, d'où lui viendroient la capacité & les lumières requises pour former un Souverain éclairé, puisque Selim se trouve depuis environ dix-sept ans renfermé dans une prison d'Etat, dénué de maîtres, de livres, de toute instruction quelconque, & réduit à la compagnie de trois ou quatre misérables muets & eunuques.

P O L O G N E.

V A R S O V I E (*le 3 Décembre.*) Sur les informations certaines, qu'on a reçues, que la contagion a entièrement cessé dans les provinces ottomanes, limitrophes de la Pologne, l'on a levé la quarantaine, qui avoit été établie à 6 lieues au-delà de Jassy dans la Moldavie, & celle qu'on devoit faire près de Choczim. Au reste, les troupes russes, qui sont dans ces quartiers, ne font aucun mouvement;

vement; & l'hiver, qui commence, nous est garant, que du moins cette année les hostilités n'auront pas lieu.

La diète prochaine devant, suivant les loix, s'assembler à Grodno, capitale de la Lithuanie, plusieurs négocians, tant de cette capitale que de Wilna, s'empresent de s'y procurer des logemens & des magasins. — La commission du trésor va publier incessamment un universal tendant à fixer la véritable valeur des especes étrangères qui circulent dans le royaume. — Les lettres de la Crimée portent, qu'il est entré en Géorgie un corps de troupes russes, pour soutenir le Prince Héraclius.

Extrait d'une lettre de Dantzig, du 28 Novembre.

« Mr. de Peterfon, résident de l'Impératrice de Russie en cette ville, s'est rendu le 25 de ce mois, près du président-bourg-mestre, pour notifier au magistrat, que S. M. Impériale a bien voulu prendre sur elle la médiation du différent, qui s'est élevé entre le Roi de Prusse & la ville; & qu'elle lui avoit donné ordre à cet effet d'entamer les négociations conjointement avec le comte d'Unruhe, commissaire de S. M. le Roi de Pologne. Ce dernier seigneur & Mr. de Henning, commissaire ordinaire de S. M. Polonoise à Dantzig, ont également donné hier, en personnes, communication de cette agréable nouvelle aux commissaires ou autres personnes accréditées, qui résident à Dantzig, de la part des nations étrangères; & ils leur ont notifié en même tems, que le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, avoit fait à S. M. Polonoise une déclaration pareille à celle que Mr. de Peterfon venoit de faire au magistrat.

gistrat. L'on espere, que la négociation prendra à présent une marche différente de celle qu'elle a eue jusqu'ici ; & que l'issue en sera plus favorable pour la ville que toutes les apparences ne nous auroient fait attendre. Cependant l'on ne sauroit se promettre rien de positif avant d'avoir reçu la réponse de la cour de Berlin, qu'on ne pourra avoir que dans deux ou trois jours.

« Dans l'intervalle nous aurons encore beaucoup à souffrir. La ville est rigoureusement bloquée & renfermée, de façon que trois des portes extérieures ne sauroient absolument s'ouvrir. Six compagnies de milice bourgeoise montent journellement la garde ; & hier les compagnons-bouchers ont fait pour la première fois le service à cheval, parce que la cavalerie de la garnison ordinaire n'est pas assez nombreuse pour faire toutes les patrouilles nécessaires dans notre présente situation : les vivres deviennent chaque jour plus chers & plus rares ; & l'on a déjà dû faire venir du beurre, du fromage & d'autres comestibles d'Elbing, ce qui est la seule ressource qui nous reste pour nous procurer quelque ravitaillement. Ce matin, les troupes prussiennes ont fait plusieurs manœuvres pour s'emparer du fauxbourg de Knyphoff, qui touche à la ville : mais, ayant trouvé toutes les avenues garnies d'artillerie & de chevaux-de-frise, elles se sont retirées : à midi elles sont revenues en plus grand nombre, & ont renouvelé l'entreprise. L'on ignore quel en sera le succès, & s'il y aura du sang répandu : qu'au moins les Dantzikois ont ordre de ne faire feu qu'à la dernière extrémité. »

« Dans l'instant l'on apprend, que, les Prussiens pressant la ville de plus en plus, de manière que leurs progrès deviendroient irréparables dans la suite, si l'on ne s'y opposoit dès-à-présent, & qu'à tout moment l'on doit s'attendre à une surprise, le magistrat a pris la résolution d'inonder le district du Knyphoff, & de démolir, s'il le faut, ce fauxbourg & quelques autres. Cependant, comme ces

1. Janvier 1784. 41

les démarches presque désespérées ne fauroient l'exécuter, sans que la ville & ses malheureux habitans n'en souffrent extrêmement, le magistrat a envoyé au général d'Egloffstein un message, conçu dans les termes les plus pressans, pour le prier « de tenir ses troupes à une distance convenable, s'il ne veut qu'on les traite en ennemis » : ajoutant, que, si ces représentations ne produisent aucun effet, la ville se verra contrainte à prendre les mesures nécessaires pour sa sûreté, & protestant, qu'on ne fauroit lui en donner la faute, si l'on commence par-là les hostilités. »

ESPAGNE

MADRID (le 2 Décembre.) Le Roi, sur les instances réitérées que le comte d'Orreilly a faites à Sa Majesté, pour être déchargé de l'inspection générale des troupes vétérannes & des milices réglées de l'Amérique, a conféré cette inspection par commission au lieutenant-général comte de Galvez, avec tous les pouvoirs qui y sont attachés, en récompense des services distingués qu'il a rendus, & des connoissances pratiques qu'il a acquises dans les commandemens, qu'il a remplis en cette partie du monde.

On a publié ici avec les cérémonies ordinaires la paix conclue avec la Porte, ainsi que le traité contenant les avantages stipulés en faveur des deux nations: cet événement a fait d'autant plus d'impression, qu'on dit généralement que la Porte est menacée d'une guerre formidable. On apprend que les présens qui doivent être portés à

Constantinople, à l'occasion du traité susdit, font encore dans le port de Carthagene.

S. M. vient de donner des pleins pouvoirs au lieutenant-général D. Antonio Barcelo, pour assembler incessamment dans le port de Mahon, une escadre de vaisseaux de guerre, de frégates & de chaloupes canonnières & bombardiere, destinée au bombardement d'Alger, sous le commandement de ce général, qui, dans sa dernière expédition a tellement châtié ces écumeurs, qu'on se flatte, que par une seconde visite, ils seront dans l'impuissance de continuer les pirateries qu'ils ne cessent d'exercer.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 19 Novembre.) Leurs Majestés & la famille royale sont venues le 7 de ce mois du palais de Quelus à celui de l'Ajuda; & l'on a vu à cette occasion avec beaucoup de satisfaction, que la santé du Roi est parfaitement rétablie. Les lieutenans-généraux, comtes d'Aveyras & de Sampayo ont été nommés conseillers-de-guerre.

D. Louis Pinto de Sousa Balsemaon, ministre de notre cour à celle de Londres, est revenu ici la semaine dernière; selon les uns, pour traiter des objets relatifs au commerce entre ce royaume & la Grande-Bretagne, selon d'autres, pour ses affaires particulières.

Le navire le Ntro. Sr. de Buen-Fin a mouillé le 22 Octobre dans notre port, venant de l'Inde en quatre mois & demi de

1. Janvier 1784.

43

rajet. Depuis son arrivée, il s'est répandu différents rapports concernant les mouvemens de nos troupes en Asie. Il paroît que ceux qu'en donne une lettre, écrite de Merel le 15 Février, sont les plus véridiques: les voici.

Les Cipayes & les troupes de Bonselo avoient obligé les Cipayes, nos alliés, à abandonner les endroits, dont nous nous étions emparés dans les provinces de Bicholim & Sanquelim; & ils avoient mis le siège devant un petit fort ou château de cette dernière province. Sa garnison ne consistoit qu'en 60 hommes: cependant elle se défendit vigoureusement pendant près de deux mois jusqu'au 7 Décembre, lorsque nos troupes vinrent au secours de la place. Les Bonselos prirent alors précipitamment la fuite, abandonnant leur camp avec toutes leurs munitions & bagages. De notre côté, nous eûmes un soldat tué & deux officiers blessés, dont l'un est le lieutenant Barbosa, commandant du château. Nos troupes consistoient en trois compagnies de grenadiers, un détachement du corps de Chermont, la légion, & les Cipayes: elles étoient aux ordres du maréchal-de-camp Antonio Dassa-Castello-Branco & du colonel Joachin-Vicente Godinho. Aujourd'hui nous sommes entièrement maîtres des provinces de Bicholim, Sanquelim, & Uspa, d'où le brigadier Enrique Carlos inquiete les Bonselos par des partis de Cipayes. Le régiment d'artillerie, que commande le colonel Gustave Chermont, s'est mis en marche le 17 Février & s'est avancé avec quelques canons jusqu'à Merel, où nous sommes campés à présent, attendant à chaque instant l'ordre d'attaquer encore une fois les Bonselos. — Toute l'Inde est en guerre; & il paroît, que les fils de feu Hyder-Aly sont fort désunis ensemble.

D A N N E M A R C K.

C O P P E N H A G U E (le 4 Décembre.) Les

dernieres lettres du bailliage de Holum ~~et~~ Islande portent que l'été de 1782 a été suivi d'un hiver des plus rigoureux, la rareté des fourrages y a fait périr une quantité considérable de bestiaux, nombre d'habitans sont morts de froid & de faim, les autres ne jouissent que d'une santé précaire. Le 6 Avril, le tems commença à se radoucir; mais au mois de Mai, on vit arriver de nouveau beaucoup de glaçons du Groenland qui ne disparurent qu'à la mi-Juillet. Les vapeurs sulphureuses venues du Midi & du Nord ont fêché tout ce qu'il y avoit à la campagne, on suppose ici que les feux souterrains ravagent une partie du Groenland ou quelque autre endroit.

On voit dans les sociétés les plus distinguées de cette ville, un Chinois revêtu des habillemens d'un Mandarin de la premiere classe. C'est un des hommes qui ont été accordés par le gouverneur de Canton, pour completer l'équipage d'un de nos vaisseaux, & qui n'a pas prévu sans fondement que cette singularité serviroit à le faire accueillir.

Le Roi a permis jusqu'au premier Juillet prochain, l'importation du seigle étranger dans les duchés de Sleswich & de Holstein, la seigneurie de Pinberg, la ville d'Altona & le comté de Rantzow.

I T A L I E.

ROME (le 2 Décembre.) L'agent François Piranesi arrivé de Pise dans cette capitale

pitale y a apporté la nouvelle, que le Roi de Suede fera rendu ici vers le 8 de ce mois, où, après avoir fait quelque séjour, S. M. dirigera sa route sur Naples.

La duchesse de Parme a passé par cette capitale, allant à Naples; S. A. R. a été au Vatican, & s'y est entretenue longtems avec le St. Pere; elle a diné ensuite chez le cardinal Herzan.

Les dernières lettres reçues de Mgr. Arceveti, nonce apostolique extraordinaire près de l'Impératrice de toutes les Russies, portent, que ce prélat devoit sacrer incessamment M^r. le chanoine Benislawski, coadjuteur de l'évêché de Mohilow.

GENES (le 30 Novembre) Le couronnement du sér. J. B. Ayroli, Doge de cette république, s'est fait le 22 dans l'église de St. Ambroise, avec la solemnité accoutumée, & une triple salve de la mousqueterie & de l'artillerie. Le discours a été prononcé par le patricien J. B. Roffi.

CARRARE (le 5 Novembre.) L'amiral russe Tschitchagoff vint ici ces jours derniers avec une suite nombreuse, & logea chez le comte Joseph Monzoni Luciani qui l'a accompagné dans la visite qu'il a faite de cette ville & de ses environs, & sur-tout de ses carrieres de marbre. Il a été voir le golfe de Spezia; il s'est arrêté dans ce magnifique port pendant trois jours, après lesquels il a repris la route de Livourne, où il va rejoindre son escadre. Quelques personnes croient qu'elle ne passera pas l'hiver dans ce port, & que

le voiage de l'amiral russe à Spezia avoit pour objet de s'assurer si elle pourroit y hiverner.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 6 Décembre.) S. M. l'Empereur, accompagné du comte François de Kinsky, est parti ce matin pour Florence. Une heure après, S. A. R. l'Archiduc Maximilien s'est rendu à Mergentheim.

La défense de percevoir des honoraires pour administrer le Baptême vient d'être renouvelée aux curés par une circulaire, & il leur est enjoint en même tems de veiller à ce que les marguilliers se conforment également aux intentions du Souverain à cet égard. — L'abbé Weber vient de perdre sa place de prédicateur ordinaire de la cour, pour s'être permis quelques expressions équivoques sur les affaires ecclésiastiques actuelles. L'Empereur lui conserve ses honoraires par forme de pension. Le P. Poschinger, Dominicain, le remplace. — Il y a pour les malades indigens, 2000 lits de prêts au nouvel hôtel-dieu, & 400 autres pour les cas extraordinaires; douze médecins en auront soin, ils toucheront chacun huit cents florins d'appointemens, & M^r. de Quarin, qui en est le directeur, en aura 3000.

Des maladies s'étant manifestées dans les troupes impériales stationnées sur les frontières de la Turquie, ces troupes ont reçu l'ordre de rentrer dans leurs quartiers. Telle sera probablement la clôture de cette campagne. Il

est fort à craindre que l'ouverture de la campagne prochaine ne soit pas aussi tranquille.

— Il a été envoyé ordre à Bude d'y meubler les appartemens du palais, l'Empereur ayant résolu d'y passer la plus grande partie de l'été prochain; nos chancelleries resteront vides, mais les ministres & ambassadeurs y suivront le Monarque. — On assure que les nouvelles forteresses de Thérésienstadt & de Pils coûteront 30 millions de flor; dès qu'elles seront achevées, il en sera bâti une 3e. aux environs de Komotau, par où le Prince Henri pénétra en Bohême lors de la dernière guerre. Un teinturier de Hongrie vient d'y publier le secret de se procurer l'indigo de la meilleure espèce, sans qu'il soit nécessaire d'en faire venir à grands frais des pays étrangers.

On débite que la cession d'une partie de la Croatie qui appartient à la Porte, a donné lieu à des pourparlers au divan, à cause de la forteresse de Wihacz, située au milieu de la rivière d'Unna. Le ministère ottoman a fait difficulté de céder cette place, en alléguant qu'en ce cas il ne pourroit plus s'opposer aux émigrations si fréquentes de ses sujets de Bosnie, l'internonce impérial doit avoir répondu que l'Empereur n'exigeoit cette forteresse, d'ailleurs peu importante, qu'afin que ses sujets fussent mieux à portée de s'opposer aux brigandages que viennent souvent exercer les Turcs sur les frontières.

Il est question depuis quelque tems d'un nouveau réglemeut de poste, par lequel tous les maîtres de poste seroient cassés, & le service

vice seroit fait par des chevaux de païsans enregistrés à cet effet. Les inconvéniens de cet arrangement ont été représentés avec tant de force que la publication de cette ordonnance a été suspendue au moment où elle alloit avoir lieu. — Il vient d'en être rendue une portant que les tribunaux d'*Appellation* & ceux que l'on appelle le *For noble* ou *die Land-Rechten*, dans les États héréditaires allemands, seront visités annuellement par le tribunal suprême de justice.

Les avis de Comorre portent que le sol ne s'y est point encore entièrement raffermi, non plus que dans les environs; les tremblemens de terre continuent d'y être très-fréquens, quoique les secousses soient peu violentes: cependant la commotion qui s'est fait sentir le 14 de ce mois à Kartokecz, village situé au-delà du Vag à 2 lieues de Comorre, a été tout aussi forte que celle du 21 Avril. Cette dernière ville & quelques autres places éprouverent trois petits chocs pendant la même nuit. — Quoiqu'on n'ait point encore reçu de lettres qui confirment l'englouissement de Salonique; cette nouvelle vraie ou fausse ne laisse pas d'influer sur le prix du coton, qui hausse considérablement de jour en jour.

GRATZ (le 1 Décembre.) Le général de Vins est occupé sans relâche avec 500 soldats, à fortifier les bords de la Kulpa. La forêt qui s'étend des terres ottomanes jusqu'à Laybach & Trieste, est coupée depuis la frontière, & l'on y a établi des redoutes de distance

1. Janvier 1764.

49

distance en distance. A Semlin tout commerce avec les Turcs est interrompu. Un général autrichien a écrit de cette dernière ville, qu'accompagné de quelques ingénieurs il a été reconnoître les bords du Danube, & qu'ayant pris terre, il a observé le camp des spahis. Ces soldats étoient entassés dans le plus grand désordre; au nombre de 30 à 40 dans chaque baraque. Les chevaux attachés autour du camp, avoient au milieu d'eux des tas de foin & d'avoine, le jouet du vent, & des mauvais tems. Ces chevaux, ajoute ce général, sont d'une maigreur extrême. 13,000 spahis sont un beau jour partis sans rien dire pour retourner chez eux. Ils ont été remplacés par 10,000 Asiatiques. Le camp des janissaires n'étoit pas en meilleur ordre que celui des spahis. La forteresse est dans un fort mauvais état, garnie d'une artillerie immense à la vérité, mais si mal adroitement montée qu'on ne peut guere la pointer que vers le ciel. Il y a dans la citadelle une tour où l'on enferme les prisonniers; les janissaires y ont mis leur aga & le gardent très-étroitement. Le commandant feint de l'ignorer: lui-même n'ose que très-peu sortir de son palais; il a cependant fait dernièrement une revue. Cette cérémonie s'est passée ainsi: il a parcouru le camp à cheval, & ensuite les soldats sont venus deux à deux dans son cabinet où il leur a fait diverses questions différentes: chacun en se retirant lui laissa 2 piastres sur ses coussins: cette revue lui a valu 39,000 florins. — A quelque distance

I. Part.

D

de Semlin , il y a un retranchement avec des palissades où se rendoient les Turcs pour traiter leurs affaires avec les gens du pais. On nomme cét endroit le parloir. L'usage en est interdit.

Extrait d'une lettre de Berlin du 6
Décembre.

La cour de Varsovie & la ville de Dantzig n'ayant pas pu prendre un parti , relativement à la contestation , qui s'est élevée sur la navigation de la Vistule , l'Impératrice de Russie s'est rendue à leurs pressantes sollicitations ; elle a fait offrir sa médiation au Roi en des termes , conformes aux liaisons qui subsistent entre les deux cours ; & elle a chargé de sa médiation son résident à Dantzig , le Sr. de Peterson. Le Roi a accepté cette médiation ; & S. M. a ordonné d'abord à son résident à Varsovie , le conseiller de légation de Buchholtz , de se rendre incessamment devant Dantzig , & d'entrer en conférence avec le commissaire du Roi de Pologne & les députés de la ville , sous la médiation du résident russe , pendant que S. M. s'en tient aux termes du projet d'accommodement. Le général d'Egloffstein continue aussi en attendant à bloquer la ville , parce que , comme c'est elle qui a commencé les voies de fait par l'interruption arbitraire de la navigation & du commerce des sujets prussiens , & qu'elle s'est attirée par-là ces représailles , on ne sauroit avec justice les faire cesser , pendant que la ville de Dantzig

continue à prohiber la navigation des sujets prussiens.

Au reste, il est faux, que l'entretien des troupes prussiennes coûte 700 ducats par jour au territoire dantzickois, ainsi qu'on le débite dans des lettres de cette ville; & comme l'ont rapporté presque toutes les feuilles publiques. Comme ces troupes ne prennent que les rations & les portions ordinaires, tout cet entretien ne monte qu'à 400 teus par jour. Ce fardeau est dur à la vérité pour les pauvres habitans du plat-pâis de Dantzig, mais c'est la faute de leur régence, qui n'a pas pitié de ses propres sujets; qui a excité ces troubles à propos de rien, & qui ne fait pas moins de mal aux sujets prussiens; en interrompant leur commerce ordinaire & légitime depuis 8 à 9 mois.

M^r. Christin horloger suisse établi en cette ville, a imaginé un moyen mécanique de correspondre avec une rapidité incroyable à de très-grandes distances, & l'expérience a constaté le mérite de sa découverte. Suivant son prospectus, chaque ami est placé commodément près d'un bureau dans son cabinet; d'où il peut transmettre ses pensées aussi intelligiblement qu'elles le seroient par la manière ordinaire de s'écrire; les propositions sont continues dans le bureau répondant, au moment même qu'elles sont dictées dans le premier; & la distance, supposée de cent lieues; quoique divisée en beaucoup de stations, ne pourroit retarder l'effet que de quelques minutes employées à répéter le mouvement requis aux

machines de chaque station, & il dépendroit alors des intéressés de priver les bureaux intermédiaires de la connoissance de la chose di&e. La communication m&echanique est renferm&ee dans un petit tuyau de bois plac&e à un pied sous terre, mais dont l'arrangement est tel que l'eau m&eme qui pourroit s'y introduire n'emp&echeroit pas les fonctions des instrumens de chaque bureau. M^r. Christin offre d'établir sa correspondance m&echanique par souscription à raison de 40 ducats pour les deux bureaux à écrire, & un demi-ducats par toise de la communication souterraine.

P A Y S - B A S .

AMSTERDAM (*le 15 Décembre.*) Hier, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure après-midi, cette ville a été enveloppée dans un brouillard si épais, que de mémoire d'homme on ne se rappelle pas d'y avoir rien vu de pareil. Tout étoit confondu; personne ne pouvoit absolument plus distinguer la route qu'il devoit tenir. Ce phénomène a causé plusieurs accidens funestes. Diverses personnes, & quelques carrosses ont eu le malheur de tomber dans les canaux. On ne fait pas encore toutes les suites fâcheuses que ces accidens ont occasionnées; mais on apprend que toute la Hollande s'est trouvée dans le même cas.

LA HAYE (*le 16 Décembre.*) Toutes les apparences font espérer, que les affaires survenues entre notre république & le Gouvernement

1. Janvier 1784.

53

vement des Pais-bas-autrichiens , n'apporteront pas le moindre refroidissement entre les deux Puissances.

On assure que Leurs Nobles & Grandes Puissances ont trouvé bon d'arrêter une négociation de huit millions de florins pour compte & en faveur de la compagnie des Indes-orientales , à raison de 5 pour 100 d'intérêt , sans aucune charge , pour huit années fixées , laquelle somme à l'expiration de ce terme sera convertie en obligations ordinaires à la charge du pais , sous la garantie de L. H. & G. P. La négociation se fera au comptoir général à la Haye & à Amsterdam : le plan en paroîtra sous peu de jours.

La nouvelle qui s'est répandue que la cour de Londres ne veut traiter de paix avec nous , que d'une manière directe , est confirmée par la lettre suivante de nos ambassadeurs à Paris , à L. H. P. les Etats-Généraux.

Après avoir fait l'échange des articles préliminaires , nous ne sommes pas restés dans l'inactivité , afin de terminer la négociation par la conclusion d'un traité définitif. Dans cette vue nous avons fait plus d'une fois des instances auprès de Mr. le duc de Manchester , pour que , comme il s'y étoit engagé lors de la conclusion des préliminaires , il écrivit à sa cour au sujet d'un équivalent à donner pour la cession de Négapatnam & de ses dépendances , & sur la demande faite de notre côté , que de celui de l'Angleterre , on ne généroit point le commerce de la comp. des Indes-hollandoise , au Bengale & dans quelques autres parties de l'Inde : sur quoi nous avions continué à insister fortement à ce qu'il voulût employer tous ses soins pour recevoir de sa cour les instructions nécessaires à cet effet ,

D 3

afin que nous fussions mis par-là réciproquement en état de conclure le traité définitif. Mais nous avons eu constamment le déplaisir d'apprendre que le ministère britannique se refusoit à cette demande, quoique Mr. l'ambassadeur nous assurât qu'il l'avoit plusieurs fois réitérée. Nous avons ensuite remarqué qu'il y avoit peu ou point de disposition de la part de la cour de Londres à admettre quelque modération dans les conditions préliminaires, comme nous nous y étions attendus dès le commencement, d'après les assurances données qu'en négociant sans l'intercession de la cour de France, on pourroit traiter avec nous d'une manière plus raisonnable. Jugeant que dans les circonstances actuelles il conviendrait beaucoup plus aux intérêts de l'Etat que l'on mit une prompte fin aux affaires, que de rester dans l'incertitude & nourrir l'espérance non fondée d'obtenir des conditions plus favorables, nous avons en conséquence & sur ce fondement donné ensuite à connoître à cet ambassadeur que comme L. H. P. desiroient vivement de voir les affaires portées à une parfaite conclusion par la conclusion d'un traité définitif de paix, & étant volontiers disposés à éviter toutes discussions, lesquelles ne nous avanceroient pas plus que par le passé, nous lui proposons simplement de convertir les préliminaires en un traité définitif.

D'après cette proposition, par laquelle la cour de Londres se trouvoit dispensée de toute délibération ultérieure à l'égard de l'accord de conditions plus avantageuses que celles qui avoient été convenues par les préliminaires, & d'après l'assurance positive que nous avons ajoutée, en réponse à la demande qui en avoit été faite par Mr. le duc de Manchester, que l'Etat n'avoit aucun équivalent quelconque à offrir à la place de Négapatnam, nous nous étions flattés que les propositions qui avoient d'abord été offertes & rejetées par la cour de Londres, auroient mis S. Exc. en état de concourir immédiatement avec nous à la confection du traité; ou bien

1. Janvier 1784.

65

que, pendant qu'il déclaroit qu'il recevroit probablement des ordres à cet effet, cela produiroit une réponse prompte & définitive.

Mais, à notre grand regret, nous devons vous informer par la présente, qu'au lieu de voir notre attente remplie, Mr. l'ambassadeur nous a enfin donné communication, mercredi dernier, qu'un courier arrivé la veille au soir de Londres, lui avoit apporté l'ordre de S. M. B. de nous déclarer que Sa majesté M. ayant mûrement considéré l'affaire & de l'avis de son conseil, proposoit à L. H. P. de conclure le traité définitif à la Haye ou à Londres; que l'ambassadeur ne doutoit point que nous ne voulussions bien en prévenir L. H. P. à la première occasion, afin que S. M. fut informée le plutôt possible du choix qui seroit fait d'une de ces deux places; & que du reste il étoit chargé en même tems de nous réitérer l'assurance que le Roi son maître conservoit toujours un desir ardent de finir cette affaire, avec-aussi peu de délais que son importance pouvoit le permettre.

Sur cela, nous n'avons pas manqué de représenter à S. Exc. que pendant que les deux Puissances avoient déjà donné à leurs ministres respectifs des pleins-pouvoirs pour la conclusion finale de la paix, & que les affaires étoient avancées au point qu'une négociation devenoit inutile, nous avions lieu d'être surpris d'entendre faire aujourd'hui une proposition qui ne pouvoit tendre qu'à faire trainer l'ouvrage en longueur, contre le gré de l'Etat; que nous ne pouvions non plus lui cacher notre crainte que sa proposition ne fut pas favorablement accueillie dans les circonstances actuelles des affaires de la république; & qu'elle ne nous paroissoit être nullement propre à rapprocher davantage les deux nations, & à resserrer entre elles les liens de l'amitié réciproque: mais que nous ne manquerions pas néanmoins de porter sa proposition à la connoissance de L. H. P.; & en attendant leurs ordres & leur approbation, nous avons l'honneur d'être &c.

Les Etats de notre province ont formé un préavis " tendant à refuser la proposition de la cour britannique, pour transférer la conclusion du traité définitif de paix à Londres ou à la Haye, vu qu'on ne sauroit trouver de raison suffisante pour cette translation ; à insister au contraire sur la conversion des préliminaires en traité définitif ; à déclarer, en cas de refus, qu'on tient le traité pour conclu sur le pied des préliminaires, & à rompre toutes négociations ultérieures „ Hier, il a été porté aux Etats-généraux, de la part de la province de Frise, une résolution de la même nature.

M^r. le baron de Hoop, ministre de L. H. P., aiant présenté au Gouvernement des Pais-bas un nouveau mémoire, en a reçu la réponse suivante :

Les seigneurs Etats-généraux connoissent, aussi bien que le Gouvernement-général, les circonstances qui tiennent aux traités qu'ils réclament, à l'occasion des forts dont il est question dans le mémoire, & ils se rappellent sans doute encore la déclaration faite au comte de Degenfeld en 1776, que S. M. n'avoit jamais reconnu ni n'entendoit reconnoître d'autres limites en Flandre, que celles de 1664.

La démarcation faite à cette époque, est donc la seule règle à consulter : & elle place incontestablement ces forts dans le territoire & sous la souveraineté de S. M. Une convention notoirement inexécutée, pour des causes connues, n'a pu altérer en aucune façon les droits incontestables du Souverain des Pais-bas ; & une possession, si l'on peut appeller ainsi une détention injuste & illégale, ne sauroit sans doute former un titre à opposer à des droits, à l'égard desquels on n'a jamais varié du côté de l'Empereur.

C'est d'ailleurs en pleine paix, sans avertissement

I. Janvier 1784.

57

ment ou réquisition préalables, par voie de fait & à main armée, que la république a exécuté, en 1750, l'entreprise violente & l'agression de s'emparer du fort St. Paul, & cette insulte nouvelle n'a pas été réparée, nonobstant la réclamation qui en a été faite dans le tems. Quant au fort de St. Donat, rien ne prouve mieux la non-existence de titres antérieurs, que la circonstance que ce fort a fait l'objet d'une cession exprimée dans la convention de 1718, laquelle, comme on l'a soutenu dans tous les tems, est absolument & à tous égards nulle, & a toujours été envisagée comme non-avenue.

C'est aussi comme une usurpation caractérisée, que l'on a toujours regardé la déretion des forts, & autres parties qui étoient en deçà de la démarcation de 1664. La déclaration positive & solemnelle faite en 1776 par feu l'Impératrice-Reine n'a donc rien établi que de conséquent à ses droits & au système constamment maintenu de sa part, & cette déclaration, dont la république paroît faire si peu de cas, pour ne rien dire de plus, étoit sans doute déjà un acte formel & renouvelé de revendication, il suffisoit pour éclairer la république, & il auroit suffi aussi à l'intention, si on l'avoit eue, d'agir en termes d'égards & de justice vis-à-vis de S. M., & de ménager sa bienveillance.

Si les officiers civils, chargés de l'ordre de maintenir la souveraineté de S. M. & d'opérer, en conformité de ses ordonnances, ont revendiqué les forts dont il s'agit, ils n'ont rien fait que de conforme aux droits de l'Empereur, & ils n'ont point commis d'agression en se concentrant dans les termes de son territoire & de sa souveraineté, fixés par la seule démarcation que S. M., à l'exemple de son auguste Mere, reconnoisse & puisse reconnoître; & l'Empereur ne sauroit présumer que la modération dont on a usé de ce côté-ci, & dont l'Impératrice a donné, sur l'événement de 1775, une marque signalée, admise de l'Europe entière, puisse devenir un

bre ordonna qu'il lui fût remis copies des négociations récentes entre la trésorerie & cette compagnie. M^r. Fox présenta à la chambre le bill, passé aux communes, afin de nommer 15 commissaires pour avoir la direction des affaires de la compagnie des Indes, lequel fut lu la première fois. Le lord Thurlow, lord Temple, & divers autres pairs se soulevèrent vivement contre ce bill, alléguant qu'il portoit un coup mortel à la compagnie & une atteinte manifeste à tous les droits & privilèges de la nation. Le duc de Portland & d'autres pairs ministériels vérifièrent la nécessité de réformer les affaires de la compagnie & soutinrent que ce bill dans son principe & dans ses effets n'étoit destiné qu'à procurer cette réforme. La deuxième lecture fut indiquée au 15. On présenta à la chambre un mémoire de la compagnie des Indes, priant d'être admise à plaider contre ce bill, ce qui lui fut accordé à la deuxième lecture.

Les affaires d'Irlande prennent une tournure très-alarmante pour le repos intérieur de ce pays-là. Le samedi 29 Novembre, la grande convention nationale aiant adopté les résolutions prises par les corps volontaires, relativement à la réforme du parlement, Mrs. Flood & Brownlow ont présenté en conséquence un bill tendant à effectuer cette réforme; mais le parti du sieur Grattan, ou ministériel, s'y étant opposé, a réuni 157 voix contre 77. Le parti victorieux, cherchant à l'instant même à pousser son avantage, a pris sur le champ une résolution qui paroîtra bien hardie,

1. Janvier 1784.

63

dse, elle est conçue en ces termes: *Qu'il est actuellement devenu indispensablement nécessaire de soutenir les droits & privilèges du parlement contre tout empiètement quelconque.*

F R A N C E.

VERSAILLES (le 15 Décembre.) Le Roi a été indisposé, la semaine dernière, d'une courbature que les fatigues de la chasse lui avoient causée.

Mademoiselle est morte ici, le 5 de ce mois, à 9 heures & demie du soir, âgée de 7 ans & trois mois, des suites de l'inoculation (a), pratique qui a déjà été si funeste à tant de princes & princesses (b); & dont les effets rappellent naturellement ce mot de Cicéron : *Quid est aliud gigantum more pugnare cum diis, quàm naturæ repugnare ?*

— Le corps de cette princesse a été transféré, le lendemain matin, au palais de Trianon, d'où il a été porté le lundi 8, à l'abbaye de St. Denis, pour y être inhumé. En

(a) On a dit que la sœur de cette princesse étoit aussi morte de l'inoculation *, mais comme elle étoit fort jeune, & qu'alors la situation de *Mademoiselle* étoit déjà très-critique, il est à croire qu'on aura confondu les deux maladies.

* 15. Juillet
1783 p. 477.

(b) Voyez, en suivant la citation retrograde des différens journaux, la mort du prince Octavius d'Angleterre, d'un Archiduc de Florence, d'une Infante de Naples, d'une princesse de Gloucester &c. &c, tous immolés à l'inoculation. 1 Juillet 1783. p. 381 &c.

conséquence de la mort de cette princesse , la cour a pris hier le deuil pour 21 jours. — Le 7, le vicomte de Vergennes a prêté serment entre les mains du Roi, pour la charge de capitaine-colonel des gardes de la porte de Sa Majesté.

PARIS (le 17 Décembre.) Il paroît un arrêt du conseil d'état du Roi, portant révocation de ceux des 27 & 30 Septembre dernier, concernant la caisse d'escompte. Les administrateurs aiant représenté que par l'attention suivie qu'ils ont eu de faire concourir dans une juste proportion l'extinction successive des billets de la caisse, avec les secours non interrompus qu'ils ont donnés au commerce & aux particuliers, ils se sont mis en état de reprendre leurs paiemens à bureau ouvert, ce qui a déjà eu lieu depuis quelques jours: Que d'ailleurs les examens rigoureux, mais sages, qu'ont fait les députés des actionnaires de la conduite de l'administration, ont rassuré le public & fait connoître la situation solide de leur établissement; & qu'il ne leur restoit en conséquence qu'à supplier le Roi d'accorder à leurs instances la révocation entière & absolue des arrêts du conseil des 27 & 30 Septembre, & de lui donner toute la publicité nécessaire pour effacer les traces de cet événement malheureux. Sa Majesté, après s'être fait rendre compte de la situation de la dite caisse, & avoir reconnu qu'il n'y avoit plus aucun sujet d'inquiétude sur l'exacritude des paiemens, que le nombre des billets en circulation

1. Janvier 1784.

65

tion est infiniment diminué ; & les fonds destinés à leur acquittement fort augmentés , a ordonné la révocation desdits arrêts.

Le procès de M^r. le comte de Grassé suivant de nouveaux ordres , fixe en ce moment l'attention de la cour martiale. M^r. le maréchal de Castries a prouvé , dit-on , au conseil d'Etat la nécessité de poursuivre cette affaire , d'absoudre ou de punir les accusés , les raisons du ministre sont , à ce qu'on ajoute : que s'il n'y avoit pas de jugement définitif ; sur le combat & la défection du 12 Avril , si toutes les parties étoient renvoyées , faute de motifs constatés , pour les innocenter ou punir ; cet état d'incertitude auquel ils seroient délaissés , offriroit aux officiers infubordonnés de M^r. le bailli de Suffren , des subterfuges propres à les dérober à l'aveu de leur désobéissance ; & par une suite de leur retour , à l'infliction des peines , que la nature de leurs délits doit , à ce qu'on prétend , rendre inévitables.

Réponse de Mr. de Catonne à Mr. de Nicolai.

Monsieur,

Je ne cacherai pas sous le voile d'une modestie affectée , le plaisir que me causent les témoignages de bonne opinion & d'estime dont vous venez de m'honorer , au nom de l'auguste compagnie que vous présidez si dignement ; en même tems qu'ils excitent toute ma sensibilité , ils me retracent toutes mes obligations. Votre éloquence a jeté des fleurs sur l'entrée de la carrière épineuse où je suis appelé , & votre sagesse m'en a découvert l'immense étendue : si le premier de mes devoirs est de les bien connoître , le second est de n'en pas être trop effrayé ; & ce n'est

I. Part.

R

plus le moment de calculer mes forces, lorsque c'est celui de les employer toutes à l'importante fonction dont je suis chargé ; je viens, Monsieur, d'en faire le serment entre vos mains, & ce n'est point une vaine formalité. Je dépose dans le sein d'un tribunal respectable associé à mes travaux, l'engagement solennel de me dévouer tout entier à la chose publique, de n'avoir qu'elle en vue, de n'épargner, ni peines, ni sacrifices quelconques pour la servir. Je proteste aux yeux de toute la nation qu'aucun genre de distraction ne m'en détournera, qu'aucun aspect de dissimulation ne me rebutera, qu'aucun ménagement pusillanime ne m'arrêtera, qu'aucune considération particulière ne m'empêchera, d'aller droit au bien par les moyens que je croirai les plus efficaces. On a, sans doute, à désirer en moi plus de talens & de lumières ; mais certes, on n'aura jamais à me reprocher de manquer de volonté, d'activité & de nerf. J'arrive dans un moment difficile, on ne peut le dissimuler : mais que les ressources sont grandes dans ce superbe empire ! La plus précieuse de toutes, la plus chère à la nation, & la plus capable de m'inspirer la confiance, est dans le cœur d'un Monarque vertueux, avec qui l'on peut tout le bien que l'on doit vouloir ; & à qui l'on est toujours sûr de plaire en lui présentant les moyens de l'effectuer. Il aime la vérité, je ne la lui déguiserai jamais. Il est essentiellement juste, on ne me verra point violer la sainte obligation que cette qualité, vraiment royale, prescrit à tous ceux qui approchent du trône. Il veut l'ordre & l'économie ; la situation des affaires m'en fait une loi trop impérieuse pour qu'elle ne soit pas la base de ma conduite. Il est scrupuleusement fidèle, à sa parole ; j'ai déjà eu une occasion de lui dire, & je lui dirai dans toutes, que rien ne peut le mettre dans le cas d'y manquer, & qu'il n'y auroit qu'une ignorance coupable qui pût en supposer la nécessité. Il chérit tendrement ses peuples, & n'aspire qu'à leur soulagement. Comment ne serois-je point enflammé du désir de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour qu'enfin ses vœux bienfaisantes

soient remplies. Il est impossible d'avoir une autre intention dans la place que j'occupe, & ce n'est pas un mérite; mais ce sera pour moi le plus parfait bonheur, je le sens vivement, si aussi-tôt, après avoir franchi l'espace laborieux qu'il faut employer à l'acquiescement des deues de la guerre, je puis parvenir à l'exécution d'un plan d'amélioration générale qui, fondé sur la constitution même de la monarchie, en embrasse toutes les parties sans en ébranler aucune, régénere les ressources plutôt que de les pressurer, éloigne à jamais l'idée de ces remèdes empiriques & violens, dont il ne faut pas même rappeler le souvenir, & fasse trouver le vrai secret d'alléger les impôts, dans l'égalité proportionnelle de leur répartition, ainsi que dans la simplification de leur recouvrement: ce sont là mes espérances, mes résolutions, mes desirs les plus ardens. Ils sollicitent, ils exigent même, j'ose le dire, le concours unanime, non-seulement de la magistrature, dont la bienveillance est acquise à quiconque travaille à la félicité publique, mais aussi de tout citoyen sur qui le sentiment patriotique a quelque empire. Oui, j'ai droit de l'invoquer aujourd'hui pour moi-même, ce sentiment si puissant sur les François. Je demande qu'on ne considère en moi qu'une personne liée indissolublement au bien de l'Etat, aussi longtems que le Roi daignera m'honorer de sa confiance; & qu'on reconnoisse qu'à ce titre je puis attendre de l'intérêt commun, qu'on favorise mes efforts, qu'on encourage mon zèle, qu'on ait confiance dans mes paroles, en un mot, que tout conspire au succès de mon travail. Vous en donnez en ce moment, Monsieur, un exemple qui me flatte autant qu'il m'anime; & je vois avec une satisfaction inexprimable, qu'il ne m'est pas plus permis de douter des vœux de la chambre, que de négliger rien pour mériter ses suffrages.

Les religieux Bénédictins de l'Ordre de St. Maur continuent leurs contestations au sujet de la tenue du dernier chapitre. Le conseil

ayant accepté la proposition de décider sur les différens de ces moines, cette acception sert d'aliment & de prétexte aux divers sentimens qui les divisent. On fait que le parlement avoit fait des remontrances contre la tenue du nouveau chapitre général, prévoyant sans doute qu'il ne feroit qu'enhardir quelques esprits inquiets à tenter des innovations; mais Sa Majesté ayant promis de prévenir toutes les mauvaises conséquences que cette affaire pourroit avoir, il ne faut pas douter que la sagesse du Monarque ne les prévienne ou ne les arrête en effet. En attendant on a été charmé de trouver dans les remontrances du parlement dont quelques copies ont pénétré dans le public de nouvelles preuves du bon accord qui regne entre le clergé & la magistrature, & un rapport parfait de principes, qui promet une union solide & permanente.

Une lettre de Bordeaux porte, que le 17 de Novembre, il s'y est déclaré trois banqueroutes; l'une de trois millions, faite par un négociant juif nommé George, & les deux autres, montant la première à 500 & la seconde à 600 mille livres. Les noms de ces derniers faillis n'y sont point inférés. Cette même lettre ajoute : " Nos plus fortes
 „ maisons viennent d'être obligées de fermer
 „ leurs caiffes. La nouvelle qui nous avoit
 „ annoncé une prolongation de guerre, au
 „ moins jusqu'en 1785, nous a induits en
 „ erreur. Nous avons mal spéculé. — Au-
 „ jourd'hui, aiant acheté à tout prix, pour
 „ 25 millions de diverses marchandises, il se

„ trouve que cette place est arriérée de 34
 „ millions pour être au pair de ses paiemens;
 „ cette calamité seroit beaucoup moindre si
 „ toutes les villes maritimes n'avoient pas des
 „ privileges exclusifs, &c.

La situation de l'Europe au déclin de ce siècle est telle, à l'œil du politique attentif, que l'histoire n'en présente aucune qui soit aussi réellement intéressante. La partie occidentale qui vient de quitter les armes, semble étonnée de n'avoir pas recueilli des fruits plus réels d'une guerre qui avoit été entreprise pour agrandir son commerce maritime, & dont l'effet a été au contraire de le diminuer, soit en le faisant refluer dans les Etats qui ont été neutres en Europe, soit en se créant des rivaux inconnus jusqu'ici dans la partie septentrionale du nouveau monde; ces rivaux sont d'autant plus redoutables, que l'expérience des âges & des nations leur a permis de purger leur constitution des vices qui ont miné toutes les autres, & qui ont amené la faiblesse sur laquelle l'Amérique a fondé son existence, en démembrant le colosse qui tenoit à l'écraser. — Le crédit national, dont tant de Puissances riches se vantoient, a donné naissance à des guerres de luxe, & à la plaie presque incurable des dettes nationales, mais après chaque guerre les gouvernemens ont repompé par des emprunts les sommes dissipées dans les camps & dans les armées. C'est par ce régime constamment suivi en Angleterre, par exemple, que la dette nationale y excède de beaucoup la valeur territoriale du

royaume. On sent combien les ressources de ce genre doivent devenir progressivement plus coûteuses. Cependant les Etats de médiocre étendue & où regne la frugalité, ne pouvant placer les fruits de leur économie sur leur territoire, les répandent chez les nations réputées riches, & qui sont réduites aux emprunts; plusieurs républiques sont dans ce cas. Toute l'Europe s'est adressée à ces républiques pour avoir de l'argent; mais ces ressources ne sont pas intarissables, & l'impôt qui doit représenter l'intérêt de l'emprunt, pèse de toute part sur l'agriculture, l'industrie & le commerce. — Quand on annonçoit, il y a 6 ans, que l'éclat de la Grande-Bretagne cachoit sa véritable situation, & qu'il ne falloit qu'une guerre peu favorable pour détruire l'illusion, on disoit vrai. — Par le spectacle de ces révolutions on est ramené naturellement à la réflexion que le bonheur le plus solide d'un Etat tient à l'abondance de ses productions, & que les productions ne se multiplient qu'à l'aide d'une grande population. Or, pour que la population prospère, il faut un gouvernement doux; peut-il l'être quand il se trouve obéré? concluons qu'une bonne administration intérieure est la source unique de la force & de la richesse des Etats. Eh! qu'importe à Philippe en ses nobles projets, qu'il perde des remparts, s'il garde des sujets, disoit un auteur françois, vraiment pénétré de l'amour de sa patrie? (a)

(a) Peut-on désirer une confirmation plus évidente

1. Janvier 1784.

71

On commence à revenir de la vogue de l'électricité, dont on a cru les attouchemens si salutaires aux épileptiques & paralytiques. Il paroît que les malades, confiés aux soins charitables du sieur Comus, n'ont obtenu qu'une guérison ou plutôt un soulagement momentané. Il est en effet peu probable, qu'on puisse réagir avec une telle force sur la partie nerveuse & spasmodique, qu'elle soit rétablie dans la tranquillité & l'équité de la saine nature.

L'expérience du globe aérostatique par Mrs. Robert & Charles a eu lieu le 1 de ce mois. Un accident qui arriva la nuit précédente par l'inattention d'un ouvrier, pensa devenir funeste au fils de M^r. Coston : cet imprudent plaça un lampion contre un tonneau de gaz qui ayant pris feu, éclata principalement contre ce jeune homme; il en a été quitte pour

évidente de l'illusion des richesses commerçantes *? Si à ces réflexions diverses, si à l'état critique des négocians de France, on joint la détresse de la compagnie hollandoise, de celle d'Angleterre, de la Suede qui avoit cru s'enrichir par le dévouement du commerce de ses voisins (1 Décemb. 1783, p. 529); on ne pourra que bénir les lumières & le zèle des hommes sages, qui nous montrent comme les seules richesses véritables, celles de cette terre paisible & juste, pour me servir de l'expression d'un ancien, qui répand ses bienfaits sans danger & sans bruit:

* Ci-dessus, p. 8.

*Procul discordibus armis
Fundit humo facilem viclum justis.*

à Georg.

quelques brûlures au visage. Mais cette circonstance a renouvelé les craintes que l'on avoit sur les risques qu'il y a de voyager au-dessous d'un globe rempli d'une matière aussi inflammable. Une Dame est venue voilée chez les Mrs. Robert, leur offrir 50 louis s'ils vouloient permettre qu'elle fit un voiage avec l'un d'eux ; ces Mrs. n'ont pas cru devoir céder à ses instances. C'est la femme d'un savant fort connu, qui elle-même a beaucoup de goût pour les sciences. Certainement on ne sauroit pousser plus loin l'enthousiasme pour les découvertes nouvelles, & nous nous attendons que celle-ci aura ses martyrs.

Le 8, il a été déclaré, par M^r. de Calonne, que le Roi accordoit le Cordon noir & une pension de 2000 livres à M^r. Etienne Montgolfier, dont S. M. se propose d'encourager les manufactures de papier; une seconde de 2000 livres à M^r. Charles, & enfin de 1000 livres à Mrs. Pilastre du Rosier & Robert le jeune; M^r. le chevalier d'Arlande a été recommandé, par le Roi lui-même, à M^r. le maréchal de Ségur. Si M^r. Joseph Montgolfier (l'aîné) n'a pas reçu, comme son frere, la marque honorable du Cordon noir, c'est que S. M. lui réserve le brevet d'inspecteur-général des papeteries de France. Ce grade conduit nécessairement au Cordon de St. Michel. Le gouvernement aiant invité l'académie des inscriptions & belles-lettres à donner une devise propre à éterniser la mémoire de la découverte de Mrs. Montgolfier & Charles; cette compagnie savante a arrêté

1. Janvier 1784. 73

d'observer à M^r. le baron de Breteuil, que M^r. Charles n'avoit été qu'imitateur dans son expérience, & que les seuls Montgolfier étoient les deux premiers auteurs de la découverte. Le peuple prend le plus vif intérêt à ces voyageurs aériens. On chante déjà dans les rues des chansons en l'honneur des deux navigateurs ; & comme M^r. Robert est l'un d'eux, on ne manque pas de l'appeller *Robert le Diable*. On vient de faire à ce sujet quatre jolis vers que voici :

Les Anglois, nation trop fiere,
S'arrogent l'empire des mers :
Les François, nation légère,
S'emparent de celui des airs.

M^r. Meunier, lieutenant dans le corps du génie & correspondant de l'académie des sciences, propose de construire un vaisseau de la grandeur d'un navire portant 74 canons : cet édifice fait d'un bois léger & portant au lieu de mâture, un dôme énorme au dessus duquel verra flotter la Banderole royale, aura à chacun de ses côtés 25 rameurs, qui fendront les courans d'air & feront voguer la machine avec une rapidité égale à celle d'un éclair. La construction de cette machine aérienne doit coûter 150 mille livres.

*Copie d'une lettre de Bordeaux datée du 6
Décembre.*

« Le sieur Belleville, directeur du Collège sur les allées du fauxbourg Ferdinand, de Limonadier, devenu soudain physicien prétendu, avoit apporté de Paris des globes aérostatiques dont le plus fort n'avoit pas 3 pieds de dia-
mètre

metre. Il se présente le 3 de ce mois plus de 20 mille personnes assemblées à 4 heures après midi, pour être les spectatrices de son expérience, il se fait apporter avec appareil un alambic sur sa terrasse, tout Bordeaux ouvroit de grands yeux sur cette boursofflure. Une canule communique de l'alambic à l'ouverture du ballon, on s'attend à le voir enfler de gaz inflammable, mais le maladroît Bellevillé avoit jetté de l'eau forte sur de la limaille de fer déjà mêlée à l'huile de vitriol, le ballon se remplit à moitié, on l'abandonne à l'atmosphère, il monte à 12 pieds & va faire explosion à 120 pas aux pieds des spectateurs trompés & effraîés, le gaz étant évaporé & le ballon tombé, le public s'est mis à huer & siffler le mauvais singe de l'expérience du jour; un nouveau globe succède au manquement du premier, mais le moment de le remplir est celui où il éclate dans les mains inhabiles du manipulateur; tout-à-coup l'assemblée païante se montre furieuse, on pousse, renverse & casse plus de mille chaises, les jeunes gens s'élancent sur la terrasse, des particuliers veulent les repouffer avec les débris de ces mêmes chaises, les beautés tremblantes se retirent dans la salle, mais les furieux lancent des pierres qui brisent les vitres; ensuite aiant renversé une palissade en planche, qui formé une espee de jardin sous les fenêtres de la salle du Colisée, ils montent à l'escalade & s'introduisent dans la maison, ils menacent de tout anéantir; le guet à pied paroît la baïonnette au bout du fusil, les séditieux se retirent & rencontrent le guet à cheval prêt à les englober; la phalange révoltée prit alors son parti, bien déterminée à renverser au péril de la vie la cohorte fusillante; le moment de confusion fut celui où l'on présuma qu'il alloit y avoir un horrible carnage. Mais dirigé par la prudence, Mr. Jurat commandant le guet, fit retirer l'escouade dont plusieurs furent grièvement blessés & heureusement nul de tué. Cette scène que la prudence du chef empêcha d'être des plus tragiques, se termina

1. Janvier 1784. 76

par l'apparition de Belleville qui, à genoux sur la terrasse, demanda pardon au public de sa billescée; il fut le lendemain mandé en jurade & puis envoyé en prison. Jamais les Bordelois n'éprouverent de mystification plus complète, & l'auteur de l'esclandre élargi, pourra reprendre ses limonades en abandonnant ses ballons.

NOUVELLES DIVERSES.

Le comte de Manchester dispose tout pour quitter Paris & retourner en Angleterre avec sa famille. — Le comte d'Aranda retourne en Espagne, après avoir reçu une lettre très-amicale du Roi son maître; depuis ce tems on croit prévoir de grands changemens dans ce royaume. — Une lettre de Nagibania *

* *Ville de Hongrie, célèbre par ses mines.*

porte, que le 25 Octobre, on y a ressenti ainsi qu'à Kapis, une secousse précédée d'un fracas terrible, ce phénomène a répandu la consternation parmi les habitans, d'autant plus que personne ne se souvient, qu'on y ait jamais éprouvé le moindre tremblement de terre. — Des lettres de Vienne du 8 Décembre, portent ce qui suit. « Il

» paroîtra vers le 14 de ce mois une comete » qui sera visible jusqu'au 10 Janvier 1784. C'est » la même qui s'est fait voir en 1484 & 1577 (a)».

— La fête de la paix, célébrée à Paris le

(a) J'accepte encore cette épreuve, comme j'ai accepté celle de Mr. Lexel (1 Juin 1781. p. 169). Si effectivement la comete a paru vers le 14 Décembre, & continue à paroître jusqu'au 10 Janvier, si elle a la grandeur, la distance & toutes les allures de celle de 1577; j'acquiesce au syst^{me} du cours périodique des cometes. Mais si c'est encore une fausse prédiction ajoutée à tant d'autres, il est enfin tems de renoncer à une opinion qui ne produit que des

14, ne s'est pas passée sans accident, le nombre des morts déposés à la Morgne est de six, tous victimes de la presse; beaucoup de personnes aiant été emportées dans leurs domiciles, y sont expirées des suites de la suffocation qu'ils ont éprouvée dans la foule, à laquelle il a été impossible de résister. Plusieurs autres en sont encore malades; ce n'est pas la faute de la police mais du public, auquel ces orgies étant adressées, il eut été injuste de repousser aucun citoyen de la foule qui se portoit vers la Greve & la Halle pour jouir du spectacle des illuminations & du feu d'artifice. Cette fête donnée au peuple a coûté une somme prodigieuse au gouvernement. Et la vie qu'il en coûte aux victimes de la foule fit acheter bien chèrement au public un plaisir momentané. — *Extrait d'une lettre écrite de Cambrai le 19 Décembre.* « Ce matin, à 4 heures environ, on a entendu ici un grand bruit semblable à celui de plusieurs coups de canon tirés promptement, mais successivement. Tous les habitans ont été éveillés & saisis d'effroi; un quart d'heure après on a encore entendu du bruit, mais moins fort que le premier. Quelques cheminées ont été renversées, & de grosses masses de pierres des édifices publics sont tombées. Le même mouvement extraordinaire s'est aussi manifesté dans plusieurs villages des environs. »

M O R T S.

S. Exc. le général en chef Feodor-Iwanowitsch-Wadkowskoy, lieutenant-général du régiment des gardes, sénateur &c, est mort à Pétersbourg le 26 du mois d'Octobre.

des chimères. . . Je suppose qu'on ne s'avisera pas de réclamer celle que Mr. Méchain a observée le 26 Novembre. 15 Avril 1782, p. 561.

I. Janvier 1784. 77

Don Miguel Maria de Navia, chevalier de l'Ordre de Calatrava, doyen du conseil & de la chambre, est mort à Madrid le 29 Octobre à l'âge de 80 ans & deux mois, dont il avoit servi plus de 50 ans en différentes charges du gouvernement civil, avec autant de zèle & d'intégrité que de réputation.

Le comte Adam Fr. de Hartig, ministre plénipotentiaire de S. M. I. près des cercles de Souabe & de Franconie, est mort à Ausbourg le 14 Novembre, d'une attaque d'apoplexie.

Mr. le maréchal prince de Croy est décédé le 6 Décembre dans sa terre dont il porte le nom.

Mr. Frédéric-Christian de Plessen, général de cavalerie au service du Dannemarck, chevalier de l'Ordre de Dannebrog, est mort dans la 67e année de son âge, le 25 Novembre à Gundeslerhom en Seeland.

Le docteur Linné qui portoit avec honneur un nom illustre dans les sciences, fils du célèbre Charles Linnæus, professeur de botanique dans l'université d'Upsal, est mort le 1er. Novembre à l'âge de 45 ans.

Lettre de Mr. de Burck, médecin de Courtrai,
à l'auteur du journal.

Vous me permettez, Monsieur, quelques réflexions sur le remède antiapoplectique dont vous faites mention dans le N^o. du 15 Octobre dernier. Il est dit dans la lettre qu'on vous a adressée que le possesseur de ce remède a étudié à fond la matière apoplectique; je ne conçois pas trop ce qu'on entend par là, mais je suppose qu'on veut dire qu'il a acquis une connoissance anatomique de la structure du cerveau humain, une connoissance physiologique de ses fonctions & de son usage, une connoissance distincte & claire de la distribution des nerfs par tout le corps humain &c: si ce supposé est réel, le possesseur du remède ne peut ignorer qu'il y a un nombre de causes d'apoplexie souvent opposées entr'elles, qui conséquemment doivent être com-

battues par des remèdes différens & opposés ; qu'il y a des cas où son remède chaud, actif, irritant ; stimulant devient un vrai poison ; par exemple dans le cas de plethore, d'un trop grand orgasme du sang vers le cerveau ; d'inflammation du cerveau, ou en peu de mois dans le cas d'apoplexie sanguine ; que même dans l'apoplexie sereuse, qui proviendrait d'une lympe épaisse, visqueuse, engorgeant le cerveau, dans laquelle les remèdes stimulans paroissent convenir, un remède aussi irritant que le sien ; ne peut souvent être appliqué, avant que la matiere trop visqueuse soit dissoute & rendue mobile, de crainte que par l'action trop forte de son remède elle ne soit poussée dans les vaisseaux capillaires du cerveau & ne rende ainsi l'apoplexie tout-à coup mortelle ; que si une tumeur comprimant les veines jugulaires étoit la cause d'une apoplexie, ce ne seroit pas par ses gouttes antiapoplectiques, mais en extirpant la dite tumeur qu'il faudroit chercher la cure d'une telle apoplexie ; enfin que son remède, quoiqu'actif, n'est point assez efficace, lorsqu'il s'agit de détruire une cause forte quelquefois même insurmontable, comme par exemple un polype des artères carotides ou vertebrales &c : ce secret, qui à mon avis (sans cependant en avoir fait l'analyse chymique) n'est qu'une teinture d'aloës avec une moindre dose d'esprit de sel ammoniac ; ne peut donc point être considéré comme un remède général contre l'apoplexie.

Je passe maintenant aux cures que votre correspondant vous eût en faveur des gouttes antiapoplectiques. Madame Dufort eut effectivement à la fin d'Août 1781 une attaque d'apoplexie, qui par les premiers remèdes qu'on lui a administrés changea en hémiplégie ou paralysie d'un côté, il n'est donc pas exactement vrai qu'elle fut percluse entièrement de deux jambes & de deux bras, elle n'étoit pas abandonnée des médecins, puisque je lui continuois mes soins avec le plus grand espoir de la rétablir ; lorsque, je ne fais par quel hazard, on a voulu se servir du remède en question, qu'elle continue depuis avec quelque espérance d'amendement étant

1. Janvier 1784.

79

ependant encore très-infirmes, mais depuis au-
tant de tems que n'auroit-on pas pu espérer du
secours d'autres remèdes, sur-tout par exemple
de l'électricité, toute l'Europe retentit de ses
succès dans les maladies de ce genre (a). — On
vous a encore mal informé en disant que Mr.
Saas & moi, avions vu le sieur la Croix, &
par conséquent que nous sommes convenu que son
cas étoit une attaque d'apoplexie; à présent
même je soutiens formellement que ce n'en fut
pas, mais une apparence de défaillance. I. prit
des gouttes antiapoplectiques & s'en trouva bien,
mais est-il étonnant qu'un remède aussi actif ait
occasionné, en excitant les esprits animaux,
quelque bien & même prévenu sur le champ une
prochaine syncope? Et mérite-t-il par-là le nom
de spécifique contre l'apoplexie?

La suite l'ordinaire prochain.

Dans le dernier Journal p. 577. l. 5 de la
note, *Pierre martyr*, lisez *Pierre Martyr*. — P.
609. l. 7, *artillerie*, lisez *mousqueterie*. — P.
608. l. 18, *Lyon*, lisez *Lion*. — P. 610. l.
20 (une secousse de la table typographique a
déplacé les mots de cette période, il faut
lire:) *sont pareillement prêtes à nommer de leur
côté des commissaires pour travailler, sans pré-
judice*

(a) L'auteur se trompe ici en donnant trop
de confiance à ces bruits répandus dans toute
l'Europe. Ces cures électriques que Comus
vient d'exalter, jusqu'aux nues, n'existent
que dans son imagination & celle de quelques-
uns de ses malades. La gazette de France
vient de contredire tout ce qu'il a débité
là-dessus. Voyez également les gazettes de
Bruxelles 11 Decemb. de Cologne 12 Decemb.
1783. J'ai déjà parlé assez amplement de ces
cures, & j'en parlerai encore au premier jour,
en rendant compte de l'extravagant ouvrage
du sieur le Dru, autrement *Comus*.

justice des traités subsistans, avec les commissaires qui pourront être nommés du côté de S. M. I., à régler ces &c. — P. 637. note (a) P. 12, retranchez cette parenthèse. — P. 641. l. 37, placez, lisez placée. — P. 642. l. 9, ôtez le point après *liberali*. — Dans la table, lisez Réponse à Don Chaudon.

 TABLE.

TURQUIE.	(Constantinople	53
	(Alger.	33
RUSSIE.	(Pétersbourg.	37
POLOGNE.	(Varsovie.	38
ESPAGNE.	(Madrid.	41
PORTUGAL.	(Lisbonne.	42
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	43
ITALIE.	{ Rome.	44
	{ Gènes.	45
	{ Carrare.	45
ALLEMAGNE.	(Vienne.	46
	(Gratz.	48
PAYS-BAS.	{ Amsterdam.	52
	{ La Haye.	52
	{ Bruzelles.	60
ANGLETERRE.	(Londres.	61
FRANCE.	{ Versailles.	63
	{ Paris.	64
	Nouvelles diverses.	75
	Morts.	76

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. JANVIER

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers André Chevalier ;
avant Imprimeur de Sa Maj. l'Impé-
ratrice Apostolique.

*Avec privilège
d'approbation*

*Maj. Imp. & Ap-
ostolique-Examinateur.*





JOURNAL
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. JANVIER

1784

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Idee du monde, ou idées générales des choses dont un jeune homme doit être instruit; Par M. A. T. Chevignard de la Pallue; écuyer. Nouvelle édition, enrichie des observations & des expériences les plus récentes. A Paris, chez Moutard; à Liege chez Lemarié. 1783 2. vol. 6 liv. rel.

ON dit quelques fois qu'il est difficile de se faire une idée de ce monde; ce qu'on entend sans doute du monde morale & civil, de ses tortuosités, de ses illusions, & de ses

insultans prestiges (a) ; mais on peut en dire autant du monde physique , & ce n'est certainement pas une petite tâche dont s'est chargé M^r. de la Pallue en s'engageant de nous en donner une *idée*. Le moien de la prendre juste & vraie au milieu des absurdités & des contradictions des hommes les plus célèbres qui ont entrepris de la tracer ? Cependant il faut avouer que pour y réussir il n'a pas enfilé la route la plus mauvaise. Le courage de contredire les opinions qui n'ont pour garans que des noms fameux & une vogue machinale , l'auroit conduit à son but, s'il ne s'étoit pas démenti dans le cours de discussions si variées & si pénibles. Que de sagesse

(a) Si nous connoissons le monde, si nous possédons par conviction & par sentiment la fausseté & la brièveté de ses jouissances ; je crois en vérité qu'il nous viendrait des ailes pour le quitter & pour nous élever au dessus de sa lamentable surface. Je crois que l'énergie de notre nature , essentiellement avide du bonheur , se déploiant par des efforts nouveaux & singuliers , produiroit ces excrescences légères & mobiles qu'un homme à vive imagination sentoit croître sur ses bras & ses mains :

*Jam jam residunt cruribus asperæ
 Rellæ & album mutor, in alitem,
 Supernè : nascunturque leves
 Per digitos humerosque plumæ.*

*Jam Dædalæo octior Icaro
 Visam gementis littora Bosphori,
 Syrtisque getulas canorns
 Alæ, Hyberboreosque campos.*

H. I. 2. ode 20.

& de prudente réserve dans cet endroit de
 la préface. " N'abusons pas des connoissances
 " qui se présentent à notre esprit, & craignons
 " d'être trompés par l'éclat d'une imagina-
 " tion trop vive. Un génie actif, & qui fai-
 " sit facilement les objets, se laisse volontiers
 " emporter par la sublimité de ses idées; il
 " veut s'élever au dessus de l'intelligence hu-
 " maine: il ne voit plus rien de certain: il
 " s'égaré. De tels esprits sont dangereux dans
 " la société. Ils sont admirés & applaudis;
 " on est ébloui par leur brillant; leurs paro-
 " les & leurs écrits sont des oracles; on se
 " laisse conduire par ces guides téméraires;
 " & l'on se trouve dans un labyrinthe d'i-
 " dées, où la raison nous abandonne. Des
 " conjectures trop hasardées nous jettent dans
 " l'incertitude; & la jeunesse, trop vive &
 " trop crédule, acquiert par l'habitude une
 " manière de penser dont elle ne retire que
 " de l'ennui & du dégoût: elle végète dans
 " la perplexité & l'indécision. Un esprit trop
 " distillé se subtilise & s'évapore; & le résul-
 " tat des idées trop alambiquées ne donne
 " rien de satisfaisant pour celui qui, par un
 " jugement solide & sans préventions, les
 " apprécie à leur véritable valeur. Défions-nous
 " de notre imagination, modérons son activité,
 " & réglons-en la marche. L'esprit est prompt;
 " mais il est borné. Ce qui est trop loin &
 " trop près de nous, nous sera toujours in-
 " connu. La sublimité & l'intimité des con-
 " noissances sont réservées à Dieu. Il est le
 " principe d'où partent tous les effets qui ar-

„ rivent dans l'univers, & il est la fin de
 „ toutes choses. Ne nous flattons pas qu'au-
 „ cune créature puisse approcher de la per-
 „ fection du Créateur. L'un & l'autre ont
 „ un rapport immédiat; mais la différence
 „ entre eux est immense. „

L'excellent tableau des auteurs & écrits mo-
 dernes que M^r. de la P. trace dans le passage sui-
 vant ! “ Il est encore une espece de gens qui ,
 „ nés avec de la sagacité & de la mémoire ,
 „ acquierent , par une lecture rapide & des
 „ conversations momentanées , la théorie &
 „ comme la clef des sciences : mais la légé-
 „ reté de leur esprit les empêche de pousser
 „ plus loin ces connoissances; & ils ressentent
 „ de l'éloignement pour approfondir. Ce sont
 „ ceux qu'on appelle *demi-savans*. Ces per-
 „ sonnes , flattées du suffrage du grand nom-
 „ bre de gens peu instruits qui les écoutent
 „ avec admiration , parlent beaucoup , & ci-
 „ tent très-souvent. Mais comme elles n'ont
 „ qu'une teinture superficielle de ce qu'elles
 „ croient savoir , elles finissent toujours par
 „ fatiguer les savans & ennuyer les ignorans.
 „ Méfions-nous d'une telle science , qui n'est
 „ que trop commune dans le siecle où nous
 „ sommes : elle n'est bonne à rien. Appli-
 „ quons-nous par une étude suivie , aux ob-
 „ jets auxquels nous porte notre inclination.
 „ Que l'étude & le travail nous éclairent
 „ dans le cours de la vie , & nous procu-
 „ rent des ressources pour notre bonheur &
 „ l'utilité de nos concitoyens. Il est bien
 „ vrai que plus on apprend , plus on voit
 „ qu'on ignore de choses. Il est tant de

Agréable
 & ingénue
 division du
 P. Castell ,
 1. Novemb.
 1780. p. 339.

15. Janvier 1784. 85

„ causes dans la nature qui sont au-delà de
„ la portée de l'esprit humain ! Nous ne pou-
„ vons étendre nos connoissances que jus-
„ qu'à certaines limites ; & l'intelligence de
„ l'homme semble bornée à ce qui lui est
„ nécessaire & utile. „

Les modernes créateurs de mondes ne trou-
veront guere leur compte dans ce que l'au-
teur dit de la Genese , du simple & magnifique
récit que Moyse nous fait de la création , &
dans l'idée qu'il nous donne du sublime & im-
portant exorde des Ecritures saintes. “ Le récit
„ de Moyse me paroît simple, suivi, & facile
„ à expliquer. Cette histoire est la plus belle
„ & la plus intéressante pour tous les hommes ;
„ & si personne n'en a encore donné aucune
„ explication satisfaisante, c'est que les uns,
„ ne reconnoissant aucun principe, & croiant
„ même voir dans ce récit simple & naïf
„ des absurdités & des contradictions, se sont
„ laissé emporter par le feu de leur imagina-
„ tion, qui les conduisant au-delà de la sphere
„ de leur esprit, leur a offert des chimeres
„ & des idées fantastiques destituées de toute
„ vraisemblance. Les autres s'écartant trop
„ de la lettre, y ont vu des figures & du
„ mystique où il n'y en a point, & en ont
„ donné des interprétations forcées & incon-
„ cevables. Tous ont arrangé la fabrique du
„ monde & de l'univers, chacun suivant sa
„ maniere de voir & d'imaginer ; & la créa-
„ tion est devenue une énigme, que les ex-
„ plications n'ont rendue que plus obscure.
„ Heureusement le texte est toujours le mê-
„ me. Moyse, considéré comme un historien

22 ordinaire, est le guide le plus éclairé & le
 22 plus sûr que nous puissions suivre. Il a l'a-
 22 vantage d'être le plus ancien des écrivains.
 22 Ses premières années touchoient aux der-
 22 nières d'Abraham, dont la naissance suivit
 22 de près la mort de Noë, qui avoit vécu
 22 avec les contemporains du premier homme. „
 22 Le portrait seul que l'auteur fait des faux
 22 philosophes qui par des systèmes absurdes es-
 22 saient de se tranquilliser dans l'usage du crime,
 22 seroit suffisant pour les convertir & les guérir,
 22 si cette maladie admettoit des remèdes. “ Je
 22 ne parle d'aucune religion. Mais tout hom-
 22 me sensé doit voir avec satisfaction, par
 22 les seuls exposés que je fais sur l'astronomie
 22 & la physique, combien est absurde l'idée
 22 de ceux qui se faisant illusion, ne recon-
 22 noissent point Dieu. Cette idée, revoltante
 22 pour toute personne instruite & qui a le
 22 jugement sain, ne vient que de l'ignorance
 22 & du défaut des connoissances, ou d'une
 22 habitude vicieuse, qui fait desirer aux Athées
 22 l'impunité de leur conduite, préférant une
 22 satiété continuelle de plaisirs à une jouis-
 22 sance modérée, & une destruction totale à
 22 un état plus heureux, dont l'espérance est
 22 cependant le seul motif capable de conso-
 22 ler l'homme dans les peines & les chagrins
 22 qu'il éprouve en cette vie. Ces gens,
 22 avec une imagination toujours errante &
 22 vagabonde, absorbés dans l'illusion du pré-
 22 sent, qui s'échappe avec rapidité, vivent
 22 dans une indécision continuelle; & au mi-
 22 lieu de leurs jouissances, ils éprouvent l'en-

15. Janvier 1784. 87

„ nui, le dégoût, & toutes les peines de
„ l'humanité. Leur carrière s'acheve: le corps
„ s'affaïsse: l'esprit s'affoiblit: tout change à
„ leurs yeux; & ils ne finissent jamais sans
„ être troublés par les remords qu'excite en
„ eux l'ame ou la conscience, en leur repré-
„ sentant l'idée d'un Créateur qui doit nous
„ juger, suivant les loix qu'il a gravées dans
„ le cœur de tous les hommes. „

Il se trouve dans les *Eclairciffemens sur la création* une réflexion très-juste sur le néant & l'être: elle sert, par maniere d'exemple, à donner de l'un & de l'autre une idée aussi vraie que noble & grande. “ Cet Etre
„ suprême, en créant des corps, n'a pas aboli
„ le néant; mais il y a placé ses créations,
„ Au-delà de ces globes & entre eux, est
„ un vuide absolu de matieres. „

Si la partie physique de l'ouvrage présente quelques opinions singulieres, il ne faut pas les juger d'abord avec trop de sévérité, & sur-tout ne pas les condamner précisément à raison de leur opposition aux systêmes reçus; car il est prouvé par une très-longue expérience, que la mode & la vogue sont de foibles garans des opinions humaines. Ainsi l'on ne sera pas étonné de voir l'auteur raisonner sur les taches du soleil d'une maniere très-différente de celle de M^r. de la Lande, & ruiner le systême de cet astronome par des réflexions plausibles. “ Les taches que l'on
„ remarque sur le soleil, paroissent avoir un
„ mouvement de révolution d'Orient en Occi-
„ dent. Mais quoique ce mouvement ait

„ été observé avec beaucoup d'exactitude, il
 „ n'est pas nécessaire d'en conclure que le so-
 „ leil tourne sur lui-même. Cette révolution
 „ des taches peut s'expliquer, sans avoir égard
 „ au corps du soleil. Tous les mouvemens
 „ propres des corps célestes se font de l'Oc-
 „ cident vers l'Orient; & il semble que ce
 „ soit la propension générale. Plusieurs astro-
 „ nomes pensent que ces taches sont des
 „ éminences du globe solaire, qui, par le
 „ flux & reflux continuel du feu, se mon-
 „ trent de tems en tems sur la surface de
 „ cet astre. Mais comme le soleil ne doit
 „ point avoir d'éminences, & que rien
 „ ne peut y occasionner un flux & reflux à
 „ l'élément du feu, cette explication ne peut
 „ être adoptée. D'autres imaginent que ce
 „ sont des masses informes qui voguent sur
 „ le feu du soleil, & qui tantôt s'enfoncent
 „ & tantôt reparoissent. Mais quelle pourroit
 „ être cette matiere plus légère que le feu,
 „ & dont la pesanteur seroit si variable?
 „ Quelle pourroit être son utilité? D'ailleurs
 „ ne seroit-il pas bien étonnant, que ces
 „ masses ne brûlent point, & paroissent tou-
 „ jours noires & ténébreuses, ou, si elles
 „ se consomment, que le feu du soleil, depuis
 „ qu'il existe, n'ait pas encore consumé tou-
 „ tes les matieres propres à les former? „ (a)
 Les réflexions que fait l'auteur sur le dé-
 luge,

(a) Autres remarques sur le même sujet, 13
Fév. 1779, p. 249.

15. Janvier 1784.

89

luge , ne font pas moins contraires à celles qu'un des premiers génies de la France est parvenu à accréditer ; mais le lecteur impartial ne les accueillera qu'avec plus d'empressement , en leur trouvant avec la justesse qui fait le mérite essentiel de toute observation , cette fermeté de raison qui fait s'élever en faveur du vrai contre le préjugé d'autorité & de nom. " Accoutumés à ne voir que ce
" qui se passe sous nos yeux , nous ne pou-
" vons nous faire une idée de la force pro-
" digieuse des courans & des eaux rassemblées
" autour de la surface de la terre , capables
" de déplacer , de pousser & d'élever des
" masses énormes ; & les effets que nous voyons
" ne peuvent servir de comparaison (a). Les
" bouleversemens & les ravages affreux que
" causent les inondations subites , sur-tout
" dans les pais montagneux , produisent sou-
" vent en peu d'heures des changemens con-
" sidérables. La mer agitée , & même simple-
" ment le flux & reflux , nous font voir quel-
" ques fois des effets encore plus violens.
" Quelle prodigieuse différence entre ces for-
" ces locales & particulières , & celle d'un
" volume d'eau qui couvre entierement la
" terre ? Les forces étant réunies & infini-
ment

(a) L'auteur se trompe. Un simple tourbillon suffit pour nous donner une idée de ce qu'a pu faire le déluge. Voyez un passage remarquable du card. Bellarmin & de Mr. de Buffon. *Exam. des Ep.* p. 106 ou n. 88 selon les div. édit.

„ ment plus grandes , les effets doivent sur-
 „ passer l'imagination. Si l'on fait attention
 „ à la masse énorme de ces eaux & à leur
 „ hauteur , à la force des courans dans les
 „ vallées , entre les éminences & dans les
 „ montagnes , au commencement & à la fin
 „ du déluge , à la violence du flux & reflux
 „ général , qui , lorsque l'eau couvroit la terre ,
 „ se faisoit des poles à l'équateur & alter-
 „ nativement ; si l'on pense que toute la sur-
 „ face de la terre demeura inondée pendant
 „ 150 jours jusqu'au-dessus des montagnes ,
 „ que les vallées & les plaines furent cou-
 „ vertes pendant un an , que les marées ne
 „ trouvant point d'obstacles , étoient réguli-
 „ res & uniformes , & que toute la masse
 „ des eaux en étoit ébranlée jusqu'au fond ;
 „ on pourra être persuadé que des forces
 „ aussi considérables ont pu opérer , dans ce
 „ court espace de tems , la plupart des effets
 „ que nous voïons , & qu'il n'est pas néces-
 „ faire que les eaux aient séjourné plus long-
 „ tems sur la terre. Il est inutile aussi de sup-
 „ poser que l'axe du globe ait été aupara-
 „ vant différemment incliné. „

Il faut voir dans l'ouvrage même tout ce
 que l'auteur dit de cette fameuse & redouta-
 ble révolution : on y trouve quelques incon-
 séquences (mal universel depuis que les prin-
 cipes sont ébranlés & que la logique passe
 pour une science barbare) ; mais en général ,
 rien n'est plus propre à sapper toutes les creu-
 ses hypothèses que d'oisifs spéculateurs ont
 entrepris de substituer à la mémorable cata-
 strophe

15. Janvier 1784. 91

topie du déluge, reconnue de toutes les nations de l'univers (a), & attestée par tous les traits de la face générale du globe (b). On voit que l'auteur est en général peu prévenu en faveur des hypothèses les plus brillamment écrites, & que ce n'est que dans des momens de distraction, ou d'une bonacité passagere qu'il leur accorde son suffrage. " On a beaucoup
" écrit, dit-il, pour tâcher d'expliquer clai-
" rement la création du monde, les chan-
" gemens arrivés sur le globe terrestre, &
" le déluge. Mais loin de rien éclaircir, tou-
" tes les explications n'ont servi qu'à répandre
" dans l'idée du vulgaire, des doutes &
" de l'incertitude. L'esprit de l'homme est
" naturellement porté au merveilleux. L'un
" nous fait le récit d'une comete, qui, tom-
" bant sur le soleil, le déplace & en sépare
" quelques petites parties, auxquelles elle
" communique un mouvement d'impulsion
" dans le même sens & par un même choc,
" d'où resultent la terre & les autres planetes
" avec leurs satellites, qui sont en fusion pen-
" dant 35 ou 40,000 ans, couvertes d'eau pen-
" dant 20,000 ans, & ne peuvent être habitées
" qu'environ 60,000 ans après leur sortie
" du soleil. Il ajoute que la fin de cette
" belle nature doit arriver dans 93,000 ans,
" notre globe étant alors devenu plus froid
" que la glace. Mais que faisoit avant cet

(a) *Ibid.* p. 100 ou n. 84.

(b) *Ibid.* p. 99 ou 83, & suiv.

„ événement le soleil tout seul, & comment.
 „ a-t-il été produit ? Car on cherche à re-
 „ monter au principe. Un autre dit qu'une
 „ comete aqueuse est venue inonder le globe,
 „ & que la terre a été desséchée en ouvrant
 „ ses abymes, qui ont englouti les eaux :
 „ ce qui a agrandi le diametre du globe sous
 „ l'équateur. Avec du génie & de l'imagi-
 „ nation, on peut inventer mille systêmes
 „ brillans ; & si d'ailleurs on s'est acquis une
 „ réputation bien méritée, on est toujours
 „ applaudi & admiré. Il seroit ridicule de
 „ vouloir réfuter sérieusement de pareilles
 „ conjectures ; & on ne peut que rire de
 „ ces planetes formées d'une partie de la
 „ substance du soleil par le choc d'une co-
 „ mete très-compacte ; de ce monde de verre,
 „ de cette fusion & cette inondation qui du-
 „ rent si longtems ; de ces globes qui devien-
 „ dront plus froids que la glace ; de ces cinq
 „ cents cometes produites par l'explosion d'une
 „ étoile fixe ; de l'origine des volcans que
 „ l'auteur attribue aux substances végétales
 „ entraînées par les eaux dans les fentes du
 „ globe, des montagnes calcaires qu'il forme
 „ des débris des animaux testacés qui peu-
 „ ploient les eaux lorsqu'elles couvroient la
 „ terre, des poles jadis aussi chauds que la
 „ zone torride, & habités alors par des géans
 „ & par les animaux de cette zone, des
 „ différentes especes animales produites par
 „ les diverses combinaisons des molécules or-
 „ ganisées dans les moules déjà créés. On
 „ s'amuse en lisant ces fictions, qui sont

15. Janvier 1784.

93

„ très-bien écrites : mais, pour peu que l'on
„ soit instruit & que l'on ait le jugement
„ sain, il est impossible d'y trouver de la
„ vraisemblance. „

Nous avons eu occasion de citer un passage intéressant sur le prétendu retour des comètes & leur cour périodique * ; en approuvant les observations de l'auteur contre l'opinion que l'autorité & des calculs arbitraires sont parvenus à établir sans aucune preuve satisfaisante ; nous ne prétendons pas adopter le système qu'il établit sur la nature & l'origine de ces corps lumineux, qui occupent depuis si longtems, & si inutilement les astronomes, mais nous le rapporterons pour sa singularité. S'il n'y a pas de raison qui parle démonstrativement en sa faveur, il n'y en a pas non plus qui le combatte d'une manière victorieuse ; & il servira en tout cas à prouver combien une matière où l'on peut imaginer des hypothèses fondamentales absolument contraires aux idées dominantes, est encore obscure & problématique. Après avoir parlé des *aurorés boréales*, & des causes qui, selon l'auteur, les produisent, il continue de la sorte. “ Les comètes paroissent venir de ces
„ feux polaires, qui, retenus dans l'air, s'a-
„ gitent & prennent différentes formes. Ces
„ feux, quittant la région qui les a produits,
„ s'avancent quelques fois dans de moindres
„ latitudes, & toujours dans le haut de l'at-
„ mosphere. Ils s'unissent en un moment,
„ & nous paroissent alors un corps brillant.
„ Le mouvement qu'on leur voit, & qui

* 1 Août
1783 p. 504.

„ semble faire partie d'une révolution , est
 „ très-irrégulier. Ces feux subtils , dont l'es-
 „ sence est d'être dans une activité & une agi-
 „ tation continuelle , participent aux mouve-
 „ mens de la terre ; & , comme ils sont dans
 „ la haute région de l'atmosphère ; l'action
 „ que ces mouvemens leur donnent , est
 „ d'autant plus vive , qu'ils se trouvent plus
 „ directement exposés sous la présence du
 „ soleil. Ce feu tend alors à se dissiper ; &
 „ dans l'instant de sa désunion ; il se répand
 „ par une espece de queue ou de chevelure
 „ déliée , qui disparoit peu-à-peu avec le corps
 „ de la comete. Il peut même se dissiper sans
 „ queue ni chevelure apparentes ; soit qu'il
 „ n'en ait pas ; soit qu'étant trop élevé ; on
 „ ne puisse les appercevoir. Ces phénomènes
 „ ne peuvent durer qu'un certain tems , à
 „ cause de l'activité du feu qui s'agit & tend
 „ à se réunir à nous par le mouvement jour-
 „ nalier de la terre. Lorsque ces feux se trou-
 „ vent interposés entre le soleil & nous , cet
 „ astre nous paroît d'un rouge très-vif , sui-
 „ vant l'épaisseur de la comete. Les cometes
 „ ne s'apperçoivent jamais que lorsqu'elles sont
 „ dans leur état de perfection , parce qu'elles
 „ se forment en un instant. Leur couleur
 „ est plus ou moins vive : les unes ont paru
 „ blanches , les autres jaunâtres. „

„ Les plus illustres astronomes regardent
 „ une somme de probabilités comme équiva-
 „ lente à une démonstration complete. Mais
 „ il y a encore souvent très-loin d'une chose
 „ probable à une chose vraie ; & les cometes
 „ déconcerteront

15. Janvier 1784. 95

„ déconcertent toujours les observateurs ;
„ qui les regardent comme des corps cé-
„ lestes. L'état des comètes est très- varia-
„ ble. Elles paroissent tout-à-coup, & dispa-
„ roissent souvent subitement, & presque aus-
„ si-tôt dans les lunettes qu'à la vue simple ;
„ quoiqu'e cependant les lunettes devroient
„ en conserver l'aspect beaucoup plus long-
„ tems. Leur figure n'est pas terminée régu-
„ lierement en rond ; quoiqu'elles paroissent
„ telles à la vue ; & on voit au milieu une
„ espece de noiau plus lumineux que le reste,
„ mais qui ne garde pas longtems la même
„ forme & la même grosseur. Le télescope
„ les représente comme un nuage informe.
„ Toutes ces considérations nous donnent
„ lieu de croire que les comètes ne peuvent
„ être des corps celestes, & que ce ne sont que
„ des météores de feu, qui s'élevent & se
„ rassemblent à différentes hauteurs dans no-
„ tre atmosphère. „

La maniere dont l'auteur parle du rapport
des orages avec le son des cloches, n'est pas
celle que de faux sçavans ont crû être la plus
conforme à la physique, elle s'accorde parfaite-
ment avec ce que les gens sages ont tou-
jours pensé sur ce sujet *. En prenant les
précautions convenables, il n'y a dans la
coutume de sonner les cloches en tems d'o-
rage, rien que de raisonnable & d'utile. " L'ef-
„ fet des cloches que l'on sonne, est de don-
„ ner à l'air voisin une vibration continuelle.
„ Cette vibration dérange le cours des exha-
„ laisons, & peut préserver le clocher. Mais

II. Part.

* 15 Juin.
1781 p. 417.

& importantes vérités, mais foiblement écrites, d'une maniere inconsistante & quelques fois contradictoire; effet naturel de l'esprit de compilation, qui fait toute la logique & l'érudition de tant de savans modernes. La distinction de l'ame & du corps, la supériorité du principe qui nous anime, & son indépendance de la matiere, sont parfaitement établis à la p. 370 du second volume; cependant un critique sévère trouvera bien des choses qui lui paroîtront mériter un examen. " Dans
 „ les uns, dit l'auteur, les passions sont plus
 „ fortes, le tempérament domine trop & gêne
 „ les facultés spirituelles... Si l'effervescence
 „ est trop considérable, l'ame se resserre,
 „ pour ainsi dire, & se contente de remon-
 „ trer à l'homme son devoir, par quelques
 „ retours sur lui-même, & par les remords
 „ intérieurs qu'on appelle *la conscience*, &
 „ cette substance divine ne manque jamais
 „ de nous remettre sous les yeux le rapport
 „ immédiat que nous avons avec le Créa-
 „ teur „. On voit que dans les grandes tenta-
 tions l'auteur réduit la liberté de l'ame à une espece de protestation. Il est vrai qu'abandonnée à elle-même elle ne peut rien de plus. Mais peut-elle être réduite à cet état de foiblesse & d'abandon dans des Chrétiens? Les théologiens semblent en convenir dans les *motus primo primi*, où elle ne produit qu'une douleur tardive & se laisse entierement prévenir par l'impulsion physique; ils conviennent encore que la véhémence des passions diminue beaucoup son pouvoir, mais à quel point le perd-t-elle? à quel point un Dieu sage

15. Janvier 1785. 99

& juste peut-il permettre qu'elle le perde?...
En mettant de côté & hors de toute contestation ce que l'Eglise a décidé contre les dernières erreurs, le Chrétien humble & prudent ne s'empressera pas de rien prononcer sur ce sujet; le Païen même condamneroit sa témérité : *Sicut æquum est homini de potestate deorum, timidè ac pauca dicamus.* Cic. pro lege Man.

Empfindungen über das Denkmal 1c. *Sensations que le monument élevé à Pierre I par Catherine II a produites dans l'ame de Mr. Jean Sinner *, professeur ordinaire de Phistoire générale, dans l'université royale de Passau. A Vienne, chez Kurzbeck. 1783.*

Q U'y a t-il de plus propre à faire naître des *sensations* vives & profondes, que le souvenir des hommes illustres, que le tableau de leurs vertus & de leurs grandes actions? On ne peut donc s'étonner que M^r. Sinner ait éprouvé des *sensations* à l'aspect ou bien à la représentation du monument que l'Impératrice Catherine a consacré à la

* Que ceux qui m'accuseront d'avoir mal traduit, fassent mieux, je ne m'y oppose pas, qu'ils rendent l'allemand par, *sensations* ou même par, *sentimens sur le monument par Jean &c.* je ne les critiquerai point, mais ils prendront sur eux de se faire comprendre.

mémoire d'un de ses plus illustres prédéces-
sours. Ce monument dessiné dans une jolie
vignette qui est à tête des *Sensations* de M^r.
Sinner, est plein d'action & de vie ; on y
voit Pierre à cheval gravir un roc énorme &
escarpé, symbole des obstacles & des con-
tradictions diverses qu'il a rencontrées dans
l'exécution de ses projets. Mais de savoir si
les *sensations* de M^r. S. n'ont pas passé la me-
sure d'un enthousiasme raisonnable, si elles se
sont tenues dans ce milieu heureux d'où le dé-
faut & l'excès se tiennent à une distance
égale, c'est une affaire toute différente, dont
je ne crois pas devoir m'occuper. On me
permettra de renvoyer à l'article PIERRE LE
GRAND du nouveau *Dictionnaire historique*,
où je crois avoir rendu justice à ce héros
sans avoir manqué d'égards aux objets aux-
quels j'en devois. Aux passages de deux au-
teurs connus que j'y ai transcrits, j'ajouterai
le suivant qui est d'un homme beaucoup plus
célèbre. " Il est pour les nations comme pour
" les hommes un tems de maturité qu'il faut
" attendre avant de les soumettre à des loix ;
" mais la maturité d'un peuple n'est pas tou-
" jours facile à connoître, & si on la pré-
" vient, l'ouvrage est manqué. Tel peuple
" est disciplinable en naissant, tel autre ne
" l'est pas au bout de dix siècles. Les
" Russes ne seront jamais policés, parce
" qu'ils l'ont été trop tôt. Pierre avoit le
" génie imitatif ; il n'avoit pas le vrai génie,
" celui qui crée & fait tout de rien. Quel-
" ques-unes des choses qu'il fit étoient bien,
" la plupart étoient déplacées. Il a vu que

Contrat
social de J.
J. Rousseau
l. 2. chap.
VIII.

15. Janvier 1784.

101

„ son peuple étoit barbare, il n'a point vu
„ qu'il n'étoit pas mûr pour la police; il n'a
„ voulu civiliser quand il ne falloit que l'ag-
„ guerir. Il a d'abord voulu faire des Alle-
„ mands, des Anglois, quand il falloit com-
„ mencer par faire des Russes; il a empê-
„ ché ses sujets de jamais devenir ce qu'ils
„ pourroient être, en leur persuadant qu'ils
„ étoient ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi
„ qu'un précepteur françois forme son élève
„ pour briller un moment dans son enfance,
„ & puis n'être jamais rien. L'empire de
„ Russie voudra subjuguier l'Europe & sera
„ subjugué lui-même. Les Tartares ses sujets
„ ou ses voisins deviendront ses maîtres &
„ les nôtres; cette révolution me paroît infail-
„ lible. Tous les Rois de l'Europe travaillent
„ de concert à l'accélérer. „

Des observations semblables se trouvent dans
les écrits d'un auteur plus moderne qui vit
encore *.

„ Lorsque Pierre I, pour civiliser sa
„ nation, se pressa d'y introduire les goûts,
„ les mœurs, la langue &c. des autres nations;
„ lorsqu'il y répandit les lettres, les beaux-
„ arts, les talens; il fit bien voir qu'il n'a-
„ voit pas un génie créateur. Lorsqu'au lieu
„ de respecter cette noble fermeté, ce cou-
„ rage précieux de quelques-uns de ses su-
„ jets, qui glorieux d'être ce que la nature
„ les avoit faits, s'obstinèrent à vouloir con-
„ server des usages qui tenoient à leur carac-
„ tère national, refusèrent de quitter leur
„ barbe, de changer la forme de leurs anciens
„ vêtemens, de prendre ou fumer du tabac;
„ lors, dis-je, que Pierre I, au lieu de ses-

*. *Reff. sur
l'Eloge de
Voltaire,
ou discours
qui deter-
mine l'opi-
nion que
l'on doit a-
voir de ce
siècle. Par
Mr. de St.
V. Fran-
fort 1780.*

„ peccer cette noble fermeté dans ses sujets
 „ les livra aux insultes, à l'avarie, au sup-
 „ plice, il fit bien connoître qu'il ne con-
 „ noissoit pas ce qui donne de l'élevation,
 „ de la force, de la vigueur à une nation;
 „ il fit bien connoître qu'il ne devoit pas
 „ être le législateur de sa nation. „

Cela me rappelle des réflexions qui me
 paroissent tenir fort étroitement au genre
 de philosophie & de politique contenues dans
 ces deux passages. “ Un peuple civilisé trop

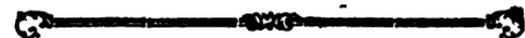
Discours
sur la ques-
tion propo-
sée par l'a-
cadémie des
jeux flo-
raux: si
l'art de la
navigation
a été plus
nuisible
qu'utile,
par Mr.
Carrié de
Lassalle.
Geneve
 1783.

„ tôt ne le fera jamais bien; ce peuple ne
 „ fera jamais original; la servile imitation dé-
 „ gradera son caractère; il sera toujours au des-
 „ sous de lui-même, parce que d'autres peuples
 „ auront voulu l'élever jusqu'à eux. --- “ Un
 „ peuple civilisé trop tôt est toujours un peu-
 „ ple corrompu, parce que sa véritable na-
 „ ture est altérée; il est toujours prêt à re-
 „ cevoir toutes les formes nouvelles qu'on
 „ veut lui donner, parce qu'il n'a pas celle
 „ qui lui convient. „

En parlant de la conduite de Pierre à l'é-
 gard du clergé & des religieux de ses Etats,
 M^r. S. annonce des vues dont il lui seroit
 peut être difficile de rendre un compte précis.
 On pourroit dire que c'est un hors-d'œuvre;
 mais qui sait si ce n'est pas là que l'auteur en
 vouloit venir? Dans cette incertitude je crois
 pouvoir ne rien faire de mieux que de trans-
 crire ce passage d'un ouvrage que j'ai sous
 les yeux, & que M^r. S. appliquera difficile-
 ment à ses vues. “ Le Czar continua de faire
 „ divers établissemens, & de donner des soins
 „ à la réforme des abus ou des choses qu'il

15. Janvier 1784. 103

„ regardoit comme tels. Le changement gé-
„ néral comprit auffi la religion , qui à peine
„ méritoit le nom de religion, chrétienne ; le
„ fchifme des Grecs aiant été l'époque de
„ l'ignorance & de la fuperftition , dans tou-
„ tes les régions qui participerent à cette di-
„ vifion fatale. Il abolit la dignité de patriar-
„ che , quoiqu'affez dépendante de lui. Ma-
„ tre de fon églife , il fit divers réglemens
„ eecéléftiaftiques , & apprit à l'univers par un
„ nouvel exemple , que les hommes qui , par
„ attrait pour l'anarchie , fe détachent du
„ grand corps de l'Eglife & de fon chef , ne
„ manquoient jamais de tomber fous une au-
„ torité profane & arbitraire. „



*L'harmonie mife en pratique avec un tableau
de tous les accords , la méthode de s'en
servir & des regles utiles à ceux qui étu-
dient la compofition ou l'accompagnement.*
Par H. Moreau , maître de musique de
l'inſigne collégiale de St. Paul. A Liege ,
chez Loxhay. 1783. Vol. in-8°. avec fig.

CEt ouvrage peut être confidéré comme
le réfultat & l'abrégé de ce que les meil-
leurs maîtres ont écrit fur l'art enchanteur de
l'harmonie. L'auteur fait un ufage judicieux
des principes de Rameau & de Rouffeau ;
rend compte de divers ſyftêmes fur l'origine,
& la nature des accords ; parmi leſquels celui
d'Antoine Eximeno mérite d'être remarqué,

comme un des plus modernes & peut-être un des meilleurs. L'attention qu'on a eue de remarquer les discordances dans les planches qui accompagnent l'ouvrage, ne peut être que très-utile aux commençans, que ces anomalies arrêtent, & qui faussent d'être avertis de l'exception, seroient ébranlés dans la théorie des principes généraux.



Tableau du commerce, & des possessions des Européens en Asie & en Afrique, distribué selon les conditions des préliminaires de paix signés entre la France & l'Angleterre, le 20 Janvier 1783, & qui comprend l'état actuel des gouvernemens de ces deux parties du monde, les mœurs de leurs habitans, &c. A Paris, chez Lamy; à Liège, chez Lemarié. 1783. 2 vol. in-12. Prix 4 liv. 4 sols broch.

Plus d'une fois nous avons eu occasion d'observer que la plupart des livres, même les élémentaires, publiés dans ces dernières années, ne sont que des cadres où l'on a tâché d'enchaîner les délire de la philosophie *. Géographie, histoire, grammaire, géométrie, commerce, politique, toutes les sciences ont été transformées en moyens de séduction. Un homme dont le but paroît être de ne parler que de mots & de constructions, de lignes & de calculs, de denrées & de monnoies, devient docteur en métaphysique & en

* 15 Mars
1783. p. 425.

15
Avril p.
522.

15. Janvier 1783.

105

théologie, & ne parle qu'avec le plus morgant mépris de tout ce que l'on a dit avant lui, ou plutôt avant ses héros & ses garans, en fait de religion & de morale. L'auteur de ce *Tableau* figurera avec avantage parmi les écrivains de cette classe. Il a lu Raynal, Levesque, Sonnerat &c, les répète à tort & à travers, & plus d'un imbécille applaudira à cette répétition,



Lettre à l'auteur du Journal.

Si Ai lu avec plaisir la justice que vous rendez à l'auteur des Mémoires de Pombal, je suis aussi à plusieurs observations critiques qui tempèrent l'éloge que vous faites de cet ouvrage judicieux, éloquent & réellement authentique; mais je ne puis les approuver toutes. J'ose vous assurer que si l'auteur les lit, il ne saura trop ce que vous voulez dire, n'ayant rien écrit de semblable aux passages que vous rappelez. La réforme que son ouvrage a subie dans l'édition qu'on en a faite à B. lui étant parfaitement inconnue; & je vois que vous ne la soupçonnez pas vous-même. Je vais vous en convaincre par un exemple. Vous vous plaignez de la bonacité avec laquelle on a adopté le conte absurde touchant Polycarpe Azevedo*. Eh bien, Monsieur, il n'y a pas le mot de cela, mais bien tout le contraire dans l'édition originale que j'ai sous les yeux, & où, L. x fs. xi. tom. 4. p. 36, après le mot misère, on lit la note suivante: " On a imprimé cette année dans la plupart des papiers publics français, qu'au mois de Décembre 1782 le vénérable Azevedo étoit mort dans un hôpital de Lisbonne après avoir déclaré, que c'étoit lui en effet, qui avoit tiré sur le feu Roi Joseph, & qu'il ne s'étoit jamais éloigné de cette capitale, où il n'avoit d'autre ressource,*

* 1 Déc. 1783. p. 492.

* J. du 15 Mars 1783. p. 447 — Anecdotes p. 197.

» que celle de vendre de l'encre à écrire de
 » rue en rue. Cette singulière anecdote avoit
 » déjà été consignée dans quelques gazettes
 » italiennes, & sembloit malgré son invrai-
 » semblance, trop généralement attestée pour
 » qu'on pût se permettre de la révoquer en
 » doute. Cependant les mêmes feuilles ultra-
 » montaines n'ont pas tardé à se rétracter ; &
 » des informations directement prises en Por-
 » tugal par le continuateur des *Annales du*
 » *dix-huitième siècle* (N°. xxxvii) ont mis à
 » cet égard la vérité dans tout son jour. Le
 » seul fait vrai est la mort du valet de cham-
 » bre du duc d'Avéiro, arrivée en effet au
 » mois de Novembre dernier, non à Lisbonne,
 » où la démence seule l'auroit conduit, mais
 » à l'hôpital de Séville. Au lieu des aveux
 » qu'on lui suppose, il n'a cessé jusqu'au der-
 » nier moment de protester de son innocence
 » & de celle de son maître, du moins quant
 » au dessein d'attenter à la vie du Monarque ».

*Je pourrois par d'autres citations vous prou-
 ver que les défauts dont vous vous plaignez, appartiennent presque tous aux éditeurs de B. Il est vrai que l'original est imparfait ; l'auteur ayant écrit avant la mort du marquis de Pombal, & même avant le décret de sa condamnation, n'a rien pu dire des choses qui sont arrivées depuis ; la catastrophe de son héros est en quelque façon suspendue, & il attend la dernière scène de la tragédie qu'il a conduite jusqu'à son dénouement. Les éditeurs de B. y ont suppléé en copiant les Anecdotes, en quoi ils ont bien fait ; mais ils ont en même tems laissé subsister l'espece d'indécision qui est dans l'original des Mémoires. Il en est de même de la contradiction touchant le nombre des prisonniers innocens. En copiant toutes sortes d'écrits pour les associer aux Mémoires, il n'étoit pas possible de faire quelque chose de bien conséquent ; à moins de beaucoup d'attention, de discernement, d'une combinaison pénible & bien réfléchie : & l'on sait que nous ne sommes plus dans le siècle de ces choses là. Je suis votre &c.*

Malines le
 1 Décemb. 1783.

de Br. chan. de la
 métrop. de Mal.



Extrait d'une lettre de Francfort à l'auteur
du Journal.

Les Dames de notre ville vont faire un ca-
deau important au public. Ce sera une es-
pece de journal encyclopédique sous le titre de
Frauen-Journal. Tout y sera nouveau : nouveaux
romans, nouvelle morale (l'ancienne, consi-
gnée dans les évangiles, restera pour ceux qui
auront le malheur de ne pas avoir souscrit pour
le journal) ; & ce qui est singulièrement nou-
veau, c'est qu'on évitera tous les défauts des
autres journaux. Si vous n'avez pas l'équité
d'annoncer un journal sans faute par la voie
du vôtre, on pourra bien vous condamner à un
nouveau genre de supplice, en vous déclarant
inhabile d'être jamais admis à la société des
Dames allemandes ; comme on en menace dans
le prospectus tous ceux, qui ne peuvent
donner des preuves d'un esprit éclairé & d'un
cœur vertueux. N'hésitez donc point d'annon-
cer un journal utile, car on y enseigne aussi à
filer, à coudre, à tricoter &c. &c. Hâtez-
vous de le faire, car il est très-incertain, si le
nouveau journal existera au-delà d'un demi-
an, ainsi que le prospectus averit. J'ai l'hon-
neur d'être &c.

Francfort le 8
Déc. 1783.

Votre très-humble & très-
obéissant serviteur H. J.
Br.

En lisant cette lettre, je ne pouvois me per-
suader que toutes ces curiosités se trouvassent
dans le prospectus du Frauen-Journal, mais l'auteur
lu j'ai eu le plaisir de m'en convaincre. Il y
est dit expressément qu'on y enseignera un
système de morale entièrement nouveau (ein ganz
neues Sittensystem). Mais ce n'est pas l'altéri-
tion la plus remarquable & la plus consolante
pour l'humanité. Dès la première ligne on

mérités ? N'est-ce pas à la faveur d'un jargon emphigourique qu'on blasphème impunément Dieu, qu'on insulte le trône & l'autel, & qu'on sappe tous les fondemens de la société ? Où s'avifera-t-on de pendre un poète, un philosophe, un homme qui parle politique, qui s'extasie au nom des *beaux-arts*, & qui est peut-être de plus d'une a**** ? Cette brutale justice seroit à peine supportable chez des Visigots ?



☞ Dans le Journal du 15 Août dern. p. 634. en annonçant la mort du médecin Sylva, j'ai dit que c'étoit de lui que parloit Voltaire dans ces vers : *Demandez à Sylva &c.* Je me suis trompé ; c'est de Jean-Baptiste Sylva mort en 1744 qu'il s'agit dans cet endroit.

Le *Citron* est le mot de la dernière Enigme, dans lequel on trouve *Ciron*.

Pour se garantir des filoux
 On me met souvent en usage ;
 L'avare ainsi que le jaloux,
 De son bonheur me croit le gage.
 Je trouve par-tout de l'emploi,
 A me connoître l'on s'applique ;
 Et jamais personne sans moi
 Ne pourroit savoir la musique.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE

CONSTANTINOPLE (*le 30 Novembre.*)
 Les liaisons de l'ambassadeur de France avec les principaux membres du divan paroissent moins intimes qu'elles ne l'ont été : ce ministre fait les préparatifs de son départ pour retourner en France. — La Natolie est remplie de troubles & en proie aux séditions. Le feu de la guerre a éclaté en Egypte entre le bacha du Caire & les beys des autres provinces ; les belliqueux Albanois sont de nouveau entrés dans la Macédoine ; ils ont pénétré jusqu'à Seres, & mettent tout à feu, à sang & au pillage. Cette malheureuse contrée a vu, pour ainsi dire, disparaître dans un tremblement de terre Salonique *, la ville de commerce la plus importante du Levant, après Smyrne, Constantinople & Alexandrie. Les François y importoient annuellement en soie, café, sucre, indigo, cochenille, soieries, pour la valeur de 2,082,500 piastrès, & leur exportation en coton, laine, bled, soie, cire & cuivre ne s'élevoit qu'à 1,546,000 piastrès.

Le Beglierbey de Romélie n'a pas été étranglé, comme on l'avoit dit ; il est encore échappé aux Janissaires qui lui destinoient ce

II. Part.

H

* 15. Déc.
 p. 619.

triste sort. Il avoit entr'autres extorqué 40 bourfes à un jeune aga. Comme on lui reprochoit cette exaction, il n'avoit répondu que par des railleries. L'aga des Janissaires outré avoit juré vengeance. Les Janissaires étoient tombés sur les gens du bacha le sabre à la main, en avoient massacré plusieurs & mis le feu à son palais; le bacha eut le bonheur d'en échapper travesti en femme. Les Turcs disent que dans les cendres de ce palais, on a trouvé plus de mille ocka (un ocka est deux livres & un quart) d'argent fondu, outre une caisse de quarante mille ducats qu'on a sauvée du feu.

Le nouveau Reis-Effendi, ou ministre des affaires étrangères, est affable, prévenant, & les ministres étrangers se louent de son accueil. Son caractère fait le plus grand contraste avec celui de son prédécesseur, qui par système ou par attachement aux mœurs musulmanes affectoit une conduite entièrement opposée. — On redouble d'activité à la fonderie de canons de Thophana, sous la direction de divers officiers étrangers. Nous espérons leur devoir des trains d'artillerie de campagne, mieux ordonnés que les nôtres ne l'ont été jusqu'à présent.

ALGER. (le 10 Novembre.) Cette ville s'est trouvée hier dans le plus grand désordre, au sujet d'une conspiration contre la vie du Bey. Les principaux conjurés ont été découverts. On les a mis à mort, après leur avoir fait subir les plus fortes tortures, afin de savoir les raisons qui les ont portés à cet

15. Janvier 1784. 113
attentat ; mais on n'a pu arracher aucune
espece d'aveu de la bouche de ces scélérats.

R U S S I E

PETERSBOURG (le 6 Décembre.) Le marquis de Payella, ministre-plénipotentiaire & envoyé-extraordinaire du Roi de Sardaigne, a eu dimanche dernier sa premiere audience de l'Impératrice, dont la santé paroît être entièrement raffermie. Ce ministre a été présenté ensuite au Grand-Duc & à la Grande-Duchesse de Russie. — Le prince Potemkin est arrivé ici le 1 de ce mois ; il a fait en 54 heures le voiage de Moscou qui est éloigné de cette capitale de cent milles de Russie.

Notre armée est entrée en quartiers-d'hiver en Podolie, où elle a étendu ses cantonnemens plus loin qu'ils ne l'avoient été jusqu'ici. On parle de divers changemens, qui y feront introduits : toutes les troupes, tant d'infanterie que de cavalerie, porteront les cheveux courts à l'exemple des Suédois sous Charles XII, & les régimens qui ont été mis sur pied sous le regne de l'Impératrice, seront désignés désormais par son nom & celui de leurs chefs. Il se confirme aussi, que cette Souveraine a invité le lieutenant-général d'Anhak, qui a acquis la plus belle réputation au service de Saxe, à passer au sien, en lui promettant le commandement d'une armée en cas de guerre.

M^r. Hermann, de Vienne, célèbre par ses connoissances en histoire naturelle & en chy-

mie, avoit été chargé il y a deux ans, par le Kan des Tartares, de faire un voiage minéralogique en Crimée : les troubles qui survinrent ne lui permirent pas de l'exécuter, & il revint dans cette capitale. Il vient de partir pour la Sibérie, en qualité de directeur-général des mines.

Telles sont les dispositions de l'ukase rendu en conséquence du système uniforme d'impositions adopté par S. M. I. pour toutes les provinces de l'empire :

« Dans les gouvernemens de l'Ukraine & les duchés de Livonie, d'Estonie & de Fionie, la taxe qui doit être payée annuellement à la couronne, est fixée pour les marchands & négocians des villes & bourgs, à 1 pour cent de leurs capitaux ; pour les bourgeois, à un rouble, & 20 copecks par chaque tête mâle de leurs maisons ; & pour les païsans, soit qu'ils appartiennent à la couronne ou à des particuliers, à 70 copecks. Les uns & les autres paieront encore en sus 2 copecks pour chaque rouble. La vente d'un immeuble quelconque est imposée à 6 pour cent de la valeur, payable par l'acquéreur. Le droit exclusif de vendre les eaux-de-vie, appartiendra aux villes & aux bourgs, qui, en conséquence, pourvoiront à l'entretien des magistrats & à d'autres charges publiques. Dans les trois gouvernemens de la Petite-Russie, les païsans de la couronne paieront un rouble par tête mâle, & les Cosaques un rouble & 20 copecks. Cet impôt tiendra lieu des corvées & des subsides de juridiction aux premiers, & des subsides de guerre aux seconds. Tout Cosaque ou païsan pourra s'établir dans les villes, se faire agréger à la bourgeoisie ou à quelque communauté marchande, en prouvant qu'il a une propriété de 500 roubles. Les sujets soldats du gouvernement de Charkow, qui n'ont pas le droit de distiller & de vendre de l'eau-de-vie,

15. Janvier 1784.

115

rie, paferont annuellement un rouble , & ceux qui ont ce droit, 20 copecks de plus. Les Juifs dans les gouvernemens de Molliflow & de Polozko , ne feront fournis qu'aux impositions de la classe d'Induftrie dans laquelle ils fe feront fait infcrire. »

P O L O G N E.

V A R S O V I E (le 15 Décembre.) On prétend favoir que la diete prochaine fe tiendra à Grodno. Le Roi partira , dit-on , vers la fin du mois de Mai pour Bialyftock ; S. M. aiant vifité enfuite les principaux endroits de la Lithuanie , arrivera au mois de Septembre à Grodno , où ce Monarque reftera jufqu'à la clôture de la diete. On y éleve plusieurs nouveaux bâtimens à la place de ceux qui ont été détruits par le dernier incendie.

D A N T Z I G (le 13 Décembre.) Le blocus de cette ville continue avec la même rigueur , quoique M^r. de Buckholtz , confeiller de guerre & réfident de S. M. Pruffienne auprès du Roi & de la république de Pologne , foit arrivé le 8 de ce mois de Varfovie , pour entamer les négociations. Ce miniftre n'a pas voulu prendre un logement dans l'enceinte de nos murs ; il a établi fes quartiers à Langenfuhr , qui eft fur le territoire de cette ville. Notre magiftrat , qu'il a instruit de fon arrivée , eft allé hier lui faire une vifite ; mais nous ignorons encore le jour & le lieu où les conférences feront entamées.

La nuit derniere , il y a eu un fingulier combat , après d'une de nos portes , entre

un détachement du général d'Egloffstein & plusieurs païsans prussiens de Cassel. Ces derniers nous amenoient une centaine de cochons; les soldats du général s'étant opposés à ce que ces animaux fussent introduits dans notre ville, alors les deux partis en sont venus aux mains; mais dans le plus fort de l'action, quelques-uns des païsans se sont retirés très-adroitement du champ de bataille & ont jetté le plus grand nombre de leurs cochons par-dessus la premiere barriere. Un instant après, la porte a été ouverte, & alors tout est entré dans la ville, païsans & cochons.

E S P A G N E.

MADRID (le 8 Décembre.) Sa Maj. tint le 7 de ce mois un chapitre de l'Ordre royal de Charles III. L'archevêque de Tolède, prélat de cet Ordre, célébra pontificalement la Messe à ce sujet, à laquelle toute la famille royale assista. — L'évêque de Salamanque, inquisiteur-général, mourut dans cette cour le 1 de ce mois, âgé de 79 ans. Ce prélat joignoit aux qualités de pasteur édifiant, la prudence flexible aux tems, & l'esprit éclairé, qui ont constamment rendu respectables les vertus de son état & qui le font regretter.

Le 14 Mars 1780, le Roi avoit reçu du Pape regnant Pie VI une bulle, en vertu de laquelle " une personne, nommée par S. M. ", & constituée en dignité ecclésiastique, " pourroit, de concert avec les évêques des " diocèses respectifs, percevoir sur toutes les

15. Janvier 1784. 317

„ prébendes , canonicats , bénéfices simples
„ ou à charge de résidence , qui sont de
„ présentation roiale , ou qui appartiennent
„ à S. M. dans toute l'étendue de ses roiaumes , (excepté les cures) une somme ,
„ n'excédant point le tiers de leurs revenus
„ respectifs , bien entendu néanmoins qu'on
„ ne pourroit point gréver les bénéfices , dont
„ la valeur annuelle ne passe point , savoir ,
„ celle des bénéfices simples 300 ducats , &
„ celle des bénéfices à charge de résidence
„ 600 ducats par an „ Pour l'exécution de
cette concession du St. Siège , le Roi vient
de nommer , par un décret en date du 5
Novembre 1783 , un membre du conseil de
Castille avec indépendance absolue de tout
autre tribunal & avec plein-pouvoir d'em-
ploier les capitaux , perçus en vertu de cette
bulle , à l'avantage des hospices , maisons de
miséricorde , hôpitaux , enfans-trouvés , &
même aux besoins de pauvres honteux , mais
non mendians ou oisifs. Ce décret a été com-
munié au conseil de Castille le 12 du cou-
rant , date de laquelle il commencera à sortir
son effet. — L'édit qui a été annoncé de-
puis quelque tems pour une réduction dans
le nombre des couvens , vient d'être publié.
On croit que l'exécution du plan approuvé
par le Pape , pour une réforme dans le clergé
régulier de ce roiaume , est réservée à M^r.
d'Aranda , qui est attendu de jour en jour
en cette capitale.

S. M. vient d'ordonner l'élargissement de
tous les prisonniers du roiaume , à l'occasion

de l'heureux événement de la naissance des deux princes jumeaux, que la Princesse des Asturies a donnés aux vœux de la nation : il n'y a que les criminels de leze-majesté divine & humaine, les homicides & autres malfaiteurs qui soient exclus de cet acte de clémence royale.

Ces jours derniers on a trouvé dans tous les couvens de Madrid des écrits anonymes qui y ont été glissés pendant la nuit par les grilles des portes d'entrée. Le Gouvernement en aiant été informé, a donné des ordres très-précis & très-sévères pour que les prévôts de l'hôtel rassemblent tous ces papiers. Ils les ont reçus en effet des mains des supérieurs & supérieures des maisons religieuses. Il résulte de ces écrits que les auteurs clandestins demandent qu'on fasse rendre compte aux administrateurs des rentes, des biens qui avoient appartenu aux Jésuites ; qu'on supprime le conseil extraordinaire qui connoissoit particulièrement de tout ce qui avoit rapport aux biens & revenus temporels, & qu'on en attribue désormais la connoissance aux audiences royales de chaque province. Enfin ces anonymes vont jusqu'à nommer le directeur, dont ils ont fait choix pour mettre ces changemens à exécution.

Un jeune homme, élève d'un de nos collèges, aiant fait il y a quelque tems une promesse de mariage à une fille du peuple, s'est ensuite établi avec elle, & a affligé la famille respectable à laquelle il appartient, par un projet de mésalliance, qu'il se proposoit de

consommer. Son pere s'est adressé au Roi, pour le supplier d'interposer son autorité & d'annuller ce contrat : S. M. , après s'être fait instruire des circonstances de cette affaire, a daigné non-seulement remplir ses vœux, mais étendre sa bienfaisance à tous ses sujets. Pour empêcher à l'avenir de pareils actes, qui font toujours l'effet de la séduction, si puissante à cet âge sur la foiblesse, & dont la répétition peut inquiéter les peres & les détourner de faire élever leurs enfans dans les colleges, où, malgré les soins & la vigilance des maîtres, ils courent un si grand péril, elle a déclaré que tous les élèves, confiés à ces maisons d'éducation, sont sous sa protection immédiate, & qu'aucun ne pourra contracter de mariage, ni s'engager même à le contracter dans un autre tems, sans sa permission roiale, comme cela se pratique à l'égard des militaires, sous des peines qu'elle se réserve de prononcer, en cas de désobéissance, contre tous ceux qui auront eu part directement ou indirectement à ces transactions.

On parle beaucoup d'un nouveau soulèvement qui doit avoir eu lieu dans la Nouvelle-Espagne, particulièrement au Mexique. Il y a déjà quelques jours que la cour en a reçu la nouvelle ; mais il n'en transpire aucune particularité. La frégate qui l'a apportée, attend à Cadix les ordres du Roi sur les mesures à prendre pour supprimer ces mouvemens.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 19 Décembre.) S. M. le Roi vient de nommer chevaliers de l'illustre Ordre de l'Éléphant, Mrs. le comte de Moltke, conseiller intime & ministre-d'Etat ; le général de Huth, ainsi que le baron de Wedel-Jarlsberg, conseiller-intime de conférence, Le baron de Rosenkrone & le général baron de Luckner ont été élevés au rang de comtes. S. M. a élevé à celui de lieutenans-colonels Mrs. les majors de Cruys, de Weicholdt, de Böhmer, de Müller, de Schroter, de Mayer, de Destinon & de Witzleben.

Un naturaliste a fait à l'occasion de la nouvelle île qui s'est élevée depuis peu près d'Islande, les remarques suivantes : " Il est évident que cette île a été produite par un assemblage violent des matières volcaniques qui se trouvent au fond de la mer (a) : l'histoire fait mention de plusieurs autres révolutions de cette nature. En 1380 des navigateurs vénitiens furent jettés sur une île appelée Friesland, elle formoit un carré de 40 milles de long sur autant de large, le Roi qui la gouvernoit s'appelloit Zichin, on y comptoit plusieurs villes & peuplades. On trouve cette île sur toutes les cartes anciennes,

(a) Voilà qui est assez rare. Et pourquoi justement des *matières volcaniques* ? D'autres matières élevées *du fond de la mer* ne seroient-elles pas propres à former une île ?

15. Janvier 1784.

121

nes, le nom de ses villes & de la plupart de ses promontoires. Il y a cependant longtems qu'elle doit avoir disparu, puisque depuis plus de 200 ans il n'a pas été possible d'en découvrir la moindre trace. On conclut de là que les Vénitiens s'étoient plu à débiter des mensonges (a); n'auroit-il pas été plus naturel de croire que formée par un tremblement de terre elle avoit été détruite par la même cause. Ces navigateurs font mention d'une autre isle qu'ils appellent Griesland, Le géographe Sanfon s'obstinoit à prouver que cette isle n'avoit jamais existé &c. »

I T A L I E.

ROME (le 13 Décembre.) S. S. administra le premier de ce mois, dans la chapelle du Vatican, le Sacrement de Confirmation aux deux filles de l'ambassadeur de Venise près du St. Siège; l'une eut pour marraine la Dame Falconieri, & l'autre, S. E. D. Constance Braschi, niece du souverain Pontife.

Les lettres de Naples annoncent un tremblement de terre arrivé dans la ville de Barlette; épouvantés de cette secousse à laquelle

(a) Cette conclusion étoit très-raisonnable. On sait combien on nous a bernés avec le prétendu continent austral, avec la race de Patagons, des isles & des peuples qui n'eurent jamais d'existence. Le géographe Sanfon qu'on cite ici comme un incrédule obstiné, étoit un homme savant & judicieux, d'une toute autre autorité que des voïageurs conteurs de choses merveilleuses. Du reste la naissance de ces petites isles n'est pas sans exemple.

se joignit le souvenir de celles de la Calabre, les habitans se sont en foule retirés vers les campagnes.

Un bourgeois de Terracine a présenté au Pape un projet de pêche du thon; Sa Sainteté l'a approuvé, & on prépare tout ce qui est nécessaire pour cette entreprise, dont l'exécution est confiée à des Trapanois, qui, s'occupant de cette pêche dans les mers de Sicile & de Sardaigne, ont une expérience qui fait bien augurer du succès. — M^r. Penna, professeur de sculpture de l'académie de St. Luc, vient d'achever le modele en stuc de la statue représentant le Pape regnant & destinée à orner la nouvelle sacristie de la Basilique du Vatican.

Le Roi de Suede, que nous attendons de jour en jour, n'est point encore arrivé. L'Archiduchesse de Parme doit partir de Naples, le 22, pour revenir en cette ville, & nous nous flattons de recevoir l'Empereur vers la même époque. On croit que ces trois illustres personages feront ensemble quelque séjour ici.

NAPLES (le 9 Décembre.) Le 3 de ce mois, L. M. ont donné pour l'amusement de l'Infante roiale de Parme une magnifique chasse aux cignes, dans le bosquet de Caldiletto! un peuple immense y étoit accouru pour jouir de ce spectacle. Les cavaliers au nombre de 16 étoient tous en uniforme rouge & verd galonné en or. S. M. vêtue de même étoit à la tête de cette cavalcade; la Reine & l'Infante roiale en habit d'Amazone,

15. Janvier 1784. 183

la Reine & l'Infante royale en habit d'Amazonne, étoient placées dans un lieu préparé, avec les Dames de la cour. Le Roi avec les deux seigneurs qui l'accompagnoient ont tué 31 des 130 cignes que cette chasse fit tomber: Ce divertissement n'eût rien laissé à désirer, si D. Diomede Caratta ne s'y étoit grièvement blessé par une chute de cheval. L. M. & l'Infante royale se sont ensuite rendues au palais de cette capitale, delà au théâtre de St. Charles, qui étoit magnifiquement illuminé.

Il se répand un bruit fort extraordinaire. On prétend qu'il s'agit d'échanger les royaumes de Naples & de Sicile contre un pays éloigné. On ajoute que la cour d'Espagne consent à cet échange. Il est inutile d'observer qu'une nouvelle de cette nature ne doit pas être crue légèrement, & qu'il n'y a, pour ainsi dire, que l'événement qui puisse la faire recevoir.

On lit l'article suivant dans la gazette de cette ville.

“ L'invention des globes volans qui fait
” tant de bruit à Paris, & donne lieu par-
” tout à tant de discours & de spéculations,
” fournit aussi aux conversations de cette
” ville. C'est un motif pour nous de nous
” empresser de publier, relativement à cette
” découverte, que sans raison on suppose
” nouvelle, ce que nous avons entendu
” dire à un de nos illustres compatriotes, le
” marquis de Vargas Machuca. Ce savant,
” dont l'âge, les infirmités, celle même de

„ la perte de la vue, n'ont pu altérer la
 „ tranquillité, & qui s'occupe souvent à en-
 „ tendre la lecture des livres que lui offre sa bi-
 „ bliothèque nombreuse & choisie, s'est res-
 „ souvenu qu'il possédoit un volume in-folio
 „ imprimé à Bergame en 1670, intitulé :
 „ *Essai sur l'art admirable*, & dont l'au-
 „ teur étoit Italien. Cet ouvrage est le pré-
 „ curseur de la machine merveilleuse. On
 „ trouve dans ce livre un traité entier sur une
 „ barque volante qui s'élevoit à une certaine
 „ hauteur à l'aide de quatre boules ou globes
 „ vuides d'air, & que l'auteur enseigne à con-
 „ struire, à manier à volonté, & à ré-
 „ duire à un degré de gravité spécifique con-
 „ venable & moindre que celle de l'atmosphère;
 „ il montre ensuite comment avec des
 „ voiles & des rames ingénieusement dispo-
 „ sées, on pourra diriger & gouverner ce
 „ vaisseau à travers les régions de l'air. Cette
 „ invention ne fut pas suivie par son au-
 „ teur, qui s'attacha au contraire dans cet
 „ ouvrage à détourner ses contemporains d'en
 „ faire usage. Quant à nous, pour ne
 „ pas priver l'Italie, à qui l'on doit toutes
 „ les grandes découvertes, de la gloire de
 „ celle-ci, & pour faire hommage au savant
 „ qui en a tiré le véritable auteur de l'ou-
 „ bli, nous nous empressons de la publier &c. „
 „ L'auteur dont il est ici question & qu'on
 „ ne nomme point, est vraisemblablement le
 „ P. Lana; il paroît, d'après ces détails même,
 „ qu'il a autant travaillé d'après son imagina-
 „ tion

15. Janvier 1784.

125

tion que d'après des principes de physique. Un autre écrivain italien, Borelly, dans un ouvrage dédié à la Reine Christine, dont l'impression porte la date de 1679, s'est rapproché davantage de l'idée des inventeurs françois. En réfléchissant sur la manière dont les poissons nagent dans l'eau & sur leurs divers mouvemens, qui sont l'effet de la contraction ou de la dilatation de leur vessie (a), il dit que quelques savans modernes ont pensé que l'homme pourroit également nager dans l'air, à l'aide d'une vessie artificielle assez grande pour l'enlever, & dans laquelle on opéreroit le vuide, ou qu'on rempliroit de quelque fluide plus léger que l'air atmosphérique.

MILAN (le 30 Novembre.) On a remarqué que depuis Pâques de l'année 1781, le nombre des mariages a considérablement diminué dans ce duché, l'intérêt général, celui de la population ont engagé le Souverain à ordonner des recherches sur les causes de ce mal, & sur les moïens d'y remédier. Les différentes chancelleries ont été chargées de porter leur attention sur cet objet, & d'en rendre compte au gouvernement, qui prendra les mesures que sa sagesse & le bien de l'Etat lui inspireront. (b)

(a) C'est exactement l'idée que Mr. J. de S. V. nous donne des ballons, & l'expression même qu'il emploie pour en faire prendre une notion juste. 15 Decemb. p. 632.

(b) C'est sans doute, dans les mauvaises mœurs, dans le célibat de luxe, de libertinage.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 19 Décembre.) L'Empereur a confié, pour le tems de son absence, au prince de Kaunitz, la direction générale des affaires du gouvernement. Les conjectures consignées dans quelques papiers publics sur l'époque du retour de S. M. I. n'ont aucun fondement réel, & il paroît qu'elle dépendra de la tournure que prendront les affaires politiques.

Le Prince-regnant d'Anhalt Zerbst, frere de l'Impératrice de Russie, ayant témoigné le desir de rentrer au service de l'Empereur, S. M. I. l'a nommé général de cavalerie & prendra, dit-on, à son service, les troupes de ce Prince, qui sont récemment revenues de l'Amérique, & qui compléteront nos régimens d'infanterie.

Sur les représentations qui ont été faites à l'Empereur au sujet de la conduite de quelques personnes qui ne professent point la religion

nage, de caprice & d'indifférence qu'il faut chercher la source de ce désordre. Quant au célibat ecclésiastique il n'y a certainement aucune part, n'ayant reçu, comme l'on fait, ni l'accroissement de puis cette époque. (Voyez les J. du 1 Mai 1782, p. 9 & suiv. — 1 Déc. 1781, p. 494. — 1 Janv. 1784, p. 9 & 28). Si la sagesse du gouvernement jugeoit à propos d'étendre la commission de cette recherche à d'autres qu'aux chancellistes, je tâcherois en bon citoyen de dire le mieux que je pourrois, tout ce que je fais là-dessus.

18. Janvier 1784. 127

igion catholique ; lorsqu'elles rencontrent le St. Sacrement ; porté ; soit en procession ; soit en viatique pour les malades. Sa Majesté indignée de ce que des gens qui ont si humblement réclamé la tolérance civile ; commencent déjà à insulte la religion dominante (a) ; s'est rendu une ordonnance par laquelle " il leur est enjoint sous des peines corporelles ou de s'éloigner dans ces occasions ou d'observer une contenance respectueuse & de rester la tête découverte ". En 1782 S. M. avoit déjà été obligée de réprimer quelques démarches de cette nature (15 Avril 1782 ; p. 603).

La garde de la police étant ; par un nouvel arrangement , chargée de la garde de nos lignes , doit être considérablement augmentée. On y joindra une troupe à cheval ; à l'instar de la maréchaussée en France. Cet établissement est d'autant plus nécessaire que nos campagnes sont infestées de voleurs. Il a été sévèrement défendu aux bas-officiers & soldats de notre garnison ; de sortir sans un billet de permission , de l'enceinte de nos lignes. Les contrevenans seront arrêtés par la garde de police qui a ordre de faire feu sur les téméraires qui oseroient franchir les lignes avec violence.

Afin d'être plutôt instruite de tout ce qui

(a) Mot. remarquable de Charles IX, 16 Janv. 1783. p. 109. Voyez les articles CALVIN, MORNAY, LOUIS XIV, SOLIMAN, SOULIER dans le nouv. *Dict. hist.*

se passe dans la capitale de l'empire ottoman, la cour a doublé le nombre des couriers qui apportent ici les dépêches de Constantinople; elles arrivent actuellement tous les 8 jours.

— M^r. le baron de Beejen, conseiller de commerce de S. M. I. parti pour Philadelphie, par ordre de l'Empereur, y est heureusement arrivé le 9 Septembre, ainsi que M^r. le professeur Mürter, chargé par S. M. d'enrichir l'histoire naturelle de nouvelles découvertes. — L'Ordre des Trinitaires ayant été supprimé dans les Etats-héréditaires de S. M., chaque individu jouira désormais d'une pension viagère assignée sur la caisse de religion. — Le collège Thérésien sera totalement supprimé. Il sera donné aux jeunes gentilshommes qui y recevoient l'éducation, des secours annuels pour achever leurs études. Le baron de Stülfrid, qui avoit l'administration des biens venant des Jésuites & attaché à ce collège, a été remercié.

Depuis quelque tems notre ville fourmille de petites brochures où la religion & les mœurs ne sont pas plus épargnées que l'honneur des citoyens. Notre vénérable cardinal-archevêque vient d'être obligé de donner la déclaration suivante contre un de ces libelles où l'imposture est jointe à la plus morgante impudence. " Il a paru une brochure imprimée à Francfort, ayant pour titre: *Recueil des lettres de la communauté de Vienne, adressées à son pasteur le cardinal-archevêque Migazzi, avec des réponses & documens pour la postérité.* — Tant qu'il n'a

15. Janvier 1784. pag

„ été question que de ces griffonnages indé-
„ cens, qu'on a répandu pour lasser ma pa-
„ tience, & me forcer s'il étoit possible à
„ entrer en lice avec des auteurs, qui se
„ cachent dans les ténèbres sous des noms
„ empruntés, j'ai cru pouvoir garder le si-
„ lence & marcher à front découvert, avec
„ l'assurance, que ma conduite, l'éminence
„ de ma place & ma qualité de premier pas-
„ teur de l'église de Vienne, devoient me
„ donner, pour ne pas attacher trop d'im-
„ portance à des productions qui ne méritoient
„ que l'oubli & le mépris du sage. „
„ Mais comme dans la préface de ce re-
„ cueil on a l'impudence d'affurer comme une
„ vérité certaine & notoire, que les répon-
„ ses données à ces lettres, sous le nom sup-
„ posé de Gabriel Weider, sont de moi car-
„ dinal-archevêque de Vienne, je me vois
„ obligé, par ce que je dois à ma dignité,
„ aussi bien qu'à mon honneur personnel &
„ à l'instruction des fideles que Dieu a con-
„ fiés à mes soins, de détruire cette impu-
„ tation pleine d'effronterie, en déclarant
„ hautement, que je n'ai aucune part ni di-
„ rectement ni indirectement, aux dites ré-
„ ponses, qui ne sont par conséquent que le
„ fruit d'un desir effréné de médire & de
„ calomnier sans distinction de rang & de
„ qualité, sans égard même pour le public
„ honnête qui doit se trouver offensé de cette
„ imposture & de cette témérité. „

Les arrangemens suivans vont avoir lieu en
Hongrie, par les ordres de S. M. I. 1°. Le châ-

de Presbourg sera converti en séminaire général. Les ordres sont donnés pour que les meubles de la couronne soient transférés ailleurs. 2°. La maison d'éducation des Pazmanites (a) sera placée à Presbourg. 3°. La théologie ne sera enseignée en Hongrie que dans les séminaires généraux. Cependant la faculté théologique reste incorporée à l'université de Pest. Les professeurs actuels sont supprimés. Les nouveaux seront choisis au concours. Le professeur en droit canon doit être un séculier, même dans les séminaires. 4°. Tout écolier qui professe une des religions tolérées, sera reçu à l'université de Pest. Les professeurs de droit civil, de médecine & de philosophie seront choisis sans égard pour leur religion, pourvu qu'elle soit du nombre de celles qui sont tolérées. La seule capacité décidera du choix. La même égalité sera observée aux écoles protestantes de Debreczin, d'Esperies, &c. 5°. Les *convicts* seront abolis. Les pauvres écoliers, qui y étoient nourris, recevront annuellement une pension équivalente à ce qu'ils perdent.

Les tremblements de terre continuent à Comorre: le 4 de ce mois, on y a entendu

(a) Fondation pour l'éducation & l'instruction des jeunes clercs, faite par le savant & pieux cardinal Pazmany, archevêque de Graan. Ces clercs étoient autrefois habillés en rouge, sans doute en mémoire de leur fondateur. Leur séminaire étoit en 1767 à Tyrnau; j'ignore les révolutions qu'il a éprouvées depuis.

15. Janvier 1784.

131

un bruit souterrain , accompagné de quelques légères secousses ; le 10 , la commotion a été si violente , qu'il s'est fait quantité de nouvelles crevasses dans les murailles qui avoient été réparées depuis le dernier désastre.

BERLIN (le 19 Décembre.) Le Roi a donné le régiment d'infanterie de Müllendorff à M^r. de Kenitz , colonel du régiment de Vinterfeld , & celle d'Anhalt à M^r. de Hager , colonel du régiment de Schlieben. — Une lettre de Madrid , rapporte de la manière suivante l'affaire de M^r. Favre :

« Le comte de Gersdorff , ministre de Saxe à cette cour , qui porte à Mr. Favre une haine implacable pour des raisons qu'il est superflu de détailler ici , avoit répandu , il y a environ un mois , une calomnie atroce sur son compte : il ne s'agissoit pas moins que de vol. Mr. Favre , informé que c'étoit lui qui avoit tenu le propos à sa table , prit le parti de lui écrire sur le champ une lettre fort honnête , pour l'inviter à l'aider à découvrir l'auteur d'une pareille imposture : il lui répondit d'abord assez poliment en l'invitant à mépriser les calomnies &c. &c. Mr. Favre lui répondit à son tour , « qu'il avoit raison , & que le meilleur parti dans bien des occasions étoit en effet de mépriser les calomnies & sur-tout les calomnieux ; que , celle-ci cependant étant de nature à ne pouvoir être passée sous silence , il le supplioit une seconde fois de daigner l'aider à en découvrir l'auteur ; qu'il lui en avoit facilité les moyens en lui nommant les personnes qui l'avoient rapportée , dont l'une étoit à son service ; que si , après ses vives instances , il ne se montroit pas plus disposé qu'il ne l'avoit été jusqu'à présent à l'aider dans ses recherches , il seroit nécessairement obligé de se regarder lui-même pour l'auteur de cette calomnie ». Le comte de Gersdorff se sentoit

pressé fit à la lettre de Mr. Favre une réponse hautaine, sans vouloir lui donner le moindre éclaircissement : & , comme il vit qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, il prit le parti de défendre à ses gens de recevoir des lettres de sa part. En effet une troisième ne fut pas reçue. »

« Mr. Favre, surpris d'une conduite si peu délicate, se transporta sur le champ dans l'appartement du comte de Nostitz, ministre de Prusse, pour lui faire part de ce qui lui arrivoit. Ce digne ministre, prenant le plus vif intérêt à sa situation, écrivit sur l'heure même au comte de Gersdorff, pour l'engager à ne lui pas refuser les éclaircissements, qu'il lui demandoit : il le prioit sur-tout de ne consulter que son cœur dans une affaire si délicate, & finissoit par lui faire observer, que *l'honneur d'un homme en place n'étoit pas un badinage*. Le comte de Gersdorff, oubliant les justes égards que se doivent mutuellement Mrs. les ministres étrangers, ne daigna pas répondre au comte de Nostitz. Cependant la calomnie gagnoit & faisoit des progrès incroyables : Mr. Favre étoit sur le point d'être déshonoré, forcé de demander son congé d'une manière hétérisante, en laissant à sa réputation une tache infame, qui pouvoit réjaillir sur la nation prussienne. Dans cet état il crut devoir prendre un parti vigoureux, le seul capable de réparer son honneur si lâchement outragé. »

« Ce fut le dimanche 19 Octobre, environ 3 heures de l'après-midi, qu'ayant rencontré le comte de Gersdorff près de la comédie, Mr. Favre lui demanda en présence de 4 à 500 personnes, de se justifier & de lui faire raison de la calomnie infernale, qu'il avoit répandue sur son compte. Il ne voulut ni l'un ni l'autre ; de sorte que Mr. Favre se vit forcé d'employer sa canne, pour l'obliger enfin à s'expliquer ou à se battre, ce qu'il refusa encore, en se déchargeant de ce soin sur ses domestiques. Mr. Favre, attaqué par ces derniers, jeta sa canne, & tirant son épée en donna des coups à plat sur les épaules & le visage

de son adversaire. Mr. Favre fut d'abord arrêté par la garde & remis entre les mains du ministre de Prusse, qui lui a donné les arrêts chez lui, en attendant l'issue de cette malheureuse affaire. »

Quoique cette lettre, supposé qu'elle soit exacte dans la narration qu'elle contient, affoiblisse un peu les traits les plus révoltans de cette facheuse histoire, elle ne peut suffire à la justification du sieur Favre. Fût-il vrai que M^r. de G. eût tenu ce propos, son désaveu, sa déclaration formelle que c'étoit une *calomnie méprisable*, devoit suffire à M^r. Favre ; & si un des amis, ou convives du ministre saxon avoit lâché la proposition, il étoit de la prudence & du savoir de S. Exc. de tenir son nom caché.

DRESDE (le 16 Décembre.) S. A. E. ayant accepté la démission du comte d'Anhalt, lieutenant-général de l'infanterie, elle a confié les six régimens de son inspection au lieutenant-général & inspecteur-général de Bennigsen ; elle a conféré au comte de Brühl, colonel du régiment du Prince Maximilien, en l'élevant au grade de général-major d'infanterie, le régiment d'Anhalt qui portera désormais le nom de Brühl, & elle a nommé général-major de cavalerie, M^r. de Rex, colonel-commandant du régiment électoral de cuirassiers.

FRANCFORT (le 16 Décembre.) On voit circuler ici un *prospectus* des études théologiques de Fribourg en Brisgau, sous ce titre curieux : *Systema encyclopaediae theologicae, theologis primi anni explananda.* Ceux qui ont une idée juste de l'usage que

l'on a fait dans ces derniers tems du mot *encyclopédie*, ne sont pas peu surpris de voir la théologie devenir une *encyclopédie*. Ils demandent aussi ce que feront les théologiens durant le reste de leurs études, si dès la première année ils apprennent l'*encyclopédie théologique*? Mais ces surprises & ces demandes sont également déplacées; il est naturel de se laisser aller au tourbillon qui tourne & emporte tout, & de ne s'inquiéter de rien par l'effet de l'étourdissement qu'il produit.

LIEGE (le 31 Décembre.) Nous apprenons de Theux (à 5 lieues de Liege) que le thermometre de Reaumur, qui en 1767, le 7 Janvier, étoit descendu au 19. degré sous O, y est tombé hier à 7 heures du matin, au même degré 19: on l'a observé à Liege, le même jour, à 18 degrés. En 1767, il n'y étoit descendu qu'à 15 degrés; & en 1776 le 29 Janvier, à 12; aujourd'hui, il est à 12. A Paris il fut à 13 au dit jour du 7 Janvier 1767.

* Un artiste françois arrivé depuis quelque tems dans cette ville, montre une espèce de bureau qu'il appelle le nécessaire universel. Dans ce bureau long de six piads, large de trois, haut de deux & demi, est placé ce que trois chambres de plein pied auroient peine à contenir, par l'ordre & la précision avec laquelle l'auteur est parvenu à renfermer dans si peu d'espace tant d'objets; savoir, un bureau & ustensiles pour 6 commis, 80 volumes livres in-douze, cartes géographiques, instrumens de mathématique, lunette d'observation, musique; pupitre, violon, Altre, hautbois, sièges pour asséoir 12 personnes; jeux: trictrac, damier, dames & dés, jeu d'échec, de domino & de cartes; table de dix courtois, pappé, seraiettes, 10 bouteilles de vin.

10 plats, 20 livres de pain, 6 douzaines d'assiettes, des fruits, 12 tasses à café & leurs sucoupes, 3 pains de sucre, double sucrier, 6 topettes de liqueurs, 6 pots de confiture, café, thé, chocolat, fontaine, cuvette, gobelets, hui-tier, moulinier, firuciere, caraffe à eau, un rafraichisseur, veilleuse, réchaud à esprit de vin, Syrop de guimauve, capillaire & orgeat, 2 rouleaux de chaque; lit composé d'un fond sanglé, d'un matelas, lit de plumes, traversin, oreiller, draps, couverture, courtoisette, rideaux, prie-dieu; si l'on est malade l'on a la pharmacie, bidet ou cuvette de propreté, bande & palette à saigner, pilon, mortier, éponge, baume, spatule, opiat, flacons d'eaux spiritueuses, chaise d'aisance, seringues à tout usage, une entre autres pour le soulagement des infirmes, même impotens, avec laquelle sans bouger de son lit, l'on peut prendre un lavement en présence de toute une compagnie sans que personne puisse s'en appercevoir quoique les rideaux seroient ouverts; une garde-robe contenant un habit de chaque saison, chapeau, bourse à cheveux, souliers, pantoufles, robe de chambre, parasol, canne, épée, coqueau de chasse, fusil, carnaissière, poudre, plomb; toilette des plus complètes: miroir, savonnette, plat à barbe, éponge, rasoir, peigne, poudre, pommade, siège pour s'asseoir; flambeaux, bougies, briquets &c. &c. Tous ces objets sont de la même grandeur de ceux dont on fait usage chez soi, de sorte que par le moyen de la plus simple voiture, soit par mer; soit par terre, l'on peut amener ce meuble aux extrémités de l'univers, & jouir des mêmes avantages dont on doit jouir étant chez soi, tant pour le jour que pour la nuit, en santé comme en maladie; ce qui fut dû à l'auteur de cette ingénieuse invention ce que disoit Bias; omnia mecum porto, je porte tout avec moi. (2)

(2) Ceux qui ont vu ce nécessaire, le trouvent véritablement curieux. L'imagination se refuse

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 30 Décembre.) Les États de Hollande & de West-Frise, aiant continué leur session jusqu'au 24 de ce mois, se sont ajournés à cause des fêtes jusqu'au 7 Janvier prochain. — Le baron de Reischach, envoyé de l'Empereur, confere souvent avec des membres ou ministres du gouvernement, pour insister sur une satisfaction convenable au sujet de ce qui s'est passé au village de Doel près de Liefkenshoek, avant qu'on entre en négociations ultérieures pour fixer les

refuse à cette multitude de choses renfermées dans un espace si étroit : & cependant qui le croiroit ? il y a encore place pour beaucoup d'autres. Les éternels raisonneurs sur les carrés, les cubes & les rhomboïdes ne trouveroient pas moien d'en faire autant. Ils feront même plus d'un raisonnement géométrique sur l'impossibilité de placer tant d'objets grands & petits, de toute nature & de toute figure dans cet étroit parrallogramme. Je crains même pour l'ancien axiome arabe : *Quidquid recipitur per modum recipientis recipitur.* Que diront ceux qui prétendent que le vase immense de l'arche n'a pu contenir deux individus de chaque espèce d'animaux terrestres ? En vérité, Pelletier & Butes eussent épargné leurs savantes dissertations, s'ils avoient eu ce nécessaire ; les habiles arpenteurs qui disputoient avec Noë & Moïse, se fussent tûs à cet aspect. — Merveilles semblables dans un genre plus mignon, 15 Juin 1775, p. 862. Articles ALUMNO, BOVERICK, SPANNOCHI, dans le nouv. *Dict. hist.*

15. Janvier 1784. 137

limites respectives dans la Flandre. — M^r. de Thulemeier, envoyé-extraordinaire de S. M. Prussienne, ayant insisté récemment sur l'exemption des navires, appartenant aux sujets du Roi son maître, du paiement du double droit de frêt & de tonnage, qu'il avoit demandé par deux mémoires en date du 10 Septembre & 8 Octobre dernier, les Etats-généraux ont arrêté le 23 de ce mois de lui répondre à ce sujet :

« Que L. H. P. fassent avec plaisir toutes les occasions convenables pour donner à S. M. Prussienne des preuves réelles de leur respect pour sa personne, ainsi que de leur inclination & de leur empressement à traiter les sujets de S. M. sur le pied des nations les plus favorisées dans ce pays; en conséquence de quoi L. H. P. n'ont aussi exigé jamais des sujets de Sa Majesté, par rapport au double droit de frêt & de tonnage, rien de plus que ce qui est payé par tout le monde, soit habitant de ce pays ou étranger, naviguant sur les ports de ces provinces, sans qu'il soit fait la moindre distinction à cet égard, ou que par voie de restitution ou tout autre moyen indirect l'un jouisse de plus d'avantages ou soit moins chargé que l'autre; que même le susdit droit pour la plus grande partie se leve uniquement sur les effets chargés à bord des vaisseaux; qu'ainsi, à proprement parler, il ne tombe pas autant sur les propriétaires des navires que sur les frêteurs ou les porteurs des connoissemens; & que, pour autant qu'il pourroit encore se lever sur les bâtimens, le frêt s'augmente aussi alors à proportion, & qu'ainsi cette surcharge est aussi portée par les habitans de ce pays. »

« Que L. H. P. sont encore dans l'incertitude, si les dépenses, où elles ont été impliquées par la dernière guerre, ne les forceroient pas à continuer le droit en question en-
core

côtre une année : mais que dans ce cas l'on ne pourroit pas exiger d'elles, que les navires, appartenant à des sujets de S. M. Prussienne & naviguant par ce pays, en fussent exemptés, & qu'ainsi ils fussent manifestement privilégiés par-dessus les habitans de la république, & ce d'autant moins qu'indubitablement toutes les Puissances étrangères prétendroient à une exemption égale pour leurs bâtimens ; que de cette façon tous les navires étrangers, seroient exemptés du paiement des droits, auxquelles les cargaisons sont assujetties, & qu'ainsi ils seroient préférés aux cargaisons expédiées de ce pays ; ce qui non-seulement rendroit inutile la perception de ces droits, mais entraineroit aussi la ruine totale de la navigation hollandaise : »

« Que L. H. P. attendent avec certitude de l'équité de S. M. Prussienne, qu'informée ainsi de la nature de cet impôt, & pénétrant, suivant son jugement éclairé, les effets, qui en pourroient résulter, elle voudra bien renoncer à des instances ultérieures pour une démarche, par laquelle L. H. P. effectueroient la ruine de leurs propres citoyens ; & que S. M. voudra bien se persuader, que L. H. P. tâcheront de décharger aussi promptement que possible le commerce & la navigation de cette république, & en même tems la navigation des sujets de S. M. Prussienne, qui fréquentent les ports de ce pays, pour autant qu'ils y ont intérêt, de cet impôt, dont en tout cas leurs propres citoyens souffrent le plus grand désavantage. »

La province de Zélande s'est déclarée en faveur de la proposition faite par le duc de Manchester, de transporter les négociations entamées à Paris pour la paix définitive, mais sous une condition, savoir, que la cour britannique se déclareroit ultérieurement sur les préliminaires déjà ratifiés. On ajoute, qu'il

n'a pas encore été demandé à la cour de France, quel étoit son sentiment relativement à la proposition de l'ambassadeur britannique. On assure, en attendant, qu'elle a obtenu le suffrage de son Altesse le Prince d'Orange, & que le corps équestre de Hollande n'est pas satisfait du préavis que les Etats de cette province ont arrêté pour rejeter la dite proposition & s'en tenir à la protestation faite à ce sujet par nos ambassadeurs à Paris.

M^r. le fiscal Tolling van Olden-Barneveldt, nommé par L. H. P. pour faire des enquêtes sur ce qui s'est passé au cimetière de Doel & dans le fossé du fort de St. Paul, au sujet de quoi l'Empereur demande satisfaction, a rapporté; " qu'en vertu du traité des Barrières de 1713 & du règlement ultérieur en 1718, ledit territoire appartenoit en souveraineté à Leurs Hautes Puissances; & qu'en conséquence elles étoient elles-mêmes dans le cas de réclamer une satisfaction pour la violation de leur territoire. Ainsi, la manière dont les Etats-généraux envisageront cette affaire, excite l'attention générale.

On apprend que Leurs Hautes Puissances ont résolu, le 15 de ce mois, d'après la résolution des Etats de Hollande, & l'appui de S. A. S, d'avancer d'abord de la caisse de la généralité, quatre millions de florins à la compagnie des Indes orientales de ce pays, afin de la mettre en état de faire partir sans

retard les vaisseaux qui se trouvent prêts à mettre à la voile pour les Indes.

DUNKERQUE (le 18 Décembre.) Les réjouissances pour la paix qui se sont faites dans tout le royaume, eurent lieu ici le 7 de ce mois. L'église des Récollets, grande & nouvellement rebâtie, qui sert de paroisse pendant la reconstruction de notre magnifique église paroissiale, fut superbement illuminée. Un particulier, ami des muses latines, a parfaitement exprimé dans les inscriptions mises sur sa maison, les sujets de joie que cette paix présente particulièrement aux Dunkerquois: l'abolition des entraves mises à la navigation, & la liberté de rétablir les ouvrages de notre port:

*Positè deinde metum, spumas salis ære secarè
Securæ gentes; domiti posuere Britanni
Impertium pelagi, quod vi, non jure tenebant.
Hoc opus esse tuum, Lodoicè, Europa fatetar.*

*Mœnia nostra jacent, hæc diruit invidus Anglus,
Et portum opplevit! domisti Marte Britannos.
Rex bone! dic, portus pateat, portusque patebit;
Diruta dic, surgant munimenta; diruta surgent.*

ANGLÈTÈRRE.

LONDRES (le 29 Décembre.) Le duc de Manchester, ambassadeur du Roi à la cour de France, arriva ici de Paris le 13. M^r. Storer reste à Paris en qualité de ministre-plénipotentiaire de S. M. à la cour de Versailles pendant l'absence de Son Excellence. Le 14, la cour reçut par un exprès des dépêches

15. Janvier 1784. 141

lèches intéressantes de son ministre à Paris. On dit qu'elles regardent, entr'autres, le traité définitif avec la Hollande sur lequel Mrs. les ambassadeurs de la république à Paris avoient remis à M^r. Storer quelques explications des Etats-généraux sur le lieu de la tenue des conférences pour terminer cette affaire intéressante, soit à la Haye, soit à Londres. Un officier arrivé le même jour de Gibraltar, en a aussi apporté quelques dépêches à la cour.

Le 17, les pairs lurent la première fois le bill pour secourir la compagnie des Indes. Le bill pour réformer les affaires de cette compagnie fut remis en délibération : le duc de Richmond ; les comtes Gower & Coventry, & divers autres pairs se déclarèrent vivement contre ce bill. Le lord Carlisle & d'autres vérifièrent la nécessité des nouveaux réglemens que ce bill étoit destiné à établir. Enfin, il fut proposé de discuter ce bill en comité : après des débats, cette proposition passa à la négative d 94 voix contre 77, & le bill fut rejeté. — Le 18 au soir, le Roi fit demander au lord North & à M^r. Fox la démission de leurs emplois de secrétaires d'Etat, intimant que leurs services & leur présence n'étoient plus agréables. La cessation de services de tous les autres grands officiers de l'Etat eut lieu le 19 & le 20. Le comte de Gower fut incontinent déclaré président du conseil, le comte Temple secrétaire d'Etat, M^r. Pitt trésorier & chancelier de l'échiquier, le lord Turlow chancelier du royaume, & l'on désigna le lord Sidney pour adjoint secrétaire

secrétaire d'Etat, & lord Howe pour commissaire de l'amirauté. Au milieu de ce bouleversement général du ministère, on parle de la réunion des principales personnes des deux partis, pour en former un ministère accompli; mais ce bruit est moins cru que désiré. Le comte de Temple s'est démis de la charge de secrétaire d'Etat; & la plupart de ceux à qui le Roi a offert des places vacantes, se sont excusés de les accepter. Dans cet état des choses, la majorité du lord North & de M^r. Pitt dans la chambre des communes; tient les affaires en suspens.

La compagnie des Indes; après avoir voté, dans une assemblée générale tenue le 15 & le 20, des remerciemens à tous ceux qui se sont distingués en faveur de la compagnie à l'occasion du bill rejeté le 17, dans la chambre haute; déclara que dans la situation actuelle de ses affaires, il est expédient de déclarer que cette compagnie est & a toujours été prête à traiter d'une manière amicale avec les ministres du Roi; de tous les réglemens concernant les affaires de la compagnie, qui auroient pour but le bien-être général du public & de la compagnie; malgré la rejection du bill qui la regarde; & nonobstant laquelle le parlement formera des réglemens & un code de loix pour le gouvernement des territoires asiatiques; qui comprendront tout ce qui est nécessaire à ces deux objets; mais sans s'emparer de tous les effets de la compagnie, ainsi que l'énonçoit le bill qui vient d'échouer.

On

15. Janvier 1784. 143

On avoit vu avec surprise le Prince de Galles voter dans le côté opposé à l'opinion du Roi, & donner des témoignages publics de son amitié pour M^r. Fox, au moment même du déplacement de ce ministre. S. A. R. a eu à ce sujet une explication très-toucharie avec S. M ; elle a rendu compte à son auguste pere des motifs de sa conduite, & dans cette scene attendrissante, elle a renouvelé l'assurance des sentimens qui assentent à jamais une parfaite concorde entre le Souverain & l'héritier du trône. *Ces détails, disent nos papiers, doivent causer la plus vive satisfaction à ceux des sujets de S. M. qui sont saisis d'horreur à l'idée de semences de division jetées dans la famille royale par une faction aristocratique tourmentée du desir de gouverner.*

Nos faiseurs de caricatures n'ont pas manqué une si belle occasion que celle du fameux bill de M^r. Fox, pour exercer leurs talens. Ils ont représenté ce ministre dans le costume asiatique, assis sur un éléphant richement caparçonné. La tête de l'éléphant porte les traits du lord North. M^r. Edm. Burke revêtu d'un habit de Jésuite, conduit l'éléphant avec la main droite, & de la gauche il embouche une trompette qui semble annoncer d'une manière éclatante la marche triomphate du cortège prêt à entrer dans l'hôtel de la compagnie des Indes. Sur le drapeau de la trompette, sont écrits ces mots : *Fox, Roi des Rois.*

La maniere dont on conduisoit les crimi-
II. Pars. K. ne

nels à Tyburn pour les exécuter, étoit regardée depuis longtems comme peu convenable & peu décente. Au lieu d'inspirer de l'horreur des crimes, elle étoit souvent l'occasion d'en commettre quelques-uns. Il a été adopté un plan pour rendre cette cérémonie triste mais nécessaire, plus frappante & plus efficace. On construit chaque fois auprès de la prison de Newgate un échafaud sur lequel on conduit les coupables le jour de l'exécution pour les exposer à la vue du public. Les officiers de justice environnent cet échafaud dont le plancher s'éroule tout-à-coup sous les pieds des malheureux qui restent suspendus.

Les Catholiques-romains, qui forment la plus grande partie de la nation irlandoise, méritent sur-tout l'estime générale par la prudence qui a caractérisé toute leur conduite. Il est apparent que la route à toutes les places militaires & civiles leur sera ouverte. On ne leur fermera que les emplois politiques. Le 25 Novembre, lorsque l'opposition entre la convention nationale & le parlement sembloit devoir occasionner un bouleversement général, on lisoit dans toutes les chapelles catholiques de Dublin une exhortation pathétique & pieuse, pour inspirer l'esprit de paix à ceux de cette religion, à attendre avec décence & modestie les résolutions du gouvernement. (a)

(a) Ce sont toujours les bons & vieux Chrétiens catholiques qui dans les agitations de l'Etat se distinguent par une sage & paisible conduite. Tandis que les sectaires portent le trouble

15. Janvier 1784.

248

F R A N C E.

VERSAILLES (le 31 Decembre.) Le Roi a dîné, le 20, à St. Ouen, S. M. à chassé dans la plaine de St. Denis avec M^r. la prince de Soubise. On dit que S. M. vivement touchée de l'empressement & de l'adresse que Mgr. le comte d'Artois fit voir, en mettant dernièrement à la chasse, un sanglier blessé dans l'impuissance de nuire; par un coup de fusil qui le terrassa, fit son auguste frere maître du choix de la grace qu'il desiroit; & que Mgr. le Comte d'Artois n'hésita pas de demander, pour les malheureux, condamnés aux travaux publics, le recouvrement de leur liberté. La déférence du Monarque au choix de son auguste frere; fait l'éloge de leurs sentimens d'humanité, mais il ne rassure pas contre la crainte des inconvéniens attachés à l'habitude du crime, & devient une nouvelle preuve que toutes les punitions subitennées à la peine de mort, sont incertaines & précaires. *

* 15 Sept.
1774. p. 370.
Belle
réf. de St.
Aug. 1. Mai
1776. p. 18.

trouble dans les gouvernemens les plus doux & les plus équitables, les Catholiques respectent ceux même qui les oppriment. Aiant appris des premiers Chrétiens à souffrir dans la silence & dans la paix; ils n'emploient contre les ennemis de leurs personnes & de leur culte d'autres armes que la priere & les pleurs. — On se rappelle les témoignages rendus aux Catholiques anglois par les ministres durant la dernière guerre. — Diverses réf. 1. Nov. 1781, p. 335; aveu de Raynal *ibid.* p. 344.

Les Ordres roiaux, militaires & hospitaliers de N. D. du Mont Carmel & de St. Lazare de Jérusalem, ont célébré le 16, dans la chapelle de l'école roiale militaire, la fête de St. Lazare. Monsieur a tenu un chapitre, dans lequel ce Prince a nommé chevaliers desdits Ordres, le comte du Lau, le marquis de Fumel, le comte de Sarcus, le marquis de Roquelaure, le marquis de Lordat, le comte de Lafcale & le comte de Roure; après la Grand'Messe, Monsieur a reçu chevaliers, dans l'Ordre de N. D. du Mont Carmel, les SS. de Rochelle & de Vaugrigneuse, élèves de l'école roiale militaire; mais le Sr. de la Baronnais aiant été obligé de joindre le régiment de Poitou, Monsieur a permis que la croix lui fût envoyée, en attendant qu'il pût se présenter pour être reçu.

Le congrès aiant institué un Ordre de chevalerie à-la-fois civique & militaire, sous le nom de *Cincinnatus*, dont Washington est le grand-maître; le Roi donna le 20 son agrément pour que les marques de cet Ordre décorent Mrs. les comtes d'Estaing, de Grasse, de Rochambeau, Barrat de St. Laurent, le marquis de la Fayette, Gérard de Rayneval & le vicomte de Choisy. M^r. le chevalier de la Luzerne fut élevé à cette dignité en plein congrès par les mains du Fabius (a) de l'Amérique.

(a) Et pas du *Fabricius*, comme disent toutes les feuilles périodiques. Je ne vois pas au moins ce qu'un *Fabricius* iroit faire là.

15. Janvier 1784.

147

M^r. de Calonne ne sort pas de son cabinet depuis au moins douze jours. Il a même suspendu les audiences, on nous assure qu'il emploie ses momens à de nouveaux arrangements commerciaux & qu'il se propose de renouveler le système de Colbert, en permettant la libre exportation des grains, dont un ouvrage nouveau intitulé le *Bonheur public*, prouve la nécessité. Ce ministre s'occupe aussi des droits de bourgeoisie; on fait qu'un bourgeois peut faire entrer, dans les villes du royaume, quand c'est pour son usage, le bois, le foin, la volaille, la paille même & autres provisions, sans paier aucun droit. Cette faculté est depuis longtems devenue abusive, parce que les domestiques, favorisés par leurs maîtres, font entrer des denrées dans les villes, au moien du droit de bourgeoisie; & ces denrées se vendent, sans avoir satisfait la taxe de l'impôt. Cet abus remédié, il s'établit une sorte d'égalité d'entrée, que le riche & le pauvre sont obligés de paier; l'un n'est pas excessif, tandis que l'autre est surchargé. En faisant paier le premier, l'humanité du gouvernement se procure les ressources de donner quelques exemptions au second.

Plusieurs lettres de Toulon assurent que M^r. le chevalier de Bonneval, montant la Mignonne, a pris possession de l'île de Candie & de la Mocrée, qui aujourd'hui appartiennent, dit-on, en toute propriété à Louis XVI, libre d'en disposer comme il lui plaît & d'y faire goûter le culte religieux & les loix de son

royaume. Cette nouvelle, toute incroyable qu'elle est, paroît être de toute notoriété; on croit même que la Porte ottomane fera encore d'autres sacrifices. Il y a depuis environ 15 jours, une grande activité dans les travaux du parc de Toulon, pour l'armement de 15 vaisseaux de ligne, qui réunis aux 10 hollandois & à 15 vaisseaux espagnols, formeront une escadre de 40 navires de guerre dans la Méditerranée. Le nombre des matelots passés au service du Grand Seigneur, se monte, dit-on, à 6 mille.

Le 11 de ce mois, à 4 heures & 38 minutes, Mrs. Barbelet, de Granges Chalifour & Roux ont lancé, dans le jardin de M^r. Dupuy, trésorier de France, demeurant à Bordeaux, une sphere aërostatique, qui a d'abord pris sa direction du Nord au Sud, puis aiant été saisie d'un autre air de vent, elle a suivi sa marche de l'Est à l'Ouest, on a pu l'apperevoir pendant 20 minutes. On a sçu le soir qu'elle étoit allée tomber à Malignac à 2 grandes lieues du point de son départ. On a été si satisfait de cette expérience; que sur le champ, les négocians ont proposé à M^r. d'Arbelet & ses associés une souscription, pour un nouveau globe de la grosseur de celui de M^r. de Montgolfier avec lequel montera M^r. d'Arbelet dans un chat qui y sera attaché. Hier 24 le sieur Riiggeri voulut, par ordre de M^r. Beaujon en lancer un en artifice à Bétaille, un face du clos des Chartreux; le globe s'étant arrêté au moment de son ascension sur l'un des piquets auquel il avoit été attaché, le foier s'est renversé sur l'artifice qui s'est allumé, & qui par

15. Janvier 1784.

149

son explosion a incendié la toile du balon, dont il n'est pas resté de vestiges. — On écrit de Sédan qu'un charlatan de physique, à la première nouvelle de la découverte de M^r. Montgolfier, ouvrit une souscription pour donner à cette ville le spectacle nouveau d'un ballon volant. Cette souscription s'éleva à 1500 liv. Il travailloit à sa besogne, son globe étoit de papier, & son gaz fait avec de la paille; il en fit secrètement l'essai; mais voyant qu'il ne réussiroit pas à faire disparaître le globe, il disparut lui-même sans qu'on s'en aperçut, laissant le public indigné de sa friponnerie. On a trouvé chez lui le globe & la paille dont il devoit se servir.

— Un horloger de Lyon, qui avoit promis aux habitans de cette capitale de marcher sur l'eau, est un imposteur, qui vouloit tromper tout Paris. Mandé chez M^r. le Noir, il a prétendu que c'étoit une plaisanterie qu'il a voulu faire sans tirer à conséquence. Mais ce magistrat aiant été informé par M^r. de Flestellles, intendant de Lyon, que cet homme est fou, l'a envoyé dans la maison de force. Il est remarquable que la souscription qu'il avoit demandée, s'étoit formée sans délai, & que les auteurs du journal de Paris se sont empressés d'annoncer cette découverte (a); une autre invention

(a) Il en est de la crédulité en matiere de physique, comme en matiere de religion; dès que les esprits sont frappés, on ne met plus de discernement dans les objets & les motifs de croiance. *Motis in superstitionem animis multa nunciata, multa temerè credita.* Tit. Liv.

tion tout aussi agréable vient d'être annoncée de la manière suivante dans une lettre de Lyon. Depuis quelque tems l'attention publique est fixée sur les nouvelles découvertes. Je crois que la mienne n'en est pas moins digne, puisqu'elle ne présente d'autres inconvéniens que celui de rendre l'or & l'argent trop communs, en facilitant les fouilles & l'exploitation des mines: je ne fais si l'amour propre m'aveugle; mais je pense que ma découverte est bien supérieure à celles qui ont été faites jusqu'à ce jour. En se fraiant des chemins dans l'air, dessus ou dessous l'eau, on n'a vaincu que des élémens qui présentoient peu de résistance: pour moi qui pénètre la terre avec facilité, je vais sonder toute sa profondeur & déterrer ses trésors par le moyen le plus simple.

Je me fais une tête & des mains artificielles de taupe, à l'aide desquelles je puis comme elles pénétrer tous les terrains qui ne sont pas trop pierreux; dès longtems j'en avois conçu l'idée, ainsi que les moyens de l'exécuter. Je n'étois arrêté que par la crainte d'étouffer sous terre, faute d'air. Je me suis donc appliqué à chercher les causes qui rendent inutile ou superflue aux taupes une grande quantité d'air; & j'ai découvert que c'étoit la nature des alimens dont elles font usage, qui dispoit leurs organes à se contenter du très-petit volume d'air qui les environne dans leurs fouilles. En conséquence je me suis mis à leur régime; & d'après maintes expériences, je puis annoncer que le premier Janvier d'une année prochaine, je

15. Janvier 1784. 151
passerai entre deux terres sous le pont d'A-
vignon; sans mouiller mes cheveux.

J'ai l'honneur d'être &c.

De la Taupinardiere.

Il y a quelques jours qu'un Anglois badinoit un François sur l'invention des ballons aërostatiques. *Il n'est pas étonnant*, disoit-il, *que les François aient les premiers découverts les loix de la volatilité.* — Comme il est naturel, répondit celui-ci, *que Newton ait découvert les loix de la pesanteur.*

Une innocente plaisanterie dans son principe, est devenue une affaire très-sérieuse pour des bourgeois de Mont-Morillon, petite ville du Poitou. Deux vieilles demoiselles habituées à une coterie de soirée n'y avoient point paru un certain jour de l'été dernier, la société de leurs amis se rendit sous leurs fenêtres pour leur demander des cèrises à l'eau-de-vie, on cria beaucoup avec des éclats de rire & l'on frappa à leur porte : mais on n'en eut point de réponse ; on leur demanda : *êtes-vous mortes ?* le même silence fut le change de la réponse qu'on attendoit. De jeunes gens escadent l'enclos du jardin & arrivent à leur porte qu'ils ouvrent du premier effort. Les recluses crient : *au voleur, à l'assassin.* La troupe fugitive se disperse en plaisantant sur la mauffaderie de ces demoiselles. Ces dernières rendent plainte, on informe à la requête du procureur du Roi à Poitiers ; les bourgeois ont déjà perdu à la sénéchaussée de cette ville, & la sentence qui les condamne portant sur le principe : *domus sua*

cuique. tutissimum refugium, sera probablement confirmée au parlement, au jugement duquel cette affaire est portée.

On écrit de Grenoble, que la veille du jour de la publication de la paix, des mal-intentionnés avoient placé, dans l'endroit du feu de joie, un bombe, chargée de mitraille, & attachée par des chaînes à deux poteaux, plantés très-avant dans la terre. Le lendemain, comme on a apporté des fagots, on s'est aperçu de ce piège infernal; on s'est empressé d'aller en avertir les municipaux, qui, aujourd'hui, exercent toute la perspicacité possible, pour découvrir les auteurs de cet attentat. Néanmoins ceux qui ont apporté cette bombe, ne paroissent pas avoir eu le dessein de nuire, puisque l'instrument meurtrier étoit exposé aux yeux de tous. On regarde cette bombe comme un emblème comminatoire qui atteste les abus de l'administration municipale & l'état d'oppression où se trouve le peuple qui cherche à secouer le joug.

NOUVELLES DIVERSES.

Le 19 Décembre vers les neuf heures du soir S. M. l'Empereur arriva à Florence. L. A. R. son auguste frere & la grande duchesse avoient été au-devant de S. M. jusqu'à Pise le jour précédent. — Une fièvre épidémique qui s'est déclarée à Inspruck & qui a enlevé en peu de tems 11 personnes de la cour de l'archiduchesse Elisabeth, a déterminé S. A. R. à se retirer au château de Hall dans le Tyrol. — Le comte d'Aranda est arrivé le 18 Décembre à Madrid; on assure que le sujet de son retour est autant pour affaire d'administration que

15. Janvier 1784.

153

pour inspecter dans l'Arragon ses domaines territoriaux exposés aux déprédations & au défaut de culture pendant son absence. — Les conférences entre les ministres respectifs de Prusse, de Pologne & de Russie pour l'affaire de Dantzic, ont commencé le 17 Décembre, dans une maison du fauxbourg de Newgarten; le blocus de la ville continue avec la même rigueur. — Le 4 Décembre, lorsque la marée étoit fort haute, on découvrit près de Dombourg, derrière le château de Westhoven, un poisson d'une grandeur extraordinaire, sa longueur étoit de 84 pieds, sa grosseur en diamètre de 26 & sa queue de 6 pieds de large. Il avoit un trou au dessus de la tête & 48 grosses dents dans la bouche, lorsqu'il étoit à sec, il faisoit un gros bruit & frappoit si fort le sable avec sa queue, qu'il n'étoit pas possible au commencement de s'en approcher. Lorsqu'on lui eût coupé la tête & qu'on l'eût ouvert, on lui trouva dans le ventre un jeune poisson, pesant 112 livres, que l'on a transporté à Middelbourg. On a tiré du corps de ce gros poisson 2070 livres de lard; sa pesanteur étoit de plus de 8000 livres & son museau seul pesoit 230 livres. (a)

M O R T S.

S. E. Mr. le comte de Belderbusch, conseiller d'état de S. M. I., grand commandeur de l'Ordre Teutonique, premier ministre de l'Électeur de Cologne, &c. &c. est mort à Bonn le 2 Janv. d'un catarre suffocatif.

(a) Comme on ne qualifie pas ce poisson de baleine, il est à croire que c'est un *cfakers*, animal vaste & curieux, dont on trouve une description intéressante dans une belle instruction pastorale de Mr. Pontopidan, évêque luthérien de Bergen en Norwège, traduite en François; Paris, chez Nyon, 1769.

S. Ex. Mr. le comte de Neny, commandeur de l'Ordre royal de St. Etienne, conseiller, d'état intime actuel de S. M. l'Empereur & Roi, & chef & président du conseil-privé des Pays-bas, est décédé à Bruxelles le premier de ce mois : il a servi l'auguste Maison d'Autriche avec autant de distinction que de zèle pendant plus de 40 ans dans les postes les plus importants. Il fut nommé en 1757 à la dignité de chef & président, & parvint à celle de conseiller d'état intime actuel en 1768.

Louis de Beaufobre, conseiller intime de S. M. le Roi de Prusse, directeur de la maison de charité à Berlin, membre de l'académie royale des sciences de la même ville, est mort le 3 Décembre, à la suite d'une attaque d'apoplexie, dans la 53e. année de son âge. Il étoit né à Berlin en 1730, & s'étoit fait un nom par divers ouvrages où il y a des vues bonnes & mauvaises, des maximes fausses & vraies; conformément au caractère d'inconsistance que le génie du siècle a imprimé à presque tous les esprits. Ses *Dissertations philosophiques* portent sur-tout l'empreinte de cette bigarrure, mais le mal l'emporte souvent sur le bien. Le *pyrronisme du sage* semble fait pour conduire à un pyrronisme absolu. Dans sa *Dissertatio de nonnullis ad jus hierarchicum pertinentibus*, il y a de l'érudition, mais il ne faut pas s'attendre à y trouver la justesse & l'exacritude d'une critique orthodoxe. Quant aux *Songes d'Epiqueure*, le titre annonce assez la nature de cette production.

Suite de la lettre de Mr. de Burck, touchant le remede antiapoplectique du Sr. Gheker

J'ignore si la veuve Vanderhagen a jamais eu d'attaque d'apoplexie, tout ce que je sais, c'est qu'elle est morte subitement il y a plus de trois mois; or, si l'époque de la seconde attaque, dont parle votre observateur, ne date pas de bien loin, elle étoit encore à l'usage de ses remedes antiapoplectiques lors de sa mort subite.
Souffrez maintenant que je cite des exemples concrets à ceux dont on vous a fait part. En Juin 1782 je fus appelé chez le sieur Pulinx,

15. Janvier 1784

155

marchand de vin de cette ville, âgé de 49 ans, d'un tempérament très-robuste & sanguin, tombé tout-à-coup d'apoplexie sans sentiment, sans mouvement; avant mon arrivée, on lui fit deux saignées & on lui donna l'émetique. Je survins précisément au même tems que le possesseur du spécifique qu'on avoit été chercher, & qui lui administra ses gouttes; le malade mourut au commencement du troisième jour de sa maladie.

La femme de Mr. Nolf, receveur principal des droits de la ville de Courtrai, d'un tempérament phlegmatique, fut attaquée de la même maladie le 16 Octob. 1782; après quelques remèdes généraux on lui fit avaler les gouttes antiapoplectiques; elle est morte le lendemain vers le soir.

Mr. Pardoën, curé d'Alebeke, village situé à une lieue de Courtrai; homme de beaucoup de travail & d'une grande érudition, fut attaqué d'une apoplexie déféctive ou d'épuisement; j'y fus appelé, on accourut dans le même tems avec le prétendu spécifique, l'auteur lui-même le lui donna, j'y consentis d'avant plus volontiers que je m'imaginois que c'étoit le vrai cas où il pouvoit convenir; il est néanmoins mort le 5e. jour.

Mr. Cauffe, ancien prieur de l'abbaye de Dunes à Bruges, en vacance ici chez ses parens, fut attaqué d'apoplexie le 27 Août 1783. Quoique d'un âge avancé, il étoit d'une complexion très-sanguine; je fus invité à l'aller voir; après une saignée que je lui fis administrer & quelques lavemens, on lui donna les gouttes antiapoplectiques, il les a continuées jusqu'au jour de sa mort qui fut le 4 Septembre suivant.

La veuve Olivier, marchande de toiles à Isenghien, fut attaquée d'apoplexie en route venant de chez elle à Courtrai. On lui donne les gouttes antiapoplectiques, & on en continue l'usage. Le jour de son attaque fut le 31 Août 1783, elle termina ses jours le 3 Septembre suivant.

Mr. Benoit, négociant & échevin de cette ville, d'un tempérament phlegmatique, âgé d'environ 62 ans, sujet à une goutte périodique deux fois l'année, étant resté sans paroxysme de gouttes depuis 2 ans, tombe d'apoplexie le 15 Octobre dernier, on

m'appelle pour le secourir; arrivé près de lui on me dit qu'on excluait tout traitement méthodique, sous prétexte que le remède spécifique n'avoit été jusqu'ici sans succès, que parce que les secours préalables détruisent son effet; le troisième jour du mal, vu l'inefficacité des gouttes antiapoplectiques, son fils vint me redemander avec instances; j'y accours & surbins précisément pour voir le malade terminer sa carrière le 17 Octob. au soir.

Après le tableau fidèle que je viens de tracer, Monsieur, de la vertu de ce remède prétendu spécifique; vous ne serez pas étonné qu'un médecin, qui depuis 22 ans exerce, non sans quelque réputation, sa profession en cette ville, & qui se trouve nommé dans la relation qu'on vous a adressée, réclame contre l'excessive confiance qu'on pourroit donner à ce remède; qui, si dans quelques occasions il peut avoir un bon effet, peut par un usage indiscret contribuer à augmenter les maux de l'humanité, qui malheureusement ne sont que trop multipliés.

J'ai l'honneur d'être &c.

Courtrai, le 4 Décembre 1783.

J. de Burck.

Observations météorologiques sur le baromètre & thermomètre, selon Réaumur, faites à Bruxelles pendant le mois de Décembre 1783.

Depuis le 8 Décembre il a gelé toutes les nuits jusqu'au 14; tantôt deux degrés, tantôt trois degrés, sous zéro; qui est le point de congélation selon Réaumur. Depuis le 15 jusqu'au 17 du mois, le mercure dans le thermomètre ne descendoit plus qu'à 2 degrés sous zéro. La nuit du 17 au 18 le froid devint plus piquant, & le mercure descendit le 18 à 8 heures du matin jusqu'à 5 degrés sous glace. Le 19 à 8 heures du matin, le mercure étoit à 7 degrés sous zéro. Le 20 du mois même degré. Le 21 il n'étoit plus qu'à 6 degrés. Le 22 de même. Le 23 du mois, à 4 degrés. Et le 24 à 2 degrés & demi sous zéro. Le vent tourna au Midi, d'Orient qu'il avoit été; & le 25 & 26 du mois, on eut un dégel avec

15. Janvier 1784.

157

pluie & verglas : le 27 le vent étant retourné au Nord, le mercure est descendu le matin à 2 degrés sous le point de congélation. Le 28, à huit heures du matin, il a descendu à 4 degrés, & le vent tourna au Nord-Est. Le 29, à 8 heures du matin, le mercure étoit descendu à 9 degrés & demi sous zéro : le même jour, à midi, il n'étoit remonté que jusqu'à 6 degrés & demi sous glace : le baromètre étoit à 28 pouces & 2 lignes, par un vent sec du Nord-Est. Le 30 Décembre, à huit heures du matin, on fit l'observation sur cinq thermomètres différens, deux à l'esprit de vin, trois au vis-argent : ils se rencontrèrent tous au même point à un quart de degré près. Le mercure & la liqueur descendirent ce 30 Décembre jusqu'à 11 degrés & trois quarts sous le point de zéro : le même degré qu'en 1763. Le baromètre étoit ce jour-là à 28 pouces & une demie-ligne, & le vent étoit constamment au Nord-Est. A midi du même jour, les thermomètres marquoient encore 8 degrés & demi sous la congélation, & à onze heures de la nuit, les thermomètres étoient à 12 degrés sous zéro & le baromètre à 28 pouces & 3 lignes. Le 31 de ce mois, à huit heures un quart du matin, les thermomètres marquoient 13 degrés sous zéro, le vent étant toujours au Nord-Est (ce degré est le même, auquel les thermomètres sont descendus en 1772 à Coppenhague; & en 1767 à Paris; & en 1771 à Bruxelles. Le degré du froid, qu'il fit à Paris en 1740, étoit à dix degrés & un quart sous zéro; & à Bruxelles, à la même époque, les thermomètres étoient descendus à 14 degrés sous le point de congélation*). Le même jour (31) à midi, ils étoient remontés à 8 degrés & demi. Le soir à onze heures, les

* Le froid de Paris aiant été le 31 Décembre au matin de 15 degrés au-dessous de zéro, a donc été 4 degrés & trois quarts plus grand que celui de 1740; celui de Bruxelles au contraire a été moindre d' $\frac{1}{4}$.

thermomètres n'étoient plus qu'à 5 degrés sous la glace. Le premier de l'an 1784 est survenu un dégel : le matin du dit jour les thermomètres étoient à 2 degrés au dessus de zéro, & le baromètre à 27 pouces, 10 lignes.

T A B L E.

TURQUIE	{	<i>Constantinople.</i>	111
		<i>Alger.</i>	115
RUSSIE	(<i>Pétersbourg.</i>	113
POLOGNE	{	<i>Varsovie.</i>	115
		<i>Dantzic.</i>	115
ESPAGNE	(<i>Madrid.</i>	116
DANNEMARCK	(<i>Coppenhague.</i>	120
ITALIE	{	<i>Rome.</i>	121
		<i>Naples.</i>	122
		<i>Milan.</i>	125
ALLEMAGNE	{	<i>Vienne.</i>	126
		<i>Berlin.</i>	131
		<i>Dresde.</i>	133
		<i>Francfort.</i>	133
		<i>Liege.</i>	134
PAYS-BAS	{	<i>La Haye.</i>	136
		<i>Dunkerque.</i>	140
ANGLETERRE	(<i>Londres.</i>	140
FRANCE	(<i>Versailles.</i>	145
		<i>Nouvelles diversés.</i>	152
		<i>Morts.</i>	153

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. FEVRIER

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

I. FEVRIER

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Traduction des odes d'Horace avec des observations critiques, & poésies lyriques, suivies d'un discours sur l'ode & de quelques autres pièces en prose. Par Mr. de Reganhat. A Paris, chez la Porte 1782. 2 vol. in-12.

Cette traduction, partie en vers, partie en prose, n'est certainement pas sans mérite; mais on peut douter qu'elle en ait

L 2

assez pour accréditer les critiques que le traducteur fait du P. Sanadon & de M^r. Bartheux. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ces deux volumes, ce sont les odes de M^r. de Reganhac, composées sur les événemens célèbres de ce siècle. Les sentimens en sont nobles, généreux, & rendus avec beaucoup d'énergie. La religion & la piété brillent dans d'autres odes imitées des psaumes. Trois discours terminent le 2^e. volume. L'un sur l'ode : son caractère & ses règles sont établis d'après les grands & invariables principes d'Horace & de Rousseau. Dans le second discours, M^r. de Reganhac examine cette question, *Si l'esprit philosophique est plus utile que nuisible aux lettres.* Il décide qu'il est plus nuisible. C'est une vérité de fait dont nous avons malheureusement la preuve sous les yeux ; mais si l'esprit philosophique a desséché parmi nous tous les genres de littérature, il n'a pas toujours produit ce pernicieux effet. Quel esprit plus philosophique que celui de Platon, de Cicéron, de Virgile, de la Bruyère &c ? & qui osera dire qu'ils ont manqué de talens & de graces ! Mais la philosophie de ces hommes-là, n'étoit point un chaos de spéculations froides, incohérentes, contradictoires, qui en combattant toutes les grandes vérités, ouvrant l'abyme du scepticisme & du néant, précipite l'ame, la dégrade, tarit la source des idées sublimes, des sentimens profonds, place l'imagination la plus riche dans un désert aride où bientôt elle sèche comme les objets

1. Février 1784. 161

qui l'environnent (a). Dans le troisieme discours qui a été couronné, ainsi que le précédent, par l'académie des Jeux floraux, l'auteur fait voir combien *il est honteux d'avoir plus de ménagement pour les vices que pour les ridicules*. Cette honte est exactement celle du théâtre, qui se glorifie de corriger quelques ridicules, tandis qu'il provoque, encourage & nourrit tous les vices *.

* 1 Juin
1783. p. 223.
& autres
ibid.

*Œuvres de Voltaire. A Lausanne. 36 vol.
in-8°.*

EN parlant de l'édition des Œuvres de Voltaire, faite d'après un triage raisonnable & judicieux, je doutois que le projet louable de M^r. F. pût avoir lieu, vu que les morceaux qu'un critique honnête & chrétien croiroit devoir retrancher, sont précisément ceux que le troupeau des lecteurs recherche *: je me suis trompé; car cette collection paroît, & se vend au prix modique de 36 livres, à Paris chez Didot le jeune, Delalain, Barrois, Merigot & Onfroi. Voici comme s'exprime l'éditeur dans un avis qui annonce l'exécution de cette entreprise louable. " Le public ne

* 1 Août
1781. p. 498.
— 1 Juill.
1782. p. 334.

(a) Quand la philosophie des Romains fut au même degré de corruption que la nôtre, elle a été également le tombeau des lettres. Voyez un passage remarquable sur cette influence funeste, dans le Journ. du 1. Mars 1783. p. 323. Diverses réflexions sur ce sujet, *Cat. phil.* p. 155 & p. 449.

peut que recevoir avec plaisir une édition de V. simple, correcte, à bon marché, dans le tems même qu'on va lui en présenter une dans laquelle on s'est efforcé par la magnificence du luxe typographique de paier à la mémoire de cet écrivain le tribut de reconnaissance que la littérature croit lui devoir (a). Nous espérons lui rendre

(a) Jusqu'ici cette édition de luxe & de luxure n'a pas eu lieu ; la partie honnête & raisonnable du public espere toujours, que les intérêts opposés, les querelles, les intrigues secrètes, les inimitiés déguisées ou manifestes, la marche tortueuse & contradictoire des égoïsmes divers, choses inséparables des entreprises philosophiques, feront avorter celle-ci. Voici le Journ. du 1 Janvier 1782. p. 16. J'ajouterai à ce que j'ai eu occasion de dire de cette bruïante édition, un passage du mandement de Mr. le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, en date du 12 Octob. 1781. Après avoir parlé de *cette philosophie, qui déclare une guerre ouverte à la croïance de dix-huit siècles, qui produit des ouvrages qu'une sage génération avoit condamnés aux ténèbres, & à l'oubli* ; il vient ensuite à la nouvelle édition de Voltaire à laquelle on travaille au fort de Kehl, près de sa ville episcopale & sous sa juridiction spirituelle, & s'écrie : " Oh ! dans quel siècle auroit-on vu établir une forge d'impiété, où l'on fabriquoit contre la religion des armes nouvelles, que l'art y prépare avec soin & que l'industrie ya répandre avec profusion. Là cependant se réuniront les productions des écrivains les plus licencieux, les paradoxes des auteurs les plus téméraires : ce n'étoit point assez de tous ceux qu'ils avoient hazardés dans les ouvrages qu'ils ont pu publier de leur vivant ; on va fouiller dans leurs cendres pour en extraire ce qu'ils auroient rougi d'avouer &c. "

„ un hommage plus désintéressé & plus pur ,
 „ en le faisant connoître non pas tel qu'il
 „ étoit, mais tel qu'il auroit dû être. C'est
 „ dans cette vue qu'on a fait disparaître de
 „ cette édition les ouvrages scandaleux que
 „ son imagination enfantoit dans des instans
 „ de délire ; mais que son goût plus épuré
 „ eût aisément désavoués, si l'enthousiasme
 „ dans lequel on se plaisoit à l'entretenir ,
 „ eût pu faire place un instant à la ré-
 „ flexion. En effet, pourquoi falloit-il qu'une
 „ partie de la nation par devoir ou par prin-
 „ cipe fut privée de jouir des beautés que
 „ renferment la plupart des ouvrages de Vol-
 „ taire, parce que quelques-uns ne peuvent
 „ piquer la curiosité qu'en alarmant la religion
 „ & faisant rougir la pudeur. L'édition que
 „ nous annonçons & proposons à un rabais
 „ considérable venge enfin de ce reproche la
 „ mémoire de cet auteur. On peut l'appeller
 „ *le Voltaire des honnêtes gens* (a), comme
 „ on avoit nommé *le Rousseau des honnêtes*
 „ *gens* l'édition corrigée des œuvres de ce
 „ grand poëte. Cette édition, qui est du sieur
 „ Grasset à Lausanne, est beaucoup plus

(a) Comme je n'ai pas vu ce triage, je ne
 puis parler pertinemment du degré de discernement & de sévérité que les éditeurs y ont mis. Le nombre de 36 volumes porte à croire qu'ils ont usé d'indulgence ; car il paroît assez difficile de trouver après une parfaite dépurat-
 sion des ouvrages de Voltaire, un aussi gros résidu de matières salubres. Du reste cela dépend beaucoup du caractère, format &c.

„ corrigée que celles qui ont paru à Geneve
„ & à Lyon à un prix exorbitant. „

*Rapport de Mrs. Cosnier, Malouet, Dar-
cet, Philip, le Preux, des Effartz &
Paulet, docteurs-régens de la faculté de
médecine de Paris, sur la nouvelle mé-
thode d'administrer l'électricité dans les
maladies nerveuses, particulièrement dans
l'épilepsie & dans la catalepsie; par Mr.
Ledru, connu sous le nom de Comus. A Paris,
chez Pierres, 1782. vol. in-8°. de 115 pag.*

CE rapport est précédé du système du
sieur Comus sur le fluide électrique. Nous
avons déjà vu que ce fluide, à en croire un
médecin lorrain*, est la matière même de
l'ame humaine, que c'est de lui que dérive
& la substance & toutes les opérations du
principe qui nous vivifie (a). M^r. Comus est

* 15 Avril.
1783. p. 582.

* 15 Oct.
1783. p. 355.

* Sep. 2.

(a) Cette ame, dont le nom seul, comme
dit S. Augustin, donne des secousses qui retentissent
jusques dans l'éternité*, est une chose
bien incommode. Il n'y a rien qu'on n'ait ima-
giné pour s'en débarrasser, pour en faire quel-
que modification accidentelle ou quelque élé-
ment volatil. Elle a été pendant quelque tems
une petite portion de feu, & c'étoit le sys-
tème reçu parmi les matérialistes du siècle de
Salomon*. Elle est devenue ensuite, comme
nous l'apprend Cicéron, un simple résultat de
l'organisation; puis un petit groupe de mo-
lécules, conformément à la lumineuse théorie
du

pleinement du même avis & reconnoit dans l'électricité un esprit fécond, vrai Protée qui produit des effets diversifiés à l'infini. Les facultés de l'ame, démontrent mieux que tous les raisonnemens possibles ce que peut ce Protée renfermé dans un être bien organisé (a). Mais ce n'est pas où s'arrête la découverte

du *Système de la nature*; après cela, un fluide magnétique, comme l'ont persuadé les merveilles opérées par Mr. Mesmer *; enfin, un fluide électrique selon Mrs. Nicolas & Comus. Pour moi, je crois que vu son extrême légèreté qui va tous les jours en augmentant, elle pourroit bien tenir quelque chose du ballon aërostatique. Comme elle séjourne, selon la plupart des philosophes, dans une espece de globe, qu'elle agite & souleve les corps, qui prouvera que ce n'est pas du gaz tout pur?

(a) Aux raisons que j'ai opposées à cette absurdité, & que je crois réellement peremptoires & resplendissantes de toute la lumière de ces argumens *ad hominem* qui emportent le consentement (Qu'on me permette cette confiance dans une matiere si importante où tout amour propre se perd nécessairement dans celui de la chose); à ces raisons, dis-je, j'ajouterai le déplacement continuel de l'ame & son remplacement par une autre. Car si elle n'est que fluide électrique, il est nécessaire que toutes les fois que le corps est dument électrisé, elle se retire & s'échappe; comme l'eau d'un bassin qui en recoit de la nouvelle, comme l'air d'une chambre où l'on introduit un courant &c. Or cette ame congédiée & remplacée, sans s'en appercevoir & sans qu'il y ait la moindre altération, la moindre suspension dans le sentiment ineffable du MOI; & la nouvelle ame, qui dans un instant est au fait de toutes

* 15 Avril
1780. p. 525.
& aut. *ibid.*

* 15 Avril
1783. p. 583.

couverte de M^r. Comus. Cet esprit, ce *Proxé*, c'est Dieu lui-même, du moins autant que je puis atteindre la force des termes. C'est lui (le fluide électrique) qui forme un plan de contiguïté dans l'espace immense qui renferme & constitue l'univers. C'est à lui que nous devons les influences, les rapports & l'harmonie qui constituent l'organisation de cette vaste machine. Il est plus ancien que l'univers qu'il anime, & la seule substance incréée.

Mais avant de se permettre des assertions si étranges, M^r. C. a opéré sans doute des miracles propres à les accrédi-ter ? Rien moins que cela. C'est un jeune homme dont on lit ici une longue lettre, qui ayant quitté une vie crapuleuse & débauchée, & substitué le jeu de l'électricité à celui de la galanterie, se trouve moins mal en sortant de chez M^r. Comus, que de chez Mad. N. Ce sont des malades 1^o. dont les accès, disent les médecins qui ont fait le rapport, ont été plus fréquens à raison de l'électricité, 2^o. ont ensuite diminué, 3^o. qui pendant quelque tems n'ont eu que des spasmes, des étourdissemens, des instans de roideur & de perte de raison (que faut-il donc pour des accès en forme ?) 4^o. dont l'électricité a favorisé les sécrétions. 5^o. Dont elle a fortifié le mouvement musculaire

toutes les affaires de l'autre & qui se croit être elle même, & cela avec la conviction la plus intime, la plus irrésistible : voilà des merveilles dignes de ce siècle.

laire &c. Un journaliste judicieux ajoute
 " que M^r. Comus a commencé ce traitement
 " dans une saison avantageuse. Le printemps
 " est le tems le plus convenable pour le traite-
 " ment de toutes ces maladies nerveuses. A
 " cette époque, la nature fermente, yégete;
 " & les gens atteints de ce genre de mal
 " éprouvent toujours quelques soulagemens „.
 Mais ces soulagemens tels quels, ont-ils eu
 quelque suite consistante, a-t-on vu un seul
 de ces malades servir de preuve durable à la
 vertu de ce spécifique ? Oh ! non. Et de peur
 que le public ne fut la dupe de ces pantalonades, la gazette de France & toutes celles
 de l'Europe * ont eu soin de nous dire en
 termes exprès. " On commence à revenir de
 " la vogue de l'électricité, dont on a dit
 " l'application si salutaire aux épileptiques &
 " paralytiques ; il paroît que les malades con-
 " fiés aux soins du sieur Comus, n'en ont ob-
 " tenu qu'une guérison momentanée, quelle
 " que soit la vigueur de cet agent puissant
 " de la nature, il est peu probable, qu'il
 " puisse réagir avec une telle force sur la par-
 " tie nerveuse & spasmodique, qu'elle soit
 " rétablie dans la tranquillité & l'équilibre
 " de la nature saine. „
 Si on apprécie d'après cela le ton que prend

* Voyez la gaz. des Païs bas du 11 Décemb.
 1783 art. de Paris. Le même avis se trouve
 dans toutes celles qui ont passé sous mes yeux.
 ——— Autres observ. sur les prétendues gué-
 risons électriques, 15 Juillet 1780 p. 440. ——— 25
 Avril 1783. p. 581.

Mr. Comus dans son discours sur les étranges révolutions qu'il annonce dans le ciel & sur la terre, on trouvera que la *montagne au travail, enfante une souris*. Espécé de tour de gibeciere, assez curieux en lui-même & digne de son auteur, mais peu satisfaisant pour les spectateurs qui s'attendoient à un résultat un peu plus vaste.

Projet de bienfaisance & de patriotisme pour la ville de Bordeaux, & pour toutes les villes & gros bourgs du royaume, par Mr. L. F. D. B. avocat en parlement, avec cette épigraphe: Respicit Dominus vias hominis, & omnes gressus ejus considerat. Proverb. ch. 5. A Paris, chez Froullé. 1783. Prix, 1 liv. 4 sols.

Ces deux grands mots si sonores & aujourd'hui si vuides de sens m'avoient donné quelque défiance de cet ouvrage, que j'étois tenté de regarder comme une de ces charlataneries qui réussissent si heureusement à la faveur de quelque terme de mode. Je me suis détrompé avec bien de la satisfaction: C'est un très-bon traité sur la mendicité, plein de vues honnêtes & charitables sur ce triste & dégoûtant fléau de la société, auquel la plupart de nos villes des Pais-bas viennent de remédier d'une manière si efficace & si consolante pour les véritables amis de l'humanité. L'auteur ne trouve rien de

mieux que d'adopter, au moins quant à la substance & aux dispositions principales, les réglemens dont l'expérience a parmi nous confirmé la sagesse (a). Entre les causes diverses de la mendicité il en allègue quelques-unes qui ne paroissent pas trop liées avec ce mal. Je crois toujours que c'est dans l'excès de la population qu'il faut particulièrement les chercher (b). Mais l'observation suivante n'en est pas moins vraie, & montre que le cœur humain n'est pas tout-à-fait innocent dans ce genre de calamité. " L'homme, dit-
 „ il, tend sans cesse vers le repos, comme
 „ les corps graves vers leur centre; c'est pour-
 „ quoi l'ouvrier qui manque d'ouvrage, ne
 „ fait pas tout ce qu'il pourroit faire pour
 „ s'en procurer; il reste oisif, devient pa-
 „ resseux, &, sans s'en appercevoir, il est
 „ bientôt la proie de la misère. L'habitude le
 „ familiarise avec une situation qu'il a d'a-
 „ bord redoutée. Séduit par l'exemple du

(a) J. Août 1781, p. 471 & autres *ibid.* — 15 Avril 1781, p. 471.

(b) Voyez les J. du 1 Avril 1781, p. 557. — 15 Septembre 1780, p. 86 & autres *ibid.* Du reste, cet excès de population ne doit pas s'évaluer d'une manière absolue, mais respective aux moyens de subsistance, à l'abandon & au dépérissement de l'agriculture, aux dégâts du luxe qui pour dix hommes qu'il fait vivre dans une ville en dévore cent dans les campagnes, à l'illusion des richesses commerciales &c. De-là l'énorme multitude de pauvres, gueux, mendiants, voleurs en Angleterre qui n'a pas la population de plusieurs autres pays.

* 1 Janv. 1784. p. 8.

„ mendiant qui se présente à sa porte, il le
 „ devient lui-même, & le plus vil des mé-
 „ tiers a des charmes inexprimables pour lui „.

L'auteur se déclare entièrement contre les
dépôts où l'on rassemble les pauvres par des
 loix rigoureuses & rigoureusement exécutées.
 La plupart de ses réflexions s'accordent avec
 ce que nous avons dit des abus attachés aux
 hôpitaux généraux & aux maisons de forces

* 15 Mai
 1775. p. 698.

vres *. “ Il est arrivé de-là ; dit-il ; que la
 „ rigueur s'est étendue, tantôt sur des incon-
 „ nus, tantôt sur l'infortuné voyageur, dont
 „ tout le crime est de manquer de ressource ;
 „ & que la loi, pour prévenir un grand mal,
 „ en a fait un plus grand encore ; puisqu'elle
 „ a condamné les pauvres à périr dans le si-
 „ lence & dans l'obscurité... n'étant obli-
 „ gés d'ailleurs à aucun travail (a), ils crou-
 „ pissent dans une oisiveté dangereuse. He !
 „ que peuvent faire des hommes dont les jours
 „ sont tissés par l'ennui ? ils perdent l'apti-
 „ tude qu'ils pourroient avoir pour le tra-
 „ vail ; se communiquent leurs vices ; & for-
 „ ment dans l'esclavage des projets qu'ils met-
 „ tront à exécution, dès qu'ils seront en li-
 „ berté... Cela nous conduit naturellement
 „ à observer que l'on ne doit point renfermer
 „ les pauvres ; qu'il faut secourir les uns &

(a) Inconvéniens presque toujours insépara-
 du travail qu'on pourroit leur donner,
 15 Mai 1775, p. 699. — 15 Avril 1782, p.
 632. — 1 Mars 1783, p. 374.

1. Février 1784.

171

„ occuper les autres; & qu'un bureau général
„ établi dans chaque ville, peut seul les
„ faire disparaître. „



*La terre habitable, ou essai sur la structure
extérieure & intérieure du globe. A Paris,
chez Valade. 1783.*

JE ne fais si ce nouveau créateur du monde
réussira mieux que ses prédécesseurs: mais
s'il ne réussit pas à construire, il détruit avec
assez de succès l'ouvrage des autres, particu-
lièrement les merveilles des *Epoques de
la nature*. Avant de donner son plan il
à escaladé les Alpes, les Cévennes, les Pyrénées;
plus d'une fois il s'est égaré sur le
mont Pilate ou le Saint-Gothard sans d'autre
ressource qu'un pain de quatre livres sous le
bras, portant sur ses épaules une grosse cou-
verture de laine pour s'en faire un hamac
pendant la nuit. Avec de telles précautions
peut-on être dans le cas d'ignorer quelque
chose dans la nature, & n'est-on pas en droit
de s'applaudir, comme il le fait dans l'épi-
gramme mise à la tête de son livre?

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!

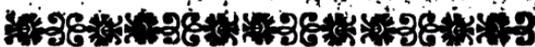
Quoiqu'il en soit; sans beaucoup nous ar-
rêter à ce que l'auteur a vu, nous dirons ce
qu'il n'a pas vu. 1^o. Il n'a découvert *nulle
part dans les Alpes & les Pyrénées cette cor-
respondance des montagnes en angles saillans*

Et rentrans, que du fond de son cabinet un célèbre physicien voioit jusques dans les montagnes de la lune. 2°. Il n'a pas apperçu non plus dans la composition intérieure de la terre ce noiau de crystal fondu que ce même grand homme y voioit si clairement. 3°. Il n'a pas trouvé de montagnes produites par le feu, toutes celles de sa connoissance sont l'ouvrage de l'eau. Avec la mer & un peu de vent il a vu se former les Cordillères, le Caucase, les Alpes & le Krapach.

Mais cette opposition aux articles fondamentaux d'un illustre systémateur, ne l'empêche pas de l'imiter, de le surpasser même dans l'occasion. Non-seulement les coquillages & les parties animales des poissons mêlés avec de la terre ont formé les parties métalliques, les masses schisteuses & d'ardoises, mais " ces
 „ poissons & ces coquillages aiant pénétré
 „ dans les fentes & les crevasses des montanes y formerent par leur destruction ces
 „ sources d'huile de petrole qui suintent encore à travers les rochers. „

On voit qu'en s'élevant contre les *Epoques*, notre voyageur n'en profite pas mal, & qu'il n'est pas homme à se borner à ce petit profit. Il en est de même du *Telliamed*, qu'il copie & sur lequel il renchérit souvent en le critiquant. On peut dire que ce *Telliamed* est comme le grand-papa des plans modernes de création; c'est une matiere premiere que des esprits inventifs ont trouvé susceptible de toutes sortes de modification. Cependant tandis que *Telliamed* nous fait finir par le feu, & le *Pline* françois

françois par le froid, notre auteur nous donne pour exterminateur le principe même auquel nous devons l'existence. " L'eau seule qui a rendu le globe habitable, sera aussi la cause de la destruction de tous les êtres vivans. " Il fait rentrer dans la mer le Caucase, l'Appennin, le Pic de Ténérif, les Pyrénées, les Alpes & toutes les montagnes qu'il en avoit tirées. Quand les pluies & les torrens y auront toutes ramenées, le lit de l'Océan se trouvera comblé; l'auteur le ramènera sur le globe que mille toises d'eau recouvriront encore; & c'est par un déluge que nous périrons tous. Mais si la mer a produit les montagnes tandis qu'elle couvrait toute la terre, qui l'empêchera d'en produire de nouvelles lorsqu'elle les aura défaites & repris sa première position? Ainsi ce sera à recommencer, & la fin d'un monde sera le commencement d'un autre, & *sic in infinitum*. Il faut convenir que de telles découvertes ne s'achètent pas trop cher par la souffrance du froid des Alpes & des jeûnes au pain & à l'eau de neige!



De l'espérance chrétienne, contre l'esprit de pusillanimité & de défiance. A Paris, chez Lottin, à Liege, chez Defoer. 1 vol. in-12.

Quoique cet ouvrage ne soit pas nouveau, puisqu'il paroît depuis 1777, j'ai cru devoir l'annoncer, parce qu'il

I. Part.

M

est peu connu & qu'il mérite de l'être beaucoup. Je n'ai pas lu de livre de spiritualité où il y eût plus d'ordre & de méthode, un jugement plus solide, plus de connoissance du cœur humain & des voies secrètes par lesquelles Dieu conduit les ames, un usage plus éclairé des Ecritures saintes & des ouvrages des Peres. Je ne prétends pas le préférer à l'excellent traité *De la confiance en Dieu* par M^r. Languet, ni à celui *De la paix intérieure* par le P. Lombes; mais j'aurois bien de la peine aussi à les lui préférer. L'ouvrage est très-bien écrit, d'un style pur, clair, mâle, plein d'onction & du plus touchant intérêt. Il ne peut que donner des lumières importantes aux directeurs des ames timides, & en général à tous les Chrétiens qui veulent s'instruire à fonds de l'état de leur intérieur, s'éclairer & s'affermir dans les voies de Dieu.

Paraphrase de la prose Dies iræ, ou sentimens d'un pécheur qui desire travailler sincerement à sa conversion. Deuxieme édition. A Paris, chez Desprez; à Liege, chez Lemarié. 1783. I vol. in-12. Prix 25 sols.

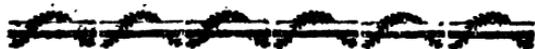
* 15 Déc.
1782. p. 572.

J'AI déjà parlé de ce petit ouvrage, d'une piété solide & éclairée, d'une éloquence douce & affectueuse*. Rien de plus touchant que l'explication de chaque strophe de

1. Février 1784.

175

ce cantique funebre, si riche en images vastes & terribles, si propre à former par l'ensemble de ses traits le tableau du grand jour de la rémunération & de la punition générale. La rapidité avec laquelle la première édition s'est épuisée, prouve que les cœurs ne sont pas encore fermés aux vérités chrétiennes, qu'elles nourrissent encore, éclairent & fortifient un grand nombre d'hommes que la philosophie n'a point aveuglés, & auxquels elle n'a pu persuader qu'ils mourront tout entiers.



Collection de décisions nouvelles & de notions relatives à la jurisprudence donnée par Mr. Denifart, mise dans un nouvel ordre, corrigée & augmentée par Mrs. Camus & Bayard; avocats au parlement. A Paris, chez la veuve Desaint; à Liege, chez Lemarié. 1783.

LEs deux premiers volumes de cette collection, qui sera portée à 12 au moins, paroissent & sont très-bien conditionnés, mais d'un prix exorbitant. L'ouvrage de Denifart jouit d'une grande considération parmi les jurisconsultes & il la mérite: je ne crois pas que les nouveaux éditeurs y aient inféré des choses propres à faire changer l'opinion publique; mais c'est, je l'avoue, ce dont je n'ai point eu le tems de m'assurer.

M a

Le lettere americane ; nova edizione correcta , &c. *Les lettres américaines : nouvelle édition corrigée & augmentée de la troisième partie, par le comte Carli. Cremona. 1780. 1782, 1783.*

LE but de ces *Lettres* est la réfutation des *Recherches sur les Américains* *, qu'un critique judicieux a nommées un ouvrage où le savoir, l'erreur, & l'impieété se décréditent mutuellement. Le comte Carli réfute très-bien les erreurs du chanoine Paw, mais il leur en substitue d'autres, moins pernicieuses à la vérité, mais presque aussi ridicules & fruit d'une excessive crédulité. Son admiration est toute entière pour le gouvernement & la sagesse des Incas. On peut dire qu'il a l'esprit tout *marmantélisé* *. Du reste ses vues sont saines, son intention pure, son érudition vaste quoique souvent défectueuse, son attachement aux vrais principes digne de toute considération.

* Décemb.

1770. p. 394.

Sept.

1773. p. 159.

* 1. Mai

1777. p. 3.

Lettre à l'auteur du Journal sur l'histoire naturelle du Coucou.

J'AI rendu dernièrement sous ma main un mémoire sur le coucou imprimé à Nancy en 1775. L'auteur est Mr. Lottinger, cocteur-médecin demeurant à Sarbourg en Lorraine, recommandable par bien des endroits, entr'autres

1. Février 1784.

177

par ses succès dans l'histoire naturelle. J'ai lu avec avidité son mémoire qui vous est peut-être inconnu (a), dans l'espérance qu'il seroit parvenu à découvrir encore plus distinctement que moi le sort, l'état du coucou depuis qu'il disparoit jusqu'à ce qu'il reparoit; article sur lequel cet oiseau, déjà assez singulier par la manière unique dont il se reproduit, a tenu jusqu'ici sous les naturalistes en défaut. J'ai été étonné de lire à la page 16 " que l'on ignore quel est au juste le tems de son départ; qu'il y a apparence qu'il se retire un peu plutôt que la plupart des autres oiseaux de passage. "

Avant que de vous exposer ma petite découverte, je vous dirai que j'ai lu avec plaisir les quarante-six observations que l'auteur a faites sur les nids des différens oiseaux libres, particulièrement sur ceux de la sauvette, du chantre & du rouge-gorge, oiseaux déjà connus pour être destinés par la Providence à l'incubation de l'œuf du coucou & à la nutrition du jeune qui en provient; distinction dont sont honorés aussi, à ce qu'on dit, la lavandière dite hoche-queue, le verdier, l'alouette, & sans doute d'autres aussi complaisans; il est à présumer que le coucou seroit volontiers la grâce à tous ceux qui ne nourrissent leurs jeunes que de chenilles, de vers & d'autres insectes, de déposer son œuf dans leurs nids. Mr. L. assure qu'il accorde cette faveur au roitelet même, dans le nid duquel il a le secret d'introduire son œuf, & d'en retirer adroitement ceux du propriétaire.

Voilà donc les oiseaux chargés de la reproduction du coucou, qui paroissent obligés d'y contribuer par une force bien supérieure à leur instinct ordinaire. A cet effet, dit Mr. L. page 21. " Le Créateur a intimé à ces oiseaux sa volonté d'une manière si forte & si expresse, qu'en tout tems ils sont disposés, non-seulement

(a) Ce mémoire m'est connu. J'en ai parlé dans les Journ. du 1 Mars 1776. p. 324. — 18 Sept. 1776. p. 95.

inent à rendre ce bon office au coucou, mais encore à lui sacrifier promptement & sans réserve & même sans regrets, ce semble, ce qu'ils ont de plus cher, c'est-à-dire, leur famille : mais ce sacrifice au moins duquel elles renoncent à la tendresse qu'on leur connoit, à leurs habitudes les plus constantes, à leurs inclinations, à la nature même, n'est que pour le coucou, à lui seul il est nécessaire, & lui seul en jouit. » *Et à la page 41* « Ces façons de faire aussi contraires au sentiment naturel & aussi utiles au coucou ne peuvent être le produit ni de l'instinct ni de l'erreur, & ne doivent être attribuées qu'à l'Auteur même de la nature ». *D'autres penseront néanmoins que ce phénomène doit résulter des loix générales, dont il dépendroit par des ressorts inconnus ; mais, comme il paroît impossible d'en connoître jamais la liaison, il étoit permis à Mr. L. d'attribuer immédiatement à la volonté suprême cette bizarrerie de la nature. (a)*

On a imputé aux jeunes des défauts révoltans

(a) Cette maniere de voir n'a rien que de juste. Sans doute que toutes les propriétés des animaux, tout ce qui se fait dans la nature vivante & végétante, tient par des liens connus ou inconnus aux loix générales. Mais comme ces loix & leurs rapports avec leurs effets quelconques sont le résultat de la souveraine volonté du Créateur, dont l'intention se manifeste quelques fois d'une maniere plus failante dans les petites que dans les grandes opérations de la nature : il est toujours vrai que c'est à ses vues suprêmes qu'il faut rapporter tout ce qui arrive dans l'ordre physique. Ainsi Mr. Lottinger a, quant à cet article, parfaitement raison. Son *mémoire* est en général très-sagement écrit, il décele autant le physicien appliqué que l'homme sage & chrétien. Il peut se faire que malgré l'éloge que j'en ai fait, j'en ai trop sévèrement jugé quelques parties.

qu'on a congnés de nouveau à tout hazard dans deux articles diffamatoires du Dictionnaire d'histoire naturelle aux mots, Coucou & Oiseau. Celui de ne pas couver est un des principaux. Mr. L. a recours à l'excuse commune, à la découverte de Mr. Hérisant qui a trouvé à cet oiseau une conformation extraordinaire, ayant l'estomac placé autrement que les autres. Comme ce moien de l'excuser n'est pas évidemment décisif, on lui objecteroit qu'il pourroit être que, malgré sa conformation, il pût couver & ne le fît pas, de même qu'il ne contribue pas à la nutrition de son petit, quoiqu'il certainement rien ne paroisse l'en empêcher, les insectes dont le jeune est nourri faisant la principale nourriture des vieux. L'auteur dont les vues sont charitables, dit bien à l'observation 31e. que, cherchant à découvrir si les vrais peres & meres, en livrant leurs jeunes à des oiseaux étrangers, les abandonnoient pour ne plus s'en mêler, il vit arriver un coucou chantant & rodant autour du jeune, & que tous deux paroissent se prêter la plus grande attention; mais il ne dit, ni lui, ni d'autres, avoir vu ces drôles soulager les nourriciers dans leur besogne. Il nous dépeint trop bien le zèle, l'activité d'un mâle & d'une femelle rouge-gorge allant & venant sans cesse avec la bequée pour rassaster ce gros intrus, ce qui paroît rendre les soins des parens inutiles à cet égard. Or si le coucou est coupable en ce qu'il ne nourrit pas, ne pourroit-il pas l'être aussi en ce qu'il ne couve pas?

Je crois cependant devoir me joindre à Mr. L. pour la défense du coucou; je me sens encore ému de compassion en me rappelant l'état où j'ai vu cet oiseau réduit à la fin de l'automne; état, qui, tout en faisant rire, auroit inspiré des sentimens de pitié aux ames les plus dures. Vollius dit que le coucou ne pourroit faire éclore ses œufs parce qu'il a le sang extrêmement froid. Je n'ai pas son ouvrage, je ne le cite que d'après le Dict. de Trévoux au mot, Coucou; mais je suis dans le cas de confirmer ce qu'il avance sur la froideur du sang, par des raisons qui lui étoient inconnues.

Parmi les contes ridicules & les conjectures raisonnables auxquels le coucou fournit matière, je fus frappé du rapport d'un pa'san qui me dit que cet oiseau dormoit tout l'hiver comme un loit, en qu'il avoit raison; & qu'il se faisoit un nid avec ses plumes, parce qu'il avoit trouvé un coucou dans sa torpeur caché sous ses plumes qu'il perd toutes au déclin de l'été (a). Ce rapport que j'ai assez bien vérifié par des expériences dont le détail me meneroit trop loin, s'accorde parfaitement avec ce que dit Mr. de Buffon, t. 8. page 159 art. du Loir. « C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver; leur état n'est point celui d'un sommeil naturel, c'est un torpeur, un engourdissement des membres & des sens, & cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure qu'elle n'excede guere celle de la température de l'air. Lorsque la chaleur de l'air est au thermometre de dix degrés au dessus de la congélation, celle de ces animaux n'est aussi que de dix degrés. Nous avons

(a) Outre ses propres plumes le coucou en rassemble beaucoup d'autres, & se couvre de ce duvet haut quelques fois d'un pied ou plus, y laissant une espede de soupirail pour que l'air ne soit pas entierement intercepté. Il établit cette espede de sépulture dans les troncs de vieux arbres, que l'on abat sans qu'il s'en inquiete, & c'est dans ces occasions que l'on a découvert sa retraite. Je tiens cette observation d'un homme vrai & propre à suivre les opérations les plus secretés de la nature, pour la prendre sur le fait. Le même m'a assuré que le coucou en déposant son œuf, ne détruisoit pas toujours entierement ceux des oiseaux dont il ravit le nid; mais qu'il en mangeoit le jaune, soit par une gourmandise barbare, soit pour empêcher les propriétaires du nid de donner leurs soins à d'autres progénitures qu'à la sienne.

plongé la boule d'un petit thermometre dans le corps de plusieurs lérots vivans ; la chaleur de l'intérieur de leurs corps étoit à-peu-près égale à la température de l'air ; quelquefois même le thermometre plongé & , pour ainsi dire , appliqué sur le cœur , a baissé d'un demi-degré ou d'un degré , la température de l'air étant à onze. Or l'on fait que la chaleur de l'homme & de la plupart des animaux qui ont de la chair & du sang, excède en tout tems trente degrés ; il n'est pas étonnant que les animaux , qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres , tombent dans l'engourdissement dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air , & cela arrive lorsque le thermometre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au dessus de la congélation. C'est là la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux , cause que l'on ignoroit & qui cependant s'étend généralement sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver ; car nous l'avons reconnu dans les loirs, les hérissons , & dans les chauve-souris , & quoique nous n'ayons pas eu occasion de l'éprouver sur la marmotte , je suis persuadé qu'elle a le sang froid , puisqu'elle est comme eux sujette à l'engourdissement pendant l'hiver. Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit & cesse avec le froid ; quelques degrés de chaleur au dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux , & si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent point du tout , ils vont & viennent , ils mangent & dorment seulement de tems en tems comme les autres animaux ». *Si vous combinez tout cela, vous ne douterez point de la froideur du sang du coucou, & qu'il ne s'engourdisse dans le tems que nous le croions en pais étranger.*

On vous accorde, diront les adversaires du coucou, que cet oiseau exotique & anomal s'engourdit, qu'il a conséquemment le sang froid ; mais le coquin n'en est pas plus excusable de ne pas couvrir. Les hirondelles ne sont pas plus favorisées que le coucou quant à la chaleur du

sang ; elles couvent pourtant bien. A cela je pourrois répondre que Mr. de Buffon, en inférant de son expérience que la chaleur intérieure de tous les animaux dormans n'excede jamais guere celle de la température de l'air, n'assure pas de même qu'elle soit égale entre tous. Une espece pourroit en avoir encore moins que les autres ; les hirondelles en auroient trop peu pour ne pas s'engourdir, & suffisamment pour ne pas couver en vain, & le coucou pas assez pour la même opération : il se sent trop refroidi bien plutôt que l'hirondelle ; en effet il disparoit aux premières nuits froides longtems avant elle. J'avoue pourtant que j'ignore le tems du départ du petit martinet & de l'hirondelle du rivage qui, comme le dit aussi Mr. de Buffon, seroient les seules qui pourroient s'engourdir. Mais, en laissant à l'objection toute sa force, elle prouveroit uniquement que la constitution froide du coucou n'est pas une raison suffisante pour l'excuser de ce qu'il ne couve pas, ni aussi victorieuse que Vossius paroît le prétendre, qu'il faut y joindre sa conformation extraordinaire, & qu'il est nécessaire que ces deux causes se trouvent réunies pour le rendre inhabile à couver avec fruit ; aussi j'en fais deux moyens qui, en se renforçant réciproquement, innocentent encore mieux notre oiseau sur l'article de l'incubation. Quand je l'auroi encore lavé au sujet de la nutrition, il sera réintégré dans son honneur. (a)

Mr. Salerne a trouvé deux œufs bien formés, dans une femelle, peut-être en pond-elle encore davantage ; elle a assez de prévoyance pour n'en déposer jamais qu'un dans le même nid : fournir la subsistance d'un gros gaillard, de grand appétit, est une besogne bien forte pour deux

(a) Pas tout-à-fait. Il restera à prouver qu'il ne viole pas étrangement les loix de l'hospitalité, & qu'au lieu de reconnoître ses bienfaiteurs, il ne les dévore pas. Crime atroce, sur lequel il est impossible de le justifier d'une manière satisfaisante. Voyez le J. du 1 Mars 1776. p. 325. 15 Sept. p. 96.

1. Février 1784.

183

pauvres petits oiseaux qui ont déjà sacrifié leur couvée légitime & qui en consacrent peut-être deux comme on peut le présumer d'après le tems que demande l'éducation des adoptifs. Peut-être encore ne trouvera-t-elle pas des nids convenables pour ses autres œufs à la proximité du premier : alors quel embarras, si les couveurs piqués à la vue de leurs productions extraordinaires les abandonnoient aux soins des vrais parents qui pouvoient d'ailleurs ignorer les momens de leur naissance ! quel embarras sur-tout pour la femelle, si, comme il est vraisemblable, elle ne reste pas avariée ! suffiroit-elle pour parcourir de grandes distances, & porter les alimens de nid en nid ? Ceux qui m'objecteroient qu'il devoit du moins aider les nourriciers, ignorent que le coucou est craint ou haï de la petite gent volante (uniquement sans doute parce qu'il a le malheur de ressembler à l'émerillon qui est un oiseau de proie) & qu'il épouvanteroit ces bonnes petites bêtes, qui s'habituent insensiblement à l'habillement du jeune qu'il n'étale que petit à petit.

Je souhaite, Monsieur, avoir réussi à confondre les calomnieurs du coucou. Il apprendra toujours à rire parce qu'il est bon acteur, & que son rôle paroîtra toujours plaisant à bien des gens, même aux nouveaux amateurs de la sagesse, ou, pour mieux dire, aux amateurs de la nouvelle sagesse, qui l'imitent assez bien ; mais qui n'ont pas d'aussi bonnes raisons que lui pour faire ce qu'il fait. Je suis &c.

A l'abbaye de V.

le 14 Novembre 1783.

L**

** Je reconnois à l'écriture l'auteur des ingénieuses énigmes allégoriques, insérées quelques fois dans ce Journal (1 Nov. 1783, p. 343) D. Liebault Rel. de l'A. de Villers en Lorraine.



Lettre de Mr. J. de St. V. à l'auteur du Journal.

JE ne puis que vous faire des remerciemens sur la maniere honnête dont vous avez parlé de mon Histoire raisonnée des opérations de la dernière guerre dans votre Journal du 1 Janvier : mais vous êtes trop ami de la vérité pour ne pas me permettre quelques détails sur deux erreurs que vous me reprochez & qui mériteroient la censure la plus sévère, si elles étoient fondées. Voici la première. Vous dites : « Il y a cependant quelques omissions ou diffimulations ; l'auteur s'irrite de la déclaration de guerre contre la Hollande. Il est certain néanmoins que vu le traité conclu par les Hollandois & les Américains, l'Angleterre n'avoit pas d'autre parti à prendre ». Je puis vous assurer, Monsieur, qu'il n'y a jamais eu de traité conclu par les Hollandois avec les Américains avant la déclaration de guerre. Ce n'étoit qu'un projet de traité de commerce arrêté entre Mr. de Neuville, banquier à Amsterdam, de concert avec Mr. van Berkel & un Américain dont j'ai oublié le nom sans que ces deux particuliers fussent autorisés ni l'un ni l'autre par leur gouvernement *.

* J'ai abrégé cette lettre, mais je n'omet rien d'essentiel.

La seconde erreur que vous me reprochez regarde le Sr. Linguet. Je n'ai pas prétendu désavouer le trait historique qu'il rapporte au sujet de Sully, quoiqu'il ne soit pas trop bien confirmé, mais j'ai dit que la maniere dont il le rapporte, est un tissu de calomnies odieuses & atroces contre toutes les personnes dont il a parlé. Je ne pense pas que qui que ce soit puisse contester cette vérité. J'espère que vous ne me refuserez pas la justice de faire mention de cette lettre dans votre prochain Journal. Je suis &c.

Bruxelles, ce 12 Janvier 1784.

Joly de St. Valier

REPONSE. 1^o. J'ai montré dans le tems par le contenu même du traité, dont il est

te question, qu'il ne contenoit rien de conditionnel; j'ai défié tous ceux qui l'ont lu, d'y découvrir un mot qui ne marquât pas un traité absolu *. 2°. Il eût été ridicule de rédiger laborieusement un traité, d'envoyer Mr. Laurens exprès en Hollande pour le conformer, relativement à une époque factice, éloignée, & qui pouvoit être encore considérée comme chimérique. 3°. Quel est le Souverain qui (& voici le point décisif) veuille ou puisse permettre qu'on fasse avec ses sujets révoltés des traités même conditionnels, ou si l'on veut des *projets de traité*? Ne seroit-ce pas approuver l'encouragement à la rébellion & l'espérance d'en recueillir les fruits? Ne seroit-ce pas de la part d'un Souverain quelque une inconséquence & une lâcheté indigne de la majesté du trône? Il est donc parfaitement inutile d'examiner si le traité en question étoit conditionnel ou non. 4°. Si les deux bourgeois d'Amsterdam ont agi sans être autorisés par leur gouvernement, la république n'avoit qu'à les désavouer & les punir: l'Angleterre ne demandoit pas autre chose. . . . Si Mr. J. de St. V. veut justifier la conduite des Hollandois avant & durant & après la guerre; tant envers leurs alliés qu'envers leurs ennemis, & enfin celle qu'ils tiennent encore en ce moment chez eux & hors de chez eux, il s'est chargé d'une tâche qui suppose bien du courage, & qui promet bien peu de succès.

Quant à l'anecdote de Sully, du prince de Condé & de Henri IV, si elle n'est pas trop bien confirmée, j'ignore ce qu'il faut pour confirmer un fait historique. Sans répéter les preuves que j'en ai données *, je dirai seulement que Sully lui-même la raconte tout du long dans ses *Mémoires*, t. 7. p. 189 & suiv. édit. de Londres 1778. Il convient du conseil donné & même s'en glorifie (p. 200). Qu'on lise surtout les notes, p. 192 & 197. . . . Or si l'anecdote est très-véritable & très-bien confirmée, je ne vois pas pourquoi ce seroit une *calomnie atroce* de la rapporter.

* 1 Juin
1781. p. 211.

* 1 Déc.
1783. p. 495.

Cela me porte naturellement à ne pas rétracter l'avis amical que j'ai cru pouvoir donner à l'auteur dans le J. du 1 Janv. p. 18; & qui ne déroge ni à son mérite réel ni aux éloges que tout critique juste ne peut lui refuser. Avec la rapidité qu'il met en toute chose, il n'est pas possible que malgré les meilleures vues il ne fasse pas quelques fois des bévues étranges... Il dit quelque part: *Abandonnez pour toujours les livres dès que vous aurez acquis de l'expérience* *. En suivant ce principe on pourra bien ignorer le contenu d'un traité de commerce, les aventures de la cour de Henri IV, & beaucoup d'autres choses encore; & si malgré cela on croit devoir en parler, il n'est pas possible qu'on le fasse avec justice.

* Réfl. sur
l'Eloge de
Volt. p. 74.

N'oserois-je pas prier à cette occasion qu'on ne m'écrive pas sans un sujet légitime, & qu'on me permette d'employer utilement un temps qui déjà ne me suffit pas, & que je dois regarder comme perdu lorsqu'il sert à expliquer ou à maintenir des choses qui se montrent & se soutiennent par elles-mêmes, je veux dire par leur certitude évidente, manifeste & généralement connue.



J' Ai déjà averti qu'en insérant des prospectus & des projets de souscription, je ne pouvois en aucune manière garantir la bonté des ouvrages dont il s'agit, ne les connoissant pas davantage que le public lui-même auquel ces annonces s'adressent. J'ai même soin de marquer ces articles par un ou plusieurs astérisques ou par des guillemets placés au commencement & à la fin. De manière que c'est aux lecteurs à juger par la nature des objets qu'on propose de traiter, par la réputation de l'auteur, par la manière dont il s'énonce, s'ils doivent avoir la confiance de souscrire ou non. Cet avertissement, que je

répète volontiers, servira de réponse à ceux qui m'ont consulté sur l'*Oryctographie de Bruxelles* *. Je ne puis satisfaire aux doutes qu'ils ont conçus touchant cet ouvrage, avant que je sois à même de le connoître. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'auteur, parfaitement affranchi de toute entrave de systèmes, ne présente que l'état réel des choses, ses observations seront d'accord avec la bonne physique. Mais s'il est préoccupé des chimères dominantes, il les aura vues par-tout; s'il a la tête exaltée par la lecture des *Epoques de la nature*, du *Telliamed*, &c; il aura lu dessus & dessous la surface du globe la vérification de ces rêveries fameuses, comme tous les faiseurs de systèmes, & cela d'une manière claire, évidente & incontestable. Les yeux de l'homme, son langage, ses réflexions s'afforçant toujours aux préventions qui accompagnent ses recherches, qui en suivent les détails & qui en fixent le résultat. Ses protestations contre les hypothèses, ne seront pas plus dignes de foi que les protestations d'impartialité mises à la tête de ces histoires nationales où l'esprit de parti est poussé jusqu'au fanatisme. — Le bon moyen de ne pas s'avancer trop à l'égard de quelque ouvrage que ce soit, est d'attendre qu'il paroisse & qu'on puisse l'examiner. Depuis l'aventure de l'Encyclopédie peut-on se précipiter encore dans ce genre d'acquisition? On ne peut même rien prononcer touchant les ouvrages dont quelques volumes ont déjà paru; témoins les *Histoires ecclésiastiques* de Mrs. du Creux & Betail, auteurs qui ont bien commencé; & qui ont fini comme tout le monde fait. Si on met dans la balance le petit avantage que procure la souscription, avec le risque qu'on court de se donner un très-mauvais livre; on n'hésitera point d'attendre, de payer quelque chose de plus avec connoissance de cause, & ne pas acheter, comme l'on dit, *un chat dans le sac* *. — Un autre avantage de cette prudente réserve, est d'empêcher les

* 1 Déc.
1783. p. 514.

* Réfl. sur
les *prospé-
ratus*, 1 Oct.
1779. p. 182.

mauvais ouvrages de paroître. Et quoique ce danger semble menacer également les bons, il est, à cet égard, d'une très-foible considération; les bons étant extrêmement rares, & presque nuls en comparaison de la masse des mauvais qui écrase chaque jour la religion, les mœurs, & les sciences.



La *Clef* est le mot de la dernière Enigme.

Dans mes filets je tiens presque toutes les belles;

Mais à ton grand étonnement,
Lecteur, j'ai beau les traiter durement,

Je n'en suis pas plus haï d'elles;

Quand je montre moins de rudesse,

On me quitte dans le moment;

Point de quartier, sur tout à la jeunesse.

Et si pour de beaux yeux j'eusse eu de la foiblesse;

Combien de gens dans l'univers,

Qui vont droit, iroient de travers!



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Décembre.)
 Il y a près d'un an aujourd'hui, que nous flottons dans l'incertitude entre la paix & la guerre : & il existe peu d'exemples d'une négociation sujette à tant de longueurs, que celle qui depuis 1782 se traite entre le divan & les cabinets de Pétersbourg & de Vienne : mais, si l'on considère, d'un côté, la distance des lieux entre les cours directement intéressées & celles qui s'efforcent par leur médiation de prévenir une rupture, d'autre part l'avantage que la Porte trouve dans les délais, cette lenteur s'explique aisément. Enfin pourtant nous paroïssons approcher du dénouement. Jusqu'ici la Russie n'a voit pas mêlé la prise de possession de la Crimée dans les affaires, qui étoient sur le tapis, & le divan avoit dissimulé : mais M^r. de Bulgakow, envoyé de l'Impératrice, a rompu ce silence, en notifiant au ministère ottoman, qu'il étoit chargé par sa cour de traiter directement avec la Porte au sujet de cette affaire. En conséquence, dans un entretien que ce ministre a eu avec le Reis-Effendi à l'hôtel de ce dernier, il a demandé, par ordre spécial de sa Souveraine, une *reconnoissance*

I. Part.

N

publique de l'état actuel de la Crimée & la suppression de tous les articles, où il est fait mention des Tartares, dans le traité de Kainardgi & dans la convention de 1779. Il a fait en même tems les plus fortes instances pour avoir une prompt réponse, d'autant plus que l'Impératrice, fatiguée de l'entretien inutile d'armées coûteuses sur les frontieres, desiroit enfin de savoir sans délai ultérieur à quoi s'en tenir. — Cette déclaration positive & catégorique a mis la Porte dans un très-grand embarras. Il lui seroit dur, sans doute, de souscrire sans réserve à la cession de la Crimée, qui pourroit entraîner dans la suite une extinction totale de l'empire ottoman en Europe, & qui du moins en mettroit dès-à-présent la capitale à la merci de sa trop puissante voisine : mais, d'un autre côté, dans l'épuisement & le désordre où cet empire se trouve, il seroit dangereux pour lui de s'opposer aux desseins de la Russie par la voie des armes. Ce risque est devenu plus certain & plus alarmant encore par la connoissance, qu'on a des sentimens de la cour de Vienne. La Porte aiant fait près d'elle des instances, pour que l'Empereur engageât celle de Russie à remettre sur l'ancien pied les païs, dont elle s'est emparée, ce Monarque a répondu positivement & sans détours, " qu'il ne pouvoit se mêler de cette affaire, & qu'en vertu de ses engagemens avec l'Impératrice il seroit obligé de la soutenir, au cas qu'elle fut ataquée; qu'ainsi il conseilloit sérieusement au ministere ottoman de terminer
 „ misier

„ miner au plutôt à l'amiable, & au gré de
 „ la cour de Pétersbourg, ses différens avec
 „ elle; que même il devoit insister d'autant
 „ plus que la Porte prit ce parti indispensa-
 „ ble; qu'il lui étoit déjà très-onéreux à lui-
 „ même d'avoir tenu cette année une forte
 „ armée sur pied; & qu'il ne se verroit pas
 „ volontiers dans la nécessité de tenir encore
 „ une année ses troupes en campagne. Cette
 réponse accablante a encore été aggravée par
 la nouvelle que les troupes qu'on avoit fait
 assembler cet été à Sophie & à Ismaël se sont
 révoltées contre leurs chefs, & ont pris la
 fuite en grande partie. Toutes ces circonstan-
 ces défagréables font aisément comprendre que
 la Porte se voyant pressée vivement par deux
 voisins redoutables, & ne pouvant compter
 ni sur ses armées, ni sur aucun secours étranger,
 sera obligée d'en passer par tout ce qu'on
 exigera d'elle, afin de prévenir de plus grands
 maux & la ruine totale de l'empire ottoman.

Laisant en attendant à part l'objet principal des négociations, la Porte ne néglige aucune occasion de montrer de la déférence pour les deux cours impériales, notamment pour la Russie; &, si les choses en viennent enfin à une rupture, l'on ne pourra pas dire que ce soit manque d'égards de la part du Grand-Seigneur. En voici un nouvel exemple. Un navire marchand russe avoit pris sur son bord à Livourné environ 300 émigrans, engagés pour s'établir à Cherfon: ces gens, comme la plupart des colons qui vont fonder la puissance russe sur la Mer-noire, consistant en un

nombre de vagabonds & de bandits, se revoltèrent contre le capitaine, l'assassinèrent ainsi que la plus grande partie de l'équipage, & formèrent le projet de se rendre à Alger avec le bâtiment dont ils s'étoient emparés : mais un des pilotes, auquel ils avoient laissé la vie pour les guider dans une navigation inconnue, fit échouer le navire sur le sable près de Tenedos; & ensuite il trouva moyen d'appeller à son secours une frégate turque, qui s'y trouvoit à l'ancre. Celle-ci subjuga bientôt les mutins, qui furent mis aux fers: & , la Porte en ayant été instruite, ils ont été amenés ici à l'arsenal & remis au ministre de Russie, qui va les faire transporter à Cherson. Il est apparent qu'on punira les plus coupables & qu'on laissera la vie aux autres, pour augmenter la population de la nouvelle ville.

➤ *Presque toutes les feuilles périodiques contiennent l'extrait suivant d'une lettre de Jassy en date du 19 Décembre. « Un exprès » qui vient d'arriver de Constantinople, a ap- » porté à notre Hospodar, des nouvelles que » l'on croit de la plus grande importance. Il » ne s'agit pas de moins que d'un événement » qui, en changeant la face de l'empire ot- » toman, ne peut qu'avoir la plus grande in- » fluence sur les affaires politiques de l'Eu- » rope. On dit que le Grand-Seigneur Abdul- » Amet est mort, & que le Sultan Selim, fils » de Mustapha s'est assis sur son trône aux ac- » clamations du peuple. Aucun autre détail » n'a transpiré dans le public, & l'on ne sait » comment cette révolution s'est opérée. Elle » sera funeste aux Chrétiens : le Sultan Selim » a de l'esprit naturel, mais son ignorance, » son orgueil & ses préjugés dont il est imbu*

1. Février 1784.

103

« annoncent que sous son gouvernement les
« Turcs rentreront dans l'état de barbarie ,
« au-dessus duquel ils sembloient s'élever ».
*Je crois qu'il est au moins prudent d'attendre
la confirmation de cette nouvelle. Je me souviens
que lorsque je demeurois sur les confins de la
Moldavie durant la dernière guerre des Russes
& des Turcs , les nouvelles venant de Jassy
étoient presque toujours controuvées.*

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 15 Décembre.) Le
5 de ce mois, la fête du nom de l'Impératrice
a été célébrée en la maniere usitée. A cette
occasion Sa Maj. a fait une grande promotion ;
elle a accordé séance dans le sénat dirigent
au comte Iwan Grigorjewitsch Tschernischew ;
au prince Andrei Nikoljewitsch Tscherbato-
w ; à M^r. Wasley Sawitsch Perekuschin ;
au prince Michaila Wasiljewitsch Dolgoro-
koy ; à M^r. Alexei Wasiljewitsch Narischkin ;
à M^r. Alexei Andrejewitsch Rschewskoy ; &
& au comte Alexei Semenowitsch Musin
Puschkin. M^r. Müller , lieutenant-général
d'infanterie , a été avancé au grade de gé-
néral en chef , en conservant en même tems la
présidence au département de l'artillerie &
des fortifications avec les appointemens y at-
tachés. M^r. Banner , lieutenant-général d'ar-
tillerie , a obtenu sa retraite avec jouissance
de ses appointemens , en considération de son
grand âge & de ses services. Le général-ma-
jor Kosliwzow , commandant du port de Ta-
ganrok sur la Mer-noire , & les contre-ami-
raux Kruis & Suchotin ont été élevés au

grade de vice-amiral ; & Sa Maj. a avancé plusieurs autres officiers de la marine à des grades supérieurs.

Tout ce qu'on a débité touchant la prétendue publication du bref de Clément XIV, & du changement des dispositions de S. M. I. à l'égard des Jésuites, est absolument controuvé. Il est étonnant que les gazetiers qui ont publié cette nouvelle, il y a deux mois, & qui aujourd'hui n'en peuvent ignorer la fausseté, ne songent point à se rétracter.

Le bruit est général, que le Zar Héraclius ira voir l'année prochaine la Crimée & sur-tout la nouvelle ville de Cherfon ; S. A. s'y fera accompagner de toute sa cour & de la principale noblesse de Cartalinie & du Kachet. Ce prince qui n'a cessé jusqu'ici d'encourager l'agriculture, le commerce & l'industrie dans ses Etats, en tire un revenu annuel de 713,300 roubles ou d'un million 664,136 florins d'Empire. On compte 61000 familles dans ses deux provinces (a). Le prince Salomon qui regne dans une autre partie de la Géorgie, laisse voir sous sa domination les traces d'un gouvernement moins policé. Il vit lui-même éloigné de tout luxe & même des commodités de la vie, enveloppé dans des peaux & prenant une pierre pour chevet, pour imiter le patriarche Jacob dont il se dit descendant en droite ligne. Ce tableau

(a) Cela n'est guère d'accord avec le calcul qui ne lui donne que 20 mille sujets mâles. *J* Décemb. 1783, p. 521.

bleau rend assez vraisemblable la réponse qu'on lui prête lors de la proposition qui lui a été faite de se mettre sous la dépendance de la Russie : *qu'il ne vouloit dépendre de personne que de son sabre.*

RIGA (le 24 Novembre.) Un chymiste a trouvé le secret de préparer les bois de manière que le feu au lieu de les consumer & de les détruire, leur donne une consistance solide; le procédé, assure-t-on, n'est ni difficile ni très-couteux. Les expériences que l'auteur a faites, prouvent que le bois ainsi préparé, mis entre deux bûches embrasées, ne s'enflamme point, & devient un charbon solide (a). Lorsqu'on l'enduit de goudron, le goudron auquel on met le feu, brûle sans l'endommager. Le bois, après avoir subi cette préparation, n'est exposé ni à la putréfaction, ni aux vers; peut-être pourroit-il être employé dans la construction des vaisseaux, & sur-tout servir aux pilotis. On le croiroit pétrifié, mais il n'en est pas plus pesant. Le sieur Vofs, apothicaire de cette ville, peut

(a) C'est sans doute d'une manière analogue, mais par des moyens différens qu'est préparé dans le sein de la terre, dans le secret des opérations de l'agissante nature ce bois brûlé, mais dur & parfaitement consistant, qu'on trouve dans des salines & autres cavités profondes, dont j'ai parlé dans le J. du 1 Nov. 1779, p. 318. Il est vrai que ce bois est devenu charbon mais solide & cohérent; mis en piéces il brûle dans un feu violent, mais un incendie ordinaire ne l'enflamme pas en masse.

donner des renseignemens plus particuliers sur ce secret, dans la composition duquel il n'entre aucun des fels connus.

P O L O G N E.

V A R S O V I E (le 25 *Décembre.*) L'armée russe vient encore d'être renforcée de quelques régimens. On écrit de la Crimée que l'on fait à Cherson des préparatifs pour recevoir d'illustres personnages qui y sont attendus pour le printemps prochain.

Le comte Vincent Potocki, seigneur de Niemirow, en Ukraine, est en ce moment à Vienne, & l'on assure qu'il entrera au service de l'Empereur. Les trois freres princes Sulkowski, dont l'un est général au service de l'Autriche, sont également à Vienne.

Il s'est tenu le 20 de ce mois dans le fauxbourg de Neugarten près de Dantzic une conférence sur les différens entre la ville & la cour de Berlin. La question préliminaire qui s'y est traitée, paroît être, si, durant les négociations, le blocus sera levé, & si les troupes prussiennes se retireront. M^r. de Peterson, plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, a envoyé un exprès à Pétersbourg : & à son retour, qui est attendu vers le 8 Janvier, il est probable que la question se décidera. On ajoute, que la cour de Berlin offre de retirer ses troupes, si celle de Russie lui garantit dès-à-présent ses prétentions, relativement à la liberté de la navigation & du passage. La ville de son côté n'oublie rien

pour intéresser les Puissances de l'Europe en sa faveur; & elle a fait remettre des notes à divers résidens à cet effet.

KAMINIECK (le 21 Décembre.) Un événement, qui s'est passé à la fin du mois dernier, fait ici le sujet de toutes les conversations. Une pauvre femme étoit allée faire du bois dans des taillis auprès de Kamienieck en Podolie: elle étoit accompagnée d'un de ses enfans; tandis qu'elle travailloit, un ours affamé vint l'attaquer avec furie: elle se défendit si vigoureusement avec sa hache, qu'après un combat assez long, elle réussit à tuer son ennemi. A peine se vit-elle en sûreté, qu'elle craignoit que son enfant, qu'elle n'apercevoit plus, n'eût été dévoré par l'ours; elle parcourut la forêt en appelant l'enfant, & elle étoit prête à succomber au désespoir, lorsqu'elle le vit sortir du tronc d'un arbre où il s'étoit caché à la vue de l'animal terrible. Cette brave femme retourna à Kamienieck avec une patte de l'ours qu'elle avoit tué; elle y raconta son aventure, qui fut vérifiée, & elle reçut une récompense généreuse pour prix de son courage.

ESPAGNE.

MADRID (le 25 Décembre.) Le conseil qui a mis une activité étonnante dans ses préparatifs, se dispose à armer le printemps prochain 30 vaisseaux de ligne. — M^r. le comte d'Aranda vient d'arriver. — On assure que quelques Puissances joindront leurs

forces aux nôtres, pour aller au printemps prochain attaquer les régences barbaresques de tous côtés. L'escadre que D. Barcelo fait préparer avec la plus grande diligence, sera destinée à l'assaut & au blocus du port & de la ville d'Alger; en même tems nos alliés iront bloquer Tunis & Tripoli; de sorte que nos vaisseaux pourront agir librement contre la première de ces places, sans que les deux autres puissent lui envoyer du secours.

L'on n'est pas éclairci encore sur la révolte, qui a eu lieu au Mexique: mais, suivant les rapports les plus probables, elle se borne à un soulèvement local, qu'il y eut le 15 Septembre dans la province de Yucatan, à l'occasion d'un nouvel impôt sur la cochonille. Ces mouvemens séditieux se sont néanmoins communiqués, dit-on, à la capitale du Mexique même, où quelques personnes ont été tuées, & d'où le gouverneur lui-même a été obligé de se retirer pour sa sûreté dans le château de St. Jean de Ulloa: mais l'on ajoute, que l'archevêque est parvenu à conclure avec les séditieux une convention, laquelle a entièrement rétabli la tranquillité.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 20 Décembre.) Le baron de Hogguer, ministre des Etats-généraux des Provinces-unies, étant arrivé ici à bord de la frégate de guerre de sa nation le *Medemblik*, a eu le 6 du courant sa première audience de la Reine.

Sur les instances du provéditeur & de la confraternité de la maison de la Miséricorde, & sous son inspection, notre Souveraine a établi une loterie annuelle, dont les profits se distribueront en trois parties, l'une applicable à l'hôpital royal, la seconde à celui des enfans-trouvés, & la troisième à l'académie des sciences. Cette dernière a envoieé à Leurs Majestés, pour les remercier de la protection qu'elles lui accordent, une députation, à la tête de laquelle étoit son directeur, le duc d'Alafoens: & ce seigneur adressa à cette occasion un discours très-éloquent à Leurs Majestés. L'académie l'a fait remercier à son tour par son secretaire le vicomte de Barbazena, accompagné de plusieurs députés.

Quelques feuilles étrangères ont débité que l'inquisition de ce royaume avoit défendu de faire des ballons aërostatiques. Il est inutile de dire qu'il n'y a pas en cela ~~un mot de~~ vrai, & que c'est apparemment un bon mot de quelque badaud de Paris. (a)

(a) Seroit-il possible que ces mêmes Parisiens qui ont si vivement applaudi à Louis XV d'avoir étouffé le prétendu secret pyrotechnique de Dupré, crussent badiner bien spirituellement l'inquisition de Portugal, en lui attribuant une précaution tout aussi prudente? Car il est bien évident que le moyen de diriger les ballons à volonté, seroit mille fois plus funeste au genre humain que l'imaginaire découverte de Dupré. Reste à savoir pourquoi ce qui étoit sagesse dans Louis XV, seroit extravagance dans l'inquisition de Portugal. Voyez le Journ. du 15 Déc. 1783. p. 625, & l'art. POLI (Martin) dans le *Dict. hist.*

DANEMARCK.

COPENHAGUE (le 30 Décembre.) Le Roi vient d'accorder les marques de l'Ordre de Danebrog à M^r. de Narcow, conseiller d'Etat actuel de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies & vice-président au college des mines & de la monnoie. Malgré la rigueur de la saison, on voit encore des chiens enragés dans nos rues, trois personnes en ont été mordues il y a quelques jours. Plusieurs de nos savans s'occupent à construire des machines aërostatiques.

Il y a quelques semaines, qu'en fouillant aux environs du village de Bringsrup près de Kingstedt, on découvrit un squelette assez bien conservé dans du sable blanc, sous un amas de grosses pierres quarrées. Il avoit les pieds tournés vers l'Est; on voïoit sur la gauche 1^o. une urne remplie de cendres & une petite bague d'or d'environ quatre écus; 2^o. de l'autre côté un plateau de bois presque entièrement pétrifié, l'argent dont il est assez artistement garni, fait croire que c'étoit des armoiries ou les marques de quelque Ordre; 3^o. 9 perles de différente grosseur, avec plusieurs ornemens qui paroissent avoir été émaillés; 4^o. une grosse pierre aux pieds, sous laquelle il y avoit une petite médaille d'or, représentant d'un côté une étoile & de l'autre une fleur, ainsi que deux couteaux de pierre, dont on se servoit dans les sacrifices, ils sont à double tranchant. On prétend

1. Février 1784. 201

tenid que c'est le tombeau de l'épouse d'un de nos Rois, nommé Sieger, dont on croit avoir trouvé la tête à quelques pas delà sous une pierre qui a 7 pieds de long, 4 de large & 3 d'épaisseur, le crâne seul pese deux livres & chaque dent au-delà d'une once. Le chef étoit couvert d'une masse d'armes de pierre; on fait que le Roi Sieger fut tué près de cette place, & l'on suppose qu'on n'a eu le tems d'enterrer que sa tête & ses armes. Il y a dans cette même plaine une grande quantité d'autres sarcophages. Nous avons fait mention du tombeau du Roi Svend, on remarque que ses ossemens sont d'une grandeur extraordinaire (a), l'anneau d'or qu'on y a trouvé, pese 6 onces & demie, il paroît avoir été attaché au col du défunt; on a découvert à ses côtés deux urnes, dont l'une étoit remplie de cendres & l'autre contenoit un petit anneau d'airain, du verre coloré, des perles, des boutons & quelques ossemens brûlés. Les autres tombeaux qui sont en grand nombre, tous placés dans la même ligne & à peu de distance les uns des autres contiennent des squelettes, des urnes, des lances & des masses d'armes.

(a) Réflexions sur la grosseur des os enter-
rés, & les causes qui peuvent en augmenter
le volume. ~~—~~ 15 Mai 1778. p. 100. ~~—~~ 15
Avril 1783. p. 575.

ITALIE.

ROME (le 27 Décembre.) Le 15, le St. Pere tint un confistoire secret au Vatican ; S. S. y adressa un discours très-élegant au sacré college, pour lui apprendre que par la grace divine & le zele de Mgr. D. M. Giavve, évêque d'Alep, quatre évêques, tout le clergé & un nombre considérable de laïques syriens du patriarcat d'Antioche, qui avoient suivi jusqu'ici les erreurs des Jacobites, sont rentrés dans le sein de l'Eglise catholique-romaine. Après avoir annoncé cette nouvelle aussi agréable que consolante, le souverain Pontife proposa le même patriarcat d'Antioche pour le susdit Mgr. D. M. Giavve, évêque d'Alep, élu patriarche par les évêques & le clergé de la nation syrienne, & nomma ensuite à plusieurs autres évêchés. — Le 18 au matin s'est tenue la congrégation antipréparatoire des saints Rits, pour l'examen des vertus, au degré héroïque, dans la cause de béatification & de canonisation du vénérable serviteur de Dieu, Mgr. J. François Tenderini, ci-devant évêque de la ville de Castellana.

Nous avons le bonheur de posséder encore S. M. l'Empereur en cette capitale. Ce Monarque aiant entendu la veille de Noël la Messe qui, par un privilege spécial, se dit annuellement deux heures avant minuit dans la chapelle Sixtine, se rendit le lendemain de grand matin auprès du St. Pere, avec lequel S. M. alla, vers les 9 heures, à l'église du

I. Février 1784

205

Vatican, elle y assista à la Grand'Messe célébrée par le souverain Pontife, ainsi qu'à une homélie qu'y prononça Sa Sainteté. Toute la solennité dura plus de 3 heures; le Roi de Suede, arrivé pendant la nuit, s'y trouva. Leurs Majestés se servent de la même voiture pour aller voir ce que cette ville offre de remarquable. L'Empereur partira peut-être demain, ou lundi tout au plus tard.

FLORENCE (le 4 Janvier.) Il a été commandé par la secretairerie des droits roiaux, aux RR. PP. Dominicains, de licencier tout le noviciat de l'Ordre. La même secretairerie a fait publier dans quelques provinces, que sans une permission expresse du Souverain, on n'y pourra point ordonner des prêtres.

LL. MM. l'Empereur, sous le nom de Comte de Falkenstein, & le Roi de Suede, sous celui de Comte de Haga, parties de cette capitale, y ont laissé des marques de leur munificence. Les avis reçus sur la continuation du voyage de l'Empereur, sont des plus satisfaisans. Le 21, vers les 10 heures du matin, S. M. est arrivée à Sienne; après y avoir entendu la Messé, ce Monarque s'est rendu à Radicofani, d'où, après quelques momens de repos, S. M. a continué sa route pour Rome.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 31 Décembre.) Le 18 de ce mois il arriva ici à la fois deux couriers de Constantinople : le premier étoit chargé

de dépêches de la part du baron de Herbert ,
 internonce de l'Empereur près la Porte : le
 second avoit été expédié par le chevalier
 Ainlie , ambassadeur britannique à Constan-
 tinople , au chevalier Keith , envoyé de la
 même Puissance près de notre cour. Le con-
 tenu des dépêches , apportées par l'un & l'autre
 de ces exprès , doit avoir été très-essen-
 ciel , vu que celles du premier furent d'abord
 envoyées par un autre courrier à l'Empereur
 à Florence , & que le chevalier Keith expé-
 dia celles , qui lui avoient été adressées , sur
 le champ à Londres. Le marquis de Noailles ,
 ambassadeur de France , informé de la venue
 des deux exprès , & supposant avec raison ,
 qu'elle étoit relative à un incident important
 dans les négociations près de la Porte , fut
 étonné de n'en avoir pas reçu en même tems
 un de la part du comte de St. Priest : inquiet
 à ce sujet & craignant , qu'il ne fût arrivé
 quelque malheur ou survenu quelque obstacle
 à son courrier , il envoya d'abord une estafette
 à Semlin pour s'en informer : mais ce soin
 fut superflu , puisqu'à dès le lendemain , 19
 Décembre , à 8 heures du matin , le courrier ,
 qu'il attendoit , descendit heureusement à
 son hôtel. Quant à l'incident , qui a donné
 lieu à ces mouvemens , l'on apprend , que
 c'est une déclaration faite au divan par l'en-
 voié de Russie , & conçue en termes si pré-
 cis , qu'elle ne laisse à la Porte d'autre alter-
 native que la cession formelle & publique de
 la Crimée ou la guerre. Voici comme l'on
 s'exprime

s'exprime dans une lettre de Constantinople du 26 Novembre.

« Les conférences entre les deux ministres impériaux ainsi que ceux de France & d'Angleterre ont été très-fréquentes ces dernières semaines: les séances du divan ne l'ont pas été moins; & les membres s'en sont assemblés tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre ministre de la Porte. Le secret sur ce qui s'y traite s'est gardé inviolablement, jusqu'à ce qu'enfin l'on a appris, qu'après avoir reçu le 16 de ce mois un courier de Pétersbourg, Mr. de Bulgakow, envoyé de Russie, a déclaré au Reis-Effendi, « que sa Souveraine exigeoit de la » Porte une reconnoissance publique & positive des droits, en vertu desquels elle avoit fait prendre possession de la Crimée ». Après cette conférence, qui dura assez longtems, le Reis-Effendi le rendit sur le champ près du Grand-Visir, qui convoqua immédiatement a son hôtel un divan extraordinaire: & à l'issue de cette assemblée le premier-interprète de la Porte fut envoyé à Mr. de Bulgakow. Comme ensuite de cet entretien ce ministre n'a pas dépêché d'express à la cour, l'on présume avec raison, que le premier-Interprète ne lui a apporté qu'une réponse dilatoire. Aussi le divan a-t-il été assemblé fréquemment depuis; & l'on attend avec impatience, quelle sera sa résolution dans une conjoncture aussi délicate. ».

Tous les morts devant être enterrés à l'avenir hors de l'enceinte de la ville, il a été assigné au-delà des lignes huit grandes places qui serviront de cimetières. On a publié à ce sujet les dispositions suivantes. « I. Dès-à-
 » présent tous les cimetières, situés en deçà des
 » lignes, seront fermés, & qu'il sera préparé
 » au-delà un certain nombre d'emplacements
 » pour enterrer les-morts. II. Les enterremens
 » se feront comme à l'ordinaire conformément-
 I. Part. O tant

ment aux intentions du défunt ou de ses
 parens , le mort sera transporté , comme
 de coutume , à l'église qu'il aura choisie
 de préférence , où après le Service divin il
 sera déposé dans le tombeau. III. La nuit
 après l'enterrement les cadavres ainsi déposés
 seront mis sur des voitures & transportés,
 sans qu'il en coûte rien aux particuliers,
 aux nouveaux cimetières, pour y être
 enterrés dans une fosse qui aura 6
 pieds de profondeur; on couvrira les
 cadavres de chaux. IV. Ceux qui voudront
 consacrer à la mémoire de leur ami ou de
 leur parent quelque monument de leur
 estime, amitié ou reconnoissance, seront
 les maîtres de satisfaire d'aussi nobles
 sentimens; cependant pour ne point ôter
 aux tombeaux la place qui leur est assignée,
 il seroit à propos de faire ériger de pareils
 monumens le long des murailles qui
 formeront l'enclos des nouveaux cimetières.
 On regarde cependant ce règlement plutôt
 comme une espece d'épreuve dont on veut
 connoître les avantages ou les inconvéniens
 par les effets, que comme un usage irrévocablement
 arrêté (a); le gouvernement aiant

(a) Quelques physiciens en montrant que
 les miasmes des corps enterrés n'avoient rien
 de dangereux *, ont prétendu que le transport
 & l'agitation de tant de corps rassemblés
 de toutes les parties de la ville & promenés
 dans les rues l'espace de plusieurs heures,
 pouvoient, sur-tout dans les chaleurs & plus
 encore dans des tems d'épidémie, avoir des
 effets

* 15 juin
 1777. p. 282.
 — 15. Fév.
 1781. p. 302.
 — 1 Sept.
 1783. p. 3.

résolu de soumettre à l'expérience tout ce qui est relatif au bien-être des citoyens. — Les morts de la religion catholique seront déposés dans un caveau de leur paroisse, d'où un voiturier qui a pris ce transport lugubre à ferme pour 2,500 flor. par an, les enlèvera dans la nuit pour les transporter au cimetière. Les Protestans avoient demandé que leurs morts fussent déposés dans les mêmes caveaux, mais il a été répondu qu'ils en pouvoient faire construire de semblables dans leurs temples. Ils seroient au surplus inhumés dans les mêmes cimetières que les Catholiques, mais notre archevêque a obtenu qu'ils y eussent une place séparée (a). Les Juifs seront enterrés dans un endroit fixé à part.

effets funestes (Fév. 1774, p. 157). Réflex. div. sur les sépultures, 1 Septembre 1783, p. 7 & suiv.

(a) Ne blâmons pas la juste résistance de l'autorité qui a rejeté les demandes des Protestans, & convenons en même tems que ces demandes ont quelque chose de bien remarquable, & tiennent à un principe qui échappe peut-être à leurs réflexions, mais qui agit sur eux par une espèce de sentiment dont ils ne peuvent se défendre. Nulle part les Catholiques n'aient à être confondus dans leur culte, leurs églises, leur sépulture avec quelques sectaires que ce soit. Ceux-ci au contraire sont toujours très-disposés à se laisser confondre durant leur vie & après leur mort avec les enfans de l'Eglise catholique. Une voix secrète, mais dont ils ne distinguent pas assez les sons, leur dit que c'est-là la Mere des Chrétiens (*hec est enim Mater. 3. Reg. 3.*), que leurs cendres déposées dans nos temples, dans nos cimetières

On a prévenu les P. Augustins déchauffés qu'ils ne tarderoient point à recevoir le décret de leur abolition ; cependant leur paroisse subsistera & sera desservie par quelques-uns d'eux. S. M. fait même construire dans leur église un maître-autel magnifique aux frais de la caisse de religion.

Le magistrat de Bude va faire ériger au milieu de la grande place un monument public, en reconnaissance des bienfaits, dont S. M. l'Empereur a comblé successivement cette ville. Ce Monarque vient de faire aux habitans la remise de 58,000 florins, somme qui leur avoit été avancée en 1738, lors de la peste. — On apprend de Trieste, qu'un corsaire algérien, qui s'étoit rendu maître d'un bâtiment portant pavillon impérial, a eu à son retour la bastonnade, par ordre du Dey, qui l'a déclaré en outre incapable de servir la république ; le commandant autrichien remis en liberté sur le champ, a été dédommagé à tous égards. — Un décret de la cour, publié depuis peu en Gallicie, enjoint à tous les paisans de construire à l'avenir en briques les cheminées & murailles principales des maisons qui viendroient à être brûlées ou détruites par quelque autre accident. Les feigneurs

cimetieres se mêlent avec celles de leurs aïeux qui professoient le même culte que nous. Dieu veuille que la tolérance civile qui les met à même de corriger bien des préjugés, consommé enfin un rapprochement qui fait le vœu de tous les vrais Chrétiens !

gneurs fonciers feront les avances nécessaires aux plus indigens ; on fait que le défaut de cheminées occasionne souvent des incendies terribles à la campagne.

Quelques avis contredifent la destruction de Salonique ; il y a des lettres qui conviennent qu'il y a eu un tremblement de terre, mais pas *assez fort* pour détruire la ville. Il est prudent d'attendre des informations ultérieures, avant de rien assurer là-dessus ; vu surtout qu'on s'applique toujours à déguiser ces sortes d'événemens. Quelque tems après la ruine de Messine & de la Calabrie, des lettres de Naples annonçoient que c'étoit une *fable toute pure*. 15 Avril 1783. p. 605.

BERLIN (le 3 *Jahvier*.) Le Roi est venu ici, le 24 du mois dernier de Potsdam, en parfaite santé. Jeudi dernier il y a eu grande cour chez S. M. La famille royale, la généralité, les ministres & une nombreuse noblesse se sont acquités des complimens du nouvel an ; S. M. s'est rendue ensuite auprès de S. A. R. la princesse Amélie pour lui faire une visite ; & à midi le Roi a dîné dans ses appartemens avec quelques princes & plusieurs personnes de distinction.

Le Roi, notre Souverain, ne cessant point d'encourager l'agriculture & l'industrie dans tous ses Etats, a assigné récemment une somme de 200 mille écus pour l'amélioration des terres en Poméranie, & 100 mille pour celles de la Nouvelle-Marche : Sa Majesté a aussi assigné diverses sommes pour les cultivateurs

210 *Journal hist. & litt.*
dans nos environs & dans ceux de Potsdam. (a)

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Janvier.) L'affluence & la variété des nouvelles que le changement de ministère & les affaires de la compagnie des Indes & de l'Irlande, ont fait naître depuis le tems, & que le retard du paquebot nous a empêchés de communiquer aux païs étrangers, nous obligent de les rassembler sous un précis, qui, dégagé de quantité de circonstances prolixes, n'en embrasse pas moins les faits principaux.

Rendue en corps le 24 Décembre à St. James la chambre des communes présenta une adresse au Roi pour supplier S. M. de ne prolonger ni dissoudre le parlement dans la conjoncture actuelle. Le Roi y répondit que le premier objet de ses vœux, étoit d'exercer le droit que lui donnoient ses prérogatives lui attribuées par la constitution pour le bien de son peuple, que l'état détérioré des fonds publics & des revenus exigeoit la plus sérieuse attention; que la délicatesse & l'importance de la réforme du gouvernement de l'Inde demandoient la sagesse & l'équité du parlement;

(a) Presque tous les Souverains commencent à être convaincus de l'illusion des richesses commerciales & de la réalité des richesses agronomiques; c'est une de ces vérités qui ne peuvent rester cachées longtems aux yeux d'une politique éclairée, & que l'expérience s'empresse à constater. 1 Janvier 1784, p. 8 & 71. — 1 Mai 1782, p. 26.

1. Février 1784.

211

& qu'il n'interromproit point les délibérations de la chambre des communes par un exercice actuel de sa prérogative relativement à la prorogation ou dissolution du parlement.

Délibérant sur l'état de la nation, les communes arrêterent le même jour que la trésorerie n'accepteroit aucune lettre de change tirée dans l'Inde, jusqu'à ce qu'il fût constaté que la compagnie est en état de les acquitter.

Le Roi disposant des charges du ministère, a nommé le lord Gower président du conseil, lord Thurlou grand-chancelier, le marquis de Ca'mathen & le lord Sidney secrétaires d'état, Mr. Pitt premier trésorier & chancelier de l'échiquier, le chevalier Yonk secrétaire de la guerre, le lord Howe premier commissaire de l'amirauté, le duc de Richemond grand-maître d'artillerie, le lord Temple vice-roi d'Irlande, & le duc de Dorset sera ambassadeur à la cour de France. Le duc de Rutland a été nommé garde des sceaux, & tous les autres emplois vacans sont remplis. Les nouveaux ministres ont déjà pris possession de leurs places & ont conféré hier & aujourd'hui avec S. M. dans son cabinet. Il se tint le 26 un grand conseil à St. James en présence de S. M. auquel intervinrent tous les nouveaux ministres, & le duc de Dorset prit congé du Roi pour sa destination.

Une malle arrivée le 26 de New-York apporta la nouvelle de l'évacuation de cette place par les troupes britanniques le 22 Novembre dernier, & de l'offre qu'avoient faite les François d'y mettre une garnison jusqu'à l'accomplissement de l'établissement civil, offre dont le congrès les avoit remercié. L'armée américaine fut congédiée après avoir été remerciée de ses services par le général Washington, qui reçut des officiers & des soldats une lettre affectueuse à ce sujet. Le nombre

des troupes restées sur pied est de 800. On n'y fera d'augmentation qu'au besoin, & pour en rendre la ressource plus opportune on établira une milice générale dans tous les Etats de l'Union.

Le 31 du passé, L. M. & la famille royale revinrent de Windsor à St. James, où il y eut cercle, & ensuite M. de Simolin, ministre de Russie & le comte de Loÿs, ministre du Roi de Prusse, eurent des audiences particulières du Roi. Le même jour, il s'y tint un grand conseil en présence de S. M. auquel la plupart des nouveaux ministres assisterent. On y examina, dit-on, entr'autres des dépêches reçues la veille de l'Amérique-septentrionale, ainsi que des cours de Versailles & de la Haye. A l'issue du conseil Mr. Pitt & les deux secrétaires d'état eurent de longs entretiens avec Sa Majesté.

Le comte de Temple se dispose à partir incessamment pour Dublin, en qualité de vice-roi d'Irlande, dont ce seigneur a rempli antérieurement les fonctions. La situation des affaires du dit royaume exige de grands talens dans la personne du vice-roi & beaucoup de ménagement de la part du ministère. Le marquis de Carmathen, secrétaire d'état au département des affaires étrangères, a conféré avec la plupart des ministres étrangers. Le 5, ce ministre reçut des dépêches intéressantes de Paris, lesquelles furent d'abord expédiées au Roi. Le lord Sidney, secrétaire d'état pour les affaires intérieures, communiqua le même jour à Sa Majesté des dépêches

recues de Quebec, de Terre-neuve & de la Nouvelle-Ecosse, relatives aux arrangemens pris dans ces trois provinces en conséquence de la paix. On dit que le comte de Chesterfield partira cette semaine pour son ambassade à la cour d'Espagne, & le duc de Dorset pour celui de France; & on assure que le lord Grantham sera nommé envoyé extraordinaire du Roi auprès des Etats-généraux dès que le traité définitif aura été conclu. On attend de la Haye des dépêches relatives à cet objet, par les trois malles qui nous manquent de Hollande.

Nous recevons d'Irlande le récit du duel le plus funeste & le plus extraordinaire qui ait eu lieu depuis longtems. M. G... se croiant offensé par M. L... dans une assemblée, lui envoya un cartel pour le lendemain. Ils se placèrent à 8 pas l'un de l'autre; M. L... n'ayant point été atteint du premier coup, tira & effleura la cuisse de son adversaire. Les seconds ayant voulu arranger l'affaire, M. L... les invita à se retirer, en jurant que s'ils ne s'éloignoient, il feroit feu au milieu d'eux. Les combattans tirèrent alors presque à la fois; M. G... fut blessé au bras; M. L... reçut la balle dans le bas-ventre & tomba, mais il se releva aussi-tôt & l'on en vint à l'arme blanche. M. L... poussé vivement, & perdant du terrain en parant les bottes furieuses de son adversaire, tomba dans un fossé rempli d'eau: M. G... l'y eût percé si l'on n'eût arrêté son bras. Le peuple s'assembloit, on se retira. Les seconds se don-

nerent

nerent rendez-vous pour le lendemain dans un fossé ; le cap. N. & M. C. commencerent ; celui-ci tomba au premier coup & expira sur le champ ; M. W. . . son parent, jeune homme de 17 ans, sauta dans le fossé, embrassa son cadavre en criant qu'il vouloit le venger. — *Tire donc*, répondit le capitaine N. . . ; ce qui fut fait à l'instant, & le cap. reçut la balle à travers la tête. Des personnes qui survinrent au moment où un autre second alloit prendre sa place, mirent fin à cette aventure qui sembloit annoncer une suite interminable de combats. M. G. . . a perdu l'usage du bras où il a été blessé, & M. L. . . est mort après une cruelle agonie de 3 jours. (a)

P A Y S - B A S .

LA HAYE (le 15 Janvier.) Le conseil-d'état, aiant Mgr. le Prince Statthouder à la tête, a porté le 30 du mois dernier la pétition & l'état de guerre pour l'année 1784 à l'assemblée des Etats-généraux. Le poste pour les appointemens & fraix du haut-conseil-de-guerre a été retranché de cette pétition, en conséquence des ordres que L. H. P. avoient donnés quelques jours auparavant à cet effet, vu que toutes les provinces ont concouru avec celle de Hollande à la suppression de

(a) Voilà comme la philosophie du siecle adoucit les mœurs, renforce les lumieres, & perfectionne les principes moraux !

1. Février 1784. 215

le tribunal, établi au préjudice de la justice ordinaire, sans que l'autorité souveraine y eût jamais donné expressément son aveu. Les sept provinces ont également concouru à nommer des députés, pour composer la commission, chargée des recherches sur l'affaire de l'escadre ordonnée pour Brest : cette commission va ouvrir incessamment ses séances. M^r. de Thulemeier, envoyé - extraordinaire de S. M. Prussienne, a eu le 31 du mois dernier une conférence avec le président des Etats-généraux. Le baron de Reischach, envoyé de l'Empereur, aiant fait les plus fortes instances pour avoir satisfaction sur ce qui s'est passé au Doel près de Liefkenshoek, l'on apprend, que le 1 de ce mois il a été envoyé un exprès au baron de Hoop, ministre-plénipotentiaire de la république à Bruxelles, avec une réponse au dernier mémoire du Gouvernement des Pais-bas ; cette réponse porte :

“ Que L. H. P. n'ont pu apprendre qu'avec le plus vif mécontentement, que le lieutenant-colonel & grand-major (de Lillo) van Schweinitz ait jugé à propos, sans avoir reçu à cet effet aucuns ordres légitimes, de faire exécuter l'enterrement d'un militaire au village *den Doel*, sur quoi les plaintes du Gouvernement-général roulent principalement, & cela de la manière & avec les circonstances qui ont accompagné cet enterrement d'après ses ordres ; du moins que L. H. P. désapprouvent hautement que le susdit grand-major ait été assez peu prudent pour ne point considérer que l'interdiction faite au nom de S. M. I. & R, du passage de bas-officiers & soldats étrangers sur le territoire de S. M, pouvoit aussi être tendue relative au territoire litigieux du Doel,

& qu'on pourroit ne pas y voir avec des yeux indifférens le passage d'un convoi funèbre militaire, accompagné de quelques gens armés, quoique ceux-ci fussent uniquement destinés à rendre les honneurs militaires d'usage ; démarche néanmoins, dont lui grand-major auroit d'autant plus dû s'abstenir, que l'officier son prédécesseur immédiat dans le commandement, avoit jugé qu'il convenoit mieux de ne point hasarder de pareils enterremens ; que sur-tout L. H. P. doivent désapprouver à tous égards le procédé du susdit grand-major, en ce qu'en cette occasion il a fait munir chacun des soldats du détachement de trois cartouches à balle, d'une manière tout-à-fait extraordinaire, qui n'a jamais été usitée à des enterremens, & cela sans avoir reçu à cet effet le moindre ordre de la part de qui que ce soit : que L. H. P. désapprouvent absolument toute cette conduite, comme tenue par le susdit grand-major sans aucune autorité légitime, sans en avoir prévenu & sans ordre ; & que, pour le corriger à ce sujet ainsi qu'il le mérite, elles ont trouvé bon de le suspendre d'abord & sans forme de procès, provisionnellement & jusqu'à nouvel ordre, dans l'exercice de sa dite charge de grand-major, de lui interdire toutes fonctions en cette qualité, de surseoir au paiement de ses gages & émolumens, & de requérir S. A. d'écrire à l'officier-commandant à Lillo pour lui ordonner de faire mettre le susdit grand-major aux arrêts & de l'y tenir jusqu'à nouvel ordre : que L. H. P. se flattent que S. M. I. & R. agréera leur présente résolution comme lui servant de satisfaction, & qu'elle voudra bien s'en contenter, tandis que L. H. P. déclarent en même tems, *qu'elles sont encore prêtes à nommer deux ou plusieurs commissaires pour tâcher, sur le pied proposé par S. M. I. & R., d'écarter autant que possible, & une fois pour toutes, tout ce qui pourroit donner lieu à des mésintelligences, de la discorde, ou des contestations, de quelque nature qu'elles puissent être, & sur quelques objets qu'elles puissent rouler, & pour*

1. Février 1724.

217

entrer à cet effet en négociation avec ceux qui seront nommés ou sont déjà nommés pour le même objet de la part de S. M. I. & R; L. H. P. ne desirant rien avec plus d'ardeur que de pouvoir montrer à S. M. I. & R. le haut prix qu'elles mettent à son amitié.

La république de Venise étant depuis longtems sollicitée sans succès par les Etats-généraux de leur donner une juste satisfaction au sujet de l'affaire de Mrs. Chomel & Jordan d'Amsterdam; L. H. P. ont arrêté qu'il seroit ordonné au vice-amiral Reynst, qui commande une escadre hollandoise dans la Méditerranée, de saisir tous les bâtimens vénitiens qu'il rencontrera, jusqu'à ce que la république de Venise ait pris le parti de satisfaire aux justes plaintes des Etats-généraux. L'honneur de la nation blessé dans l'affaire en question, rendoit cet ordre nécessaire, mais en le considérant comme équivalant à une déclaration de guerre, on a lieu d'être inquiet sur les suites qu'il doit entraîner. On sait qu'il a été récemment conclu entre la Russie & la république de Venise un traité par lequel la première de ces Puissances s'engage à prendre la défense de l'autre, si elle se trouve attaquée. On se flatte au reste que l'inter-vention de quelque médiateur calmera nos alarmes & facilitera l'arrangement de cette affaire.

F R A N C E.

VERSAILLES (le 14 Janvier) Le 1 de ce mois, le Roi, après avoir reçu les hommages des princes & des princesses, des seigneurs

général & dames de la cour, & du corps de la ville de Paris, s'est rendu à la chapelle, précédé des chevaliers, commandeurs & officiers de l'Ordre du St. Esprit. Au retour, Sa Maj. étant montée sur son trône a reçu chevaliers, le duc de Béthune, le duc de la Vauguyon, le marquis de la Salle, le comte d'Affry, le marquis de Langeron, le comte de Guichen, le marquis d'Ecquevilly, le comte de Rochambeau, le duc de Chabot, le marquis de Bouillé, le duc de Guines, le marquis de Jaucourt, le marquis de Clermont d'Amboise, le marquis de Montesquiou Fézenbacq, le comte de Vintimille, le comte de Tavannes, le comte d'Escars, le comte de Vaudreuil, le comte d'Esferhasy, le comte de Damars de Crux, le comte de Montmorin & le bailli de Cruffol.

Le Roi s'est occupé d'une liste de pauvres, qui avoit été remise par les curés de Notre-Dame & de St. Louis, & a fait distribuer du bois & des soulagemens aux malheureux indiqués par les deux pasteurs. S. M. donna en 1776 des preuves de la même charité. Le 30 Décembre, le Roi s'étant aperçu qu'une sentinelle suisse avoit été gelée auprès de sa guérite vis-à-vis l'appartement de Mgr. le Dauphin, a fait voler au secours de cet infortuné, mais il n'étoit plus temps, il étoit mort. *Comment faut-il donc faire?* disoit un capitaine des gardes.... *Il faut lever toutes les sentinelles*, a répondu le bon Monarque, & *borner le service à des patrouilles*. Cet ordre fut d'abord exécuté.

1. Février 1784.

219

La frégate la Sylphide vient d'arriver de l'Isle de France dans le port de Brest, elle y apporte des nouvelles de M^r. le bailli de Suffrein. Cet amiral a été bloqué par l'escadre ennemie dans le port de Trinquemalé depuis le 17 jusqu'au 22 Juin. Tandis que sir Edouard Hughes cherchoit à l'attaquer & le défit de fortir, M^r. de Suffrein a embarqué 1200 Européens qui ont fait les fonctions de matelot, dont les vaisseaux françois se trouvent dénués. Le 22 il est sorti de sa retraite pour livrer combat à son agresseur, qui avoit une escadre de 18 vaisseaux contre 14, l'action s'est vivement engagée. Les François gardant toujours l'ouverture de la rade pour empêcher l'entrée de l'ennemi dans leur port ; le combat est devenu des plus acharnés : il a duré 2 heures & demie. Les Anglois prirent alors le parti de se retirer, emmenant deux de leurs vaisseaux à la remorque. M^r. de Suffrein les a poursuivis jusques dans la rade de Madras. Un seul de nos vaisseaux a été totalement désarmé, c'est le Flamand qui a perdu son capitaine M^r. de Salvart. On dit aussi qu'un autre capitaine a été tué. Mais il est certain que le régiment d'Austrasie a perdu 8 de ses officiers, & que 14 autres ont été grièvement blessés, en sorte que ce régiment paroît avbir été, pour ainsi dire, tout détruit, dans cette sanglante & dernière affaire.

Une lettre de Toulon, datée le 27 Décembre, porte ces mots : " Les Vénitiens ne sont pas aussi tranquilles, qu'ils veulent

„ nous le faire présumer: la destination in-
 „ certaine des 12 vaisseaux hollandois, dont
 „ 8 sont attendus dans ce port, les inquiete
 „ beaucoup. On a triplé la garnison de Cor-
 „ fou & du château St. Ange, qui défend
 „ l'isle, ainsi que l'entrée du golfe. Les
 „ tours & les remparts sont garnis de ca-
 „ nons. Toutes les provinces vénitiennes ré-
 „ tentissent du bruit des tambours que les
 „ recruteurs promettent dans les villes. L'é-
 „ quipement des vaisseaux de la république
 „ est prêt à se faire. On exerce les troupes
 „ dans les places de guerre &c. Il paroît que
 „ les Bataves se disposent à demander, les
 „ armes à la main, la satisfaction la plus
 „ éclatante de l'avanie faite à l'un de leurs
 „ capitaines marchands par ces républicains.
 „ Les Vénitiens paroissent craindre le succès
 „ des entreprises, qu'on pourroit tenter sur
 „ les isles de Céphalonie, Zanta & Cérigo,
 „ (l'ancienne Cithere), domaines féconds,
 „ dont ils retirent les meilleurs vins, d'ex-
 „ cellentes huiles, les raisins de Corinthe, &
 „ dans les anses desquelles les navires peu-
 „ vent au besoin, trouver un mouillage
 „ avantageux. „

L'évêque de Thermes, premier-aumônier
 de Mgr. le Comte d'Artois, ayant la feuille
 des bénéfices de l'appanage du Prince, a de-
 mandé sa retraite à cause d'une maladie chro-
 nique, qui l'oblige à quitter ses fonctions.
 Le Prince a choisi pour lui succéder M^r. de
 Chalabre, évêque de St. Omer.

Les talens d'un escamoteur italien nommé
 Pinetti

Pinetti qui se dit professeur de physique & de mathématiques à Rome, font ici beaucoup de bruit. Les tours qu'il offre à la curiosité du public sont singuliers & intéressans. D'abord une tête dorée, grosse comme une noix, placée dans un verre transparent, que sous un couvercle, répond à toutes les questions qu'on lui fait ; des signes expliquant ses réponses. Le verre & la tête sont isolés. Une dame donne sa bague ; un spectateur la glisse dans le fusil chargé à poudre ; d'un des gardes de la salle : un autre spectateur tire le coup de fusil ; le Sr. Pinetti présente une boîte qu'il a fait visiter, dont on a constaté le vuide, & que les spectateurs n'ont pas perdu de vue ; on ouvre ce petit coffre, où se trouve une colombe nommée Marthe, qui porte l'anneau à la dame qui l'a prêté, & qui vient roucouler sur son épaule. Après ce tour vient le *bouquet philosophique* : l'escamoteur couvert avec un globe de crystal un oranger dont les feuilles ont la fraîcheur de la nature : on croit voir les branches produire des fleurs, & enfin donner des fruits. L'illusion ne peut être plus complète. Le Sr. Pinetti présente aux spectateurs un jeu de cartes, plusieurs personnes en pensent une ou deux ; il dépose le jeu dans une boîte, qui ne tient à rien, & que l'on est libre de visiter. Il appelle ces deux cartes ; elles se jettent sur la baguette, autour de laquelle elles dansent ; elles montent au plancher, se promènent sur la tapisserie, & vont se mettre entre les mains des deux personnes qui les ont choisies, & qui les reconnoissent. Deux spectateurs prennent deux cartes : ils viennent auprès de la table du Sr. Pinetti : ils couvrent, chacun de leurs deux mains, la carte dont ils ont bien observé le caractère : l'escamoteur frappe de sa baguette ; la carte de droite se trouvent à gauche, & celle de gauche à droite, sans que personne apperçoive le changement. Le Sr. Pinetti prend une bague, la jette en l'air ; il demande où l'on veut qu'elle se trouve ; & celui ou celle à qui elle appartient, va le

chercher dans le sein, dans les cheveux ou le manchon d'une dame. Il fait sortir d'un œuf de poule, choisi dans plusieurs que l'on casse, un serin vivant; il lui donne alternativement la vie ou la mort, par l'électricité. Il coupe le coup d'un pigeon vivant, sans qu'il sorte du tronc & de la tête une seule goutte de sang. La plus étonnante de ses expériences est un serin organisé, qui exécute tous les airs qu'on lui demande. Comme le petit automate est isolé, on le prend sur son doigt, où il siffle comme s'il étoit naturel. Il paroît que cet escamoteur ne manque pas de *compères*, & que l'électricité & le magnétisme sont les principaux agens qu'il emploie. On écrit ce qu'on veut sur une feuille de papier; on brûle cet écrit à la flamme d'une bougie; on casse cette même bougie, & l'on trouve dedans le billet tel qu'on l'a tracé. Ce dernier tour a singulièrement amusé le Roi & toute la cour.

PARIS (le 15 Janvier.) M^r. le baron de Breteuil a fait la visite des châteaux de la Bastille & de Vincennes, les deux principales prisons d'Etat; il s'étoit fait accompagner par le lieutenant-général de police; on assure que d'après les observations qu'il a faites, il trouve Vincennes inutile & une dépense onéreuse pour le Roi. En conséquence tous les prisonniers détenus dans ce lieu seront renfermés à la Bastille. Ce nouvel arrangement annonce que M^r. le baron de Breteuil ne croit pas qu'il soit jamais obligé de lâcher autant de lettres de cachet que quelques-uns de ses prédécesseurs; car il y a eu un tems où non-seulement la Bastille, mais le donjon de Vincennes ne pouvoient contenir tous les prisonniers.

Édit, du Roi, portant ouverture d'un emprunt de 100 millions en rentes viagères.

Louis &c. « *Le vœu de notre cœur seroit*

rempli, si nous pouvions, aussitôt après avoir donné la paix à notre royaume, accorder à nos fideles sujets les soulagemens auxquels ils ont droit de s'attendre, & que nous sommes impatient de leur procurer; mais la nécessité de commencer par acquitter les dépenses que la guerre a occasionnées, nous oblige de suspendre encore l'exécution de nos desirs les plus chers. C'est pour en accélérer le moment, que nous avons fait rendre compte des dettes arriérées du departement de la marine; nous en avons réglé les paiemens de maniere qu'ils ne dérangent en rien les vues d'ordre, de liquidation & d'amélioration que nous avons adoptées pour nos finances. Le plan qui nous a été présenté; nous a fait appercevoir jusqu'où devoit s'étendre le secours extraordinaire dont nous aurions besoin pour l'année 1784; & après avoir fermé par nos lettres patentes du 1 de ce mois l'emprunt de 200 millions du mois de Dec. 1782, qui restoit encore ouvert pour moitié, nous avons jugé à propos d'y substituer un autre emprunt limité à cent millions par la nature même de ses conditions; & dont le genre plus désiré par le public, nous promet une ressource plus prompte. Cet emprunt, sans être plus onéreux que les précédens, offre aux prêteurs, outre l'intérêt viager de leurs capitaux, l'avantage de pouvoir l'augmenter considérablement par le bénéfice du sort. Toujours attentifs à proportionner la sûreté des créances de l'Etat à leur étendue, nous votons, avec satisfaction, que l'augmentation progressive de nos revenus, résultante des soins & de la régularité qu'on apporte dans leur perception, de l'accroissement du commerce & du produit des économies, dont nous ne cesserons de nous occuper, ne laisse aucun sujet d'inquiétude sur la continuation d'une exactitude constante dans le paiement de tous les intérêts dits, ainsi que des remboursemens annoncés; nous ne nous dissimulons cependant pas qu'une répétition trop fréquente d'emprunts viagers seroit susceptible de grands inconveniens; & afin qu'à l'avenir les spéculations du public ne s'égarent pas dans la fausse attente d'en voir s'ouvrir

de nouveaux; nous déclarons que nous sommes déterminés à ne plus user de longtems d'une ressource qui semble réservée pour les besoins urgens de la guerre, & qui ne doit être employée qu'avec des intervalles suffisans pour faciliter la libération de l'Etat par l'effet des extinctions successives. Occupés de tous les moyens d'opérer efficacement cette libération, nous avons résolu d'établir une caisse d'amortissement, fondée sur des bases plus solides qu'elle n'a encore été, & soutenue par une surveillance éclairée qui en rendra les opérations imperturbables. C'est ainsi qu'en acquittant nos engagements avec la fidélité dont nous ne nous départirons jamais, & prenant de justes mesures pour assurer l'équilibre entre nos recettes & nos dépenses, nous parviendrons à diminuer enfin le poids des impôts, en même tems que nous maintiendrons notre royaume dans le degré de puissance nécessaire pour affermir sa tranquillité & le bonheur de nos peuples. A ces causes, &c. »

ART. I. Il sera ouvert le jour de la publication de notre présent édit, chez le sieur Micault d'Harvelai, garde de notre trésor-royal, un emprunt de cent millions, payables en deniers comptans, pour le capital desquels nous avons créé & créons des rentes viagères, à raison de 9 pour 100 sur une seule tête, & de 8 pour 100 sur deux têtes; avons en outre pareillement créé & créons au profit des acquéreurs desdites rentes, un million cinq cents mille livres de rentes viagères, pour être distribuées entr'eux par la voie du sort.

II. Il sera délivré par ledit garde de notre trésor royal; à tous ceux qui leveront lesdites rentes à 9 ou 8 pour 100, des récépissés au porteur, pour être convertis en quittances de finances, en vertu desquelles seront passés des contrats de constitution; & il sera aussi délivré aux acquéreurs desdites rentes, à raison de chaque somme de mille livres de fonds qu'ils auront fournis pour l'acquisition d'icelles, des billets portant numéros depuis un jusques & compris cent mille, qui serviront à entrer dans le tirage des quinze cents mille livres de rentes viagères accessoires.

III. Les porteurs des dits cent mille billets correspondans aux cent millions de capital, dans lesquels le présent emprunt est renfermé, seront admis à avoir part aux lots des dites rentes accessoiress, qui seront au nombre de dix mille, conformément à la table annexée sous le contrescel de notre présent édit, & le tirage sera fait en la forme ordinaire par voie du sort, dans la grande salle de l'hôtel de notre bonne ville de Paris, en présence des Srs. prévot des marchands & échevins de la dite ville, le 15 Octobre 1784 & jours suivans.

IV. Les rentes viagères créées par l'art. I. de notre présent édit, seront vendues & aliénées à nos chers & bien amés les prévot des marchands & échevins de notre bonne ville de Paris, par les commissaires de notre conseil, qui seront par nous nommés, à les avoir & prendre sur tous les deniers provenans de nos droits & aides & gabelles & ferme générale, lesquels nous affectons, obligeons & hypothéquons par préférence à la partie de notre trésor royal, au paiement des arrérages desdites rentes.

V. Les porteurs des récépissés qui auront été délivrés, pourront faire constituer, soit sur une tête, à raison de neuf pour cent, soit sur deux têtes, à raison de huit pour cent, pour telle somme qu'ils jugeront à propos, dont cependant la moindre constitution ne pourra être au-dessous de cinq cents livres de capital; & les porteurs des billets numérotés qui auront gagné des lots de rentes viagères, ne pourront constituer les dites rentes que sur une seule tête, en autant de parties qu'ils voudront; sans que la moindre puisse être au-dessous de quarante-cinq livres.

(La suite l'ordinaire prochain.)

Le parlement avoit établi le motif de ses remontrances, concernant ce nouvel emprunt, sur le danger politique d'engager les chefs égoïstes à prêter, séduits par l'appas d'un gain viager, les sommes qu'ils ont accumulées, &

de nommer l'Etat leur héritier, au préjudice de leurs enfans ou de leurs collatéraux. Il est encore démontré, dans ces mêmes représentations, combien les rentes viagères préjudicient aux bonnes mœurs & à la population, en ce qu'elles sont un attrait inévitable pour les partisans de l'oisiveté & des plaisirs, en ce qu'elles engagent les rentiers à se maintenir dans l'état infouciant du célibat, avec la faculté de vivre inutiles au monde, étant les vilz fardeaux de la patrie. S. M. a eu égard à ces observations en promettant de recourir difficilement & rarement à ce genre de secours.

On travaille à l'Orient à équiper aux frais du Roi, un vaisseau qui doit partir au mois de Février, pour se rendre directement à la Chine. Entre les curiosités & raretés que Sa Maj. envoie à l'Empereur chinois, il se trouve douze ballons aërostatiques, avec leurs ingrédients & les instructions nécessaires pour s'en servir à s'élever dans l'air. On espere que ce Monarque, amateur des beaux-arts, qui dans ce fameux empire sont tous dans l'état de joujoux, ne sera pas insensible à celui-ci, & y prendra au moins autant de plaisir que Mgr. le Dauphin (1 Déc. p. 542). *

Il paroît décidé que la famille royale se dispose à quitter le séjour de Versailles. Le

* On trouve à Liege chez Demazeau la *Description du globe aërostatique de Mrs. Charles, Robert & Montgolfier*. 1 vol. in-8°. avec les planches à 2 fl. 15 sols br.

1. Février 1784. 227

Roi & la Reine viendront s'établir aux Thuilleries. Mgr. le Dauphin sera élevé à la Muette; Monsieur & Madame habiteront au Luxembourg; Mgr. comte & Madame comtesse d'Artois auront le palais du Temple pour y demeurer jusqu'à ce que les réparations, dont on a besoin dans le château de Versailles aient été faites. Le Roi passera la plus grande partie des belles saisons à Rambouillet. Le pavillon de Flore au château des Thuilleries, donnant du côté du Pont-royal, doit être meublé pour servir de logement à la Reine, toutes les personnes logées dans cette partie du château, ont reçu l'ordre de déguerpir.

— Il est très-vrai que l'opéra va revenir au Palais royal. C'est un service que la reconnaissance de M^r. le baron de Breteuil rend à la Maison d'Orléans, à qui la famille de ce ministre est redevable de son élévation.

L'Ordre de Cincinnatus, qu'on avoit d'abord représenté ici comme un Ordre militaire institué par le congrès, n'est qu'une association, une confraternité des officiers-généraux & colonels de toutes les troupes, qui ont eu part à la révolution, par laquelle l'Amérique s'est assuré l'indépendance. Les officiers américains n'ont consulté à ce sujet ni le congrès, ni les Etats particuliers, dont ils dépendent. Aussi n'en est-on pas généralement content dans les Etats-unis; & il a déjà paru contre cette association des pamphlets, imprimés à Philadelphie, qui sont parvenus ici.

On écrit de Brest, qu'on fait tous les jours

de nouvelles exécutions au Bague. L'amirauté se montre inexorable contre 80 forçats qui ont osé se révolter, il y a 12 jours, à l'occasion de la différence d'uniforme que l'humaine équité de M^r. le maréchal de Castries, a voulu établir entre les voleurs, flétris de la main du bureau, & les déserteurs, les contrebandiers, les faux-sauniers & les braconniers. Les premiers gardent la livrée & le bonnet rouge; les autres sont vêtus d'un gros drap gris très-foncé. Cette différence a jeté l'esprit de rébellion entre ces malheureux, qui ont voulu briser leurs fers. Quarante couples ont déserté. La plupart, poursuivis par les troupes de la marine & de terre, ont été ramenés; d'autres se sont fait tuer, & par ce moyen, ont évité les angoisses d'une mort patibulaire. Il en est qui ont échappé aux soldats.

Le marquis de Caraccioli avoit bien raison de regretter Paris, & de dire qu'il alloit *vivre* parmi les tigres en partant pour la Sicile *. Il a beau composer, imprimer, distribuer des pamphlets pour éclairer, dit-il, le peuple sur ses véritables besoins, sur ses vrais intérêts, sur ses intentions bienfaisantes, ces *tigres* ne l'écoutent pas; ils députent vers leur Roi & ils demandent le rappel d'un gouverneur contre lequel ils forment des plaintes de plus d'un genre.

L'onction, le sentiment, les charmes d'une éloquence douce, tendre, affectueuse, caractérisent le mandement publié par M^r. l'archevêque de Paris à l'occasion de la paix. L'illustre prélat qui gouverne ce diocèse s'y

* 1 Avril
1783 p. 530.

1. Février 1784. 229

est point lui-même : c'est son ame, si pure,
si pénétrée des devoirs de la religion & du pa-
triotisme, si sensible au bonheur réel des
hommes, & sur-tout à celui du nombreux
troupeau confié à sa vigilance. Qui ne par-
tage avec lui les vœux qu'il fait ? " Puiffe
" la paix que nous célébrons n'être jamais
" troublée ! Puiffe-t-elle s'éteindre à jamais,
" cette fatale rivalité, qui, dans chaque fie-
" cle, a coûté tant de larmes & tant de
" sang à deux nations qui s'estiment mu-
" tuellement ! Puiffe-t-elle être remplacés par
" une noble émulation entre deux peuples
" si capables de perfectionner les arts & les
" sciences, & d'étendre le cercle des connoif-
" sances humaines, s'ils vouloient enfin ban-
" nir de leur sein cette fausse science &
" cette philosophie superbe, qui, au lieu
" d'éclairer les hommes, obscurcit toutes les
" vérités, & dénature tous les principes !
" Puissent la France & l'Angleterre être à
" jamais unies, pour la gloire de l'Europe,
" & pour le bonheur de l'univers ! Mais,
" étendons plus loin nos vœux ; conjurons
" le Seigneur de conserver la paix parmi les
" Puissances, &c. "

Les différentes villes du royaume célèbrent
successivement la conclusion de la paix. Le
génie s'unit par-tout à la joie pour célébrer
ce grand événement. L'abbé Klein, professeur
de rhétorique au college de Louis-le-Grand
à Strasbourg, dans un discours prononcé le
23 Décembre, sur la gloire & les avantages
de cette paix, propose un monument très-
bien imaginé, pour en consacrer la mémoire ;

nous rapporterons ses paroles en faveur des amateurs des muses latines, qui entendent si rarement quelque chose écrit ou prononcé dans ce beau & antique langage. *Adeste igitur, o vos, quibus datum est, aliorum gloriam cum vestra extendere, periti artifices! dumque historia sapientissimi Regis facta colligens famam ei parat immortalem, vos monumentum erigite, quod innumerabilium annorum series non possit diruere. Consecratur vestris manibus & ingenio memoria pæcis tam ipsi gloriosæ, tam fructuosæ nobis. Collocate optimum Principem æternâ in basi; redimite lauro augustum Caput, propè ipsum terræ globum ponitote, ut sciat ventura ætas ipsum rescisse olim & dispensasse suo nutu gentium ac populorum facta. Ex hac parte stat Gallia stolata gestans manu revirescencia lilia, spem lætam & blanda gaudia vultu præferens. Ponè subeant America & pater Oceanus; hic ruptis tandem vinculis brachia sua & beneficia omnibus jam latè nationibus porrigens; illa candido velata panno, dextrâ sceperum, sinistra pileum libertatis gerens, premens pedibus excussum fractumque jugum. Sequantur Hispania & Batavia. Omnes in Ludovicum oculis ac mente conversi, & gratiam referentes videantur incerti, mirentur magis an diligant. In imo legatur hoc aureis litteris inscriptum epigramma:*

RESTITUTA PATRIÆ DIGNITATE;
OCEANÒ ET AMERICA LIBERATIS;
PROCURATIS AUCTISQUE REBUS SOCIORUM.

Parte aliâ conspiciatur Leopardus olim timor

pavorque gentium, quem amor dapis atque pugnae toties nostras in oras egerat, nunc defectus ac desertus viribus. Propè ipsum Mercurius advolans è regionibus ultimis terrarum thesauros utriusque Indiae & omne divitiarum genus in solii gradibus deponens. Sequantur ceres & alma faustitas; & cornu benigno suas effundant opes. Apponatur titulus aureis itidem inscriptus litteris:

SUELATA HOSTIBUS NOCENDI POTESTATE,
AMPLIFICATIS IMPERII OPIBUS,
LOCUPLETATIS CIVIBUS.

Messieurs des missions étrangères, viennent de recevoir les nouvelles suivantes, aussi certaines que consolantes pour ceux qui s'intéressent aux progrès de la vraie foi. " Le premier Mandarin de la Cochinchine s'est converti à la foi chrétienne, & donne aux missionnaires la plus puissante protection; il les exhorte à appeler de nouveaux missionnaires pour propager notre sainte religion. On compte que dans l'espace d'un an, il y a eu environ cent vingt mille idolâtres baptisés. "

" Le Roi de Siam qui persécutoit les Chrétiens à outrance s'étant rendu odieux au peuple par sa barbarie, a été massacré par une faction de rebelles tandis que son premier ministre étoit dans les confins du royaume occupé à lever des troupes pour étouffer la sédition. Ce ministre arrivé dans la capitale, s'est mis sur le trône, & ayant appris que les Chrétiens seuls, quoique cruellement persécutés, étoient demeurés fideles

„ à l'ancien Monarque, parce que leur res-
 „ gion leur commandoit l'obéissance & leur
 „ défendoit la révolte, il leur a donné les
 „ plus grands témoignages de satisfaction ;
 „ plein de respect pour la religion de Jesus-
 „ Christ & d'estime pour ses enfans, il ac-
 „ corde toute protection à la prédication de
 „ l'Évangile. „

“ Les Indiens de la Guiane demandent
 „ des prêtres pour être instruits & baptisés.
 „ Il n'y a que les ouvriers qui manquent ;
 „ & qui hélas ! deviennent tous les jours
 „ plus rares. „

Extrait d'une lettre de Rome du 31 Décem-
 bre. L'Empereur a quitté cette ville avant-hier
 au soir pour se rendre à Naples. S. M. I. a eu
 presque tous les jours avec le souverain Pon-
 tife, des conférences particulières qui ont duré
 2 à trois heures ; on ignore absolument ce qui
 a été traité entre ces deux illustres personnages.
 Le cardinal Borromeo étant malade de la goutte,
 l'Empereur s'est rendu chez lui pour l'entrete-
 nir. Jeudi jour de Noël L.L. M.M. l'Empereur
 & le Roi de Suede (a) se rendirent à la Basili-
 que de St. Pierre où elles assistèrent, au pied
 de l'autel papal, n'ayant pas voulu se placer
 dans l'endroit leur préparé, à la Grand' Messe
 célébrée par S. S. qui après l'Évangile, pronon-
 ça une homélie analogue au sujet du jour. Ces

(a) Quelle différence entre Gustave III, &
 Gustave Vasa extirpateur de la foi catholique
 en Suede, & Gustave Adolphe qui fit couler
 des fleuves de sang pour renverser le siège
 de Pierre! . . . Je lisois, il y a quelques jours,
 dans un auteur moderne : *nunquam res catho-
 lica arumoso magis salo navigavit*. Cette ré-
 flexion est trop forte & trop générale ; il y a
 bien des choses qui la démentent.

1. Février 1784. 233

deux augustes personnages ont été saluer S. S. dont l'acueil exprimé par les marques de l'affection, manifesta la joie dont le souverain Pontife étoit pénétré, de posséder ces deux grands Monarques.

M O R T S.

Le maréchal duc de Harcourt, gouverneur de la province de Normandie, est mort à Paris le 29 du mois dernier, à l'âge de 63 ans. Mad. la duchesse de Praslin, épouse de l'ancien ministre-d'état, avoit été enlevée, quelques jours avant, par une attaque d'apoplexie. Cette dame a laissé une grande partie de ses biens au maréchal prince de Soubise.

Son Exc. le comte de Sierzkowics, commandant-général d'artillerie, est mort à Prague le 28 Décemb. Il a servi avec beaucoup de distinction dans la dernière guerre, & beaucoup contribué à la levée du siège d'Olmütz 1758.

Son Exc. le comte de Solms, grand-maréchal de la cour, chevalier des Ordres de l'Aigle-noir & d'Alexandre-Newsky, est mort à Berlin après une longue maladie, dans la 54^e année de son âge.

Mathias Louis de Lossow, lieutenant-général & chef du régiment de fusiliers de son nom, est mort le 19 Novembre à Preussisch-Minden, âgé de 66 ans, dont il en avoit passé 50 au service du Roi de Prusse.

Jean-Frédéric-Guillaume baron de Cler, seigneur de Krey, Neuville &c. prévôt de

Revogne, est mort à Liege le 10 Janvier ; emportant l'estime & les regrets de tous les citoyens par ses vertus, ses lumieres, son zele éclairé pour les sciences & les arts ; une probité austere, un attachement ferme & parfaitement conséquent aux principes de la religion chrétienne. Il étoit petit neveu du célèbre chancelier de Karg (voiez le nouv. *Diâ. hist.*) & né à Liege en 1708. Sa bibliothèque, très-précieuse tant par la multitude que par le choix & la rareté des livres (dont il n'y en avoit aucun qui ne contint un jugement littéraire écrit de sa main), étoit en quelque sorte un trésor public, qu'il ouvroit avec plaisir à ceux qui étoient dans le cas d'y recourir. A la communication de ses livres il ajoutoit celle de ses connoissances & de ses judicieuses critiques, s'occupant pour ses amis des recherches propres à résoudre leurs doutes ou à satisfaire leur curiosité. La reconnoissance exige que je publie ici les secours multipliés, toujours prompts, sûrs & assaisonnés de bonne grace que j'ai trouvés chez lui, sur-tout dans ces dernières années, où l'entrée d'une grande Bibliothèque, sur laquelle j'avois quelque droit ou du moins quelque titre de possession, m'a été fermée pour des raisons qu'il ne m'est pas permis de rechercher. Lorsque je publiai en 1780 l'*Examen des Epoques de la nature*, à l'aide d'un grand nombre de livres qu'il m'envoia dans tous les momens du besoin, je lui présentai cet ouvrage avec une es- pece de dédicace en stile lapidaire qui l'offensa beaucoup, & il fallût la retrancher :

1. Février 1784. 235

mais la liberté, que j'acquiers par un événement aussi affligeant pour mon cœur que contraire à mes intérêts littéraires, me permet de placer ici cette épigraphe comme l'expression d'un attachement vrai & profondément senti à cet homme respectable :

JOANNI FRIDERICO WILHELMO
LIBERO BARONI DE CLER;
VIRO GENERE, MENTE, ANIMO
IN FAUCIS ILLUSTRIS;
SCIENTIA ET PRUDENTIA
INSIGNITER CULTO;
RELIGIONE, VITA, MORIBUS;
OMNIUM CIVIUM ORDINIBUS
SPECTABILI;
FACE ET TRANQUILLITATE CHRISTIANA
FELICI;
AMICO VERO,
DIES LONGOS ET BONOS
PRECATUR HUIUS OPERIS AUTHOR;
BIBLIOTHECÆ SELECTISSIMÆ
USU PRONO AC LIBERALI,
INSUPER POSSESSORIS BENEFICI
DOCTRINA ET CRITERIO GAUDENS.

Dans le dern. Journal, p. 81. l. avant-dern. *morale*, lisez *moral*. — P. 99. l. 8. ôtez la virgule après *deorum* pour la placer après *hominum*. — P. 104. l. 5. *anomalités*, lisez *anomalies*. — P. 127. dans la note, lisez *Soliman II*. — P. 131. l. 9. *celle*, lisez *celui*. — P. 133. l. 16. *savoir*, lisez *devoir*. — P. 136. l. 16. de la note *Butes*, lisez *Buteo*. — P. 155. l. 33. *continuee*, lisez *continues*.
Dans le Journal du 1 Janv. p. 16. l. 13. *le prétendu Des Sauvages*, lisez *le prétendu bonheur des sauvages*.



T A B L E.

TURQUIE	(<i>Constantinople.</i>	189
RUSSIE	{ <i>Petersbourg.</i>	193
	{ <i>Riga.</i>	195
POLOGNE	{ <i>Varsovie.</i>	196
	{ <i>Kaminieck.</i>	197
ESPAGNE	(<i>Madrid.</i>	197
PORTUGAL	(<i>Lisbonne.</i>	198
DANEMARCK	(<i>Copenhagen.</i>	200
ITALIE	{ <i>Rome.</i>	202
	{ <i>Florence.</i>	203
ALLEMAGNE	{ <i>Vienne.</i>	203
	{ <i>Berlin.</i>	209
ANGLETERRE	(<i>Londres.</i>	210
PAYS-BAS	(<i>La Haye.</i>	214
FRANCE	{ <i>Versailles.</i>	217
	{ <i>Paris.</i>	222
	<i>Morts.</i>	223

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. FEVRIER

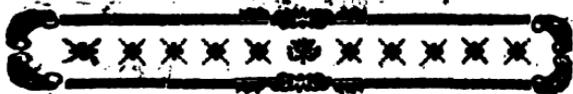
1784.



A LUXEMBOURG,

**Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.**

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. FEVRIER

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Tableau de l'univers, contenant la description de tous les païs &c. Seconde édition, revue, corrigée, augmentée & ornée de cartes. A Liege, chez Desoer, 1784.

Cet ouvrage qui paroît avoir été rédigé sur le même plan que les *Brèves descriptiones universalium hujus mundi rerum*, tirées de Comenius*, ne peut qu'être bien accueilli du public; non pas à raison des connoissances profon-

* 15 Nov.
1781. P. 434.

des & détaillées qu'il renferme (on sent assez que ce n'est pas dans un tel espace réparti entre tant d'objets, qu'il faut les chercher); mais à rai-
 de l'aifance avec laquelle on se trace dans
 un moment une chaîne chronologique fort
 étendue, avec laquelle on trouve les dates,
 & divers points de géographie & d'histoire
 qui demanderoient quelques fois de longues
 recherches. Cette édition a de grands avan-
 tages sur la première. Outre beaucoup d'au-
 tres corrections, on a eu soin de ne donner
 comme places fortes que celles qu'on peut
 réellement considérer comme telles, de réfor-
 mer les idées sur plusieurs combats dont cer-
 taines nations s'approprient gratuitement la
 victoire, de donner une idée plus exacte de
 la Chine, de réduire les tables de la popu-
 lation à son état véritable. Cela n'empêche
 pas que les gens instruits n'y découvrent en-
 core beaucoup de fautes de tous les genres;
 l'ouvrage aiant été d'abord rédigé avec trop
 de précipitation & de négligence pour qu'on
 ait pu les faire disparaître toutes dans cette
 nouvelle édition. " *La première partie con-
 sistent la description géographique de la terre,
 sa division en quatre parties principales, la
 description de chacune de ces parties en gé-
 néral & de leurs principales contrées, leurs
 productions naturelles & les mœurs des habi-
 tans, la description & la situation des villes
 commerçantes de tous les païs, les routes des
 principales villes de France & celles de Paris
 aux villes principales des quatre parties
 du monde, & la description des côtes des*

mers, des fleuves & rivières & des montagnes les plus remarquables de l'univers. La seconde contient la chronologie, c'est-à-dire le précis des évènements les plus remarquables de l'histoire; savoir, l'histoire universelle depuis la création du monde, les divers sentimens sur l'ancienneté du monde, la liste des patriarches, & l'histoire sacrée tant avant qu'après Jésus-Christ, celles des conciles & des croisades, la description des Ordres de chevalerie tant séculiers que réguliers, & celle des Ordres religieux; la chronologie des Papes depuis St. Pierre jusqu'à présent; l'histoire profane ancienne & moderne, l'origine des peuples d'après le déluge, la chronologie des Rois des anciens peuples, l'histoire des anciennes républiques, la liste des anciens Rois de Rome, les principales époques de la république romaine, l'état ancien & moderne de l'empire romain, la chronologie des Empereurs romains & des Empereurs d'Orient; celle des Rois & autres Princes souverains de l'Europe, les batailles & les traités de paix & autres évènements mémorables, le tableau du nombre des habitans des quatre parties du monde, celui des différentes religions & de la diversité naturelle des hommes de différens climats, avec un calendrier servant depuis l'an 1784 jusqu'à 1800. »



Voïages des Papes. A Vienne 1783; à Liege, chez Lemarié. Br. de 43 pages.

IL est fâcheux qu'on ne puisse annoncer ce petit ouvrage sans rappeler l'idée de la prolixité, absurde & dégoûtante rapsodie qui a paru sous le même titre *; mais ce désagrément passager est bien compensé par le plaisir que produit une multitude de tableaux vifs, animés & réellement pittoresques, où l'imagination du lecteur s'arrête avec un sentiment délicieux, où les traits tantôt de la riante nature, tantôt d'une philosophie douce, d'une politique paisible & raisonnable forment un ensemble qui suppose autant de génie & de goût dans l'esprit, que de justesse & de solidité dans le jugement. On en jugera par quelques exemples.

* 1 Avril
1783. p.510.

*Voïage au camp du Roi des Huns.
Année 451.*

“ Au delà du Tibisc, dans le nord de la
 „ Hongrie, le Roi des Huns, des Ostrogoths,
 „ des Gepides, des peuples de la Moravie,
 „ de l'Autriche, de la Bohême & d'une partie
 „ de l'Allemagne demuroit dans une
 „ maison de bois, au milieu d'un gros bourg,
 „ entouré d'un nombre immense de chasseurs
 „ & de bergers, valeureux & barbares. Ce
 „ Roi, nommé Attila, se croioit né pour
 „ ébranler l'univers; il aimoit d'être appelé

„ le flau de Dieu ; il traitoit l'Empereur
 „ grec en esclave , & l'appelloit ainsi. Car
 „ il avoit une armée de sept cents mille hom-
 „ mes , des diverses nations vaincues , com-
 „ mandée chacune par son ancien Roi ; tous
 „ les Rois observoient l'œil d'Attila comme
 „ le moindre soldat ; chacun s'empressoit en
 „ tremblant d'obéir à ses ordres suprêmes ;
 „ Attila lui-même , le Roi des Rois , les
 „ commandoit tous , il veilloit sur toute l'ar-
 „ mée. Ce héros , animé de vengeance , à
 „ cause d'une défaite , marcha contre l'Italie.
 „ La ville d'Aquilée qui osa s'opposer aux
 „ progrès de ses armes , fut réduite en cen-
 „ dres : bientôt Monfèlice , Concordia , Vi-
 „ cence , Milan & Pavie ne présentèrent que
 „ des monceaux de ruines , & au bord du
 „ Menzo le barbare conquérant médita le
 „ bouleversement de Rome. Il n'y eut ni
 „ Empereur , ni légion , ni soldat , qui eut
 „ le cœur alors de défendre la patrie des
 „ vainqueurs du monde. „

„ Le seul pape Léon , appuyé de son bâ-
 „ ton pastoral , se rendit au camp du Roi des
 „ Huns. Il ne put offrir à Attila que des
 „ prières , que des larmes. L'on répandit , &
 „ l'on crut , que cette ville éternelle , protégée
 „ par Dieu , ne sauroit être impunément
 „ façagée. Rome fut sauvée par Léon. „

„ Le même Pape la délivra des fureurs de
 „ Genséric , Roi des Vandales. A son appro-
 „ che toute la noblesse & une partie du
 „ peuple se sauva dans les montagnes , dans
 „ les bois du pais Sabin , dans les cavernes

„ des rochers. Bientôt les rivages de la Cam-
 „ panie furent éclairés par la flamme de ces
 „ palais célèbres , de ces belles maisons de
 „ plaisance dont les Scipion , les Luculle , les
 „ Cicéron & les Pline avoient orné le para-
 „ dis de l'Italie. Capoue ne put amollir ces
 „ nouveaux Africains. Nole , où Auguste
 „ étoit né , fut la proie des flammes. Le fer
 „ n'épargna que la triste jeunesse qu'on em-
 „ menoit en Afrique dans l'esclavage des
 „ maîtres barbares. Dans ce tems , Léon par
 „ ses dons , par ses prières , obtint que Rome
 „ fut conservée. „

„ Cependant les Empereurs entourés d'eu-
 „ nuques & de femmes , disputoient sur le
 „ mélange des deux natures & celui des deux
 „ volontés , eux qui ne savoient pas vouloir.
 „ Si l'équité peut décider des droits des Prin-
 „ ces , Rome est au Pape , puisque Rome
 „ auroit péri sans lui. „

Voïages auprès des Rois des Lombards.

743- 750.

„ Du fond d'un palais situé au confluent
 „ du Téfin & du Pô , les Rois des Lom-
 „ bards gouvernoient les plaines de la haute
 „ Italie & les passages des Alpes , fortifiés de
 „ grosses tours & d'épaisses murailles , de
 „ grandes villes qui portoient des marques de
 „ leur ancien lustre , & une foule de bourgs
 „ nouvellement formés autour de monasteres,
 „ au milieu de belles prairies , couvertes de
 „ troupeaux. Tous les Lombards étoient nés
 „ guerriers ; les armes donnent la liberté. Le

15. Février 1784. 243

„ Roi, parcourant ses domaines, vivoit avec
„ une simplicité militaire, toujours attentif
„ sur lui-même, sur les desseins des grands,
„ sur les mouvemens & les dispositions des
„ Lombards. Luitprand fut le plus illustre de
„ ces Rois : des malheurs l'avoient formé :
„ sévère envers les grands, il fut si indulgent
„ pour les petits qu'on oubliâ ses rigueurs. Il
„ força les Bavaois du Tirol & les Slavons
„ de la Carniole à cultiver la paix ; il fut
„ l'allié de la France. La terreur de son nom
„ arrêta les Musulmans. Ce Roi voulut con-
„ quérir toute l'Italie : car les Empereurs
„ grecs faisoient encore gouverner les bords
„ du golfe adriatique & les deux Siciles ;
„ Rome n'avoit plus de maître, & pas en-
„ core des loix.

„ De toute part on annonçoit les progrès
„ des Lombards, d'immenses préparatifs, le
„ dessein ferme de Luitprand de donner à
„ toute l'Italie ses loix & ses mœurs. Ce fut
„ un grand moment pour tout le genre hu-
„ main. Si ce Roi arien avoit eu le succès
„ qu'il sembloit devoir espérer, on n'auroit
„ vu ni la domination temporelle du souve-
„ rain Pontife, ni l'Empire d'Allemagne, ni
„ les républiques d'Italie, ni le siecle des
„ Médicis, ni les guerres des Sforces, ni le
„ protestantisme, ni la paix de Munster : on
„ auroit vu s'élever une nouvelle puissance,
„ formidable sur terre & sur mer, dans un
„ pays qui fournit à toutes les nécessités, à
„ tous les plaisirs de la vie & à toutes les
„ entreprises de l'ambition. Le trône des Césars

„ pouvoit reparoitre , & nous restions des
 „ barbares. Un Grec aimable , éloquent ,
 „ grand politique (Zacharie fut son nom)
 „ étoit alors assis au trône des Apôtres ; Rome
 „ fût sauvée par lui. „

„ Luitprand préparoit le siège de Ravenne ;
 „ l'Exarque , l'archevêque & la bourgeoisie
 „ implorèrent le secours du souverain Pon-
 „ tife. Mais ce fut en vain que Zacharie en-
 „ voïa demander la paix. Alors il se souvint du
 „ grand exemple de Léon ; il se sentit ; &
 „ ayant assemblé son peuple & confié au duc
 „ Etienne le gouvernement de Rome , il se
 „ rendit au temple de St. Pierre. Là il tou-
 „ cha l'assemblée par une éloquente priere
 „ qu'il adressa au Prince des Apôtres ; puis
 „ il partit , orné des marques du pontificat ,
 „ accompagné d'un cortège de vénérables pré-
 „ lats. Les Ravennois vinrent au devant de
 „ lui jusqu'au près d'Aquilée. Delà une foule
 „ d'hommes & de femmes , de tout âge ,
 „ de tout rang , le suivit jusques dans Pa-
 „ vie , résidence du Roi Lombard : tous l'ad-
 „ miroient , mais ils craignoient pour lui. Le
 „ Roi fut instruit de son arrivée ; le Pape
 „ la fit annoncer , mais Luitprand refusa de
 „ voir ses légats. Cependant le Pontife en-
 „ tra dans Pavie , avant que le Roi eût le
 „ tems de s'armer de fermeté. Il commença
 „ (car il n'oublia jamais sa dignité aposto-
 „ lique) il commença par célébrer l'office de
 „ la Messe. Mais bientôt il parla au Roi
 „ dans l'assemblée des grands d'une façon si
 „ touchante & si forte , que Luitprand ,

15. Février 1784.

245

malgré lui-même, ne put s'empêcher de rendre les deux tièrs de ses conquêtes sur Ravenne, de lui prodiguer des respects, de l'accompagner à son départ, & de lui donner une grande suite de ducs & de comtes, destinés à exécuter le traité de paix. Tel fut l'ascendant de son grand esprit & de son courage. „

„ Dans la septieme année après la conclusion de cette paix, le même Pape surpassa la gloire qu'il en recueillit. La paix étoit rompue, & Pérouse assiégée par les troupes de Rachis, l'un des successeurs de Luitprand. Le Pape, suivi de son clergé & de plusieurs grands de Rome, arriva au camp des ennemis. Il prodigua son trésor. Devant le Roi il parla de la justice, de la foi des traités, du crime des parjures, & de ce Dieu vengeur dont le clin d'œil gouverne la nature, & qui décide selon leur vertu le sort des foibles mortels dans ce monde & après ce monde. Pérouse fut délivrée. Peu de jours après, le Roi, Tasia sa femme, les Princes & la Princesse renoncèrent à la couronne, & se renfermerent au Mont-Cassin. Dans cette sainte retraite s'écoulerent tranquillement les derniers jours de ce Roi, occupé au culte divin & à la plantation d'un vignoble auprès du couvent. C'étoit l'heureux tems de la primitive simplicité dans laquelle les disciples de St. Benoît défricherent cette montagne sauvage.

Voyage en France. 753.

„ Zacharie n'étoit plus ; Astulfe regnoit
 „ dans Pavie : l'ambition étoit son seul Dieu.
 „ Il prit Ravenne , Comacchio , Ferrare ,
 „ il conquit l'Istrie , il demanda un tribut
 „ aux citoiens de Rome. „

„ Etienne III , d'une bonne maison ro-
 „ maine , élevé au Lateran à la cour de Za-
 „ charie , étoit alors Pape. Il envoya un pé-
 „ lerin implorer les bons offices de Pepin ,
 „ Roi de France , pere de Charlemagne. La
 „ médiation de Pepin fut infructueuse ; As-
 „ tulfe ne pouvoit croire que la France ar-
 „ meroit pour le Pape. „

„ Pendant ces entrefaites , le Pontife , de-
 „ sirant d'exciter le zele des Romains & la
 „ compassion respectueuse de toute la chré-
 „ tienté , consacra tous les samedis aux pro-
 „ cessions & aux litanies ; alors il marchoit
 „ à la tête du peuple , pieds nus , couvert
 „ de cendres , portant une antique image
 „ du Sauveur du monde. Il attacha à une
 „ croix dans l'église de Notre-Dame-*ad-præ-
 „ sepe* l'instrument de la paix violée par As-
 „ tulfe. Il lui députa les abbés du Mont-
 „ Cassin & de St. Vincent du Voltorno ;
 „ mais le Roi les renvoia dans leurs couvens ,
 „ leur faisant défense de voir le Pape.....
 „ C'étoit le quatorzieme d'Octobre & le
 „ Pape étoit malade : néanmoins soutenu
 „ par l'esprit de ses devanciers , il se mit
 „ en route , suivi de plusieurs seigneurs spi-
 „ rituels & laïcs , pour tenter un dernier

„ effort sur l'ame du Roi Astulfe. Astulfe
 „ lui fit dire, qu'il le verroit avec plaisir,
 „ mais qu'il le prioit de s'épargner la peine
 „ inutile d'insister sur la restitution des pla-
 „ ces conquises, parce que sa résolution étoit
 „ inébranlable. Le Pape lui fit répondre,
 „ qu'il n'osoit dissimuler les intérêts des peu-
 „ ples chrétiens ni les droits du St. Siege.
 „ Le Roi demeura inflexible. „
 „ Alors, aidé par le ministre de France à
 „ la cour de Pavie, le Pape, craignant à
 „ chaque pas d'être retenu par les Lom-
 „ bards, prit la route du Nord, & traversa
 „ le mont St. Bernard. Il fut accueilli à l'en-
 „ trée du Valais par un envoyé du Roi de
 „ France. Le Roi, la Reine, les princes,
 „ toute la cour, tous les grands, plusieurs
 „ milliers d'hommes & de femmes de toutes
 „ les provinces du royaume, aiant été in-
 „ formés, que le successeur des Apôtres, que
 „ le vicaire du Fils de Dieu, le grand-prêtre
 „ du monde chrétien, accablé d'âge & d'in-
 „ firmités, poursuivi de ses adversaires, avoit,
 „ pendant les rigueurs de l'hiver, franchi les
 „ hautes Alpes, pour voir (le premier de
 „ tous les Pontifes depuis la fondation de la
 „ foi chrétienne) les terres des Francs, &
 „ pour demander leur secours pour la dé-
 „ fense des tombeaux & du patrimoine des
 „ Apôtres, se précipiterent en foule vers les
 „ confins de la Bourgogne pour se prosterner
 „ devant lui. A son approche, le Roi & les
 „ seigneurs descendirent de leurs chevaux :
 „ Pepin, suivi du peuple qui entonnoit des

„ hymnes, conduisit le St. Pere dans un pa-
 „ lais *in loco Panticon*. Là le Roi s'enga-
 „ gea d'entrer en Italie, & le Pape à lui con-
 „ férer la dignité de patrice romain : par là
 „ Pepin espéra d'influer dans l'élection du
 „ chef de l'Eglise. La nation courut aux ar-
 „ mes. Bientôt les Francs s'étant rendu maî-
 „ très des défilés des Alpes, descendirent en
 „ Italie; les Lombards furent forcés à de-
 „ mander la paix. La même chose arriva deux
 „ années après; le ministre de France déposa
 „ alors dans la chaire de St. Pierre les clefs
 „ de vingt villes conquises. „

“ C'est par de pareilles armes que les Pa-
 „ pes ont sauvé Rome. Des controversistes
 „ ont pu les censurer, mais qui reconnoi-
 „ tra la grandeur de l'âme & la présence d'es-
 „ prit, soit sous des couronnes, soit sous le
 „ casque, soit sous la tiare, ne saura qu'ad-
 „ mirer, ce qu'il s'applaudiroit d'avoir fait. „

Ces exemples suffisent pour juger de la ma-
 niere de l'auteur, & pour persuader qu'elle
 est réellement bien intéressante. On voit en-
 suite divers autres voyages des Papes, mais la
 collection n'est pas complete; il s'en faut de
 beaucoup, puisque le dernier qu'on trouve
 ici, est celui de Lyon en 1244; il est à re-
 gretter que l'auteur se soit arrêté à une épo-
 que si reculée: l'histoire devenant plus at-
 tachante à raison de ses rapports plus sensibles
 avec la situation des lecteurs, & renforçant sa
 lumiere par la proximité des tems, auroit pré-
 senté à son pinceau des sujets propres aux
 plus brillantes couleurs. Voici encore quel-

gros passages détachés qui peuvent paroître dignes d'attention.

“ Rome n'eut jamais de Pontife aussi sa-
 vant qu'Origène, aussi grand orateur que
 St. Jean Chrysostome, ni d'aussi pro-
 fond philosophe que St. Augustin: cepen-
 dant le suffrage du Pape fut d'un poids
 décisif dans les dissensions de l'Eglise chré-
 tienne. L'on remarque dans l'histoire de
 ces Pontifes une certaine dignité, plutôt
 que de ces mouvemens violens que se don-
 noient de moindres prélats pour la déci-
 sion des mystères ineffables de la nature
 divine. „

“ Les Empereurs grecs, plongés dans la
 mollesse, oublièrent Rome, son empire &
 leur devoir: Rome dut alors son existence
 au souverain Pontife. „

“ Le Pape, dit-on, n'est qu'un évêque *.
 C'est comme si l'on disoit que Marie-Thé-
 rese n'étoit qu'une Comtesse d'Habsbourg. „

* 1 Sept.
 1782. p. 7 &
 50. I
 Fév. 1783.
 P. 168.

“ On fait le nom du Pape qui couronna
 Charlemagne Empereur romain: mais quel
 Empereur fit le premier Pape? „

“ Le Pape fut un évêque: il fut aussi le
 souverain Pontife; le *grand Calife* (a)
 de l'Occident; il apprivoisa par sa religion
 la féroce jeunesse de nos Etats naissans. „

“ Quand il prie qu'on respecte le lien qui
 unit l'Eglise à son Chef, quand il essaie

(a) Abulféda, prince syrien, qui écrivoit en
 1321, l'appelle ainsi dans sa *Géographie*.

„ si la voix du Pere commun peut se faire
„ entendre pendant le fracas des armes de
„ notre siècle, ce Pontife qui ne fait que
„ bénir, ce Pontife si loin d'être redoutable,
„ n'en est pas moins le centre des vœux &
„ des adorations de plusieurs millions d'hom-
„ mes: il est respectable à des Rois qui res-
„ peçtent le peuple: assis sur un trône qui,
„ depuis la race de César jusqu'à celle de Ro-
„ dolphe d'Habsbourg, a vu pendant dix-
„ sept siècles cent puissantes nations & tous
„ leurs héros, s'élever, briller, disparaître,
„ il est l'administrateur de la plus ancienne
„ de toutes les Puissances de l'Europe. „

„ Les moines avoient rétabli la culture sur
„ les débris des villes d'Italie, ils avoient
„ défriché les forêts des Alpes, ils avoient
„ saigné les marais des Germains, ils avoient
„ porté des mœurs chez des nations sauvages,
„ ils avoient rapproché tous les peuples
„ de l'Europe; le bâton pastoral d'un paisi-
„ ble prélat pesoit moins que le sceptre
„ des Princes dévastateurs & conquérans.
„ Les richesses du clergé étoient comme un
„ dépôt; les Rois étoient secourus de ses
„ dons; dans les guerres destructives la re-
„ ligion avoit toujours sauvé une partie de
„ l'État. „

„ Autrefois la Hongrie, la Bohême, la
„ Pologne, le Danemarck, la France, la
„ Bourgogne, l'Italie, éprouvoient l'ascen-
„ dant des Empereurs d'Allemagne, arbitres
„ de l'Europe, tandis que les Princes & les
„ peuples de l'Empire étoient confondus
„ dans

„ dans le même asservissement. Déformais s'é-
 „ leva la puissance de beaucoup de seigneurs
 „ & de villes; l'Allemagne fut plus libre;
 „ les voisins furent rassurés. Chaque Prince;
 „ chaque peuple allemand eut le courage
 „ d'être grand par lui-même. Tout ne fut
 „ pas pressé & englouti dans la vaste en-
 „ ceinte d'une seule capitale: chaque pro-
 „ vince eut une où plusieurs villes princi-
 „ pales, qui animèrent sa cultivation, qui
 „ servirent de centre à son industrie. Les
 „ biens, l'honneur & la vie des citoyens ne
 „ dépendirent pas du pouvoir arbitraire d'un
 „ maître qu'ils ne voioient point, qui, quand
 „ il auroit été Titus, ne pouvoit écouter que
 „ quelques individus d'entre des millions, &
 „ dont les satrapes durant le tems d'une courte
 „ administration, n'auroient gouverné les pro-
 „ vinces de l'Empire que comme des fermes
 „ dont on tire parti. Les Allemands n'eurent
 „ pas le malheur de recevoir des loix géné-
 „ rales: chaque province eut les siennes,
 „ conformes à ses besoins. Les Empereurs ne
 „ furent plus, comme jadis dans Rome, es-
 „ claves de leurs gardes, & les victimes de
 „ l'avidité de légions effrénées; la domi-
 „ nation & la vie leur furent garanties par
 „ l'intérêt commun des princes de l'Empire:
 „ l'intérêt de l'Europe garaptit la liberté ger-
 „ manique, car cette constitution garantit la
 „ liberté de l'Europe. „

On sera fâché sans doute qu'un homme
 qui raisonne avec tant de justesse, qui écrit
 avec tant de grâces, ne se soit pas défendu

de plusieurs erreurs que le plus mince écrivain eût évitées sans peine ; qu'il ait dit p. ex. que le Pape devoit sa prééminence au lustre de la ville de Rome ; qu'il ait débité sur la contemplation, sur la mortification & d'autres objets des idées creuses & païennes ; & que par des efforts d'esprit qui gâtent celui qu'il a naturellement, il ait mêlé des paradoxes, des pensées forcées, des obscurités sententieuses à tant de choses claires, fortes, pathétiques, & quelques fois sublimes.



Extrait d'une lettre adressée à l'auteur des
Affiches & Annonces n. 6. 1784.

De Lyon, le 6 Janvier 1784.

JE m'empresse, Monsieur, de vous adresser quelques détails qui seront sans doute plaisir à vos lecteurs.

Les premières expériences de Mr. Joseph Montgolfier avoient été finies le 29 Décembre : mais l'arrivée de Mr. Pilatre de Rozier paroît avoir occasionné beaucoup de changemens ; car depuis cette époque, 150 ouvriers travaillent nuit & jour à la magnifique machine aërostatique, dont la forme est un cône renversé, tronqué au sommet, & hexagone, de 100 pieds de diamètre. Elle devoit être montée par 60 personnes ; mais on prétend que Mr. Pilatre de Rozier réduit le nombre des voïageurs à six ; & on assure qu'il transportera au moins 50 quintaux de marchandises de différentes especes.

18. Février 1784. 253

Cette premiere expedition fera honneur à la ville de Lyon, en constatant la premiere époque d'utilité par le commerce aérien. Le magasin n'est qu'une galerie très-solide, très-légere & circulaire, de 66 pieds sur 4 de large. Il y a une espece de corridor qui sert de communication à tous les voyageurs. Le feu ne sera alimenté que par du bois ; & il paroît qu'on a prévenu tous les accidens du feu, quoique la machine soit construite en toile, en coton, en papier & en laine.

On est exactement informé que Mr. Pilatre de Rozier a fait construire par le Sr. Castelnuovo 9 thermometres de comparaison, 3 barometres selon la méthode de Mr. Changeux ; que Mr. de Saussure s'est rendu exprès de Geneve à Lyon, avec deux hygrometres de son invention. Les porte-voix, les bombes, les lunettes, &c. sont autant de préparatifs qui annoncent le projet de tenter des expériences dont les détails seront intéressans.

On nous assure que beaucoup de dames ne sont pas moins courageuses ici qu'à Paris, & qu'elles témoignent le plus vif desir d'être enlevées par le nouveau vaisseau.

Mr. Pilatre de Rozier aiant été nommé d'une voix unanime capitaine de ce vaisseau, que l'on a nommé le Fleffelles, a voulu remettre cet honneur à Mr. de Montgolfier, qui l'a refusé en disant que l'armateur se contentoit de devenir son matelot. Eh ! bien, mon maître, lui a répondu Mr. Pilatre de Rozier, vous serez témoin que je soutien-

drai la gloire de votre pavillon , jusqu'au dernier échantillon de votre équipage ; ce qui donne lieu de présumer aux personnes qui le connoissent , que son intention est de faire beaucoup de chemin.

L'académie doit présider aux premières expériences. Les grandes opérations commenceront le 10 de ce mois , à 9 heures du matin. Les étrangers , qui sont très-nombreux , attendent ce moment avec beaucoup d'impatience. On a fait élever une estrade de 100 pieds en quarré , afin que tout le monde jouisse complètement du spectacle.

Mr. Pilatre de Rozier vient d'écrire , dit-on , à Mr. le comte d'Ursinas , que le vaste génie de Mr. Joseph Montgolfier n'a pas été longtems à imaginer différens moïens de direction , mais que notre ignorance sur la géographie aérienne l'empêchera peut-être d'en faire l'application dans ce moment , &c. (a)

Voilà bien dans toute l'étendue du terme la montagne en travail ; voici maintenant qu'elle enfante une souris , ou si l'on veut , qu'elle fait une fausse couche.

Extrait de la gazette des Pays-bas (22

(a) Géographie aérienne ! Est-il permis d'abuser à ce point de la bonacité du public ? La géographie des navigateurs aériens sera sans doute la terre même , qui leur présente la carte la plus sûre & la mieux détaillée. Est-il possible d'en imaginer une autre ? & peut-on alléguer notre ignorance sur cette géographie ?

15. Février 1784. 255

Janv. 1784.) De Cologne (le 27 Janv.) * Le
„ globe aërostatique de Lyon est en pieces ;
„ cet accident est attribuable au manque de
„ proportion entre l'étendue de son énorme
„ volume & l'effort de la dilatation de la fu-
„ mée. Cette machine paroît s'être écroulée
„ sur elle-même par les soins qu'on a pris de
„ lui donner une perfection, dont manquoient
„ les précédentes expériences (*plaisante per-
„ fection* !). Dès le premier essai fait le 11
„ de ce mois, cette sphaere a été déchirée ;
„ mais aucun des voyageurs destinés à mon-
„ ter avec elle ne s'étoit enhardi à cet essai.
„ On doute que les Lyonnais moins attachés
„ à l'agréable du ballon, qu'à l'utile du com-
„ merce, s'empressassent de renouer une nou-
„ velle souscription. „ *

Extrait des *Affiches & Annonces*, par M^r.
l'abbé de Fontenai (un des admirateurs des
ballons) 1784. n. 9.

* Autres
détails ci-
dessous art.
de France.

„ *Les partisans des machines aërostatiques,*
„ *ceux qui avoient conçu les plus belles espéran-*
„ *ces sur l'utilité qui pouvoit en résulter, appren-*
„ *dront sans doute avec peine que Mr. de la Lande*
„ *vient de déclarer qu'on ne sauroit se flatter de*
„ *les pouvoir diriger. Il parle vraisemblablement*
„ *au nom de l'académie des sciences, quand il dit :*
„ *Nous n'avons aucun espoir sur la possibi-*
„ *lité de diriger ces machines, quoiqu'il nous*
„ *vienne pour cela des projets de toutes*
„ *parts. Le seul moïen qu'on puisse tenter*
„ *est celui des rames : mais la grande surface*
„ *qu'opposent ces sortes de machines, & le*
„ *peu de rameurs qu'elles sont capables de*

„ porter , s'oppose évidemment au succès de
 „ cette entreprise. (a)

*D'après cette décision , nous croions ne
 devoir pas faire mention de quelques projets
 qui nous ont été adressés , d'autant plus qu'ils
 ne nous paroissent pas bien propres à remplir
 le but qu'on se propose.*

*Le même Mr. de la Lande vient aussi de
 déclarer que la maniere de prendre les lon-
 gitudes en mer , qu'on assuroit avoir été dé-
 couverte à l'Isle de France , par Mr. le che-
 valier de Sornay , ne pouvoit produire aucun
 des effets desirés. “ Nous connoissons , dit-
 „ il , la pretendue méthode de M^r. de Sor-
 „ nay , & nous sommes certains qu'on n'en
 „ peut rien espérer & rien conclure. (b) ”*



De tous les avantages que promettoit le
 ballon volant à des gens riches en espérance,
 le plus apparent étoit de déterminer la hauteur
 à laquelle correspond telle élévation du ba-
 rometre , d'où l'on eut pu parvenir à con-
 noître enfin la hauteur des montagnes. Car

(a) V. le J. du 15 Déc. 1783, p. 631.

(b) Pour le coup je ne saurois me dissimuler
 que je suis devenu un tantinet prophete (15
 Sept. 1783, p. 149), mais ce n'est que relati-
 vement aux découvertes modernes ; ce qui ne
 suffit pas , à beaucoup près , pour me ranger avec
 les douze petits prophetes. Ceux qui n'ont pas
 le même don , ne peuvent que répéter la
 plainte de ce berger qui s'en prenoit à la gau-
 cherie de son esprit : *Si mens non lava fuisset ,*
sapè sinistra cavà prædixit ab ilice cornix.

15. Février 1784.

257

le ballon parvenu dans quelques minutes à une élévation où les mesureurs des montagnes n'arrivent que dans l'espace de plusieurs heures, n'est pas soumis aux variations de l'air, qui dans un si court espace de tems est supposé rester le même. Mais on se persuadera sans peine de la nullité de cet avantage, si on considère 1°. que le mouvement vertical & même horizontal dérange sensiblement la marche du mercure. 2°. Que la moindre inclination de la machine cause dans le barometre un mouvement très-considérable. 3°. Que le nombre des pouces & des lignes dont le mercure descend, n'étant pas une règle sûre pour évaluer les hauteurs, il ne peut prouver dans le ballon plus que dans la main des voyageurs qui s'en font vainement servi jusqu'ici. 4°. Que la descente proportionnelle du mercure diminuant à raison qu'on monte (un pouce d'abaissement près de la terre répondant à une hauteur moindre que dans les régions supérieures) il faudroit pour déterminer cette proportion être assuré du point d'élévation où l'on se trouve; ce qui amene ici comme dans les opérations antérieures au globe aërostatique, le *cercle vicieux* dont nous avons parlé ailleurs *. 5°. Enfin, que malgré leurs défauts, les méthodes jusqu'ici employées pour mesurer les montagnes avec un barometre, sont encore plus sûres que des règles déterminées par le ballon; parce qu'on peut combiner le premier résultat avec celui des opérations trigonométriques, ce qui ne peut avoir lieu avec le ballon.

M^r. l'abbé Desgranges Gagnieres dans une

* 15 Nov.
1782. p. 101.

lettre insérée dans les *Affiches & Annonces* (n^o 73. 1783) & le *Journal de Monsieur* (n^o. 31) se flatte donc vainement de découvrir par le ballon ce que le barometre sans ce secours, & le quart-de-cercle n'ont pu déterminer. J'ajouterai avec plaisir à ce que j'ai déjà dit sur cette matiere, les observations suivantes, contenues dans sa lettre.

« Depuis que Toricelli a prouvé la pesanteur de l'air par l'expérience du barometre, il n'y a eu en France que trois expériences fameuses pour la confirmer. La première vers l'an 1646, sur le Pui de Domme par M^r. Perrier, beaufrere de M^r. Pascal (a). La seconde sur la même montagne le 6 Août 1739, par MM. Cassini & le Monnier. La troisième par les mêmes académiciens, le 6 Décembre 1739, sur le sommet du Canigou. La quatrième a été faite en Angleterre par des académiciens de Londres, sur la montagne appelée Snowdon, élevée sur son sol de mille deux cents quarante toises. — M^r. Perrier, dans la première expérience, déterminâ la hauteur du Pui de Domme de 500 toises sur le jardin des Minimes; & le mercure, qui dans ce jardin étoit suspendu à la hauteur de vingt-six pouces 3^l

(a) Cette expérience mal à propos attribuée par quelques auteurs à Pascal, est vraiment due à Descartes qui pria Perrier, beaufrere de Pascal, de la faire, comme on le voit dans une de ses lettres. *

* T. 3.
lett. 77.

„ lignes, ne se trouva sur le sommet de la
 „ montagne qu'à 23 pouces 2 lignes : la dif-
 „ férence fut donc de 3 pouces $1\frac{1}{2}$ ligne.
 „ Dans la seconde expérience, MM. Cassini
 „ & le Monnier ont déterminé la hauteur
 „ du Pui de Domme de cinq cents soixante
 „ toises. C'est soixante toises de plus que
 „ ne l'avoit estimée M^r. Perrier. Le mercure
 „ de leur barometre suspendu au pied de la
 „ montagne à 27 pouces $\frac{1}{2}$ ligne, est descen-
 „ du au sommet à 23 pouces $9\frac{3}{8}$. La diffé-
 „ rence a été de 3 pouces 3 lignes, au lieu
 „ de 3 pouces $1\frac{1}{2}$, rapportée par M^r. Perrier.
 „ Dans la troisième expérience le mercure
 „ suspendu sur le bord de la mer à 28 pou-
 „ ces $\frac{1}{2}$ ligne, ne l'étoit sur la cime du Ca-
 „ nigou qu'à 20 pouces $2\frac{1}{2}$ lignes, à la diffé-
 „ rence de 8 pouces 1 ligne. Et dans la
 „ quatrième expérience le mercure ne s'est
 „ abaissé sur le sommet du Snowdon que de
 „ $3\frac{1}{2}$ pouces. — Le seul récit de ces ex-
 „ périences en fait entrevoir l'incertitude &
 „ les contrariétés; & cependant elles sont
 „ ainsi rapportées dans tous les livres de
 „ physique. M^r. Perrier provincial de Cler-
 „ mont, s'est-il trompé en géométrie & en
 „ physique, ainsi que le provincial son beau-
 „ frere s'est trompé en morale. Et doit-on
 „ penser, sans lui faire injure, que les aca-
 „ démiciens ont mieux observé que lui, &
 „ avec de meilleurs instrumens? Mais en
 „ donnant la préférence à ces Messieurs, on
 „ ne leve pas la difficulté qui reste entre
 „ cette expérience & celle de la montagne

„ d'Angleterre : la hauteur du Pui de Dom-
 „ me n'est pas la moitié de celle du Snow-
 „ don , & néanmoins l'abaissement du mer-
 „ cure a été à-peu-près le même sur les deux
 „ montagnes. On pourroit dire que le Pui
 „ de Domme étant dominé par des monta-
 „ gnes voisines, le Montdor de mille quarante-
 „ huit toises sur le niveau de la mer , & le
 „ Cantal de neuf cents quatre-vingt-treize
 „ toises ; les vents soufflant sur ces hauteurs ,
 „ ont pu soutenir le poids de l'atmosphère,
 „ & diminuer par-là la pression de l'air sur
 „ le mercure. Mais il faudroit supposer assez
 „ gratuitement que les vents ont soufflé dans
 „ la même direction & avec la même force,
 „ précisément les deux jours qu'on a porté
 „ un barometre sur le Pui de Domme. J'ai-
 „ merois mieux penser qu'ils ont soufflé sur
 „ le Snowdon & sur le mercure lui-même
 „ qu'ils ont soutenu en l'air , quoique les aca-
 „ démiciens anglois ne le disent pas : il souffle
 „ tant de vent en Angleterre , qu'on ne juge
 „ pas sans doute nécessaire de nous en aver-
 „ tir. Et même en accordant tout cela , je
 „ ne fais pas si on accorderoit le Snowdon
 „ avec le Canigou ; car il y a entre cette
 „ montagne angloise & les nôtres presque
 „ autant de contradiction qu'entre les deux
 „ nations. La hauteur du Canigou n'est qu'un
 „ septieme environ plus grande que celle du
 „ Snowdon ; & cependant le mercure est des-
 „ cendu deux fois plus bas sur le Canigou. „
 L'espérance qu'a conçue M^r. Desgranges
 de connoître par le moyen du ballon la hauteur
 de l'atmosphère , est encore moins fondée. Le

ballon ne s'éleva jamais assez haut pour nous rien apprendre au-delà de ce qu'on a observé sur le Pic & les Andes ; & à quelque hauteur qu'il arrive , sa mobilité horizontale & verticale . l'incertitude inévitable de sa position exacte , du point fixe de latitude & de longitude où il se trouve , exclueront nécessairement tout résultat digne de foi & même toute conjecture raisonnable.

Vers de Mr. le comte Rajewski adressés aux navigateurs aériens.

Honneur à l'aérostatique ,
 Qu'on ne peut trop encourager !
 Bravo ! Messieurs de la physique,
 Dans l'air vous allez donc nager !
 Votre génie est d'un calibre
 Assez subtil, assez léger,
 Pour vous y mettre en équilibre,
 On le fait ; l'air vous est donc libre !
 Ne tardez plus d'y voyager.
 Bardez-vous d'autant de vessies ,
 Que Momus porte de grelots,
 Puis de l'éther fendant les flots,
 Sur ses vagues assujetties
 Dominez en dépit des fots.
 Laissez-les ramper sur la terre ;
 Pour vous , hardis Bellérophons ,
 Pleins de vent comme vos ballons ,
 Tentez de nouveau la chimere ;
 Du plus changeant des élémens
 Soiez les dignes Argonautes ;
 Mieux traités que les précédens ,
 Rencontrez par tout de bons hôtes ;
 Et puissent les cieux complaisans
 Paier des actions si hautes
 D'une toison de diamans !
 C'est à l'audace du génie
 D'égaliser le pouvoir des dieux.
 Comme autrefois dans l'Eolie ,
 Des peaux continrent la furie
 Des vents les plus séditions ;
 La fumée ici recueillie

Vient d'entrer, pour le bien des yeux,
 Dans le ventre d'une vessie.
 L'effet de ces exploits divers,
 Fut bien magnifique sans doute,
 Puisqu'ils applanirent la route
 L'un, des flots, & l'autre, des airs.

En vain diroit-on que l'enfance,
 Avec ces boules de savon,
 Que gonfle le gaz du poumon,
 Créa vraiment votre science ;
 A ce parallele imposteur
 Votre réponse est bien facile :
 Ce n'est qu'autant qu'on est utile,
 Qu'on obtient le nom d'inventeur.
 Il vous est dû, la chose est sûre ;
 Votre sublime invention
 Devant agrandir la nature
 Et doubler la création.

Je fais qu'un ancien d'un sens rare,
 Disoit aux navigateurs d'eau :
 A trois doigts est la mort aware ;
 Le sapin d'un méchant bateau
 Est tout ce qui vous en sépare :
 Que ne vous diroit-il donc pas,
 Navigateurs d'air intrépides,
 Que l'épaisseur d'un taffetas
 Défend de ses traits homicides ?
 Vos cœurs, vraiment de triple airain,
 Sur son pailler bravant l'orage,
 Vont chercher un trépas certain,
 Qu'on ne peut fuir même à la nage.
 L'intérêt, ce grand enchanteur,
 Dont la flateuse voix nous berce,
 Vous a-t-il promis le commerce
 Des Thiéry *, des Jacques Cœur ** ;
 Partez : la Baltique charmée,
 Vous offre un négoce innocent ;
 Les Lapons vous vendront du vent ***,
 Vous leur vendrez de la fumée.

* Thiéry de Venise.

** Le plus riche négociant de l'univers, sous Charles V^{II}.

*** Les Lapons se donnent pour de grands sorciers ; ils sont en possession de vendre le vent aux navigateurs.

Si on veut favoir à quel point les ballons ont exalté les têtes, sur-tout les têtes philosophiques déjà préalablement remplies de gaz, on n'a qu'à lire avec quelque attention les vers suivans faits par un M^r. Richard & mis à la suite d'une brochure très-bruïante *, en se rappellant sur-tout le petit artifice, usé depuis longtems, de n'adresser qu'aux dieux de la fable ce qu'on se propose de dire au véritable.

* *Vold-
ges aériens
de Mrs. Pi-
latre de Ro-
quier, Giroud
de Villacé
&c.*

Enfin la résistance est vaine,
Dieu des airs, le courage humain,
A travers ton vaste domaine,
Vient de se fraier un chemin.
Dieux endormis ! sur les François
Quoi ! vous ne lancez pas la foudre ? . . .
Quoi ! ces mortels audacieux
Semblent escalader les cieus,
Et ne sont pas réduits en poudre ? . . .
Baïffez donc le front devant eux ;
De la fable qui vous fit naître,
Tout votre éclat est emprunté ;
Cédez à la réalité,
Charles & Robert doivent être
Les dieux que vous avez été.

J'avoue qu'apprenant la catastrophe de l'immortel globe de Lyon, après la lecture de ces vers extravagans (pardonnez, lecteurs, la douceur ou la foiblesse du terme), je ne puis m'empêcher de dire : *Tanquam vas figuli confringes eos.* P^{sa}. 2.

~~~~~  
Lettre à l'auteur du Journal.

*J'ai vu, Monsieur, la réponse que vous avez  
faite à D. Chaudon & à sa société de lexi-  
cographes ;*

*cygraphes ; comme ces Messieurs se piquent d'acquiescence, je ne doute pas qu'ils n'acquiescent à vos raisons. Ils vous sauront peut-être même gré de n'avoir pas cité contre eux le témoignage d'un de leurs compatriotes, homme d'esprit, bon & éloquent critique. J'entends l'auteur des*

*Edit. de Trois Siècles de la littérature françoise. A l'article DALIBRAY il assure que l'ouvrage de D. Ch. est plein d'erreurs, de fautes & de confusion. A celui de GIBERT (Balthasar), il est dit que les auteurs ont copié aveuglément les journaux. Et à l'article LADVOCAT on lit ce qui suit : « Son Dictionnaire historique portatif, conservera toujours sa supériorité sur tous les ouvrages de ce genre qui l'ont précédé, & sur ceux même qu'on a publiés depuis. Il est moins complet que le nouveau Dictionnaire en six volumes ; mais on y trouve aussi moins d'inexactitudes, moins d'erreurs, moins de fausses citations, moins de faux jugemens, moins de fautes de style & de typographie. — Les auteurs de ce dernier Dictionnaire ont eu d'autant plus de tort de s'élever contre celui de Mr. l'abbé Ladvoocat, qu'ils sont tombés avec plus d'excès dans les fautes qu'ils lui ont reprochées, & qu'ils en ont commis une infinité d'autres beaucoup plus reprehensibles. Ajoutons qu'ils ont souvent copié l'auteur qu'ils se sont efforcés de dénigrer, & quand ils ne l'ont pas copié, ce n'a été que pour s'égarer, ou montrer une partialité puisée dans le Dictionnaire historique, littéraire & critique qu'ils ont également décrié (a). Etre tout à la fois plagiaires & détracteurs des écrivains qu'on met à contribu-*

---

(a) Qu'il me soit permis de m'associer aux gens que ces Messieurs ont copiés & décriés. Un seul cahier de la nouvelle édition m'ayant passé sous les yeux chez le libraire qui en relioit un exemplaire, j'y ai vu l'article CHARLES - ALEXANDRE DE LORRAINE docilement transcrit, même avec la faute *Marie-Eléonore* pour *Marie-Anne*, dont j'aurai soin d'avertir dans l'errata, comme ils feront sans doute plus tard à mon exemple. — Dans l'énumération

15. Février 1784.

265

n tion, c'est manquer à la reconnoissance & à l'honnêteté; mais c'est suivre une méthode assez ordinaire à plusieurs gens de lettres.

Quelque jugement que D. Ch. porte de cet auteur, il ne pourra pas objecter que c'est un Allemand. C'est un bon compatriote de sa Révérence qui certainement n'a pas suivi dans ce jugement l'impulsion de l'esprit national.

J'observerai cependant que dans votre réponse, il y a une assertion historique qui n'est pas exacte.

Vous dites quelque part que sous Alexandre Sévère il n'y eut pas de persécution locale \*

Je trouve sous cet Empereur le martyr de St. Callixte, & si on en croit les légendaires, il périt encore d'autres Chrétiens durant ce regne (a).

Il est vrai que vous n'avez pas besoin d'entrer dans cette discussion pour détruire l'échappatoire de ces Messieurs; il suffit que St. Alexandre ait souffert la prison sous Septime Sévère & non pas sous Alexandre Sévère, deux Empereurs que ses lexicographes ont confondus. Mais vous aimez trop la vérité, pour ne pas chercher à la placer même dans des assertions accessoirees & étrangères au but direct de vos réponses.

Du reste je comprends très-bien que dans une nomenclature aussi composée, où à raison non-

mération des qualités de ce Prince, les Chaudonistes, en copiant le reste, ont retranché, un amour sincère de la religion. Affectation bien digne vraiment d'une Société dont le chef se trouve être un Religieux.

(a) Plusieurs martyrologes ne donnent à St. Callixte que le titre de confesseur. Mais dans l'opinion même commune qui le regarde comme martyr, je ne vois rien de contraire à mon assertion. « Il paroît, par ses actes, disent les auteurs anglois des *Vies des Peres, martyrs* » &c. qu'il fut mis à mort dans une émeute populaire; il y en a eu plusieurs sous Alexandre, & ce fut dans une que les gardes prétoriennes massacrèrent Ulpien leur propre préfet. — Ceux, disent les rédacteurs du Moreri de Paris 1712, qui prétendent qu'il avoit été enfermé dans une prison, ne songent pas que cela est contraire à la grande

» liberté

T. 5. p. 5.  
— J. du I  
Oct. 1783.  
p. 192.

T. 9. p.  
702. trad.  
de Mr. Go-  
des-car.

seulement des personnes qui dans tous les genres de célébrité ont existé depuis le commencement du monde, mais de leurs ouvrages, de la nature des matières infiniment variées, traitées dans leurs livres, vous devez en quelque sorte embrasser un espace immense, il est impossible que vous évitiez tous les écueils. Au lieu de vous reprocher les fautes qui pourroient vous échapper, je vous plains bien sincèrement de vous être engagé dans cette sèche & pénible besogne, & vous regarde, non sans commisération, comme condamné au genre de supplice qu'un critique du siècle dernier disoit être le plus terrible de tous (a). Je suis &c. Cologne, le 20 Janvier 1784. L'abbé Jacob.

» liberté que les Chrétiens avoient sous Alexan-  
» dre Sévere ; & en effet, la maniere dont on  
» s'en défit ; convient mieux à quelque tu-  
» multe extraordinaire qu'à un jugement ré-  
» gulier. Ses actes portent qu'il fut précipité  
» dans un puits ». Le résultat de ces observa-  
» tions est qu'il ne faut pas confondre les émeutes  
» populaires avec les persécutions locales, ni l'emprisonnement qui est un acte de justice  
» légale avec un assassinat fruit d'un tumulte subit qui trompe la vigilance de l'autorité. St.  
» Alexandre fut emprisonné par l'ordre des ma-  
» gistrats, ordre que sous un Prince fortement  
» déclaré pour les Chrétiens ils n'eussent pas  
» osé donner, & dont l'effet n'eût pas subsisté.  
— Quant à quelques autres actes de martyrs, & ceux de St. Martin en particulier, on  
» fait qu'ils sont sans autorité.

(a) Je m'imagine que l'auteur fait allusion à ces vers de Scaliger :

*Si quem sevia manet sententia iudicis, olim  
» Damnatum ærumnis supplicisque caput :*

*Hunc neque fabrili lassent ergastula massæ,  
» Nec rigidis vexent fossa metalla manus.*

*Lexica contexit : nam, cætera quid moror ? omnes  
» Pœnarum facies hic labor unus habet.*

Ce qu'on a rendu ainsi en françois :

Si quelqu'un a commis quelque crime odieux,  
» S'il a trahi son pere ou blasphémé les dieux,  
» Qu'il fasse un lexicon, s'il est supplice au monde  
» Qui le punisse mieux, je veux que l'on me tonde.



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 27 Décembre.)  
 Les affaires de la Porte en sont venues enfin à une crise décisive, de sorte qu'il lui faudra opter entre une soumission sans réserve aux volontés des deux cours impériales ou la guerre. Dans cette conjoncture il y a eu une communication très-active entre M<sup>r</sup>. le comte de St. Priest & M<sup>r</sup>. le marquis de Noailles, ambassadeurs de S. M. Très-Chrétienne près la Porte & près l'Empereur. La France met la plus grande ardeur à prévenir une rupture, sur-tout à accorder le divan avec la cour de Vienne. Dans cette vue elle l'a déterminé à faire beaucoup de cessions à cette dernière : mais celle-ci ne conclura point, à moins que la Russie n'y consente. Les intérêts des deux cours impériales semblent être inséparables : & ce seroit peut-être un trait d'habileté inouï que d'engager la Porte à des sacrifices, qui contentassent les deux cours, sur-tout sans donner ombrage à d'autres Puissances, jalouses de leur accroissement.

Depuis l'époque du 20 Novembre dernier, lorsque M<sup>r</sup>. de Bulgakow, envoyé de l'Impératrice de Russie, a remis au reis-effendi la déclaration concernant la Crimée, les ministres

*II. Part.*

S très-d'état

tres d'état ont tenu plusieurs assemblées consécutives. Cette déclaration ou mémoire (*dont nous avons déjà parlé dans le dern. Journ.*) commence par exposer sous le jour le plus favorable la conduite, que la cour de Pétersbourg a tenue à l'égard du Grand-Seigneur depuis la dernière guerre, & par faire contracter ce procédé parfaitement amical (suivant le ministre russe) avec ceux de la cour ottomane. M<sup>r</sup>. de Bulgakow lui reproche particulièrement sa négligence à remplir le traité de Kainardgi : & de ces plaintes, présentées à-peu-près de la même manière qu'elles l'ont été dans le manifeste concernant l'occupation de la Crimée, il passe aux raisons, qui ont porté sa Souveraine à prendre possession des provinces tartares; & il se réfère encore à cet égard au manifeste, dont nous venons de parler. Il termine son mémoire, en exigeant formellement du ministère ottoman, " qu'il  
 „ reconnoisse l'état présent de la Crimée, du  
 „ Cuban, & de l'isle de Taman, comme  
 „ aussi la suppression du troisième article du  
 „ traité de Kainardgi, qui regarde l'indépen-  
 „ dance des Tartares, & celle des trois ar-  
 „ ticles de la convention de 1779 sur le même  
 „ sujet „, s'en tenant au reste aux stipulations tant de ce traité que de la convention. Enfin M<sup>r</sup>. l'envoïé ajoute à son mémoire le projet d'un acte à donner par la Porte, où la reconnaissance exigée est exprimée en plein, ainsi que de l'abrogation des quatre articles mentionnés, & de la part de la Russie la renonciation à toutes les prétentions, que

les Chans des Tartares ont pu former sur les pays, qui sont actuellement sous la domination du Grand-Seigneur, stipulant que la rivière du Cuban seroit dorénavant la séparation & la borne des deux empires.

Le reis-effendi, qui tint seul cette conférence à sa maison avec M<sup>r</sup>. de Bulgakow ; prit le tout *ad referendum* & se contenta de dire “ que la Porte ne pouvoit prendre de  
 „ résolution sur ces demandes de la Russie  
 „ sans le concert de la France & de l'Angleterre ; qui avoient offert leur médiation : „ à quoi M<sup>r</sup>. de Bulgakow répliqua ;  
 „ que sa cour ne connoissoit point de médiateurs dans cette affaire ; qu'à la vérité  
 „ les deux Puissances mentionnées avoient  
 „ offert leur médiation à sa Souveraine ; mais  
 „ qu'elle ne l'avoit point acceptée & ne considéroit à cet égard les deux cours que  
 „ comme les conseillers de la Porte. „

Le divan, privé ainsi de l'appui qu'il auroit pu se promettre de la part de deux médiateurs, intéressés eux-mêmes à la conservation de l'empire ottoman ; se trouve dans l'embarras le plus extrême : il sent la nécessité d'abandonner pour jamais l'idée de rendre à la crimée son indépendance, beaucoup plus celle de la ramener à son ancienne connexion avec la Porte : mais il repugne à faire cet abandon par un acte formel, particulièrement par un acte & tel que la cour de Pétersbourg lui propose : & c'est-là néanmoins précisément le point capital, sur lequel celle-ci insiste, l'Impératrice voulant être reconnue ou-

vertement & expressément Souverain des provinces tartares. Si donc la Porte ne consent pleinement à ce que demande la Russie, la guerre est inévitable. La décision même de cet événement ne paroît pas éloignée ; & Mr. de Bulgakow ne laissera pas écouler l'hiver, sans que sa cour sache à quoi s'en tenir pour le printems prochain. Il se plaint hautement des longueurs du ministère ottoman ; & il doit demander, dit-on, dans peu de jours une réponse catégorique ou, en cas de refus, des passeports pour son départ. Ce ministre presse l'affaire avec d'autant plus de confiance, que sa cour est sûre de l'appui de celle de Vienne. Le baron de Herbert, internonce de l'Empereur, a ordre d'agir de concert avec M<sup>r</sup>. de Bulgakow ; & il doit aussi remettre dans peu à la Porte un mémoire très-détaillé, qu'il terminera par demander incessamment une réponse catégorique & satisfaisante.

Si, dans cette position, il reste encore quelque espoir de conserver la paix, c'est à l'Angleterre qu'on en est redevable & sur-tout à la France. Ces deux Puissances, craignant de voir rallumer le feu de la guerre & sentant le danger qui se communique au reste de l'Europe, font les plus grands efforts pour déterminer la Porte à se soumettre à la nécessité, particulièrement dans l'impossibilité où elle est de reprendre la Crimée par la force des armes, après que les Russes ont eu tout le tems nécessaire pour s'y mettre en défense. Cependant le succès de leurs instances est

très douteux : & les préparatifs de guerre se continuent ici avec une ardeur, qui n'indique nullement le principe de sacrifier tout à l'amour de la paix.

La peste a entièrement cessé ses ravages dans cette capitale, où l'on n'en voit pas moins le tableau le plus triste de la détresse & de la dépopulation. Les ravages de l'incendie de 1782, n'ont point encore été réparés; les bruits de guerre & les circonstances qui annoncent ce nouveau fléau y ont fait tomber entièrement le commerce, L'argent y est si rare que l'intérêt est monté à 15 pour cent: des 30,000 maisons qui ont été depuis deux ans la proie des flammes on n'en a point encore rebâti 2000. La disposition des esprits ne peut qu'y annoncer un surcroit de maux. L'administration actuelle ne peut être regardée comme durable; & nous nous attendons également à une révolution dans le gouvernement de nos deux principautés.

Le Sr. Antoine Mathieu Willeshofen, qui s'étoit établi ici depuis les nouvelles liaisons de commerce formées entre les Etats impériaux & la Turquie, s'est clandestinement retiré d'ici, la nuit du 21 au 22 de ce mois, laissant une masse de dettes très-considérable, mais qui ne le regarde, dit-on, qu'en son individu, & ne causera de la perte qu'à ses créanciers particuliers. En effet après sa fuite, le Sr. Pierre Fabri, directeur de la société de cette maison, assura que les livres & registres de commerce étoient en bon ordre, &

que les affaires de la maison se trouvoient en règle. Pour vérifier cette assertion, le baron de Herbert, intendant de l'Empereur, fit examiner les livres & registres par deux négocians à ce commis, les Srs. de Hupfch & Vafallo, qui ont déclaré par écrit, que les affaires de la maison de Willeshofen & compagnie étoient en bon état; qu'elle pourroit faire face à tous ses engagemens; & qu'elle n'auroit besoin que d'un court délai pour se mettre au courant.

Nous nous attendons à voir arriver de la part du Grand-Mogol une ambassade solennelle, qui est déjà en route pour cette capitale; ce Souverain fera, dit-on, en cas de guerre cause commune avec nous, & doit nous offrir à cet effet l'usage de tous ses trésors: on ajoute qu'il vient d'envoyer d'autres ambassadeurs au grand Kan des Tartares & à l'Empereur de la Chine, pour les engager à attaquer les Russes, dans le tems que les troupes du Mogol observeroient toutes les tentatives des Persans.

Le bacha de Choczim a ordonné à tous les Janissaires qui sont sous son commandement, de revenir avant un mois dans la forteresse: on a publié un nouveau règlement dont voici les principales dispositions. 1°. Tous les Janissaires qui seront destinés pour la garnison d'une forteresse frontiere, ne pourront à l'avenir s'en écarter ni avec la permission de leur chef, ni même avec celle du bacha sous peine de cassation. 2°. Ils ne pourront plus vendre leurs gages par anticipation, comme ils ont fait jusqu'ici.

15. Février 1784.

273

3°. Ils seront soumis à une revue, chaque mois; elle se fera en présence du commandant, des autres officiers & du cadi ou juge de la ville qui sera obligé de signer l'état des combattans qui se présenteront en personne. 4°. Pour éviter que l'aga des Janissaires s'approprie les gages des soldats, le paiement des Janissaires se fera dans la maison de ville en présence de plusieurs témoins.

Il paroît que l'un des principaux objets des inquiétudes du ministère est le mauvais état des finances de cet empire. Le gouvernement dépense toujours par anticipation le revenu de l'Etat. Celui de 1784 est déjà épuisé & les dépenses actuelles se font sur celui de 1785. Il est, dit-on, plus d'un Etat chrétien qui se trouve dans le même cas.

*Extrait d'une lettre de Smyrne du*

*1 Décembre 1783.*

« Le 16 du mois passé, survint ici un accident qui pouvoit avoir des suites sérieuses. Les Santiottes, qui se trouvoient à terre, ont inhumainement massacré un Esclavon. Non contents de cet attentat, ils coururent au soir le long du rivage & provoquerent les Esclavons, qui servent ordinairement comme matelots sur les navires vénitiens. On tira de deux de ces vaisseaux, avec des mousquetons; plusieurs personnes innocentes furent blessées à terre. Heureusement que les capitaines, accourus précipitamment à bord de leurs navires, arrêterent leurs équipages. Le lendemain, on vit les Santiottes armés dans les rues. Tous les consuls étrangers se plainquirent au consul vénitien; mais celui-ci déclara qu'il ne protégeoit en aucune maniere ces gens, qui sont des vagabonds errans & sans aveu. Les consuls étrangers s'adresserent

ensuite au cadî, afin qu'il ordonnât au musselim, de faire enlever ces gens & de les enlever sur les galeres; avec injonction que tous les Santiores eussent à quitter le pais, dans l'espace de huit jours, sous peine d'être punis de la corde, ou envoyés aux galeres. Depuis ce tems, quatre des instigateurs de ce tumulte ont été arrêtés & envoyés à Constantinople, pour y être enchaînés sur les galeres. Cet exemple a produit un si bon effet, que la ville est actuellement délivrée de cette engeance. »

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( le 4 Janvier. ) La cour reçoit fréquemment des couriers de Constantinople; mais l'on garde le silence sur leur contenu, comme en général sur l'état de nos affaires avec la Porte. L'ancien Chan des Tartares, Sahib-Guerai, qu'on avoit dit devoir venir en Russie, se tient toujours à Taman; mais l'on attend ici un ministre du prince Héraclius. Comme la Géorgie n'est pas un pais fort distingué par son opulence, & que les moyens du prince sont proportionnés à la misere de ses sujets, notre cour défraiera la dépense de M<sup>r</sup>. l'envoïé de Mingrélie.

L'Impératrice a donné, il y a quelque tems, au vice-chancelier comte d'Ostermann une nouvelle marque des sentimens, dont elle l'honore, en lui faisant une gratification de 25 mille roubles, pour liquider la dépense extraordinaire, qu'il a faite pendant qu'il a été revêtu de sa part d'un caractère public à la cour de Stockholm.

15. Février 1784.

275

Nous avons reçu la triste nouvelle que le feu aiant pris à l'hôpital de terre & de mer, ce bâtiment a été entièrement réduit en cendres, & l'on apprend que beaucoup de personnes, sur-tout des malades ont péri dans les flammes.

CHERSON (le 20 Décembre.) La peste n'a pas encore cessé ses ravages, quoique sa malignité diminue. L'on fait monter à 16 mille le nombre des morts ici & à Glouba-kow, port situé à l'embouchure du Dnieper. Dans ce dernier endroit tout a péri, à l'exception de sept à huit personnes. Cependant, comme la rigueur de la saison mettra probablement fin aux ravages de la contagion, la communication entre cette ville & le district d'alentour, qui avoit été fermée jusqu'à présent, a de nouveau été ouverte. (a)

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 18 Janvier.) Le Roi a conféré au comte Potocki, grand-notaire de Lithuanie, la charge de maréchal de cour & celle de grand-notaire de Lithuanie au général-major Morawski. — Le comte de Brühl a remis entre les mains de S. M. la démission de la starostie de Varsovie, mais il conserve

---

(a) Entre les avantages des richesses agronomiques (dern. Journ. p. 210) n'oublions pas de mettre la salubrité, tandis que le commerce rassemble avec les matieres de négoce toutes les épidémies de la terre.

la place de directeur-général de l'artillerie, — Le comte de Stackelberg, ambassadeur de l'Impératrice de Russie, a reçu ordre de sa cour de faire les fonctions de médiateur dans le différent de celle de Berlin avec la ville de Dantzig, & le siège des négociations sera transféré ici. On ignore si le grand-chancelier Okencki y assistera de la part de la couronne de Pologne, ou si le comte d'Unruhe reviendra de Dantzig, pour s'y trouver de nouveau en qualité de commissaire du Roi. Le Roi de Prusse consent *ad interim* à la levée du blocus.

Les troupes russes entrées en quartier d'hiver en ce royaume, s'étendent de Koniek-pole sur le Bug, jusqu'à Kitaigorod près du Niefter; elles sont toutes prêtes à marcher au premier signal & réparties de façon, qu'en deux fois 24 heures elles pourront se trouver sur le territoire ottoman. — L'on continue avec la plus grande diligence dans tous les ports, que la Russie possède sur la Mer-noire, à construire & à équiper des vaisseaux de guerre ou bâtimens armés; mais l'on n'apprend point jusqu'ici, qu'il ait été donné des ordres pour un armement à Cronstadt. S'il s'y fait encore des travaux pour la marine, ils ne sont pas fort importans; & il seroit même difficile d'y équiper une escadre, depuis qu'au printemps & l'été dernier les meilleurs matelots de ce département ont été envoyés à Cherfon & dans les autres ports sur la Mer-noire. Cette disette de marins fut déjà cause, que l'escadre, sortie au mois d'Août de Cronstadt

15. Février 1784.

277

part pour une croisiere dans la Baltique, manquoit d'un tiers de ses équipages.

## E S P A G N E.

MADRID (le 8 Janvier.) Le Roi, sensible au zele & à la fidélité, que ses sujets ont montrés durant la dernière guerre, s'est empressé de supprimer, immédiatement après la conclusion du traité définitif, la contribution extraordinaire, qui leur avoit été imposée. Dans le décret, en date du 16 Décembre, que S. M. a adressé à ce sujet au comte de Gausa, secretaire-d'état, elle dit, *que Dieu lui a accordé une paix plus avantageuse, que la monarchie d'Espagne n'en avoit concluc depuis deux siècles.* — Le Roi a nommé inquisiteur général D. Pietre Rubio, évêque de Majorque. — Il vient d'être publié un décret en vertu duquel les ex-Jésuites pourront participer à la succession de leurs parens, toucher leurs légitimes & hériter même des biens qui leur seroient dévolus après l'extinction. On conclut de là que ces Peres vont être rappelés dans le royaume pour y venir jouir de leur patrimoine.

Les deux vaisseaux chargés de présens pour le Grand-Seigneur ne partiront qu'au printemps prochain, on compte parmi ces présens plus de 12,000 fusils & 100 canons de la plus grande beauté. — Il est arrivé ici deux seigneurs marocains, dont l'un est oncle de l'Empereur maure. Ils ont été présentés ces jours-ci au Roi, qui leur a accordé 40

piastres par jour pour leur entretien pendant qu'ils se trouveront ici : mais ils n'y feront pas long séjour , étant venus uniquement par curiosité , & devant retourner incessamment à Carthagene : ils y étoient arrivés à bord d'une frégate du Roi , dans le dessein , à ce qu'ils disent , de se rendre avec cette frégate à Constantinople ; mais à Carthagene la fantaisie leur prit d'aller voir en passant la cour espagnole.

Le comte d'Aranda est arrivé ici le 28 Décembre , & a d'abord rendu ses devoirs au Roi & à la famille royale , qui l'ont accueilli avec une bienveillance particulière. La comtesse d'Aranda , son épouse , étoit morte le 24 de ce mois. — L 29 , le comte d'Asalto , capitaine-général de Catalogne , est arrivé de Naples avec ses compagnons de voyage , sans qu'il ait rien transpiré encore , depuis le retour de ces deux seigneurs.

On parle toujours d'une nouvelle expédition contre Alger ; on fait du moins que D. Antonio Barcelo prépare une escadre qu'on croit devoir avoir cette destination. Selon des lettres de Carthagene , on y a reçu des avis de cette régence barbare , qui portent que le peuple desire la paix avec l'Espagne , & que le Dey persiste à refuser de s'y prêter. Cette division dans les opinions du prince & des sujets , nuit nécessairement aux préparatifs de défense , & prépare peut-être à une émeute , si D. Antonio Barcelo va faire encore une visite à cette ville.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 1 Janvier.) Comme en France & ailleurs, on s'empresse de tout blâmer, sans même connoître la vérité des faits : on a censuré à outrance la conduite de notre auguste Souveraine, sur la côte d'Angola. On a dit qu'elle s'étoit emparée des comptoirs des autres nations européennes en vertu d'une ancienne bulle du Pape. Cependant la vérité toute simple est que la Reine fait détruire le long de cette côte, les comptoirs portugais, où se faisoit le commerce des Negres, aiant déclaré libres tous les Noirs, qui seroient ou se seroient Chrétiens. S. M. a été autorisée à opérer cette révolution, funeste aux agriculteurs blancs des Antilles. On sait que tous les Rois de Congo & d'Angola sont feudataires du Portugal, maître de toute la côte, depuis la riviere de Dande jusques à celle de Coanza. (a)

---

(a) Ce que c'est que la morale du 18<sup>e</sup>. siecle ! Déclamations perpétuelles contre la traite des Negres ; satyres contre les Souverains qui entreprennent de l'abolir : voilà le parfait accord des lumieres philosophiques ! mais on croit voir là une bulle de Pape à contrôler, & que ne fait-on pas pour atteindre une si délicieuse occasion de dire des injures au chef de la Religion ? . . . . Ces bulles des Papes, données à l'occasion des nouvelles découvertes portugaises & espagnoles, n'étoient pas des donations proprement dites ; c'étoit une espece de partage fait par le Pere

egmmma

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 16 Janvier.) Le Roi vient d'élever au rang de général-major le prince Guillaume de Würtemberg-Stuttgart, chef du régiment de Lalande. Sa Majesté a nommé aides de camps généraux pour la marine, Mrs. les capitaines Niels, Scheffedt, Gildensfeldt & Frédéric Christian Risbrich. S. A. R. le Prince héréditaire vient de nommer grand chambellan M<sup>r</sup>. Hoegh Guldberg, conseiller intime & secrétaire d'état.

Le jeune Munter, fils du célèbre docteur de ce nom, doit se rendre, par ordre du Roi, au printemps prochain, à Raguse, pour y confronter différens codes & manuscrits conservés dans les bibliothèques de quelques monastères; il aura 1000 écus d'appointemens.

On écrit de l'isle Christian près de Bornholm, que l'on y a ressenti trois secousses de tremblement de terre, dans la nuit du 17 au 18 Décembre. La première, vers 9 heures du soir, fut la plus foible; les portes de la forteresse furent cependant ébranlées: la plus forte se fit ressentir à 11 heures & demie, la 3<sup>e</sup>. à minuit. Le vent étoit Nord-Est & orageux.

## S U E D E.

STOCKHOLM (le 2 Janvier.) Les nouvelles, que la cour a reçues depuis l'arrivée du

---

commun entre des enfans dont il vouloit prévenir les querelles, & qui étoient assez doctes pour s'en tenir à son arbitrage.

15. Février 1784. 201

Roi en Italie, sont très-favorables; & S. M. paroît avoir ressenti un bon effet de l'usage des bains à Pise, où la Reine a envoyé au commencement de Décembre le baron de Sparre, capitaine aux gardes, comme exprès au Monarque, son époux.

Il se confirme de plus en plus qu'une étroite & solide amitié subsiste entre notre cour & celle de Russie. On prétend que M<sup>r</sup>. le baron de Nolker, à peine arrivé à Pétersbourg au mois d'Octobre dernier, fut mandé aussitôt par Sa Majesté Impériale, qui lui auroit dit ces paroles: " Monsieur, je vous reçois non „ comme Impératrice, mais comme la sœur „ & la meilleure amie du Roi votre ma- „ tre. „

### I T A L I E.

ROME (le 10 Janvier.) S. A. R. Marié-Amélie, est revenue le 5 en cette capitale. Nous attendons l'Empereur sous peu de jours: on dit que Sa Majesté continuera incessamment sa route pour la Toscane. — M<sup>r</sup>. le chevalier D. Nicolas Azzara, ministre de S. M. Catholique près du St. Siège, a eu le 3 une audience particulière de S. S.

C'est à l'évêque actuel de Babylone, Jean-Baptiste Mironet de Bourg, que le Pape doit les nouvelles intéressantes dont il a fait part au sacré college dans le consistoire du 15 du mois dernier. Les détails particuliers qu'on peut ajouter à ce qui en a déjà été dit, sont les suivans: ce prélat se trouvant à Alep, lorsque le siège patriarchal d'Antioche a va-  
qué,

qué, déterminâ l'évêque Michel Giarve à se rendre au lieu de l'élection, & lui facilita les moïens de faire le voiage jusqu'à Merdda. Michel Giarve aiant été élu, signala, comme on l'a dit, son zèle par la conversion de quatre évêques & par celle de quelques milliers de Syriens. Sa Sainteté voulant témoigner toute sa satisfaction à l'évêque de Babylone & au nouveau patriarche, a d'abord accordé le *pallium* à ce dernier, & ensuite au premier, de son propre mouvement; il en sera revêtu par un archevêque françois.

Albiri, économe de la fabrique de St. Pierre, voulant consacrer la mémoire du jour auquel l'Empereur se rendit dans la sacristie de cette Basilique, vient d'ordonner qu'on élevât une pierre au dessus de la Porte de cette sacristie qui conduit au chœur de l'église, avec cette inscription :

*Josepho II. Augusto,  
quod die nascenti Domino sacra  
anno MDCCLXXXIII.*

*Pio VI. Pont. max.  
vesperas & sacra  
sollemniori ritu peragente;  
religiosè adstiterit;  
novi sacrarii ædificium  
inviserit,  
m. p. (a)*

Le

---

(a) La différence entre cette épigraphe & celle que les gazettes nous ont transmise, n'a rien d'étonnant pour ceux qui savent combien les choses changent sur une longue route.

15. Février 1784. 283

Le Roi de Suede, n'oubliant rien de ce qu'il y a de remarquable dans cette capitale, y continue son séjour. S. M. affista le jour de l'an en habit de cérémonie avec toute sa suite à la grand-Messe, qui fut célébrée par le cardinal Conti, dans la chapelle Sixtine. S. S. le sacré college & l'Ordre de la prélature assistèrent également à cet Office, à l'issue duquel S. S. & le Roi de Suede se rendirent au Musée clémentin où ils s'entretinrent longtems. Vers le soir S. M. S. fut rendre visite au cardinal de Bernis qui eut l'honneur de lui donner à souper à une table de 40 couverts. — Lorsque le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, eut l'honneur de faire à ce Monarque ses remerciemens *des grâces signalées dont jouissent les Catholiques-romains* (a) établis dans les Etats de S. M.

---

route. Ce qu'il y a de certain, c'est que le bon sens ainsi que la bonne latinité sont pour l'inscription telle qu'elle se voit ici. Ce qu'on lit dans quelques feuilles, *Dominici natalis diei . . . præsens eadem celebraverit* &c. sont des hérésies grammaticales & même théologiques. Différence également remarquable, 15 Sept. 1783. p. 116.

(a) Je suis réellement scandalisé de voir cette expression néologique dans la bouche d'un cardinal (si toutes fois elle y a été). A quoi bon ce pléonafme de *Catholiques-romains*? Y auroit-il sujet de s'y méprendre, si on n'ajoutoit pas l'inutile épithete de *romains*? St. Augustin observoit que de son tems le nom de *Catholique* étoit si exclusif & si bien entendu qu'aucune secte ne se l'arroyoit; la signification n'a pas changé depuis, il est reçu &

II Part.

T employé

ce Monarque répondit : *Si le Ciel continue de me laisser la vie & la santé, j'en ferai encore davantage en leur faveur.*

NAPLES (le 6 Janvier.) Le 30 Décembre, l'Empereur est arrivé de Rome à Caserte. Nos augustes Souverains accompagnés de S. A. R. l'Infante de Parme ont été à sa rencontre. Aujourd'hui S. M. I. accompagnée de nos augustes Souverains s'est rendu à notre manufacture de porcelaine, & y a donné des marques de la plus grande satisfaction. Le Roi a fait agréer à l'Empereur, entre plusieurs autres présens magnifiques, un superbe service, sur lequel sont peintes en miniature toutes les antiquités

---

employé par toutes les communions du monde dans le sens qu'il a, qu'il doit avoir, & qu'il a toujours eu. Et quelle est la secte, qui sans ajouter le ridicule à ses erreurs, prétendrait être *universelle*?... Cette très-blâmable innovation, accréditée dans ces tems de confusion & de troubles, ne peut tendre qu'à donner à la grande & générale Eglise des Chrétiens une dénomination locale ou nationale, contraire à sa constitution & à son immuable destinée. — Je fais que dans les catéchismes & traités dogmatiques le nom *romain* se trouve joint à celui d'une, *sainte, catholique, apostolique*; mais ce n'est pas là la règle du langage ordinaire, où il s'agit précisément de se faire entendre, & d'éviter les équivoques. Dans une ordonnance en forme, dans une pièce diplomatique sur-tout, dans l'exposition de ses prétentions & de ses droits, un Souverain déduit tous ses titres; hors delà son nom suffit, & toute addition seroit aussi ridicule qu'inutile.

tés de Pompeïa & les dernières éruptions du Vésuve.

Le différent qui avoit subsisté entre notre cour & la république de Raguse étant enfin terminé, M<sup>r</sup>. Borrachine va s'y rendre en qualité de commandant des troupes ragusiennes, ainsi qu'il a été pratiqué ci-devant.

M<sup>r</sup>. l'abbé Fortis, célèbre naturaliste, a découvert, en passant par la Pouille, des salpêtriers d'une étendue extraordinaire; il doit y retourner incessamment pour faire sur les lieux les expériences nécessaires.

Il se confirme, qu'au mois de Mars 1784, une escadre nombreuse quittera ce port, pour aller se réunir à la flotte espagnole, qui doit faire voile pour Alger, afin de châtier plus sévèrement l'insolence de ces Barbares. On croit que le général Acton commandera dans cette expédition nos forces navales.

On vient de supprimer, par ordre du Roi, toutes les franchises dont jouissoient ci-devant les ecclésiastiques & les lieux pies de ce royaume; à l'avenir ils paieront les impôts & les droits que paient les laïques; on ne laisse subsister que l'ancien concordat fait avec les ecclésiastiques, & qui fixe la taxe qu'ils paient pour la farine qu'ils consomment, & qui ne sera point augmentée.

MILAN (le 10 Janvier.) Le docteur Landriani a fait avant-hier au palais de l'Archiduc l'essai de la machine aérostatique en papier qu'il avoit espéré de faire élever en l'air; mais cette fragile substance ne put soutenir l'expérience & elle se déchira au mo-

T a ment

ment où le globe commençoit à s'élever. Le terme de la souscription de 500 ducats pour le grand ballon avec lequel deux personnes doivent faire un voiage aérien, est fixé au 17 de ce mois.

**PISTOIE** (le 30 Décembre.) Le 8 de ce mois, vers les 6 heures du soir, on sentit dans cette ville une légère secoussé de tremblement de terre. Ce mouvement qui étoit ondulatoire, avoit sa direction du Sud au Nord; il a eu peu de durée, n'a causé que de l'effroi & ne s'est pas renouvelé depuis.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** (le 16 Janvier.) D'après les dernières lettres de Constantinople, il se confirme, que la Porte a absolument refusé de donner son approbation à la révolution arrivée en Crimée: les sentimens du divan furent d'abord partagés, le musti soutint qu'on pouvoit céder quelque chose, pourvu qu'on y conservât au Grand-Seigneur l'autorité suprême en fait de religion; le grand-visir & ses partisans opinèrent qu'il falloit faire le sacrifice de cette péninsule sans la moindre restriction, mais le capitán-bacha & ceux de son parti déclarèrent qu'il valoit mieux mourir les armes à la main, que de souffrir que l'éclat de la sublime Porte fût terni par un procédé de cette nature. Ces derniers ont entraîné tous les suffrages. Tout ce qu'a pu gagner sur eux l'ambassadeur de France, c'est que le refus s'est fait dans des termes plus

modérés qu'on n'avoit d'abord résolu de le faire.

S. M. I. vient de conférer l'évêché de Raab à l'évêque titulaire Okóliczani conseiller aulique à la chancellerie de Hongrie, référendaire en matieres ecclésiastiques relatives à ce royaume & assesseur à la commission de religion. Cette grace est d'autant plus remarquable que, suivant les loix hongroises, le Souverain étoit en droit de jouir des revenus épiscopaux, pendant deux années de vacance du siège. On les fait monter à environ 100 mille florins. L'évêché de Neutra a été donné au comte de Keglevics.

Le froid horrible que nous avons éprouvé, a fait fortir les loups des bois éloignés; ils se sont jettés de nos côtés & sont entrés sur une terre voisine de celle du comte de Paar. On y a tué un loup d'une grandeur énorme, qui avoit fait un massacre considérable de cerfs & de moutons. On a vu des ours aux environs de Neustadt. Les moulins étant arrêtés par les glaçons, la farine est renchérie; & les vignobles aiant extrêmement souffert, les marchands de vin songent déjà à faire leurs provisions. — Le général de Kavanagh voulant passer la montagne de Semmeringen, qui sépare la Basse-Autriche de la Styrie, rencontra un chariot pesamment chargé dont les roues étoient enraïées avec une chaîne de fer. Cette chaîne se rompit malheureusement dans la descente, & le chariot se précipita sur la chaise de poste du général qui fut écrasé par cette chute.

La volonté du Souverain de charger les possesseurs de bien-fonds d'une taxe annuelle de 40 pour cent des revenus, en forme de contribution unique, a été manifestée par la chancellerie aulique de Bohême & d'Autriche. On ne doute point que les Etats provinciaux ne fassent par-tout des représentations à ce sujet.

Le prince de Colloredo vice-Chancelier de l'empire & le maréchal de Laszy, sont indisposés. Le comte de Kollowrath s'est démis de la présidence du département des mines & se retire dans ses terres.

BERLIN (le 20 Janvier.) Les rigueurs de l'hiver & les divertissemens, qui occupent la cour pendant cette saison & auxquels le Roi assiste à Berlin, n'ont pas mis obstacle aux travaux du cabinet : Sa Majesté, attentive à la conjoncture présente de l'Europe, les dirige avec la même activité qu'à la fleur de son âge. Le baron de Hofensels, ministre de la cour des Deux-Ponts, après avoir passé ici environ trois mois, en est parti & a pris sa route sur Dresde. L'on présume, que son séjour, pendant lequel il a reçu l'accueil le plus distingué, a eu pour objet la succession de la maison des Deux-Ponts dans les Etats de l'Electeur Palatin de Bavière, & que c'est sur cette matière qu'ont roulé les fréquentes conférences, qu'il a eues avec les ministres du Roi. L'on croit l'avoir, que notre Monarque s'intéresse à régler pour l'avenir les droits & les prétentions du prince Maximilien, frere du Duc regnant, à cette

succession, & que, d'après le projet qui en a été formé, ce prince se contenteroit des biens de sa maison, situés en Lorraine; arrangement, dit-on, que la France s'est même offerte à favoriser, en faisant au prince Maximilien une pension, pour compenser la cession, qu'il feroit au duc, son frere. De cette maniere tous les pais des Maisons Palatine & de Baviere resteroient réunis & formeroient un des Etats les plus puissans de l'Allemagne. Tels sont du moins les rapports qui circulent, & dont l'unique garant semble être l'amitié intime entre notre cour & celle des Deux-Ponts.

La gazette d'aujourd'hui porte ce qui suit.  
 « Lorsque vers la fin du mois de Novembre dernier S. M. l'Impératrice de Russie offrit sa médiation pour accommoder le différend du Roi avec la ville de Dantzig, en sollicitant S. M. de vouloir donner ses ordres pour la levée du blocus de cette ville, elle fit assés en même tems le Roi qu'elle engageroit le magistrat de Dantzig à accorder en revanche la libre navigation illimitée aux sujets de S. M. jusqu'à la fin de la négociation qu'on alloit entamer pour cet accommodement : de plus le Sr. Zablocky chargé d'affaires de S. M. le Roi de Pologne fit en même tems dans un mémoire par écrit, en date du 9 Janvier la déclaration suivante au ministère de Prusse; favoir : « Que S. M. le Roi de Pologne aiant fait notifier sa volonté à la ville de Dantzig & enjoint au magistrat qu'il est avant toute chose à accorder aux sujets prussiens un passage libre par son territoire pour un tems indéterminé & sous aucune autre restriction que celle du *salvo jure*, elle avoit lieu d'espérer que la ville se conformeroit à sa volonté, & d'attendre des sentimens de générosité de S. M. Prussienne qu'elle voudroit bien faire lever aussitôt le blocus de la ville de Dantzig. »

Voici comment cette ville a répondu à l'insinuation ci-dessus de S. M. l'Impératrice de Russie & avec quelle obéissance elle s'est conformede à la volonté de S. M. Polonoise : ce fut le jour avant le départ du résident Buchholtz pour Varsovie que le commissaire polonois, comte d'Unruh, lui remit la déclaration suivante de la part de la ville de Dantzic.

« Que tous les ordres de la ville consentent unanimement & sont prêts d'accorder aux sujets prussiens demeurant aux environs de cette ville, le transport libre de toutes les denrées nécessaires à leur consommation, tant sur la Vistule que sur toutes les grandes routes publiques de leur territoire *salvo jure, tempore illimitato* jusqu'à la fin de la négociation entamée ici sous la haute médiation de S. M. l'Impératrice de Russie. »

Une déclaration aussi hautaine, aussi contraire aux justes prétentions de S. M., que peu conforme à la volonté expresse de L. M. l'Impératrice de Russie & le Roi de Pologne, & qui d'ailleurs contient autant de restrictions que de lignes, n'a pu qu'être rejetée par le Roi & l'eût autorisé plus que jamais à continuer les représailles contre cette ville obstinée, si elle n'eût daigné prendre en considération, que, comme le magistrat de Dantzic sembloit n'être plus capable d'aucune résolution réfléchie, & n'avoir plus ni pouvoir ni influence sur l'esprit de la bourgeoisie ; que d'ailleurs sa déclaration, concernant la libre navigation, soit qu'elle fût limitée ou illimitée, ne pouvoit être d'aucun effet pendant la saison rigoureuse de l'hiver ; & qu'enfin la négociation alloit être transférée de cette ville à celle de Varsovie, le blocus de Dantzic ne contiaeroit qu'en pure perte & uniquement pour le malheur & l'entiere ruine des pauvres compagnards du district de cette ville qui seroient les victimes innocentes de l'injuste entêtement de leurs concitoyens qui trouvoient leur sûreté derriere leurs remparts : pour ces causes autant que par déférence pour la haute entremise & sollicitation de L. M. l'Impératrice de Russie, &

le Roi de Pologne, S. M. cédant par générosité & par compassion à son juste ressentiment, vient d'ordonner à son général major baron d'Egloffstein de suspendre pour quelque tems le blocus de la ville de Dantzig, & de faire remettre en même tems la déclaration suivante par écrit au commissaire polonois, comte d'Unruh, pour être ensuite communiquée par ledit commissaire au magistrat de Dantzig.

« Le commissaire polonois Mr. le comte d'Unruh a remis le 10 Janvier au résident Buchholtz, la veille de son départ pour Varsovie, une déclaration de la part du magistrat de Dantzig contenant sa reconnaissance de l'intermittique prétendu illimité *salvo jure*, & portant en substance : « Que les ordres de la ville de » Dantzig consentoient d'accorder aux sujets » prussiens demeurant aux environs de leur » ville le transport libre des denrées nécessai- » res à leur consommation tant sur la Vistule » que sur les grandes routes publiques du dis- » trict de Dantzig, *salvo jure, tempore illimi- » tato* jusqu'à la fin de la négociation enta- » mée ici (à Dantzig) sous la haute média- » tion de S. M. l'Impératrice de Russie. »

« Cette déclaration ne contient que cinq restrictions sous lesquelles on veut accorder la liberté de la navigation :

1°. Aux sujets prussiens domiciliés aux environs de Dantzig.

2°. Seulement pour le transport des denrées de leur consommation.

3°. Uniquement sur les grandes routes publiques.

4°. En limitant cette liberté uniquement pour le tems que durera la négociation sous la médiation de l'Impératrice de Russie.

5°. Et nommément à Dantzig.

« Il est clair que cette déclaration de la ville de Dantzig répugne autant aux justes prétentions du Roi qu'aux assurances qui lui ont été données de la part de L. M. l'Impératrice de Russie & le Roi de Pologne, savoir, que la ville de Dantzig accordera aux sujets prussiens un passage libre illimité jusqu'à

la fin de la négociation : S. M. Prussienne ne fauroit donc accepter en aucune maniere une déclaration faite avec si peu de ménagement & portant avec elle une nouvelle offense ; & elle ne peut que la rejeter dans tous ses points. Cependant pour donner une preuve non équivoque de son amitié, de sa déférence sans bornes pour la sollicitation, le desir & l'entremise de L. M. l'Impératrice de Russie & le Roi de Pologne, & touchée du malheureux sort des habitans du district de Dantzic, S. M. veut bien pour le présent faire retirer ses troupes du territoire de Dantzic, à condition que le magistrat de cette ville enverra sans perte de tems ses députés, munis de toutes les instructions nécessaires à Varsovie, pour assister aux conférences qui s'y tiendront entre les ministres plénipotentiaires respectifs sous la médiation de l'ambassadeur de la cour de Russie, afin qu'on parvienne à un prompt accommodement, & déterminément avant l'ouverture de la navigation de la Vistule. Mais si contre toute attente cet accommodement n'a voit pas lieu dans le tems nommé, S. M. ne pourra alors s'empêcher de renouveler les représailles d'une maniere encore plus rigoureuse contre la ville de Dantzic ; ce dont les deux cours respectives suivant leurs sentimens de justice, ne pourront lui savoir mauvais gré.

MANHEIM (le 11 Janvier.) Le 4 de ce mois, le Necker fit craindre les plus terribles ravages entre cette ville & Heidelberg. On n'entendoit de toutes parts, que des cloches sonnans la détresse. Les torrens de cette riviere roulant des monceaux de neige & de glace, sembloient porter avec eux la dévastation & la mort. On eut à peine le tems de sauver les troupeaux. Plusieurs maisons ont été détruites à Nekershausen. A Ibersheim, l'eau montoit jusqu'au dessus des fenêtres.

nêtres des maisons. Les terres sont ravagées. Les chemins sont impraticables. Le dégât ne peut s'apprécier. Le village d'Altrip offre le plus terrible tableau. Le Rhy-Schans est absolument sous l'eau. La garnison & les habitans n'ont pu se sauver qu'en abandonnant précipitamment tous leurs effets.

M<sup>r</sup>. Burfcher, premier professeur de théologie à Leipzig & chanoine de Meissen, a reçu, dit-on, d'Angleterre un grand nombre d'originaux de lettres d'Erasme, dont la teneur n'a pas permis autrefois l'impression, & d'autres écrits originaux qu'il va faire connoître par un catalogue imprimé à Leipzig chez Sommer. (a)

BONN (le 29 Janvier.) L'Electeur notre Souverain a nommé premier ministre d'état le baron de Gymnich, jusqu'ici président de la régence; grand-maître de la cour, le comte de Salm-Reifferscheid; conseillers-intimes de conférence, Mrs. le baron de Forstmeister, grand-écuyer, le comte Wolff-Metternich & le comte Belderbusch, ci-devant vice-président de la régence; ce dernier a été nommé président de la régence; M<sup>r</sup>. Haes, jusqu'ici directeur féodal & de la chancellerie;

---

(a) Voilà qui doit être bien suspect. Des lettres d'Erasme cachées depuis deux siècles en Angleterre, dont la teneur dans ce pays de la plus morgante licence n'a pas permis l'impression. . . . L'étrange découverte, & bien propre à confirmer ce que nous avons dit plusieurs fois des ouvrages posthumes attribués à des hommes célèbres!

a été désigné référendaire intime, & M<sup>r</sup>. le conseiller aulique Cramer de Clausbruch directeur féodal & de la chancellerie. Aujourd'hui, S. A. E. a daigné gracieusement les présenter comme tels à toute sa cour.

Lettre de Don Gonzalés del Campo, citoïen d'Alcala, établi à Amsterdam, aux auteurs de diverses feuilles périodiques, le 21 Janvier 1784.

« On a vu dans le journal de L. un pamphlet aussi plat que possible, touchant un prétendu ballon aërostatique lancé dans la ville d'Alcala de Henarex, ma patrie, par un aventurier françois qu'on dit avoir été mis pour ce sujet à l'inquisition. Je puis assurer d'après la correspondance suivie que j'ai avec mon país, que rien ne s'est passé dans cette ville de relatif à ce conte mal ourdi. Car depuis plusieurs siècles, on n'y a point essayé de faire voler d'autres globes que ceux de savon, qui sont l'amusement de nos enfans, & qui par leur légèreté, & par la facilité de leur création, par le brillant & la ravissante succession de leurs couleurs, par leur elevation & leurs chûtes innocentes, sont bien plus admirables que ces grands globes aussi pleins de vanité que de vent & de bruit. Et quant à l'ignorance que le rédacteur de cet article reproche aussi faussement que grossièrement à ma nation, je me tiens bien sûr que dans toute l'Espagne il n'y a pas d'homme plus ignorant que lui qui confond Jean Fust, inventeur de l'imprimerie, avec le vrai ou prétendu magicien Faustus\*, fait dans l'espace d'une page dix autres bévues de cette force, & ignore le nom même de la ville dont il parle, laquelle se nomme Alcala de Henarex, & non pas de Henarex, comme il le dit. Du reste, si chez nous, on ne croit pas plus qu'il ne faut à la magie & aux sorûlezes, on doit y croire très-fortement dans la patrie du rédacteur de cette feuille; car nous apprenons, que les Ballons de L. & de H. ont été ensorcelés, comme

\* Voyez les articles FUST & FAUSTUS dans le nouv. Dict. hist.

15. Février 1784. 295  
celui de Bordeaux \*; & que malgré l'amour & le progrès des sciences dans ce pays illuminé, ils ont été tous retenus à terre, au grand déplaisir de tous les amis des joujoux & marottes de l'existence humaine. »

\* 1 Janv.  
P. 78.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 30 Janvier.) Mr. Pitt eut le 13 au soir un entretien de deux heures avec le Roi, touchant la délibération de la veille dans la chambre des communes, & le 14 il se tint à la cour un grand conseil présidé par S. M. & auquel assisterent tous les ministres pour prendre des arrangemens relatifs aux dissensions qui partagent actuellement le cabinet & les communes du royaume. Il ne fut pas décidé de casser le parlement, mais il paroît qu'il y fut conclu de continuer dans cette assemblée l'agitation des affaires qui sont de son ressort, nonobstant les oppositions des ministres précédens & de leurs sectateurs. Une dissolution, en donnant une sorte de triomphe à ceux-ci, leur fraieroit le chemin pour rentrer en place. Inconvenient que le Roi voudroit prévenir & que la nation paroît redouter. — Dans la séance du 12 la motion de M<sup>r</sup>. Fox entraîna une pluralité de 232 voix contre 193 sur la proposition de réexaminer l'état de la nation. Les communes décidèrent alors que les subsides déjà accordés ne seroient appropriés à aucun usage, jusqu'à la rentrée du parlement, s'il étoit prorogé.

Le corps de ville de Londres a remercié

cié le Roi par une adresse, pour avoir corrigé ses derniers ministres, & l'a assuré que les fideles citoyens de Londres le soutiendront dans l'exercice constitutionnel de sa juste prérogative, au risque de leurs vies & de leurs biens. De tous les aldermans présens, il n'y eut que Mrs. Newenham & Sawbridge, qui se déclarerent contre l'adresse, & seulement trois autres membres du commun conseil. Tous les autres l'agréerent unanimement. Cependant la coalition ne cesse de répéter en parlement, qu'elle a la confiance de la nation.

Un de nos papiers s'est égaré sur la catastrophe ministérielle en la forme suivante. " Le ballon de la coalition, dit-il, au moien duquel on se proposoit de voler des bords de la Tamise sur ceux du Gange, & qu'on avoit rempli d'un gaz plus nuisible que celui que contenoit la boîte de Pandore, a fort heureusement crevé avant d'être lancé; par bonheur, il n'en est rien résulté de fâcheux pour les spectateurs; les inventeurs seuls de cette machine ont été précipités par la violence de l'explosion: leur chute a été si rude, qu'il est à craindre qu'ils ne s'en releveront jamais. Que cet événement serve donc de leçon à l'avenir aux Montgolfier politiques; qu'ils apprennent à mieux connoître leurs matériaux avant de se hasarder à les employer, de peur que leur ignorance ne les rende en fin les tristes victimes de leur inexpérience. „

La populace, extrême à Londres comme ailleurs dans son amour & dans sa haine, a

15. Février 1784. 297

fait l'effigie en paille de M<sup>r</sup>. Fox. Après avoir été traîné dans les rues, cet ex-ministre a été brûlé par ces mêmes hommes qui l'appelloient ; quelque tems auparavant, *l'homme du peuple*. Cependant le bruit se répand qu'une partie des ministres congédiés, Mrs. Fox & North entr'autres, rentreront incessamment dans le ministère. Tel est aujourd'hui le mouvement confus & continuellement rétrograde de notre administration !

Le général Carleton est arrivé de New-York, à bord du sloop la Cérés. Quand ce bâtiment a mis à la voile, le gen. Washington à la tête des Américains étoit en paisible possession de cette place, & l'on assure que les habitans avoient reçu de la part du congrès, l'assurance que, si une conduite tranquille & une subordination entière aux loix des Etats-unis les mettoient au nombre des fideles sujets de la république, il ne seroit plus exercé de persécution contre les loialistes, & ils jouiroient des mêmes droits & privileges, & de la même protection que s'ils ne s'étoient point rendus coupables de rébellion.

La frégate du Roi la Médée, arriva le 10 de la côte de Coromandel, avec des dépêches de Madras & du major général Stuart, commandant des troupes du Roi & de la compagnie, datées du camp devant Gondelour le 27 Juin dernier. Ces dépêches donnent le détail de l'attaque des retranchemens des François près de cette place, lesquels furent emportés le 25 Juin avec beaucoup de perte de part & d'autre. Le 20, il se donna une

action assez vive entre l'escadre françoise de M<sup>r</sup>. de Suffrein & celle de l'amiral Hughes, dans laquelle il n'y eut aucun vaisseau pris ou détruit; mais cette premiere moins maltraitée que la nôtre, la poursuivit jusqu'à la rade de Madras, où la nouvelle de la paix fit cesser les hostilités.

Les officiers qui arrivent de Gibraltar rapportent que la garnison de cette place a retiré des débris des batteries flottantes des Espagnols, 80 canons de bronze & 20 de fer, qui sont estimés 10,000 liv. sterl. Le général Elliot a fait faire des tables de pieces de bois de cedre & de mahoni, dont l'action des flammes a varié les couleurs d'une maniere singuliere.

Il y a quelques jours qu'un particulier, demeurant à Tottenham village près de Londres, crut appercevoir en l'air un animal extraordinaire. L'objet de cette vision venant à s'abattre dans son jardin, il courut sur les lieux pour examiner ce qui lui paroissoit un phénomène: c'étoit un chat attaché à deux vessies. Un petit mot d'écrit suspendu dans un fanchet au cou du voïageur, l'instruisit que les vessies avoient été remplies de gaz & que le pauvre animal avoit été 40 minutes à parcourir un espace d'environ six milles: le chat est sans doute le précurseur de quelque autre voïageur aérien, qui avant de se hasarder lui-même, aura voulu faire ce que les médecins ne font que trop souvent dans tous les pays & sans y regarder de si près; *experimentum in anima vili*. On ne sauroit trop louer la prudence philosophique de celui qui a fait l'expérience.

Extrait

Extrait d'une lettre de New-York  
du 30 Novembre 1783.

Hier, à 10 heures & demie du soir, nous avons essuyé ici une secousse très-rude de tremblement de terre. J'étois à écrire dans mon antichambre, lorsque tout-à-coup, & sans aucun signe apparent, ni dans l'air (car il faisoit un très-beau clair de lune avec un ciel étoilé), ni de vent (car il faisoit calme auparavant), je fus jetté à bas à côté de ma chaise. Les oiseaux furent renversés dans leurs cages, qui pendoient contre un mur de brique, fenêtres, vitres, chaises tout fut ébranlé. La secousse s'est renouvelée ce matin, à environ 2 heures & demie, mais non pas avec la même violence. Dans l'isle on l'a ressentie avec la plus grande force du côté où elle regarde le Midi: le bétail courut ça & là en mugissant dans la plus grande anxiété. Les oiseaux quitterent leurs nids & chercherent à se sauver dans les airs. (a)

---

(a) Voilà donc ce pais qu'on regardoit comme l'asyle du genre humain contre le despotisme, qui du moment qu'il se croit libre est menacé d'un fléau plus terrible encore que celui dont il est délivré avec tant de peine & de sang. Heureux ceux qui sont bien persuadés de l'impossibilité de trouver sur la terre une demeure affranchie de toute aduersité. La nature, ainsi que l'ordre & la destinée des affaires humaines, nous rappellent malgré nous à ces sages & vraiment philosophiques maximes: *Non sic manentem civitatem habemus: sicut opertorium mutabit eos, & mutabuntur.*

II. Part. 

## P A Y S - B A S .

LA HAYE (le 31 Janvier.) Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui ont été assemblés vendredi dernier, continueront leurs délibérations mercredi prochain. Le 12, les Etats-généraux ont résolu, à la pluralité de 6 provinces contre une, de refuser finalement la proposition, que l'ancien ministre anglois avoit fait faire par le duc de Manchester, alors son ambassadeur en France, de transférer la conclusion du traité définitif de paix de Paris à Londres où à la Haye. La seule province de Zélande a été d'avis contraire par la pluralité des cinq suffrages de Mgr. le Prince Statthouder, en qualité de premier noble de la province, avec les villes de Middebourg, Goes, Tholen, & Veere, contre les villes de Ziericzee & de Fleffingue. En attendant, l'événement a fait voir la sagesse de l'avis des Etats de Hollande, suivi par 5 autres provinces, puisque, par une suite de la chute de M<sup>r</sup>. Fox & de ses partisans, M<sup>r</sup>. Storer, ministre par *interim* de la cour de Londres à celle de France, a proposé le 4 Janvier, par ordre du Roi, son maître, à Mrs. Lestevenon & Brantsen, ambassadeurs de la république, " que les deux Puissances „ s'en tinssent pour le présent aux articles „ préliminaires, & que l'on nommât les ministres respectifs de part & d'autre „. Ainsi „ l'on peut regarder cette affaire comme terminée. Celle de Liefkenshoek l'a été par un

15. Février 1784. 301  
mémoire, remis le même jour, 4 Janvier,  
par le Gouvernement-général des Pais bas au-  
trichiens, à M<sup>r</sup>. le baron de Hoop, ministre  
plénipotentiaire des Etats-généraux. Dans  
cette réponse, la cour de Bruxelles déclare être  
satisfaite par la dernière résolution de Leurs  
Hautes Puissances; & d'après son intercession  
le grand-major de Schweinitz a été remis en  
liberté & dans l'exercice de ses fonctions.  
Quant aux repréailles ordonnées par notre  
Gouvernement contre les Vénitiens, elles ne  
s'étendent point à la prise des navires en mer,  
mais simplement à la saisie de ceux qui se  
trouvent dans nos ports & à la protection  
de ceux des citoyens de notre république con-  
tre les Vénitiens. La résolution prise à ce su-  
jet & qui doit être considérée comme le mani-  
feste de notre république contre celle de Ve-  
nise, est de la teneur suivante.

Extrait du registre des résolutions de L. H. P.  
les Etats-généraux des Provinces-unies: du  
vendredi 9 Janvier 1784.

*Délibéré par résolution sur le rapport de Mr.  
de Lynden de Hemmen & autres députés de  
L. H. P. pour les affaires de la marine, qui,  
en conformité de leur résolution commissoriale  
du 10 Juin de l'année dernière, ont examiné  
une lettre de Mr. le comte de Wassenaer, sei-  
gneur de Wassenaer, envoyé-extraordinaire &  
plénipotentiaire de L. H. P. à la cour de S.  
M. Imp. & Royale, écrite à Vienne le 28 Mai  
précédent, & adressée au greffier Fagel, con-  
tenant des informations très-authentiques sur ce  
qui lui étoit revenu concernant l'affaire de Ve-  
nise ainsi que sur les intérêts commerciaux sub-  
sistans entre l'Etat de Venise & la république,  
& enfin ses propres considérations sur la manière,*

ensuite de quoi L. H. P. aiant jugé, qu'à présent elles avoient fait toutes les démarches, que pouvoient exiger les égards, que se doivent réciproquement les Puissances, entre lesquelles il subsiste une amitié parfaite, & qu'elles avoient été réduites à la nécessité désagréable mais indispensable de procurer, par des moïens effiacés droit & justice à leurs citoyens lésés, elles ont trouvé bon dès le 13 Mai 1782 de rappeler le résident. Tor. (a)

La suite l'ordinaire prochain.

## F R A N C E.

VERSAILLES ( le 31 Janvier ) Le 18 de ce mois, le duc de Dorset, ambassadeur extraordinaire de S. M. Britannique, eut une audience particuliere du Roi, pendant laquelle il remit sa lettre de créance à S. M.; si fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reïne & de la famille royale, par

---

(a) Sans doute qu'il y a dans cette affaire des circonstances, que ce manifeste, malgré ses détails, ne fait pas connoître. Car il paroît en général que la république de Venise peut bien être dans le cas de punir le citoyen qui a abusé de la bonne foi des négocians hollandois; mais elle ne peut être tenue à payer pour lui. L'usage contraire est certainement celui de toutes les nations. Et les Hollandois en particulier, ne paient jamais les faux, les faillites, les banqueroutes &c. de leurs sujets. Il y a même une ville (Viane) où la personne de ces sortes de gens est à couvert de toute recherche. . . Il est donc naturel d'attribuer cette prétention à quelque mystere politique qu'il seroit téméraire de dévoiler ayant le tems.

15. Février 1784.

305

Le sieur de Lalive de la Briche, introducteur des ambassadeurs. Le même jour, le sieur Storer, ministre plénipotentiaire de la cour de Londres, eut pareillement une audience particulière de Leurs Majestés & de la famille royale dont il prit congé; il y fut conduit par le même introducteur.

La grande promotion militaire, à laquelle l'on s'attendoit, a enfin eu lieu; & les lettres du ministre à tous les officiers, qui y ont été compris, ont été envoyées mardi dernier. Le nombre des nouveaux lieutenants-généraux est de soixante-deux, celui des maréchaux de camp & des brigadiers à proportion. Comme il est plus que difficile de contenter deux mille personnes, lorsqu'on n'en peut favoriser que deux ou trois cents, l'on s'attendoit d'avance, que cette promotion donneroit lieu à, beaucoup de réclamations. En effet elles sont en grand nombre: mais le ministre, qui y étoit préparé, ferme non seulement l'oreille à toute supplication: il ne répond pas même aux lettres, qui lui sont écrites à ce sujet. La nomination des maréchaux-de-camp va jusqu'en 1780 inclusivement; & de 1781, il n'y a que le prince de Nassau, qui soit maréchal-de-camp. Tous les colonels jusqu'en 1778 ont été faits brigadiers. Il y en a quelques-uns de 1784. Les régimens ont été donnés en même tems, à l'exception de trois, dont S. M. n'a pas encore disposé. Le ministre va s'occuper bientôt du choix des colonels en second. A l'avenir il n'y aura plus de tableau pour les lieutenants-colonels, qui doivent

passer au grade de brigadier : le Roi choisira parmi eux ceux qu'il jugera dignes d'être élevés à ce rang. — S. M. a fait distribuer les brevets de duc héréditaire à Mrs. les maréchaux de Castries & de Mailly, & à Mrs. les chevaliers de Rieux & de Périgord.

Dans la rigueur de la saison, on se souvient à la cour, qu'il existe des malheureux à Paris comme à Versailles. M<sup>r</sup>. de Calonne vient d'écrire au nom de L. M. à M<sup>r</sup>. le Noir, lieutenant-général de police, de faire distribuer aux pauvres nombreux de cette capitale, une demi-voie de bois par ménage. On sent combien le cœur paternel du Monarque doit souffrir, s'il est informé que dans les provinces, sous les chaumieres, de nombreuses familles périssent de faim, de froid & de misere, sans avoir le bonheur de faire entendre leurs plaintes jusques aux pieds du trône. Les pauvres doivent ce bienfait au zèle de M<sup>r</sup>. le baron de Breteuil, qui a obtenu de L. M. 500 louis par jour, tant que durera la rigueur de la saison. L'exemple des maîtres est heureusement suivi par les sujets riches, qui en proportion de leur fortune, ont envoyé plusieurs sommes considérables aux curés de leurs paroisses. Les ouvriers qui n'ont pas d'occupation en ce moment, veulent enlever les neiges, reçoivent par ordre de M<sup>r</sup>. le lieutenant-général de police un diner & 24 sols par jour. Les princes & les grands seigneurs donnent tous les matins 25 ou 30 bûches, qu'allument devant les palais & les hôtels, les gens de peine qui attendent

que le public les emploie. Les ouvriers qui peuvent exercer leurs métiers au coin du feu, trouvent de grands poëles allumés dans plusieurs salles des couvens, distribués en divers quartiers. Ce soin généreux de la part de l'administration rappelle les regnes de Titus & de Henri.

On assure qu'il existe un projet de diminuer l'état militaire d'Europe, état qui monté à son dernier période, ruine les peuples sous le poids des impôts nécessaires à l'entretien de nombreuses armées. Il y auroit, dit-on, à cet effet un traité général dans une diete, où chaque Souverain conviendrait du nombre de soldats qu'il devra entretenir à son service, il ne pourroit pas augmenter ses armées sans enfreindre la convention & sans exposer ses états aux efforts combinés des autres Potentats. L'exécution de ce plan seroit d'autant plus à desirer que ces nombreuses cohortes portent atteinte au commerce & suspendent dans une aphanie générale, les progrès de l'agriculture, des arts & de l'industrie; sans parler de la corruption morale & physique qui les consume elles-mêmes.

PARIS (le 30 Janvier.) M<sup>r</sup>. le prince de Conti vient d'obtenir les lettres patentes, qui lui permettent de faire creuser & d'ouvrir un nouveau canal en Champagne qui doit communiquer de l'Aisne à la Meuse. Ce canal amenera jusques au Pont royal à Paris, des bois flottés propres à brûler, & provenant de la forêt des Ardennes. Ces radeaux, ayant passé de la Meuse dans le canal, suivront

vront la rivière d'Aisne, qui se jette dans l'Oise, celle-ci dans la Seine auprès de Poissy, & ils remonteront ce dernier fleuve jusques dans la capitale.

L'on regarde aujourd'hui comme absolument fautive la prise de possession de Candie & de la Morée. — Il paroît décidé, que les camps auront lieu l'été prochain. Le comte de Caraman commandera celui de Metz. Celui d'Alsace sera probablement sous les ordres du maréchal de Stainville : du moins ce seigneur aura alors le commandement de la province : M<sup>r</sup>. le maréchal de Contades, qui l'a à présent, doit se retirer bientôt, sa santé ne lui permettant pas de rester en activité.

M<sup>r</sup>. le comte de Grasse est parti pour l'Orient, où il a été précédé par Mrs. de Vaudreuil & de Bougainville. On s'attend, qu'à la confrontation ces officiers-généraux établiront les raisons, qu'ils ont eues en n'obéissant pas aux signaux du commandant en chef.

Le froid est toujours fort rigoureux, (a). Nous ne sommes pas un seul jour sans voir tomber de la neige, & la gelée l'entassant ne permet pas qu'on en débarrasse les rues. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette continuité de froid, c'est que les provinces voisines

---

(a) Le froid qu'il a fait à Liege le 30 & 31 Janvier, n'étoit guere inférieur à celui de Décembre\*. Le 31 à 1 h. 3 quarts de nuit, mon thermometre qui est fait avec soin & bien gradué, étoit à 14 degrés sous zero, quoiqu'il étoit placé dans un vestibule à l'abri de l'air.

15. Février 1784.

309

ne s'en ressentent en aucune maniere, & que même dans les provinces méridionales, il n'avoit pas encore gelé à la fin du mois de Décembre. Le Languedoc & la Provence ont eu des pluies assez fréquentes ; mais sans trop grands froids ; & dans l'Auvergne le 3 & le 4 Janvier le tems étoit si doux qu'on alloit à la promenade l'après souper comme dans les beaux jours de l'été : une température aussi différente dans des pais si peu éloignés excitera sans doute l'attention des observateurs ; & donnera lieu à des recherches fort intéressantes. (a).

Depuis cinq ou six jours l'on a commencé la vente de la riche bibliothèque du feu duc de la Valliere. La plupart des princes étrangers, les possesseurs de grandes bibliothèques & autres particuliers opulents, ont donné de fortes commissions pour l'achat des livres qu'ils desirerent : l'Empereur a même envoyé ici à cet effet son sous-bibliothécaire. Cette concurrence ne renchérit pas peu les livres de la vente. On en peut juger par les deux articles suivans. La *Bible de Mayence*, imprimée en 1462 par Jean Fust, 2 vol. *in-folio*, sur vélin, s'est vendue 4085 livres : il y avoit

---

(a) Ces recherches ne peuvent qu'être favorables au système des particules frigorigènes dont il est parlé dans le J. du 1 Sept. 1780, p. 21. Le froid une fois reconnu pour un être positif, il est naturel que lorsqu'il se répand sur quelques régions en très-grande quantité, les autres n'en soient que faiblement atteintes.

trois concurrens jusqu'à 4 mille livres. Un seul volume, imprimé par le même Jean Fust, intitulé *Janua cœli*, a été poussé jusqu'à 3 mille. Il n'y aura cependant que ces premières productions de l'imprimerie dans son enfance & les *Editiones principes* des anciens auteurs, qui seront portées à des prix extravagans; & , malgré le grand nombre de livres précieux, qui composent cette bibliothèque, l'on compte que la vente ne montera tout au plus qu'à 500 mille livres.

Le 15 Décembre deux païsans des environs de B. . . font venus consulter un avocat de cette ville; ils avoient le cœur gros de soupis, les larmes s'échappoient de leurs yeux. Nous sommes désolés, lui dirent-ils. -- Et de quoi mes enfans? -- Notre beau-pere vient de faire devant le juge un serment qui nous semble équivoque. Il a cru pouvoïr user de cette odieuse prescription. Et contre qui encore? contre un meunier charitable, sans le secours duquel nos enfans & nous serions restés sans pain. L'avocat leur demande le parti qu'ils veulent prendre. Il est tout pris, répondent-ils avec émotion; nous payerons pour le pere de nos femmes. -- Vous ferez une action vertueuse, mes enfans. . . Ils ont païé. (a)

---

(a) Ce n'est guere que dans la classe des bons agriculteurs & des simples citofens qu'on trouve encore ces précieux sentimens d'équité, cette impression imposante des droits de l'innocence & de la justice:

*extrema per illos  
Justitia excedens terribis vestigia fecit.*

Les vertus du pieux Labre & les prodiges opérés à son tombeau, occupent presque autant les François que les habitans de Rome. Il est vraiment glorieux à la nation de voir tirer de son sein l'homme que la Providence a résolu d'illustrer par l'éclat de la sainteté chrétienne, & par des effets surnaturels dans ces tems d'incrédulité & de ténèbres. (a)

M<sup>r</sup>. Linguet continue d'altérer les souscripteurs qui avoient gratuitement supposé qu'il seroit une guerre vive & conséquente aux erreurs du tems. Dans le n<sup>o</sup>. 78 il va jusqu'à dire que les fanatiques & furieux réformateurs du 16<sup>e</sup>. siècle ont déchiré aux yeux des peuples le voile sacré qui couvroit les objets offerts à leur adoration. Dans le même numéro il blâme d'une manière bien contrastante avec la bonne philosophie, le pacifique Salomon d'avoir écrit des livres sages & utiles plutôt que de conquérir ou de dragonner les nations. Les ames pieuses ont été aussi très-scandalisées de lire pour épigraphe de cette gazette, *Supræsit & mortuis*: application indécente, qu'elles ont considérées comme un égoïsme poussé jusqu'au blasphème. Des hommes moins rigides l'ont regardée comme une platitude

---

(a) On trouve actuellement sa *Vie* bien écrite en italien & traduite en François, avec son portrait très-bien gravé, & un grand nombre de pieces relatives à sa conduite & aux événemens qui ont suivi sa mort ( nous en parlerons plus amplement ); à Liege, chez Lemarié. Prix 2s 1. br. Le portrait séparément 5 sols.

fitude, & jugée avec moins de sévérité que de pitié; mais ils ont également reconnu que la religion n'a pas besoin de tels défenseurs, & qu'elle ne pourroit que rougir de la confiance qu'elle y mettroit :

*Non tali auxilio nec defensoribus istis  
Tempus eget. (a)*

*Æneid. 2.*

\* 1 Sept.  
1783. p. 15.

L'abbé de Mably non content d'indisposer le public par des paradoxes politiques & historiques \* vient d'en publier de si étranges en fait de morale, que le gouvernement a supprimé son ouvrage & cassé le censeur qui avoit eu ou la méchanceté ou l'ineptie de l'approuver. Ces principes de morale, car c'est ainsi qu'il les appelle, sont la subversion de toute morale, & de la religion base essentielle de la morale. — Il y a une dispute assez plaisante entre M<sup>r</sup> Cailhava & M<sup>r</sup>. Court de Gébelin; ce dernier voulant débusquer le premier de la présidence du *musée*, espece d'assemblée scientifique. Le premier est auteur de quelques comédies, l'autre d'un recueil de visions touchant le monde primitif, allégorique &c. Cela rend leurs droits à cette éminente dignité à-peu-près égaux.

*Lettre au rédacteur de l'Année littéraire.  
n°. 39 1783, p. 285.*

Le journal de Paris, Monsieur, nous présente

---

(a) Nouvelle vérification de l'horoscope dont il est parlé dans le J. du 1 Avril 1783. p. 558.

fente (n°. 354, 20 de ce mois), une prétendue traduction d'un article de l'*English Chronicle*, du lundi 10 Novembre dernier, contenant l'éloge de M<sup>r</sup>. d'Alembert. On le met au dessus de tous les géomètres, de tous les traducteurs de Tacite! &c. Après avoir exalté le génie du grand homme, on préconise ses vertus; & l'on termine ce panégyrique, en attribuant au défunt la douceur de l'agneau \*, la simplicité de la colombe \*\*. Cela m'a paru, Monsieur, d'une beauté, d'une vérité si incroyables, que j'ai mis ce trait en vers, & même sous la forme d'épithaphe. On la gravera, je l'espère, en lettres d'or, sur le mausolée de ce phénix de nos jours. En attendant, je vous prie, Monsieur, de l'imprimer dans votre Journal. Voici mon quatrain:

Passans, apprenez du nouveau :  
Jean le Rond gît sous cette tombe;  
Il étoit doux comme un agneau,  
Et simple comme une colombe.

Le globe de Lyon aiant été incendié par le gaz, on s'est mis à le réparer avec toute la diligence possible. Mrs. les navigateurs aériens au nombre de 7 font montés le 19 dans la galerie du ballon. Ils se flattoient d'arriver en moins de 6 heures à Paris. Ils avoient des provisions de vivres de toute espece dont ils se proposoient de faire usage dans cette traversée. A une heure de l'après-midi, toutes les cordes qui attachoient la voiture aérienne ont été coupées, la machine s'est élevée à 500 pieds (& non pas 500 toises, comme portent quelques gazettes). Arrivée à

\* 15 Nov.  
1783. p. 486.  
\*\* Ibid.  
p. 483, 485.

cette hauteur, il s'y fit une explosion & une scissure de 5 pieds dans l'enveloppe qui se crévoit de toutes parts. Nos aéronautes sont descendus plus vite qu'ils ne l'auroient voulu, cependant leur chute n'a causé heureusement que de petits accidens. Le seul auteur de la découverte fut légèrement blessé & un autre se trouva mal. Au moment où descendue dans la prairie la machine enveloppoit les sept voyageurs (car le sieur Fontaine faisant le 7<sup>e</sup>. y étoit monté par une corde, quand le globe s'élevoit, sans qu'il ait été possible de le renvoyer, l'essor étant commencé) : des milliers de citoyens accourus à leur secours ont soulevé ce poids énorme & nos aéronautes ont été débarrassés. Un carrosse les attendoit. Mais pour arriver à cette voiture il falloit franchir un fossé rempli de boue. Des particuliers s'y sont enfoncés & ont fait une manière de pont sur lequel M<sup>r</sup>. de Montgolfier a passé. Il fut ensuite placé avec 4 de ses compagnons dans le carrosse. M<sup>r</sup>. Pilatre de Rozier monté sur un cheval fut obligé de prendre contre le froid dont il étoit saisi, le manteau du lieutenant de la maréchaussée pour suivre ses camarades. Ce voyage a paru un peu différent de celui de Paris.

Quant au départ du globe de Dijon qu'on avoit fixé pour le 20 ou le 26, les premiers essais n'ont pas été heureux non plus de ce côté-là : les académiciens tirent leur gaz du charbon de terre : ces jours derniers leur globe creva ; & comme il y a une grande partie  
de

15. Février 1784.

315

de pétrole dans ce gaz , les phyficiens d'annonnois empestèrent la ville pendant quelques jours. Ce ne sera qu'au retour du printemps qu'on s'occupera ici de nouvelles expériences de cette espece ; en attendant l'académie des sciences ne peut suffire à la lecture des mémoires qui lui sont présentés , soit sur la nature du gaz qu'on peut employer , soit sur la forme de la machine , sur les moïens de la diriger.

M<sup>r</sup>. Charles fait construire aux dépens & par ordre du Roi , un nouveau ballon de 40 pieds de diametre dans la salle du concert au château de St. Cloud. La premiere enveloppe est de peau d'agneau ; la 2<sup>e</sup>. de taffetas & la 3<sup>e</sup>. de la même étoffe. Chacune de ces enveloppes est enduite de gomme élastique en dedans comme en dehors. On emploiera pour le remplir le même procédé que celui du 1<sup>r</sup> Décembre. L'expérience aura lieu vers le 15 Avril prochain. Six aéronautes esperent s'élever avec ce ballon de la terrasse de St. Cloud & d'aller descendre dans le parc de St. James , pour mériter la récompense promise ; dit-on , par George III , aux François qui , par la voie aérienne , auront franchi les premiers le pas de Calais à Douvres. En attendant on lit dans le Mercure de France , la lettre suivante :

« Vous dites , Monsieur , dans votre *Profpectus* , qu'il ne faut pas se presser de décider que l'enfant qui vient de naitre , sera un imbécille ou grand homme. Si je n'avois été retenu par un avis si sage , j'avois que peut-être j'aurois eu la témérité de penser qu'il sera un imbécille , c'est-à-dire bon à rien , ou

II. Part. X

Merc. de France n<sup>o</sup>. 2. 1784. p. 78.

à peu de chose. — On voit que cette découverte, quoiqu'elle tienne du prodige & du merveilleux, prête infiniment aux railleries des étrangers. Ne diront-ils pas que c'est un enfant brillant & frivole, fait uniquement pour les lieux qui l'ont vu naître, &c. Mais ils auront tort à certains égards. Qui n'admire-roit la gloire & le courage de ceux qui se sont déjà embarqués dans les airs ? Ils n'avoient pas seulement le *robur & as triplex* d'Horace ; il falloit qu'ils eussent dix lames d'airain au tour du cœur, & peut-être encore autre chose dans la tête. Pardon, Monsieur, je m'écarte un peu de mon sujet. Ceci est très-capable d'égarer. Je reviens. — Lorsqu'un Napolitain trouva la boussole, & qu'un Génois forma le projet de trouver un nouveau monde, per-sonne n'avoit & ne pouvoit avoir d'objections solides à leur faire. Il semble qu'il n'en est pas ainsi du fameux ballon aérostatique. Il n'y a pas grand chose à découvrir dans l'océan des airs. Il ne peut guere servir qu'à des promenades aériennes ; & comme il semble im-possible de le charger beaucoup, cette navi-gation sera nécessairement courte, & probable-ment plus curieuse qu'utile. Un vaisseau, par la force de la gravité, est attaché à la surface de la mer, avantage qui lui donne le pouvoir d'obéir ou résister aux vents, de s'en servir & de manœuvrer ; mais un ballon qui flotte dans le vague des airs ne peut qu'errer à l'a-venture, tant qu'on n'aura pas un moyen de le diriger & de résister. Voilà le point essen-tiel à trouver : or, on pourroit peut-être dé-montrer, que ce point est contre nature, con-séquemment chimérique. A la vérité, on con-çoit la facilité d'adapter des voiles aux deux côtés du ballon, & de les plier & déployer à volonté : mais on sent que le défaut d'un point d'appui du ballon, rend les voiles à peu-près inutiles pour sa direction. On ne con-çoit pas moins qu'elles augmentent les dan-gers : car si le vent saisissoit une des voiles plus que l'autre, il est clair que le ballon tour-neroit sur son axe, & tout seroit perdu. — Con-

25. Février 1784.

817

Effrçons les dangers de la navigation aérienne telle qu'elle est dans le moment présent. Qu'un éclair, une étincelle électrique, un météore igné, pénètre jusqu'au gaz inflammable, la machine est détruite. Que la pluie, la neige, ou la grêle entamment la machine, elle est détruite. Qu'un tourbillon la surprenne & la bouleverse, elle périt. Que deux vents, ou deux courans d'air contraires s'établissent l'un au dessus de l'autre, ce qui est fort ordinaire, la machine ne peut parvenir au contact des deux courans sans être mise en pièces. Si ce ballon qui a été, dit-on, à 9 lieues de distance, étoit jetté à 40 ou 50 lieues à l'Ouëst de Paris, il voleroit au dessus des mers, & probablement ne prendroit terre nulle part; d'où il suit qu'il y auroit de la folie à s'en servir dans les pais voisins de la mer &c. »

*Suite de l'édit du Roi pour l'emprunt de cent millions.*

VI. Les arrérages des dites rentes seront payés de six mois en six mois, par les païeurs de rentes de notre hôtel-de-ville, en la même forme & maniere que les autres rentes viagères, & conformément aux différens réglemens qui ont été faits pour la police des rentes. La dépense du païement desquelles rentes sera passée & allouée sans difficulté dans les comptes des dits païeurs, conformément aux contrats qui en auront été passés.

VII. Les arrérages de toutes les dites rentes seront exempts à toujours de la retenue du 20e. d'amortissement, 20e. quatre sols pour livre, & de toutes impositions généralement quelconques, & les dits arrérages auront cours; savoir, pour les rentes acquises, à compter du premier jour du quartier dans lequel les capitaux auront été fournis, ce qui sera constaté par les quittances de finance; & à l'égard des arrérages de rentes provenant des lots, à compter du 1 Janvier 1785.

VIII. Toutes personnes de quelqu'âge, sexe & condition que ce puisse être, même les religieux & religieuses qui peuvent avoir quel-

que pécule, pourront acquérir les dites rentes & en faire passer les contrats, ainsi que de celles qui pourroient leur échoir par le tirage des lots des rentes accessoires, sous les noms qu'ils voudront choisir, avec les réserves de jouissance & autres clauses & conditions qu'ils jugeront à propos, dont sera fait mention dans les quittances du garde de notre trésor royal, pour en jouir pendant la vie des personnes qu'ils auront choisies tant par eux que par ceux qu'ils nommeront, quand & ainsi qu'ils aviseront.

*La fin l'ordinaire prochain.*

### NOUVELLES DIVERSES.

Il y a eu à Segnia en Dalmatie durant 10 jours un ouragan terrible qui a fait déserter les maisons dont on craignoit l'écrasement, & périr plusieurs vaisseaux. — Selon les lettres de la Calabre les tremblemens de terre recommencent; pour comble de malheur les cadavres ensevelis sous les ruines, ont infecté l'air au point qu'il régné parmi le peuple une maladie contagieuse qui a déjà emporté beaucoup de monde. — Le bruit d'une convention entre la Turquie & les deux cours impériales se répand & se soutient depuis plusieurs jours.

### M O R T S.

Ferdinand-Philippe Joseph, duc de Sagan, prince de Lobkowitz, comte de Sternstein, chevalier de la Toison-d'or &c. &c. est décédé à Vienne le 11 janvier, à l'âge de 60 ans; son corps a été transféré le 15 à la seigneurie de Raudnitz en Bohême, pour y être déposé dans le caveau de ses ancêtres.

Le comte Roman Laronowitz Woronzow, général en chef, sénateur & gouverneur-général de Wolodomir (frère du feu chancelier comte Woronzow), est mort dans son gouvernement en la 66e. année de son âge.

Le comte Mofczęski, vaivode d'Inowrocław, est le 18 du mois de Décembre décédé

15. Février 1784.

319

à Cracovie, dans la 75<sup>e</sup>. année de son âge. Ce seigneur, qui n'avoit jamais voulu accepter l'Ordre de St. Stanislas, étoit chevalier de l'Ordre de l'Aigle-blanc, dont Auguste III l'avoit décoré.

Charles-Gustave Marbefeld, grand-maréchal de la cour de Holstein-Sleswick, chevalier de l'Ordre de Ste. Anne &c. est mort à Preetz, le 7 du mois de Janvier, âgé de 85 ans & 17 jours. Il avoit servi Charles XII Roi de Suede, en qualité de page. En 1725, il étoit entré au service de la maison de Holstein-Sleswick, qui lui a confié successivement divers postes importants, & en dernier lieu celui de bailli de Neumunster qu'il a exercé pendant 25 ans. Il avoit quitté les affaires pour le repos de la vie privée, au changement de gouvernement, en 1773.

Rosalie, comtesse douairiere de Cavriani, née comtesse de Stürgkh, Dame de l'Ordre de la Croix-Etoilée, & grande-maitresse de feu l'archiduchesse Thérèse, fille de l'Empereur, est décédée à Vienne, le 19 Janvier, à l'âge de 76 ans.

Jacques-Thomas-Joseph Wellens, évêque d'Anvers, docteur en théologie dans l'université de Louvain, est mort à Anvers le 30 Janvier; regretté comme pasteur, par sa charité, son zèle, ses lumieres, son déintéressement; comme savant, par sa modestie, par la sùreté & la fermeté de ses principes, par l'éloignement de toute ostentation & prétention, par l'usage toujours sage & utile de ses connoissances; comme citoyen, par des vues vraiment patriotiques, constamment dirigées vers le soulagement & le bien-être de ses diocésains (a). C'est particulièrement

---

(a) C'est une chose désolante que le grand nombre de personnes vertueuses & éclairées que l'Etat & la religion perdent successivement & rapidement, dans des tems pénibles & difficiles, où la lumiere & l'exemple sont devenus plus nécessaires que jamais pour arrêter les progrès, pour affaiblir les ombres de la nuit d'ignorance, de

~~doublez~~

\* 1 Aout  
1781 p. 471.

Ibid. p.  
475

ment par ses soins que s'est opérée dans cette grande ville la suppression de la mendicité \* ; humiliant fléau de l'humanité, contre lequel toutes les spéculations de la philosophie ont échoué & échoueront toujours ; que l'instruction marchant à côté des secours donnés à l'indigence, a fait revivre parmi les pauvres la science & la pratique de l'Évangile, tandis que l'agissante charité effaçait les traces de l'abandon & de la misère \*. Intimement pénétré de l'esprit de son état, il évitoit autant qu'il étoit possible, d'en renvoyer les devoirs à ses coopérateurs ; se chargeant lui-même du ministère de la parole, dont il s'acquittoit avec autant d'ardeur que de fruit ; abaisant en quelque sorte la dignité épiscopale, & la rapprochant du rang des pasteurs inférieurs, pour renforcer par une union aussi précieuse qu'édifiante la résistance du sanctuaire contre les attaques qu'il essuie de toutes parts. Sa table étoit celle de tous les ecclésiastiques qui s'y présentoient ; & celle du curé le plus frugal ou le plus pauvre devenoit la sienne durant ses visites, sans qu'il permit que dans cette occasion on y fit aucun changement. Les *Exhortations* qu'il a faites aux élèves de Ste. Pulcherie à Louvain, étant président de ce collège, sont pleines de cet esprit ecclésiastique qui doit distinguer les ministres du Seigneur : rien de plus propre à former les jeunes clercs aux vertus de leur état ; une éloquence douce, simple, insinuante, nourrie de l'Écriture & de la doctrine des Pe-

---

troubles & d'erreurs, qui s'avance sur ce malheureux globe pour le couvrir tout entier. On diroit que la Providence ayant résolu de permettre cette révolution, en détruit elle-même les obstacles par un de ces conseils profonds & secrets que la sagesse humaine tente vainement de pénétrer. Un homme de bien déploreroit naviguer ces vuides alarmans & irréparables avec autant de vérité que d'élégance : Excedunt enim vivis optimi quique, in quorum locum hactenus rerum futilitas summittit neminem.

25. Février 1784. 381  
res, éclaire l'esprit sans le fatiguer, & captive le cœur sans l'appareil de la violence. (a)



Le Corps de balaine est le mot de la dernière Enigme.

*J'E* fus pour critiquer, cher lecteur, inventée,  
Je suis avec esprit rarement composée.  
A ma pointe, à ma chaise on manque tous les jours,  
On me voit cependant courir les carrefours.  
Pour te plaire il me faut l'élegant badinage,  
D'instruire c'est mon but les hommes à tout âge.

---

(a) Exhortationes familiares de vocatione  
sacrorum ministrorum & variis eorum officiis.  
Antwerp. ex typog. Grangé. 1 vol. in-8°. Voyez  
le compte que j'en ai rendu dans le Journal du  
25 Juin 1777, p. 251. La première édition étant  
épuisée, on vient d'en publier une nouvelle en  
1783; elle est très-bien exécutée.

---

Dans le dernier Journal, p. 165 dans la première citation marginale 25 Avril, lisez 1 Avril. — Ibid. l. 5 de la note (a), placez un astérisque après consentement. — P. 172, l. avant-dern. j'en ai, lisez j'en ai. — P. 230. l. 6. vestra, lisez vestrd. L. 16. ipsum, lisez ipsum. L. 17. facta, lisez fata. — P. 231. l. 7. mettez des majuscules à Ceres & Faustinas.



## T A B L E.

|                    |                     |     |
|--------------------|---------------------|-----|
| <b>TURQUIE.</b>    | ( Constantinople.   | 267 |
| <b>RUSSIE.</b>     | { Pétersbourg.      | 274 |
|                    | { Cherson.          | 275 |
| <b>POLOGNE.</b>    | ( Varsovie.         | 275 |
| <b>ESPAGNE.</b>    | ( Madrid.           | 277 |
| <b>PÓRTUGAL.</b>   | ( Lisbonne.         | 279 |
| <b>DANNEMARCK.</b> | ( Coppenhague.      | 280 |
| <b>SUEDE.</b>      | ( Stockholm.        | 280 |
| <b>ITALIE.</b>     | { Rome.             | 281 |
|                    | { Naples.           | 284 |
|                    | { Milan.            | 285 |
|                    | { Pistoie.          | 286 |
| <b>ALLEMAGNE.</b>  | { Vienne.           | 286 |
|                    | { Berlin.           | 288 |
|                    | { Manheim.          | 292 |
|                    | { Bonn.             | 293 |
| <b>ANGLETERRE.</b> | ( Londres.          | 295 |
| <b>PAYS-BAS.</b>   | ( La Haye.          | 300 |
| <b>FRANCE.</b>     | { Versailles.       | 304 |
|                    | { Paris.            | 307 |
|                    | Nouvelles diverses. | 318 |
|                    | Morts.              | 318 |

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. MARS

1784.

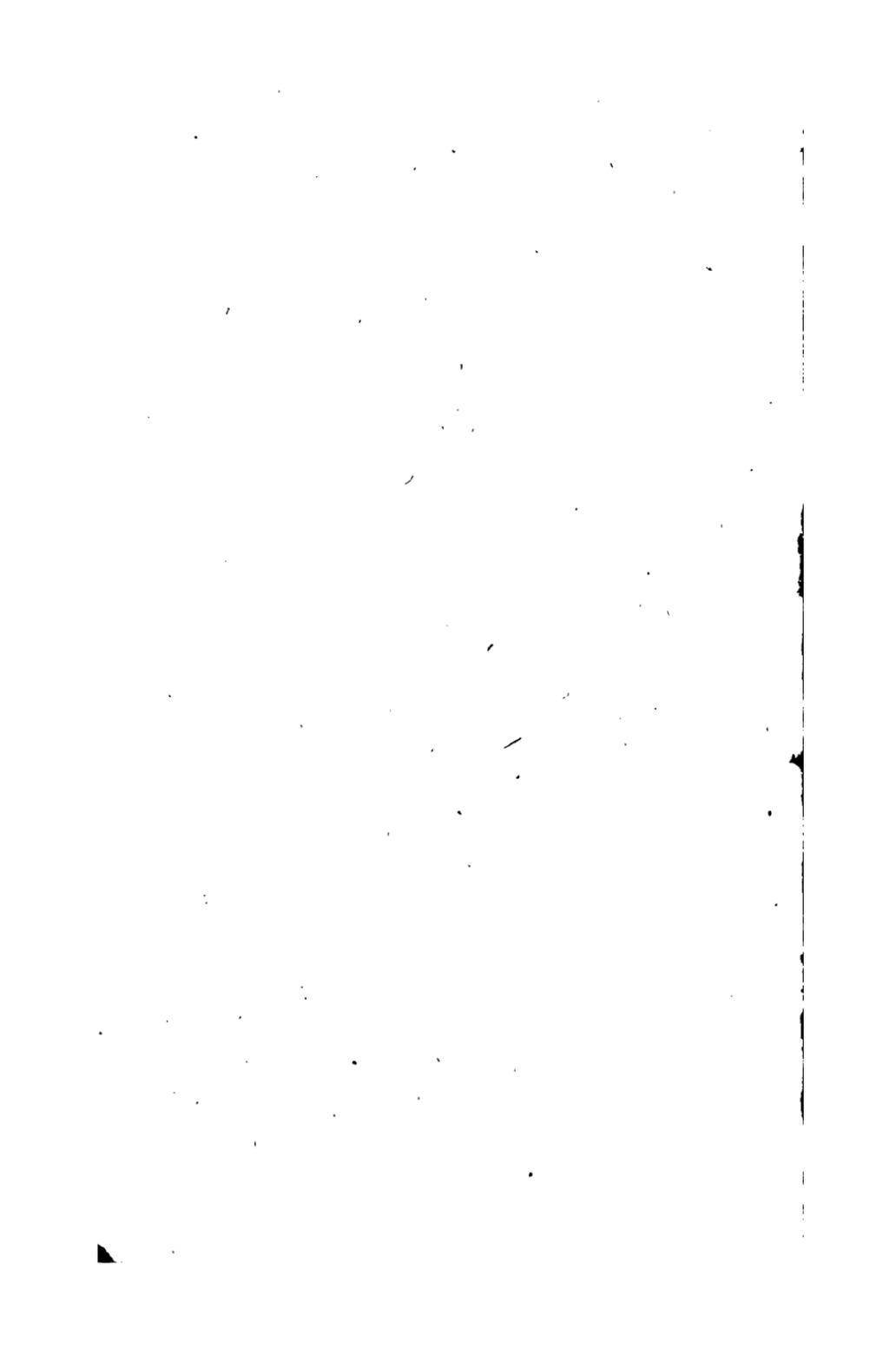


A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

I. MARS

1784.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Les saisons, poème, par Mr. l'abbé Coninck.*  
A Paris, & se trouve à Liege chez Lema-  
rié. 1784. vol. in-12. de 96 p.

Après avoir lu Thompson, les *Quatre parties du jour* de M<sup>r</sup>. Bernis, *La journée de printems* de M<sup>r</sup>. Léonard, on s'arrêtera encore avec plaisir au poème de M<sup>r</sup>. C. Né poète & avec une imagination agréable il a sçu y montrer comme dans ses poésies

flamandes (a) que son talent est celui des vers. Sa poésie est facile & riante, ses peintures intéressantes & naturelles, sa touche légère & piquante. Peint-il les vallons, les bois, les vergers, les ruisseaux, ce sont des lieux simples & agrestes, mais si tranquilles & si beaux, si délicieux par leur isolement, par les fleurs qui les décorent, par les parfums des plantes, par le murmure des fontaines, par le concert des oiseaux, par le silence des bois, que l'on soupire après la jouissance & que l'on voudroit déjà y promener ses rêveries. L'homme champêtre & cultivateur, prend sous son pinceau le même intérêt.

*O fortunatos nimium, sua si bona norint,  
Agricolas !*

Nous citerons quelques morceaux propres à faire juger des talens du poëte pastoral.

... Toi, cher N\*\*\*, qui dans cet humble

asile,  
Coules des jours heureux ignoré de la ville ;  
Qui te plais avec moi sur les bords des ruisseaux,  
Dans les bois, les vallons, à l'ombre des or-  
meaux ;

Viens, contemplons assis sur la fraîche verdure,  
Les charmes qu'aux beaux jours nous offre la  
nature :

Les malheureux humains qu'enferment les cités,  
Et le riche insensible ignorent ces beautés.  
Non, ce n'est pas pour eux que se leve l'aurore,  
Que la terre au printems se pare & se colore,

---

(a) 1 Janvier 1781, p. 25. Il faut convenir qu'un succès marqué dans la poésie de deux langues si étrangement différentes, est une chose très-rare.

Où que l'astre du jour incliné vers les mers  
De ses rayons vermeils éclaire l'univers.  
Pour moi, j'ai toujours fui le profane vulgaire ;  
Les champs, dès ma jeunesse, & les bois m'ont  
fçu plaire :

Le fol amour de l'or, ni la vaine grandeur  
N'ont jamais altéré le calme de mon cœur :  
De sinceres amis, une agréable étude  
Charment de mon séjour l'heureuse solitude.  
Puisse le Ciel long-tems donner à mes desirs .  
La même infouciance & les mêmes loifirs !  
Non, Tircis, pour la cour, pour le fracas des

villes  
N'abandonnons jamais nos demeures tranquilles ;  
Evitons le séjour du crime & des malheurs,  
Et respirons cet air qu'ont parfumé les fleurs ,  
Où la paix regne encore & l'antique innocence.

Le poëte dessine les premiers travaux & la  
premiere scene du printems, après avoir fait  
adresser des prieres *aux dieux* \* par les ha-  
bitans rassemblés.

\* 1 Juin  
1778. p. 172.  
1778. p. 91.

On se sépare, on court, on s'anime aux tra-  
vaux.

L'un attèle ses bœufs, fuit leur marche tran-  
quille,

Et dans la terre humide ouvre un fillon facile ;  
Un autre, armé d'un fer, arrache dans les  
champs

L'infertile chardon parmi les bleds naiffans ;

Celui-ci met l'acier à sa vigne chérie,

Ou d'un fossé profond entoure la prairie.

Celui-là va revoir ses jeunes arbriffeaux,

Et d'une main savante élague leurs rameaux ;

Un autre va, non loin de sa retraite obscure,  
D'un utile jardin exercer la culture.

Tout respire, tout vit ; le soleil bienfaifant

Réveille par ses feux le monde languissant :

Les chênes des forêts ont repris leur feuillage,

Les vergers leur émail, les oifeaux leur ramage,

Les troupeaux sont émus de nouvelles chaleurs ;

Les vallons embellis de mille & mille fleurs

Offrent au berger tendre, à la bergere aimable,

Auprès d'une fontaine, une ombre délectable.

Entendez-vous, Tircis, le peuple allé des airs,  
 Dans ce riant bocage animer les concerts ?  
 Voyez-vous l'alouette au-dessus de la nue,  
 En gazouillant toujours dans les cieux suspen-  
 due ?

Entendez-vous sur-tout éclater en ce bois  
 Du tendre rossignol l'inimitable voix ?  
 Tantôt dans les langueurs d'une flamme amou-  
 reuse,

Il traîne mollement sa voix mélodieuse,  
 Tantôt le fier éclat de ses rapides sons  
 Au loin se fait entendre & remplit les vallons.

Après avoir tracé le tableau d'un jour de  
 printems, du travail qui a occupé les campa-  
 gnards, & des plaisirs qui les attendent au  
 retour des champs, l'auteur s'écrie :

Heureux l'homme champêtre, à qui les cieux  
 propices

Après un jour pénible accordent ces délices !  
 Trois fois heureux celui qui dans un beau vallon  
 Où l'onde toujours pure embrasse le gazon,  
 Possède un toit rustique, un sol héréditaire,  
 Des étangs, un jardin près d'un bois solitaire,  
 Dont le sombre feuillage autour d'un antre frais  
 Empêche le soleil d'y pénétrer jamais !  
 Le calme est dans son cœur, & son ame in-  
 nocente

Ignore les détours de l'intrigue rampante ;  
 Ne sent pas les soucis ni les troubles cruels  
 Qui déchirent ailleurs les malheureux mortels :  
 Les ennuis, les chagrins, *la pâle maladie*  
 N'ont jamais de leur souffle empoisonné sa vie.  
 Un autre se consume à la porte des grands,  
 Dévore les mépris, les regards insultans ; (a)  
 Ceux-ci bravent la mort au milieu du carnage ;  
 D'autres vont à Thémis offrir leur héritage ;

(a) On reconnoit ici les traces des beaux  
 vers de Virgile (George 2)

*Sollicitant alii remis freta cœca, ruuntque  
 In ferrum, penetrant aulas & limina Regum.  
 Hic petit excidiis urbem &c.  
 Hic stupet attonitus rostris &c.*

Ceux-là d'un fol amour suivent les dures loix ;  
 Un autre se tourmente, & dans un frêle bois  
 Oubliant une épouse, une mere éperdue,  
 Cherche à travers des flots des terres inconnues.  
 Le sage laboureur cultive les sillons,  
 Et voit naitre l'espoir des futures moissons.  
 Ni l'or, ni le porphyre, ni la terre fragile  
 De Seve & du Japon, ne parent son afile ;  
 Tous les jours sur sa table on n'accumule pas  
 Cinquante mets divers qui hâtent le trépas.  
 S'il ne voit pas le soir la fidele Zaïre  
 Qui sous le coup fatal de son amant expire ;  
 Si devant un autel Iphigénie en pleurs,  
 Ni le cruel Atrée exhalant ses fureurs,  
 De ses yeux attendris n'arrachent point des  
 larmes,  
 Ne la remplissent point de troubles & d'alarmes ;  
 D'un plaisir pur & simple il goûte la douceur :  
 Son ame où la vertu, les mœurs & la candeur  
 Ont fixé leur séjour, fidelle à la nature,  
 De ce bruiant orgueil dédaigne l'impofiture. (a)

On lira avec un plaisir particulier le mor-  
 ceau suivant ; il n'est malheureusement  
 que trop vrai, que la classe la plus utile &  
 la plus respectable des citoyens, se voit im-  
 pitoiablement égorgée ou ruinée au moment  
 où l'espoir de recueillir les fruits de ses pei-  
 nes & de ses constantes fatigues, sembloit lui  
 être assuré. N'est-ce point priver une nation  
 de ce qui intéresse le plus son existence que  
 de détruire les moissons naissantes & de lui  
 enlever ou faire déserter les hommes préposés  
 à leur culture ? Peut-on choisir un tems plus  
 nuisible à l'état que celui-là pour couvrir  
 les campagnes de soldats. On s'ôte une res-  
 source dans l'incertitude de l'issue des com-  
 bats, le fort des armes mettant souvent en

---

(a) Autres réflexions sur le bonheur des agri-  
 coles, 1 Décemb. 1781. p. 487.

défaut la sagesse & l'expérience la plus consommée. Par-là les deux plus funestes fléaux, la famine & un vainqueur sanguinaire, frappent & accablent un peuple confonné.

Mais hélas ! trop souvent, quand le soleil à  
peine

Étale après l'hiver sa lumière incertaine ;  
La trompette guerrière, à de sanglans combats,  
Pour le malheur du monde, anime les soldats :  
De leurs cris furieux les plaines retentissent ;  
La terreur est aux champs, les bergeres frémissent ;

Les laboureurs ont fui, d'épouvante égarés,  
Et laissent leurs sillons à demi labourés :  
Alors on ne voit plus aux bords d'une onde pure  
Les troupeaux innocens bondir sur la verdure :  
La prairie est sans fleurs ; tous les oiseaux sans  
voix ;

Le triste corbeau seul croasse au fond des bois :  
Au village on n'entend que des cris lamentables ;  
On n'y voit que ruine & restes déplorables :  
Les guérets défolés n'offrent de toutes parts  
Que la funeste ivraie & des chardons épars,  
L'infortuné vaisseau qui, loin de nos rivages,  
Sur l'Océan immense affronta les orages,  
Et d'un autre univers nous porta les trésors,  
De retour en Europe, & revoiant ses ports,  
Devient l'injuste prix d'une voile ennemie :  
En vain les matelots vers leur chère patrie  
Ont fixé leurs regards & lui tendent la main :  
Au rivage opposé, le vainqueur inhumain  
Les traîne, méprisant leur douleur inutile,  
Au lieu de ranimer l'espoir d'une famille,  
D'embrasser leur épouse & leurs tendres enfans,  
Ils trouveront la mort, des fers & des tourmens.

L'épifode placée dans l'Été, que l'on peut  
considérer comme une églogue, est agréable,  
pleine d'images gracieuses & douces, d'idées  
vraiment pastorales. On y voit la peinture

des amours innocentes & chastes des jeunes habitans de la campagne, bien contrastantes avec les feux impurs que ne rougit point d'afficher la corruption des villes. Si ces peintures font au-delà de l'état réel des choses, du moins reste-t-il vrai, que le séjour des mœurs & de la simplicité est généralement à la campagne. A côté de ces descriptions tendres & naïves on trouve des morceaux plus énergiques ; l'auteur est quelques fois ferré, vif, rapide & élevé. Parmi les différens jeux actifs & salubres, celui de la course des chevaux se rend palpable dans ses vers.

Les plus jeunes montés sur des coursiers fou-  
gueux ;

Vont disputer l'honneur par un prix glorieux !

Ils arrivent brillans de joie & de courage ;

Ils ont tous sur la tête un élégant plumage,

Et de rubans divers ont paré les chevaux ;

Sur une ligne alors on place les rivaux ;

On attend le signal ; le coup se donne à peine.

Soudain, comme un éclair, les coursiers dans  
l'arène

S'élancent ; le feu brille & perce de leurs yeux ;

La poussière alentour s'élève jusqu'aux cieux.

Le plus léger bientôt s'avance en la carrière,

Et laissant loin de lui les rivaux en arrière,  
Triomphant il arrive au terme de l'honneur.

L'époque de la paix donnée par la France  
est heureusement amenée dans le passage sui-  
vant.

O ! si mon humble muse à de plus grands sujets  
Pouvoit hausser son style & guider mon audace ;  
D'un intrépide effor volant sur le Parnasse,  
Plein d'ardeur, essayant un ton majestueux,  
Je chanterois le nom de ce Roi vertueux,

Qui, lorsque ses guerriers, par un bouillant cou-  
rage

Alloient encor venger l'américain rivage,  
Et par des faits hardis étonner les deux mers;  
Préfère de donner la paix à l'univers :  
Mais d'autres le diront & leur voix immortelle  
Aux siècles apprendra cette gloire nouvelle.  
Moi j'unirai mes sons au frère chalumeau  
Pour chanter les bergers & la paix du hameau.

Nous finirons par ces vers pleins de senti-  
ment, qui en terminant le poëme, le cou-  
ronnent d'une manière heureuse & honorable  
pour le jeune auteur, en même tems qu'ils  
offrent le plus beau motif de consolation à  
l'homme arrivé au bord du tombeau.

..... L'homme, hélas ! quand la froide vieil-  
lesse

Sur sa tête a semé les cheveux blanchissans,  
Que la douleur, la pâle & sombre maladie,  
Menace à chaque instant le reste de sa vie ;  
L'homme ne verra plus renaitre de beaux jours ;  
Plaisirs, gaité, vigueur l'ont quitté pour tou-  
jours ;

Plus de printems pour lui : déjà la mort est prête  
Et tient l'acier fatal élevé sur sa tête :

Le coup va se donner, la tombe va s'ouvrir  
Et dans sa noire horreur à jamais l'engloutir.  
Mais non, il revivra ; mais non, de la poussière  
il sortira brillant ; il verra la lumière ;

Il verra ces beaux lieux à la vertu promis.  
Oui, dans un nouveau sort les justes affermis,  
Nageant dans les douceurs d'une joie immor-  
telle,

Verront un autre ciel, une terre plus belle,  
Verront des champs plus frais, l'air plus dé-  
licieux

Etendre son azur & s'embellir pour eux :  
Plus d'ardente chaleur, de piquante froidure,  
Rien qui puisse attrister la nouvelle nature :  
Les inflexibles rois, par des combats cruels,  
N'extermineront plus les hommes immortels.

Plus de tempête alors, ni foudre, ni tonnerre;  
 Ni ces feux infernaux, qui déchirant la terre,  
 Renversent les cités, & sous les murs tombans  
 Ecrasent enfouis leurs pâles habitans.  
 Non, rien ne troublera de ce lieu délectable  
 Le céleste bonheur, la paix inaltérable.

O fort ! ô voluptés ! oh ! quand pourront nos  
 cœurs,  
 De ces biens inconnus, de ces pures douceurs  
 S'enivrant pour jamais à la source éternelle,  
 La connoître, l'aimer, posséder tout en elle !

Ces divers morceaux suffisent pour nous donner une idée avantageuse des talens poétiques de M<sup>r</sup>. C ; & l'on ne sera pas peu étonné de son génie heureux & facile, quand on réfléchira aux obstacles repoussans que sa langue habituelle aura mis sans cesse à son essor. Sans comparer son poëme à celui de M<sup>r</sup>. de St. Lambert \*, on peut dire que s'il lui est inférieur à quelques égards, il est aussi moins contraint, ampoulé, obscur, forcément élevé; que la nature n'y est point glacée par une philosophie qui ne sent rien à la vue de ses productions, parce qu'elle n'en fait ni le principe ni le but ; qu'on ne rencontre pas à chaque page des énigmes grammaticales qui arrêtent le lecteur en se faisant deviner. Si le poëte liégeois à moins d'idées, si sa marche est moins imposante, si elle annonce moins de force ou de pompe; il présente en revanche des peintures agréables & délicates, des tours heureux & poétiques, & d'autres avantages qui le feront lire tandis que le François sera enseveli dans les eaux du Léthé.

L'auteur cependant nous saura gré de lui

\* Déc.  
 1770. p. 400.

faire observer que son ouvrage est susceptible de perfection. Quand la religion de ses campagnards ne sera plus si païenne, quand il aura banni cette multitude de dieux qui hérissent le culte de ces hommes simples; quand il aura rectifié une description pompeuse & séduisante du théâtre (p. 76), tandis qu'il en a fait sentir le faux & l'illusion ailleurs (p. 15); quand après une description bien faite de la tenderie aux rideaux, il aura retranché ses apostrophes contre l'homme, accusé de barbarie parce qu'il détruit le gibier, qui ne lui laisseroit pas recueillir les fruits qu'il a semés & cultivés (a); qu'il se fera donné un peu moins d'effort dans les matieres galantes (quoique toujours traitées avec décence) & qu'il ne parlera pas de l'amour, de son importance & de son bonheur vrai ou prétendu, d'une maniere si générale que la physique, la politique, l'ordre civil & religieux semblent pouvoir n'y faire aucune exception; lorsque dans une des premieres journées de printems il ne *pourra pas du produit des jardins* (p. 14) *abondamment une table* pour de nombreux convives, ce que la saison ne comporte pas; qu'il aura évité de se répéter & de représenter des traits & des situations semblables dans plusieurs endroits; qu'il aura varié davantage ses transitions; qu'il aura retouché

---

(a) Le poëte a sans doute suivi en cela l'auteur de l'*An 2440*, qui fait à ce sujet une déclamation aussi paradoxale pour le fond qu'exaltée & boursoufflée dans la maniere.

touché certains endroits où le sens, la versification, la justesse, l'expression sont un peu blessés; qu'il aura perdu des reminiscences, qui laissent quelques fois dans l'imitation des vestiges trop sensibles de l'original &c; quand, dis-je, le poëte aura donné ses soins à ces divers objets, nous pourrons alors ne plus mêler aux louanges qu'il mérite, quelques observations critiques, & ne plus user de la liberté qu'il nous accorde de ne pas trouver tout excellent; liberté que n'ont pas eu les lecteurs du terrible M<sup>r</sup> de St. Lambert. On fait que le premier qui a risqué quelque critique, n'a reçu pour réponse que la prison.

Le bon Clément n'avoit pourtant pas tort;  
 Tout lecteur a droit de vie & de mort  
 Sur nos écrits, dès que du porte-feuille  
 Nous les tirons, tant mieux s'il les accueille.  
 Mais, si chantant en l'honneur des saisons,  
 Vous n'offrez même en été que glaçons;  
 Si vos vers plats sont sans goût, sans génie,  
 Si fatiguans par leur monotonie,  
 Ils rampent tous sur un plan mal fondu,  
 Dans un chaos où tout est confondu,  
 Quel droit auroient vos muses meurtrieres,  
 Nouveaux Denis, d'envoier aux carrieres  
 Un Philoxene assez déjà puni  
 Par l'ennui seul dont l'ouvrage est muni?  
 Pensez-vous donc que le cachot corrige  
 Un jugement que bon sens dirige?  
 Et pour avoir encagé le railleur,  
 Votre poëme en devient-il meilleur?



*Recueil de plaidoiers & de discours oratoires, pour servir de modeles aux jeunes gens, & propres à les former à l'éloquence en général, & à celle du barreau en particulier; par le P. Geoffroy. Tome I. A Paris, chez Nyon; à Liege, chez Demazeau \* 1783. Prix 3 liv. rel.*

**L** Es plaidoiers & discours dont on donne aujourd'hui le recueil, ont été faits & prononcés en différens tems au college de

---

\* Le même libraire avertit qu'on trouve chez lui : *Traité de mythologie orné de 180 fig. par l'abbé Lyonois. 2e. édit. rev. corr. aug. par l'auteur. 8°. relié 6 fl. de Liege. Paris 1784.* — *Ouvres posthumes de Montesquieu. Paris 1784. br. 1 fl. 10.* Je ne connois pas cet ouvrage; mais il faut extrêmement se méfier de ces fortes d'attributions faites à des hommes célèbres après leur mort. — *Vie de Michel-Ange Buonaroti, par Mr. Hauchecorne. Paris 1783. 1 vol. in-12.* ( nous en rendrons compte ) — *Les batailles d'Alexandre-le-Grand, Roi de Macédoine depuis l'an du monde 3668 jusqu'à l'an 3677, peintes en 5 tableaux par Lebrun, précédées d'une perspective de la galerie des Gobelins & suivies de l'estampe de la multiplication des pains dans le désert, chef-d'œuvre d'artiste; le tout représenté en VII planches dessinées & gravées par Sébastien le Clerc, graveur du cabinet du Roi avec des explications tirées des meilleurs auteurs. 4°. Paris 1784. fl. 12.* — *Les devoirs de l'homme, en vers &c.*

Louis-le-Grand pour des exercices publics. La manière dont ils sont écrits doit plaire infiniment aux personnes de goût. Les jeunes gens, auxquels ils sont particulièrement destinés, y trouveront, en les lisant, le précepte & l'exemple. On y voit une grande diversité de sujets très-intéressans ; il y en a de patriotiques, telle que la question : *Des services rendus à l'Etat, quels sont les plus utiles ?* de politiques, tel que celui-ci : *Des projets de défense d'un Etat, quels sont les plus utiles ?* de jurisprudence civile : *Quel seroit le plus juste partage de succession ?* de charité chrétienne : *Quels sont les pauvres les plus à plaindre ?* de philosophiques : *Discours sur l'utilité des différens caractères dans la société ;* de littéraires : *Discours sur le goût dans les différens ouvrages d'esprit &c.*

Le P. Geoffroy, successeur des PP. Porée & de la Sante, a professé pendant plusieurs années la rhétorique avec la plus grande distinction ; occupé des mêmes fonctions, il ne leur a pas été inférieur en mérite. Ce recueil n'auroit jamais vu le jour du vivant du P. Geoffroy, mais un de ses héritiers, à qui il laissa ses manuscrits en mourant, a cru devoir rendre hommage à sa mémoire en les publiant. Ce volume sera suivi d'un autre ou peut-être de deux dans le même genre, dans lesquels on trouvera plusieurs plaidoiers des PP. Porée & de la Sante qui n'ont jamais été imprimés.





*De l'électricité des végétaux. Ouvrage dans lequel on traite de l'électricité de l'atmosphère sur les plantes, de ses effets sur l'économie des végétaux &c ; par Mr. l'abbé Bertholon de Saint-Lazare. A Paris, chez Didot. 1783. vol. in-8<sup>o</sup>. de 468 pag.*

L'Auteur de cet ouvrage est connu par une multitude d'écrits sur la physique, dont quelques-uns présentent des vues raisonnables & utiles, d'autres semblent tenir d'une imagination un peu romanesque, pour ne rien dire de plus (a). C'est au public à décider dans laquelle de ces deux classes, ce traité doit être rangé. Peut-être faut-il attendre que l'expérience ait confirmé ou réfuté les idées de M<sup>r</sup>. B, pour porter ce jugement avec connoissance de cause. En attendant il doit paroître étonnant que les maladies de l'homme ne se prêtant guere, comme nous

\* 1 Fév. 1784. p. 167. P'avons vu \*, aux remedes électriques, M. B. se croit assuré de guérir avec son secours les maladies des plantes, sur-tout celles qui sont sujettes aux obstructions & à la paralysie.

“ Lorsque, dit-il, il y a obstruction & „ épaisissement de la lymphe, qu'elle est ar- „ rêtée dans sa marche, que des engorgemens „ se

---

(a) 15 Juill. 1778, p. 422. — 1 Sept. 1779, p. 29. — 15 Décemb. 1782, p. 573 & 575.

„ se forment, &c. il est nécessaire de mettre  
 „ en jeu le fluide électrique, pour combat-  
 „ tre & dissiper ces obstacles. Le mouve-  
 „ ment des liquides étant accélééré dans les  
 „ tuyaux capillaires, par le moien de l'électri-  
 „ cité, le fera aussi relativement aux fluides  
 „ nourriciers qui sont contenus dans les vé-  
 „ gétaux; ces fluides seront divisés & atté-  
 „ nés par le fluide électrique; & l'épaississe-  
 „ ment des humeurs, leur engorgement &  
 „ les obstructions qui en résultent seront dis-  
 „ sipés par ce remede actif & pénétrant. Il  
 „ en est de même des autres maladies, qui  
 „ dépendent de ces causes ou d'autres sem-  
 „ blables, comme la paralysie végétale &c „  
 Voilà une nouvelle & vaste carrière qui s'ou-  
 vre pour les médecins, carrière bien conso-  
 lante pour la nature humaine; car en atten-  
 dant qu'ils soient appelés pour la soulager,  
 les *Diafoirus* jeunes & vieux pourront s'exer-  
 cer sur les herbes des champs, perfectionner  
 les pâturages, les jardins potagers &c; & l'on  
 sent combien cette perfection contribuera à la  
 santé des êtres vivans en-général, mais sur-  
 tout & particulièrement de l'homme; destiné,  
 suivant Gassendi, à ne manger que des végé-  
 taux.





*Lettre d'un médecin de la faculté de Paris à un médecin du college de Londres ; ouvrage dans lequel on prouve contre Mr. Mesmer , que le magnétisme animal n'existe pas. A Paris, chez Jorry. 1781. 70 pag. in-12.*

Nous avons souvent eu occasion de parler des prétendues cures de M<sup>r</sup>. Mesmer, de son magnétisme animal &c (a). Si après ce que nous en avons dit, il restoit encore quelque doute sur cette matiere, on trouveroit pleinement de quoi se satisfaire dans l'ouvrage que nous annonçons ici, ouvrage d'autant moins suspect qu'il est de la main de son premier & de son plus zélé disciple, désabusé enfin de la charlatanerie de son maître. L'épigraphe mise à la tête de cette lettre est remarquable, & bien assortie aux illusions de

---

(a) 1<sup>er</sup> Avril 1780. p. 525. — 1<sup>er</sup> Sept. 1780. p. 74. — Cures électriques, 1<sup>er</sup> Fév. 1784. p. 167 & autres *ibid.* — Un jour en méditant sur ce passage de St. Paul: *In signis & prodigiis mendacibus ed quod charitatem veritatis non receperunt; ided miuet illis Deus operationem erroris ut credant mendacio; & in omni seductione iniquitatis iis qui perunt; & me rappelant, ces merveilles magnétiques, électriques, conductoires, inoculatoires, balloniques, qui font tourner tant de têtes, & renforcent la confiance dans des erreurs plus graves; j'ai cru voir un accomplissement bien sensible de cette triste prophétie.*

a. Theff. 2.

1. Mars 1784.

339

tous les genres qui distinguent ce siècle, siècle de ténébrés, pour employer l'expression de Lucrece :

*Qualibus in tenebris, vita quantisque periculis  
Volvimur, hoc avi quodcumque est !*

Les deux ouvrages suivans, écrits dans les mêmes vues & les mêmes principes, achèvent de répandre sur cet objet un jour très-abondant.

*Lettre sur le secret de Mr. Mesmer, ou réponse d'un médecin à un autre qui avoit demandé des éclaircissèmens à ce sujet.*  
A Paris, chez Méquignon. 1782. 22 pag. in-12. Prix 8 l.

Dans cette lettre M<sup>r</sup>. Retz, docteur en médecine, établit que le secret de M<sup>r</sup>. Mesmer n'est qu'une espèce d'enchantement renouvelé des Grecs & des anciens de tous les siècles, & que toute personne peut en faire autant que lui; en y employant les mêmes artifices, le même appareil, & en ne l'appliquant qu'à des personnes crédules ou capables de seindre.

*Observation très-importante sur les effets du magnétisme animal; par Mr. de Bourzeis, docteur en médecine, médecin ordinaire du Roi, & de la compagnie des Cent-Suisses de sa garde, &c. A Paris, chez Gueffier; 1783. 26 p. in-8<sup>o</sup>.*

Dans cette brochure il s'agit particulièrement

Z a

ment

ment d'un malade, que M<sup>r</sup>. Mesmer a traité par son grand agent, de la vie duquel il répondoit corps pour corps, qu'il a fait saigner deux fois, malgré les signes manifestes d'une hydropisie de poitrine, & qui est mort avec plus de dix livres de magnétisme dans le corps (expression du malade, pag. 14).

M<sup>r</sup>. de Bourzeis finit par ces paroles remarquables: " En attendant la réponse de M<sup>r</sup>. Mesmer, il me permettra de conclure que dans la nature il n'y a d'autre agents universel que la nature elle-même, & que son magnétisme, quel qu'il soit, ne peut être utile que dans des cas particuliers, & qu'autant qu'il sera subordonné à la médecine ordinaire, dont les moyens sont variés, selon les différentes especes de maladies, & dans l'administration desquels un vrai médecin doit avoir égard à la constitution du malade, & à un nombre d'autres circonstances que lui seul peut apprécier & distinguer. "

Après cela il sera libre à M<sup>r</sup>. Court de Gebelin de configner son enthousiasme pour le monde magnétique dans son *Monde primitif*; ainsi qu'il en menace les habitans du monde raisonnable.



*Les lacunes de la philosophie.* A Paris, chez Cloufier. 1783. vol. in-12. de 237 pag.

\* 15 Juin 1783. p. 260. **N**ous avons déjà fait connoître cet ouvrage \* qui reparoit aujourd'hui par

une nouvelle édition, ou du moins un nouveau frontispice. L'auteur en disant de très-bonnes & de très-mauvaises choses, se pique de les dire d'une manière singulière, & il y réussit. Quelques exemples suffiront pour le prouver.

„ On ne rêve que félicité publique, &  
 „ l'on ne fut jamais si morne. Des rentiers  
 „ par milliers, célibataires par état, dissertent  
 „ en baillant, sur la population. — Un  
 „ ris forcé & convulsif erre par momens sur  
 „ les lèvres, tandis que le plomb de l'ennui,  
 „ en affaissant les cœurs, allonge les vi-  
 „ sages (a). — Notre ame est un temple  
 „ sacré que la main du tems respectera. Les  
 „ siècles circuleront sans cesse autour de lui  
 „ & ne l'entameront point. Il sera victorieux  
 „ de la durée, & opposera un front immobile  
 „ aux assauts des ans & des révolutions; car  
 „ il renferme l'idée de l'Eternel. „

---

(a) Expressions singulières, mais pittoresques qui expriment bien véritablement la nature & l'effet de nos tristes plaisirs. 1 Déc. 1781, p. 489. — 1 Mars 1783, p. 243.



*Vie sacerdotale & pastorale, dans laquelle les ecclésiastiques apprendront par les saints docteurs la manière de bien s'acquitter de leurs différentes fonctions, & de sanctifier toutes leurs actions; par Mr. de la Fausse, directeur du séminaire de St. Sulpice à Tulle. Seconde édition, augmentée des préparations & actions de grâces de la Messe, pour tous les jours de la semaine. A Paris, chez Guillot; à Liege, chez Lemarié. 1783. Petit in-12. de 228 pages, Prix 2 liv.*

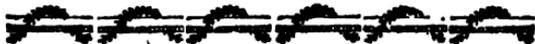
**T**RÈS-bon petit livre de méditation & de piété pour les ecclésiastiques, qui y trouveront selon leurs diverses occupations & la place qu'ils occupent dans la hiérarchie, les leçons les plus propres à répandre au loin la bonne odeur de J. C, & à réfuter par le fait, par le grand & édifiant spectacle des vertus sacerdotales, le monde philosophique conjuré contre les ministres de l'Eglise catholique. Réfutation aussi victorieuse qu'indispensable dans le tems où nous sommes, & la seule propre, comme remarque St. Pierre, à fermer la bouche à des hommes dont les discours n'ont d'autre source que l'imprudence & l'ignorance. (a)

On trouve chez les mêmes libraires, les

---

(a) *Beneficientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam. 1. Pet. 2. 15.*

ouvrages suivans du même auteur : *Confidérations sur l'amour de Dieu & sur l'amour de notre Seigneur J. C.* 1783. vol. petit in-12. de 164 pag. Prix 2 liv. — *Retraite de huit jours, suivie des prieres à faire après chaque méditation.* 1783. 2 vol. petit in-12. Prix 4 liv.



*Collection des moralistes anciens.* A Paris, chez Didot ; à Liege, chez Demazeaux. 1783. Dix vol. in-12. doré sur tranche. Prix fl. 45.

**I**L y a si longtems que les gens sensés font las d'entendre parler d'Épictete, de Marc-Aurele, de Con-fu-zu \* & de tant d'autres verbiageurs en fait de morale, qu'il est étonnant qu'on songe encore à nous en régaler. C'est sans doute pour guérir un peu ce dégoût que cette collection paroît avec tant de luxe & de raisonnantes dorures, où les yeux trouveront un appas qu'un esprit juste y chercheroit en vain. Un critique moderne observe que " la race des philosophes paiens s'éteignit „ avec le paganisme au 6 & 7e. siecle de „ l'Eglise. Il n'étoit plus question d'aller philo- „ sopher sur les traces de Platon & d'Épi- „ cure. Le christianisme répandu par-tout „ mettoit plus de lumieres dans l'esprit des „ enfans, que tous les exercices du Lycée

\* 1 Mars  
1783. p. 230.

„ & du Portique n'avoient pu en mettre  
 „ dans les têtes philosophiques des sages de  
 „ la Grece „ Après cela les savans du siecle  
 courront après quelques bonnes maximes  
 échappées comme par hazard à des hommes  
 qui sans doute ne déraisonnoient pas toujours,  
 maximes isolées, incohérentes, contradictoires  
 à d'autres débitées par les mêmes pédagogues,  
 toutes sans appui, sans sanction, qui n'ont  
 pas rendu meilleurs les habitans du plus pe-  
 tit hameau, & dont l'énumération ne peut  
 que reproduire l'insupportable ennui que J. B.  
 Rousseau se plaint d'avoir éprouvé à la lec-  
 ture du plus fameux de ces baladins en morale.  
 Car quel est l'homme conséquent & solide  
 qui ne dise comme lui?

15 Oct.  
 1776. p. 258.

En vain d'un ton de rhéteur  
 Epictete à son lecteur  
 Prêche le bonheur suprême,  
 J'y trouve un consolateur  
 Plus affligé que moi-même. (a)

Pour moi, si j'avois à faire une reliure ma-  
 gnifique, brillantée d'or & du plus doux ma-  
 roquin, je dévouerois ce luxe au plus mau-  
 vais de nos catéchismes (j'entends le plus  
 mal rédigé; malheureusement nous n'en man-  
 quons pas): il seroit encore infiniment plus  
 digne de cet honneur, que toute la sagesse  
 factice des pédans d'Athenes & de Rome.

---

(a) Voyez le J. du 1 Juin 1778, p. 167, &  
 l'art. *EPICTETE* dans le nouv. *Dict. hist.*



*Histoires édifiantes pour servir de lecture aux jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe. Nouvelle édition, revue, mise en ordre & considérablement augmentée; par Mr. Collet, prêtre de la congrégation de la mission, docteur en théologie. A Paris, chez la veuve Duchefne, 1783: vol. in-12. de 466 pag. Prix 3 liv. rel.*

**M**R Duché, connu par quelques ouvrages, & sur-tout par quelques tragédies, avoit composé ces histoires, à la recommandation de Madame de Maintenon, pour les demoiselles élevées à St. Cyr. Ces histoires, assez bien écrites, ont toujours eu beaucoup de succès; & l'on en fait usage, dans plusieurs couvens & maisons d'éducation, pour l'instruction des jeunes personnes. Feu M<sup>r</sup>. Collet, Lazariste, le même qui a composé tant d'ouvrages théologiques, répandus dans la plupart des séminaires, donna, il y a quelques années, une édition de ce recueil, auquel il fit des suppressions & des additions. C'est cette édition qu'on redonne aujourd'hui au public. On trouve à la suite deux lettres du même M<sup>r</sup>. Collet, l'une *sur les spectacles*, & l'autre, *sur la lecture des romans*. Ces matières ont été traitées d'une manière plus éloquente, mais elles ne peuvent l'être d'une manière plus raisonnable & plus chrétienne.



**N**ous avons parlé dans le Journal du 15 Janv. p. 123, de l'observation d'un savant de Naples touchant l'ancienneté de la découverte des machines aërostatiques. N'ayant pu me procurer l'ouvrage du P. Lana (a), j'ai eu recours au *Collegium experimentale* de Christophe Sturm (b). J'avoue qu'après cette lecture je ne puis concevoir en aucune manière l'enthousiasme produit par le globe montgolien. Il est évident que la substance de la découverte est ancienne, & que la seule différence est l'idée de remplir de gaz le globe dont le P. Lana vouloit précisément expulser l'air ou en diminuer la masse par la raréfaction que produit la machine pneumatique (c). Il est évident encore, que le projet de ce religieux

---

(a) *Del Prodromo prenesso all' arte maestra*, imprimé à Brixen vers 1670. J'ignore de quel Ordre est ce P. Franciscus Lana; on m'assure que c'est un Jésuite, mais je ne trouve son nom dans aucun biographe, pas même dans le *Dictionnaire italien des hommes illustres*.

(b) *Collegium experimentale sive curiosum*, à Nuremberg, chez Endter 1676. 1 vol in-4°. Il faut lire 1e. partie, p. 56, & 2e. partie, p. 96. — L'homme qui a volé sur le lac de Pérouse, & dont le P. Lana dit que le nom lui est inconnu (p. 97), est *Jean-Baptiste Dante*. Voyez le *nouv. Dict. hist.*

(c) Si nous en croions Mr. Achard, les ballons d'aujourd'hui ne doivent aussi leur élévation qu'à la raréfaction de l'air. Dans un *mémoire* lu à l'académie de Berlin le 29 Janvier 1784

légieux une fois réalisé, présenteoit des avantages qu'un homme sensé ne peut point espérer de trouver dans le globe d'Annonay.

1<sup>o</sup>. La machine aërostatique du P. Lana comprend 4 grands globes au lieu d'un, de maniere que non-seulement l'ensemble de leur légéreté est d'un tout autre effet; mais en cas que l'un ou l'autre se démente, les autres soutiennent & sauvent les voyageurs.

2<sup>o</sup>. Il n'y a ni dépense ni infection de gaz, ni danger de conflagration &c.

3<sup>o</sup>. L'état de légéreté spécifique reste le même; il n'y a aucune déperdition à craindre; & néanmoins l'ascension & la descente sont parfaitement libres, par le moien des robinets qui introduisent l'air à volonté, & cela sans fatigue, sans danger & sans aucun moien ou embarrassant ou dispendieux.

4<sup>o</sup>. Si les globes sont exactement ronds, ils résisteront infailliblement à l'impression de l'air extérieur, sans qu'on puisse craindre aucune rupture ou dégradation si ordinaires & presque inévitables dans l'intromission & l'entretien du gaz. Il est vrai que les globes de

1784 il prétend « que l'air montgoisique n'est par sa nature ni inflammable, ni à considérer comme un gaz; que cet air est simplement atmosphérique, un air raréfié par l'effet de la chaleur & par les vapeurs élastiques que les corps brûlans exhalent & font monter. » (Nous avons remarqué ailleurs que le gaz même & tout ce qu'il a plu aux physiciens modernes d'envisager comme des especes d'air différentes, n'étoit que l'air atmosphérique. 15 Juill. 1774, p. 72. — 15 Octob. 1775, p. 552. — 15 Avril 1779, p. 559. — 15 Fév. 1782, p. 258.)

cuire qui ont servi jusqu'ici aux expériences de la machine pneumatique, ont été bien trop massifs pour devenir volans; mais reste à prouver qu'on ne peut les atténuer au degré nécessaire pour devenir aërostatiques.

5°. Etant d'un métal extrêmement mince, au lieu de papier, de taffetas &c, la pluie & la neige ne pourront les endommager.

Du reste j'avoue que dans sa totalité la théorie de la navigation aérienne du P. Lana, a un air très-romanesque, mais outre qu'il est muni d'une érudition physique & géométrique que ni les Charles, ni les Robert, ni les Pilatre n'ont songé à faire paroître dans cette affaire; il s'en faut bien qu'elle présente l'absurdité du globe montgolien allant de Lyon à Paris avec 80 hommes & 50 quintaux de marchandises. Si on s'appliquoit à la réaliser, à la perfectionner, je suis sûr qu'on réussiroit plutôt à en faire quelque chose de raisonnable, que des ballons gonflés de gaz; mais je suis bien plus sûr encore que l'une & l'autre de ces spéculations n'aboutiront jamais à rien d'utilement praticable (a), que nos neveux riront du sérieux avec lequel nous nous sommes occupés de ces nouveaux bilboquets, & qu'ils se consoleront sans peine d'être venus au monde un peu plus tard que nous.

Que dirai-je des tubes de compression, imaginé,

---

(a) Raifons morales, politiques, philosophiques & théologiques, de la nullité de ces projets, 15 Décemb. 1783, p. 635, & autres J. cités *ibid.*

ginés par le P. Honoré Fabri, qui promettent également des voyages aériens (a)? des bateaux infubmergibles qu'on nous a donnés comme une moderne merveille, & dont la théorie se trouve en entier dans l'ouvrage du même P. Fabri (b)? & de tant d'autres affaires que nos aïeux connoissoient mieux que nous, mais qu'ils apprécioient avec plus de sang froid? (c)



Depuis que M<sup>r</sup>. de la Lande a déclaré tout uniment qu'il étoit inutile de tenter les moïens de diriger les ballons, on a vu des hommes plus confians, dans un rapport fait à l'académie, ne pas désespérer d'un succès aussi incroyable que dangereux. Mais outre que M<sup>r</sup>. de la Lande jouit dans ces sortes de choses d'une considération que ses contradicteurs n'ont pas, son assertion est motivée & fondée sur une raison palpable \*; l'opinion contraire ne porte sur rien.

\* Dern.  
Journal p.

En attendant mieux, les constructeurs du globe de Lyon, semblent avoir un peu rougi de la construction de cette petite tour de Babel. Voïant qu'elle n'avoit produit, comme

255.

(a) Pag. 105, part. 2e. dans le *Collegium de Sturm*.

(a) Pag. 106, part. 2e.

(b) Voïez les *nouveaux Mémoires pour servir à l'Histoire du cartésianisme*, par Mr. Huet; *l'Origine ancienne de la physique nouvelle*, par le P. Regnaut; *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, par Mr. Dutens; le traité de George Paschius: *De novis inventis quorum accuratiori cultui facem præstis antiquitas &c.*

autres fois, que des divisions (MM. Pilâtre & Montgolfier ont été sur le point de se battre en duel), & qu'au lieu d'aller à Paris, elle étoit tombée dans les boues dans l'endroit même d'où elle étoit partie; ils ont pris la résolution de la démolir au plus vite. Peut-être aussi que leur ressentiment & le souvenir d'un péril imminent ont eu quelque part à cette prompte destruction. " Nos voyageurs; „ dit une lettre de Lyon, se sont vus expo- „ sés aux plus grands dangers; car si le pre- „ mier air de vent d'Est se fût soutenu, ils „ auroient été portés sur le Rhône; & se- „ roient évidemment descendus dans ce fleuve. „ S'ils se fussent élevés davantage, le globe se „ seroit trouvé, à quelques cents pieds de hau- „ teur, presque totalement déchargé par l'ou- „ verture, qui, pendant la route, auroit fait „ les progrès les plus alarmans. Alors leur „ chute eût été terrible. Enveloppés dans la „ toile avec la galerie & leur feu, il y auroit „ eu un embrasement total avant leur arrivée „ à terre. Le globe a été démonté sur le champ; „ & les matériaux, mis en ballots, ont été „ transportés dans les bâtimens de la loge des „ francs-maçons „. De sorte qu'aujourd'hui il n'existe pas d'autre monument de cette bruyante entreprise qu'une épigramme qu'on lit dans plusieurs feuilles publiques:

Vous venez de Lyon. Parlez-nous sans mystère :  
 Le globe ? -- Il est parti. -- Le fait est-il certain ?  
 -- Je l'ai vu. -- Dites-nous : alloit-il bien grand  
 train ?  
 -- S'il alloit ! Ah, Monsieur ! il alloit ventre à terre.


  
 J'AI reçu un recueil d'observations sur le système historico-géographique touchant *Vatuca*, inféré dans le Journal du 15 Novembre 1783. Ces observations pleines de recherches & d'une critique savante sont de M<sup>r</sup>. Ernst, chanoine régulier & professeur de théologie à l'abbaye de Rolduc, connu par divers écrits très-estimables & particulièrement par le traité *de la réception des ecclésiastiques aux Etats de Brabant*, couronné par l'académie de Bruxelles \*; ouvrage où le jugement, l'érudition, la sagesse des principes & la justesse de l'application, marchent de pair avec les vues patriotiques, avec un éloignement franc & bien décidé de toutes ces lâchetés historiques, aujourd'hui si communes, qui tendent à corrompre les annales des nations. Parmi les remarques que le savant écrivain oppose à ce que j'ai dit sur *Vatuca*, il y en a que je crois pouvoir envisager comme une pleine confirmation du sentiment que j'ai embrassé; & celles qui paroissent lui être moins favorables, sont (si je ne me flatte pas trop) de nature à se concilier sans peine avec les divers détails où cette discussion m'a engagé. J'en trouve plusieurs auxquelles j'ai répondu d'avance. Enfin l'impossibilité avouée par M<sup>r</sup>. E. de substituer à mon opinion un système bien déterminé, de désigner un endroit quelconque qui remplisse parfaitement les points de vue multipliés qui composent cette controverse; est un supplément &

\* 15 NOV.  
1783. P. 473.

une espece de superfétation de preuves qui semble mettre le sceau à la décision de cette affaire.

D'après ces considérations, je ne puis insérer ses remarques dans ce Journal, sans encourir le reproche qu'on m'a fait encore tout récemment à l'occasion de la diatribe de Dom

\* 1 Oct.  
1783. p. 187.

Chaudon\*, de n'imprimer que les critiques auxquelles je crois pouvoir répondre avec avantage, & de supprimer les autres (a). Je prie donc l'estimable auteur de faire insérer ses savantes remarques dans quelque journal que ce soit (il en est plus d'un dont le rédacteur se charge avec plaisir de ce qui combat mes assertions). Alors le public averti de mes torts par une voie qui ne peut lui être suspecte, écoutera peut-être avec plus d'attention & d'équité ce que je pourrai alléguer pour ma justification; & la cause étant plaidée contrairement dans un champ réciproquement libre, les raisons de l'un ou de l'autre parti ne seront ni gênées, ni affoiblies, ni déguisées.

---

(a) Genre de reproche que je n'ai pas mérité. J'en appelle à tous ceux qui ont combattu honnêtement ou mal-honnêtement des assertions vraies ou fausses contenues dans le Journal ou dans quelqu'autre de mes écrits. S'il y en a auxquels je n'ai pas répondu; ils m'ont sçu gré de ne l'avoir pas fait. Ceux qui ont désiré une réponse, l'ont toujours reçue, ou par lettre ou par le Journal; & entre ces deux voies ils ont eu le choix. Ce n'est pas ici une justification furtive: je me cite au tribunal du public; s'il y a une voix qui sur ce point s'éleve contre moi, je me range du côté de l'accusateur.

**NOUVELLES**



„ cond , les deux parties contractantes confir-  
 „ ment les traités & les conventions ultérieures  
 „ de 1774 , 1775 & 1779 , ainsi que le traité  
 „ de commerce de 1783 , à l'exception des  
 „ articles III & IV de la convention expli-  
 „ catoire du 10 Mars 1779 concernant les  
 „ Tartares ( dont ces articles assuroient l'in-  
 „ dépendance ) : ils sont annullés par la nou-  
 „ velle convention ; mais la Russie assure &  
 „ garantit à la Porte la possession & la pro-  
 „ priété de la forteresse d'Oczakow & de  
 „ son territoire. Le troisieme article fixe les  
 „ limites des Tartares à la riviere de Cuban  
 „ jusqu'à la Géorgie. L'échange des ratifica-  
 „ tions est fixée à 4 mois du jour de la signa-  
 „ ture de cette convention. Elle a été signée  
 „ par quatre membres du divan & par M<sup>r</sup>.  
 „ de Bulgakow „. On voit que l'Empereur  
 n'est pour rien dans cet accord. Il est pro-  
 bable , qu'à présent il fera valoir à son tour  
 ses prétentions contre la Porte ; & l'on est  
 curieux de voir , quelle indemnité il demandera  
 pour les grands armemens , qu'il a faits , dans  
 la vue de soutenir celles de son auguste alliée.

MAROC ( le 14 Décembre 1783. ) L'Em-  
 pereur est arrivé vers la fin du mois passé  
 dans cette capitale. Traversant dernièrement  
 un certain village , entre Tafilet & cette ville ,  
 S. M. Marocaine se rappella que les habitans ,  
 au nombre de 580 , avoient été accusés , il  
 y a 8 ans , du meurtre d'un chérif , très-ré-  
 véré parmi les Mahométans. Pour montrer  
 sa vénération pour la mémoire du défunt ,  
 il ordonna que tous les habitans soupçonnés

1. Mars 1784.

355

fussent pieusement exterminés ; & cet ordre barbare a été exécuté.

## R U S S I E.

**PÉTERSBOURG** ( *le 19 Janvier.* ) Le général comte d'Anhalt, qui est entré au service de notre cour, est arrivé depuis huit jours en cette ville. Outre une très grosse pension annuelle, ce général a reçu des présens considérables de l'Impératrice, entr'autres une fort belle maison entièrement meublée, un magnifique service d'argent, & une terre de la valeur de 160,000 roubles.

La création d'un tiers-état, & la révision des loix de l'empire, semblent occuper S. M. l'Impératrice, au moins autant que les affaires politiques. Plusieurs nouveaux districts dépendants de la couronne, ont été dernièrement mis en liberté, & les seigneurs russes & moscovites ont été invités par S. M. à affranchir ceux de leurs païsans qui voudroient suivre quelque profession ou s'adonner aux arts. Ces réglemens ne peuvent manquer d'effectuer en peu de tems ce que l'Impératrice desire, qui est de donner à la Russie une nouvelle classe d'hommes nécessaires dans tous les païs : les artisans devenus plus nombreux, dans les campagnes ainsi que dans les villes, ne tarderont pas à se civiliser davantage en se rapprochant & se mêlant avec les étrangers, qui ont envahi tout notre commerce.

En ce moment la cour reçoit la nouvelle de la convention conclue avec la Porte, en

vertu de laquelle elle conserve la Crimée,  
le Cuban & l'Isle de Taman.

## P O L O G N E.

**VARSOVIE** (le 3. Février.) Comme la diète, qui se tiendra cette année à Grodno en Lithuanie, doit coûter des sommes extraordinaires, on dit que le trésor de la couronne en fournira deux tiers & celui de Lithuanie un seul. Cependant le premier doit déjà avoir refusé de paier son contingent, alléguant que le palais de la république, rétabli depuis peu, & plusieurs autres réparations avoient coûté des sommes considérables. Au reste la décision de cet objet sera remise après la clôture des contrats de Dubno.

Il se confirme de toute part, que le divan s'est entièrement prêté aux desirs de la Russie. Reste à voir maintenant, disent nos papiers publics, si la cour de Vienne ne commencera pas à faire valoir à son tour toutes ses prétentions près de la Sublime-Porte, & si la Russie ne jouera point en attendant le rôle qu'a joué jusqu'ici l'Autriche. Nos politiques sont curieux de voir si, sans prendre les armes & sans craindre aucune espee de révolte de la part de ses sujets, le Grand-Seigneur pourra morceler son empire, & faire tranquillement toutes les cessions auxquelles il vient de s'engager.

Le comte Poninski, si fameux par les différens rôles qu'il a joués sous le gouvernement actuel, & par l'usage qu'il a fait de son

crédit pour se faire adjuger une grande partie des biens des Jésuites, est mort depuis peu dans cette capitale. La situation où il a laissé ses affaires a déterminé le Roi à subvenir aux fraix de son enterrement. Tout le monde a été étonné de voir dissipées en si peu de tems avec ses biens patrimoniaux les richesses immenses qu'il avoit acquises.

Quoique M<sup>r</sup>. Búchholtz, résident de S. M, le Roi de Prusse, soit de retour ici depuis 8 jours, on ne fait pas encore quand les négociations seront entamées dans cette ville; on attend avant tout le retour d'un courier de Pétersbourg. Le comte d'Unruhe n'a pas encore reçu ordre de quitter Dantzig, & nous ignorons quels seront les commissaires que les Dantzickois enverront ici, pour assister aux conférences.

*Extrait d'une lettre de Dantzig du 23  
Janvier.*

“ Le blocus de notre ville est levé depuis le 20 de ce mois, & les troupes prussiennes ont évacué notre territoire ruiné & épuisé. Avant-hier deux députés du magistrat se sont rendus près du général d'Egloffstein, pour lui faire, au nom de la ville, des remerciemens, tant sur la résolution gracieuse de S. M. Prussienne, que sur la conduite personnelle, que le général a tenue durant le blocus. Le bourguemestre Reiger, président du conseil-de-guerre, aiant aussi rendu une visite au même commandant, M<sup>r</sup>. d'Egloffstein lui proposa,





„ que les Dantzikois envoïassent des détache-  
 „ mens de leur garnison pour occuper de  
 „ nouveau leurs anciens postes, que les trou-  
 „ pes alloient évacuer „. En conséquence  
 de cette requisition, nos soldats sont sortis  
 hier à la pointe du jour : à leur approche les  
 Prussiens ont quitté leurs corps-de-garde ; &  
 tout s'est passé dans le meilleur ordre. Hier ma-  
 tin, les troupes prussiennes se rassemblèrent près  
 du Stolzenberg & se mirent delà en marche  
 vers leurs garnisons respectives. Une partie en  
 aura passé probablement la nuit dans quelques-  
 uns des villages de notre district les plus  
 éloignés : mais autour de nous tout est ren-  
 tré en son ancien état ; & l'on ne voit  
 de postes prussiens que sur le territoire  
 de Sa Majesté. Dès avant-hier, la ville four-  
 milloit de païsans, qui venoient vendre leurs  
 grains & autres provisions. Il n'y avoit pas  
 une foule moins nombreuse d'officiers & de  
 soldats prussiens, pour faire toutes sortes d'a-  
 chats. Nos rues & nos marchés paroissent  
 avoir reçu une nouvelle vie ; & la joie étoit  
 univeiselle. En effet la disette étoit à son  
 comble ; & plusieurs familles se voïent ré-  
 duites à la plus triste situation. Cependant,  
 au milieu de l'aspect le plus défolant & des  
 besoins les plus pressans, le menu peuple n'a  
 pas montré le moindre mécontentement : l'on  
 n'a pas entendu de mutmures ; & tous les  
 ordres de citoiens ont été constamment prêts  
 à sacrifier au bien général toutes leurs ai-  
 sances & leurs intérêts personnels. „

## E S P A G N E.

MADRID (le 27 Janvier.) Le marquis de Croix, commandeur de l'Ordre teutonique, ci-devant gouverneur-général des provinces intérieures de la Nouvelle-Espagne, a été nommé il y a six mois par le Roi, lieutenant-général & viceroi du Pérou. Ce seigneur est parti pour Lima, lieu de sa résidence. — Mr. le comte d'Aranda doit incessamment être déclaré président du conseil de Castille & généralissime des armées de S. M. : il a à la porte de son hôtel une garde royale de 50 hommes avec les honneurs du drapeau flottant ; il obtint cette singulière prérogative en 1762. — Les deux fils de l'Empereur de Maroc sont toujours ici : ils ne partiront que lorsque tous les présens, dont ils doivent se charger pour le Grand-Seigneur, seront achevés. Vu la bonne harmonie qui regne actuellement entre notre cour & celles de toutes les Puissances mahométanes, le Roi a donné ordre de mettre en liberté tous les Maures, détenus comme esclaves dans l'Alcazar de Ségovie ; S. M. s'attend avec raison que les susdites Puissances en usent de même à l'égard de ses sujets qui auroient le malheur de se trouver dans leurs fers. L'ambassadeur de la Porte, attendu ici depuis quelque tems, n'est point encore arrivé.

Par un décret, en date du 11 Novembre 1783, le Roi a communiqué au conseil-d'état

le traité de paix & de commerce, conclu entre la couronne d'Espagne & la Porte ottomane, signé à Constantinople le 14 Septembre 1782 par Don Juan de Boulogny, ministre-plénipotentiaire de S. M. Catholique, & par le grand-visir, Seid-Muhamed-bacha. Ce traité, que la cour vient également de publier, a été ratifié par le Roi le 24 Décembre 1782, & par la Porte le 24 Avril 1783. L'échange des ratifications s'est faite le même jour 24 Avril; mais la ratification de S. H. n'est arrivée ici qu'au mois de Novembre dernier.

Voici la lettre circulaire que le Roi a fait adresser aux archevêques, en conséquence de la bulle de Pie VI dont nous avons parlé \*.

\* 15 Janv.  
p. 116.

*Les graves nécessités des pauvres & la multitude de ceux qui jouissant d'une bonne santé ne vivent que d'aumônes, au préjudice des vrais affligés & de la cause publique, ont été les objets qui en tout tems ont réclamé mon attention royale, pour solliciter le soulagement des premiers, l'amendement & l'application honnête des seconds: ces objets intéressent essentiellement le service de Dieu ainsi que la prospérité de la monarchie. A ceue fin, au lieu des pensions, dont on chargeoit, avant le concordat, les pourvus de bénéfices ecclésiastiques de ces royaumes, la cour de Rome exigeant des lettres de change en faveur des étrangers (préjudice redimé aux frais du trésor) j'ai obtenu du St. Siège, le bref inséré dans ma cédula royale, par lequel Sa Sainteté m'accorde la permission, de percevoir tous les ans, pour le secours des pauvres, sur les prébendes & bénéfices qui ne sont point à charge d'ames, étant à ma nomination ou présentation, une partie des fruits qui n'excede pas le tiers, pourvu qu'il resta annuellement aux bénéficiers à charge de résidence,*

1. Mars 1784.

361

une somme de 200 ducats & de 100 pour ceux qui sont exempts de la dite charge. En conséquence du bref susdit, j'ai nommé une personne constituée en dignité ecclésiastique, laquelle sous mes ordres, & avec ma délégation immédiate s'emploie & procède en tout ce qui appartient à la recette, administration & distribution des fruits qui m'ont été accordés, comme vous l'apprendrez par le contenu de la cédule royale. Vu le zèle & l'amour que vous avez toujours témoigné pour le service de Dieu & le mien, je m'attends à vous voir concourir avec tous les moyens possibles, à cet important objet & à tous les établissemens pies, qu'un tel collecteur proposera, & que vous l'informerez successivement des nécessités urgentes de vos diocèses & de la manière la plus propre à y remédier; donnant en outre un prompt avis de toutes les prébendes & bénéfices, qui viendront à y vaquer, le tout en conformité de ce qui a été ordonné dans ma dite cédule royale, dont ainsi que de cette lettre vous ferez passer copie aux archives de votre chancellerie, pour que le tout soit ponctuellement exécuté, & que vos successeurs l'aient toujours devant les yeux; comme il est certain que votre prudence comprendra les grands avantages spirituels & temporels, qui de cette sainte oeuvre résulteront infailliblement sur votre diocèse & tout le royaume, je suis persuadé qu'elle obtiendra de votre part l'approbation la plus efficace, conformément à votre caractère & dignité. Je vous assure qu'aucun autre service ne pourra m'être plus agréable que celui-là, parce qu'il intéresse le service de Dieu, la réforme des mœurs, la consolation des pauvres & le bien général de la nation.

Depuis le 28 Décembre de l'année passée, on a essuyé sur les côtes d'Espagne des orages terribles, accompagnés de pluies si abondantes, qu'il en étoit résulté des inondations épouvantables, tellement que beaucoup de villes & le plat-pais se trouvoient dans la

plus grande détresse. Des avis particuliers de Séville marquent ce qui suit : “ Nos environs „ sont presque entièrement inondés ; de gros „ arbres & des piliers solides, servant à y at- „ tacher les cordages des navires, ont été „ déracinés & brisés : le pont de bateaux a „ été enlevé par les flots ; les marchandises „ au bureau de la douane, nageant dans „ l'eau, sont tout-à-fait gâtées. Un village „ entier, avec tous ses habitans, a été en- „ glouti par cette espèce de déluge. Plusieurs „ barques & autres navires jetés à terre, sont „ collés contre les maisons. Les vaisseaux „ marchands, sous les ordres des capitaines „ Zylemaker & J. G. de Vries, sont à sec „ sur le rivage „. Les lettres de Cadix ne contiennent pas des nouvelles plus consolantes ; elles portent entr'autres : “ Le navire de „ A. J. de Boer, parti depuis peu de jours pour „ Amsterdam, mais forcé par le gros tems „ de revenir, échoua le 29 Décembre sur „ la côte de Rota. On espère d'en sauver la „ cargaison. Une flûte, selon toutes les ap- „ parences chargée de bois & venant de la „ Baltique, est à l'ancre entre les écueils, „ proche le château de St. Pierre. Cet abri „ la garantira peut-être de naufrage. „

### P O R T U G A L.

LISBONNE (le 13 Janvier.) La Reine sans cesse occupée des moyens de favoriser le commerce & la navigation de ses sujets & voulant correspondre à l'objet du traité de

I. Mars, 1784.

263

commerce qu'elle a conclu avec la Russie, vient de rendre une ordonnance qui modère les droits sur les marchandises venant d'Espagne par terre, & celles qui sont chargées sur des bâtimens portugais.

Nous éprouvons ici un froid, auquel on n'est guère accoutumé sous ce climat; cependant les jours sont beaux & serens.

Nos commerçans viennent de recevoir la désagréable nouvelle, qu'un de leurs bâtimens, revenant de Para avec une grande quantité de cacao & d'autres marchandises, a péri avec sa cargaison & la plus grande partie de son équipage, dont il ne s'est sauvé que 8 hommes.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 31 Janvier.) Le jour anniversaire de la naissance du Roi a été célébré le 29 avec la pompe & magnificence ordinaires. S. M. en ordonnant une collecte en faveur des malheureux habitans d'Islande, a fait publier au commencement de ce mois une relation détaillée du désastre qu'ils ont essuïé, comme elle est authentique, les naturalistes ne seront peut-être pas fâchés d'en voir la traduction.

«Après quelques fortes secousses de tremblement de terre qui augmentèrent successivement au point que les habitans furent obligés de passer la nuit sous des tentes, on remarqua enfin le 8 Juin 1783 plusieurs éruptions violentes aux montagnes qui bordent la partie occidentale d'Islande, nommée Skaptafells-ÿffel, au-dessus des districts de Side, de

Landbrod , de Medalland , Skaptaarung & Apterär. Ces éruptions furent suivies d'un grand nombre de colonnes de feu & de fumée qui s'élevèrent en plusieurs endroits des dites montagnes , ces fumées obscurcirent depuis le 11 jusqu'au 14 Juin une étendue de terrain de plus de 16 milles à la ronde.

Au moment que le feu s'étendit , le cours du grand fleuve Skaptaa qui borne la partie occidentale susdite étoit d'une rapidité extraordinaire , mais une lave enflammée l'ayant couvert peu après , on n'y vit plus d'eau.

La lave qui entraînoit des rochers brûlans d'une grosseur énorme ayant rempli plus de 5 milles d'étendue dans le lit de ce fleuve , alla se répandre sur les campagnes les moins élevées & les habitations , elle s'étendit ensuite plus de deux milles à l'Est vers le district de Siden jusqu'au couvent de Kirkebay , delà à plusieurs milles du côté de Sud-Ouest sur les districts de Medalland. Cette lave étoit environnée d'une quantité immense de pierres fondues , de mines de fer & d'autres matieres , qui en avançant firent un bruit épouvantable. Treize fermes & 2 églises en aiant été couvertes en moins de rien , furent changées en autant de rocs brûlés ; les habitations endommagées sont en plus grand nombre. Les premières colonnes de feu & de fumée causerent dans l'air un froid très-vif , qui fut suivi en plusieurs endroits d'une quantité de neige extraordinaire , qui s'y trouva en peu de tems à 3 pieds de hauteur. En d'autres districts il grêla si fort que si ce tems eût duré quelques instans de plus , tous les bestiaux en auroient été écrasés. D'autres provinces furent désolées en même tems par des pluies qui causerent des éboulemens sur les hauteurs & les torrens entraînerent des masses énormes jusqu'au milieu des plaines. Cette eau avoit une odeur de soufre des plus désagréables , elle étoit en outre fort salée & d'une âcreté très-sensible aux mains & au visage.

Les vents aiant changé à mesure que les

éruptions continuoient ; plusieurs endroits fort éloignés ont été couverts successivement d'une quantité immense de soufre, de pierre ponce, & d'autres matieres volcaniques. Toute l'atmosphere en étoit obscurcie au point qu'on avoit de la peine à lire en plein jour. Des personnes foibles ne pouvoient presque plus respirer tant la mauvaise odeur du soufre leur étoit insupportable, une pluie survenue à propos ayant rafraîchi l'air, rendit la vie à plusieurs d'entr'eux qui se trouvoient dans un état désespéré. Les cendres ont fait des dégâts horribles dans les campagnes, elles s'y sont répandues à moitié brûlantes & accompagnées de pierre ponce & d'autres matieres enflammées qui ont détruit tous les végétaux qui promettoient la récolte la plus abondante. Ces cendres étoient couvertes d'une poussiere noire, qui s'étant attachée aux pieds des bestiaux leur en fit tomber le poil & y produisit des tumeurs & des ulcères.

(*La fin l'ordinaire prochain.*)

### I T A L I E.

ROME (le 31 Janvier.) Dimanche 18, jour de la Chaire de St. Pierre, le souverain Pontife, le sacré college & l'Ordre des prélats assisterent à la Grand'-Messe, célébrée par le cardinal d'York. S. M. le Roi de Suede, avec les seigneurs de sa suite, fut présent à toute cette cérémonie.

Le même jour vers le soir, S. M. l'Empereur arriva dans cette capitale venant de Naples, & descendit à l'hôtel de son ministre-plénipotentiaire le cardinal Hertzan. Quelque tems après son arrivée S. M. fut rendre visite au Roi de Suede. Retournée à son hôtel, elle y changea de vêtements, & se porta

au Vatican pour y saluer S. S, avec laquelle S. M. eut un très-long entretien. Mardi le matin l'Empereur retourna auprès du St. Pere avec lequel S. M. eut encore un entretien de deux heures, & dont elle prit congé. Vers le soir le Monarque quitta cette capitale.

Sa Majesté le Roi de Suede a différé son départ jusqu'à la semaine prochaine. — Nos habitans ne se souviennent pas d'avoir jamais vu tant de neige qu'il en est tombé il y a quelques jours. Toutes les postes sont retardées. — Le comte Strafaldo a été nommé auditeur de rote. — Une estafette venant de Florence, est allé porter au cardinal duc d'York, à Frascati, la désagréable nouvelle que le prince Stuart, son frere, a eu une attaque d'apoplexie.

MODENE (le 1 Février.) Son Altesse Sérénissime a fait publier samedi dernier ce qui suit :

Hercule III \*, par la grace de Dieu, Duc de Modene, de la Mirandole, de Reggio &c. Malgré les ordonnances réitérées que nous avons publiées en différens tems, à l'exemple de nos Sérénissimes Prédécesseurs, dans la vue d'assurer aux églises le respect dû à la sainteté du lieu, nous voyons, à notre

---

\* Les canons & les rituels défendent expressément de donner aux enfans chrétiens des noms païens ; cependant en Italie l'usage contraire semble avoir prévalu ; les *Hectors*, *Achilles*, *Hercules*, *Césars*, *Scipions* &c, y sont en grand nombre.

1. Mars 1784.

367

très-grand regret, le défordre y répulluler de jour en jour avec plus d'insolence. L'horreur que doit exciter dans les ames honnêtes le procédé de ceux qui ne s'y rendent que pour en offenser & insulter la Majesté; le défaut de réflexion & la foiblesse d'esprit qui se manifestent dans les personnes qui se conduisent de la sorte; l'obligation qui nous est imposée d'accorder notre protection à cet égard (devoir que nous voulons remplir religieusement), le peu de soin que témoignent de pareils sujets de respecter notre autorité, tandis que leur conduite les rend coupables à l'égard de notre justice, sont tous des motifs qui, joints aux remontrances à nous faites par notre zélé & vigilant évêque, nous déterminent, à opposer les remèdes les plus efficaces à un inconvenient de cette nature, bien résolu de ne négliger aucun moien capable de détruire jusqu'à la moindre trace d'un abus si criant.

Nous enjoignons en conséquence, sous peine d'encourir immédiatement notre indignation souveraine, à tous nos sujets, sans aucune exception ni distinction (qui ne pourroit servir qu'à rendre plus grave le crime des personnes de qualité) de ne paroître dans le temple de Dieu, qu'avec une contenance religieuse & exemplaire, de marquer dans tout leur extérieur le respect dû à l'Office divin, d'assister avec révérence à toutes les saintes fonctions & de se présenter toujours dans nos églises avec une décence convenable, laquelle devra s'étendre jusques sur les modes & les vêtemens de ceux qui s'y rendront.

A ces causes, nous voulons qu'il y ait dans

toutes les églises de cette capitale un homme àiant la capacité nécessaire, pour y faire observer inmanquablement la décence la plus exacte à tous égards. Et afin qu'on se conforme promptement & en tout point aux avis de ces gardes, nous leur donnerons la livrée de notre cour, & tous ceux qui auront refusé de leur obéir seront censés avoir manqué à l'égard des personnes chargées d'exécuter nos ordres.

C'est en conséquence que nous avertissons tous nos sujets en général, de ne point donner lieu aux admonitions des gardes susdites, & encore moins de les négliger ou de leur faire la moindre résistance, parce que les contrevenans, sans distinction ou faveur de condition, de sexe, de rang, de caractère, & même de dignité, seront immédiatement expulsés de l'église & punis sans remission, tant à cause de leur irrévérence que de leur désobéissance, & les peines prescrites pour de pareilles fautes par nos loix antérieures, seront même aggravées selon l'exigence des cas & des circonstances.

Ces gardes devront veiller en même tems, que les pauvres n'aillent pas, contre nos ordres, mendier dans les églises, ce que nous leur défendons de nouveau sous les peines portées ci-devant, & les personnes qui se seront avisées d'y faire l'aumône seront condamnées à une amende de 30 livres payables en faveur de l'église, où elles auront commis la faute.

Les magistrats seront obligés de prêter main  
tenu

1. Mars 1784.

369

main-forte toutes les fois qu'ils en seront requis par les gardes susdites, qui, avant leur installation, devront se présenter à la cour de justice de Modene & à la chancellerie de notre juridiction.

Les églises & les oratoires, qui, dans le terme de 15 jours, à commencer de celui de la publication du présent édit, ne seront point pourvus de pareilles gardes, seront fermés sur le champ, parce qu'il vaut mieux en refuser absolument l'entrée que de les voir profanés; quant aux églises paroissiales, tout a été arrangé de l'avis de Mgr. l'évêque, afin qu'elles soient pourvues immédiatement de pareilles gardes. Pour les églises des religieuses qu'on a coutume de fermer de bonne heure, & dans lesquelles il est très-rare que le concours soit nombreux, nous laissons le soin d'y faire observer la vénération due au sanctuaire, à la sage disposition de Mgr. l'évêque dont nous connoissons le zèle constant & infatigable pour la cause de Dieu.

Enfin nous chargeons expressément notre ministre de juridiction, de veiller ou de faire veiller avec la plus grande exactitude & l'attention la plus marquée à l'observation entière & scrupuleuse de notre présent édit, de remplir entièrement notre présente volonté & de nous informer souvent jusqu'à quel point elle a été exécutée. Donné dans notre palais ducal, le 16 Janvier 1784.

PISE (le 28 Janvier.) L'Empereur est arrivé ici le 24 de ce mois, accompagné de notre Souverain son auguste frere. Peu de

tems après on a appris que S. M. I. avoit conféré un régiment de hofards à l'Archiduc Alexandre Léopold.

On écrit de Venife que les Hollandois aiant enlevé dans la Méditerranée un bâtiment vénitien, la république a fait équiper inceffamment les vaiffeaux fuivans: le St. Charles de 60 canons, el Marco de 70, le Doge de 32, la Venezella de 26, la Madonna de 24 & la Roma de 24. Les marchands de Corfou, d'Istrie & de Cremano arment auffi plusieurs galeres pour protéger leur commerce.

NAPLES (le 29 Janvier.) Le 25 & 27 du mois dernier, on a encore refenti à Cofenza & à Mefine, des fecouffes de tremblement de terre, dont la commotion s'eft étendue dans toute la Calabre ultérieure. S. M. a permis la coupe de 10,000 pieds d'arbres en une feule fois dans les montagnes de la Calabre, pour en employer le produit à la construction d'une maifon d'afyle pour les pauvres, & de divers édifices publics dans cette malheureufe province.

L'exportation de 100 mille boiffeaux de grain vient d'être permife par le gouvernement. On continue d'armer plusieurs de nos vaiffeaux de guerre pour le printems prochain; ceux qui ne font pas encore doublés en cuivre, devront l'être à cette époque.

La dépêche fuivante du marquis Cavalcanti au prince de Cimitile en date du 8 Janvier, termine entierement les différens qui s'étoient élevés entre notre cour & les Ragufains.

« La république de Ragufe aiant reconnu

d'une manière formelle & avec une obéissance respectueuse envers S. M., le droit incontestable que les Souverains de ce royaume ont exercé depuis longtems par une possession qui n'a jamais été interrompue, d'envoyer & d'entretenir à Raguse un officier pour le commandement des armées, & la susdite république ayant en conséquence accepté & admis la nomination faite par S. M., du capitaine D. Pascal Boragnie en qualité de commandant des armées à Raguse, tout motif de mécontentement & de déplaisir, résultant des difficultés déplacées qui ont été faites à cet égard par le gouvernement de Raguse, a cessé & est effacé de l'esprit magnanime de S. M. Le Roi ayant ainsi daigné rendre ses grâces, sa faveur & les avantages de sa haute protection à la république & la nation ragusaine, a résolu par un prompt effet de cette disposition bienveillante, & ordonne que la nation ragusaine & les individus qui la composent soient réintégrés dans tous les privilèges & les exemptions dont ils jouissoient dans ses Etats à l'époque de la contestation ci-dessus mentionnée, qui se trouve aujourd'hui terminée heureusement; que le sequestre des biens & effets appartenant à la communauté de Raguse & aux particuliers ragusains soit levé sans délai, gratuitement & sans que les employés provinciaux puissent exiger aucun droit, &c. »

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 3 *Février*.) Le mémoire menaçant, que le baron de Herbert, notre internonce à Constantinople, a présenté le 22 Décembre à la Porte, de concert avec le ministre de Russie, a eu l'effet désiré. Le Grand-Seigneur, son premier-ministre, & le divan se sont déstinés de la restitution de l'île de Taman, à laquelle ils avoient accroché la

reconnoissance de l'état actuel de la Crimée & du Cuban. En conséquence il a été conclu & signé le 9 de ce mois, entre M<sup>r</sup>. de Bulgakow, envoyé de l'Impératrice, & les plénipotentiaires de la Porte, & échangé encore le même jour un acte, par lequel S. H. renouvelle tous les anciens traités avec la Russie, à l'exception des seuls articles concernant la Crimée & les Tartares en général, qui ont été annullés par ce nouvel acte à jamais. Cette importante nouvelle fut apportée ici avant hier par deux couriers de Constantinople; & dans la demi-heure il fut envoyé un exprès à l'Empereur en Italie. L'on ne fait, si elle ne retardera pas le retour de S. M., qui étoit attendue ici vers le 4 du mois prochain. Un courier, que le prince de Kaunitz reçut, il y a quelques jours, de la part de notre Monarque, étoit chargé de dépêches pour le conseil-aulique de guerre: le contenu en est tenu fort secret; mais des préparatifs, qu'on a vu faire ensuite, donnent lieu de présumer, que ces ordres avoient été expédiés dans la supposition d'une guerre prochaine. L'on ne croit pas cet événement si probable aujourd'hui; cependant tout n'est pas encore arrangé avec la Porte. L'on fait avec certitude, que dans son mémoire, présenté le 22 Décembre, M<sup>r</sup>. de Herbert n'a rien demandé pour notre cour, ainsi qu'on l'avoit d'abord cru, mais qu'il s'y est borné uniquement à appuier les demandes de la Russie. En attendant l'on suppose avec assez de vraisemblance, que les affaires avec la

cour de Pétersbourg étant arrangées, la nôtre fera valoir aujourd'hui ses prétentions, & que la Russie la secondera à son tour. C'est-là, à ce qu'on croit, le principal trait du projet combiné entre les deux cours, dont l'exécution se développe à présent. (a)

Le froid est toujours aussi rigoureux qu'il l'a été avant trois semaines, les glaces du Danube

---

(a) Qui n'admira pas les ressorts secrets & infailibles qui selon les vues de l'éternelle Providence décident de la destinée des empires, & toujours d'une manière contradictoire aux vues des hommes, à la foible science que leur donne l'existence d'un moment. Voilà un siècle révolu (1683) que la Puissance ottomane faisoit trembler toute l'Europe; arrivée une seconde fois jusqu'aux portes de Vienne, elle auroit englouti cette capitale dans son vaste domaine, sans l'avarice de son visir. Qui auroit cru qu'un siècle après elle se croiroit heureuse en conservant quelque terrain en Europe; & cela par la voie d'une longue & humiliante négociation, celle des armes n'étant plus assortie à sa foiblesse? . . . Et qu'étoit alors la Puissance autrichienne, dont la petite armée se réfugioit dans l'isle de Schut, tandis que le chef de l'Empire eut à peine le tems de déserrer son palais? . . . Quel politique se fut avisé de prédire, que l'année séculaire, elle n'auroit besoin pour détruire les Turcs que de n'être pas contrariée par les Chrétiens? . . . Le moi en après cela, & après tant d'autres observations de ce genre dont l'histoire est pleine, de supposer quelque consistence aux choses humaines, de croire qu'elles puissent durer par elles-mêmes, de se livrer à l'enthousiasme de l'admiration & de la confiance? . . . Autres réfl. tome I. p. 366. *Dist. sur div. sujets de rel. & de mor.*

nube ont actuellement trois pieds d'épaisseur. — Comme le pont qui réunit le fauxbourg de Rossau à celui de Leopoldstadt est menacé, d'être emporté par les glaces, il s'agit, dit-on, de l'ôter d'avance; plusieurs habitans se sont déjà pourvus d'esquifs afin de pouvoir se sauver lorsque les eaux seront parvenues à leurs habitations.

On apprend de Bucharest que M<sup>r</sup>. de Raitzewitz a eu, le 14 du mois dernier, sa première audience du Hospodar, en qualité de consul impérial pour la Moldavie & Valachie.

Il s'est fait depuis peu à Gmunden \* une course de traîneaux, qui a coûté la vie à 20 personnes: le sur-intendant des salines voulant prendre ce divertissement, sur le lac de Traun, avec M<sup>de</sup>. son épouse, y fut suivi de cinq autres traîneaux; tout-à-coup on entend un bruit semblable à celui qui précède quelquefois les tremblemens de terre, les glçons s'entr'ouvrent & toute la compagnie est engloutie, sans qu'il ait été possible d'en sauver quoique ce soit.

MUNICH (le 10 Février.) Le froid qu'on éprouve ici depuis le 28 du mois dernier est excessif. Le 6, le 7 & le 8 de celui-ci

\* Ville de la Haute-Autriche, à dix lieues de Linz; il y a des salines, qui souffrirent beaucoup en 1741, mais qui ne furent pas ruinées (comme il est dit dans le *Dict. géographique*; puisqu'il s'agit ici d'un *sur-intendant*).

lui-ci le thermometre de Réaumur étoit descendu à 16 d.  $\frac{3}{4}$  au dessous du point de congélation. Ce froid d'un degré  $\frac{3}{4}$  plus fort que celui de 1709, & le plus rigoureux qu'on se ressouvienne d'avoir ressenti dans ces contrées pendant le cours de ce siecle, étoit accompagné, le matin & le soir, d'un brouillard noir comme la plus épaisse fumée, qui laissoit à peine distinguer les objets à quatre pas de soi (a). — On apprend de Heidelberg que le Necker y menace toutes les habitations, cette riviere n'offre que des glaçons

(a) Les nouvelles de la Sicile font mention d'un brouillard aussi épais. L'obscurité fut si grande sur les côtes de cette îlle, le mois dernier, que nombre de vaisseaux se font brisés sur les roches sans pouvoir les distinguer. Pendant la nuit sur-tout, on entendit de plusieurs côtés en même tems des signaux de détresse : mais les risques de se perdre infailliblement arrêta ceux qui avoient intention de secourir ces vaisseaux qui périssoient. Les débris considérables que le flot jette sur la côte font croire qu'il en a péri un assez grand nombre. — Brouillard semblable à Amsterdam (1 Janv. p. 52). On a vu le même phénomène à la Haye, sous la régence du feu Statthouder. Un seigneur anglois, arrivant à la Haye, demanda d'être conduit chez ce Prince : personne n'osa s'exposer à passer les différens ponts. Un pauvre homme se présente, prend ce seigneur par la main, le conduit au palais du Prince. Le seigneur anglois paioit le conducteur, lorsqu'un des gardes lui dit : *Savez-vous, Mylord, qui vous a conduit ici ?* Non, répond-il, *c'est un aveugle*, reprit le garde. L'Anglois paia le double son infaillible guide, qui n'avoit pas besoin du jour pour trouver son chemin.

entassés à une hauteur énorme, on a placé jusqu'à Manheim de distance en distance des canons pour avertir les habitans de la débacle. Ils sont tous prêts à évacuer leurs maisons au premier signal, on craint fort que le pont de Heidelberg ne soit emporté par la glace. On assure que le Palatinat n'a pas vu de fléau aussi cruel que celui qu'on y éprouve (a). Les habitans de Manheim expirant d'inanition, présentent le spectacle le plus dévastateur. L'Electeur est réduit à ne pouvoir faire porter aucun secours à ses infortunés sujets qu'il voit périr. Le Necker & le Rhin inondant les rues jusqu'aux premiers étages, sont trop gelés pour être navigables, & le sont trop peu pour qu'on puisse aller sur les glaces. Les glaçons énormes d'ailleurs que charient les deux rivières, auroient bientôt fait couler bas les nacelles envoyées au secours des victimes.

Les lettres des autres contrées sont remplies de narrations alarmantes dans tous les genres de malheurs, par mer & par terre, depuis l'Espagne jusqu'en Islande. Inondations, froid excessif & meurtrier, tempêtes, tremblemens de terre, misere extrême parmi le petit peuple &c; tous les maux s'assemblent sur la pauvre Europe. (b)

---

(a) Il paroît qu'on oublie ici la visite des François en 1674 & 1688. V. le Joura. du 15 Mars 1782, p. 409.

(b) Avec cela la fureur des courses, des bals, des longs & crapuleux repas, & sur-tout de l'histrionisme ne se rallentit pas. On court comme des effrénés dans des traîneaux de parade,

LEIPSIQ (le 6 Février.) Un de nos savans, qui s'étoit avisé de boire dans un verre où il y avoit eu de l'air inflammable quelque tems auparavant, en a été fort incommodé pendant 30 heures, de forte qu'il a dû boire une quantité d'eau froide, pour éteindre le feu qui le dévorait. — M<sup>r</sup>. le docteur Chrétien Ludwig, l'un de nos plus habiles naturalistes, vient de mourir ici dans le tems qu'il s'occupoit à préparer un ballon d'une grandeur extraordinaire. Les lettres de Berlin portent, que M<sup>r</sup>. le directeur Achar d a eu

---

rade, en groupe de masques extravagans ou indécens; le roulis des carrosses redouble & résonne avec un fracas plus morgant, pour étouffer par le bruit du luxe & de la luxure les soupirs des mourans de faim & de froid dans ces mêmes rues, que la frivolité parcourt d'un air d'insouciance qui annonce au loin l'oubli des malheurs publics. Le seul ou du moins le spécial objet de la pitié de la plupart des grands, ce sont ces hordes d'hommes & de femmes vagabondes dont le mimisme a infecté nos villes \*, & que la misere & la consternation générale ont peut-être frustré d'une partie du salaire promis à leurs odieuses leçons. On les a plaints; on les a secourus, ou plutôt on a renforcé leurs moyens de libertinage & de séduction; tandis que le pauvre artisan, que le laborieux agriculteur, qu'une multitude de citoyens vertueux, attachés à des professions honnêtes & utiles gémissent dans une inaction aussi involontaire que meurtrière. O! siecle d'humanité, de sensibilité, de bienfaisance, c'est par antiphrase que la postérité te décernera ces titres. Si tu n'es pas toujours cruel, ce n'est qu'à l'égard des ministres de ta corruption & de tes excès.

\* 15 Avril  
1781. p. 562.

malheureusement le même sort; samedi dernier, il a été attaqué d'une hémoptisie occasionnée, disent ces mêmes lettres, par la grande quantité d'air inflammable & de vapeurs acides, qu'il avoit respirés pendant le cours de la semaine, en montrant ses expériences aux curieux. M<sup>r</sup>. l'abbé Cunich a fait sur la nouvelle découverte les vers qui suivent :

*Terra neci sat erat: terræ olim adjecimus undas  
Nunc undis tractus jungimus aëreos.  
Quæ mortale genus regno perdebat in uno,  
Ocius ut perdat nunc tria regna tenet. (a)*

BERLIN (le 10 Février.) La cour a reçu samedi dernier la triste nouvelle de la mort de S. A. R. la princesse Frédérique-Louise, douairière du margrave d'Anspach-Bareuth, & sœur du Roi, décédée le 4 Février, dans la 70<sup>e</sup>. année de son âge.

La lettre qui a paru dans les feuilles publiques au sujet de l'affaire de Favre \*, ne contient que des faussetés en tout ce qu'elle rapporte

\* 15 Janv.  
p. 131.

---

(a) Ces vers ont le vrai ton de la bonne & ancienne poésie; la clarté, l'élégance, la pureté du langage, les distingue de tout ce que nous voyons aujourd'hui en ce genre. En voici le sens. « La Mort tout impérieuse qu'elle est, se contentoit de régner sur la terre. » Jadis de notre gré nous avons joint les mers à son domaine; aujourd'hui nous y joignons le vaste espace des airs. Cette grande destructrice des hommes n'exerçoit son meurtrier pouvoir que dans l'espace d'un seul empire: la voilà devenue maîtresse de trois; ses ravages seront bien plus rapides & plus terribles. »

1. Mars 1784.

379

porte de favorable au dit Favre, & de contraire à la conduite tout à fait honorable du ministre de Saxe à Madrid.

Les ordres, que le Roi avoit donnés pour lever le blocus de Dantzig en considération des bons offices des cours de Pétersbourg & de Varsovie, ayant été exécutés le 20 du mois dernier, le magistrat a jugé à propos d'adresser directement à S. M. la lettre suivante.

Sérénissime, très-puissant Roi, très-gracieux Seigneur.

*Dans la plus humble confiance, que la magnanimité & la clémence de V. M. nous inspirent seules, nous nous hasardons à approcher de son trône sacré & à mettre à ses pieds l'offre de nos faibles actions de grâces pour la délivrance actuelle de la détresse, sous laquelle nous avons gémi par son ordre ces trois derniers mois pleins d'angoisse. Notre conscience nous tend à la vérité le témoignage, que nous n'avons jamais manqué d'avoir les dispositions les plus sincères pour renoncer de bon cœur, en faveur des sujets de Votre Majesté, à tout ce, sans quoi il n'est aucunement possible, que cette ville & le peu de commerce, qui lui reste, puissent subsister: mais cette conviction ne nous empêche point de faire avec autant d'humilité que de candeur l'aveu, que nous honorons le très-précieux avantage, que V. M. a bien voulu nous accorder de nouveau, comme un don, dont nous sommes uniquement obligés à votre magnanimité & à votre clémence. Puisse l'Être-suprême bénir les efforts, que nous ferons de toutes nos forces, pour ne pas perdre cette faveur, qui nous est si essentielle. C'est du sein de notre malheur, que nous supplions V. M. de nous accorder ce bonheur. Nous adorons l'Être suprême, pour qu'il lui plaise de bénir V. M. & son très-glorieux règne jusqu'aux tems les plus reculés.*

*Donné à Dantzig le 23 Janvier 1784.*

De V. M. les très-humbles,  
Bourguemestres & conseil de la ville de  
Dantzig.

A cette lettre le Roi a fait une réponse, dont voici la traduction.

Honorables, sages, chers & particuliers,

J'ai reçu la lettre, que vous m'avez en-voïée en date du 23 Janvier; & j'y vois, que vous me faites des remerciemens pour la levée des réprésailles, que j'avois ordonnées contre vous, & que vous m'exposez, d'une maniere non déterminée, vos sentimens sur la contestation, qui s'est élevée entre moi & votre ville à mon regret. Je n'ai point attendu de remerciemens de votre part: je ne vous demande aucune condescendance, aucun sacrifice de vos droits bien-fondés, de vos véritables avantages: je ne demande que de la justice & de l'équité envers mes sujets. Au commencement de l'année dernière vous les avez dépouillés d'une maniere, que je ne serois pas permise envers le plus foible de mes voisins, de la possession d'une libre navigation par votre territoire; navigation, qui ne vous apportoit aucun préjudice, que vous leur aviez accordée tant d'années sans aucun empêchement, & que, quand même cela n'eût pas été, vous auriez dû leur laisser d'après les regles du droit, de l'équité, & de l'égalité, après que je suis devenu légitime Souverain de la Prusse-occidentale, & tandis que vous voulez jouir des avantages, si importans pour vous, d'un commerce libre dans mes Etats beaucoup plus étendus & sur le fleuve de la Vistule, qui m'appartient. Mes ministres vous l'ont représenté à diverses reprises & d'une maniere aussi évidente que modérée; & ils ont simplement désiré de vous de laisser le tout en son ancien état: mais vous leur avez toujours répondu en termes vagues & ambigus; & en attendant vous avez continué en partie vous-mêmes, en partie vous avez permis à votre peuple toutes les violences imaginables envers mes sujets de tout état. Je ne puis pas faire moins pour mes sujets, pour ma dignité, & pour mes droits, que de vous

faite éprouver quelques effets de la loi du talion. Cela s'est fait par degrés, pour vous laisser tout le tems possible de réfléchir : mais, comme rien n'a pu opérer près de vous, j'ai dû enfin faire occuper votre territoire par quelques troupes : elles y ont observé d'après mes ordres la discipline la plus rigoureuse, le bon ordre, & une modération, à laquelle vous-mêmes vous avez dû rendre justice. Lorsque S. M. l'Impératrice de Russie, mon amie & mon allée, m'a offert sa médiation, je l'ai d'abord acceptée : j'ai envoyé mon plénipotentiaire dans votre ville ; & je me suis montré prêt à faire ouvrir une négociation avec vous au dedans de vos murs. Lorsque vous avez sçu frustrer cette ouverture par toutes sortes d'artifices, j'ai pris pour agréable la proposition, qui m'a été faite, de transférer la négociation à Varsovie. Pendant le cours de tous ces incidens je vous ai fait faire souvent des ouvertures d'accommodement équitables, & qui ne vous étoient nullement préjudiciables ; mais vous n'avez pas même daigné jusqu'ici y faire réponse. Sur ce que S. M. Impériale de Russie m'a prié amicalement de lever le blocus de votre ville, & que cette grande Princesse m'a fait assurer, comme l'a fait également S. M. Polonoise, celle-ci même par une note, « qu'elles vous » ordonneroient de laisser à mes sujets le libre » passage par votre territoire, sans aucune » limitation ni condition, jusqu'à l'issue des » négociations, qui s'entameroient sous leur » médiation » ; j'ai d'abord fait rappeler mes troupes de votre territoire, tant par estime & par amitié pour les deux cours, que par les véritables sentimens de modération & de compassion pour la détresse de vos concitoyens innocens du plat-païs. Au lieu de remplir ma juste attente ainsi que les intentions de votre Roi & de votre si grande & si magnanime protectrice, vous m'avez fait remettre une déclaration très-courte & très-peu convenable, qui ne s'accorde nullement avec elles & ne contient pas moins de cinq restrictions,

dont mes ministres vous ont montré l'injustice & l'inadmissibilité par une réponse de mon général-major d'Egloffstein au comte d'Unruhe. A présent vous différez aussi d'envoyer vos députés à Varsovie ; & vous prétextez , que vous devez attendre les ordres de votre cōur & ceux de la cour de Russie , qui cependant vous sont suffisamment connus : mais dans la réalité vous ne cherchez qu'à vous soustraire à la négociation d'accommodement , à laisser le différent en confusion & dans l'incertitude , & à gagner ainsi le tems ; où la navigation s'ouvre de nouveau , & qui vous paroît favorable. Si à cet égard le droit & l'équité sont de votre côté , si vous agissez sagement & pour le bien de votre ville , c'est ce que je laisse à votre réflexion ultérieure. Je vous ai fait faire également par le général d'Exlofstein une déclaration aussi équitable que positive , dans laquelle je persiste ; & j'attends à présent ce que vous ferez , vu que mon résident est pourvu d'instructions plénieres & de pleins-pouvoirs , pour traiter avec vous & accorder le différent. Je vous assure de nouveau , comme je l'ai déjà fait souvent , que je n'ai pas le moindre dessein d'opprimer votre ville ni de mettre des bornes plus étroites à votre commerce. D'après votre situation , d'après toutes les circonstances , d'après mes sentimens , & d'après mes propres avantages ; je ne souhaiterois rien plus ardemment , que de le faire fleurir au plus haut degré : mais je ne saurois sacrifier entièrement les droits , que j'ai à la plus grande partie de la Vistule , le salut & les avantages de mes sujets ; je dois tâcher de maintenir ce que le devoir de conservation propre , la possession , l'équité , & la situation naturelle leur assignent & leur assurent , & avec quoi l'existence & même la prospérité de votre ville & de votre commerce sont très-bien compatibles , si vous voulez seulement ne pas vous approprier exclusivement tout & ne pas soustraire tout à vos voisins. Je vous ai fait faire des propositions d'accommodement , qui s'accordent plei-

nément

1. *Mars* 1784. 383

nement avec ces principes, & dans lesquelles j'ai déjà fait toutes les concessions possibles. Si vous voulez les accepter, vous pouvez vous en rapporter à ma parole royale, que cet accord fera non-seulement observé d'une manière sacrée, mais aussi qu'on ne l'étendra en aucune façon ni ne l'expliquera à votre préjudice, mais que je prendrai le plus grand intérêt à avancer de tout mon pouvoir le bien-être de votre ville, située au milieu de mes Etats, & à prouver, que je suis & que je resterai affectionné à toute votre ville avec la grace & la bienveillance la plus sincère.

A Potsdam, le 29 Janvier 1784.

(Signé)

FRÉDÉRIC.

(*Et plus bas*) Finkenstein. v. Hertzberg.

FRANCFORT (le 15 Février.) On a été fort surpris de voir dans la gazette allemande de cette ville, imprimée sous privilège impérial \*, une sortie aussi violente dans la manière que fautive & absurde dans les raisonnemens, contre le péché originel, la justice & la providence de Dieu, la rédemption des hommes, les saintes Ecritures &c. Ce qu'il y a de plus étonnant encore (a), c'est que le gazetier qui rapporte ces horreurs publiées par un certain Döderlein, soi-disant docteur, les attribue bien sérieusement *aux lumières du siècle*. On croiroit d'abord que cette attribution

\* N<sup>o</sup>. 204  
mardi 3  
Fév. 1784.

---

(a) *Étonnant*. . . Oh ! non : quelle est l'atrocité théologique, philosophique, ou politique que la presse n'ait consacrée depuis la liberté qu'on lui a octroyée à cet effet, avec *privileges & approbations* de toutes les sortes ; à l'exclusion seulement des gens non initiés au philosophisme, qui ne savent plus de quelle manière contourner leur langue & leur plume, pour ne pas rencontrer le baillon ?

bution est une ironie ; mais l'éloge perpétuel que cet enthousiaste fait de ces prétendues *lumières*, s'oppose à cette interprétation.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Février.) Le Roi vient de faire une création de trois nouvelles pairies, mais qui n'a pas encore été déclarée; savoir, l'une en faveur du duc de Northumberland, reversible à son second fils, lord Algernon Percy; l'autre en faveur de M<sup>r</sup>. Carteret, l'un des deux maîtres généraux des postes, sous le titre de lord Carteret; la troisième en faveur de Mr. Elliot, sous le titre de lord Leskeard.

Les troubles qui agitent le cabinet & le parlement, excitent toujours l'attention générale. Il y a eu plusieurs entrevues entre les médiateurs & les chefs des deux partis; mais ils n'ont pu s'arranger de manière à mettre fin à leurs divisions. En attendant ce moment désirable, le Souverain se trouve dans une grande agitation, obsédé de tous côtés par des postulans qui aspirent aux honneurs & aux emplois. Toutes les affaires ministérielles sont à peu près suspendues; & ce qu'il y a de plus désagréable, c'est que tous les paiemens sont arrêtés à l'échiquier, par une résolution de la chambre des communes; ce qui cause de grands inconvéniens au commerce. La division entre la chambre haute & celle des communes où domine M<sup>r</sup>. Fox, se manifeste assez par l'adresse présentée au Roi  
par

1. Mars 1784.

288

par les pairs le 5 de ce mois, & conçue en ces termes :

*Sire, nous reconnoissons avec grande satisfaction la sagesse de notre heureuse constitution, qui met entre les mains de Votre Majesté l'autorité incontestable de nommer à tous les grands emplois du gouvernement exécutif. Nous avons la plus ferme confiance en la sagesse reconnue de la bonté paternelle de Votre Majesté qu'elle s'empressera à appeller & à continuer en son service ceux qui sont les plus dignes de la confiance du parlement & du public en général.*

*Dans cette confiance nous demandons la permission de présenter à Votre Majesté nos assurances les plus sincères, que dans toutes les occasions nous soutiendrons Votre Majesté dans l'exercice légitime des prérogatives que la sagesse des loix a départies à Votre Majesté pour la conservation de nos vies & de nos biens, & sur l'exercice convenable & non interrompu desquelles doivent dépendre les bénédictions que donne au peuple la meilleure de toutes les formes de gouvernement.*

Dans le même tems les communes s'occupoient d'une adresse bien différente, & déclaroient, " qu'il devoit être formé un ministère digne de la confiance de la chambre & du public; & que la continuation du ministère actuel après les décisions de la chambre, formoit un obstacle à la formation d'un ministère capable de mettre fin aux malheureuses dissentions qui agitent le pais ". Toute la nation a les yeux ouverts sur cette affaire, qui peut produire de grands éclats & peut-être de fâcheux événemens.

On apprend d'Ecosse & d'Irlande que le frois y est plus rigoureux que n'étoit celui de 1740.

I Part.

C 6

Il y est déjà crevé une grande quantité d'oiseaux & ceux qui vivent encore se laissent prendre par le premier venu. On compte un grand nombre de personnes ainsi que plusieurs troupeaux de bœufs étouffés par les neiges entassées dans les campagnes à plus de 6 pieds de hauteur.

PHILADELPHIE (le 10 Novembre.) Les habitans notables de cette ville ont présenté à Son Exc. le président & au conseil de cet Etat le mémoire suivant. (a)

*du président & conseil exécutif de Pensylvanie. Mémoire & remontrances des soussignés habitans de la capitale.*

“ Ayant appris avec autant de crainte que de déplaisir, qu'on se dispose à ouvrir, dans notre fauxbourg, un théâtre pour y représenter des comédies & autres pernicieux divertissemens de ce genre, nous concevons qu'il est de notre devoir de vous faire quelques observations générales sur cette institution comme aiant une connexion immédiate avec les vertus & les mœurs du peuple. „

“ Nous commenterons par considérer, comme un juste sujet de reconnaissance, qu'il a plu au Souverain arbitre de tous les événemens humains, de disposer les

---

(a) Ce mémoire ne peut que faire une sensation très-vive sur les gens de bien; il est impossible de mieux confondre, & par une autorité moins suspecte, la lâcheté de quelques moralistes soi-disant théologiens & catholiques.

20 cœurs des Puissances naguères belligéran-  
20 tes à faire arrêter l'effusion du sang des  
20 hommes, en rétablissant une paix, par  
20 laquelle cette ville & le continent en gé-  
20 néral se trouvent heureusement délivrés  
20 des dangers & calamités ; auxquels ils ont  
20 été exposés depuis si longtems. Nous re-  
20 marquerons encore la disposition particu-  
20 liere de la Providence divine ; qui a daigné  
20 nous préserver au moment que nous nous  
20 trouvions réduits aux plus grandes extré-  
20 mités. Le souvenir de ces bienfaits doit  
20 faire une profonde impression sur tous les  
20 esprits & leur inspirer les sentimens de la  
20 plus humble reconnaissance pour l'Être  
20 suprême ; de la bonté duquel dérivent tou-  
20 tes nos prospérités ; mais le dessein d'intro-  
20 duire ces scènes de vanité, de licence &  
20 de dissipation prouve une grande inconfidé-  
20 ration & dépravation dans ceux qui s'in-  
20 téressent à les protéger ; c'est en outre une  
20 violation & un mépris de ce que nos loix  
20 ont de plus sacré. La nature & le but de  
20 ces représentations introduisant malheureu-  
20 sement une variété d'intempérance, de dis-  
20 solution & de débauche, doivent causer  
20 nécessairement, dans l'esprit des personnes  
20 pieuses & sensées, le plus grand déplaisir  
20 & exciter en elles une tendre compas-  
20 sion à l'égard des jeunes gens sans expé-  
20 rience, dont les cœurs se corrompant par  
20 le goût pour les plaisirs illusoires, devien-  
20 nent insensibles aux satisfactions louables  
20 & vertueuses de la vie domestique & so-  
20 ciale.

„ ciale, d'autant plus qu'ils adoptent par de-  
 „ gré des principes de déloiauté & de cor-  
 „ ruption ; l'expérience en a donné des preu-  
 „ ves suffisantes, dans les places où ces cou-  
 „ pables amusemens sont permis & encoura-  
 „ gés. „

„ Nous prenons la liberté de vous repré-  
 „ senter encore qu'un pareil projet est con-  
 „ traire au respect & à l'honneur qu'on doit  
 „ au magistrat, dont l'office devient plus dif-  
 „ ficile & plus pénible par l'accroissement du  
 „ désordre & de l'irrégularité ; son pouvoir  
 „ & son autorité doivent s'affoiblir à mesure  
 „ que la corruption des mœurs s'augmente  
 „ parmi le peuple, ces divertissemens entraî-  
 „ nant manifestement des conséquences que  
 „ nous vous requérons de considérer sous ce  
 „ point de vue ; & comme le bon ordre &  
 „ la subordination dans la société civile,  
 „ ainsi que la pratique des vertus divines &  
 „ sociales, procèdent d'un attachement à la  
 „ doctrine & aux préceptes de la religion  
 „ chrétienne, un projet qui y est si évidem-  
 „ ment contraire & qui, selon l'expérience,  
 „ est nuisible dans l'exécution, peut-il mé-  
 „ riter le moindre encouragement ? & ne de-  
 „ vroit-il pas être détruit & anéanti de la  
 „ manière la plus efficace, conformément à  
 „ la provision de la loi ; qui, en désaprou-  
 „ vant formellement de pareils spectacles,  
 „ déclare irréguliers & impolitiques ces amu-  
 „ semens à cause des mauvaises impressions  
 „ qu'ils font tant sur l'esprit des jeunes gens  
 „ que sur celui des personnes d'un âge plus

1. Mars 1784. 389

„ avancé ? Le préjudice qui en doit résulter  
„ contre l'industrie & la frugalité ; — l'ac-  
„ croissement des désordres tendans à affoi-  
„ blir l'autorité des magistrats — & par des-  
„ fus tout le détriment causé à la religion  
„ véritable. „ (a)

„ Voilà nos réflexions ; nous desirons qu'el-  
„ les puissent prévaloir sur vous avec assez  
„ d'efficacité pour vous porter à interposer  
„ votre autorité & votre pouvoir , afin d'ar-  
„ rêter sans retour l'exécution d'un projet  
„ qu'on n'a pris la peine de déguiser si plau-  
„ siblement que pour éluder les peines pré-  
„ scrites par la loi. „

Philadelphie , le 8 Novembre 1783.

## P A Y S - B A S .

LA HAYE (le 18 Février.) La marche de la flotte vénitienne inquiète assez vivement les négocians hollandois , qui trafiquent au Levant ; ils ont en conséquence présenté requête pour obtenir protection & même convoi de l'escadre du pais , qui croise dans la Méditerranée. Leurs raisons ont été écoutées , & les ordres vont être en conséquence expédiés incessamment. — Les deux commissaires nommés conjointement avec M<sup>r</sup>. Hoop ,

---

(a) Réflexions philosophiques , politiques , morales , chrétiennes &c. sur la même matière , 15 Avril 1781. p. 560. — 15 Mai 1781. p. 9. — 15 Oct. 1782. p. 250. — 15 Nov. 1783. p. 445. 450.

pour travailler à l'aplanissement des difficultés sur les frontières, entre l'Empereur & la république, doivent se rendre à Bruxelles la semaine prochaine. Cependant nous apprenons avec peine qu'il vient de naître un nouveau sujet de plaintes contre un petit détachement de nos troupes qu'on dit avoir de nouveau violé le territoire autrichien. Ce détachement a été arrêté dans sa marche & fait prisonnier; & néanmoins M<sup>r</sup>. de Reischach en demande satisfaction. — Le ministre de Prusse se plaint aussi vivement d'une violation de territoire du côté de Cleves & de plusieurs excès commis par les habitans de Grosbeck. Cela peut amener des difficultés sérieuses. — En attendant nos divisions intérieures subsistent & vont toujours en croissant.

M<sup>r</sup>. van Berckel, ministre plénipotentiaire de L. H. P. auprès des Etats-unis de l'Amérique, mande de Philadelphie, en date du 19 Novembre 1783: " Le bruit est assez général ici, que les Américains équipent actuellement trois vaisseaux, l'un dans ce port, un autre à Boston & le troisième à New-York, qui seroient destinés à faire le commerce de la Chine „. Cela fait craindre qu'insensiblement le commerce de l'Asie-orientale ne prenne une direction peu favorable aux Européens. (a)

Le vaisseau le Prince-Héréditaire, de 54

---

(a) Prédiction faite dans le J. du 15 Juillet 1777, p. 413.

canons, capitaine Louis Aberfon, parti avec M<sup>r</sup>. Riemersma, a péri à la hauteur de Boston avec 203 hommes de son équipage; le reste en petit nombre s'est sauvé avec la chaloupe à Boston.

Suite du manifeste contre les Vénitiens.

*Vu ultérieurement, que les délibérations sur le choix des subsidis moyens efficaces n'ont été retardées ensuite que par l'apparence, qu'il paroïssoit y avoir, d'après les lettres du comte de Wassenæer-Wassenæer, que le sénat de Venise, qui avoit fait prier la cour de Vienne de se charger d'être arbitre, pourroit être porté, par la médiation de S. M. Imp. & Royale, à donner une satisfaction convenable; apparence, qui a fait naître la résolution de L. H. P. en date du 27 Octobre 1782, " par laquelle le comte de Wassenæer-Wassenæer a été autorisé à accepter non-seulement la médiation de S. M. Imp. & Royale, mais aussi son arbitrage sur l'indemnité à donner aux négocians Chonol & Jordan " : enfin que par diverses lettres de Mr. le comte de Wassenæer-Wassenæer il a paru, qu'il n'a pas plu à S. M. I. de se charger de cette médiation, & que, d'après l'avis du comte de Wassenæer-Wassenæer, contenu dans sa lettre du 28 Mai de l'année courante, la voie la plus courte & la plus sûre de faire sortir la république avec honneur de cette affaire, de mettre les Vénitiens à la raison, sur-tout de procurer aux citoyens de cet Etat, traités avec une iniquité si infâme, le juste paiement de leur dû ainsi qu'une indemnité équitable, seroit d'empêcher la sortie à tous navires vénitiens dans les ports de la république, particulièrement au navire il Corriere maritimo, s'il s'y trouvoit encore, tandis que l'envoi d'une escadre suffisante dans la Méditerranée seroit probablement une impression sensible sur les Vénitiens.*

*Il a été trouvé bon & arrêté, " qu'il sera fait un essai, s'il est possible de satisfaire les*

justes prétentions des négocians Chomel & Jordan, en faisant la saisie des navires vénitiens, qui se trouvent dans les ports de cette république, ou de tel nombre d'iceux qu'il sera nécessaire, pour procurer aux dits Chomel & Jordan paiement & satisfaction due au moyen de l'argent, qui proviendra de leur vente: qu'en conséquence il sera écrit aux colleges respectifs d'amirauté, de n'accorder provisionnellement aucune expédition de sortie à des bâtimens vénitiens & de ne leur point permettre le départ, mais d'en faire faire immédiatement la saisie, & de se faire informer ensuite de la nature des chargemens de ceux qui sont chargés, pour constater jusqu'où ces chargemens appartiennent à Venise ou ailleurs, ainsi que de la valeur des navires & des effets, qui y sont chargés, appartenant aux Vénitiens; d'en donner connoissance à L. H. Puissances; & de faire prévenir en même tems sous main les citoyens commerçans, pour éviter les représailles sur leurs navires & effets, de ne pas envoyer pour le présent, & jusqu'à nouvel avis, vers les Etats vénitiens des navires ou des effets, & de rappeler autant que possible ceux qui seroient déjà en route: que, pour garantir ultérieurement, autant que possible, les navires & effets des citoyens de la république contre tout ressentiment & contre les attaques imprévues des Vénitiens sous prétexte de représailles, S. Alt. Mgr. le Prince d'Orange sera requis d'enjoindre aux commandans des vaisseaux de guerre, qui sont déjà partis pour la Méditerranée, ou qui partiront encore pour s'y rendre, de prendre sous leur protection les bâtimens marchands des citoyens de la république, qui naviguent dans cette mer.

« Que de plus il sera ordonné aux négocians Chomel & Jordan, comme ils sont chargés par la présente, de fournir au plutôt à L. H. P. un état de leurs créances & prétentions à la charge des sujets de la république de Venise; qu'après la réception de cet état & de ces informations il sera délibéré ultérieurement, s'il ne conviendrait pas d'autoriser les susdits négocians

mans Chomel & Jordan à s'indemniser de leurs prétentions légitimes, sous la taxation & modération des échevins d'Amsterdam, sur tous les effets appartenans aux Vénitiens, qui seroient trouvés dans ce país. »

« Qu'en attendant il sera fait communication de la présente résolution de L. H. P. à Mr le comte de Wassenaer-Wassenaer, leur envoyé-extraordinaire & plénipotentiaire à la cour de S. M. Imp. & Roiale, pour lui servir d'information, & avec ordre d'en donner connoissance à Mr. l'ambassadeur de Venise résidant à Vienne, en y ajoutant, « que, puisqu'il ne restoit à L. H. P. d'autre moyen pour procurer justice à leurs citoyens lésés, & pour les indemniser de leurs pertes, elles avoient dû enfin en venir à la susdite résolution, tandis qu'elles étoient disposées en attendant à ne la laisser sortir effet envers d'autres sujets vénitiens que ceux qui sont les débiteurs directs, pas plus longtemps qu'il ne plairoit à ses Seigneurs & Matres, pour faire indemniser les sujets lésés de L. H. P. par leurs débiteurs directs, & qu'elles prendroient encore volontiers en considération ce qu'ils voudront leur faire exposer encore à ce sujet par son ministère ou par quelque autre voie. »

## F R A N C E.

VERSAILLES ( le 14 Février ) Le jour de la Purification de la Vierge, les chevaliers, commandeurs, & officiers de l'Ordre du St. Esprit, s'étant assemblés vers les 11 heures & demie du matin, dans le cabinet du Roi, Sa Majesté tint un chapitre, dans lequel elle nomma chevaliers de l'Ordre du St. Esprit le duc de Clermont-Tonnerre, le duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe, & le comte d'Apchon.

“ Le double objet de la machine de Marty, lorsqu'on l'établit, étoit la décoration des jardins & la fourniture de l'eau nécessaire à Versailles; elle ne remplit plus ce dernier qu'imparfaitement (a). La mécanique ne fauroit être mieux appliquée qu'à la recherche des moyens de la conserver en rectifiant ses défauts, ou d'y en substituer une plus simple, dont le produit soit proportionné aux besoins. Le Roi d'après ces considérations, & sur le compte qui lui en a été rendu, a autorisé le comte d'Angiviller, directeur & ordonnateur général de ses bâtimens, à proposer trois prix, qui seroient décernés par l'académie des sciences aux meilleurs mémoires sur cet objet. „

“ L'idée d'une nouvelle machine n'étant que secondaire, les mécaniciens qui concourroient s'attacheroient d'abord à analyser celle qui existe, à exposer ses avantages, ses inconvéniens, à proposer les moyens de corriger ces derniers, & de ramener, s'il est possible, ses effets primitifs (b). Pour que l'administration

---

(a) On sait que ce chef-d'œuvre d'hydrostatique est dû quant à l'invention & à l'exécution à un artiste liégeois, à l'habile & modeste Rannequin (voiez le nouv. *Dict. hist.*). Si son ouvrage s'est démenti, c'est qu'il a été négligé & abandonné, comme tous les grands ouvrages des siècles passés, où le nôtre lit la honte de sa mesquinerie & de son impuissance.

(b) A en juger par la nature des ouvrages modernes, il seroit fort à craindre qu'à cette grande & superbe machine, digne des jardins  
*suspendus*

administration n'ait pas à craindre d'être entraînée dans des frais imprévus, ils présenteront un calcul au moins approché de la dépense. Ce premier objet rempli, s'ils ont à proposer un établissement nouveau qu'ils jugent préférable, ils en développeront le projet en y joignant des dessins, un modèle de grandeur convenable, & un devis qui puisse fixer les idées de l'administration sur la dépense; ils feront entrer dans leurs calculs les ressources qu'on peut tirer de la démolition de l'ancienne, & ils subordonneront l'exécution de leurs plans à la conservation de la machine existante, en tout ou en partie, du moins pour un tems, afin que l'eau nécessaire à la conformation d'une ville comme

*suspendus* de Babylone (une des sept merveilles du monde), on ne substitua quelque colifichet d'un jour, qui n'auroit d'autre effet que de produire un engouement momentané dans les esprits admirateurs de nouvelles choses. Si on en juge par la réforme qu'a subie le jardin de Versailles, par son état actuel comparé avec celui où il étoit sous Louis XIV, cette crainte ne peut que paroître très fondée. J'avoue qu'en déplorant la dégradation générale des arts & des sciences, on pourroit en quelque sorte excepter la statique; mais si elle a acquise quelque simplification, les ouvrages qu'elle produit, n'en sont ni plus solides, ni plus durables. Affortis dans ce point à la légèreté & à l'inconsistance du siècle, ils fatiguent la curiosité & l'ostentation du moment, sans promettre l'avantage seul estimable de la durée. Que dire des dessins vastes & magnifiques, des vues pleines de noblesse & de grandeur qui distinguent les anciens ouvrages, & que notre peitelle ne comporte pas?

Verfailles, y arrive toujours. Il est inutile d'ajouter qu'il est indifpenfable aux auteurs de connoître parfaitement la machine actuelle, les travaux, digues & autres accessoires exécutés fur différens points de la riviere, & qui permettent ou exigent peut-être des modifications différentes pour l'avantage de la navigation. Le fleur Lucas, directeur de la machine ; leur donnera tous les renfeignemens néceffaires à cet égard. „

*Le premier prix de 6000 liv. fera donné au meilleur mémoire fur cet objet & d'après ce plan ; le fecond, de 4000, à celui qui en aura le plus approché ; & le dernier, de 2000, à celui qui aura mérité le troifieme fuffrage. Si aucun ne remplit le but du programme, les prix feront renvoïés. Les mémoires doivent être remis à l'époque rigoureuſe du 1 Janvier 1785, chez le comte d'Angiviller, directeur & ordonnateur général des bâtimens de Sa M. Le jugement de l'académie fera proclamé dans la féance publique de rentrée après Pâques de la même année ; & les prix feront délivrés auffi-tôt aux auteurs.*

PARIS ( le 15 Février. ) Il vient d'arriver ici plufieurs négocians de Marſeille, de Bordeaux, de Lyon, de Montpellier, de Nantes, Rouen & autres villes, qui, dit-on, ont été mandés pour conclure un traité de commandite avec la compagnie des Indes angloïſe, ſous la protection combinée de Louis XVI & de George III.

*Fin de l'édit touchant l'emprunt de 100 millions.*

IX. Les rentes qui auront été conſtituées ſur une ſeule tête, feront païées juſqu'au jour du décès de ceux ſur la tête deſquels elles auront été conſtituées ; & celles qui auront été conſtituées ſur deux têtes, feront païées juſqu'au jour du décès du ſurvivant, le tout à ceux

qui se trouveront en avoir droit, en rapportant, avec l'extrait mortuaire, en bonne forme, & autres pièces justificatives, la grosse du contrat de constitution, à compter du jour desquels décès seulement les dites rentes demeureront éteintes & amorties à notre profit.

X. Les étrangers non naturalisés, même ceux demeurans hors de notre royaume, pais, terres & seigneuries de notre obéissance, pourront, ainsi que nos sujets, acquérir les dites rentes & billets, encore bien qu'ils fussent sujets des Princes & Etats avec lesquels nous pourrions être en guerre : voulons que les dites rentes & billets soient exempts de toutes lettres de marques & de repréailles, droits d'aubaine, bâtardise, confiscations & autres qui pourroient nous appartenir, auxquels nous avons renoncé & renonçons.

XI. Les contrats, tant des rentes à neuf & huit pour cent, que de celles provenans des lots du tirage des rentes accessoires, seront passés pardevant tels notaires au Châtelet de Paris, que les propriétaires voudront choisir, lesquels notaires seront tenus de leur délivrer les dits contrats sans fraix, nous réservant de pourvoir aux dits notaires de salaires convenables.

S'il survient quelques contestations sur le paiement des arrérages desdites rentes viagères, forme ou validité des acquits fournis par les rentiers, nous en attribuons la connoissance aux prévôt des marchands & échevins de notre bonne ville de Paris, pour être jugées sommairement & sans fraix, sauf l'appel en notre cour de parlement, sans préjudice duquel les jugemens rendus par les dits prévôt des marchands & échevins seront exécutés par provision &c.

Donné à Versailles au mois de Décembre, l'an de grace 1783, & de notre regne le dixième. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*: par le Roi le baron de Breteuil. *Visa* Hue de Miromenil. Vu au conseil, de Calonne. Et scellé du grand sceau de cire verte, en lacs de soie rouge & verte.

*Régistré, oui & ce requérant le procureur*

398 *Journal hist. & litt.*  
général du Roi, pour être exécuté selon sa forme  
& teneur; & copies collationnées, du présent  
arrêt, envoyées aux bailliages & sénéchaussées du  
ressort, pour y être lu, publié & enregistré: en-  
joint aux substituts du procureur-général du Roi  
des dits sièges d'y tenir la main & d'en certifier  
la cour dans le mois, suivant l'arrêt de ce jour.  
A Paris, en parlement, toutes les chambres as-  
semblées, le 18 Décembre 1783.

(Signé) Lebrez.

#### M O R T S.

Louis-Philippe, marquis de Castellux-Roussillon-Changy, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des villes de Seyne & Avallon, est mort à Paris le 26 du mois de Janvier, dans la 58<sup>e</sup>. année de son âge.

Mad. Louise-Thérèse comtesse de Hatzfeld; Dame de l'Ordre de la Croix-étoilée, épouse de M<sup>t</sup>. Léopold comte de Neippig, du S. E. R, conseiller intime actuel d'état & chambellan de l'Empereur, est morte le 25 du mois de Janvier.

Extrait d'une lettre d'Anvers à l'auteur du Journal, le 25 Février 1784.

J'ai vu, Mr, dans votre Journal l'éloge de notre respectable évêque, & je puis bien garantir que vous le ferez signer, s'il le faut, des larmes de toutes ses ouailles. Je ne sais s'il est possible de voir un spectacle plus édifiant & en même tems plus touchant que la solennité avec laquelle on lui a administré le 23 Janvier, 7 jours avant sa mort, le St. Viatique. C'étoit une procession, comme on n'en voit guere en de telles occasions. Tout le clergé séculier & régulier y assista en corps, ainsi que les principaux

citizens de cette grande ville, nobles & bourgeois, qui portoient des flambeaux au nombre de 280; le baldaquin étoit porté par les deux bourguemestres & les deux premiers échevins. Le St. Sacrement étant déposé dans la chambre du malade, le ministre parla de la part du clergé. & l'évêque lui répondit avec une éloquence douce & forte qui caractérisoit ses discours; c'étoit des paroles d'onction & de feu, que le digne prélat adressoit par manière de testament, à ses coopérateurs, les ouvriers de la vigne du Seigneur. Un moment après le premier bourguemestre parla au nom du magistrat & du peuple, interprète de leur attachement, de leur affliction, & de leurs vœux. Jamais il n'y eut de scène plus attendrissante. Le pasteur répondit à tout cela avec une fermeté, dont lui seul étoit capable, car tout le monde fondoit en larmes. On voit un homme pour qui la vie & la mort étoient, selon l'expression de St. Paul, un gain égal \*, & qui dans ce moment si redouté des âmes ordinaires, & si redoutable aux cœurs coupables, n'étoit occupé que du bien-être de ses ouailles, de la dignité du sacerdoce, des intérêts de l'Eglise catholique. Il a conservé une aimable gaieté jusqu'à la fin; & a parlé à son père, qui vit encore, avec une prudence admirable pour préparer ce vénérable vieillard à recevoir la nouvelle de sa mort. Voilà des spectacles que la philosophie ne présente pas; emploie-t-elle toutes les ressources de la vanité & de l'ostentation pour déguiser sa foiblesse & ses alarmes! L'affliction vù cet événement me

\* *Mihi vivere Christus est & mori lucrum.* Phil. 1.

400 *Journal hist. & litt.*  
*plonge personnellement, m'empêche de vous en dire davantage. Je suis &c.*

☞ Je donnerois volontiers à mes correspondans la satisfaction de voir placer parmi les morts illustres des personnes pour lesquelles ils ont conçu à juste titre une estime particulière, & dont la perte mérite des regrets: mais à moins que ce ne soient des hommes d'un rang supérieur; ou des auteurs connus par quelque ouvrage distingué, ou des personnes remarquables par des vertus & des actions rares, je ne puis en faire mention, sans m'engager dans une énumération qui par des rapports de comparaison & des prétentions d'égalité, iroit toujours en croissant, & dérogeroit enfin à la nature de cet ouvrage.

---

Dans le Journal du 3 Fév. p. 235. l. 14. *omnium civium ordinibus*, lisez *omnibus civium ordinibus*.

Dans le dernier Journ. p. 266. l. 31. *St. Martin*, lisez *Ste. Martine*. — P. 278. l. 16. l, lisez *le*. — P. 282. l. 13. lisez *Monsieur Albiri*. — Ibid. l. 22. lisez *MDCCLXXXIII*. — P. 299. l. dern. *mutabit*, lisez *mutabis*. — Je prie mes correspondans de ne pas m'écrire touchant ces sortes de fautes, sans avoir vu l'errata dans le numéro suivant. Ils s'épargneront des critiques, & me dispenseront de me justifier sur des bévues qui me sont absolument étrangères; car j'ai toujours soin de me faire reproduire le manuscrit, & je consens à être jugé d'après son contenu. De plus, quand il y aura des fautes tout à fait destructives du sens, on joindra un feuillet correctement imprimé au numéro suivant, pour que ceux qui font une collection des journaux, puissent le substituer à celui qui contient ce baragouin typographique.

---

L'Epigramme est le mot de la dernière Enigme.

**P**ur ouvrage de la nature,  
Où je suis je sers d'ornement;  
Mais quand quelque triste aventure  
M'a produit, je suis différens.

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. MARS

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, Vis-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examinateur.*





# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. MARS

1784.

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Doctrine chrétienne en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les sacrements & la prière; à l'usage des maisons d'éducation & des familles chrétiennes. A Paris, chez Berton; à Liege, chez Lemarié. 1783. 1 vol. in-12. Prix 45 l. rel.*

**C**'Est un catéchisme renforcé, où l'oti présente d'une manière plus étendue que

Dé s

dans les catéchismes ordinaires, la suite de la doctrine chrétienne, sous une forme qui soit du goût des jeunes-gens, auxquels cet ouvrage est principalement destiné. M<sup>r</sup>. l'abbé du Voisin, qui en a été le censeur, nous apprend dans son approbation, que " c'est un nouveau monument du zèle avec lequel l'université de Paris s'est toujours occupée du soin de former le cœur aussi bien que l'esprit de ses élèves ". Cette approbation ne dit certainement rien de trop. L'auteur de l'ouvrage est non-seulement un homme d'un esprit juste qui a su réunir excellemment le ton de l'instruction avec celui de la piété; mais il a su, par une renonciation bien estimable à toute prétention de beau discoureur, descendre à cette manière de parler qui en se proportionnant à la simplicité du premier âge, rend l'impression des leçons sensible, profonde & durable. Lorsqu'il semble se répéter, il n'est occupé qu'à bien faire comprendre ce que la première énonciation de la chose ne pouvoit suffisamment faire connoître à des esprits pour qui tout est encore neuf. Attention précieuse, digne de la charité chrétienne, qu'on se vante envain de posséder, selon la remarque de St. Augustin, si on ne fait pas lui sacrifier la foible gloire de l'éloquence humaine (a). On jugera de la

---

(a) *Si usitata & parvulis congruentia sepe repetere fastidimus; si ad infirmitatem discendum piger descendere; cogitemus quid nobis prerogatum sit ab illo, QUI SUM IN FORMA DEI*

maniere de l'auteur par ce passage tiré de la  
*leçure préliminaire.* " Plus vous ferez in-  
 „ fruit, plus vous ferez ferme dans la foi ;  
 „ plus vous étudierez votre religion , plus  
 „ vous y découvrirez de caractères de divi-  
 „ nité. Cette précaution est encore plus né-  
 „ cessaire pour vous garantir de l'illusion des  
 „ passions ; bientôt vous en sentirez les mou-  
 „ vemens tumultueux : le cœur agité répand  
 „ des nuages dans l'esprit , & en obscurcit  
 „ les lumières. Nous jugeons mal de ce qui  
 „ est contraire à nos inclinations , & gêne  
 „ nos penchans. La religion combat toutes  
 „ nos passions : ce que je vous demande , c'est  
 „ que vous ne les consultiez point dans une  
 „ affaire si importante , & où la méprise a  
 „ des suites si terribles ; c'est que le desir de  
 „ les satisfaire ne vous détermine jamais à  
 „ abandonner la vérité. Serait-il sage , se-  
 „ rait-il prudent de les établir juges dans une  
 „ cause où elles ont un intérêt si vif & si  
 „ pressant ? Si vous êtes fidele à suivre ces  
 „ avis que je vous donne , vous conserverez  
 „ le don précieux de la foi ; car l'incrédulité  
 „ vient toujours de ces deux sources , l'igno-  
 „ rance & la corruption du cœur. Il y au-  
 „ roit beaucoup moins d'impies , si la reli-  
 „ gion étoit mieux connue , & il n'y en  
 „ auroit pas un seul , si les hommes étoient  
 „ sans passions. L'on a beau vanter dans quel-

---

*DEI ESSET, SEMETIPSUM EXINANIVIT, FOR-  
 MAM SERVI ACCIPIENS.* Aug. de catechizandis  
 rudibus. Cap. 19.

ques incroyables l'étendue des connoissances, l'éclat des talens, & même la supériorité du génie : il n'en est pas moins vrai que ces hommes si habiles dans les sciences humaines, ne sont pas instruits dans celle de la religion. La plupart n'en savent que ce qu'ils en ont appris dans ces premières leçons qu'on leur a données pendant leur enfance, dont ils ne conservent qu'un souvenir confus & superficiel. Dans la suite, ils ont dédaigné cette sorte d'instruction, comme fort au dessous d'eux, & ils n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse à cette étude. Quelques-uns ne connoissent la religion que par les écrits aussi licencieux qu'impies, où elle est indignement outragée & calomniée; ils ne savent que les blasphèmes que l'on vomit contre elle, & ils ont appris à être incroyables avant d'apprendre à croire. Non; ils ne la connoissent point cette religion si belle, si digne de Dieu, si proportionnée aux besoins de l'homme, & si nécessaire à son bonheur; ils ne connoissent pas ce plan admirable qui en lie toutes les parties, cette harmonie, cet accord parfait entre l'ancien & le nouveau testament, qui la rend aussi vénérable par son antiquité, qu'elle est auguste par la sublimité de ses dogmes, & respectable par la pureté de sa morale. Cette ignorance a ouvert en eux une voie libre & facile aux passions. La religion, qui n'étoit connue qu'imparfaitement, n'a opposé qu'une faible digue

à leur impétuosité : ils ont commencé à douter d'une doctrine qui ne pouvoit s'allier avec les plaisirs qu'ils aimoient ; & ils ont secoué le joug de la foi , pour s'affranchir de celui de la vertu , de l'innocence & des mœurs. Vous concevez , mon cher Théophile , que le remede à un si grand mal est de donner aux jeunes gens une instruction plus développée sur les principes de la religion , sur les fondemens inébranlables de la foi. Cette instruction écarteroit une des causes de l'incrédulité , & elle affoiblirait l'autre en apprennant à connoître Dieu & à le craindre. Si , malgré ces secours , un jeune homme se laisse emporter par ses passions , il lui reste du moins , au milieu de ses égaremens , une ressource précieuse ; les lumieres de son esprit , le trouble salutaire de sa conscience le rappellent sans cesse à la vertu , & il y a lieu d'espérer qu'il sortira un jour de cet état funeste. Appliquez-vous donc , mon cher Théophile , à connoître votre religion ; gravez en profondément les principes dans votre esprit , & plus encore dans votre cœur. Vous étudiez avec soin les lettres & les sciences profanes. Je loue votre empressement à vous y rendre habile ; cette étude entre dans l'ordre de vos devoirs ; mais votre première , votre principale étude doit être celle de la religion , d'où dépend votre destinée éternelle. „





*Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé Berauld-Bercastol, chanoine de l'Eglise de Noyon. Tome 15 & 16<sup>e</sup>. A Paris, chez moultard; à Liege', chez Orval-Demazeaux & Lemarié. 1783. Prix 12 liv.*

1 Oct.  
1782. p. 166.

**L**E 15<sup>e</sup>. tome comprend les événemens écoulés depuis l'an 1400, jusqu'à la fin du grand schisme en 1449; & le tome 16<sup>e</sup>, depuis cette dernière époque, jusqu'au commencement du luthéranisme, en 1517. Rien de plus satisfaisant que l'état de force & de dignité où l'Eglise parut aussitôt après le long & pénible schisme qui en tenant ses enfans dans l'incertitude du grand point de réunion & de l'autorité du chef légitime, avoit produit des troubles de tous les genres, auxquels la pacification générale & l'unité d'un Pontife reconnu par-tout, apportèrent enfin un remède efficace. " Au milieu du quinzième siècle, le corps de l'Eglise latine, ou, pour mieux dire, de l'Eglise universelle, parut comme un vaisseau qui rentre au port après l'orage; tandis que le foible esquif qui s'arrogeoit toujours le grand nom d'église orientale, battu sans interruption par les vents & les vagues, étoit poussé de moment en moment avec plus de violence contre les écueils où il devoit briser. Reconnu & sincèrement révééré de l'anti-  
pape.

„ pape repentant, & des fauteurs si longtems  
 „ obstinés du schisme, le Pasteur romain s'ap-  
 „ pliquoit dans le sein de la paix & de la  
 „ concorde, à rendre au siege apostolique  
 „ toute sa majesté, & à réparer les défor-  
 „ dres qu'avoient occasionnés l'animosité &  
 „ la division. Alfonso Roi d'Aragon & de  
 „ Naples, s'étoit désisté de ses prétentions  
 „ sur le duché de Milan, où la domination  
 „ des Visconti, après 170 ans de durée,  
 „ avoit fini avec la vie du duc Philippe;  
 „ & par une modération si nouvelle pour  
 „ lui, il laissoit respirer l'Italie, après tous  
 „ les troubles qu'il y avoit excités par ses ja-  
 „ lousies & son ambition. Les Etats d'Es-  
 „ pagne, ainsi que la Navarre & la Castille,  
 „ ne manquoient pas moins d'obéissance au  
 „ St. Siège que le royaume de Portugal, qui  
 „ n'avoit jamais chancelé dans l'obéissance  
 „ des Papes Eugene & Nicolas. La France,  
 „ que l'excès de ses maux n'avoit pas em-  
 „ pêchée de travailler avec succès au rétablisse-  
 „ ment de l'unité catholique, soutenoit son  
 „ ouvrage avec un zele égal à sa reconnois-  
 „ sance envers le Tout-Puissant, qui parut  
 „ en recompense vouloir à jamais confondre  
 „ la présomption de l'Anglois jaloux, & af-  
 „ fermir inébranlablement le trône dans la  
 „ race de St. Louis. En Germanie, en Po-  
 „ logne, en Hongrie, dans toutes les contrées  
 „ septentrionales & voisines des orientaux  
 „ schismatiques, loin de donner accès à la  
 „ contagion de l'erreur, on tendoit la main  
 „ à ces freres errans; & au moien des secours

„ temporels , on s'efforçoit de ressusciter en  
 „ eux l'esprit de la vraie foi , avant qu'il fût  
 „ entièrement étoit. „

L'effet le plus naturel de cette division fatale , de cette concurrence ambitieuse & contentieuse pour une dignité dont le premier ornement doit être l'humilité , de cette attribution faite à plusieurs d'un emploi essentiellement unique , devoit être une grande diminution du respect que les nations chrétiennes avoient eu jusques-là pour le chef de l'Eglise ; mais celui qui veille d'en haut à la conservation de son ouvrage , ne permit point qu'il reçût quelque atteinte dans une partie si délicate & si importante. “ On reconnut  
 „ d'abord que la vénération des peuples &  
 „ des grands pour le siège de Pierre , si elle  
 „ avoit été suspendue par l'esprit de scission ,  
 „ n'en étoit que plus empressée à se manifester depuis le rétablissement de la concorde. „

Le personnage , dont l'histoire tient la place la plus considérable dans ces deux volumes , est le cardinal Ximenez. En étendant les bornes de la chrétienté par ses conquêtes sur les Maures , il en raffermissoit la constitution intérieure par de sages réglemens de discipline , par d'utiles & magnifiques établissemens , par la publication de savans & lumineux ouvrages , & sur-tout par l'exemple de grandes vertus , brillant d'un éclat pur dans une place éminente. On sait que les ennemis de la religion , sur-tout les Hérétiques & les philosophes modernes se sont efforcés d'anéantir la gloire de ce grand ministre , de faire

passer ses vertus pour les fruits de l'ostentation, de confondre sa grandeur d'ame avec l'orgueil ( le vice des ames petites & basses ), son humilité avec l'hypocrisie, la fermeté de son gouvernement avec la dureté & la morgue des tyrans. Telle est l'injustice des jugemens humains, sur-tout depuis que l'histoire, par une subversion déplorable est devenue un dépôt de fiel & de calomnie. Soïez-humble, modeste, patient; vous n'êtes qu'un lâche, un esprit foible & rampant: foyez ferme, grand, noble, & inflexiblement juste dans vos procédés; vous êtes un homme vain, violent & dur. L'abbé B. réfute ces censeurs extravagans & iniques. " Pour Ximenez, il avoit  
" quité en apparence le champ de la gloire:  
" mais sa modestie, son arrivée en Espagne,  
" lui acquit plus de réputation, que ce qu'il  
" avoit fait de plus brillant en Afrique. Elle  
" fut telle, qu'elle ferma la bouche & donna  
" de l'admiration à ses envieux même,  
" & à ses ennemis les plus envenimés. Jus-  
" que là, on l'avoit accusé de vanité; &  
" l'on reconnut que ce qui est l'effet de cette  
" passion dans les ames communes, ne pro-  
" venoit en lui que de la profondeur de ses  
" vues & de l'élevation de ses sentimens. Il  
" témoigna constamment, non pas un dé-  
" dain affecté, mais cette indifférence natu-  
" relle qu'on ne sauroit contrefaire, & pour  
" les louanges directes, & pour ce qui peut  
" flatter les ames les plus délicates. Le Roi  
" l'ayant invité à venir en cour recevoir les  
" honneurs qu'il méritoit, pour les services

„ inestimables qu'il venoit de rendre à l'Etat  
 „ & à la religion; il le remercia avec simpli-  
 „ cité, & le pria de trouver bon qu'il allât  
 „ se délasser de ses fatigues dans le sein de  
 „ ses ouailles. Il prit en effet la route d'Al-  
 „ cala, ville de son diocèse, ou plutôt il s'y  
 „ rendit par des chemins détournés, pour  
 „ éviter le concours des peuples, & les ré-  
 „ ceptions magnifiques qu'on lui préparoit  
 „ dans toutes les villes qui étoient sur sa  
 „ route ordinaire. Il ne voulut pas même  
 „ qu'on lui fit aucune fête ni aucun compli-  
 „ ments à Alcala, quoiqu'il en fût  
 „ seigneur temporel aussi bien que spirituel,  
 „ S'il arrivoit qu'on parlât de ses victoires,  
 „ qu'on le nommât, comme on ne pouvoit  
 „ s'en empêcher, *le défenseur de la religion*  
 „ & *le vainqueur des infidèles*, il ne manquoit  
 „ jamais d'attribuer ses succès aux prières des  
 „ ames humbles & pieuses. „

M<sup>r</sup>. l'abbé B. poursuit cette justification par  
 des détails multipliés, par la simple exposition  
 des faits connus & généralement avoués, par  
 le tableau d'une conduite constante & parfait-  
 tement invariable dans ses principes & dans  
 ses vues, quoique quelques fois différente  
 dans ses moies. On ne peut cependant  
 défavouer, qu'ici, comme ailleurs ( dans ces  
 derniers volumes ) tout en réfutant les erreurs,  
 il semble les favoriser, leur menager des ex-  
 cuses & des ressources, & laisser enfin le lec-  
 teur dans une espece d'indécision; ce qui  
 dans toutes les sciences, mais sur-tout dans  
 l'histoire, fait pour un homme qui cherche

fortement le vrai, une situation désagréable & décourageante. Car ce même Ximenez que l'auteur justifie par les raisons les plus victorieuses, semble devenir (p. 493) un objet de blâme pour avoir fait un *personnage étranger à son état* dans la conquête d'Oran; & à la page 599 on lui reproche le *faste*, une *sécheresse impériale*, de s'être réduit aux pratiques d'une vertu commune & de n'en avoir tiré qu'un secours impuissant pour maintenir son autorité; en même tems que par une contradiction repoussante on assure dans ce même endroit que jamais il ne fit de plus grandes choses pour la gloire de l'Eglise & l'avancement de la religion. On voit que l'abbé B. a suivi tantôt les apologistes, tantôt les détracteurs de cet homme célèbre, & l'on sent assez que de ces matériaux opposés, l'on ne peut, sans un travail pénible & bien digéré, faire un tout qui tienne ensemble.

— Cette même inconséquence, comme je l'ai déjà observé \*, se fait remarquer dans un grand nombre de passages, depuis que le savant auteur, non content de jouir du suffrage des lecteurs chrétiens, a cru devoir se ménager encore, quoique vainement; celui des philosophes. Comme s'il étoit possible de réunir en sa faveur deux classes d'hommes si différens, & de s'accorder soi-même avec une telle prétention dans l'usage d'un jugement ferme & invariable. C'est donc à tort que l'auteur, après avoir si vivement & si éloquemment défendu les croisades, vient nous dire que ce fut l'effet de l'enthousiasme du moment, que

\* I Oct.  
1782. p. 178.  
15  
Déc 1782.  
p. 591.

le calme de la réflexion dissipa ; qu'elles n'étaient plus lieu , quand les notions s'épurèrent , quand la circonspection succéda à la précipitation & aux préjugés &c. ( t. 16 p. 101 ) , que ce fut un massacre commis par religion , comme celui que l'avarice commit au Pérou ( heureuse & savante comparaison ) t. 16 p. 320 &c. &c. C'est en vain que pour rendre l'inquisition plus odieuse encore qu'elle l'est , il prétend la juger par la relation calomnieuse d'un Protestant ( t. 16 p. 248 ) ; tandis qu'il avoit à la main les relations les plus dignes de foi , rédigées par des témoins oculaires & respectables (a) ; c'est en vain qu'il lui attribue contre les témoignages les plus positifs de l'histoire,

---

(a) Le Protestant ou plutôt le socinien Limborch lui a paru plus digne de foi que le sage & judicieux abbé de Vairac , témoin oculaire & irréprochable ( *Etat présent de l'Espagne* ). L'ouvrage de Limborch n'est qu'une compilation malicieuse de tout ce qu'on a imprimé contre l'Inquisition. La plus grande imposture de Limborch est d'avancer qu'il n'a rien dit que d'après les écrits des inquisiteurs. Le bon Marfollier l'a cru sur parole , & l'a servilement répété dans une petite rapsodie également injurieuse. Je n'ai garde d'applaudir à ce que ce tribunal peut avoir commis d'irrégulier & de déraisonnable ; mais faut-il pour cela le noircir arbitrairement & le rendre responsable des imaginations romanesques des sectaires , furieux de ce qu'il leur a fermé l'entrée de l'Espagne ? *Il n'est pas permis*, disoit à cet occasion un grand adversaire de l'inquisition , *de calomnier même le diable*. Voyez le Journ. du 1 Mai 1783 & autr. *ibid.* & les art. ISABELLE DE CASTILLE , LIMBORCH , NICOLAS EYMERICK , TORQUEMADA , dans le nouv. *Dict. hist.*

15. Mars 1784.

415

toire, la révolte des Pais-bas \* (t. 16 p. 246); qu'il exagere les horreurs exercées par les Espagnols en Amérique pour *marmonteliser* son ouvrage, & répéter le doucereux auteur des *Incas* \*\*; qu'il fait de Ferdinand le Catholique un portrait passionné & monstrueux, une vraie caricature historique &c. Tout cela ne le rendra pas l'homme des philosophes; il les a trop desservis, pour entrer en grace avec eux: mais conservera-t-il la considération & la confiance de ses premiers lecteurs? consolera-t-il ceux qui espéroient qu'enfin nous aurions une *histoire ecclésiastique* à la portée de tout le monde, moins prolix & moins hérissée des épines de la critique que celle de Fleury, plus savante & plus exacte que celle de Choisi (a), moins fanatique que celle de Racine, plus conséquente que celle de du Creux? Pour moi, je gémiss bien sincèrement de voir aller à vau-l'eau un ouvrage, dont j'ai été le premier panégyriste (b), où j'ai cru découvrir un degré de

\* 15 Août

1778. p. 572.

— 1. Fév.

1779. p. 163.

Art. PHILIPPE II.

& TOLEDE

(Ferdinand

de) dans

le nouv.

Dict. hist.

\*\* 1 Mai

1777. p. 7.

Art. CORTEZ.

---

(a) Le tout considéré, c'est encore la meilleure. Elle est du moins écrite sur le même plan & les mêmes principes. Le lecteur fait à quoi s'en tenir, & ne finit pas par la fâcheuse impression du *oui* & du *non*.

(b) Si par là j'ai contribué au dessein d'un littérateur estimable (Mr. J. B. R\*\* de Vienne) de nous donner cet ouvrage en allemand; je ne puis que renforter mes regrets; à moins que le traducteur ne fasse attention de corriger l'auteur quand il s'échappe, ou de le rappeler dans des notes. Il trouvera en parcourant

sageffe qui tiendroit contre toutes les séductions du jour ; espérance que j'ai nourrie par les lettres les plus amicales que j'ai écrites à l'auteur , par des remontrances douces & fortes , que j'ai engagé des personnes respectables à lui faire ; dès le moment que je l'ai vu ébranlé. Mais dans le tourbillon qui agite & qui tourne les têtes , les langues & les plumes :

9 Æneid. *Omnia discernunt & nubibus irrita donant.* *auræ*  
 12.

NB. Je viens de recevoir les tomes 17 & 18 , un de mes amis qui les a lus , me dit que l'auteur y est moins inconséquent ; quand je les aurai lus , j'en rendrai compte à mes lecteurs ; en attendant j'ai peine à m'en tenir à ce témoignage , fondé sur une fatale expérience :

1. Georg. *Remigiis subigit , si brachia forte remisit ,*  
 201. *Atque illum in præceptis pronò rapit abveus anni.*  
*qui adverso flumine lembum*

---

courant les divers articles du Journal , où il en est parlé , plusieurs passages qui méritent son attention.



De conjunctiōne naturæ divinæ cum humanâ,  
*Oratio ad annua Sacra Lucernensia. Dixit*  
*Josephus Antonius Weissenbach. A Basle,*  
 chez Thurneysen; 1782. Broch. de 44 p.

**L** Es lecteurs que de bonnes études ont garantis de l'ignorance dominante, qui dédaignant les drames, les comtes & les petits vers galans, n'ont donné leur attention qu'à des ouvrages utiles & solides, liront avec satisfaction cette piece oratoire, profondément raisonnée, où le grand mystere des Chrétiens, le fondement & l'objet caractéristique de leur foi, est représenté sous les points de vue les plus propres à le rendre respectable aux hommes égarés qui, suivant l'expression de St. Paul, le regardent *comme un scandale & une folie*. On voit comment d'un côté la puissance & la justice de Dieu, & de l'autre sa justice & sa bonté se manifestent aux hommes dans ce grand événement; & c'est le partage de ce discours, plein d'une éloquence douce, simple & mâle, parfaitement conforme à la dignité du sujet. Ce n'est pas sans raison que le sage & éloquent orateur s'est attaché de préférence à une si sublime & si touchante vérité. Plus elle est devenue odieuse aux faux sages (a), plus les fideles en général,

---

(a) C'est une chose remarquable que la haine forcenée des soi-disant philosophes con-  
*II. Part.* Ee tre

& sur-tout les ministres du Seigneur doivent travailler à la conserver & à en étendre l'empire, par les armes de la justice, employées, pour me servir des termes de l'apôtre, à droite & à gauche \*, c'est-à-dire de toutes les manières & dans toutes les occasions, par les lumières de la religion & par celles d'une raison saine étroitement unie avec cette grande institutrice des hommes (a), & enfin par le

\* *Per arma justitiae à dextris & à sinistris.*

tre Jésus-Christ; haine formelle & personnelle qui les agite & les inquiete comme une fièvre dévorante, qui les fait pâmer, au bruit de ses victoires, & crier avec le dépit de cet ancien renégat: *Vivisti Galilae!* Ceux même qui semblent respecter encore la divinité, qui parlent de la grandeur & de ses œuvres avec cet enthousiasme factice, qui tient de plus près à l'ostentation qu'à la conviction, s'irritent au nom de celui auquel cette même divinité s'est unie dans toute sa plénitude. \*

\* *In ipso habitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter.*

Coloss. 2.

Parlez-lui de Jésus-Christ, disoit un pasteur éclairé à un jeune prêtre assistant à la mort un philosophe qui pour faire diversion à son trouble faisoit de belles choses sur la divinité; à peine le ministre eut-il ouvert la bouche en se rendant à cet avis, que le blasphème l'interrompit & que le vieux sophiste mourut dans les convulsions de la rage.... Terrible vérification des oracles saints! effet redoutable des éternels décrets de Dieu qui par la folie de la croix, comme dit l'Apôtre, a résolu de confondre & d'aveugler les hommes vains & orgueilleux! Mais en même tems motif de consolation & d'encouragement pour les hommes zélés, pour les Chrétiens francs & loiaux qui dérivent sur eux une partie de cette haine! *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.* Joan. 15.

(a) On a vu dans l'examen intrinsèque de

15. Mars 1784.

419

redoutable anathème de St. Paul : *Si quis non amat Dominam Jesum Christum ; sic anathema.*

L'auteur connu par plusieurs ouvrages où le zèle \* marche constamment à côté des talens , ne peut que renforcer sa juste réputation par celui-ci ; qui paroît en même tems en allemand & en latin. Il y a quelques légères inexactitudes , comme lorsqu'il met sur le compte de Bolingbrooke , tout ce qu'un certain homme ( qui comme M<sup>r</sup>. W. écrivoit sur le bord d'un lac ) a publié sous le nom de cet Anglois.

\* 15 Fév.  
1783. p. 257.  
260. & aut.  
*ibid.*

*chrétianisme* , combien l'homme qui cherche sincèrement la vérité , trouvoit de secours dans sa raison même pour se convaincre de la divinité de l'Évangile ( 15 Juin 1779 , p. 237. ) — 15 Juillet 1779 , p. 399. — On a vu les critiques de cet ouvrage se taire tous , même les plus tracassiers & les plus suffisans ; à la vue des réponses faites à leurs diatribes. 15 Sept. 1779 , p. 94. — 1 Décemb. 1779 , p. 49f. — 1 Mai 1780 , p. 8. . . . Tandis que Marc-Aurele , Epictète ; Confucius ; Zoroastre & Manco-capac exaltent toutes les têtes par leur froide , arbitraire , & incohérente morale \* ; celle de l'Évangile , la seule bien liée , autorisée , revêtue d'une sanction divine , & conséquente dans toutes ses leçons , ne produit que des critiques & des sarcâsmes ! Oh ! que cela dit beaucoup à des hommes attentifs & droits ! Il n'y que la vérité qui offense , qui gêne les apôtres de l'erreur ; nul phantôme ne les effraie , dès qu'il peut servir à la combattre.

\* *Destin.*  
Journal p.  
342.



*Philosophie sociale; ou essai sur les devoirs de l'homme & du citoyen; par Mr. l'abbé Durosoy, docteur & professeur en théologie, conseiller ecclésiastique de S. A. Mgr. l'évêque & Prince de Bâle \*.* A Paris, chez Berton; à Liege, chez Lemarié. 1784. 1 vol. in-12. à liv. 10 s.

UN écrivain célèbre a fait un si mauvais usage du mot *social* (a), qu'on se préviendrait presque contre sa signification véritable, si des gens sages ne tâchoient de la maintenir & de la réaliser par des ouvrages qui l'expriment véritablement. N'hésitons pas à placer parmi ces ouvrages celui que nous annonçons ici. On n'en aura pas lu une

---

\* Je demande pardon du petit changement que j'ai fait dans ce titre, qui ne m'a pas paru assez conforme aux règles hiérarchico-diplomatiques, ni même à l'ancien axiome arabe: *Propter quod unumque est tale, & illud magis*. Un abus pour être presque général, n'en est pas moins un abus, & ne doit jamais prescrire contre la vérité, sur-elle devenue odieuse ou surannée.

(a) On fait que Voltaire appelloit le *contrat social* le *contrat insocial de Pinsiciable J. J. R.* C'est un des calembours les plus soutenables de cet homme qui en a tant fait, & qui y attachoit tant d'importance que toutes les raisons lui paroissoient nulles dès le moment qu'il leur avoit opposé quelque plat pointillage.

page sans être convaincu qu'il appartient à cette classe. Nous donnerons pour exemple les réflexions suivantes sur l'éducation des enfans dans l'âge le plus tendre. " Commencez l'éducation de vos enfans dès les premiers mois de leur vie : c'est peut-être le seul moyen de vous épargner mille désagrémens, & à eux-mêmes mille chagrins. Trop souvent, hélas ! ce sont ses torts, ses propres torts qu'on punit dans les enfans. Voyez auprès d'un petit innocent un pere, une mere, ou les personnes qui les remplacent ; c'est un amusement pour eux, que de lui voir développer ou contracter des vices ; ils se font un jeu de l'aider à devenir vicieux. Tantôt on le contraire, on l'irrite, & on le rend colere. Ordinairement on exécute toutes ses volontés, & on le rend impérieux. L'un lui conseille de ne pas obéir, quand un autre lui donne un ordre ; celui-ci à son tour lui offre un asile, quand celui-là le menace, & on le rend mutin. Dès qu'il fait bégaier, on lui apprend des injures ; dès qu'il fait lever le bras, on le forme à frapper ; quand il est un peu âgé, on rit des impertinences qu'il dit, on applaudit au mal qu'il fait ; & on le rend maussade & insolent, vindicatif & cruel. "

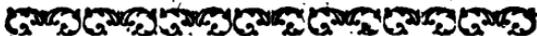
Sans doute que ces leçons paroîtront bien petites & bien mesquines, à ces grands hommes qui par deux ou trois froides maximes, par des généralités vagues & inapplicables prétendent épurer & illuminer la race humaine

depuis l'enfance jusqu'à la décrépitude : mais les esprits ordinaires & justes en porteront un jugement tout différent ; ils savent que rien de grand ne se fait ni se soutient sans un groupe de détails dont le résultat seul peut constater l'importance & le prix ; que la vraie gloire du travail est dans l'utilité qu'il procure , utilité qui dans son éloignement & sa préparation dépend toujours des plus petits moïens : *In tenui labor , at tenuis non gloria*. L'auteur continue sur le même ton , & puissent ses avis fixer les réflexions des parens & des éducateurs !

“ Quels  
 „ jeux ! & l'affreux amusement ! le pauvre  
 „ enfant ! il n'aura que trop à se roidir con-  
 „ tre le malheureux penchant qui nous porte  
 „ au mal , il n'aura que trop à lutter contre  
 „ le poids du mauvais exemple ; ne vous  
 „ exercez pas à le rendre méchant ; hélas !  
 „ il en coûte tant pour ne le pas devenir !  
 „ Mais quoi ! voudriez-vous donc qu'il fût  
 „ dans la suite ce que vous aimez qu'il soit  
 „ dans ces premiers tems de sa vie ? Non  
 „ assurément : encore quelques mois , encore  
 „ quelques années tout au plus , & vous  
 „ condamnerez ce qui vous amuse aujour-  
 „ d'hui. Déjà même vous vous proposez de  
 „ réparer avec le tems le désordre dont vous  
 „ aimez à être l'auteur. Quoi ! ce que vous  
 „ applaudissez , ce que vous conseillez , ce  
 „ que vous persuadez est mal ! Quelques an-  
 „ nées de plus à un enfant , plusieurs de ces  
 „ prétendus jeux seroient des crimes ! ce sont  
 „ déjà des difformités , que vous vous pro-  
 „ posez

„ posez de corriger dans la suite. Est-ce af-  
 „ sez vous respecter vous-même ? Est-ce assez  
 „ menager un enfant ? Quelle idée voulez-  
 „ vous qu'il ait de votre équité, de votre  
 „ tendresse pour lui, quand il verra que  
 „ vous lui disputez, lorsqu'il commence à  
 „ être plus grand, des droits que vous pro-  
 „ tégez lorsqu'il étoit plus petit ? Quand il  
 „ verra que vous le blâmez, que vous le  
 „ punissez parce qu'il a suivi les impressions  
 „ que vous lui avez données ? ..... Déjà,  
 „ dès les premiers mois de notre vie, nous  
 „ savons nous rendre attentifs à la voix de  
 „ l'homme fait & le redouter. N'allez pas  
 „ abuser de cette disposition pour répandre  
 „ la terreur dans une ame timide, & abrutir  
 „ un être fait pour penser : mais profitez-en  
 „ pour le préparer à la subordination, pour  
 „ lui faire appercevoir qu'il a des maîtres,  
 „ & que ses desirs ne doivent guere être la  
 „ regle de ses actions. Il est des leçons qu'on  
 „ doit réserver pour certains âges, qu'on  
 „ peut différer jusqu'à certaines conjonctures :  
 „ ce n'est point précipiter les leçons de  
 „ crainte respectueuse, que de nous les don-  
 „ ner dès les premiers mois de notre vie,  
 „ puisqu'alors déjà nous en sommes capables.  
 „ — Observez un enfant ; il ne fait pas encore  
 „ parler, qu'il tente déjà de commander à  
 „ sa maniere. Il s'est d'abord aperçu que ses  
 „ cris lui procuroient de prompts secours  
 „ dans ses besoins ; bientôt il pousse des cris  
 „ pour obtenir des complaisances dans ses  
 „ fantaisies. Soyez sensible à ses besoins ; il ne

„ peut les soulager lui-même. Supplétez à sa  
 „ foiblesse ; c'est le vœu de la nature : mais  
 „ n'allez pas vous prêter aux fantaisies, ou  
 „ même souffrir qu'on vous les propose ;  
 „ bientôt vous trouveriez un tyran impérieux  
 „ dans un foible nourrisson. Il n'y a point  
 „ de tems à perdre, il faut retenir un en-  
 „ fant dans l'ordre, dès qu'on voit qu'il va  
 „ s'en éloigner ; il faut s'opposer à ses dé-  
 „ fauts, dès qu'il commence à en montrer. „



*Tableau politique du voyage de S. A. Impé-  
 riale Paul Pétrowitz, Grand-Duc de Rus-  
 sie, dans plusieurs cours de l'Europe ; par  
 Mr. Courtial. A. St. Pétersbourg, & se  
 trouve à Paris, chez les marchands de  
 nouveautés. 1783. 28 pag. in-8°. Prix 12  
 sols.*

**C'**Est une espece de poëme historique.  
 L'auteur célèbre en vers les voyages de  
 S. A. I. le Grand-Duc de Russie : mais ce  
 n'est pas son seul objet ; il y trace le caractere  
 des diverses nations que ce Prince a ob-  
 servées. Parmi les morceaux nombreux que  
 nous pourrions choisir pour donner une idée  
 du talent de M<sup>r</sup>. Courtial, nous citerons  
 quelques vers sur Paris, qui ont le mérite  
 de la pensée & de la vérité.

Les vices, les vertus,  
 Le bon & le mauvais, là regnent confondus :  
 L'imposture triomphe avec la politesse,  
 Et faux-goût, pas-à-pas, suit la délicatesse,

Le bon-sens se dévoue à la frivolité,  
 La sottise déclame avec autorité.  
 Par-tout, avec éclat, plantant ses girouettes,  
 La mode, en-cent façons, tourne, agite les têtes.  
 Tout obscur hypocrite, ou bel-esprit félon,  
 Avec acharnement y poursuit la raison;  
 Et sur l'espoir trompeur du plus mince salaire,  
 En flots de fiel contr'elle exhale sa colere.  
 L'athéisme, à son tour, y trouve des docteurs,  
 Faux-sages égarés par de noires vapeurs,  
 Qui voués à l'erreur, noyés dans la matiere,  
 Evoquent à grands cris la nuit dans la lumiere.  
 Les plaisirs effrénés y corrompent les mœurs;  
 Les vices aisément s'y glissent dans les cœurs;  
 Souvent dans leurs excès ils vont jusqu'au délire,  
 Et la vertu près d'eux voit tomber son empire.

Toutes ses descriptions ne sont pas également justes, mais il y en a plusieurs qu'on verra avec intérêt. L'auteur n'est pas exclusif admirateur des choses présentes, il ne reconnoit pas la prétendue supériorité de la génération actuelle, & porte de notre littérature un jugement qui à coup sûr sera celui de la postérité : *S'il y a*, dit-il dans sa préface, *peu de grands talens dans le tems où nous sommes, l'esprit y est très-commun. . .* Et après s'être plaint de ce qu'on emploie cet esprit à juger de tout à tort & à travers, il ajoute : *le siècle baisse, les talens diminuent.*



---

*Lettres critiques sur plusieurs questions de la métaphysique moderne.* A Paris, chez Barrois le jeune; à Strasbourg, chez Levrault; à Nancy, chez Mathieu; à Metz, chez Divilli &c. 1783. broch. de 48. p.

Ces lettres sont relatives aux questions sur la religion naturelle dont nous avons rendu compte \*, & contiennent la défense de cet ouvrage contre la critique qui en a été faite, si on doit appeler critique une espèce de persiflage qui a paru dans un écrit périodique & que l'auteur auroit peut-être dû négliger. Dans le tems où *l'esprit louangeur*, comme disoit M<sup>r</sup>. de Querlon, s'est emparé de tous les journalistes, où tous les barbouillages imaginables sont accueillis & prônés, c'est un préjugé favorable quand l'ouvrage est critiqué, sur-tout s'il l'est avec passion & d'une manière peu honnête. Il faut ou qu'il soit excessivement ou plutôt ridiculement mauvais, ou bien qu'il ait un air un peu trop chrétien: & comme celui dont nous parlons, n'est certainement pas dans le premier cas, il ne faut pas douter qu'il ne soit dans le second. Dès lors l'auteur ne devoit pas être surpris de la réception qu'on lui a faite, ni s'efforcer de prouver qu'il en méritoit une autre; mais il n'a pas cru que le mépris fut une arme

\* 1 Fév.  
1783. p. 152.

15. Mars 1784.

427

suffisante pour repousser l'agression. En se défendant, il attaque & montre la philosophie de son adversaire sous un aspect très-peu avantageux. Il y a plus de vigueur dans cette apologie que dans l'ouvrage même; où l'auteur, comme je l'ai observé \*, en employant d'excellens raisonnemens, ne leur donne pas cette impression forte, vive & rapide qui signale la victoire par le silence des vaincus; préférant le ton d'indulgence & pour ainsi dire, de composition, qui lui a paru tenir à la modération & à l'honnêteté dont il ne faut jamais se départir, mais qui porté à un certain degré, enhardit les errans & les coupables; & c'est peut-être ce qui a donné l'idée & la confiance de combattre, comme j'avois eu l'honneur de le lui prédire.

\* 1 Fév.  
1783-p. 166,



Lettre à l'auteur de ce Journal.

*L'Etude de l'histoire naturelle a toujours fait mes délices. Elle vient de me conduire à une découverte, dont je me flatte que vous sentirez toute l'importance. Je ne vous ferai pas languir; la voici.*

*Pour ne pas le céder à vous, Monsieur, qui dans votre numéro du 1 Février, p. 165, avez formé l'ame humaine de la matiere ballonnique, j'en compose de même l'ame universelle de ce monde, & j'imagine, qu'il n'est autre chose qu'un gros ballon aërostatique boursoufflé de gaz, qui s'éleveroit continuellement, si la pression constante & uniforme des autres planetes ne le forçoit à décrire sa révolution annuelle. Voilà donc la matiere du noëau central décidément.*

mené trouvée, recherche qui a tant occupé tous savans ! Ce n'est plus du crystal, comme l'a cru le plus grand naturaliste de la France : c'est du gaz, du plus pur, & du plus homogène. C'est à l'aide de cet agent léger que notre globe nage dans le fluide qui l'entoure & qui se trouve encore spécifiquement plus pesant malgré le nombre prodigieux de voyageurs aériens embarqués sur le bateau volant terrestre. Quelle gloire pour moi d'en avoir eu la première idée, mais c'est aux ballons aérostatiques que je la dois. Qu'on dise après cela qu'ils ne sont bons à rien, s'ils font faire des découvertes aussi graves, aussi intéressantes pour l'humanité ! en effet je n'en fais aucune qu'il importe plus de connaître que celle que je viens de faire : car ce monde étant indcontestablement rempli de gaz & ne se soulevant que par lui dans l'espace, n'est-il pas de la dernière conséquence qu'on prenne garde qu'il ne s'échappe ? Or les volcans dans le tems de leurs explosions doivent nécessairement opérer cette déperdition fatale ; je ne vois donc, Monsieur, qu'un seul moyen de parer ce malheur ; c'est d'en boucher hermétiquement avec de la bonne colle élastique toutes les bouches ignivomes & jusqu'aux moindres gerçures qui pourroient s'y trouver ; autrement je ne réponds pas des suites, qui n'iront à rien moins qu'à faire un beau jour la plus jolie culbute possible (a), Content d'avoir donné gratis par la voie de vo-

---

(a) On ne manquera pas de traiter cela de persiflage ou de caricature ; cependant rien n'est mieux assorti à nos spéculations les plus accréditées. Déjà ceux qui ont beaucoup raisonné sur le froid de cet hiver, craignent très-fort pour le feu central. *Extrait de la gaz. des Païs-bas*, n. 17 supp. art. de Paris. « D'un bout du royaume à l'autre on se plaint de » l'aspérité du froid qui ne s'est jamais fait » sentir avec tant de violence dans nos climats. Il faut être plus avancé dans la science pour vérifier si les secousses de tremblement » men-

15. Mars 1784. 429  
trè Journal un si bon expédient, j'ai l'honneur  
d'être avec considération

Gand, le 10 Février 1784,

B\*\*\* de R\*\*\*\* n. (a)

**I**L se confirme de plus en plus que la prétendue découverte de M<sup>r</sup>. Sornay, n'est qu'une fourchette. C'est, dit M<sup>r</sup>. de la Lande que nous avons déjà cité (b), par les déclinaisons du soleil que Mr. Sornay s'est flatté d'avoir les longitudes : les plus simples éléments

---

« mens de terre qu'on a effusés en diverses contrées, ont refroidi le feu central de notre globe, & si on doit compter sur des hivers plus rigoureux que les précédens. »

(a) Je prie mes correspondans d'écrire toujours leurs noms en entier, s'ils veulent que je fasse usage de leurs lettres ; & cela pour la raison que j'ai déjà exposée plusieurs fois : ceux qui ne trouvent pas ces lettres conformes à leurs idées, ne manquent pas de me les attribuer.

(b) 15. Février p. 256. — Il paroît cependant que Mr. de la Lande par une confiance qui l'égaré souvent, a tort de dire qu'il ne reste plus rien à desirer pour trouver les longitudes sur mer. Le comité des longitudes, toujours subsistant à Londres, prouve assez le contraire. Selon l'annonce même de cet académicien, dans le Journal des savans, le comité, en adjugeant le prix en a proposé un beaucoup plus considérable pour les méthodes ou instrumens par lesquels on obtiendrait les longitudes avec plus de facilité, de précision, & de sûreté.

*mens d'astronomie en demontrent l'insuffisance.* En effet, si on consulte la *connoissance des tems* ou le *Colombat*, aux colonnes des déclinaisons du soleil, on reconnoitra d'abord, que l'héliopt ne peut être d'aucun secours pour trouver les longitudes vers les solstices; car vu le peu de changement qui arrive alors dans les déclinaisons, à même hauteur de pôle, elles sont à-peu-près les mêmes par toute la terre. Vers les équinoxes, comme leurs variations journalières sont beaucoup plus considérables, l'héliopt pourroit y être de quelque utilité: mais il faudroit qu'il eût un degré de perfection peu vraisemblable. Si, par exemple, il ne donnoit la hauteur du soleil qu'avec la précision de l'octan, c'est-à-dire à une minute près, comme l'ont observé MM. Pingré, Borda, Verdun; en ce cas l'héliopt pourroit occasionner des erreurs de plus de 14 degrés dans la longitude.



Un observateur anglois, qui a longtems voyagé en Europe, a fait un tableau des dépenses qu'exigent les différens païs qu'il a vus. Voici les rapports qu'il a déterminés.

*En Angleterre.* En supposant qu'un homme vive à la campagne, avec un bien suffisant pour soutenir une femme, quatre enfans, avoir une chaise de poste, un domestique, & communiquer avec ses voisins; le tout sera dans le rapport d'une dépense de 500.

*En France.* Il vivra sur le même pied, le long de la Loire, ou dans le centre du

royaume, ou en champagne, Bourgogne, à la campagne, ou dans une Petite ville, dans le rapport de 250.

*En Espagne.* Le climat de la Catalogne est le plus beau du monde. Celui du royaume de Valence est très-avantageux. Dans toutes les villes de ces deux contrées, il vivra dans le rapport de 180.

*En Italie.* Dans toutes les parties de la Toscane, excepté Florence & Livourne, dans le rapport de 200.

Dans le territoire de Gènes, mais non à Gènes même, dans celui de 200.

Près de Naples, dans le rapport de 350.

A Rome, en voyant bonne compagnie, 400.

*En Allemagne.* Sur les bords du Rhin, dans le Palatinat, dans les plus belles parties de l'Allemagne, le rapport sera de 300.

En Bohême, il sera de 200.

*En Hollande.* A la ville ou à la campagne, il n'y vivra que dans le rapport de 800.

On voit par ce tableau, que plus il y a d'argent dans un pays, plus la vie y est chère; que les richesses commerciales bien loin d'être des richesses réelles & usuelles, détruisent les richesses territorielles, je veux dire les richesses propres & natives du pays, en les mettant à un prix où ceux dont la masse d'argent n'accroit pas, ne peuvent atteindre. Mais supposé le tout égal (ce qui n'est pas), & qu'avec le commerce le numéraire augmente dans toutes les conditions; on demandera encore, quel est le pays le plus réellement riche, celui où l'on vit avec peu ou avec beaucoup de dépense? Celui qui fournit à l'étranger, au pauvre un azile dans des tems & des circonstances difficiles, ou celui où l'homme même opulent

à de la peine à subsister? — Autres réflexions sur ce sujet. 1 Janv. 1784, p. 8 & 71. — 1 Mai 1782, p. 26.

L'Académie établie à Rouen, sous le titre de l'Immaculée Conception, propose pour le sujet du prix d'éloquence qu'elle distribuera dans sa séance publique du 23 Décembre de cette année: *La fausse philosophie est également contraire à la tranquillité des empires & au bonheur des particuliers.* Elle distribuera à la même époque un prix de poésie latine & deux prix de poésie françoise, l'un destiné à une ode & l'autre à des stances; les sujets sont au choix des auteurs, ainsi que le sujet & le genre même du poème latin. On doit envoyer, avant le 1 Décembre, deux copies de chaque ouvrage au R. P. prieur des Carmes, trésorier de l'Académie.

La Corne est le mot de la dernière Enigme.

Quand je suis né, je rentre au ventre de ma  
*mere;*  
 Et par un prompt trépas j'y trouve mon tombeau;  
 Et puis y renaissant j'y trouve mon berceau;  
 Où de plusieurs enfans je suis enfin le père.  
 Il semble que du ciel je sois originaire.  
 Je me bâtis en l'air comme un trône nouveau:  
 Si pour trop m'élever je redoute un fleau,  
 J'ai cent hallebardiers pour ma garde sévère.  
 En vain je me défends, la mort avec sa faux;  
 Au fort de mes beaux jours met le comble à mes  
*maux,*  
 Et fait de mes états un vaste cimetière.  
 O Dieu! que l'on exerce envers moi de rigueurs!  
 On m'accable de coups; on me met en poussière;  
 Et pour ces cruautés je n'ai que des douceurs.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 28 Janvier.) L'Impératrice de Russie vient de faire un pas de plus vers l'empire de Bizance. L'empire russe n'avoit pas besoin d'une plus grande étendue, mais il lui falloit des climats plus doux, de nouvelles branches de commerce; & une plus grande sûreté pour le sien: c'est ce que Catherine II vient d'effectuer, en faisant décider, sans effusion de sang; la question importante qui tenoit en échec tous les cabinets de l'Europe. La Crimée; l'isle de Taman; & la partie la plus considérable du Cuban; restent à S. M. Imp. en propriété. La renonciation de ses droits à la forteresse de Soudjouk-Kalé, à une partie du Cuban; & la confirmation de l'article qui déclare que la forteresse d'Oczakow appartiendra; comme ci-devant, à la Porte; laissent néanmoins des sources de dispute entre les nouveaux sujets de S. M. Imp. & les Tartares-ottomans; mais on espere que la prudence & la sagacité des négociateurs russes les prévendront. Une chose remarquable dans le traité qui vient d'être signé en cette capitale, est qu'il est exprimé dans des termes si vagues & si abstraits, que le peuple ne l'aura pas en-

II: Part.

Ff tendu

tendu sans doute (a). Voici la traduction du traité de paix que la Russie vient de conclure avec la sublime Porte.

*Au nom du Tout-Puissant.*

« La cour de Russie & la Porte ottomane aiant la volonté & le desir de saisir toutes les occasions, qui peuvent produire l'accroissement & l'affermissement de l'amitié & de la bonne intelligence, qui subsistent entre elles, & considérant que la situation actuelle des affaires de la Crimée, de Taman & du Cuban auroit pu exciter de la méintelligence & même donner lieu peut-être à une rupture entre les deux empires, les deux cours susdites ont pris la résolution de s'accorder à l'amiable sur cet objet. N'ayant en outre rien plus à cœur que d'écartier tout ce qui pourroit donner lieu au moindre différent entre elles pour l'avenir, afin de pouvoir jouir réciproquement des avantages que procurent une paix aussi solide qu'heureuse, la proximité des territoires & l'établissement du commerce; après une mûre délibération, elles ont jugé à propos d'arranger cette affaire sur un pied permanent. C'est en conséquence que les deux cours, après s'être communiqué réciproquement leurs déclarations sur cet objet, & voulant conclure le présent traité, sous l'obligation solennelle d'en remplir scrupuleusement le contenu, ont donné les plein-pouvoirs nécessaires aux plénipotentiaires nommés ci-dessous; savoir: de la part de la très-augusté & puissante Impératrice

(a) Il n'y est parlé ouvertement, que de ce qu'on ne cède pas à la Russie, & des renonciations qu'elle fait, & point de ce qu'on lui cède; de manière que le peuple turc, qui ne connoit rien en géographie, pourra très-bien croire, que ce traité est honorable & avantageux à la nation: & c'est ce que l'on a eu en vue, pour l'empêcher d'éclater en murmures & peut-être en séditions.

trice & Souveraine de Toutes-les-Russies ; à l'excellent & noble seigneur Jacques de Bulgakow, son ambassadeur-extraordinaire & ministre plénipotentiaire près de la sublime Porte ottomane, conseiller-d'état & chevalier des Ordres de St. Wladimir & de St. Stanislas ; & de la part de Sa Hautesse le Sultan Ottoman, aux très-estimables & honorables seigneurs le grand-amiral, le vizir Hassan-bacha, le ci-devant Hambol-Cadissy, qui a actuellement le rang de Carziasker de Natolie ; le Musti Sade Achmet Effendi & son grand-chancelier actuel : lesquels plénipotentiaires, après avoir duement échangé leurs pleins-pouvoirs, selon les formalités d'usage, ont signé & muni de leurs sceaux respectifs les articles suivans.

Art. I. Les traités de paix de 1774, la convention passée en 1779 au sujet des frontières, celle de 1779 & le traité de commerce signé en 1783 seront à l'avenir observés de part & d'autre avec autant de rigueur que d'exactitude dans tous leurs points & articles, à l'exception du 5e. article du traité de 1774 & des articles 2, 3 & 4 de la convention de 1779 ; lesquels articles ne seront d'aucune validité, & n'auront plus de force obligatoire pour les deux empires. Mais comme par le 3e. article du susdit traité de 1774, il est stipulé que la forteresse d'Oczakow, ainsi que son ancien territoire appartiendront à la Porte comme ci-devant ; cet arrangement conservera toute sa vigueur & il n'y sera rien changé.

II. La cour de Russie ne reconnoitra jamais comme valides les droits que les Kans des Tartares pourroient s'arroger sur le territoire de la forteresse de Soudjouk-Kale, & par conséquent elle la regarde comme un territoire appartenant, en toute propriété & avec tout ce qui en dépend, à la Porte ottomane.

III. Le fleuve Cuban ayant été reçu comme devant servir de borne au Cuban, la dite cour impériale renonce à toutes les nations tartares qui ont établi leur domicile au-delà de ce fleuve, c'est-à-dire, entre le fleuve Cuban & la Mer-noire.

Le présent traité sera confirmé, tant de la part de Sa Majesté la très-auguste & puissante Souveraine de Toutes-les Russies que de celle du Sultan Ottoman, il sera approuvé par des ratifications solennelles, signé selon l'usage, & enfin échangé à Constantinople dans le terme de 4 mois, à compter du jour de la conclusion du présent traité ou plutôt, s'il est possible. Les plénipotentiaires respectifs ont fait deux exemplaires du même contenu, les ont signés de leur propre main, munis de leurs sceaux & échangés réciproquement. Ainsi fait à Constantinople, le 28 Décembre, V. S, l'an 1785.

Signé *Jacques de Bulgakow.*  
*Hassan-Bacha.*

L'envoie, qui doit se rendre à Madrid, est en chemin; sa suite consiste en plusieurs femmes, un chancelier, trois hommes de la loi, deux écuiers, deux maîtres-d'hôtel, deux maîtres de cérémonies, huit gentilshommes, 24 cavaliers, 50 janissaires, un capitaine & deux officiers, 20 eunuques dont le chef a la taille d'un géant, 60 valets de pied, 60 palefreniers, 50 esclaves, 4 gardes d'enfans & un grand nombre de chevaux. Il est chargé de remettre à S. M. Catholique les présens suivans : 2 éléphants mâle & femelle, un dromadaire, quatre tigres, un lion & une lionne, 10 pelicans, plusieurs chevaux, quatre litieres superbement garnies, 24 mulets couverts de harnois magnifiques, 8 carrosses à trois roues, 10 boîtes remplies des plus gros brillans de toute couleur, une grande quantité de perles, parmi lesquelles il s'en trouve deux de la grosseur d'un œuf de poule, on y voit gravées les armes du Roi. Sa Hauteffe ajoute à tous ces présens une escarboucle

15. Mars 1784.

437

carbocle d'une grosseur extraordinaire, & 1320 esclaves chrétiens, détenus dans les prisons de l'Hellespont : de ce nombre sont 200 femmes & 50 enfans.

Les papiers publics ont exagéré les effets d'un tremblement de terre qui s'est fait sentir à Thessalonique ; mais il n'a été que trop réel : les secousses ont renversé plusieurs maisons , & sur-tout les tours à la turque ( ou minarez ) qui sont d'une construction délicate. Les négocians ont beaucoup souffert , mais pas tant que l'on avoit cru d'abord.

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( le 31 Janvier. ) Tout l'empire est dans la joie , depuis la nouvelle que le divan a consenti à toutes les demandes de l'Impératrice , & que le tout a été terminé par un traité rendu public. Ainsi le peuple ottoman n'ignore plus ni la prise de possession de la Crimée , ni les autres sacrifices , que la Porte a été contrainte de faire pour la conservation de la paix : & , s'il reste tranquille malgré ces coups humilians pour sa fierté naturelle , l'on pourra se flatter , que le reste du plan concerté entre les deux cours impériales ne rencontrera pas plus de difficultés.

Il a été expédié de notre port , dans le cours de l'année dernière , 622 navires chargés de productions de cet empire , en fer , chanvre , lin , cuirs &c ; savoir : 18 pour Amsterdam , 2 pour Ostende , 2 pour Bos-

F f 3

ton

son. & Philadelphie, 36 pour Coppenhague, 15 pour la France, 6 pour l'Italie, 13 pour l'Espagne, 12 pour le Portugal, 58 pour le Sund, 7 pour Hambourg, Bieme & Altona, 9 pour la Norvege, 162 pour différens ports de la Mer-baltique & 265 pour l'Angleterre.

## POLOGNE :

VARSOVIE ( le 15 Février. ) Les monnoies étrangères introduites dans ce royaume, ont été portées successivement dans la circulation à un taux fort au-dessus de celui qu'elles ont dans les pays où elles ont été frappées. La commission du trésor en a fixé ainsi la valeur : le souverain d'Espagne est réduit à 49 florins de Pologne ; le Frédéric d'or à 30, & le souverain impérial à 51 florins 12 groschen.

Conformément à l'alternative, établie par les loix entre les trois grandes provinces de la république, la Grande-Pologne, la Petite-Pologne, & la Lithuanie, de trois diètes consécutives une doit se tenir à Grodno, ancienne capitale du grand-duché : mais depuis quelque tems, pour des raisons de convenance & d'épargne, l'on avoit dérogé à cette coutume ; & les diètes, malgré les réclamations des Lithuaniens, se sont toujours tenues à Varsovie. A présent ils insistent de nouveau, pour que celle de cette année s'assemble à Grodno. Dans ce cas le trésor de la couronne paieroit deux tiers & celui de Lithuanie un tiers des frais nécessaires ; mais le premier de ces départemens

partemens de finance , peu aise de voir transférer la diète à Grodno , s'excuse de fournir sa quote-part , donnant pour raison que le trésor est épuisé par les fraix de la reconstruction du palais de la république.

Le comte d'Unruh est de retour de Dantzig , & l'on croit que l'affaire concernant cette ville ne tardera plus à être arrangée.

## E S P A G N E

MADRID ( le 12 Février. ) On est fort content ici du traité de paix & de commerce conçu avec la Porte-ottomane. La sûreté du commerce & de la navigation de ses sujets engagea S. M. à traiter , il y a quelques années , avec le Roi de Maroc. Pour leur procurer les mêmes avantages dans l'Archipel & les Mers du Levant , Sa Majesté se décida à ouvrir une négociation directe avec la Porte. Voici le décret rendu par S. M. pour informer le conseil de Castille de la conclusion de ce traité.

« Le grand desir que j'ai toujours eu de procurer à mes chers vassaux tous les avantages & commodités possibles , m'a fait regarder comme importans & nécessaires à la sûreté de leurs personnes dans des païs de la domination mahométane , à l'exercice & à la propagation de la religion catholique dans ces mêmes Etats & à l'étendue du commerce , la navigation libre dans la Méditerranée & le bonheur de trafiquer comme les autres nations dans l'Archipel & sur les côtes du Levant. Dans cette intention , j'ai maintenu & je maintiens entre ma couronne & le Roi de Maroc une amitié parfaite & une traite réciproque entre

tre nos sujets respectifs : pour la même raison j'ai disposé entr'autres, qu'une des premières conquêtes faites par les armes espagnoles durant la dernière guerre heureusement terminée, fût celle de l'île de Minorque, pour ôter aux corsaires barbaresques le moyen d'en protéger les ports ; cependant ces mesures n'étant point suffisantes pour assurer l'objet de la sûreté absolue des Mers du Levant, d'autant que mes chers vassaux réstoient toujours exposés à la dureté de l'esclavage des Turcs & des régences barbaresques ; & vivant en outre avec le déplaisir de ne pouvoir maintenant sans beaucoup de danger & d'inquiétude les lieux saints, qui ont été le berceau de notre sainte religion & où l'on en conserve les monumens les plus précieux, j'ai résolu d'entamer une négociation directe avec la cour de Constantinople, pour affermir avec les domaines turcs une paix dont cette monarchie avoit été privée depuis tant d'années. L'activité, les talens & la conduite des personnes que j'avois destinées pour cette négociation, vainquirent toutes les difficultés, en concluant le 14 Septembre 1782 avec le Grand-visir, en vertu de leurs plein-pouvoirs respectifs, un traité de paix & de commerce entre les deux Puissances, qui reçut ma ratification le 24 Décembre de la même année, & celle de la Porte le 24 Avril 1783 ; ces ratifications furent échangées peu après. Depuis le moment de la conclusion de cette paix jusqu'à ce jour, on n'a cessé de profiter de la conjoncture, pour arranger plusieurs points favorables aux saints lieux & procurer différens avantages aux Catholiques existans dans les domaines ottomans, à l'exercice & à la propagation de la religion catholique dans le pais des infideles. La ratification de la Porte m'en étant enfin parvenue pendant le cours de ce mois, j'en fais part avec la plus grande joie au conseil, afin qu'il m'assiste à rendre grâces au Très-Haut des avantages considérables que mes chers vassaux vont retirer de ces traités, en attendant que la paix se fasse avec les Régences barbaresques.

ques &c. Donné à St. Laurent, le 11 Novembre 1783. »

Il se fait de grands préparatifs dans les ports de cette monarchie pour une nouvelle expédition contre Alger ; & nous apprenons de cette dernière ville que le Dey a non-seulement fait réparer les dommages de l'expédition de Don Antonio Barcelo, mais même qu'il a fait élever de nouvelles fortifications pour mieux défendre la place.

Le bruit s'étant répandu que les Régences barbaresques attendoient du Nord un convoi considérable de munitions de guerre & de mer, la cour a donné les ordres les plus précis pour empêcher que ce convoi n'arrive à sa destination, & que ces munitions, si elles sont arrêtées, seront payées à leur valeur par S. M., dont l'intention est de ne pas permettre que les barbaresques troublent davantage le commerce de la Méditerranée. On remarque que depuis quelque tems ces corsaires ne se montrent plus sur nos côtes.

L'inactivité de l'escadre du Roi, que Don Joseph Solano a commandée en Amérique, a fait l'étonnement de plusieurs personnes : un des officiers les plus distingués, que S. M. ait à son service, en a porté des plaintes formelles ; & l'on a déjà annoncé précédemment, qu'il avoit été établi un conseil de guerre, pour juger cette affaire entre M<sup>r</sup>. Solano & Don Bernardo de Galvez. Les fiscaux de ce conseil viennent de donner leur avis, dont voici la substance.

*« Les fiscaux sont d'avis, que le tout ne four-  
nit*

443 *Journal hist. & litt.*  
*aucun pas des preuves suffisantes pour infliger au-*  
*cun châtimeut, ni donner aucune satisfaction,*  
*& qu'il n'y a pas assez de matériaux pour sui-*  
*vre l'affaire en jugement formel, & pour la*  
*faire passer par les voies de droit: ils trouvent*  
*que dans sa totalité elle est résultée de ressent-*  
*imens particuliers & d'animosités personnelles,*  
*qui ont empêché de s'entendre de bouche, ainsi*  
*que d'erreurs dans la manière de saisir l'esprit*  
*des ordres du Roi, & d'envisager les pouvoirs*  
*reciproques. Par conséquent ils pensent, que;*  
*quoique les deux généraux soient reprehensibles*  
*dans leur conduite, ils ne sont cependant pas*  
*essentiellement coupables. » (a)*

M<sup>r</sup>. le comte d'Aranda a épousé une demoi-  
selle d'Havré de la maison de Croi, éta-  
blie en Espagne. Son épouse est en même  
tems sa niece & son héritière. On assure que  
ce seigneur sera à Paris au printemps pro-  
chain.

## PORTUGAL

LISBONNE (le 30 Janvier.) Don Jo-  
seph Telles de Silva, nommé par S. M. gou-  
verneur & capitaine-général de ses colonies  
sur le Maragnon, a mis à la voile le 31 du  
mois dernier avec le bâtiment qui doit le  
conduire à sa destination.

On

---

(a) Il regne dans ce décret un fond de fa-  
gesse & d'équité, qui fait honneur aux lu-  
mieres & à la modération des fiscaux; je crois  
que si le conseil assemblé à Brest prononçoit  
à peu près de la même manière touchant l'ac-  
tion du 12 Avril, il ne feroit que présenter  
le véritable état de la chose.

15. *Mars* 1784. 443

On éprouve ici depuis quelques jours un tems très-orageux, qui a causé beaucoup de désastres dans nos parages; plusieurs bâtimens ont péri en cherchant un asyle dans ce port; on en compte entr'autres un portugais qui a été brisé contre des rochers; parmi 32 personnes qu'il avoit à bord, il y avoit cinq jeunes filles qui venoient ici pour entrer en religion, dont on n'a pu sauver aucune. Un bâtiment danois a éprouvé le même sort; plusieurs autres, tant nationaux qu'étrangers, ont essuié beaucoup de dommages.

## D A N N E M A R K.

COPPENHAGUE (*le 12 Février.*) Son A. S. le duc regnant de Wurtemberg-Stuttgart, est arrivé ici avec sa suite, sous le nom de comte de Schmiedefeld.

La mine d'or découverte dans la paroisse d'Egswold en Norwege, & exploitée jusqu'à présent pour le compte du Roi, va l'être à l'avenir pour celui d'une société à laquelle Sa M. vient d'en faire présent: elle a joint à ce don celui des édifices & bâtimens dépendans de cette mine.

☞ *Le nombre excessif de tableaux désastreux que présentent toutes les parties de l'Europe nous empêche de continuer la description des malheurs de l'Islande.*

## I T A L I E.

ROME (*le 14 Février.*) Jeudi 29 Janv. après

avoir pris un déjeuné chez S. Em. le cardinal de Bernis, le Roi de Suede est monté en voiture, à la porte du palais de cette Eminence, dirigeant sa route sur Naples. Les fêtes magnifiques qu'on s'est empressé de lui donner dans cette capitale, l'affluence de monde qui accompagnoit ses pas, furent les foibles intreprètes de l'amour qu'il s'y est concilié & des regrets qu'il y a laissés,

La grande quantité de neige qui est tombée la semaine dernière, cause le retard des couriers, qui sont obligés de s'arrêter à Viterbe, avec plusieurs passagers; il leur seroit impossible de franchir les montagnes, non-obstant six cents ouvriers que le gouvernement a donné ordre d'employer à rendre ces chemins praticables.

On apprend de Milan que le Roi de Sardaigne est attendu dans cette ville, & que S. M. prendra son logement chez S. E. M<sup>r</sup>. Durini. Sans doute qu'il s'agit d'une entrevue avec S. M. I. — Le Pape paroît extrêmement satisfait des entretiens qu'il a eus avec l'Empereur, & l'on ne doute pas qu'effectivement on n'y ait arrangé plusieurs articles d'une maniere agréable à Sa Sainteté.

NAPLES (le 3 Février.) Vendredi 30 du mois dernier LL. MM. sont revenues au palais de cette résidence; & la nuit de ce jour au 31, le Roi de Suede sous le nom de Comte de Haga arriva avec toute sa suite dans cette capitale, où il descendit à l'hôtel royal. Le lendemain matin S. M. Suédoise se porta auprès de nos augustes Souverains qui l'accueillirent

15. Mars 1784.

445

cueillirent avec une cordialité marquée, & la plus grande distinction.

Le 29 Janvier, le prince de Lichtenstein est parti, après avoir fait ici un séjour de plus de trois mois.

Les tremblemens de terre continuent à ravager nos provinces; près de Palerme, les eaux de la mer ont inondé plus de six milles de terrain: Plusieurs magasins remplis de marchandises ont été ruinés. Le bruit court, qu'après une violente secousse de tremblement de terre, presque toute la ville de Catane a été couverte par les eaux de la mer. — Un vent d'Est poussant avec violence les eaux du golfe de Venise, la mer s'est jettée sur les campagnes de Catanzaro, & la pluie, la neige, un ouragan terrible secondant sa fureur, une grande quantité de bestiaux ont été détruits. La côte voisine du Cap Pechino a été également dévastée.

MILAN (le 10 Février.) Nous avons la satisfaction d'apprendre que les difficultés survenues entre S. S. & S. M. l'Empereur, au sujet de notre archevêque, sont applanies par un entretien de S. S. avec S. M. I. L'Empereur conférera tous les bénéfices, abbaïes & évêchés de ses Etats, & leurs expéditions se feront à Rome. Notre archevêque est dispensé de venir se faire sacrer dans cette métropole. — On écrit de Gènes, qu'il est mort dernièrement à Sampierdarena, un particulier riche de 200,000 liv. qui n'ayant point d'enfans, a laissé sa veuve usufructiere de ses biens, en instituant le couvent de Coronata

son héritier universel. La veuve a suivi de près son mari au tombeau, & les religieux étoient en droit de réunir l'usufruit à la propriété; mais le supérieur, instruit que le défunt laissoit des neveux indigens nés d'une de ses sœurs qui étoit pauvre, a cru devoir ne point accepter ce riche héritage: il en a fait la renonciation entre les mains d'un notaire public, & il a écrit à Rome pour obtenir l'approbation du Saint-Siège, sans laquelle elle ne seroit pas valable. Cet acte de désintéressement & de délicatesse n'a besoin que d'être présenté, & porte avec lui son éloge; il seroit bien difficile d'en trouver de cette nature chez ceux qui déclament sans cesse contre la prétendue cupidité & les possessions des religieux.

#### A L L E M A G N E.

V I E N N E ( le 15 Février. ) S'il en faut croire plusieurs lettres particulières, l'Empereur ne fera de retour que vers la fin du mois prochain. — Les régimens François Toscane & Prince Albert ont eu ordre, dit-on, de rentrer dans leurs anciens quartiers en Bohême. — En conséquence des dépêches reçues de S. M, le conseil de guerre doit enjoindre aux troupes réunies en Hongrie de se séparer incessamment & de retourner aux postes qu'elles ont occupés ci-devant: toutes ces dispositions, ajoutent nos politiques, n'annoncent rien moins qu'une rupture pour le printemps prochain.

Une

Une partie des bagages du Roi de Suede vient d'arriver au fauxbourg de Wieden. On continue de meubler magnifiquement le palais impérial à Vienne ainsi que celui de Schœnbrunn. — Les habitans de cette capitale & surtout des fauxbourgs font dans de grandes alarmes au sujet de la débacle, qui ne peut pas tarder. On prend toutes les précautions possibles pour prévenir les malheurs. — A Berchtholdsgaden & dans plusieurs autres endroits de l'archevêché de Salzbourg on vient de ressentir un violent tremblement de terre.

C'est prématurément que des lettres de Berlin ont annoncé la mort du directeur Achard; ce qu'il y a de certain c'est qu'il a été dangereusement malade, & que cette maladie a été l'effet de l'air inflammable; on compte aujourd'hui qu'il pourra se rétablir.

Extrait d'une lettre de Bonn du 28 Fevrier.

*Jeudi matin des chariots pesamment chargés traversoient encore le Rhin sur le plancher de glace qui le recouroit; un coup de canon annonça vers dix heures que ces glaces paroissent se rompre. Un quart-d'heure après le fleuve devint de nouveau immobile & ses eaux débordèrent en même tems avec une étonnante rapidité. Le tocsin des cloches de St. Remy répandit généralement l'alarme; on accourut dans les églises & l'on fit une procession qui offroit le spectacle touchant de nos citoyens abattus de frayeur pour le danger qui nous menaçoit, priant avec ferveur le Tout-Puissant de le détourner de nous & de nos voisins. Cette procession édifiante passa au dessous des fenêtres de la grande galerie de la résidence électorale, où notre Souverain la vit défiler & reçut la bénédiction du St. Sacrement.*

*Vers le soir les eaux se gonflèrent de façon*

que toutes nos rues basses furent inondées. Quelques maisons & une partie des murs de la ville furent renversés par les glaces. Le vendredi vers 6 heures du matin, 4 coups de canon annoncèrent que les glaces se détachèrent entièrement ; les eaux baissèrent & les rives se couvrirent de roches glacées d'une hauteur prodigieuse. Les villages de Beul, Rudekoven, Lemprük & Rheindorff furent ensevelis sous les eaux & leurs habitans s'enfuirent sans vêtements.

La baisse subite des eaux nous fit espérer que les lieux voisins seroient alors ainsi que nous sauvés du danger, mais nous avons appris que les eaux s'étant fait une ouverture au village d'Ur-fel près de Wildick, avoient inondé toutes les campagnes jusqu'à Keldenich près de Brühl. Un grand nombre de bestiaux furent submergés dans ce village. Les eaux s'étendirent jusqu'à Bornheim à une hauteur incroyable & baissèrent heureusement de nouveau vers le soir.

Extrait du Nouvelliste d'Allemagne ; du  
1 Mars.

Un affreux désastre a interrompu la distribution de notre dernière feuille. Les eaux du Rhin, qui en peu de minutes éprouverent un gonflement prodigieux, les monceaux de glaces qu'elles entraînoient & les gros bateaux que la violence de ce torrent avoit détachés du port de Cologne, vinrent fondre sur le groupe de maisons où l'imprimerie de cette gazette étoit située. A peine maintenant distingue-t-on les traces de leur existence ; un nouveau bras du fleuve s'est ouvert une route au milieu d'elles. . . . Mais ne cherchons point à détourner les regards de nos lecteurs de malheurs bien plus touchans que celui qui nous a frappé ; montrons-leur la ville de  
Deutz ;

Deutz, ensevelie sous les eaux depuis le vendredi matin jusqu'au samedi à midi; ses malheureux habitans réfugiés dans les parties hautes de leurs maisons, tendant les bras au Ciel pour implorer du secours qu'aucun humain ne pouvoit leur porter, ne voyant d'autre alternative que celle de périr par les eaux ou par la faim... Offrons à la compassion des êtres sensibles qui cherchent dans ce funeste spectacle non un amusement criminel, mais des occasions d'exercer leur bienfaisance, des familles entières qui sur les bords du Rhin, dans cet électorat, dans la ville de Cologne, à Mulheim & peut-être à une distance considérable, se trouvant privées d'asyle, de vêtements, de ressources & qui déplorent des pertes auxquelles celles-là ne sont pas comparables, celle d'un époux, d'un pere, d'enfans chéris qui ont été engloutis dans les eaux... On dit que les habitans d'un village entier à deux lieues de cette ville, surpris par cette inondation subite, ont péri en grande partie. Nous réservons pour un tems plus favorable, si jamais l'impression d'un tel désastre peut s'affaiblir, les détails que nos lecteurs sont en droit d'exiger de nous sur ce funeste événement. Un tel tableau ne peut être rendu qu'avec les mêmes couleurs qui convenoient à celui des calamités de la Sicile & de la Calabre.

*Copie d'une lettre de Cologne, le 1 Mars.*

« Nous voici enfin délivrés du fléau le plus redoutable dont cette ville ait jamais été menacée; des glaçons entassés à une hauteur

énorme, les murs & les maisons qui devoient nous servir de rempart, s'écroutant successivement, les eaux inondant nos deux marchés & les rues d'alentour; tout nous annonçoit le moment terrible d'une destruction générale, lorsque le Ciel daigna exaucer nos prières. Avant-hier vers les 11 heures du matin, de nouvelles glaces survenues parvinrent à rompre la digue qui s'en étoit formée devant notre port; ce passage ouvert, les eaux se retirèrent avec tant de précipitation, qu'en moins de deux heures, on pouvoit rentrer dans des maisons qui avoient été inondées jusqu'au 2<sup>e</sup>. étage; cette retraite subite n'empêche pourtant pas, que les dégâts causés ne soient immenses.

En voici quelques détails: le 27 Février à 5 heures du matin, notre fleuve qui avoit été pris pendant 47 jours de suite, parut annoncer une débacle prochaine; la masse ébranlée descendit peu après, en entraînant deux grues & la partie supérieure de notre brise-glace; ce mouvement ne dura que très-peu. Vers les 7 heures, la glace poussée par la violence des torrens, se rompit de nouveau avec un fracas épouvantable; au même instant une grande partie des murs qui bordent le Rhin, se trouva renversée, plusieurs maisons s'écroutèrent, le pont volant & nombre de bateaux furent arrachés de leurs ancres, & les eaux haussèrent au point qu'en moins d'un quart-d'heure, les rues les moins élevées furent toutes inondées; les habitans n'eurent pas le tems de sortir par les portes, il fallut descendre par les fenêtres; les uns grimperent par-dessus les toits de leurs voisins pour chercher quelque issue, les autres, qui forment le plus grand nombre, durent rester exposés à tout ce qu'une pareille situation peut avoir de plus affreux, en attendant qu'on eût ramassé quelques chaloupes pour voler à leur secours.

Il s'en faut bien que la riviere soit rentrée dans son lit ordinaire, elle occupe encore une partie de cette ville, les eaux roulent des glaçons énormes à travers des plaines

15. Mars 1784. 451

qui ont plus de trois lieues de large; à voir l'impétuosité de ces torrens, on craint fort qu'ils n'emportent tout ce qui se trouvera sur leur passage. »

LIEGE (le 2 Mars.) Jamais peut-être notre cité n'a éprouvé d'une façon plus sensible le secours de la Providence, que dans les circonstances alarmantes de l'hiver rigoureux qui, heureusement, touche à sa fin. L'amas prodigieux de glaçons, le débordement de la Meuse qui devoit être la suite naturelle du débâclement, menaçoient une grande partie de la ville & des environs d'une ruine totale. Tous les efforts, que les précautions humaines pouvoient opposer au danger, auroient été inutiles ou insuffisans: grâces au Ciel! ce danger est disparu, sans aucun des malheurs qui paroissent immanquables. La Meuse s'est dégelée une lieue au dessus de Liege, & les glaces se sont détachées, mais avec une tranquillité miraculeuse & comme si des ouvriers les avoient rompues avec précaution pour les faire écouler. Ainsi l'on a vu une masse énorme partir sans fracas tant au dessous qu'au dessus de la ville. La crue des eaux qui a suivi la débacle, & qui ainsi que les glaces a fait des ravages inouis dans presque toute la partie septentrionale de l'Europe, n'a également causé aucun dégât (a). Pour remercier la Providence d'une faveur si

---

(a) Passage remarquable dans les *Disc. sur div. suj.* t. I. p. 236.

452 *Journal hist. & lit.*  
signalée on a chanté dans toutes les Églises  
une Messe solennelle en action de grâces.

## P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 4 Mars.) On a pu-  
blié la déclaration suivante de S. M. Imp.

« S. M. étant informée qu'il existe dans  
plusieurs endroits des dispositions qui restrei-  
gnent & fixent le nombre d'ouvriers, que les  
maîtres reçus dans quelque corps de métier  
peuvent employer; & voulant faire cesser une  
entrave aussi préjudiciable à l'industrie, que  
contraire à la liberté civile, elle a, de l'avis  
de son conseil privé, & à la délibération des  
Sér. Gouverneurs-généraux des Pays-bas, révo-  
qué & aboli, révoque & abolit toutes ordon-  
nances, réglemens, statuts & dispositions  
quelconques de cette nature; déclare S. M.  
en conséquence qu'il est & sera toujours libre  
à tous maîtres, reçus dans quelque métier ou  
corps d'artisans, d'assumer, employer & oc-  
cuper tel nombre d'ouvriers qu'ils voudront  
& trouveront convenir; interdisant S. M. à  
tous magistrats municipaux, à tous tribunaux  
de justice, à tous officiers de police, & à  
tous autres que ce puisse être, de jamais res-  
treindre ou gêner cette liberté en manière  
quelconque, ou de souffrir qu'on y porte at-  
teinte, sous tel prétexte que ce soit; leur  
ordonnant au contraire d'être constamment at-  
tentifs à écarter tout ce qui pourra être pré-  
judiciable à la liberté publique, & de porter  
à la connoissance du gouvernement les abus  
qu'ils y trouveront nuisibles. Mande & or-  
donne S. M. à tous ceux qu'il peut appartenir  
de se régler & conformer selon ce. Fait à Bru-  
xelles sous le cachet secret de S. M. le 9 Fé-  
vrier 1784. »

(Signé)

De Reul.

La cherté des vivres & sur-tout du poisson,

occasionnée par la rigueur de ce long hiver, a obligé par-tout les évêques à déroger à la sévérité du jeûne pendant le carême. Mais pour empêcher qu'on n'abuse de cette indulgence, quelques-uns ont défendu sous *péché grief* le poisson aux jours qu'on auroit mangé gras (a). Le cardinal archevêque de Malines

(a) Depuis quelque tems j'ai vu dans plusieurs mandemens cette réserve autrefois inconnue. J'ai cru d'abord qu'il s'agissoit du même repas, dont conformément à la bulle de Benoît XIV & à la raison, on proscrivoit les *ambigus*, fruits du luxe & de la gourmandise; mais j'ai sçu ensuite qu'il s'agissoit de la collation. On m'assure que cette nouvelle réserve a été provoquée par l'abus de donner de grands soupers en poissons; mais un abus suffit-il pour interdire des choses plus autorisées par leur nature, par l'usage constant de l'Eglise, par le sentiment unanime des théologiens, que celles qu'on leur substitue? Il est reconnu que le poisson en tout tems & dans tous les pays chrétiens a toujours passé pour un aliment de jeûne & de carême; que le beurre, le fromage, le lait, les œufs, ont été proscrits, qu'on n'en a fait & qu'on n'en fait encore usage que par une dispense expresse. Il est d'ailleurs de fait qu'on ne se contente pas de manger du pain sec à la collation, & que vu l'usage d'y joindre quelque chose, on y joint (dès que le poisson est exclu) du beurre, du fromage, matieres essentiellement anti-quadragesimales. De maniere que celui qui consultant la nature des alimens permis & défendus par leur nature & leur qualité ecclésiastique (si je puis parler de la sorte) mangeroit un goujon à l'huile, ou un morceau de hareng-pec, feroit un *péché grief*; tandis que celui qui contre les idées de l'ancienne Eglise & même de l'Eglise d'aujourd'hui (touchant

cédant à la nécessité particulière de son diocèse a permis également qu'on se relâchât de l'ancienne austérité de l'Eglise. Rien de plus pathétique que le mandement publié par ce prélat à l'entrée du carême. On y peint avec des couleurs fortes & vraies les fléaux divers dont l'Europe a été affligée dans la plupart de ses provinces, & dont jusqu'ici nous avons

chant la nature des mets) mangeroit beurre, fromage, lait &c, seroit parfaitement en ordre. J'avoue que j'ai quelque peine à concevoir cela sous le point de vue où l'envisage sans doute la sagesse de ceux qui régissent nos consciences. . . Un *péché grief* pour ne pas vouloir manger, même avec dispense, des choses essentiellement anti-quadragesimales, & nul reproche pour celui qui profite de cette dispense, afin de ne pas manger des choses qui de leur nature n'ont pas besoin de dispense! . . . Manger un goujon à l'huile peut-ce être un *péché grief*? Les ministres de l'Eglise ont-ils le pouvoir de faire un *péché grief* de ce qui dans l'esprit de l'Eglise n'a jamais été qu'une privation raisonnable & canonique? Est-il de la prudence, de l'édification, de la charitable disposition du pouvoir spirituel, d'ajouter des *péchés griefs* dans une matière où hélas! la prévarication générale a presque anéanti la loi; de mettre des exceptions & des réserves qui ne peuvent gêner que les âmes chrétiennes, attachées à la foi & à la discipline de l'Eglise, sans rien changer dans les dispositions des autres? Voilà des questions que les lumières & le zèle de nos pasteurs ont sans doute discutées avec le sang froid de la réflexion, & qu'il faut tenir décidées plus sûrement par les réglemens qu'ils nous proposent, que par tous nos raisonnemens.

été heureusement exempts ; en même tems qu'on nous fait sentir que le passé des autres pourroit bien être notre avenir. Nous n'en rapporterons que le passage suivant. " Si l'Eglise , saisie tout-à-coup d'un esprit de prophétie , nous chargeoit de vous annoncer de sa part d'un ton menaçant , comme autrefois Jonas aux Ninivites , que dans quarante jours ( à moins qu'une prompte pénitence ne désarme le bras tout-puissant du Dieu des vengeances levé déjà ) vos villes & vos campagnes seroient renversées & détruites ; châtement terrible , dont nous avons des exemples récents , & que l'irréligion & la corruption des mœurs , qui regne parmi nous , semblent provoquer sous les jours avec arrogance ; si l'Eglise nous chargeoit de vous faire une si funeste prédiction , & qu'en même tems la terre tremblante par des secousses répétées vous en fît appréhender l'accomplissement ; ah ! vous en seriez sans doute confternés , saisis de crainte & de frayeur ; les larmes couleroit abondamment de vos yeux , vos têtes se couvroient de cendres , le sac & le cilice deviendroient vos vêtemens , la terreur s'empareroit de vos esprits , les crimes seroient arrêtés , toute joie profane cesseroit , vos spectacles seroient interrompus , la volupté n'auroit plus d'attraits , l'orgueil , l'intérêt , la vanité , l'injustice plus d'appas : on n'entendrait par-tout que des voix lugubres & lamentables , qui s'éleveroient de tout côté vers le Ciel pour le fléchir ; on ne verroit que des coupables humiliés & tremblans

implorer la miséricorde d'un Dieu irrité, conjurer sa clémence, & prendre, comme les habitans de Ninive, leur recours à la pénitence, pour détourner par leurs larmes & leur repentir l'effroyable fléau qui leur pendroit sur la tête. »

Extrait d'une lettre de Louvain, du 28 Février.

Il est impossible de tracer un tableau assez frappant de la situation affligeante dans laquelle notre ville a été plongée dans la nuit du 23 au 24 de ce mois. La veille, on s'applaudissoit de ce que le dégel étant survenu sans pluie, sembloit promettre qu'il n'y avoit aucun danger à craindre; cette sécurité, occasionnée par l'ignorance où l'on étoit ici des pluies abondantes qui étoient tombées ailleurs, & qui accélérèrent la fonte des neiges; cette sécurité, dis-je, changea bientôt en alarmes, quand, le 23 vers 10 heures du soir, on s'aperçut de la crue précipitée de la rivière; vers une heure après minuit, les rues de la partie basse de la ville présentèrent autant de torrents, qui, roulant avec une impétuosité incroyable, renversoient tout ce qui s'opposoit à la rapidité de leur cours. Ceux de la classe la plus indigente des habitans de ces quartiers, surpris dans leurs grabats, furent obligés de les quitter précipitamment pour se réfugier dans les greniers, à moitié nus, sans nourriture, & plusieurs poursuivis jusques dans leurs tristes retraites par les flots, excitoient la pitié par leurs lamentations. On auroit à se reprocher si l'on passoit sous silence la vigilance, l'activité des pasteurs de notre ville, à faire passer des secours par-tout où ils étoient nécessaires, & sur-tout le courage digne d'admiration de Mr. van Cauwenberg, curé de la paroisse de St. Jacques, dont le zèle infatigable s'est fait remarquer dans cette circonstance, en se transportant lui-même, du matin au soir, sur un frêle canot, dans les endroits les plus périlleux, pour porter la subsistance aux uns & arracher des familles entières à la mort qu'elles

15. Mars 1789.

457

n'auroient pu éviter, pour peu que les eaux eussent augmenté; de tous côtés on entendoit les cloches des communautés inondées appeller du secours: on a été obligé de transporter une chaloupe au grand beguinage pour en sauver ces bonnes filles, dont plusieurs étoient en danger; on est parvenu à les retirer toutes, mais non sans peines ni sans courir de grands risques; on ne peut penser sans douleur à la situation critique où se sont trouvées les religieuses du Grand-Hôpital, qui est divisé par la Dile; l'impétuosité des flots a lanc renversé une muraille sur le derrière de ce bâtiment, ouvrit un passage aux eaux, qui entrèrent dans le couvent; non-seulement par cet endroit & par la rue, mais elles se firent encore jour au travers de la voûte de la grande salle des malades, où elles bouillonnent en plusieurs endroits. Le pasteur, le sous-pasteur, ces charitables sœurs, enfin toute la maison abandonnerent tout pour s'occuper du soin de transporter ces malheureux sur les étages les plus élevés; ce qui s'est fait avec tant d'ordre & de précaution, qu'aucun malade ni blessé n'en a souffert la moindre chose. Aujourd'hui, que les eaux, après 36 heures d'inondation, se sont assez retirées pour pouvoir passer par la plupart des rues, un autre spectacle, aussi affligeant que celui des deux jours précédens étoit effrayant; s'offre à nos yeux. Non rien de plus désolant que de voir le dégât causé chez nos commerçans, dans les magasins, & principalement dans les entrepôts; c'est dans celui qui est à droite du bassin, du canal que l'inondation a fait les plus grands ravages, malgré tous les soins & toute l'activité que l'on a employés pour sauver tout ce qui a été possible; la plus grande partie de ce qui n'a pu être transporté sur les greniers, a été submergée. Dans celui qui est situé à la gauche tout a été sauvé, excepté quelques ballots de laine qui sont tombés dans le canal par l'éroulement d'un pignon de ce bâtiment, qui par sa chute occasionna celle d'une partie de la maison d'un commerçant. De trois salines que nous avons ici, aucune n'a échappé un grain de sel; perté

que l'on fait monter à plus de 20,000 florins ; une partie de nos brasseurs fait aussi des pertes considérables, tant par l'immense quantité de bière écoulée ou entraînée en tonneaux par les eaux, que par le renversement de leurs chaudieres, cuves & autres ustensiles ; on ne finiroit pas, si l'on vouloit faire le récit des pertes causées par ce désastre. Le capitaine d'un navire chargé de cloux s'est vu en grand danger de couler bas dans le bassin ; les câbles aïant été rompus par la chute rapide des eaux qui se déchargeoient dans le canal par deux côtés différens ; ce capitaine a dû manoeuvrer pendant 5 heures avant de pouvoir s'amarrer. Par-tout où l'on porte les yeux, on ne voit que ravages : le couvent des Recollets hibernois a souffert considérablement & a perdu sa bière, le bois, ses bestiaux &c. Les Dominicains flamands, ainsi que différens bourgeois, particulièrement dans l'Isle, qui comprend la maison de ces PP, ont aussi souffert & perdu plusieurs bêtes à cornes. Les pavés des églises de Ste. Gertrude, des Recollets & Dominicains flamands sont tous bouleversés, les rues délavées entièrement, presque tous les ponts découverts jusqu'à la voûte, quantité de fortes murailles renversées & de maisons endommagées ; telle est la foible esquisse de l'affligeante situation où cette ville s'est trouvée. On calcule que cette inondation peut avoir causé pour environ un million de florins de dommages. On croit qu'une seule femme a été noyée.

LA HAYE (le 29 Février.) Loin de paroitre tendre vers un accommodement, les affaires en cette république, deviennent de jour en jour plus épineuses ; la fureur des partis est portée au point que dans plusieurs villes il s'éleve des corps armés, ce qui ne présage que des troubles dans la suite. A Rotterdam sur-tout, il vient de se former un corps d'Orange d'environ 1000 hommes, en opposition au corps-franc

qui n'est pas à beaucoup près si nombreux ; dans plusieurs autres places les mêmes précautions ont lieu entre bourgeois & habitans. Fasse le Ciel que le sang des deux partis ne coule pas , à la honte de ce siècle d'humanité.

Un des principaux articles qui fixe l'attention des politiques de ce país, c'est la nouvelle difficulté qui s'éleve entre le Prince Statthouder & les provinces, sur la nomination des officiers de pavillon. Ce point délicat touche véritablement les prérogatives du Statthouder ; mais cette affaire n'est pas la seule qui mette le Prince en opposition avec les autres membres de l'union ; il paroît deux nouvelles lettres de S. A , l'une à la province de Zélande sur la juridiction militaire , & l'autre aux Etats de la province d'Utrecht sur les actes titulaires qui s'accordent aux officiers. Dans la première le Prince s'explique, non dans sa qualité de capitaine-général , mais comme premier noble de Zélande & conséquemment comme membre des Etats de ladite province, & il dit que dans cette qualité il ne peut joindre sa voix à celles des autres membres relativement à la proposition de restreindre la juridiction militaire ; mais revenant ensuite à sa qualité de capitaine-général, il infinue aux dits Etats qu'il pourroit leur suggérer un moyen de terminer cette épineuse affaire au gré de chacun & au bien du país. Dans la seconde lettre, celle qui est adressée aux Etats d'Utrecht, le Prince Statthouder démontre que loin de devoir être

regardées comme des abus, les concessions d'actes titulaires, sont un encouragement nécessaire pour les officiers, & utiles d'ailleurs pour que les régimens ne se trouvent point sans officiers en chef, ce qui arriveroit souvent sans cette précaution. Dans cette même lettre, S. A. avoue que l'on pourroit ou devroit empêcher par la suite les ventes de compagnies & autres charges militaires; mais qu'alors il faudroit assigner un fonds pour former des pensions aux officiers âgés, infirmes &c. Le Prince termine en disant qu'il est convaincu qu'il n'est jamais entré dans l'intention des dits Etats de lui disputer ou empêcher la nomination aux places vacantes de toutes charges militaires, aucune exceptée, suivant la lettre expresse du règlement de 1574.

Nous avons parlé d'une nouvelle plainte portée par le gouvernement des Pais-bas sur une violation de territoire, ce rapport se confirme par le mémoire suivant.

Il résulte des dépositions données sous serment, que quatre soldats hollandois qui, suivant le dire de l'un d'eux, sont du régiment de Nossitz, ont passé le 7 de ce mois à Santvliet, avec 5 recrues, allant au Sas de Gand; que le nommé Legat, soldat & recruteur au service de Sa Majesté, en station à Santvliet, s'étant approché, & se trouvant même au milieu d'eux, leur aiant de plus décliné sa qualité, leur a déclaré qu'il les arrétoit tous au nom de Sa Majesté; que sur celz ils ont pris la fuite; que néanmoins le soldat recruteur est parvenu à saisir une des recrues par le collet, mais que sur cette saisie, ils sont tous revenus, & l'ont enlevée de force des mains

15. Mars 1784.

461

du recruteur autrichien ; qu'ils ont pris en suite tous la fuite sans qu'on ait eu le moyen de les atteindre.

Ces circonstances présentent une nouvelle violation du territoire de l'Empereur, & le Gouvernement-général ne peut se dispenser de demander & d'insister sur une satisfaction également prompte & complète.

Il est fâcheux autant que désagréable pour le Gouvernement d'avoir à se plaindre dans un moment où l'on a conçu des espérances d'une conciliation générale, & plus encore de trouver dans la conduite même des subalternes de la république une suite soutenue de principes d'offense & de mépris pour le territoire de l'Empereur & pour des ordonnances renouvelées à tant de reprises, connues & rappelées dans tant d'occasions & dans tant de mémoires ; mais il a d'autant plus lieu de se promettre & d'attendre que la violation sera aussitôt complètement réparée que dénoncée, qu'indépendamment des sentimens dont, dans les circonstances présentes L. H. P. ont réitéré les assurances à Sa Majesté, il s'agit d'un fait tout récent, très-aisé à vérifier sur le champ, & que si des faits de cette nature, précédés de tant d'autres du même genre, n'étoient pas réparés d'abord, conformément à ce que demande la dignité de l'Empereur, l'on ne pourroit se dispenser de ce côté de prendre des mesures plus efficaces, & de renforcer entre autres, d'une manière qui désigneroit expressément les soldats & bas-officiers de la république, la sévérité & les peines que les ordonnances comminent.

Le Gouvernement est dans la confiance que la sagesse de L. H. P. saura prévenir par une satisfaction prompte & éclatante la nécessité des mesures auxquelles le Gouvernement se verroit forcé ; le fait qui donne lieu à la réclamation que contient le présent mémoire, étant d'autant plus frappant & d'autant plus remarquable qu'il ne seroit & n'auroit pu arriver, si l'on avoit transmis, comme le Gouvernement a même eu la complaisance de l'in-

finuer

finer plus d'une fois, aux commandans des régimens hollandois & à leurs subalternes, l'ordre de respecter une bonne fois le territoire de Sa Majesté.

Quoiqu'il en puisse être, il s'agit d'une insulte commise avec connoissance de cause à la Souveraineté de Sa Majesté, & à l'égard de laquelle le prétexte d'ignorance ne fauroit subsister; Mr. le baron de Hop est requis en conséquence de porter au plutôt le présent mémoire à la connoissance de ses maîtres, à l'effet de procurer là-dessus une réponse satisfaisante que le Gouvernement attend avec l'empressement qu'il doit à la dignité de Sa Majesté.

**Résolution de Leurs Hautes Puissances en réponse à ce mémoire.**

*Qu'il sera écrit & ordonné à Mr. Hop, ministre-plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances à la cour de Bruxelles, de donner provisionnellement à connoître, en réponse au mémoire du Gouvernement-général des Païs-bas, que L. H. P. ne manqueront point d'ordonner qu'il soit fait en diligence toutes les recherches possibles pour découvrir quels ont été les soldats au service de l'Etat qui se sont rendus coupables le 7 de ce mois, suivant les plaintes faites, de la violation du territoire de S. M. I. Que comme il faudra quelque tems pour éclaircir le fait, & découvrir les véritables personnes, L. H. P. ont non-seulement voulu assurer, en attendant, le Gouvernement-général qu'il sera fait à cet égard toute la diligence possible, mais qu'aussi les contrevenans étant découverts seront punis en toute rigueur. Que L. H. P. ont vu à regret, qu'après avoir donné tant de preuves de vénération & de déférence pour Sa Maj. Imp., & desirant qu'on respecte de leur côté le territoire de l'Empereur, même dans les cas où il pourroit y avoir du doute, il leur soit néanmoins attribué des principes d'offense continuelle & de mépris à l'égard des frontières de Sa Majesté, lesquels principes se manifesteront même dans*

*la conduite des officiers subalternes de la république. Que L. H. P. sont absolument éloignées de pareils principes, lesquels ne trouveront jamais place chez elles, & sur-tout dans un tems où elles croient pouvoir se flatter qu'un arrangement amical & raisonnable à l'égard de tous les objets en litige va s'effectuer; pendant que L. H. P. peuvent assurer le Gouvernement-général, qu'il a été donné des ordres exprès, & qu'il en sera encore ultérieurement expédié, pour faire respecter le territoire de Sa Majesté Impériale & Royale par les bas-officiers & soldats des troupes de l'Etat.*

## A N G L E T E R R E.

**LONDRES** (le 28 Février.) Le Roi a élevé le chevalier Edmund Affleck, l'un des capitaines qui ont servi avec le plus de réputation en Amérique, au grade de contre-amiral de l'escadre-bleue : Sa Majesté a nommé le lord George-Henri Lenox, frere du duc de Richmond, à la charge de connétable de la tour de Londres; & elle l'a déclaré en même tems membre de son conseil-privé : elle a conféré la place de chef de la monnoie au comte d'Effingham. — Le duc de Rutland, nommé viceroi d'Irlande à la place du lord Northington, a fait ses remerciemens au Roi en cette qualité; mais on assure qu'il ne partira pour son gouvernement que lorsque le ministère sera parfaitement consolidé. Le lord Walsingham l'accompagnera en qualité de vice-trésorier d'Irlande. — Le comte de Chesterfield a pris congé de L. M. & de toute la cour; il doit partir incessamment pour son ambassade à la cour d'Espagne, avec M<sup>r</sup>. Stanhope, son secrétaire. La

La réconciliation si désirée entre le cabinet & la chambre des communes paroît encore loin de se réaliser. Appuié de la chambre haute, d'une bonne partie des communes, de tous les ministres & du gros de la nation, le parti ministériel est toujours inébranlable. En considérant la situation, où se trouve à présent l'Angleterre, l'on ne sauroit trop s'étonner, comment il est possible, qu'un parti odieux au Roi, odieux à la grande pluralité des pairs, odieux aux commerçans, odieux à la nation presque entière, parvienne néanmoins à donner la loi à tous & à les forcer de se soumettre à ses vues ambitieuses & despotiques. C'est la preuve la plus complète, qu'on puisse avoir d'un vice essentiel dans la représentation parlementaire; vice, que M<sup>r</sup>. Pitt a vainement tenté de réformer dans la dernière session. Que M<sup>r</sup>. Fox, qui se prétendoit l'homme du peuple, ait réussi aujourd'hui à s'attirer la haine universelle, excepté de ses adhérens en parlement, c'est ce dont l'on ne sauroit douter d'après toutes les circonstances & les rapports les plus impartiaux. Voici ce qu'on en dit dans une feuille publique.

*“ Tout annonce une guerre fort vive entre la chambre des pairs & celle des communes; & si les gens sages de celle-ci n'abandonnent pas le parti de Mr. Fox, on ne sauroit calculer jusqu'où les choses peuvent aller. La haine contre ce dernier est extrême parmi les grands & les commerçans: elle s'étend même jusques chez les personnes, qui par*

*668*

15. Mars 1784. 463

état ne devoient être d'aucun parti. De ce nombre est Mr. l'ambassadeur de France. Le jour du renvoi de Mr. Fox il illumina sa maison, ainsi que le firent plusieurs seigneurs. Ainsi il peut se préparer à revenir en France, si jamais Mr. Fox rentre dans le ministère. L'on sait déjà, que cet homme plus audacieux encore qu'ambitieux a dit, qu'il ne travailleroit jamais avec Mr. d'Adhémar.

Nos fonds se soutiennent beaucoup mieux qu'on ne l'auroit imaginé ; mais on ne peut se dissimuler combien la tournure qu'ont pris les spéculations de commerce est nuisible à l'agriculture. La valeur des fonds de terre est considérablement baissée. La difficulté de vendre les immeubles, les droits à payer à chaque mutation de propriétaire, se joignent à la rareté de la main-d'œuvre, à l'augmentation du prix des journées pour annihiler la culture & la valeur des fonds. (a)

Les théâtres de Drury-Lane & de Covent-Garden après nous avoir donné plusieurs fois le spectacle d'un prétendu ballon aérostatique, qui s'enlevoit avec des cordes dans une de leurs arlequinades, appelées pantomines ; ont poussé la plaisanterie jusqu'à nous donner le spectacle réel d'un ballon qui s'élevoit du théâtre & se perdoit dans les toiles : pendant une semaine on a vu chaque jour un globe

---

(a) Nouvelle preuve de ce qui a été dit sur cette matière 1 Fév. 1784, p. 210 & *auz. ibid.*

aërostatique de dix pieds de diamètre, s'élever de cette manière & amuser nos badauds, qui ne le cedent en rien à ceux de Paris : mais un accident arrivé il y a quelques jours à Covent-Garden, a fait disparaître, sans retour, la scène aërostatique : pendant que Pierrot, qui est censé devoir faire un voyage dans la lune, faisoit ses adieux à tout le monde, la corde de son char aiant cassé, le ballon indocile s'élança vers le haut des galeries, où les trapes forment un courant d'air ; & sur ce que l'on cria au théâtre de prendre garde aux chandelles, les femmes effrayées, se persuaderent qu'une explosion étoit à craindre, & qu'elles courroient le plus grand danger : cette crainte aufoit en effet occasionné plusieurs accidens à la sortie (tout le monde s'étant déjà levé pour s'enfuir) si l'on n'eût pas réussi à saisir le cordon du ballon de l'une des galeries, ce qui facilita le moyen de le faire descendre sur le théâtre, & dissipa enfin les frayeurs qu'avoit occasionnées cet incident.

L'esprit de division qui agite actuellement l'Angleterre, semble être devenu contagieux pour la société royale de Londres. On écrit de cette ville, que pendant que les grands hommes de l'Etat se disputent le ministère, les docteurs & les doctes de cette société se déchirent à belles dents, en se disputant les honneurs de la *chaire*. Le chevalier Banks est appelé despote & hautain par les uns. D'autres parlant encore plus énergiquement, lui disputent jusqu'à ses connoissances, & di-  
sent

15. Mars 1784. 467

font constamment qu'en faisant les obseques du docteur Solander, on a enfoui les talens du président de la société (a). Ce schisme augmente tous les jours & ne peut guere être poussé plus loin sans une séparation.

Les avis de l'Amérique septentrionale portent, qu'il y a toujours de vives discussions dans les nouveaux Etats; que le peuple se souleve par-tout contre l'autorité du congrès & les fortes taxations dont il se trouve obéré. Ces avis ajoutent qu'il y a eu un grand nombre de naufrages le long des côtes de ce continent, & qu'il s'y trouve des bâtimens de toutes les nations européennes.

## FRANCE.

VERSAILLES (le 29 Février) Le Roi a nommé à l'évêché de St. Papoul; l'évêque de Gap; à celui de Gap, l'abbé de Vareilles; vicaire-général de Metz; à celui de Nîmes; l'évêque d'Alais; à celui d'Alais, l'abbé de Beauffet, vicaire-général de Digne; à celui de Digne; l'abbé de Mouchet de Villedieu; vicaire-général de Nevers, maître de l'Oratoire de Monseigneur comte d'Artois; à l'abbaye de la Valette, Ordre de Cîteaux, diocèse de Tulles, l'abbé de Conceyl, vicaire-général de Bourges; & à celle de la Peyrouse; même

---

(a) Observations favorables à cette assertion un peu dure, 15 Mars 1783, p. 484. — Aout 1778, p. 486. — 15 Sept. 1774, p. 528.

Ordre, diocèse de Périgueux, l'abbé d'Aymard, grand-chantre & chanoine de l'église de Paris.

M<sup>r</sup>. de Markoff, ministre de l'Impératrice de Russie, qui étoit venu ici signer les traités de paix entre la France, l'Espagne & la Grande-Bretagne, a pris congé du Roi & se dispose à partir. Ceux qui desiroient qu'il y eût un traité de commerce entre la Russie & la France, voyant que, même après la signature des traités, M<sup>r</sup>. de Markoff restoit ici, pensèrent qu'il seroit chargé de ce grand ouvrage : mais il n'en a pas été question ; & nous resterons peut-être longtems dans la même situation & sur la même réserve, où nous sommes avec la Russie depuis le ministère de M<sup>r</sup>. le duc de Choiseul. Cependant un traité de commerce auroit été encore plus avantageux pour la Russie que pour nous : elle achete toutes nos denrées de la troisième main, tandis que nous ne païons qu'une légère commission aux maisons établies à Riga pour les bois de construction, les suifs & autres productions, que les Hollandois vont chercher pour nous dans les ports de Russie.

M<sup>r</sup>. le comte de Narbonne Lara, aiant reconnu parmi la troupe brillante & tumultueuse du bal de la Reine, le Roi lui-même, qui, sous le masque, est venu lui dire quelques facéties, a répondu : *J'ai l'honneur de vous connoître, beau masque, le cœur m'annonce que vous êtes l'auguste chef des François. — Vous vous trompez je ne suis point Roi. — Eh bien sôiez ce qu'il*

*vous plaira , honorez-moi d'une accolade , mais sans tirer à conséquence ; que j'aie le bonheur de dire à ma famille , que j'ai reçu de la bouche royale ce signe de bonté & de paix. Et le masque auguste s'y prêta avec bonté.*

PARIS (le 1 Mars.) Le Roi supprime, par un arrêt du conseil du 11 Janvier, le privilege exclusif de la traite des Nègres, dans l'île de la Gorée & ses dépendances; il a fallu rétablir la liberté la plus illimitée de la navigation marchande sur les côtes d'Afrique, pour assurer quelque succès au commerce interlope des Nègres. Les sévères défenses portées par la Reine de Portugal contre ce trafic inhumain & indignement consacré par l'intérêt, affligent ; mais en retour les concessionnaires intéressés & administrateurs ont obtenu pour 9 années, à commencer du 1 Juillet prochain, pour finir en 1793, l'exploitation exclusive de la gomme, qu'on peut cueillir sur les accacias, plantés le long de la riviere du Sénégal & dans les campagnes voisines.

L'ordre des armemens a été suspendu. Les farines emmagasinées dans le port de Brest, sont portées, une partie à l'amunitionnaire des troupes de terre, & le reste dans les marchés de la ville & les lieux voisins. L'armement qu'on prépare, & qui doit être commandé par M<sup>r</sup>. le chevalier Bernard de Marigny, fera composé d'un vaisseau de ligne & de trois frégates, lesquels sont destinés pour les côtes d'Afrique, non pour donner la loi aux

Portugais, mais pour porter au Sénégal ce dont a besoin l'établissement qu'on veut y encourager. On sent bien qu'il se fera toujours un commerce interlope de Nègres très-considérable, malgré les plus sévères prohibitions. On va aussi armer cinq vaisseaux de ligne, qui feront voile pour l'Île-de-France, & qui devant remplacer ceux que Mr. le bailli de Suffren amène, auront pour objet de protéger la navigation marchande dans les échelles de l'Inde. On doit expédier trois ou quatre frégates, pour aller aux Antilles & dans les ports des 13 Etats-unis d'Amérique.

Le concours des acheteurs à la vente de la fameuse bibliothèque du duc de la Vallière ne se ralentit point : les premières éditions, qui se rapprochent de l'origine de l'imprimerie, y sont vendues à des prix excessifs, quoiqu'il y en ait un très-grand nombre. La *Bible latine*, imprimée sur velin à Maïence en 1462, par Fust & Schoiffer, en 2 volumes *in-folio*, a été adjugée à 4085 livres : *Joannis Balbi de janua summa, quæ vocatur Catholicon : Moguntia 1460 in-folio*, imprimée sur velin, pour 2000 livres. Il est vraisemblable que ce prix auroit été porté beaucoup plus haut, s'il n'y avoit pas eu deux autres exemplaires sur papier de cette même édition. *Virgilii opera, Romæ 1469* a été vendu 4200 livres, quoique ce ne soit qu'un petit *in-folio* de 191 feuillets. Il seroit superflu de citer une multitude d'articles, païés au dessus de cent pistoles : mais nous ne passerons pas sous silence les *Fleurs de*

15. Mars 1784.

471

*François I.*, beau manuscrit in-4<sup>o</sup>. orné de douze superbes miniatures, adjugé à 2012 livres, & le *Bréviaire de Salisbury* pour 5000 livres. Il a pour titre: *Breviarium secundum usum sacrum, sive Ecclesiæ Salisberienfis* &c: manuscrit sur velin de 712 feuillets in-4<sup>o</sup>. orné de beaucoup de miniatures d'un fini parfait. Ce bréviaire fut exécuté par les ordres du duc de Bedford, régent de France, lors de l'invasion des Anglois. La mort de ce duc, arrivée à Rouen en 1435, empêcha qu'il ne fût terminé. On y trouve plusieurs notes chronologiques intéressantes sur l'histoire du tems. Aussi ce précieux manuscrit a-t-il été acheté pour la bibliothèque du Roi. La vente des livres rares, dont le catalogue donne 668 articles, se continuera jusqu'au mois de Mai. Ensuite on donnera le catalogue des autres livres. Il excédera 26000 articles. On ne peut que regretter, qu'une collection aussi rare, aussi étendue, si bien choisie, & d'une si belle condition, ne soit pas conservée dans son intégrité; elle peut au moins servir à rectifier bien des erreurs & des omissions de la *Bibliographie instructive*. Il est à souhaiter, que les gens de Lettres s'occupent de nous en donner une nouvelle édition plus complète & plus correcte. (a)

La

---

(a) C'est qui contribue à rendre la vente de cette bibliothèque si chère, c'est que des princes étrangers & des amateurs riches ont donné des commissions pour avoir certains livres à quelque prix que ce soit. Le 16 de ce mois,

M<sup>r</sup>. Rougeault de la Fosse-Hubert vient d'annoncer une découverte qui , si elle se réalise , ne peut qu'être intéressante. On fait que M<sup>r</sup>. Freminet au moien d'une machine qu'il nommoit *hydrostatergatique* avoit réüssi à rester longtems au fond de l'eau , à remonter & descendre avec la plus grande rapidité. Dans les épreuves qu'on fit de cette machine à Brest , M<sup>r</sup>. Freminet avoit cloué une plaque de plomb à l'endroit qui lui avoit été indiqué sous la quille du vaisseau la Ville de Paris , & fait d'autres opérations auxquelles ne réüssiroit pas le plus habile plongeur. M<sup>r</sup>. Rougeault promet beaucoup plus.

“ J'ai cherché , dit-il , les moïens d'exister  
 „ dans l'eau , & de voïager sans être soutenu  
 „ dans les eaux douces & stagnantes. Je  
 „ crois être arrivé à mon but. La construction de la machine hydrostatique dont je  
 „ m'occupe actuellement n'est pas fort compliquée ; le succès en est certain. On  
 „ pourroit même avec elle faire des voïages  
 „ de long cours dans les eaux au fond des  
 „ mers. Peut-être m'objectera-t-on que les  
 „ poissons voraces , & ceux à qui la nature  
 „ a donné des armes offensives ; tels que le  
 „ requin , la scie , l'espardon , le genre des

---

mois , la vente avoit déjà produit 200,000 liv. en trente vacations ; & il doit y en avoir quatre-vingt-dix. On croit qu'elle rendra près de 500,000 livres ; & les livres qui composent cette bibliothèque , n'avoient peut-être pas goûté la moitié à Mr. le duc de la Valliere,

„ cétacées en un mot, ne verront point avec  
„ plaisir que les mortels veuillent leur dis-  
„ puter un élément dans lequel ils sont nés,  
„ & dont ils se sont regardés jusqu'à présent  
„ comme les souverains. Cette objection se  
„ résout d'elle-même, puisque, avec ma  
„ machine hydrostatique, on pourra exister  
„ dans les mers sans avoir rien à craindre de  
„ leurs armes. Je dis plus, j'existerai même  
„ avec une parfaite sécurité dans les eaux  
„ du Nil, du Sénégal, infestées de crocоди-  
„ les; quoique cet amphibie ait une antipa-  
„ thie naturelle pour l'espece humaine. On  
„ pourra par ce moyen sauver jusqu'au plus  
„ petit ballot de marchandises d'un vaisseau  
„ submergé, même dans les eaux profondes;  
„ on peut encore s'en servir pour assécher les  
„ jettées d'un port, visiter l'intérieur des  
„ canaux, les écluses. Elle fera de la plus  
„ grande utilité pour la pêche des huitres  
„ perlières, non-seulement dans le golfe per-  
„ sique, mais dans les autres mers où elles  
„ se trouvent; pour la pêche des huitres  
„ communes, du corail, pour lever la carte  
„ entiere des mers, diriger sûrement un vais-  
„ seau, lui faire éviter les rochers contre  
„ lesquels il pourroit échouer. Elle peut être  
„ également utile pour les fosses infectées de  
„ méphitisme, pour exploiter les mines sans  
„ rien craindre du plomb. Les machines de  
„ Mrs. Wright & Coxe, laissant les membres  
„ exposés à la pression des eaux, les mettent  
„ hors d'état d'agir librement dans ce fluide.  
„ Je compte faire des essais avec ma machine

„ pendant quelques mois ; mais avant , je la  
 „ communiquerai à l'académie ; son juge-  
 „ ment me décidera plus volontiers , & l'eau ,  
 „ cet élément si fertile en naufrage , si tér-  
 „ rible , ne sera plus regardé du même oeil ,  
 „ & pourra même nous procurer des amuse-  
 „ mens inconnus jusqu'au siècle où nous vi-  
 „ vons „ En attendant le jugement de l'ex-  
 „ périence qui est le seul décisif en ces fortes  
 de choses , on ne doute pas que de cette  
 découverte , comme des autres dont on amuse  
 le public depuis quelque tems , il n'y ait  
 beaucoup à rabattre &c.

On écrit de Bordeaux , en date du 21 Fé-  
 vrier , qu'une société nombreuse , voulant  
 donner plusieurs bals brillans , & se procurer  
 le spectacle de l'enlèvement d'un globe aérien  
 prêt à être lancé par le sieur Cezalet , avoit  
 déposé la somme de ses souscriptions entre  
 les mains d'un nommé Magnoine , qui aiant  
 reçu le montant d'environ 10 mille livres ,  
 avoit pris la fuite , laissant les Bordelois stupé-  
 faits dans l'attente de leur aërostate & de  
 leurs orgies nocturnes. On a couru après le  
 filou fugitif , mais sans succès. C'est la deuxi-  
 ème fois que ces bonnes gens sont dupes du  
 balon \* , On peut bien dire de la génération  
 actuelle : *auras & inania captat.*

\* 1 Jahv.  
 P. 74.

Parmi les relations des voïages aërostatiques ,  
 ou si l'on veut , parmi les imaginations que  
 cette invention a fait éclore , la suivante est  
 une des plus curieuses. “ Le docteur Prés ,  
 „ frere d'un curé d'Auvergne , après avoir  
 „ fait diverses expériences sur les ballons

29 aërostatiques, monta lui-même dans la ga-  
29 lerie d'un de ces ballons, le 29 Novembre  
29 dernier. Il fit dresser préalablement à Issfior  
29 un procès-verbal qui constatoit l'heure, le  
29 jour & le lieu de son départ. Ses provi-  
29 sions de bouche furent embarquées avec  
29 lui; il annonça qu'il alloit faire un voia-  
29 ge qui lui feroit autant d'honneur que l'in-  
29 vention des machines aërostatiques en fait  
29 à Mrs. Montgolfier: ensuite il s'éleva &  
29 fut perdu de vue en peu de minutes. Au  
29 bout de deux jours il n'étoit pas encore  
29 revenu; tous ses amis étoient dans la con-  
29 sternation; enfin le 4 Décembre on eut  
29 de ses nouvelles par un exprès venu du  
29 Puy en Velay, & on apprit qu'il étoit  
29 descendu sur la montagne de Vezin: il  
29 prioit les témoins de son départ, de l'être  
29 aussi de son arrivée. Les curieux s'étant  
29 rendus à son invitation, il leur tint ce lan-  
29 gage vraiment admirable: *Je viens de Pe-*  
29 *kin...* On le crut fou. Voici, ajouta-t-il,  
29 trois procès-verbaux qui constatent le fait,  
29 l'un est signé de deux François, le second  
29 de trois Anglois, & le troisieme de cinq  
29 Mandarins, Mon voiage auroit été plus  
29 court de 24 heures; mais on employa une  
29 journée entiere à la cour de Pekin, pour  
29 faire venir des Européens qui pussent m'en-  
29 tendre: plus il parloit, plus les physiciens  
29 étoient étonnés; enfin il leur expliqua sa  
29 méthode. Elle consiste simplement à s'éle-  
29 ver au dessus de l'atmosphere de notre pla-  
29 nete qui tourne avec elle: tandis qu'il par-  
29 venoit

„ venoit à cette hauteur, il calcula la rota-  
 „ tion du globe; & lorsqu'il vit qu'il devoit  
 „ se trouver sur la Chine, il se laissa aller.  
 „ Au retour, même cérémonie; mais sa pen-  
 „ dule aiant éprouvé quelque altération, son  
 „ calcul s'en ressentit; & au lieu de descendre  
 „ à Issoir, comme il se l'étoit proposé, il  
 „ descendit au Mont-Vezin, l'erreur n'est  
 „ pas immense, &c. „ (a)

M<sup>r</sup>. Linguet, peut-être un peu dégoûté  
 de ses *Annales*, & découragé par la chute  
 rapide qu'elles éprouvent, vient de proposer  
 par souscription une édition des *Œuvres* de  
 Voltaire, d'où il aura retranché, dit-il, tout  
 ce qui offense la religion, les mœurs, la dé-  
 cence & la raison; bien des gens se défient  
 de la sévérité de sa censure; d'autant plus  
 qu'on propose ailleurs un triage de ses propres  
 œuvres, d'où l'on retrancheroit non-seulement  
 l'*Essai sur le monachisme*, mais une infinité  
 d'inconvenances d'un genre moins saillant  
 mais également propres à prévenir contre une  
 dépuration proposée par un homme qui en a  
 besoin lui-même. (b)

---

(a) Il faut convenir que parmi toutes les  
 preuves alléguées en faveur du système de Co-  
 pernic, il ne s'en trouve aucune de cette force.  
 Celle-là est vraiment peremptoire, & je ré-  
 traëte en sa considération tout ce que j'ai dit  
 dans le troisieme entretien des *Observ. philos.*

(b) Nous avons déjà ce triage tout fait par  
 Mr. Felicé \*; & quoiqu'il soit très-possible  
 que le savant professeur n'ait point poussé assez  
 loin la sévérité du choix, il est naturel de  
 lui

\* 1 Fév.  
 1784. p.161.

15. Mars 1784.

477

*Extrait de la gazette des Païs-bas (n<sup>o</sup>. XVII), de celle de Cologne & de plusieurs autres, art. de Paris.* "S'il faut en croire les  
" lettres de Neuchatel en Suisse, & le bruit  
" général de cette capitale, l'abbé Raynal  
" vient de se marier & de prendre un établis-  
" sement dans cette république ! Si cet égare-  
" ment scandaleux est vrai, il paroitra plus  
" propre à confondre le philosophisme aux yeux  
" de la religion, de la raison & de la pro-  
" bité, qu'à donner une arme nouvelle aux  
" prétendus philosophes. Les mêmes lettres  
" ajoutent que, décreté de prise de corps,  
" M<sup>r</sup>. Mercier auteur du tableau de Paris,  
" vient de mourir dans les bras du nouveau  
" marié. „ (a)

Les eaux de la Seine sont prodigieusement gonflées. Depuis l'année 1769 on ne les a point vues aussi hautes. On attend avec inquiétude les nouvelles de la Normandie sur les désastres que l'inondation peut y avoir causés. Le débordement de la Loire & la débacle des glaces de cette riviere ont fait beaucoup de ravages. Le dommage qui en est résulté est

---

lui donner plus de confiance qu'à Mr. L. D'ailleurs son édition existe, on peut la voir & l'évaluer avant de l'acquérir ; & enfin, comme dit la Fontaine :

*un tu as  
vaut dix tu auras.*

(a) On pourra dire des réformations philosophiques, ce que disoit Erasme de celles du 16<sup>e</sup>. siecle, que *ce sont de vraies comédies puisque le mariage en est le dénouement.*

évalué entre 2 & 3 millions de livres. ~~une~~ Du-  
 rant le grand froid qu'il a fait, & qui est  
 actuellement changé contre une saison plus  
 douce ; on a fait du feu dans les places pu-  
 bliques, ainsi que dans les cloîtres ; & aux  
 portes des commissaires on distribue du bois  
 aux pauvres familles du quartier. Ces secours  
 sont dûs aux bienfaits du Roi, Sa Majesté  
 ayant répété à M<sup>r</sup>. le contrôleur-général,  
 " qu'il n'y avoit aucune dépense, qui ne  
 " dût être retranchée, s'il le falloit, pour celle-  
 " là „. La Reine n'a pas été moins sensible  
 à la misere du peuple : elle a envoyé 500  
 louis de sa cassette, pour être distribués de  
 la même maniere que les secours donnés par  
 le Roi. Beaucoup de personnes charitables  
 ont suivi l'exemple de Leurs Majestés ; &  
 jamais les aumônes n'ont été aussi abondantes.  
 On a vu de jeunes Dames de qualité, après  
 avoir donné le peu d'argent qu'elles avoient ;  
 porter aux curés de Paris des hardes & des  
 bijoux. (a)

*Extrait d'une lettre de la Rochelle du 20 Janvier.*

« La nuit du 17 au 18 de ce mois a été pour

---

(a) Une lettre particulière de Paris ajoute :  
 « Ce ne sont pas celles qui en attendant le  
 " moment de faire cet acte de charité, ont  
 " sacrifié au luxe & au tumulte du siècle ;  
 " moins encore les adeptes de la *sensible phi-*  
 " losophie ; & si quelqu'une de celles-ci a fait  
 " quelque bien aux malheureux, ce n'a été  
 " qu'au bruit de la *trompette* \* qui ne tardera  
 " pas de configner son nom dans le *Mercur*  
 " & autr. *ibid.* " ou quelque autre registre d'immortalité. »

\* 1 Janv.  
 1780. p. 86.  
 1 Déc. 1778  
 pag. 470.  
 1 Septemb.  
 1783. p. 72  
 & autr. *ibid.*

nous des plus affreuses. La fin du monde retraceroit à peine un spectacle plus effrayant. Le 17, il s'éleva sur le soir un vent très-fort, & à 9 heures on éprouva une secousse de tremblement de terre, accompagnée de tonnerre, de grêle & d'éclairs. Les arbres les plus forts furent arrachés du sein de la terre : les tuiles, les vitres & fenêtres voloient dans les rues. Deux cents cheminées ont été renversées, les toits détruits & les greniers démolis : il y a même eu des maisons entièrement renversées. Dans ce bouleversement général, nous avons été menacés d'un incendie, dont nous n'aurions pas été en état d'arrêter les progrès. La chute des cheminées dans les endroits où le feu commençoit à prendre, a prévenu l'incendie : le toit de plusieurs églises, entre autres de la cathédrale, a été enlevé : le vent en a même emporté le plomb. Le postillon de Nantes dit qu'il a vu en chemin plusieurs arbres arrachés de leurs racines & renversés par terre : celui de Bordeaux assure que le pays entre Rochefort & Saintes a beaucoup souffert : le tonnerre a tombé à vingt pas du dit postillon, il a été jetté dix fois à bas de son cheval. Les malheurs arrivés sur mer sont encore plus désolans. Quantité de vaisseaux ont péri, tant sur nos côtes que sur celles de l'isle de Rhé. On a tiré ici de l'eau vingt-quatre corps morts, & un bien plus grand nombre dans la dite isle de Rhé. »

#### NOUVELLES DIVERSES.

Les lettres d'Allemagne sont remplies de détails affligeans touchant les ravages inouis faits par le Danube, le Necker, le Mein, le Weser, le Rhin &c. Manheim, Coblenze, Mayence ont extrêmement souffert. Il y a même quelques villes de l'existence desquelles on ne paroît pas bien assuré. Aux Pays-bas, la ville de Malmes & d'autres ont été inondées, quoiqu'elles aient moins souffert que celle de Louvain. On n'osé encore donner comme certaines les nouvelles venues de Hollande. Une

personne arrivée depuis peu de ce país assure de s'être sauvée en passant aux environs de Nimegue avec un bateau au dessus des toits des maisons ; on parle d'une ville & de 79 villages comme absolument détruits : nous pourrons en dire quelque chose de plus positif l'ordinaire prochain. — Suivant ses avis de Pise, l'Empereur devoit quitter cette ville le 13 Février, se rendre de-là à Gènes & à Turin ; ce qui fait croire que le Roi de Sardaigne ne se rendra pas à Milan. — On mande de Paris que le sieur Blanchard s'étant élevé avec un ballon qu'il prétendoit diriger, a manqué de tomber dans la Seine ; on l'a trouvé sur le bord de ce fleuve dans un état pitoyable, saisi de froid & de fraieur.

Dans le dernier Journal, p. 333, l. 30, que bon sens, lisez que le bon sens. — P. 346, l. 2 de la note, au lieu de Brixen ( *Brizinium* ) il faut Bresse ( *Brixia* ). NB Je connois actuellement le P. de Lana, dont il est parlé dans cet endroit, son article sera dans un supplément du *Dictionnaire historique*.

☞ Je suis bien fâché d'apprendre par un grand nombre de lettres que les souscripteurs reçoivent aujourd'hui le Journal d'une manière très-irrégulière, & longtems après la date de l'impression. L'objet de ces plaintes m'est absolument étranger, & c'est aux intéressés à y satisfaire. Il faut convenir cependant que les grandes neiges, les grandes eaux, la rigueur & l'intempérie extrême de cet hiver, expliquent assez naturellement ce retard, qu'on tâchera, à ce que j'espère, de prévenir dans la suite autant qu'il sera possible.

J'ai répondu sans délai à Mr. le curé de Nobriffart ou Hobriffart ; mais ne connoissant aucun village de ce nom, je n'ai pu lui adresser ma lettre.

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. AVRIL

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*

**Suite des Livres nouveaux & d'assortiment  
qui sont à vendre à Luxembourg chez  
l'imprimeur de ce Journal, à très-juste  
prix.**

**Explication littérale, dogmatique & morale  
des dimanches & fêtes principales de l'an-  
née, en forme d'homélie, par Mr. Thie-  
baut, 4 vol. 8°. Metz 1776.**

— sur les quatre évangiles, par le même,  
4 vol. 8°.

— sur les épîtres, 8 vol. 8°, par le même.  
— Doctrine chrétienne en forme de pro-  
nes, par le même, 6 vol. 8°. 1772. En tout  
22 volumes.

**Exposition de la doctrine chrétienne, ou in-  
structions sur les principales vérités de la  
religion Nouv. édit. revue, corrigée & au-  
gmentée, 4 vol. 12°. Paris 1777.**

**Exposition de la doctrine chrétienne de l'E-  
glise, catalogue sur les matières de contro-  
verse, par Mr. Bossuet, 12°. Liege 1777.**

**Fables d'Esopé mises en françois, avec le sens  
moral en quatre vers, & des figures à cha-  
que fable, 12°. Rouen 1781.**

**Fables (recueil de) mises en musique, à l'u-  
sage de la jeunesse, 2 vol. 8°.**

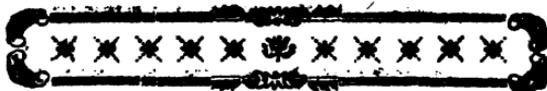
**Fables choisies par Mr. de la Fontaine, ornées  
de 255 fig. en taille douce, 4 vol. 8°. 1766.**

**Fables nouvelles en vers, & pensées morales  
à l'usage de la jeunesse, 12°. Paris 1779.**

**Fables de Desbillons, traduites en françois,  
par le même, avec le latin à côté, corri-  
gées de nouveau, 2 vol. 12°. Liege.**

**Fables nouvelles, divisées en quatre livres,  
traduction libre de l'allemand de Mr. Licht-  
wehr; 8°. Strasbourg 1763.**

**Fabliaux & contes des poètes françois des  
XII, XIII, XIV & XVe. siècles, tirés des  
meilleurs auteurs, 3 vol. 12°. Paris 1756.**



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE

I. AVRIL

1784.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Vie de Michel-Ange Buonaroti , peintre ,  
sculpteur & architecte de Florence , par Mr.  
l'abbé Hauëhecorne. A Paris , chez Cellot ;  
à Liege , chez Demazeaux 1783. un vol.  
in-12.*

**O**uvrage intéressant non-seulement pour  
les amateurs de l'histoire , mais pour les  
artistes qui y trouveront plusieurs observations  
propres à diriger leurs talens. L'auteur pré-  
sente un tableau raisonné des productions de

Li \*

ce grand peintre & du sort qu'elles ont éprouvé, réfute divers jugemens de Reynolds, de l'abbé Marfy, de d'Argenville, de Lomazzo, de l'abbé du Bos &c, & se montre par-tout aussi bon juge en matiere de peinture, qu'historien intéressant, quelques fois élégant, presque toujours sage & raisonnable. Rien ne fixe mieux l'attention du lecteur que l'esquisse rapide des traits qu'il se propose de développer successivement dans le cours de l'ouvrage, en considérant Michel-Ange comme peintre, comme sculpteur, & comme architecte. " Il  
 „ va marcher seul dans une route nouvelle,  
 „ montrer ce que les arts ont de plus sublime,  
 „ de plus étonnant, & faire disparaître  
 „ entièrement les empreintes du mauvais  
 „ goût. Son pinceau va développer sur la  
 „ toile tous les myſteres du raccourci, ex-  
 „ primer dans la hardieſſe des contours, dans  
 „ la fierté des attitudes, les paſſions fortes,  
 „ les mouvemens de l'ame les plus chauds,  
 „ les plus terribles, les plus étranges; don-  
 „ ner aux dieux la nature des dieux, tra-  
 „ cer aux maîtres de l'art des modeles déſef-  
 „ pérans; ébranler, troubler, bouleverſer  
 „ l'ame des ſpectateurs „. — " Son ci-  
 „ ſeau va découvrir à la nature les formes  
 „ qu'elle ne peut enfanter dans l'état où elle  
 „ eſt, mais qu'elle devoit produire, ſi elle  
 „ étoit la plus parfaite poſſible; remettre ſous  
 „ nos yeux les conceptions, le beau, le mer-  
 „ veilleux de l'antiquité, & rappeler les  
 „ heureux jours des Lyſſippes, des Praxitèles,  
 „ des Phidias, &c „. — " Que de prod-  
 „ ges

„ ges vont naître sous son compas ! Des monu-  
 „ mens, des temples dont Vitruve n'eut  
 „ point d'idée, seront les travaux de sa vieil-  
 „ leffe ; au-dessus de toutes règles, dé-  
 „ gagé de toutes entraves, son génie seul  
 „ lui fournira des modèles d'une éternelle  
 „ beauté. Les siècles futurs viendront les ad-  
 „ mirer, mais ne les imiteront pas. Consumé  
 „ par les années, & déjà mourant, il pla-  
 „ cera sur quatre colonnes les proportions  
 „ du Pantheon (a). Peintre, sculpteur, archi-  
 „ tecte, c'est-à-dire, peintre singulier,  
 „ sculpteur unique, & le premier architecte  
 „ de l'univers, son front sera ceint de la tri-  
 „ ple couronne. Enfin, Michel-Ange ne  
 „ sera point un de ceux qui depuis Cimabué  
 „ ont illustré les arts ; il sera lui seul tous les  
 „ grands hommes qui l'ont précédé ; & quand  
 „ on verra cette succession d'amour, de res-  
 „ pect & d'admiration qu'eurent pour lui les  
 „ Papes, les Princes, les plus illustres person-  
 „ nages, qui furent autant d'époques de sa  
 „ longue & brillante carrière ; quand on le  
 „ verra défendre sa patrie contre deux armées  
 „ puissantes, leur opposer des fortifications  
 „ jusques-là inconnues, d'une main foudroyer  
 „ l'ennemi, & de l'autre exprimer sur la  
 „ toile les brûlans amours de Jupiter & de  
 „ Leda (*l'auteur eût sans effort trouvé un*

---

(a) L'auteur fait sans doute allusion à la coupole de St. Pierre, dont la circonférence égale celle du Pantheon.

„ sujet plus noble , plus décent , plus raison-  
 „ nable & mieux exécuté par Michel-Ange ) ,  
 „ il n'y aura personne qui ne s'écrie , il est  
 „ plus que grand artiste , plus que sublime  
 „ génie ; c'est un grand homme , c'est un  
 „ homme étonnant , c'est un homme ex-  
 „ traordinaire. „

La maniere dont Michel-Ange se justifia  
 contre un critique qui lui reprocha d'avoir  
 peint trop jeune la sainte Vierge au pied de  
 la Croix , m'a paru bien sensée & de plus très-  
 propre à renforcer le prix d'une vertu dont  
 la corruption du siècle a presque effacé les traces.  
 “ Ne fais-tu pas , lui dir-il , que les femmes  
 „ chastes se conservent bien plus fraîches &  
 „ bien plus belles que celles qui ont goûté  
 „ le plaisir ? Comment donc a dû se conser-  
 „ ver une Vierge sur laquelle n'eut jamais  
 „ atteinte un seul desir impur qui put altérer  
 „ ce beau corps ! je te dirai plus : cette frai-  
 „ cheur , cette fleur de jeunesse s'est à la vé-  
 „ rité soutenue dans Marie par sa pureté ;  
 „ mais il est à croire aussi qu'il y a eu un  
 „ secours particulier du Ciel , qui vouloit  
 „ faire éclater aux yeux de l'univers la vir-  
 „ ginité de celle qu'il avoit choisie. Cela n'é-  
 „ toit point nécessaire pour le Fils , c'est  
 „ même le contraire , parce que voulant faire  
 „ voir qu'il avoit pris un corps vraiment hu-  
 „ main , & sujet à toutes les vicissitudes de l'hu-  
 „ manité , il ne dut pas le conserver dans le  
 „ même état comme sa Divinité , mais l'aban-  
 „ donner au cours de la nature , & par consé-  
 „ quent laisser voir sur ce corps l'impression des

„ années. Ne t'étonne donc pas si, par ces  
 „ motifs-là, j'ai fait la Mere beaucoup plus  
 „ jeune que son âge ne le comportoit, &  
 „ laissé au Fils l'âge qu'il avoit vraiment. „

Ces réflexions ne sont pas trop d'accord avec ce qu'on nous apprend ici des amours de Michel-Ange, qui prouvent au moins qu'il faut le ranger parmi les moralistes qui sont autrement qu'ils ne prêchent. Mais ce qui est plus rare, c'est que l'auteur le justifie sur ce point, assurant que l'amour est le compagnon inséparable du génie (p. 252), en même tems qu'il prouve que le mariage lui est absolument contraire (p. 255). C'est prétendre qu'un artiste, qu'un savant doit être avant toute chose un franc libertin. Cependant, il faut l'avouer, la manière dont tout cela est dit, persuade que l'auteur n'y entend pas malice; & il y auroit de l'injustice à discuter la chose trop à fond. Je m'arrêterai plus volontiers à ce qu'il dit de la peinture comparée à la sculpture, parallèle qui peut servir à décider la question qui a été proposée dans un de ces journaux \*, sur la prééminence de ces deux arts. “ Voilà l'architecture & la sculpture sorties une seconde fois du chaos; elles ont bientôt recouvré leur première splendeur; mais la peinture est leur sœur: toutes trois filles du dessin, elles devoient toutes trois partager le même sort. Cependant la peinture est encore au berceau (a). Faut-il s'étonner si elle fut la

\* 15 Janv.

1778. P. 103.

---

(a) Je ne comprends pas le sens de cette assertion.

„ première anéantie , & rappelée la dernière  
 „ au jour ? Elle n'éleve point , elle ne creuse  
 „ point , elle ne tourne point la matiere pour  
 „ lui donner les formes que trace le dessin.  
 „ L'architecture & la sculpture présentent à  
 „ l'œil des réalités, le tact lui-même le ras-  
 „ sure; mais la peinture le trompe , & ne

fertion. Il me paroît que de tous les arts hu-  
 mains aucun n'a été poussé plus loin dans ces  
 derniers siècles que la peinture. Les peintres  
 les plus fameux de l'antiquité n'étoient que  
 des barbouilleurs en comparaison de Michel-  
 Ange ( voyez les art. APÈLLE , PROTOGENÈS ,  
 dans le nouv. *Dict. hist.* ). Et que font encore  
 aujourd'hui ceux de la Chine, país que les  
 ignorans regardent comme le plus ancien asyle  
 des arts ? Ce qu'il y a de vrai , & ce que nous  
 avons déjà eu occasion d'observer , c'est que  
 la peinture , comme tous les arts \* , comme  
 toutes les sciences , dégénere dans ce siècle  
 de friivolité & de corruption, où l'ame en per-  
 dant son énergie , perd nécessairement la fa-  
 culté de l'imprimer sur ses productions. L'au-  
 teur le dit lui-même très-bien d'après Reynols.  
 „ La gloire de Michel-Ange s'est affoiblie à  
 „ proportion de la décadence de l'art. Oui ,  
 „ depuis ces beaux jours jusqu'à nous la pein-  
 „ ture a toujours été en se dégradant , & le  
 „ seul espoir qui nous reste de la voir se ra-  
 „ nimer dépend de notre sincérité à nous per-  
 „ suader , qu'elle est maintenant dans un état  
 „ déplorable & honteusement déchue de l'état  
 „ dont elle brilloit dans ces tems heureux. »  
 — 1 Fév. 1780. p. 183. — 15 Juillet 1783.  
 p. 404. — L'exception , fondée à quelques  
 égards , qu'on a cru devoir faire de l'école  
 flamande ( 15 Août 1782. p. 598. — 1 Sept.  
 1782. p. 73 ), n'est qu'une suspension locale,  
 & peut être momentanée dans une chute gé-  
 nérale.

\* Excep-  
 tion que  
 l'on pour-  
 roit faire ,  
 1 Mars 1784  
 p. 395.

„ lui fait reconnoître que par une agréable  
 „ illusion, ce qu'il voit dans la nature : la  
 „ main, si elle touche l'objet, lui annonce  
 „ sa surprise & son enchantement, & par-là  
 „ même il doit se faire que l'esprit de l'hom-  
 „ me soit moins disposé à ce genre d'imita-  
 „ tion. „

On a fait souvent le parallele de Michel-  
 Ange & de Raphaël, mais il est difficile d'y  
 mettre plus de justesse & d'impartialité que  
 notre auteur ; en rapprochant & comparant  
 ces deux grands peintres, il rassemble plu-  
 sieurs traits essentiels au portrait de chacun  
 en particulier. “ C'est à Michel-Ange que  
 „ nous devons l'existence de Raphaël ; c'est  
 „ à Michel-Ange que Raphaël doit la gran-  
 „ deur de son style. Il apprit de lui à penser  
 „ avec dignité, à concevoir sublimement. Le  
 „ génie de Raphaël, quoique fait pour bril-  
 „ ler, pour éclairer, fût peut-être à jamais  
 „ resté enseveli dans d'éternelles ténèbres,  
 „ comme le feu caché dans le sein des ma-  
 „ tieres combustibles, si une étincelle de Mi-  
 „ chel-Ange ne l'eût enflammé (a), & s'il  
 „ ne brûla pas avec cette violence, avec  
 „ cette chaleur extraordinaire qui caractéri-  
 „ soient le feu de Michel-Ange, la flamme

---

(a) Cette observation est la même qui avoit  
 déjà été employée par Quintilien dans le pa-  
 rallele de Démosthène & de Cicéron. *Ceden-  
 dum verò in hoc, quod ille prior fuit, &  
 magna parte Ciceronem, quantus est, fecit.* L.  
 10, c. 1.

„ en fut plus pure , plus égale , & pour ainsi  
 „ dire plus chaste : l'usage donne la préfé-  
 „ rence à Raphaël , cependant , il faut avouer  
 „ que Raphaël ne remplit jamais entièrement  
 „ la capacité de nos ames , ne satisfit jamais  
 „ pleinement nos desirs & nos recherches ;  
 „ tandis que les ouvrages de Michel-Ange  
 „ excitent ces grands mouvemens qu'éprou-  
 „ voit le célèbre Bouchardon en lisant Ho-  
 „ mere. *Je ne vois plus , s'écrioit cet arti-*  
 „ *ste , que des hommes géans , & la nature*  
 „ *qui les environne se résout en atomes. „*  
 „ Pour suivre le parallele de ces deux  
 „ grands peintres , je dirai que Raphaël avoit  
 „ plus de goût & plus d'esprit ; Michel-  
 „ Ange plus d'imagination & de génie. Ra-  
 „ phaël surpassoit Michel-Ange en beauté ;  
 „ Michel-Ange surpassoit Raphaël en énergie.  
 „ Michel-Ange avoit plus d'être poétique  
 „ que Raphaël ; ses idées étoient grandes &  
 „ sublimes ; ses figures paroissoient appartenir  
 „ à une hiérarchie supérieure , n'ayant rien  
 „ dans leur aspect , dans leur air , dans la  
 „ forme même & la tournure des membres,  
 „ qui annonçât qu'elles fussent de notre es-  
 „ pece. L'imagination de Raphaël ne s'éleva  
 „ pas si haut , & quelque correctes , quelque  
 „ nobles , quelque conformes à leur sujet que  
 „ soient ses idées , ses figures ne sont pas  
 „ tant au dessus de cette classe petite & foible  
 „ qui est la nôtre. Les productions de  
 „ Michel-Ange ont un caractère fort , vaste  
 „ & singulier ; elles semblent comme jetées

„ en fonte dans ce génie riche & inépuisable,  
 „ qui n'avoit pas besoin, ou avoit  
 „ honte d'emprunter aucun secours étranger,  
 „ Raphaël au contraire tiroit parti de tous  
 „ les matériaux qu'il emploïoit ; sa main y  
 „ mettoit l'art & la symétrie. L'excellence de  
 „ Raphaël consistoit dans la convenance,  
 „ dans l'ordre, dans la majesté des caractères,  
 „ dans la sage distribution des parties,  
 „ dans la correction du dessin, dans la  
 „ pureté de son goût, & dans son adresse à  
 „ adapter les pensées des autres à son sujet....  
 „ Si donc on demande lequel des deux a la  
 „ supériorité, il faut répondre ; veut-on  
 „ donner la palme à celui qui réunissoit le  
 „ plus des qualités qui constituent le peintre ?  
 „ Raphaël sans doute la mérite ; mais  
 „ Michel-Ange l'emporte, si ce que dit  
 „ Longin est vrai, que quiconque atteint au  
 „ sublime, trouve dans cette source de toute  
 „ excellence une abondante compensation de  
 „ ce qui lui manque, un riche supplément  
 „ à toutes ses imperfections. „



*Almanach américain, ou état physique, politique, ecclésiastique & militaire de l'Amérique.* A Paris, chez l'auteur ; à Liege, chez Lemarié. 1784. Vol. in-12 de 511 pag. Prix 3 liv.

**L** Es conséquences critiques que l'indépendance de l'Amérique menace d'avoir

pour le commerce d'Europe, & pour l'état de puissance respective de plus d'un gouvernement, doivent rendre cet ouvrage intéressant. C'est d'ailleurs une espece de géographie où l'on peut connoître outre la nouvelle moitié du globe, diverses contrées de l'Asie & de l'Afrique où les Européens ont formé quelque établissement. Dans la notice générale de l'Amérique qui est à la tête de l'ouvrage, il y a des choses très-vraies & d'autres très-inexactes; on trouve le même mélange dans le reste de l'ouvrage. Par exemple. " Des écrivains assurent que quelques-uns d'entr'eux sont antropophages & sans aucun principe de religion; c'est une erreur. J'ai montré ailleurs que les nations antropophages dont parlent nos historiens, ne furent jamais qu'autant de chimères, & que les peuples, même les plus barbares & les moins civilisés, eurent toujours une religion. „ *Antropophage* signifie *mangeur d'hommes*, or qui nierait que les sauvages septentrionaux ne mangent leurs prisonniers qui sont assurément *des hommes*? — " Supérieurs aux animaux, parce qu'ils ont l'usage des mains & de la langue, ils sont réellement inférieurs aux moindres des Européens. „ S'ils ont une religion, comme l'auteur l'assure, ils ont donc sur les animaux une autre supériorité que l'usage des mains & de la langue; & ce ne peut être que celle de l'intelligence. Ce que l'on ajoute, est donc également faux: " Privés à la fois d'intelligence & de perfectibilité, ils n'obéissent

qu'aux impulsions de leur instinct. Il n'y a qu'à lire l'*Histoire de la nouvelle France* par Charlevoix, celle de *St. Dominique* par le même, celle du *Mexique* par Antonio de Solis, du *Pérou* par Augustin de Zarata, du *Paraguay* par Muratori, les *Lettres édifiantes* &c; on trouvera chez les Américains plus d'une preuve de *perfectibilité & d'intelligence*. Il ne faut sans doute pas donner dans les exagérations de Garcilasso & de Marmontel; mais il y a un milieu dans toutes choses, comme il y a des extrêmes.

On voit à la tête de l'ouvrage une épigraphe latine aiant une espèce de cadence poétique; mais j'avoue que j'ignore parfaitement l'auteur dont elle est tirée, & que je n'ai jamais vu de vers de cette construction:

*Hinc opes, hinc scelera forsan, hinc genii fecundia nostri.*



Oratio funebris quam habuit P. J. S. van Eupen, Ecclesiae Cathedralis Antverpiensis canonicus, cum illustrissimo ac reverendissimo Domino Jacobo Thomæ Josepho Welens, decimo septimo Antverpiensium episcopo, juxta exequiarum persolverentur, die 4 Februarii 1784. Antverpiæ, apud Grangé. Vol. in-4<sup>o</sup>. de 12 pag.

Cette pièce doit être distinguée dans la multitude de celles qui paroissent en ces sortes d'occasions, & sont plus le fruit de

la coutume, de la vanité, de l'adulation & de l'exagération, que celui de la vérité, du sentiment, d'une affliction réfléchie, d'un juste hommage rendu à la mémoire des grands hommes. L'orateur envisage le prélat; dont il fait l'éloge, sous les trois points de vue qui ont effectivement occupé tous ses soins. L'application à s'instruire & se former lui-même, à saisir les moïens du salut & de la félicité publique, à maintenir & à propager le culte de l'Eternel. Ces trois objets sont présentés avec beaucoup de clarté & d'ordre, un style aisé, coulant & généralement pur. On regrette que par la briéveté du tems accordé à la composition de ces sortes d'ouvrages, l'orateur n'ait pu donner plus de développement à des pensées vives & fortes, susceptibles d'un intérêt soutenu & varié par de grands mouvemens. Cependant il remplace quelquefois des peintures plus détaillées & plus vastes par des traits rapides, qui font une impression sûre & profonde. Telle est cette apostrophe qui exprime le contraste de la mort du Chrétien & de celle de l'incrédule, où l'on trouve une allusion que tout le monde appercevra sans peine : .... *Sic mortuus est . . . . Tu hinc, incredule, abi ad lectum patriarcharum tuorum . . . . Quæ hic audis, meditare . . . . illic erubesc.* En général il fait un usage heureux de l'opposition des choses chrétiennes & des choses philosophiques, opposition sensible par des faits universellement connus, & journalièrement répétés. L'homme attentif se dit à lui-même comme David : *Non sic impij, non sic.* Psal. 1 :

*Abrégé de la vie du serviteur de Dieu B. J. Labre, écrite par J. B. Alegiani, avocat en la cause de sa béatification. Dédie à son Eminence Monseigneur le cardinal Jean Archinso, préfet de la congrégation des rits & rapporteur de la cause.*

Quis sicut Dominus Deus noster qui in altis habitat, & humilia respicit? *Psal.* 112.

A Rome & se vend à Liege chez Lemarié, 1784. 1 vol. Prix 2 escal. avec le portrait; & celui-ci séparément 5 fols. On le trouve aussi à Luxembourg, chez l'imprimeur du Journal.

**C**ette vie est très-bien écrite en italien & bien traduite en françois. Les vertus de cet homme édifiant (a) y sont représentées d'une manière touchante, & tout-à-fait honorable pour la religion qui les a inspirées. On voit ici comme en toutes choses, combien l'éternelle Providence s'écarte dans sa marche & dans ses moies de la science & de la puissance humaines; combien elle se plaît à tromper nos spéculations & notre attente sur les événemens qu'elle prépare, & à confondre, comme dit l'Apôtre, ce qui est grand & sublime à nos yeux, par ce qu'il y

---

(a) Voyez ce que nous en avons dit, 1. Juillet 1783. p. 365. 1. Octobre. 1783. p. 237.

a de plus petit & de plus foible. La simplicité & l'onction font réunies dans cet ouvrage à la solidité des raisonnemens, à des vues sages, profondes & bien propres à satisfaire les esprits justes. On en jugera par ce morceau de l'avertissement.

“ Dieu voit son Eglise dans l’humiliation & la détresse, attaquée au dehors par des sectes ennemies, affligée au dedans par les vices & la licence de ses enfans, outragée en mille manieres par une foule d’apostats & d’impies. Au milieu de cet obscurcissement & de ces scandales, il sort de son secret, il étend son bras, & fait entendre sa voix pour consoler son Eglise, pour confondre les ennemis, pour réveiller la foi & ranimer la piété de ses enfans. ”

“ L’insensé disoit, jadis au fond de son cœur : il n’y a point de Dieu : mais devenu plus hardi, il le dit hautement & sans crainte, parce qu’il a beaucoup de complices ; ou si par un reste de pudeur, il en conserve le nom, il le bannit de l’univers, il le dépouille de sa justice, il attaque insolemment sa providence ; il abandonne toutes choses au hazard, aux passions ou au caprice des hommes. Mais tandis qu’il s’applaudit dans son délire & ses blasphèmes, Dieu se fert de ce qu’il y a de plus vil & de plus foible pour lui fermer la bouche & confondre son arrogance. Du tombeau d’un homme obscur & abject, il fait sortir subitement une voix sainte & terrible qui console l’Eglise & étonne toute la nature ; & par ce moïen si supérieur à la sagesse humaine, il prouve, d’une maniere éclatante, qu’il y a dans le Ciel un souverain Modérateur qui gouverne la terre, qui n’est ni distrait, ni indifférent sur les actions des hommes ; que la vertu n’est pas un vain nom, quoiqu’elle soit ici-bas ignorée ou malheureuse ; que le vice non plus ne sauroit échapper ni à ses regards ni à sa justice, quoiqu’il soit en ce monde impuni ou même triomphant. ”

“ Quelle

I. *Avril 1784.*

495

« Quelle consolation pour un vrai fidele, d'avoir sous ses yeux des preuves si frappantes, que J. C. est toujours au milieu de son Eglise; qu'il veille sans cesse sur elle; qu'il la soutient non-seulement par l'opération invisible de son Esprit, mais par des effets si sensibles de sa bonté & de sa puissance! Qui est-ce qui au milieu de ces voix tumultueuses, & impies qui crient sans cesse que la religion n'est qu'une invention de la politique & l'ouvrage des hommes; n'a pas senti quelquefois ses pieds chanceler, & son esprit se couvrir de nuages? Ce torrent de livres impurs que l'enfer forge contre elle, ces discours audacieux, ces sophismes impies qui viennent si souvent frapper nos oreilles & affliger notre foi, ne sont que trop propres à faire naître des doutes importants qui troublent la paix du cœur, lors même qu'ils ne peuvent le corrompre. Quelle bonté de Dieu de nous mettre lui-même en main une arme puissante & invincible, pour défendre le trésor de notre foi, contre tant d'ennemis qui nous environnent! Les miracles sont un bouclier contre lequel viennent se briser les traits enflammés de satan, les sophismes & les blasphèmes de ses coopérateurs. Il se fait des miracles au nom & par la vertu de J. C. dans le sein de son Eglise, à l'invocation & sur le tombeau d'un de ses serviteurs, dont toute la vie a été un fidele accomplissement des loix de l'Evangile: donc il y a un Dieu qui gouverne l'univers, qui dispose en maître absolu de tous les événemens, qui renverse ou suspend à son gré les loix de la nature; donc J. C. est le même Dieu que son Pere, il exerce avec lui une souveraine puissance; donc l'Eglise, où sa grace m'a fait naître, est le temple où l'on rend à Dieu le culte véritable, & l'arche mystérieuse où l'on se sauve du naufrage; donc l'Evangile est certain, & je ne puis douter, ni de la grandeur de ses promesses, ni de la vérité de ses menaces; donc cette philosophie turbulente, qui s'efforce de me ravir ma foi ou de la déshonorer, n'est digne que de mépris & d'hon-

*I. Part.*

Kk

reurs

reur : ainsi raisonne le simple, & rien n'est si plus clair, ni plus invincible. »

« Arrêtons donc nos regards & nos pensées sur les miracles que Dieu opere de nos jours. Ils sont dignes de toutes nos réflexions, disoit l'illustre évêque de Montpellier, comme ils méritent toute notre reconnoissance. Considérons ces merveilles dans leur cause, dans leurs circonstances, dans leurs effets, pour pénétrer, autant qu'il est en nous, le dessein de celui qui les opere, & remplir avec une exacte fidélité les devoirs qu'ils nous imposent. Tâchons de recueillir jusqu'aux miétes qui tombent de la table de notre Dieu. Quelle plus noble occupation que de suivre le Seigneur dans ses œuvres miraculeuses, de prêter l'oreille quand il sort de la nuée mystérieuse qui le couvre, pour nous instruire de ses volontés, & nous faire entendre ses oracles. »

« Soions en garde contre une insensibilité trop commune aux hommes chez qui les bienfaits généraux ne font souvent que des ingrats. L'amour propre s'unit à la religion pour rendre sensible aux faveurs personnelles. Mais on prend peu de part aux biens de l'Eglise, dès qu'on n'a pas été le seul à en recueillir le fruit. Une foi éclairée a bien d'autres sentimens. Elle se dit à elle-même, l'Eglise est un seul corps, & dans ce corps tous les biens sont communs, & tous les intérêts solidaires. Les miracles que Dieu opere à Rome ou ailleurs sont pour moi, comme si j'étois seul au monde : ils n'ont rendu la santé qu'à un petit nombre de mes freres ; mais ils procurent à toute l'Eglise des biens plus précieux, & ces biens m'appartiennent ; ils confirment la foi qui est mon trésor ; ils soutiennent la religion qui est la plus chere de mes propriétés ; ils ferment la bouche aux impies qui sont mes ennemis : j'en dois donc à Dieu la même reconnoissance que si je les avois reçus en ma personne. »

Le reste de cette préface n'est pas moins remarquable ; il s'y trouve sur-tout une observation

1. Avril 1784.

497

servation bien digne d'être méditée : mais l'espace de ces feuilles nous oblige de nous borner à ce que nous venons d'en transcrire.

Après la *Vie* de ce serviteur de Dieu, on trouve un recueil de diverses pièces relatives à sa conduite, & aux événemens qui ont suivi sa mort. Un extrait d'une *Lettre d'un académicien*, présente les plus sages réflexions & prévient avec raison en faveur de tout ce que l'on raconte de ce vertueux pauvre. Cet *extrait* est suivi de beaucoup d'autres *lettres*, de *relations*, d'un procès verbal &c; pièces dont l'ensemble laisse dans l'esprit du lecteur avec le plus haut degré de conviction une très-vive impression de piété. Le ministre Bostonien \* qui a fait à Rome, l'année dernière, profession de la religion catholique, à la vue des miracles opérés sur le tombeau du vénérable Labre, est actuellement à Paris. Son témoignage est d'un poids bien grave.

\* 1 Oct.  
1783. p. 239.



*Courtes instructions propres aux gens de la campagne pour tirer des abeilles tout le profit possible. Avec un abrégé de ce que ces insectes offrent de plus curieux. A Paris, chez Lamy; à Liege, chez Lemarié. 1784. Un vol. in-12.*

Quoique nous ne manquions pas d'ouvrages sur cette matière aussi intéressante en elle-même, qu'utile dans son résultat \*, on lira avec plaisir & avec fruit

\* 15 Sept.  
1781. p. 98.  
& autr. *ibid.*

kk s.

ces courtes instructions, qui paroissent être l'effet de l'expérience & d'un jugement sain. L'auteur est justement prévenu contre les méthodes trop compliquées ou trop délicates pour être suivies par des hommes agrestes & simples. " Il y a des auteurs qui voudroient  
 " qu'il n'y eût qu'une ouverture; d'autres,  
 " qu'à certaines ruches faites en bois, dont  
 " ils donnent la description, cette ouverture  
 " pût être augmentée ou diminuée à volonté,  
 " pour ôter ou rendre l'air aux mouches  
 " dans une quantité suffisante pour les main-  
 " tenir en santé; qu'on les réchauffât, dans  
 " les grands froids, par le moïen d'une  
 " chaufferette qu'on mettroit dessous les ru-  
 " ches, avec quelques précautions qu'ils con-  
 " seillent; qu'enfin on les purgeât avec les  
 " recettes qu'ils donnent. Mais je prie ces  
 " auteurs de me dire quel sera l'hygrometre  
 " d'un païsan grossier, pour connoître la  
 " qualité de l'air intérieur de quinze ou  
 " vingt ruches qu'il aura chez lui, & savoir  
 " si cet air est trop sec ou trop humide; son  
 " thermometre, pour juger s'il est trop chaud  
 " ou trop froid; le médecin, pour déterminer  
 " la nature de leurs maladies, le tems pro-  
 " pre à les purger, & les purgations les plus  
 " convenables? En vérité, je crois très-ferme-  
 " ment que pour faire toutes ces choses à pro-  
 " pos, il faudroit être plutôt abeille qu'hom-  
 " me; de sorte que proposer pareilles prati-  
 " ques, jointes à celles dont nous avons déjà  
 " parlé, à des gens de campagne, comme abso-  
 " lument nécessaires pour bien gouverner leurs

„ abeilles, c'est la même chose que de leur  
 „ conseiller de n'en jamais avoir, par la  
 „ crainte trop bien fondée qu'on leur donne,  
 „ par tous ces préceptes alambiqués, de n'a-  
 „ voir jamais assez d'esprit pour en venir à  
 „ bout. „

L'ouvrage est dédié à Mrs. les curés par  
 une épître pleine de sentiment & de raison ;  
 l'auteur tâche de les engager à faire goûter à  
 leurs paroissiens une culture où l'utile est si  
 étroitement uni à l'agréable, où le naturaliste &  
 l'économe trouvent une satisfaction égale ; qui  
 occupe l'esprit & les yeux de l'observateur par  
 un spectacle aussi curieux qu'innocent, tandis  
 qu'il aide à soutenir *patriam parvosque nepotes*.

..... *dulces circum ubera natos.*

2. Georg.  
514.



*Epigramme.*

**L'**Existence est une pendule,  
 Que par soi-même il faut guider :  
 Malheur à l'homme trop crédule  
 Qui la donne à raccommoder !  
 On croit qu'Hippocrate calcule,  
 Quand il s'agit d'y regarder ;  
 Mais il l'avance sans scrupule  
 Ne pouvant pas la retarder.

---

*Lettre de l'auteur de ce Journal à celui du  
Journal de littérature, des sciences & des  
arts.*

**J**E n'ai sçu que penser, Monsieur, quand  
 on m'a dit que vous répétiez tout  
 bonnement la diatribe insérée par Dom

Chaudon dans le *Prospectus* du *Dictionnaire historique* de Caen. D'abord j'ai refusé de croire à un rapport qui s'accordoit très-peu avec la générosité d'un homme qui rédige un journal pour le soulagement des pauvres; mais ayant vu votre n°. 26 1783, p. 84, mes yeux ont guéri mon incrédulité.

Il peut se faire que vous n'avez pas lu la réponse que j'avois faite au révérend pere, tant dans le Journal du 1 Oct. 1783, qu'à la tête du 5<sup>e</sup>. tome de mon *Dictionnaire*; mais vous n'ignoriez pas qu'elle existoit. Les *affiches & annonces* qui s'impriment dans votre capitale (a), la gazette de Cologne & d'autres feuilles périodiques vous en avoient instruit. Et n'en eussiez-vous eu aucune connoissance, il étoit contre toute équité d'adopter sans examen, & sans vous assurer que je

(a) « Il y a quelque tems, dit l'auteur de  
 » cette feuille, qu'on a répandu dans le pu-  
 » blic le *prospectus* d'une 5<sup>e</sup>. édition du  
 » *Dictionnaire historique*, laquelle vient de  
 » paroître en 8 vol. in-8°. à Caen, chez le  
 » Roy, impr. & se trouve à Paris, chez tous  
 » les libraires. Ce *prospectus* est rempli de  
 » plaintes contre Mr. l'abbé de Teller, qui  
 » a donné en Allemagne une édition de cet  
 » ouvrage considérablement réformé & assorti  
 » à des principes différens. Cet auteur y a  
 » répondu par une apologie qu'on voit à la  
 » tête du cinquieme volume de l'édition  
 » d'Augsbourg, & dans le *Journal historique*  
 » & *littéraire de Luxembourg*, du 1 Oct. 1783.  
 » C'est au public à juger à quel point ces  
 » plaintes & les réponses sont fondées ». *Aff. &*  
*Ann.* 1783, n°. 45.

n'avois nulle défense, à alléguer les délations de mon adverfaire.

En parlant d'un auteur Berlinojs qui a aussi un peu réformé D. Chaudon, vous dites sur la parole du révérend pere, que c'est un homme *beaucoup plus honnête & plus instruit que moi*. Je n'ai aucune peine de croire les autres *plus instruits* que moi; mais il est raisonnable d'avoir un motif de le croire. Le connoissez-vous, Monsieur, cet homme de Berlin, savez-vous son nom, avez-vous lu quelques-uns de ses ouvrages, êtes-vous informé du mérite de son *Dictionnaire* dont il n'a point encore paru une seule page? Oh! non; je suis bien sûr que vous ne savez rien de tout cela, votre garant n'en fait vraisemblablement pas davantage. . . . Vous conviendrez que ce sont là des jugemens de caprice qui n'honorent point un critique, & qu'au lieu de prononcer entre moi & le lexicographe de Berlin, vous deviez conclure précisément que mon ouvrage inquiétoit un peu le studieux cénobite, & qu'il étoit parfaitement tranquille sur celui de Berlin.

Quant à l'*honnêteté* dont tout l'avantage est aussi du côté de l'auteur prussien; vous jugerez, si en lui cédant très-humblement cette prérogative, je ne puis pas au moins la revendiquer sur D. Chaudon & ses associés. Je joins ici le catalogue des jolies choses qu'ils m'ont adressées avec le degré de vérité & d'*honnêteté* que j'ai cru y reconnoître. Vous apprécierez un peu mieux les choses en remplissant le très-essenciel devoir de qui-  
conque

conque entreprend de prononcer des senten-  
ces : *audiatur & altera pars.*

Si c'est une chose si mal honnête, de ré-  
former un ouvrage que son principal rédac-  
teur est convenu lui-même avoir grand be-  
soin de réforme, de faire un triage que lui-  
même se propose de faire un jour ; comment  
appellera-t-on ces satyres interminables contre  
des gens qu'on ne cesse de copier & de pil-  
ler, sans d'autre moyen de couvrir ce pla-  
giat que de leur dire des injures ? (a)

Je me suis fait dans le tems un vrai plaisir  
d'annoncer votre Journal, de le faire connoître  
à mes patriotes, & de contribuer à une  
circulation où les pauvres étoient intéressés \*.  
\* 15 Juin 1778. p. 312. Sans rien changer à la disposition où je me  
trouvois pour-lors, je ne puis m'empêcher  
d'observer que le premier & le plus essentiel  
de tous les fruits de la charité est de ne pas  
calomnier son prochain.

J'ai l'honneur d'être &c.

F. X. de F.

En me plaignant de la sortie tout à fait  
brusque que ce Monsieur fait contre moi,  
j'applaudis volontiers à sa remarque sur l'o-  
mission d'un grand nombre d'articles dans le  
Dictionnaire du Bénédictin. " Parmi une foule

---

(a) J'ai fait voir que les auteurs pillés par  
ces Messieurs (moi compris), étoient précisé-  
ment ceux qu'ils affectoient de mépriser. V.  
Je J. du 15 Fév. 1784, p. 264.

07 de qualités brillantes & aimables qui dis-  
 08 tinguent notre nation, nous ne pouvons  
 09 pas trop compter la modestie. Il semble que  
 10 tout ce qui existe dans l'univers, & sur-  
 11 tout dans l'univers savant, ne puisse exis-  
 12 ter que par nous & pour nous; on diroit  
 13 que l'Etre suprême nous a chargés de dis-  
 14 penser les brevets d'immortalité à tous les  
 15 savans, à tous les artistes, à tous les gens  
 16 de lettres, & par un contraste singulier,  
 17 nous prétendons punir les autres de notre  
 18 propre ignorance. Quoi! parce qu'un homme  
 19 aura écrit dans une langue que nous ne  
 20 comprenons point, cet homme ne peut  
 21 mériter de réputation! parce que la nation  
 22 qui confine à l'Allemagne, à la Suisse & à  
 23 l'Espagne, n'a point connu un vérita-  
 24 ble savant, un homme de lettres estima-  
 25 ble, il faut que ce savant & cet homme  
 26 de lettres soient exclus d'un Dictionnaire qui  
 27 est fait pour toutes les nations de l'Eu-  
 28 rope! Si les auteurs du Dictionnaire histo-  
 29 rique sont si difficiles, pourquoi ont-ils  
 30 parlé d'une multitude de savans Hollandois  
 31 & Italiens qui méritoient bien plus de  
 32 rester dans l'oubli?... Nos auteurs au-  
 33 roient bien mieux fait d'avouer que cette  
 34 partie de leur Dictionnaire est incomplète,  
 35 qu'ils n'ont pas eu des secours suffisans  
 36 pour la remplir, ou qu'ils n'ont pas été  
 37 à même de les consulter. C'est ce que je  
 38 suis tenté de croire en voyant l'inexacti-  
 39 tude avec laquelle ils ont écrit la plupart  
 40 des noms étrangers qu'ils ont admis. Ils

ne manquent jamais de donner en latin le  
 nom de plusieurs savans qui ne s'appel-  
 loient en *us* que dans leurs livres. „ (a)



Comme il n'y a point aujourd'hui de plus grand délit dans le royaume des lettres que de n'être pas de l'avis de ceux qui écrivent; qu'une critique est une injure, une insulte, au jugement de D. Ch., & qu'enfin pour se mettre à l'abri de la colere des auteurs, on prend le lâche parti de tout louer; je crois servir les amis du vrai, en transcrivant les réflexions suivantes qu'un des plus judicieux patriotes du lexicographe vient de mettre au jour. " Il n'est pas jusqu'aux savans & aux gens de lettres qui n'aient voulu établir entre eux cette paix intéressée, pour cacher au public leurs fautes, leur foiblesse & leurs erreurs, & qui ne soient ligués pour décrier la critique; cette sentinelle vigilante

Journal de  
 Monsieur,  
 Frere du  
 Roi. 1783.  
 n°. 32.

(a) Cet exemple de corruption de noms est assez mal choisi. Il est vrai que les François défigurent étrangement les noms étrangers, mais ce n'est pas en les terminant en *us*. Si les auteurs qui s'appelloient en *us* dans leurs livres, sont particulièrement condus par leurs livres, il est naturel qu'on les nomme, comme ils se nomment eux-mêmes. Le contraire seroit même ridicule. Grotius, Bonfrivius, Menochius &c, seroient méconnoissables si on en retranchoit la terminaison; & dans d'autres cas elle est pour le moins indifférente. P. ex. on dira *Linnaeus* aussi bien que *Linné* n'en déplaît à Mr. N.

” & courageuse du temple des arts, dont les  
” averiffemens utiles obligent les écrivains de  
” veiller sur eux-mêmes, déconcertent les  
” faux talens, aiguillonnent la paresse, dé-  
” fendent la raison, la morale, le goût, la  
” vérité, démafquent la charlatanerie, en-  
” couragent le mérite modeste & opprimé,  
” aident fouvent aux lecteurs à épurer leurs  
” jugemens, à rectifier leur opinion facile à  
” furprendre & prompte à s'égarer. — “ Les  
” lutttes littéraires font auffi utiles pour for-  
” tifier & redresser les esprits, que celles de  
” la gymnastique pour entretenir la vigueur  
” & la souplesse du corps. Ce n'étoit point  
” par inimitié que les anciens s'exercoient entre  
” eux aux combats du ceste & du pugilat,  
” & que nos preux François entroient l'un  
” contre l'autre en champ clos : ce n'est point  
” par haine qu'un avocat prend la défense  
” d'une cause qu'il croit bonne, contre son  
” confrere, qui doit en conscience croire la  
” sienne tout auffi juste : ce n'est point par  
” envie que d'honnêtes gens, dans la société,  
” soutiennent avec feu, avec esprit, des opi-  
” nions contraires, & ne s'épargnent pas sou-  
” vent des railleries vives & piquantes. Pour-  
” quoi vouloir bannir cette liberté de la ré-  
” publique des lettrés ? Pourquoi imputer à  
” l'envie, à la haine, le zele que tout homme  
” sensé doit faire éclater contre l'erreur ? Si  
” un amour-propre mal entendu vous fait  
” hazarder des opinions bizarres, extravagantes,  
” & quelquefois dangereuses, ai-je be-  
” soin, pour les combattre, que d'être inspiré

20 par un amour-propre mieux entendu ? Faut-il  
21 il être votre ennemi pour être l'ami de la  
22 vérité ? Peut-on hair celui qu'on vou-  
23 droit ramener à la raison ? Peut-on être  
24 envieux d'un orateur obscur & ampoulé,  
25 d'un poëte ennuyeux ou ridicule, d'un phi-  
26 losophe en délire, d'un raisonneur qui dé-  
27 raisonne, d'un écrivain qui ne fait pas écrire ?  
28 Est-on même envieux d'un homme à  
29 talens dont on relève les défauts, qu'on  
30 voudroit voir plus parfait, & qu'on aide à  
31 le devenir ? Nos littérateurs craignent la cri-  
32 tique, mais les lettres en ont besoin ; c'est  
33 le principe réprimant, nécessaire dans toutes  
34 les constitutions humaines ; elle est le  
35 gage de la liberté de penser. Nos auteurs,  
36 qui desireroient de l'exterminer pour se  
37 mettre à leur aise, ne savent pas qu'en  
38 s'ôtant ce frein salutaire, ils s'attireroient  
39 bientôt par leur licence un joug plus rigou-  
40 reux de la part de l'administration, & ce  
41 qu'il y a de pis pour eux, une indiffé-  
42 rence générale & le mépris de la nation.  
43 La critique seule peut ranimer de tems en  
44 tems la curiosité publique, & jeter encore  
45 un peu d'intérêt sur la sécheresse, la lan-  
46 gueur & l'infirmité de notre littérature.  
47 Je dis plus : la renaissance des talens ne  
48 peut s'opérer que par une révolution qui  
49 remettra en vigueur les vrais principes du  
50 goût, & l'imitation des bons modèles. Or,  
51 c'est de la critique seule, éclairée & con-  
52 stante, qu'on doit espérer cette révolution.  
53 Quand la critique se taira, il en fera de

1. Avril 1784. 507

„ la république des lettres comme de celle  
„ des Romains, qui se précipita vers sa ruine,  
„ du moment que la voix des harangueurs  
„ fut étouffée, & l'inflexibilité des cen-  
„ seurs brisée par la tyrannie. „



Lettre sur les différens airs qui servent  
à élever les ballons.

**J'**ai vu dans votre Journal du 1 Mars un passage de Mr. Acharn sur l'air mongolique; „ cet air, dit-il, n'est par sa nature ni inflammable, ni à considérer comme un gaz; c'est un air simplement atmosphérique, un air rarefié par l'effet de la chaleur &c n. Cette observation est sans doute très-juste, & même elle est si naturelle & si simple qu'il y a lieu de s'étonner qu'on ait donné le nom de gaz à l'air mongolique. Le fluide qui a joui jusqu'à présent de la dénomination de gaz est l'acide méphitique appelé tout aussi improprement air fixe, acide crâeux, comme on peut le voir dans la nouvelle Crystallographie de Mr. de Romé de l'Isle, tom. 1, p. 127; & si on a pu donner cette dénomination à l'air mongolique, elle ne peut être provenue que de l'erreur de quelques prétendus physiciens qui ont confondu, 1°. l'acide méphitique avec l'acide phosphorique inflammable, produit de l'acide phosphorique igne uni au phlogistique (a); 2°. cette vapeur phosphorique

---

(a) „ Il forme alors, dit Mr. Romé de l'Isle, l'espece de phosphore fluide volatil que Mr. Sage désigne sous le nom d'acide phosphorique inflammable. C'est l'air inflammable ou phlogistique des physiciens modernes. *Crystallographie*, t. 1. p. 128. — *Lettres sur la minéralogie &c* par le docteur Démeille, vol. 1, p. 168.

rique inflammable, dont s'est servi Mr. Charles dans son expérience du champs de Mars, avec l'air mongolique. C'est cet acide phosphorique inflammable qu'a employé un de mes amis, Mr. Foulon, à faire l'expérience d'un petit globe aërostatique (a); il est véritablement inflammable, au lieu que l'air mongolique ne l'est point (b): aussi ce physicien ne les a-t-il jamais confondus. Il m'avoit toujours dit, longtems avant que Mr. Acharde ne publiât son observation: « L'air de Mr. Mongoliet est un air dilaté par la matiere ignée; il n'est nécessaire pour lui donner naissance que d'un feu très-vif ». Il en fit une expérience simple & que tout le monde peut opérer, en présentant au feu une vessie à demi soufflée. La chaleur dilata l'air dans cette vessie au point qu'elle eût crevé s'il l'avoit laissée plus longtems vis-à-vis du feu. Si vous lâchez la vessie quand elle est bien dilatée, elle sautera assez loin de vous.

On sent, Mr, combien un air raréfié de la sorte acquiert de légèreté; il est beaucoup plus léger que l'air atmosphérique. Aussi a-t-on observé qu'en faisant entrer de la fumée dans les ballons, cette légèreté se détruisoit presque entièrement & qu'alors ils alloient ventre à terre. L'air de Mr. Charles, c'est-à-dire, celui dont il a fait usage; outre sa nature inflammable,

NB. Ces notes sont de l'auteur de la lettre.

(a) Mr. Foulon, médecin de cette ville, qui annonce une brillante carrière en crystallographie, est le seul ici qui ait réussi à faire élever un petit globe aërostatique; & c'est sans doute parce qu'il n'y a attaché aucune prétention, que le correspondant de l'auteur d'une lettre, qui paroît vous avoir été adressée comme au gazetier de Cologne, n'aura cru devoir faire nulle exception à l'infortune des ballons liégeois.

(b) L'on plonge une chandelle allumée dans de l'air raréfié, sans qu'elle s'éteigne ou qu'enflamme ce fluide; au contraire elle s'éteint & enflamme l'air carlovien avec intonation.

1. Avril 1784.

369

est infiniment moins léger que l'air mongolique. Sa pesanteur est à celle de l'air environ comme 1 à 10, au lieu qu'on ne peut déterminer la légèreté de l'air mongolique, qui devient plus léger en raison de sa plus grande rarefaction. L'air mongolique a donc pour les tenteurs de la chimère, plusieurs avantages sur l'air carlovien. Celui là s'obtient à peu de frais, celui-ci est très-cher; l'un expose peu aux atteintes de la foudre, l'autre vous en fait courrir assez souvent le danger; le premier n'exige aucune évaporation ménagée dans les régions supérieures, le second vous force à cette évaporation par le moyen de sous-papes; sinon, il en résulteroit le fracas du globe & la chute des nouveaux argonautes, ce qui seroit peut-être à désirer, si on pouvoit leur faire fendre les airs sains & sains & les faire cheoir sur quelques milliers de tisons.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Monsieur,  
Citadelle de Liege  
le 6 Mars 1784.

Votre &c. de Brabant,  
capitaine.

---

Extrait d'une lettre de Mr. Burtin, médecin conf. de feu S. A. R. le Duc Charles de Lorraine, à l'auteur de ce Journal.

“ J'ai vu avec quelque peine les doutes que vous élevez sur l'Oryctographie de Bruxelles dans votre Journal du 1 Fév. Je puis vous assurer que cet ouvrage n'a rien de commun avec les Epoques de la nature, ni avec le Telliamed, ni avec aucune autre hypothese de ce genre; ainsi qu'il vous sera aisé de vous en convaincre par la lecture du livre, qui ne pourra paroître au plutôt qu'au mois de Mai prochain, tant à raison du retard que le grand froid a causé dans l'impression qu'à cause de la maladie survenue à un des graveurs. ”



Le Grain de bled est le mot de la dernière Enigme.

**P**lus je suis faite avec subtilité,  
 Moins alors on peut me connoître;  
 Je me cache & cherche à paroître;  
 Tout mon éclat est mon obscurité.  
 On me recherche avec justice;  
 Des curieux je fais l'amusement,  
 Je parle de tout librement;  
 Mais toujours avec artifice.

Je réitere bien sincèrement mes excuses à tous mes correspondans de l'impolitesse parfaitement involontaire avec laquelle je laisse depuis quelque tems leurs questions, ou leurs plaintes sans réponse. Ils peuvent être persuadés que leurs lettres m'ont exactement remises & qu'en conséquence je ferai toujours ce que les circonstances me permettront de faire. Quand ce sont des commissions dont l'imprimeur peut se charger, il le fera avec plaisir, sans mon intervention. Je suis réellement affligé de devoir enfin presque totalement renoncer à une honnêteté dont je m'étois fait un devoir, & à laquelle j'ai tenu aussi longtemps que l'avis d'Horace n'a point été une loi indispensable pour moi :

H. Epist. 1. *Solve senescentem maturè sanus equum, ne  
 Peccet ad extremum ridendus, & illis ducat.*



NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### R U S S I E.

**P**ETERSBOURG (le 27 Février.) Le 9 de ce mois, il arriva ici un courier de Constantinople, qui a apporté l'original du traité, conclu le 8 Janvier entre l'Impératrice & la Porte (a). En même tems l'on a reçu la nouvelle, que, bien loin que cet accommodement eût donné lieu au mécontentement que l'on craignoit, le peuple ottoman avoit au contraire fait éclater sa joie du raffermissement de la paix, après que le Musti eut signé un acte, par lequel il déclare, que le traité ne contient rien de contraire à la religion du St. Prophete.

S. M. I. vient d'ordonner que l'on habilât ses troupes de neuf; mais que les draps fournis jusqu'à présent par l'étranger, soient pris dans les manufactures de ses Etats.

Le

---

(a) Il paroît par quelques lettres que cet original est tout différent quant à la forme du traité publié à Constantinople; il est, dit-on, beaucoup plus détaillé & plus clair. L'abrégé obscur & mystérieux que nous en avons donné, n'étoit destiné sans doute qu'à rendre le peuple content & à lui dérober le véritable aspect des choses. NB. Les nouvelles de l'empire ottoman ne présentent cet ordinaire rien de remarquable.

I. Part.

Ll

Le 29 du mois dernier, Mgr. Archetti, archevêque de Calcedoine, nonce du Pape, a conféré avec toutes les cérémonies d'usage, dans notre nouvelle église catholique, le *pallium* à Mgr. Tscheszentfchewitsch de Bogufch, archevêque de Mohilow. — Les Jésuites continuent à exister dans cet empire, malgré les démarches aussi vives que multipliées d'un personnage distingué qui paroît avoir suivi l'impulsion de ses affections & de ses vues particulières plus que celles qui devoient le diriger comme homme public. Tout ce que quelques gazettes ont débité à ce sujet, & de la prétendue publication du bref de Clément XIV, est non-seulement faux, mais aussi contraire aux intentions du Pontife romain qu'à celles de notre Souveraine.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 5 Mars.) La paix si heureusement affermie entre la Russie & le Grand-Seigneur ne manquera pas d'avoir la plus heureuse influence sur le commerce de ce royaume. Ceux des seigneurs polonois, qui possèdent de grandes terres en Volhynie, dans la Podolie & dans l'Ukraine, se proposent de vendre à l'avenir leurs productions aux Russes, dans la persuasion qu'ils feront moins de frais & retireront des profits plus considérables. On dit qu'il s'agit de nettoier le Niefter, pour faciliter la navigation sur ce fleuve.

Malgré la rigueur du froid, les Russes font

encore campés. L'infanterie s'est creusé des trous en terre, sous la neige qui est haute de 5 pieds; & la cavalerie s'est pratiqué des cabanes avec le fumier des chevaux. Ce n'a pas été sans peine que les généraux sont parvenus à contenir ces troupes, qui vouloient absolument aller faire une incursion en Moldavie, dans l'espérance d'y trouver un ciel moins rigoureux: il a fallu leur promettre qu'elles entreroient bientôt en quartier d'hiver.

Le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, a reçu ces jours-ci de sa cour les instructions nécessaires, pour aider à terminer par sa médiation les différens survenus entre le Roi de Prusse & la ville de Dantzic. On attend incessamment les députés de celle-ci, pour commencer immédiatement après leur arrivée les conférences avec M<sup>r</sup>. de Buchholtz, ministre de S. M. Prussienne, qui se trouve déjà également muni d'instructions à cet effet. Cette nouvelle, confirmée par d'autres circonstances, détruit la légèreté de celle qui portoit, que les Dantzickois avoient arboré l'étendard russe.

*Extrait d'une lettre de Dantzic du  
27 Février.*

“ La seule trace, qui restoit encore sous nos yeux de nos différens avec la cour de Berlin, vient d'être effacée: jusqu'ici les navires dantzickois, que cette cour avoit fait saisir, étoient restés aux arrêts: mais depuis deux jours le colonel de Pirch, qui a repris le commandement des troupes dans nos envi-

*Li r rons,*

rons, a reçu ordre de les lever & de laisser fortir ces navires du Fahrwasser : il a notifié lui-même cet ordre à M<sup>r</sup>. le président-bourguemaitre ; &, comme le dégel a commencé, la navigation va reprendre son libre cours. L'on espere, que les négociations à Varsovie auront une heureuse issue : les députés, nommés pour y assister de la part de la ville, sont les conseillers Weichmann & Gralath, dont le dernier, en qualité de secretaire de la ville, a résidé plusieurs années à la cour de Pologne : ils seront accompagnés du secretaire Wernsdorff & du notaire Hummert ; & ils se mettront demain en route pour Varsovie. „

## ESPAGNE.

MADRID (le 29 Février.) En échange des présens que le Grand-Seigneur a envoyés au Roi Catholique, notre cour envoie à celle de Constantinople 60 mille fusils, avec d'autres munitions de guerre, qui seront transportés à bord de deux vaisseaux de ligne, dont les châteaux sont dorés, & qui auront à bord 800 hommes, tant officiers que soldats ou matelots. Ces hommes sont tous vêtus d'un uniforme très-riche ; & il leur est ordonné de rester au service de Sa Hauteffe, si elle les demande ; cependant S. M. Catholique paiera leur solde pendant tout leur séjour auprès du Grand-Seigneur.

On a agité au conseil la suppression absolue des combats de taureaux, spectacles barbares

1. *Avril* 1784. 515

bases qui n'ont été conservés si longtems, que par la fausse notion qu'ils entretenoient dans le peuple des idées martiales: quelques-uns prétendent qu'ils n'en entretiennent que de cruauté dans les spectateurs, & d'extravagance dans les malheureux qui s'abandonnent à des notions assez romanesques pour attacher un mérite d'opinion à cette bravoure féroce.

Les lettres de Seville portent, que les débordemens du Guadalquivir y ont causé des dégâts immenses. Nous en ignorons jusqu'ici tous les détails; ce qu'il y a de certain, c'est que les torrens ont détruit de fond en comble un bourg entier & enlevé le pont de Triana, la Chaireuse, ainsi que le couvent di Nostra Signora dei Remedi. On écrit de Carthagene qu'une tempête des plus affreuses y a fait périr un grand nombre de bâtimens.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 20 *Février*.) Plusieurs événemens facheux & la dégradation visible des mœurs ont déterminé le gouvernement à fermer, jusqu'à nouvel ordre, tous les théâtres publics.

Le capitaine d'un bâtiment, arrivé en ce port, dit avoir vu flotter à 4 ou cinq milles du Cap Roxent, sans mâts, sans gouvernail &c, le vaisseau de guerre hollandois l'Harlingue, commandé par M<sup>r</sup>. le comte de Rechteren. Sur ce rapport, il a été envoyé quelques bâtimens pour voler à son secours; mais le gros tems les a fait rentrer dans notre rade, avant

qu'ils aient pu découvrir le vaisseau qu'ils cherchoient.

Depuis cinq semaines nous avons essuïé sur nos côtes des tempêtes extraordinaires. Les gens les plus âgés ne se souviennent point d'en avoir vu de telles dans cette saison. Aucun navire n'entre dans ce port sans avoir éprouvé de grands dommages, & on en compte déjà un grand nombre de naufragés. On cite plus de cent personnes qui ont péri dans le Tage.

### I T A L I E.

ROME (le 3 Mars.) Le 19 du mois dernier, le St. Pere admit à l'audience & à l'honneur de lui baiser le pied les prédicateurs destinés à prêcher le carême prochain. A cette occasion Sa Sainteté leur adressa un discours rempli d'onction sur les devoirs que leur impose ce sacré ministere. S'étant rendue peu après à Santa Maria sopra Minerva pour y adorer le très-saint Sacrement, elle passa par le college de l'académie ecclésiastique & retourna à sa résidence apostolique du Vatican. — Le 20, S. S. se rendit à l'adoration du St. Sacrement, dans la basilique de St. Laurent; & de-là au conservatoire Pie, où elle fut reçue par S. E. le cardinal Casali protecteur de cet institut. Satisfait des progrès qu'il y a remarqués, le St. Pere en félicita le cardinal-protecteur par les soins duquel cet institut acquiert tous les jours plus de perfection. A ces actes de religion exercés au commencement du carême,

Sa Sainteté en a joint plusieurs autres de bien-  
saisance, de soulagement & de piété.

Afin que le tems consacré au jeûne & aux  
autres œuvres de pénitence soit observé de  
la maniere qu'il convient, Son Em. le cardinal  
Marc-Antoine Colonna, a publié un édit  
du St. Pere, qui préscrit l'entiere observance  
du carême prochain, & l'abstinence la plus  
rigoureuse de tous les mets prohibés.

NAPLES (le 24 Février,) Le séjour con-  
tinué du Roi de Suede dans cette capitale ne  
cesse d'y faire naître des fêtes & des plaisirs  
nouveaux. LL. MM. avoient fait préparer  
mardi le soir un festin magnifique, mais un  
mal de tête empêcha l'illustre voïageur, qui  
en étoit l'objet, d'en faire les plaisirs.

On apprend de la Calabre que des inon-  
dations causées par la fonte des neiges, y  
furent accompagnées de tremblemens de terre  
dont les secouffes s'étoient aussi fait sentir  
dans la Sicile avec des dommages considéra-  
bles. Les nouvelles de Catane & de Syracuse  
sont toujours affligeantes; les eaux de la mer  
qui se sont élevées à une grande hauteur, y  
ont causé beaucoup de dégâts; dans quelques  
endroits elles ont été jusqu'aux toits des mai-  
sons, & on compte environ 200 personnes  
qui ont péri.

S. M. fait équiper une escadre de deux  
vaisseaux de guerre, plusieurs frégates & au-  
tres bâtimens armés, sous le commandement  
du brigadiér D. Jérôme Bologna, pour, de  
concert avec D. Antonio Barcelo, faire une  
nouvelle expédition contre Alger, avec des

forces beaucoup supérieures à celles de la dernière. La nécessité de châtier ces écumeurs & de les mettre hors d'état de renouveler les excès qu'ils ne cessent de commettre dans nos mers, se fait sentir plus que jamais.

S. M. l'Impératrice de toutes les Russies a fait remettre, par le comte Rosomowski, son ministre près de cette cour, au marquis della Sambuca trois tabatieres d'or dont l'une enrichie de brillans est évaluée à six mille ducats, celle-ci est pour M<sup>r</sup>. le marquis; les deux autres sont pour les deux officiers de la secretaireie qui furent employés dans le tems au traité de la neutralité armée, stipulé entre les deux cours.

MILAN (le 21 Février.) Avant-hier, cette ville s'est vu honorée de la présence de son Souverain; Sa Majesté Impériale arriva ici aux acclamations d'un peuple immense, vers la 23<sup>e</sup>. heure italienne, accompagnée de L. A. R. l'Archiduc & l'Archiduchesse, du prince Albani, & du comte de Wilzeck, ministre plénipotentiaire, qui étoient allés à sa rencontre; ce Monarque rendu à la cour, y reçut, avec un plaisir inexprimable, les complimens affectueux & gracieux que lui adressèrent L. A. R. ses neveux. Sa Majesté aiant été complimentée peu après par les premiers ministres & toute la cour, se rendit accompagnée de L. A. R. au grand théâtre superbement illuminé. On prétend que ce Monarque a résolu de faire un tour à Turin, pour revenir incessamment finir le carnaval en cette ville.

I. *Avril 1784.* 319

On écrit de la Sardaigne qu'un vaisseau hollandais de 60 canons & d'environ 700 hommes d'équipage, a fait naufrage près de Pisse d'Asinara, sans que l'on ait pu sauver un seul homme, & qu'un autre vaisseau de la même nation & d'une force semblable, qui faisoit voile de conserve avec lui, avoit heureusement échappé à ce fort funeste, mais en éprouvant des dommages considérables.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** (*le 6 Mars.*) Par ordre de l'Empereur, l'exportation des grains dans les provinces ottomanes, vient d'être rendue entièrement libre.

Le 25 du mois dernier, le tems a commencé à se radoucir, ce qui joint aux pluies du 25, 26 & 27, a occasionné un dégel si rapide, que la Vienne & l'Alsterbach débordèrent le 26 & le 28, & qu'il se trouvoit sur la place de Laxembourg environ 4 pieds d'eau; toute la plaine en étant couverte, le pont de Schwechat se rompit & on a donné des ordres pour le réparer. Le 28 vers les 5 heures du matin, il s'éleva un vent d'Ouëst très-violent, qui continua toute la journée, ce vent & les pluies précédentes donnerent lieu à la débacle du grand Danube, un peu après midi, & le soir il y eut déjà sept arches du grand pont (a) emportées, &

---

(a) Je ne connois rien à ces arches; il n'y

Le 29, la débacle cinq du pont du milieu. Le 29, la débacle s'est faite un peu avant midi sur le bras du Danube qui sépare la ville du fauxbourg de Léopoldstadt ; il a charié jusques vers les 5 heures & demie du soir une quantité étonnante de glaces, dont le cours, aiant été subitement interrompu, a fait déborder les eaux qui ont inondé les fauxbourgs de Léopoldstadt, Erdberg, Wieden & Rossau. La hauteur de l'eau en quelques endroits de la chaussée de l'Augarten étoit de trois pieds, & dans la plus grande partie des fauxbourgs indiqués on ne peut aller qu'en bateau. Le 29, à deux heures & demie de l'après-midi, les glaces du Fahnenfangen-Wasser reprirent leur cours avec beaucoup de célérité, & deux arches du pont qui en porte le nom furent emportées. Dans les endroits, où les eaux ont le plus de rapidité, les glaçons avoient le 19, deux pieds deux pouces d'épaisseur, & avant-hier ils étoient réduits à un pied un pouce ; ceux qui étoient plus proches des rivages avoient depuis deux pieds six pouces, jusqu'à trois pieds quelques pouces, & dans quelques endroits où ils s'étoient accumulés plus d'une toise. Par les poutres qu'on voit flotter sur le Danube, on juge qu'il y a eu beaucoup de ponts emportés. Malgré la quantité étonnante de glaces que les eaux du

---

n'y a pas sur le Danube d'autre pont d'arches que celui de Ratisbonne. Les autres sont de bois & presque tous de bateaux.

1. *Avril 1784.* 521

Danube ont chariées, nous ne sommes point encore assurés que la débacle s'est faite dans la Haute-Autriche, & même les glaçons de la Vienne depuis Erdberg, jusqu'au grand Danube sont encore comme ils étoient il y a 8 jours, ce qui a beaucoup contribué à l'inondation. Depuis avant-hier l'après-midi, jusqu'à 5 heures du matin, les glaçons étoient fort diminués dans les trois grands bras du Danube, & maintenant tous ces bras en sont couverts, & les eaux découlent avec une très-grande vitesse.

La ville de Lintz & celle de Presbourg, souffrent beaucoup. A Fischament les eaux sont d'une hauteur considérable; à Schonau, dans le voisinage du dit endroit, 40 maisons ont été submergées par les flots, sans qu'il ait été possible de donner du secours aux malheureux habitans, devenus les victimes de ce fléau terrible.

Il paroît une ordonnance impériale, en date du 28 Février, portant, que les biens des PP. Trinitaires supprimés, continueront de servir comme ci-devant à la rédemption des sujets autrichiens qui auront le malheur d'être faits esclaves par les Turcs ou d'autres nations barbares.

On écrit du comtat de Torna, qu'un ouragan de 3 jours y a ravagé plusieurs endroits; presque tous les toits ont été emportés à Gergö, Mechszko, Dwarnock, Torna & Vendigi; grand nombre de murailles étant relevées, bien des personnes croient que

gas *Journal hist. & litt.*  
c'est l'effet de quelque commotion souterraine. (a)

PRAGUE (le 6 Mars.) La débacle de la Moldau s'est faite le 27 Février à 11 heures du soir; à trois heures toutes les rues étoient remplies d'eau, vers les 6 heures du matin nous crumes que notre pont, le plus magnifique de l'Europe par ses ornemens & ses

---

(a) Cet événement me rappelle une chose assez remarquable. Aiant entendu dire que dans la belle vallée qui est au pied du château de Torna, on sentoît toujours un vent très-fort, lors même que l'air sembloit être ailleurs dans un repos parfait, je m'y fendis le 16 Janvier 1768. Effectivement dès l'entrée du vallon je sentis un vent vif & très-froid; à Gergö (*Gerguen*: l'ö se prononce en hongrois *eu*) il devint très-fort, j'ai fait trois fois depuis le même voyage, & j'ai toujours remarqué la même chose. Les maisons de Gergö n'ont pas de fenêtres du côté des montagnes qui ferment cette vallée au Nord; tant les typhons qui en viennent, sont terribles. Ce qui m'avoit fait croire que ces vents sortoient de ces montagnes, qui sont un rempart sûr contre tout vent qui viendroit au-delà. Cependant après un examen exact du local, il m'a paru que la montagne contre laquelle Gergö étoit accolé, formoit une espece de sinus ou cavité très-propre par sa situation à conserrer tous les vents qui règnent dans ce vallon, & à rendre sensibles dans cette espece de foyer les courans d'air les plus foibles. La figure topographique que je trouve dans mon itinéraire, est très-propre à faire recevoir cette idée. Mais le phénomène dont il est parlé ici, m'oblige à revenir à ma première idée, & à reconnoître ici un *Mons Æolius*, semblable à celui dont Kircher fait la description dans le *Mund. subterr.*

1. *Avril 1784.*

523

belles statues, alloit s'écrouler, 4 soldats qui y étoient de garde furent plongés dans la rivière avec le bâtiment qu'ils occupoient, peu après on vit flotter entre les glaçons des débris en tout genre ; à mesure que les eaux baissent on remarque que les piliers ont beaucoup souffert ; la statue de St. Wenceslas est prête à tomber. Il est défendu même aux piétons de tenter le passage d'une ville à l'autre. Trois de nos églises ont beaucoup souffert, la plupart des tombeaux y sont enfoncés. Notre perte est évaluée à deux millions. Tous les ponts de Pilsen sont emportés, 13 personnes qui se trouvoient sur l'un d'eux au moment qu'il s'écroula, ont été noïées, plus de 30 ont péri d'un autre côté ; de 6 villages inondés aux environs de Melnick, on ne voit plus que quelques habitations, le reste a été englouti avec tout ce qui s'y trouvoit, entr'autres une ferme entiere où il y avoit plus de 100 bêtes à cornes. Leutmeritz a perdu 45 maisons & 3 moulins. Quelques-uns de nos physiciens attribuent ce désastre à une légère secouffe de tremblement de terre.

FRANCFORT (le 8 Mars.) Notre fleuve est rentré ici dans son lit ordinaire ; ses nouvelles qui nous arrivent successivement des pais étrangers, ne sont pas si consolantes : Nuremberg évalue sa perte à plus d'un million ; il s'y écroule presque tous les jours quelque bâtiment. A Bamberg on ne voit que des ruines à la place des belles maisons qui bordoient le fleuve ; on y remarque aux

murailles de l'hôtel-de-ville plusieurs crevasses considérables qui font craindre pour ce bel édifice ; 30 à 40 personnes viennent d'être écrasées près de-là sous un seul toit. Les avis de Ratisbonne , de Darmstadt , de Wurtzbourg &c. , ne font pas plus satisfaisans. On compte à Manheim plus de 50 maisons renversées. Les avis d'Aschaffenburg, de Creutznach , de Kirchen , d'Ochsenfurt , de Siegen &c. , ne parlent que de maisons enfoncées , de ponts emportés , &c. &c.

Un radeau de plus de 500 arbres , qui s'étoit détaché au-dessus de Bamberg , a ravagé tout ce qu'il a rencontré sur le Mein. Buch , qui étoit dans le voisinage de la dite ville , n'existe plus , toutes les maisons en ont été rasées ; ce qui nous fait craindre pour plusieurs autres endroits exposés aux mêmes dangers. Kohler , village près de Sommerach , n'a plus qu'une seule habitation. Tous les moulins du Mein sont détruits ; à Heydinsfeld plusieurs personnes ont péri dans les flots. Pendant deux jours & deux nuits , ce dernier fleuve n'a cessé de charier des maisons , des granges , des étables , des jardins entiers , des hangars , des meubles , des tonneaux remplis de vin , des lits , des chariots , de gros arbres aiant toutes leurs racines , &c.

BERLIN (le 1 Mars.) Le Roi a rappelé de son poste M<sup>r</sup>. de Gaffron , son résident près la Porte-ottomane. On ne fait pas encore , quel sera son successeur. Le comte de Nostitz , ministre de Sa Majesté à Madrid , en est aussi attendu de retour.

Extrait

Extrait des *Affiches & Annonces de*  
Paris n<sup>o</sup>. 33.

“ Nous apprenons de Leipfick , que M<sup>r</sup>.  
 „ Ludwig l'aîné , fils du célèbre médecin  
 „ Ludwig , vient de mourir d'une fièvre in-  
 „ testinale , qu'il avoit gagnée en remplissant  
 „ un ballon d'air inflammable. M<sup>r</sup>. le direc-  
 „ teur Achard , vient auffi de mourir à Ber-  
 „ lin d'une fièvre violente , à la fuite d'une  
 „ même opération (a). Cette vapeur délétè-  
 „ re lui avoit caufé un crachement de  
 „ fang excessif. Ces accidens & bien d'autres  
 „ motifs fans doute , ont décidé Sa Majefté  
 „ le Roi de Pruffe , après avoir pris confeil  
 „ fur les avantages qu'on pouvoit efpérer des  
 „ ballons aëroftatiques remplis d'air inflam-  
 „ mable , à défendre à tous fes fujets de  
 „ s'exposer à de pareils dangers , aimant mieux  
 „ que les étrangers s'occupent de cette dé-  
 „ couverte , que de voir périr un feul indi-  
 „ vidu. „

TREVES (le 15 Mars.) Quoique les ga-  
 zettes de Leyde , de Francfort & de Cologne,  
 nient parlé d'une maniere bien pofitive d'un  
 édit folemnel publié dans tout l'électorat en  
 faveur des Proteftans , il n'en eft pas moins  
 certain qu'on n'en a pas entendu un feul mot ,  
 ni ici , ni à Coblençe , & que cette annonce  
 ( au moins autant qu'elle femble réfulter des  
 opérations publiques ) eft une pure imagina-  
 tion

---

(a) Nous avons dit qu'il n'étoit pas mort,  
 & qu'il donnoit des efpérances de guérifon.

tion de gazetier. Il est bien vrai qu'on a mis à leur aise quelques ouvriers protestans employés à une fabrique; mais quel rapport cette concession a-t-elle avec celle dont le sieur Luzac & autres conteurs amusent le public?

COLOGNE (le 8 Mars.) Les glaces du Haut-Rhin s'étant détachées successivement & passant de tems à autre devant cette ville, sans y faire de ravages, les inquiétudes qu'elles nous causoient se dissipent; mais un autre motif entretient nos alarmes. Trois maisons au Marché-au-foin se sont écroulées subitement, le 5 de ce mois à 8 heures du matin, & ont enseveli sous leurs ruines 9 personnes, que l'on retrouve l'une après l'autre en fouillant dans les décombres. Sept de nos églises sont endommagées au point qu'il ne s'y fait plus de Service. Mulheim & Deutz ont perdu encore quelques maisons depuis que les eaux se sont retirées. — Les lettres de Mayence portent, que les fortifications, ainsi que les bâtimens qui bordent le Rhin ont été emportés par les glaces & qu'il y a péri beaucoup de monde.

Les besoins de tous les genres multipliés par les dégâts du Rhin, la cherté des vivres, l'état de détresse où se trouve une infinité d'habitans des villes & de la campagne, ont engagé quelques évêques à étendre la dispense de faire gras à tous les jours du carême, même durant la semaine sainte. (a)

---

(a) On ne peut qu'applaudir à l'indulgente  
charité

## ANGLÈTÈRRE.

LONDRES ( le 15 Mars. ) Le comte Temple n'ayant pas encore accepté la charge de garde du sceau privé, vacante par la nomination du duc de Rutland à la vice-royauté

charité des premiers pasteurs; mais peut-on s'empêcher de gémir en même tems sur notre lâcheté qui les oblige à des condescendances si parfaitement inconnues dans les beaux siècles de l'Eglise? Depuis le commencement du monde, dans l'ancienne, dans la nouvelle loi sur-tout, le tems des calamités publiques a toujours été celui de la pénitence. C'est alors que la grande & prudente Mere des fideles resserroit sa discipline, qu'elle lui donnoit une vigueur nouvelle, que ses loix se monstroient avec plus d'éclat & sous une face plus sévère; qu'aux jeûnes de commandement ou d'usage, elle en ajoutoit d'extraordinaires, qu'elle étendoit le tems & les moyens de l'expiation & de l'abolition des crimes. C'est par le jeûne qu'on combattoit la peste; la guerre, la famine, tous les malheurs des nations. Il n'y avoit plus un morceau de pain dans Samarie, des meres mangeoient leurs enfans; & dans cette extrémité songé-t-on à déroger aux prohibitions légales, plus gênantes & plus pénibles que tous nos carêmes, pour faciliter la sustentation du peuple? Aux maux involontaires qu'on endureoit, on joignoit le sac & la cendre; le Roi même parut couvert d'un cilice, & le Seigneur se laissa fléchir. Quand la Peste ravageoit les provinces, que les bras manquoient à l'agriculture, que les ronces occupoient la place des fertiles épis, que la famine se monroit à côté de la contagion; la prière & le jeûne, voilà ce qu'on opposoit à ce double fléau.

d'Irlande, le Roi a mis le sceau-privé en commission; & Sa Majesté a nommé à cet effet Mrs. William Frazer, Stephen Cottrell, & Evan Nepean. Mylord Temple paroît vouloir attendre, que la contestation présente entre le Roi & ses ministres & la cabale coalitionnaire ait pris une tournure décisive. La fermeté, mêlée de modération, que S. M. met dans sa conduite, & la confiance de M<sup>r</sup>. Pitt au milieu des affaûts les plus rudes, font espérer, qu'enfin la cause, pour laquelle la nation fait des vœux presque unanimes, triomphera à la fin. Dans la séance du 8, où M<sup>r</sup>. Fox a proposé une troisième adresse au Roi, qu'on peut regarder comme le dernier affaût livré à S. M. & à ses ministres, il ne s'en est fallu que d'une seule voix, qu'enfin la coalition n'ait succombé à son tour. En attendant le dénouement de cette bruyante affaire, on voit quelques fois des événements qui ressemblent fort à des tumultes anarchiques: tel que celui qui arriva le 28 du mois dernier, jour de l'admission de M<sup>r</sup>. Pitt à la bourgeoisie de cette ville. Ce ministre revenant à minuit de la salle des épiciers, le peuple, comme à sa venue, traînoit son carrosse. Parvenue aux caffés de Brookes & de Weltjie, qui sont le rendez-vous ordinaire des partis de Fox & de North, la foule, qui accompagnoit le cortège, remarqua, que ces caffés n'étoient pas illuminés: elle exigea à hauts cris, qu'on mit de la lumière devant les fenêtres; & c'étoit-là apparemment à quoi les antagonistes du ministre, qui ne voioient

1. Avril 1784.

519

pas son triomphe sans un oeil de jalousie, s'attendoient pour le troubler. En effet la populace, toujours excessive dans ses démonstrations de joie & de mécontentement, n'eut pas plutôt commencé quelques voies de fait pour obliger les caffés à illuminer, qu'il en sortit plus d'une centaine ou environ 50 porteurs de chaise & autres gens, armés de gros bâtons & de massues, qui tombèrent sur elle & la disperferent, particulièrement ceux qui trainoient le carrosse du ministre. Quelques personnes très-connues du parti de la coalition; placées sur le balcon de l'un de ces caffés, avoient excité le petit-peuple à des excès, en insultant par des paroles l'objet de son allégresse actuelle, & en criant; *Vive Fox & la chambre des communes*; & ensuite ces mêmes personnes furent à la tête de la foule, qui se fit des deux caffés. Quoiqu'il en soit, ces assaillans tombèrent particulièrement sur le carrosse, où M<sup>r</sup>. Pitt se trouvoit avec le comte de Chatham, son frere: ce dernier perdit sa montre d'or dans la foule; & l'on ne ménagea ni sa personne, ni celle du vicomte Mahon, leur beau-frere. M<sup>r</sup>. Pitt se retira dans le caffè de White, où une trentaine de pairs ou autres personnes de distinction vinrent le prendre à 3 heures du matin pour le reconduire chez lui. Le carrosse, où il avoit été, fut brisé: mais ce ne fut pas le seul outrage, auquel l'esprit de parti s'abandonna. Après s'être acquitté de leur commission, les hommes, sortis du caffè

M m a

de Brookes & de Weltjie, se porterent aux hôtels de quelques-uns des adversaires de M<sup>r</sup>. Fox, notamment à l'hôtel de mylord Temple, dont ils brisèrent toutes les vitres. En revanche la populace de Londres, furieuse du traitement qu'elle venoit d'essuier, se rendit en foule à l'hôtel de M<sup>r</sup>. Fox dans la place St. James, & en brisa également le vitrage. A la pointe du jour la multitude se dispersa insensiblement; & le bon ordre se rétablit.

Une assemblée des Francs-tenanciers de Westminster, où il a été pris successivement deux résolutions presque opposées, a offert une scène épisodique également curieuse. Au milieu des vains efforts que M<sup>r</sup>. Fox a faits longtems pour se faire écouter, il a reçu dans la poitrine un sac violemment lancé & qui a répandu une atmosphère de poudre sternutatoire dont les effets ont duré pendant quelques minutes sur le groupe qui l'entouroit. L'apothicaire Godfrey aiant examiné le sac, le trouva rempli d'euphorbe & de piment, & le montrant au lord Mahon, lui dit en écumant de zèle & de rage: " Vous le voyez, mylord, ce sâchet funeste; je le tiens, c'est du poison: je suis apothicaire, & je m'y connois; justice sera faite, mylord, de cette infamie; elle vient d'un laquais en livrée, & c'est le vôtre ". Les amis de M<sup>r</sup>. Fox se sont, dit-on, assemblés plusieurs fois au sujet de cette aventure & ont promis une récompense de 200 liv. sterl. à qui découvroit le coupable, d'une manière

1. Avril 1784.

531

niere assez certaine pour lui faire son procès. (a)

Pendant que les deux partis, qui partagent aujourd'hui le parlement, ont pris pour principal objet de leurs dissensions le fameux bill de l'Inde, le trouble & la discorde continuent de regner dans ce pais-là entre les officiers du Roi & de la compagnie. L'on se rappelle encore la façon, dont mylord Pigot, président du conseil de Madras, fut arrêté & trouva ensuite la fin de sa vie. Le principal auteur de sa catastrophe vient d'en essuyer une pareille: c'est le général-major James Stuart, commandant en chef de nos forces sur la côte de Coromandel, le même qui a livré les derniers combats aux François devant Cuddalore. Par une résolution du comité du conseil de Madras; il fut démis du service le 17 Septembre dernier & mis aux arrêts le même jour.

Par deux bâtimens arrivés récemment des Antilles, l'on apprend que les François ont évacué le 6 Janvier & remis entre les mains des commissaires britanniques l'isle de St. Christophe, & les autres conquêtes, qu'ils y avoient faites sur nous durant la dernière guerre, & dont la restitution a été stipulée par le traité de paix. — On avoit cru pendant longtems, & plusieurs personnes croient

---

(a) Admirable gouvernement! bienheureuse constitution! où de tels moyens sont en usage, & peut-être nécessaires à la tranquillité publique!

encore, que le général Washington avoit des vues sur la souveraineté de l'Amérique; l'on apprend aujourd'hui que dans une grande assemblée il a protesté contre ce bruit; on dit même qu'il a brisé une couronne & en a jeté les piéces au nez des spectateurs.

Les troubles de la société royale de Londres continuent, & le lord Mahon, le même qui a fait brûler plusieurs maisons de bois, il y a quelques années, pour prouver qu'elles étoient incombustibles (a), a dénoncé le président de cette société, pour avoir rejeté avec caprice, & sans en donner de raison, des candidats de mœurs honnêtes, faits à tous égards pour y être admis par leurs talens. Cette grande question s'agit aussi sérieusement qu'une question politique. Dans une assemblée postérieure, après avoir poussé des disputes d'opinion, jusqu'à des personnalités, les membres sont enfin arrivés à se dire des injures. Les parties contendantes doivent, à ce que l'on assure, publier leurs manifestes. Le parti du président est le plus nombreux; mais l'opposition est défendue par le lord Mahon, qui n'est pas moins homme d'état qu'homme de lettres.

---

(a) Anecdote qui prouve la futilité de cette découverte, & doit nous décider à la ranger avec les autres inventions de ce siècle scientifique. J'avoue volontiers la bonace confiance que j'ai paru y avoir dans les Journ. du 1 Avril 1778. p. 499. — 1 Oct. 1778. p. 186.

## FRANCE.

PARIS (le 15 Mars.) La cour a enfin publié, dans la Gazette de France du 2 Mars, un court article sur les dernières dépêches reçues de l'Inde, que voici.

Les dépêches du bailli de Suffren, apportées par le Sr. du Perou, capitaine de vaisseau, commandant la frégate l'Hermione, confirment ce qu'on s'avoit déjà par d'autres avis. Le bailli de Suffren ajoute seulement, que le combat n'a commencé à 4 heures & demie, qu'à cause de la mauvaise marche de quelques-uns de ses vaisseaux, qui n'a pas permis à l'armée du Roi de joindre plutôt les ennemis. L'engagement a été général: le trop d'ardeur a causé quelque désordre dans notre arrière-garde; mais il a été bientôt réparé.

Le 22 (Juin) au matin, le bailli de Suffren découvrit encore l'escadre angloise faisant route pour Madras. Son premier mouvement fut de lui donner chasse: mais, désespérant de pouvoir la joindre, il fit réflexion, que cette manœuvre l'entraîneroit sous le vent de Goudelour, & qu'il ne pourroit plus être d'aucune utilité à cette place: ce qui le détermina à y venir mouiller, pour remettre au marquis de Bussy les 1200 hommes qu'il lui avoit prêtés, auxquels il en joignit 1200 provenans de ses vaisseaux.

Le bailli de Suffren rend les comptes les plus avantageux de la distinction, avec laquelle se sont comportés les capitaines & les officiers dans le combat: les équipages ont marqué la plus grande bravoure, & ont paru augmenter de courage, en voyant le nombre supérieur des ennemis qu'ils avoient à combattre. Il fait sur-tout l'éloge du chevalier de Peynier, capitaine de vaisseau, montant le Pendant de 74 canons, & commandant l'avant-garde qu'il a conduite à l'ennemi avec

la plus grande distinction, & qui a combattu avec avantage le Gibraltar, de 80 canons, un des plus forts vaisseaux qu'il y ait en Europe. Il y a eu dans ce combat 102 hommes tués & 369 blessés.

Si l'on en croit quelques nouvelles, cent mille hommes de troupes françoises doivent partir le printems prochain pour l'Afrique, où leurs généraux les exerceront dans la vaste plaine de Miquenéz, conformément aux desirs de l'Empereur de Maroc. Ce Souverain dont la France a eu le malheur, depuis quelques années, de perdre les bonnes grâces, (& Dieu sait pourquoi) veut absolument mesurer ses forces contre celles des François: enfin S. M. Maroccoise a, dit-on, déclaré la guerre à la France.

Les ordres les plus sévères ont été donnés à l'Orient pour qu'il ne sorte aucun manuscrit ni aucun imprimé concernant le conseil de guerre, les mémoires respectifs, des lettres &c, qui lui sont présentés: le grand prévôt de la Bretagne a étendu cette défense dans toute la province; & les libraires, colporteurs &c, qui seront convaincus d'avoir livré des manuscrits ou des imprimés de cette espece, seront par ce seul fait condamnés à être pendus. On a signifié cet ordre à tous, afin qu'ils n'en puissent prétendre cause d'ignorance. Malgré ces ordres sévères on voit ici, manuscrite il est vrai, une lettre de M<sup>r</sup>. de Vaudreuil, la réponse de M<sup>r</sup>. de Bougainville & enfin un nouveau mémoire de M<sup>r</sup>. le comte de Grasse. On peut se souvenir qu'en parlant des observations de M<sup>r</sup>. de Vaudreuil,

nous dirés qu'il excusoit tout le monde, excepté peut-être M<sup>r</sup>. d'Albert de Rioms. Son général ne lui répondit que par une lettre qu'il avoit reçue de lui à son arrivée à St. Domingue, dans laquelle il reconnoissoit qu'il avoit été abandonné, en inculpant principalement M<sup>r</sup>. de Bougainville : M<sup>r</sup>. de Vaudreuil a répondu en donnant pour excuse l'incertitude, le trouble dans lequel il avoit été plongé longtems après cette fatale journée ; & pour donner plus de poids à ce raisonnement, ainsi que pour effacer les mauvaises impressions qui pourroient rester sur le compte de M<sup>r</sup>. de Bougainville après la lecture d'une pareille lettre, il a écrit à cet officier une lettre d'excuse ; il la finit en disant qu'il aime mieux passer pour un homme léger ou imprudent que pour un homme injuste. M<sup>r</sup>. de Grasse voyant que c'étoit un parti pris de rejeter tout le blâme sur lui, a fait paroître un mémoire fort court, fort modéré & surtout plein de preuves & de raison tirées des lettres mêmes de ses adversaires, enforte qu'il les écrase. Nous verrons ce que l'on pourra répondre à un écrit aussi victorieux. En attendant le conseil de guerre a renouvelé les arrêts de M<sup>rs</sup>. de Mithon & d'Arros, matelots de M<sup>r</sup>. de Grasse, & il a décrété M<sup>r</sup>. de Bougainville & M<sup>r</sup>. d'Albert de Rioms, qui ont la ville pour prison. Le conseil de guerre a encore décrété d'ajournement personnel 5 autres officiers du nombre desquels est M<sup>r</sup>. d'Amblimont.

Les

Les inondations ont fait de grands ravages. A Charenton, six meuniers, traversant la Marne, ont chaviré avec leur frele bâtelet; trois ont péri. L'Iton débordé, montoit jusques aux premiers étages de la ville d'Evreux, six paroisses des environs se trouvoient ensevelies sous les eaux. M<sup>r</sup>. de Narbonne Lara, prélat respectable, a soulagé les malheureux de tout ce qu'il avoit. M<sup>r</sup>. le Prince de Bouillon, seigneur de la contrée, n'a pas moins été libéral en bienfaits. L'Eure dans le Perche, a inondé tous les alentours, dont les habitans éprouvent encore la plus affreuse désolation. L'Oise & la Vienne ont submergé plusieurs villages dans le Vexin françois. L'Epte & la riviere Thibouville ont fait de cruels ravages. Le Morin à Crespy en Valois est monté à six pieds dans les maisons. L'Aisne à Soissons, transformée en torrent impétueux, a entraîné les ponts, les maisons, les moulins; qui se sont trouvés sur son passage. La Vesle dans le Rhemois a donné de grandes alarmes; elle a détruit plusieurs maisons & mis en fuite les habitans des villages bâtis sur ses rives. On a vu un vertueux curé champenois bravant l'impétuosité des flots, sauver sur ses épaules vingt de ses paroissiens. Ce pasteur généreux mérite 20 couronnes civiques. Le pont neuf à Tours, dont les arches ne sont ni assez évasées, ni assez élevées, a été très endommagé par le dernier débordement de la Loire. La Seine est descendue du 23<sup>e</sup>. degré au 13<sup>e</sup>. Le 9, est parti le premier coche du port St. Paul, ainsi ce fleuve est redevenu navigable. On

On a lu avec autant d'intérêt que d'édification le Mandement de Monseigneur l'archevêque de Paris pour le saint tems du Carême, &c. C'est le vrai langage d'un pere tendre qui instruit ses enfans, qui les exhorte à la pratique de la vertu, & les avertit des dangers qui pourroient la corrompre. De pareilles leçons dictées par la sagesse & par le ton de l'autorité mêlé avec l'insinuante persuasion, ont un charme dont le cœur ne peut se défendre. Cet illustre prélat commence par prémunir ses ouailles contre le poison de l'incrédulité; il donne ensuite à ceux qui conservent encore la foi de leurs peres, les instructions les plus solides pour les y affermir. Par-tout, c'est l'onction, la douceur, le sentiment. Nous ne rapporterons en preuve que le morceau suivant.

*Quoique le salut éternel de vos ames soit en ce moment le principal objet de notre zèle, pourrions-nous, N. T. C. F., au milieu de l'hiver le plus long & le plus rigoureux qui ait affligé nos climats depuis cette génération; pourrions-nous passer ici sous silence la misere des pauvres, dans des circonstances si propres à réveiller pour eux toute notre sensibilité? Si les rigueurs de cette saison ont pu pénétrer jusques dans les maisons des riches, à travers toutes les précautions de la mollesse & toutes les ressources de l'opulence, quel est donc le sort de ces pauvres familles, de ces pauvres enfans, de ces pauvres vieillards dans leurs tristes réduits ouverts de toutes parts aux injures de l'air, sans feu, sans vêtements pour réchauffer leurs membres glacés? Privés encore du produit de leurs arts & de leurs professions, que l'excès du froid les empêche d'exercer, hélas! avec les rigueurs de l'hiver, ils souffrent encore les*

vigoureux plus affreuses de la faim. O combien nos entrailles doivent être émues sur le sort de ce pauvre peuple ! au milieu de sa cour, le cœur du Roi a ressenti les souffrances de cette portion si intéressante de ses Sujets. Son auguste Compagne a fait éclater aussi la sensibilité de son ame. Elle nous a chargé de répandre ses bienfaits dans les campagnes sur les pauvres les plus abandonnés ; & la bonté de la Reine a généré dans les plus humbles chaumières, Daigne le Ciel récompenser leurs bienfaits, par le prix le plus magnifique qu'il puisse accorder à des Souverains, par les dons immortels de sa grace ! A leur exemple toutes les classes des citoyens se sont empressées de venir au secours des malheureux ; & quelle a été notre consolation, de voir regner cette pieuse émulation dans le troupeau confié à nos soins ! Mais quelle doit être aussi la reconnaissance publique envers les pasteurs de la capitale, qui montrent au milieu de cette calamité une charité si active & si généreuse ! Voilà l'esprit qui a toujours distingué cet Ordre vénérable : voilà la glorieuse prérogative de notre saint ministère, de nous sacrifier les premiers pour le soulagement des misérables. Mais que sont, N. T. C. F, tous vos bienfaits & les nôtres, pour une aussi grande multitude, quid hæc inter tantos ? Nous devons vous en avertir ; toutes les ressources de vos pasteurs sont épuisées, tous les dons que vous avez déjà répandus sont consumés : cependant les besoins des pauvres augmentent de plus en plus : que deviendra cette foule d'indigens, si vous ne faites de nouveaux efforts ? Nous vous en conjurons, N. T. C. F, ne fermez point vos entrailles, ne vous laissez point de répandre & de multiplier vos bienfaits, nolite deficere benefacientes ( 2 Thess. 3. 15 ). Ne laissez pas vos malheureux freres en proie à la misère & peut-être à la mort.

Les livres de la bibliothèque de feu le duc de la Vallière, continuent à se vendre avec le plus grand succès. *La Guirlande de Julie* a

Été vendue dernièrement 14510 liv. C'est un in-4°. composé de 29 fleurs peintes par un certain Robert, & à chacune desquelles il y a des madrigaux assez médiocres, de divers auteurs. Il y a en outre une espece de frontispice où est représentée une Guirlande formée de ces 29 fleurs; & sur le feuillet suivant, on voit un Cupidon. M<sup>r</sup>. l'abbé Rives, chargé ci-devant de la direction de la bibliothèque de M<sup>r</sup>. le duc de la Vallière, a donné en 1779, une notice exacte & curieuse de la Guirlande de Julie, laquelle n'avoit été, je erois, achetée que 700 liv. Le marquis de Sainte-Maure, qui fut ensuite le célèbre duc de Montausier, avoit fait faire cette Guirlande pour Mademoiselle Julie d'Angennes de Rambouillet, qu'il épousa bientôt après.

Nous apprenons qu'un petit aérostat de 3 aunes de circonférence lancé sur la côte d'Angleterre, durant un vent nord-ouëst très-violent, est allé tomber sur la côte de Flandre, à Warneton, terre appartenante à Mde. la comtesse de Lauragais. Comme on ne doutoit point que les ballons, les petits sur-tout, ne pussent être emportés fort loin par les grands vents, cette expérience ne nous apprend rien de nouveau, & sur-tout ne sert de rien à la théorie de la direction. Celle de M<sup>r</sup>. Blanchard avoit rassemblé tout Paris au champ de Mars, le 2 de ce mois. Il devoit le diriger à coup sûr & se trouver à Versailles à moins de rien. Les agrêts, les rames, le parasol, toutes les manœuvres formoient un poids, qui a empêché Dom Pech,

Bénédictin, de s'embarquer avec l'auteur de cet aérostat. La machine s'étoit élevée avec effort à 15 pieds de terre à midi précis; puis étant tombée avec force, on a jugé à propos de prier le religieux de descendre. Celui-ci s'étoit effrayé, il a avoué sur le champ, que plus haut il auroit manqué d'énergie. Le parasol s'est brisé; il a fallu en débarrasser la machine. Tout étoit prêt pour le départ, des tambours & une musique guerrière annonçoient l'enlèvement du globe; un jeune enthousiaste perce la foule, il s'élançe dans la gondole & l'épée à la main, il ne veut point sortir; il veut être le compagnon aérien du Sr. Blanchard. On lui ordonne de la part de M<sup>rs</sup>. les ducs d'Orléans & de Chartres & du prince de Conti de renoncer à son entreprise; il répond qu'il a un ordre du Roi; on lui commande de le montrer; il présente à ses interrogateurs la lame de son épée. On lui faute aux cheveux, on l'arrache avec peine de la nacelle; le furieux jeune homme blessé, en se débattant, Blanchard au poignet. Terrassé, il parvient à se relever; il alloit dans l'excès de sa rage renverser quelques M<sup>rs</sup>, si on n'étoit venu à leur secours; le jeune insensé appréhendé au corps, a été ensuite enlevé par la garde & conduit dans la prison de l'école royale militaire. Cette scène terminée, le Sr. Blanchard s'est hâté de partir, la tête nue & en frac d'écarlate, brodé en or. Le ballon s'est élevé comme un trait à midi 25 minutes; il a erré à l'Est, puis au Sud-Est à plus de 500 toises; & après avoir voié

sans s'être dirigé, il a vogué le long de la Seine, pour venir descendre non loin du fleuve débordé auprès de Billancourt, entre le Point du jour & Sevo, aiant à gauche la riviere & à droite la route de Versailles. Il étoit fort mal à son aise; il a dit avoir éprouvé un froid excessif, & la crainte de tomber dans l'eau, a redoublé son effroi. On a débité au moment de sa chute l'épigramme que voici:

Du champ de Mars il s'éleva,  
Au champ voisin il s'abaissa,  
Sa poche pleine il resta là.  
Messieurs, sic iur ad astra.

On écrit de Dijon, en date du 28 Février, que le 26 M<sup>r</sup>. de Morveau & son coagent le sieur Bertrand auroient dû s'élever le même jour avec six compagnons rameurs, qui auroient dirigé le globe aérostatique dijonnais; mais la tente, qui doit envelopper le gaz, ne s'étant pas remplie, il a fallu remettre l'expérience au 28, & à midi de ce jour, l'aérostat se vuidoit au lieu de s'enfler. On a donc jugé à propos de renvoyer le voiage aérien au 10 Mars. Les dimensions prises jusqu'à ce moment, pour l'exécution de cette immense voiture aérienne, paroissent peu propres à en préparer le succès. Le gaz employé est la fumée de pommes de terre. Cette vapeur toute épaisse qu'elle est, s'évanouit dans le même instant. De-là, la peine infinie qu'on éprouve à déplacer l'air atmosphérique avec ce moyen précieux & incertain. Les rames des aéronautes sont composées de

planches très-minces, qui présentent une large cavité à l'air ambiant, & qui, le frappant & le repercutant en sens contraire, doivent, dit-on, diriger l'aérostat au gré de M<sup>r</sup>. de Morveau. L'œil de la raison prévoit que cette expérience n'aura point lieu, si ses auteurs persévèrent dans le faux système qu'ils semblent avoir embrassé.

L'ardeur pour les choses nouvelles, pour les prétendues merveilles de la nature ou de l'art, a manqué de ruiner de fond-en-comble un bon curé que les ardélions scientifiques assailloient de toutes parts pour travailler chez lui à étendre les connoissances humaines, ainsi qu'on le voit par une lettre de ce curé, insérée dans les *Affiches & Ann.* n<sup>o</sup>. 32.

*Ma solitude, Monsieur, est inaccessible aux arts & aux belles-lettres. C'est par hasard que je viens d'apprendre qu'un journal ou autre ouvrage périodique, a publié que j'avois dans ma paroisse une famille atteinte d'une maladie singulière. On m'a même ajouté, qu'un graveur de Paris, sur la foi du journaliste, s'étoit fait un mérite, dans le public, de faire le portrait des prétendus malades, avec la précaution d'avertir qu'il consacroit à leur soulagement le produit de son travail. Cette annonce m'a procuré la visite de mille gens inconnus. Les uns se disent médecins, les autres physiciens; quelques-uns se donnent simplement le titre de curieux; & tous viennent fondre chez moi. Trente lettres, dont j'ai payé le port, me demandent des détails plus circonstanciés. Figurez-vous quels doivent être ma surprise & mon embarras. Peut-être, une sottise vanité a-t-elle inspiré à quelqu'un de courir, en mon nom & à mes dépens, après le titre vain & usé d'ami de l'humanité. En tout cas, c'est un tour cruel & d'un nouveau genre qu'on m'a joué. Je vous prie, Monsieur, de me débarrasser*

*libarrasser de ces importuns, en permettant, que l'annonce au public, par la voie de votre journal, qu'il a été trompé, que mes paroissiens sont de la même confusion & du même tempérament que les autres hommes, & que M. le graveur, pour se donner un air de bienfaisance, s'est amusé à des portraits d'imagination. Je suis, &c. Duchaine, curé de Neuville, sur Vannes, diocèse de Troyes, le 4 Mars 1784.*

La Sorbonne joignant son zèle à celui de l'autorité s'occupe de la censure des *Principes de morale* ou plutôt antimoraux de l'abbé Mably, qui comme nous l'avons dit, ont été supprimés pour les extravagances de tous les genres qu'ils renferment; & dont l'approbateur a été cassé pour avoir donné la sanction de la police à des erreurs ennemies de toute société, à la théorie du plus révoltant égoïsme, aussi faux quant aux principes dont l'auteur le dérive, & l'étendue qu'il lui donne, qu'impossible & inutile quant aux effets qu'il s'en promet: rechauffé & répétition servile de ce que Helvetius & d'autres paralogistes ont écrit sur ce sujet.

\* 15 Fév.  
1784. p. 312

La brûlerie que Mrs. Argand ont fait construire à Valignac, vis-à-vis Colombiers, sur le chemin de Montpellier à Nîmes, mérite une attention particulière. La construction en est la plus belle du monde & la plus avantageuse. Elle rend beaucoup plus que les autres, & coûte beaucoup moins. La qualité des eaux-de-vie & de l'esprit-de-vin qu'elle produit est excellente. Mrs. Argand, nés avec le génie des arts, l'ont développé pour perfectionner les vaisseaux qu'ils emploient, les

riages, 1057 morts, 271 enfans-trouvés de plus en 1783 qu'en 1782; & 11 professions religieuses de moins. (a)

L'assemblée

(a) Calculs dont le résultat s'accorde toujours avec le nombre de 460 mille ames, au de-là duquel je ne crois pas devoir porter la population de cette capitale. Les objections que vient de me faire un homme qui certainement n'a pas lu tout ce que j'ai écrit de relatif à cet objet, n'ont rien de solide. Ce qu'il dit des étrangers, des *allant & venant*, des domestiques &c, ne prouve rien contre ma conclusion, qui au contraire y trouve une nouvelle confirmation. Les étrangers qui se trouvent à Paris pour des affaires éphémères, n'y restent pas, il est vrai, mais ils ne comptent dans les tables de la mortalité que pour autant qu'ils y restent. Les jeunes gens ne meurent pas dans la même raison arithmétique que les vieux; mais dix jeunes gens qui restent chacun un an dans une ville, & qui ne comptent que pour un, ont dans leur ensemble autant de probabilité de mort qu'un autre jeune homme qui y reste dix ans &c. Cette observation suffit pour répondre à Mr. d'A, qui me fera d'ailleurs plaisir de me dé tromper par des tables bien authentiques, touchant ce que j'ai dit de la ville de Lille dans le *Dict. géographique*. Quant à l'autorité d'un contrôleur-général, il veut rire sans doute quand il prétend qu'en fait de finances & de population, elle peut servir de règle à des gens qui cherchent le vrai. — Pour savoir que la population d'un royaume n'excede pas tel nombre, il n'est pas nécessaire de connaître toutes ses provinces; il suffit d'être bien instruit de son étendue en latitude & longitude, & de comparer ensuite cette étendue avec une province parfaitement connue dans ses dimensions & sa population &c. &c. En consultant les différens journaux où j'ai traité cette

matière,

I. *Avril 1784.* \* 347

L'assemblée de l'académie françoise a été très-brillante le 24 du mois passé, jour de la réception du duc de Choiseul-Gouffier & de M<sup>r</sup>. Bailly. Les éloges réciproques ont été délicats & piquants (a); cependant quelques

---

matiere, on trouvera à-peu-près toutes les objections qu'elle peut faire naître, avec les réponses; & j'ai déjà prié qu'on ne me fît pas rendre ultérieurement compte de mes assertions, sans avoir daigné voir préalablement l'ensemble de mes preuves \*.... Pour ce qui est du calcul exact qu'on me demande de la population de certaines provinces, en particulier de celles qu'on croit m'être bien connues, il y auroit peut-être de l'imprudence à fixer là-dessus l'opinion publique sans y être invité & autorisé par les circonstances.

(a) L'on ne peut qu'admirer comment le ridicule de ces ensememens peut se maintenir si longtems parmi des gens qui se croient destinés

---

\* *Vues & règles générales*, Février 1771, p. 86. — *Avril 1772*, p. 239. — *15 Janv. 1778*, p. 109. — *1 Avril 1778*, p. 492. — *Population du monde primitif*, 15 Janv. 1778, p. 96. — *15 Août 1780*, p. 589. — *De Paris*, 1 Mars 1779, p. 317. — *De la France*, 15 Sept. 1779, p. 151. — *De la Chine*, 1 Avril 1780, p. 522. — *De Constantinople*, 1 Mars 1782, p. 316. — *De la Judée*, 15 Mai 1780, p. 103. — *1 Avril 1779*, p. 492. — *De la Russie*, 1 Avril 1777, p. 490. — *15 Fév. 1779*, p. 240. — *15. Déc. 1782*, p. 586 &c. &c. &c. Je laisserai dans la suite mes correspondans rassembler eux-mêmes les citations, sur l'ensemble desquelles il s'agit de prononcer, ce point sur quelque article isolé qui leur aura passé sous les yeux; rien n'est plus aisé vu le soin que j'ai d'y renvoyer.

étaient un peu moins satisfaisans ont quelques fois affoibli l'odeur d'un encens trop fort; comme lorsque le marquis de Condorcet dit à M<sup>r</sup>. Bailly que ses *Lettres sur l'Atlantide* ont un avantage réservé presque uniquement aux romans & aux piéces de théâtre. Les éloges des morts ont été aussi très-pompeux; M<sup>r</sup>. d'Alembert, déjà reconnu pour un agneau,

\* 15 Fév. & une colombe \*, a été déclaré le *Newton* de notre siècle.

P A Y S - B A S .

LA HAYE (le 14 Mars.) M<sup>r</sup>. le baron de Reischach, envoyé extraordinaire de la cour de Vienne auprès des Etats-généraux, a donné connoissance à LL. HH. PP, qu'il se dispoit à partir pour Mergentheim, où se tiendra incessamment chapitre de l'Ordre Teutonique, & où S. E. doit être revêtu de la commanderie du dit Ordre, vacante par la mort de M<sup>r</sup> le baron de Belderbusch.

Les fâcheuses nouvelles, qu'on avoit reçues touchant les pertes essuïées par notre escadre dans la Méditerranée sous les ordres du vice-

---

destinés à éclairer les autres. On voit à la lettre cette boutique d'éloges, dont parlé un élégant auteur latin, où l'on vend les louanges contre d'autres louanges, & où l'on exerce dans ce genre de trafic un monopole, qui concentre la gloire littéraire parmi les adeptes à l'exclusion de tous les autres. *Exercent quasi quædam monopolia famæ & societates laud. m. Laudant mutuo ut laudentur. Fœnore gloriam dant & accipiunt.*

Commir.  
de arte pa-  
randæ ja-  
me.

Amiral Reynst, dans un gros orage le 3 Février, se sont malheureusement confondus. Par une lettre de Toulon en date du 15 Février, l'on a appris, que les vaisseaux la Liberté, de 70 canons, monté par M<sup>r</sup>. Reynst, & l'Amiral de Ruyter de 64, monté par le contre-Amiral van Braam, y sont entrés fort endommagés: le premier n'a échappé que par miracle d'entre les écueils, qui bordent l'île de Minorque, la mer ayant même inondé son gaillard: son grand-mât, sa misaine & son beaupré avoient consenti. La Nord-Hollande de 64 étoit conduit à la remorque par la frégate la Médée, de 44, cap. Vaillant, ayant été démâté de tous ses mâts, que le capitaine van Ryneveld, qui le commande, avoit fait couper pour éviter le sort, qu'on craint être arrivé au Drenthe de 64, cap. Smiffaert. Les capitaines van Ryneveld & Vaillant rapportent avoir vu couler bas un vaisseau avec tout son équipage, & que, d'après toutes les apparences, ils avoient jugé, que c'étoit ce navire. Le Kortenaer de 64, cap. c'Hoofst, est parvenu à gagner Toulon: mais l'on n'a pas encore de nouvelles de l'Hercule de 64, cap. Melvill.

Nos troubles intérieurs s'accroissent tous les jours. Il s'est formé à Rotterdam & à Zutphen une association armée, en faveur de la Maison d'Orange, pour réprimer la fougue des démagogues. En attendant nos différens avec S. M. I, avec le Roi de Prusse, avec l'Angleterre subsistent; nos colonies continuent à être dans des mains étrangères, &

nous ne nous condamnons pas de manière à les voir rentrer bientôt dans les nôtres.

Si les avis de l'Allemagne nous font une triste peinture des ravages, qu'y ont causé les inondations au débâclement des rivieres, ceux de nos provinces ne sont pas moins affligeans. En voici quelques détails.

La crue du Rhin ayant été très-forte dans le pais de Cleves, la riviere commença à charrier devant Nymegue samedi, 28 Février, au soir. Bientôt les eaux forcerent plusieurs digues, destinées à les contenir; & tout le pais fut plus ou moins inondé depuis le canal de Panderen, jusque près de Gorinchem. En quelques endroits, l'eau est montée jusqu'aux toits des maisons; & il s'est noyé beaucoup de bétail & un nombre d'habitans. Le 2 Mars il arriva à septo occasion un nouveau malheur: l'on avoit chargé un gros bâtiment de pain & autres provisions pour les porter aux infortunés habitans dans le district de Betuwe, réfugiés sur les greniers & les toits de leurs maisons. On lui avoit fait remonter la riviere jusqu'à une des portes de Nymegue, lorsqu'un moment après avoir quitté le bord il chavira. De 9 personnes, qui s'y trouvoient, on n'en a retiré que deux, dont l'un, le baron de Nyvenheim, qui faisoit les fonctions d'amptman ou intendant du district, est mort. Le fiscal Omphal, son secretaire, & cinq autres ont été emportés par les flots. — Dans les deux autres quartiers de la Gueldre-hollandoise & dans la province d'Over-Yffel, les circonstances ne sont pas moins désolantes. Il est difficile de compter les ruptures, qui s'y sont faites aux digues des principales rivieres. Tout le quartier de Zutphen se trouve sous l'eau; & les habitans du plat-pais ont dû se réfugier dans la ville. Mais les dégâts sont encore plus considérables à Campen & dans le district voisin. Les eaux du Rhin s'étant jetées avec fureur dans l'Yffel, qui se

1. Avril 1784.

351

Recharge dans le Zuyderzee au-dessous de Campen, cette dernière riviere commença très-subitement à croître le 3 de ce mois. Les glaces amoncelées frapperent le pont sur l'Yffel près de la ville avec tant de violence, que, malgré toutes les précautions prises, un tiers en fut emporté. L'on évalué ce seul dommage à plus de 100 mille florins. Le pont avoit été construit en 1448 & avoit 728 pieds de longueur, dont environ 274 pieds ont été détruits. Les glaces se délogerent quelque tems par cet accident: mais la quantité d'eau, qui venoit de la Gueldre, étoient trop forte, pour que les digues pussent résister. Il y eut une rupture près de Camperveen; & peu après deux autres, l'une près de Deventer, l'autre entre Wyhr & Olt. Le District de Mastenbroek fut par-là totalement inondé; & pour y donner quelque issue aux eaux, l'on fut obligé de percer la digue près de Genemuiden & de pratiquer un second débouché près de Grafhorst. Nous n'entrerons point dans les détails particuliers de tous les désastres causés dans ces différens endroits, ni dans le récit des inondations, qu'il y a eu au-dessous de Nymegue près de Zalt-Bommel, & au-dessus dans le país de Cleves & près d'Emmerick. C'est par-tout le même tableau: édifices publics renversés, maisons particulières détruites, habitans noyés ou souffrant la faim & le froid dans leurs greniers & sur le toit de leurs maisons; bétail emporté par les flots, meubles ruinés & entraînés pêle-mêle avec les glaçons. Près du canal de Panderen, parmi les débris d'une maison presque-entière, l'on a trouvé une cassette avec des papiers, par lesquels on a vu qu'elle venoit de Mulheim: à Zutphen le torrent a amené un carrosse avec quatre chevaux.

ZWOLL (le 5 Mars.) " La terreur dans cette province est grande à cause des eaux.  
" Une rupture occasionnée par le Vegt in-terrompt le passage de Hardenberg. Une demi-lieue en deçà de Deventer, l'Yffel

„ a fait une breche à la digue. Nous en at-  
 „ tendons à chaque moment l'inondation, qui  
 „ convertira cette ville en île. Sur la rive  
 „ opposée, au-dessus de Campen, la digue  
 „ est aussi rompue; l'Yssel a tout submergé  
 „ aux environs d'Elburg. La moitié la plus  
 „ précieuse du superbe pont de Campen,  
 „ long d'environ 700 pieds, a été totale-  
 „ ment ruinée par la débacle. Pour surcroît  
 „ de malheur, l'eau du Rhin, débordée par  
 „ la breche près d'Emmerick, & grossissant  
 „ l'Yssel & le Vêgt, doit passer ici; ce qui  
 „ nous présage un avenir très-togubre. Le  
 „ torrent des eaux est si considérable, que  
 „ du mercredi au jeudi l'Yssel a monté de  
 „ dix pieds. Mais les ruptures survenues dans  
 „ les digues, empêchent actuellement sa crête  
 „ ultérieure, quoique les eaux soient encore  
 „ au-dessus. Dieu veuille nous secourir! „  
 „ (*Helas! que peut-il faire? Les conducteurs*  
 „ *lui ont ôté sa force* (1 Aout 1783 p. 502).  
 „ *L'huile & les caisses de fer-blanc l'ont dé-*  
 „ *pouillé du pouvoir exclusif d'apaiser les flots.*  
 „ *Les ballons l'ont entièrement dépossédé* (15  
 „ Fév. 1784 p. 263). *Qua peut-il après cela,*  
 „ *quelque bien intentionné qu'il soit?*)

„ A la vue des malheurs de tous les genres  
 „ qui pesent sur cette république, les bonnes  
 „ ames se rappellent la conduite terrible que  
 „ nous avons tenue envers les partisans de l'an-  
 „ cienne religion du pais, les ingénieuses  
 „ cruautés que nous avons opposées à la févé-  
 „ rité légale du duc d'Albe \*, les coups funestes  
 „ que nous avons portés au christianisme, dans

\* 15 Aout  
 1778. p. 573.  
 1 Juillet  
 1783. p. 369.

tant de contrées où les Espagnols & les Portugais l'avoient établi ; notre apostasie au Japon, touchant laquelle un M<sup>r</sup>. Haren nous a si gauchement justifiés (a), & dont l'abbé Raynal, homme peu suspect en ces matières, a parlé avec plus de vérité ; enfin tant d'autres démarches où l'esprit de commerce & une cupidité trop vive nous ont engagés (b). Occupés de ce souvenir, bien des gens croient voir dans les événemens qui nous accablent de toutes parts, la réalisation de ces vers de Rousseau :

Ah ! vos destins vont s'accomplir.  
 Vos pères ont péché : vous en portez la peine ;  
 Et Dieu, sur votre nation,  
 Veut des profanateurs de sa loi souveraine,  
 Expier la rébellion.

Les Vénitiens ont agi magnanimement à notre égard. Informés que nous avons donné ordre de saisir tous les vaisseaux de leur nation qui se trouvoient dans nos ports (quoiqu'inutilement, le seul qui y étoit aiant

(a) Voyez le J. du 1 Juin 1779, p. 159, où cette prétendue justification est réfutée par les hommes les plus disposés à la trouver bonne ; ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait été répétée & adoptée tout bonnement dans le *Journal des Savans*, dans la nouv. édit. des *Lettres édifiantes*, & par d'autres auteurs de bonne composition.

(b) On connoît le mot d'un marchand d'Amsterdam, qui aiant été reprimandé par le magistrat pour avoir porté des munitions aux Espagnols, répondit : *Si pour gagner, il falloit traverser l'enfer, je hazarderois volontiers d'y brûler les voiles de mon vaisseau.* — Div. sc. 1 Juin 1779, p. 163.

quitté nos parages avant la déclaration de guerre), non seulement ils ont laissé partir deux vaisseaux hollandois sans les inquiéter en aucune façon, mais ils ont décidé qu'ils n'en arrêteroient aucun. Peut-être qu'ayant eu connoissance du désastre de l'escadre que nous avions envoyée contre eux, ils ont cru que la générosité dont ils se piquent, les obligeoit à nous, donner l'exemple de la modération.

Du reste, depuis que notre république a fait une affaire d'état de la prétention des négocians Jordan & Chomel, elle a eu occasion de connoître les fâcheuses & impraticables conséquences de cette démarche. Plusieurs négocians, entr'autres Nicolas Maffardo établi à la Haye, qui ont des sommes à prétendre sur quelques Vénitiens, viennent de s'adresser aux Etats-généraux, pour en tirer une nouvelle déclaration de guerre \*. Nous commençons à saisir la nature de cette affaire un peu mieux que nous n'avions fait d'abord (15 Fév. p. 304). La réponse des Vénitiens à notre manifeste vient de paroître, conçue en ces termes :

\* Gaz. de  
Leyde, n°  
21, Suppl.  
12 Mars.

*Exposition fidele' du différent, qui s'est élevé entre la république de Venise & les Etats-généraux des Provinces-unies.*

« Quiconque a une connoissance légère du différent, qui s'est élevé entre la république de Venise & les Etats-généraux des Provinces-unies, pour un petit objet privé de quelques milliers de florins, n'aura pu voir sans indignation tout ce qu'on a publié récemment d'odieux & de contrové à la charge des Vénitiens. »

\* Ou

« On ne peut qu'être étonné de ce qu'on verra aujourd'hui de faire croire à l'Europe, que la république de Venise ait refusé de rendre justice aux deux négocians d'Amsterdam, comme aussi, que les Etats-généraux n'aient employé inutilement tous les moyens possibles pour l'obtenir, tandis qu'elle a donné, L. H. P. même dans cette affaire ennuyeuse, les preuves les plus sûres de sa droiture, aussi bien que de la meilleure réciprocité, & tandis qu'elle tient encore ouvertes & appliquées différentes voies, pour la conduire à un terme équitable. »

« Rien de plus faux que ce qu'on a divulgué. A peine la première instance des négocians hollandois ( qui assurent avoir reçu quelque dommage par les menées frauduleuses de quelques sujets vénitiens ) parvint-elle à Venise, que la république témoigna le plus grand empressement de leur administrer une justice prompte & solennelle ; quoiqu'on n'ait pas vu dans leur conduite, qu'ils aient été de leur côté aussi précautionnés & aussi délicats. »

« On destina à cet objet unique un college ou tribunal extraordinaire, composé de juges criminels, & muni de l'autorité la plus étendue, & bien loin qu'on ait négligé de rendre justice, des quatre sujets vénitiens impliqués, comme il résulta par le procès, dans cette affaire, trois furent condamnés à subir des peines infamantes, & à la perte de leurs biens, dévolus au fisc, & appliqués sans exception à dédommager les Hollandois, & un seul fut déclaré exempt de faute criminelle. »

( La suite l'ordinaire prochain. )

#### NOUVELLES DIVERSES.

Selon des lettres de Vienne, l'Empereur y étoit attendu le 20 Mars : S. M. sera suivie au mois de Juin par le Grand-Duc de Toscane avec le Prince, son fils aîné : mais l'on ignore, si alors le mariage de ce dernier avec

Dans le dernier journal, p. 409. l. 17. *marquoient*, lisez *marquoient*. — P. 419. l. 31. *il n'y que*, lisez *il n'y a que*. — P. 428. l. 1. *tous savans*, lisez *tous les savans*. — P. 431. l. 10. *Florence*, lisez *Florence*. — P. 469. l. 17. *affigent*, ajoutez *quelques commerçans*. — P. 477. l. 6. de la note ; *vaut*, lisez *vaut*.

---



---

**T A B L E.**

|                    |                            |     |
|--------------------|----------------------------|-----|
| <b>RUSSIE.</b>     | ( Pétersbourg.             | 511 |
| <b>POLOGNE.</b>    | ( Varsovie.                | 512 |
| <b>ESPAGNE.</b>    | ( Madrid.                  | 514 |
| <b>PORTUGAL.</b>   | ( Lisbonne.                | 515 |
| <b>ITALIE.</b>     | { Rome.                    | 516 |
|                    | { Naples.                  | 517 |
|                    | { Milan.                   | 518 |
| <b>ALLEMAGNE.</b>  | { Vienne.                  | 519 |
|                    | { Prague.                  | 522 |
|                    | { Francfort.               | 523 |
|                    | { Berlin.                  | 524 |
|                    | { Treves.                  | 525 |
|                    | { Cologne.                 | 526 |
| <b>ANGLETERRE.</b> | ( Londres.                 | 527 |
| <b>FRANCE.</b>     | ( Paris.                   | 533 |
| <b>PAYS-BAS.</b>   | { La Haye.                 | 548 |
|                    | { Zwoll.                   | 551 |
|                    | <i>Nouvelles diverses.</i> | 555 |
|                    | <i>Morts.</i>              | 556 |

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. AVRIL

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, ~~Vi-~~  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examinateur.*

*Suite des Livres nouveaux & d'assortiment  
qui sont à vendre à Luxembourg chez  
l'imprimeur de ce Journal, à très-juste  
prix.*

Faits principaux de l'Histoire sacrée, des Conciles, des schismes des Papes, & de l'Histoire particulière des Rois de France, depuis l'établissement de la monarchie; mis en vers avec des notes intéressantes, 3 vol. 8°. 1765. *Reliés & supportés.*

Félicité ( la ) publique, considérée dans les payfans cultivateurs de leurs propres terres, traduite de l'italien, par Mr. Vignoli, in-8°. 1770.

Fins ( des ) dernières de l'homme, par le P. Pallu, 12°. Paris 1778.

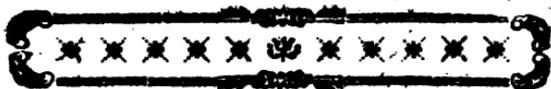
Fin ( le ) matois, ou histoire du grand Taquin, œuvre de Don François de Quevedo, traduite de l'espagnol, 3 parties 8°. *La Haye* 1776.

Fleurs ( les ) des vies des Saints en abrégé, par le P. Bonnefons, 4 vol. 8°. *Reliés & supportés.*

Forcé de l'éducation, 8° 1755.

Formulaire de prières, 8°. *Supporté.*

Formulaire de prières chrétiennes pour passer saintement la journée, avec une conduite pour la Confession & la Communion, à l'usage des Demoiselles pensionnaires des Religieuses Ursulines, 12°. *Lille* 1778.



# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. AVRIL

1784.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Collection des lettres & mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne; pour servir de preuves & d'éclaircissemens à une partie de l'histoire de Louis XIV, & particulièrement à celle des campagnes du Général François; par Mr. le comte de Grimoard. A Paris 1782. 2 vol. in fol.*

**L**E nom de Turenne recommande suffisamment ce recueil; c'est la correspondance du célèbre général avec les Souverains,

les ministres, les généraux de son tems ; ce sont les lettres familières , adressées à sa famille , écrites dans l'épanchement de la confiance & de l'amitié ; c'est le tableau le plus fidele de son ame ; ce sont d'excellens matériaux , non seulement pour son histoire particulière , mais pour l'histoire générale de son tems ; ce sont des relations circonstanciées des expéditions militaires les plus mémorables , relations données par celui qui a dirigé la plupart de ces expéditions. Cette correspondance commença en 1627 , & finit en 1675 , c'est-à-dire , l'année de la mort de ce général. On y trouve le cartel que l'Electeur Palatin envoya à ce général le 27 Juillet 1674 , cartel dont M<sup>r</sup>. Colini a paru suspecter l'existence , sans doute pour soustraire ce Souverain à la censure violente du président Hénault qui dit que M<sup>r</sup>. de Turenne répondit à ce cartel avec une modération qui fit honte à l'Electeur de cette bravade. Mais la honte n'étoit certainement pas du côté de ce Prince. " La honte , dit Voltaire , étoit dans  
 „ l'incendie , lorsqu'on n'étoit pas en guerre  
 „ ouverte avec le Palatinat , & ce n'étoit  
 „ point une bravade dans un Prince juste-  
 „ ment irrité de vouloir se battre contre l'au-  
 „ teur de ces cruels excès. „

Quant à la réponse que fit Turenne , elle ne peut prescrire contre des faits publics & cruellement éclatans , reconnus du Souverain du pais dévasté & de toute l'Europe , dont les effets étoient subsistans & palpables. Elle prouve précisément que l'on exécutoit un

15. Avril 1784.

563

projet que ni Louis XIV. ni Louvois, ni Turenne n'osoient avouer, & dont la réalité fut encore mieux constatée en 1688. (a)

On lira avec plaisir & édification ce qui se trouve ici de relatif à la conversion de Turenne, à laquelle des hommes d'un esprit finâtre, & jugeant de la lâcheté des autres par la leur, ont attribué très-faussement des vues d'intérêt, tandis qu'elle n'étoit que l'effet de la conviction & d'un amour sincere de la vérité, qu'il cherchoit de bonne foi, comme on le voit dans les lettres écrites à sa femme plusieurs années avant qu'il eût pris un parti décidé. “ M<sup>r</sup>. de Turenne, dit le président Hénault, commençoit depuis longtems à entrevoir la vérité; mais il tenoit encore à l'erreur par les préjugés de l'éducation, & par l'attachement qu'il portoit à Madame de Turenne sa femme, fille du duc de la Force, Calviniste de bonne foi. Sa mort arrivée en 1666, & les instructions de M<sup>r</sup>. de Meaux, acheverent de décider M<sup>r</sup>. de Turenne; ce fut pour lui qu'il composa son livre de l'Explication de la foi, ouvrage raisonnable & solide que les Protestans laisserent sans réplique,

---

(a) Je ne crois pas qu'on puisse avoir le moindre doute ni sur la premiere, ni sur la seconde dévastation du Patrimoine, si on veut lire sans préoccupation les preuves rassemblées contre l'écrivain paradoxal & très-peu instruit qui a cru pouvoir faire illusion dans une chose qui n'en étoit pas susceptible. 15 Mars à 178 P. 409.

„ plique, & qui justifie sur-tout l'Eglise ro-  
 „ maine des superstitions ridicules qu'on lui  
 „ impute. „



*Observations sur deux ouvrages intitulés :  
 Instruction chrétienne, imprimée à Naples  
 en 1779. Institutions théologiques, im-  
 primées à Lyon en 1780. A Poitiers,  
 1782. 1 vol. in-12 de 68 p.*

**L**E premier ouvrage sur lequel roulent  
 ces *Observations* est connu à nos lec-  
 teurs par le compte que nous en avons ren-  
 du \* ; on fait voir ici que ce *catéchisme*,  
 fruit de l'esprit de parti & de secte,  
 rejette l'infaillibilité de l'Eglise en matière  
 de foi, & réduit la catholicité au *petit nom-  
 bre*, contre ce que le Sauveur nous a dit  
 expressément de la visibilité de l'Eglise, de  
 son étendue dans toute la terre, & de sa  
 supériorité à toutes les erreurs qui la com-  
 battrent. *Dans les tems d'obscurité*, dit le  
 rédacteur de ce *catéchisme*, *l'Eglise enseigne  
 ces vérités & en prend la défense par un  
 PETIT NOMBRE de ministres attentifs à con-  
 server le précieux dépôt de la tradition.*  
 „ Dans les *Observations* on défie l'auteur  
 „ de citer avec vérité un seul *catéchisme*  
 „ donné par les évêques à leurs diocésains,  
 „ un seul corps de théologie où cette doc-  
 „ trine soit enseignée; elle ne se trouve que  
 „ dans quelques ouvrages composés dans l'ex-  
 „ trême

\* 1 Juill.

1780. p. 378.

1 Janvier

1781. p. 29.

15. Avril 1784. 563

„ même nécessité où étoit son parti, & dans  
„ ceux des Protestans & de quelques autres  
„ hérétiques dans lesquels on l'a puisée : C'est  
„ que les saints Peres nous ont dit ci-dessus  
„ de l'autorité de l'Eglise, montre évidemment  
„ la fausseté de cette doctrine. „

Un autre article que notre critique discute avec soin, est celui des questions inutiles & tout-à-fait étrangères à l'instruction du peuple, dont ce catéchisme est rempli. “ Tous ceux, dit le Concile de Toléde de l'an 1565, qui annonceront la parole de Dieu & instruiront le peuple chrétien, doivent absolument éviter de traiter des questions difficiles & embarrassées; se proportionner à la capacité des auditeurs, & ne leur enseigner que ce qui peut servir à leur édification. Il faut prendre garde dans l'explication du catéchisme, dit M<sup>r</sup>. l'abbé Fleuri, de rien ajouter qui ne soit exactement vrai, se garder de mêler aux vérités de l'Ecriture, des opinions qui partagent l'école „. Si l'on juge le nouveau catéchisme d'après ces règles, on sera étonné d'y lire: *Est-ce que les hommes, sous la loi de nature, n'avoient pas le secours de la grace? — La grace de Jesus-Christ n'est pas donnée à tous les hommes. — Pourquoi la grace de Jesus-Christ est donnée aux uns & n'est pas donnée aux autres? — D'où vient la force de la grace. — Quelle différence y a-t-il entre la prédestination & la grace?*

“ Ces questions & tant d'autres que nous omettons sont-elles utiles à l'instruction des

77 fideles ; & propres à les édifier ? Ne font-  
 77 elles pas au contraire imprudentes , dan-  
 77 gereuses , roulant sur des matieres qui ont  
 77 été agitées par les derniers novateurs , &  
 77 où ils ont pris le parti de l'erreur ? Les ré-  
 77 ponses qu'on y fait font communément  
 77 ou erronnées ou captieuses. Est-ce là en-  
 77 seigner la voie de Dieu dans la vérité ?  
 77 N'est-ce pas donner aux fideles du poison  
 77 à la place d'une bonne nourriture ? Au lieu  
 77 de les diriger vers le port du salut , n'est-  
 77 ce pas travailler à ce qu'ils fassent naufrage  
 77 dans la foi ? L'esprit de parti , dit un de  
 77 nos célèbres controversistes , donne à leurs  
 77 sectateurs le zele ardent d'inspirer aux fi-  
 77 deles de prendre part à des choses qui ne  
 77 sont pas nécessaires , & dont Dieu ne de-  
 77 mande pas d'eux la connoissance. „

La seconde partie de cet ouvrage regarde  
 des *Institutions théologiques* , où l'on a dé-  
 ploïé tous les petits artifices qui dans tous  
 les siècles , mais sur-tout dans les derniers ,  
 ont fait la ressource des esprits inquiets &  
 dogmatifans. Après avoir mis au grand jour  
 plusieurs de ces manigances ténébreuses , no-  
 tre auteur finit par un avertissement bien sage  
 & bien nécessaire dans un tems où le goût  
 de la nouveauté & d'une prétendue réforme  
 s'est emparé de tous les genres d'instruction ,  
 avec un danger tout-à-fait particulier pour  
 les notions religieuses & morales ; où l'igno-  
 rance & la présomption réunies à l'ardeur &  
 aux manœuvres d'une faction aussi habile à se  
 cacher elle-même qu'à se manifester par ses opé-  
 rations

raisons, infecte l'enseignement public d'une multitude d'ouvrages empreints de ses erreurs.

Les ecclésiastiques doivent conclure de ces

observations, qu'il n'est pas toujours sûr

pour eux de suivre aveuglément les senti-

mens de ceux qui leur donnent des leçons,

*jurare in verba magistri*, parce qu'il n'en

est que trop de qui on peut dire avec St.

Paul, qu'ils errent & qu'ils précipitent les

autres dans l'erreur, *errantes & alios in er-*

*rorem mittentes*; la prudence exige d'eux

qu'ils ne demeurent fermes dans les choses

qui leur sont apprises qu'autant qu'ils sa-

vent de qui ils les ont apprises, *tu verb*

*permane in iis qua didicisti sciens a quo*

*didiceras*, disoit cet Apôtre à son disciple

Timothée; ils doivent tenir pour suspects

ces docteurs anonymes qui n'osent se mon-

trer, qui n'ont point de garant, qui dis-

tribuent leur doctrine comme on fait les

marchandises de contrebande. Ils doivent

éprouver les esprits, & regarder, comme n'é-

tant pas de Dieu, ceux qui, en matiere

de foi, enseignent des sentimens singuliers;

qui, après les décisions des premiers pas-

teurs, paroissent se tenir dans une espece

de neutralité, avoir toutes sortes de mén-

agemens pour l'erreur, & qui par-là se ren-

dent dignes de ce reproche de Jesus-Christ,

*qui non est mecum, contra me est*. L'apô-

tre saint Paul nous apprend, qu'afin de ne

pas perdre le fruit de ce qu'il avoit déjà

fait, & de ce qu'il devoit faire dans le

cours de son ministere, il se rendit à Jé-

rusalem

2. Tim. 2.

7. 3.

Ibid. 7.

74.

Aux. Gal.

c. 2. 7. 3.

„ rusalem pour exposer aux fideles , & en  
 „ particulier à ceux qui paroissent les plus  
 „ considérables , l'Évangile qu'il prêchoit. Il  
 „ est important pour les ecclésiastiques d'imi-  
 „ ter cette conduite : avant que de suivre de  
 „ nouvelles institutions théologiques ils doi-  
 „ vent les comparer avec celles qui ont la  
 „ réputation d'être parfaitement saines dans  
 „ leur doctrine ; qu'ils ne se départent sur-  
 „ tout jamais de la précieuse détermination  
 „ qui portoit saint Jérôme à écrire au Pape  
 „ saint Damase : *Ego nullum primum nisi*  
 „ *Christum sequens , Beatitudini tuæ , id est ,*  
 „ *Cathedra Petri communionem confocior :*  
 „ *suprà illam petram edificatam Ecclesiam*  
 „ *scio. Quicumque , extrà hanc domum Agnum*  
 „ *comederit , profanus est. Si quis in archè*  
 „ *Noe non fuerit , peribit regnante diluvio...*  
 „ *Non novi Vitalem , Meletium respuo , ig-*  
 „ *noro Paulinam , quicumque tecum non col-*  
 „ *ligit , dispergit , hoc est , qui Christi non est ,*  
 „ *Antichristi est , ... Obtestor Beatitudinem*  
 „ *tuam per Crucifixum , mundi salutem , per*  
 „ *homouion Trinitatis ut mihi epistolis tuis ,*  
 „ *sive tacendarum , sive dicendarum hyposta-*  
 „ *seon detur auctoritas. D. Hier. epist. fam.*  
 „ lib. 1. epist. 25. „





*L'Alcoran des Princes destinés au trône, traduit de la dixième édition italienne. A Pétersbourg, de l'imprimerie de l'académie imp. 1783. 1 vol. in-12 de 119 pag.*

C'Est un recueil de réflexions & de maximes que l'auteur croit propres à rendre les peuples heureux, en rendant les Souverains sages. Comme ces réflexions sont écrites sans ordre & sans suite, sans dépendance & sans rapports mutuels, l'auteur leur a donné le titre d'*Alcoran* qui est également un assemblage de sentences indépendantes les unes des autres, presque toujours étrangement bigarré (a). Cette manière d'instruire n'est pas à tous égards la plus mauvaise. Des réflexions isolées, des pensées jettées, pour ainsi dire, au hazard & sans aucun rapport avec ce qui les environne, sont en quelque sorte une impression plus vive, plus concentrée; la mémoire les saisit plus promptement, les retient avec plus de sûreté & d'aisance; &

---

(a) Si je n'ai pas parlé plutôt de cet ouvrage qui m'a été adressé il y a près d'un an, ce n'est que parce que l'abondance des matières me l'a fait renvoyer jusqu'ici; & nullement parce que je l'ai pris pour *l'Alcoran de Mahomet*.

c'est sans doute une des raisons du grand succès qu'ont eu les *Pensées de Pascal*.

Voici quelques exemples de la manière de l'auteur, vive, sententiveuse, quelques fois élevée & sublime. On sait que Philippe Roi de Macédoine se faisoit dire tous les jours : *Souviens-toi que tu es mortel*; notre poète profaneur donne à ce laconique avis un tour plus emphatique & plus oriental, l'embellit de comparaisons & d'images. " La rapidité  
 „ de la foudre qui gronde, éclate, tombe  
 „ & se dissout en un moment, n'est rien en  
 „ comparaison de celle des jours & des années,  
 „ qui vont s'élever sans retour dans  
 „ le gouffre immense de l'éternité. „ —  
 „ Songe que l'Afrique vit autrefois le génie  
 „ tutélaire de Rome, le rival de César, le  
 „ maître du monde, Pensepée, victime des  
 „ caprices du sort, nud & privé des honneurs  
 „ de la sépulture, étendu sur le sable  
 „ de ses rivages barbares! „

La manie du suicide est bien caractérisée dans les passages suivans. L'auteur est loin d'y reconnoître la prétendue force d'esprit que des imaginations égarées ou des cœurs lâches & corrompus ont prétendu y trouver. " Homme faible & pusillanime ! tu veux  
 „ mourir, parce que tu es malheureux !...  
 „ Meurs, parce que tu es indigne de vivre !  
 „ Voilà la seule réponse qu'on doit faire au  
 „ lâche, qui, vaincu par l'adversité, est prêt  
 „ à s'arracher la vie. „ — " Caton déchirant ses entrailles, pour ne point être  
 „ témoin de la gloire d'un vainqueur qu'il

1 « horrible, & dont il n'ose envisager la puis-  
2 sance; Caton courbé & abattu par l'orage,  
3 & mourant de peur d'être vaincu . . . est-il  
4 digne de l'immortalité que la vertu assure  
5 aux héros? „ — “ Non, ce ne fut  
6 point la raison, ce ne fut point le cou-  
7 rage qui le portèrent à se donner la mort.  
8 L'ambition & le désespoir avoient jeté le  
9 trouble dans son ame: il n'écouta plus que  
10 leurs conseils impérieux, & ses yeux fasci-  
11 nés n'entrevoient plus la vérité à travers  
12 les nuages dont elle étoit couverte: (a)

13 Les droits de la religion, ses bons effets,  
14 la fausseté des reproches qu'on lui fait, ne  
15 sont pas ici oubliés. On les expose avec une  
16 force qui exprime la conviction & le senti-  
17 ment. “ Religion sainte! doux espoir des  
18 malheureux, fille du Ciel & de la raison  
19 suprême; toi, qui consoles le foible qu'on  
20 opprime & lui sers de soutien contre la  
21 tyrannie! mère bienfaisante & tendre! la  
22 vertu trouve sa récompense dans ton sein;  
23 & lorsque tu châties le coupable, tu com-  
24 pâtes encors à ses maux & tu pleures sur  
25 son aveuglement. Si tu parus jamais te  
26 montrer cruelle, si les hommes égorgèrent

---

(a) Cela ne s'accorde pas trop avec ce qu'on lit ailleurs. “ O destin cruel! voilà donc ton ouvrage? faut-il que je succombe à ton ascendant perfide? . . . Qui? moi! né, nourri dans le sein de la gloire & des grandeurs, me voir réduit à cet indigne abaissement! Non, fils du soleil, je veux m'anéantir, avant de me voir humilié! ”

„ quelquefois leurs freres en ton nom, c'é-  
 „ toit par un abus fatal qu'ils faisoient de  
 „ ton pouvoir sacré. „ — „ Tu abhorres  
 „ le bras homicide qui fait couler le sang;  
 „ jamais tu n'enfonças le poignard dans le  
 „ cœur de tes enfans. Tes dogmes pacifiques  
 „ sont le frein du crime. Ton code est la  
 „ consolation du juste & la terreur du mé-  
 „ chant. „

Un des meilleurs morceaux de cet *Alcoran*  
 est le tableau qu'on y fait des flatteurs, de  
 ce grand fléau des Rois, qui en les trom-  
 pant & les dénaturant devient le grand fléau  
 des peuples. L'auteur adresse ses pruden-  
 s à un jeune Prince, héritier d'un grand Etat,  
 que ce danger peut menacer particulièrement.  
 „ A peine l'airain funébre, qui annonce à  
 „ l'homme qu'il est mortel & que la mort  
 „ étend son sceptre de fer sur tout l'univers,  
 „ aura-t-il fait entendre dans les airs ses sons  
 „ effrayans & lugubres; lorsque la grande  
 „ ame de ton oncle errera encore sur ses  
 „ lèvres palpitantes, & que ce Monarque ter-  
 „ rible & redouté jusques sur le bord de sa  
 „ tombe, luttera, avec son courage toujours  
 „ égal, contre la mort, tu verras accourir  
 „ de toutes parts une foule de courtisans de  
 „ toute espece, la joie dans le cœur, & la  
 „ tristesse peinte sur le visage, empressés à  
 „ t'offrir leurs services & leurs premiers hom-  
 „ mages & prêts à employer toute sorte  
 „ d'artifices pour te tromper. „ — „ Les  
 „ académies viendront les premières te dire  
 „ en prose boursoufflée & en vers emphati-  
 „ ques,

„ ques, chargés des épithetes les plus pom-  
 „ peuses, que tu es égal aux dieux, que  
 „ les plus grands exploits de César ne sont  
 „ rien en comparaison des merveilles de ton  
 „ nouveau regne, & que la gloire de Ves-  
 „ pasien s'éclipse devant la tienne. . . . Dans  
 „ l'éloge de ton oncle, tribut ordinaire,  
 „ mais équivoque, que l'on paie à ceux qui  
 „ ne sont plus, il y aura un court article  
 „ pour le Prince mort, mais tout le reste  
 „ sera pour le vivant. „

Il y a en général dans cet ouvrage beau-  
 coup d'énergie, de pensées fortes & fortement  
 exprimées, de leçons vraies & utiles, d'ima-  
 ges frappantes & pittoresques. Mais l'auteur  
 ne se soutient pas : il y a plusieurs passages  
 foibles, des expressions froides, des pen-  
 sées imparfaites qui semblent attendre une  
 main qui les acheve; des objections auxquelles  
 on ne fait aucune réponse (a). Quoiqu'il pro-  
 teste de mépriser l'adulation & que personne  
 ne s'éleve plus que lui contre ce vice des  
 cours, il y a des gens qui prendront l'expres-  
 sion de sa vive affection au Prince qu'il  
 chante, pour un langage un peu aulique. On

---

(a) Comme lorsque les Athées se vantent  
 du désintéressement avec lequel ils pratiquent  
 la vertu. L'auteur les laisse verbiager à leur  
 aise, & oublie de leur dire que toute vertu  
 cesse & devient parfaitement nulle dans leur  
 système. Ce qui n'étoit pas du tout difficile à  
 prouver. Voyez le *Catéch. phil.* L. 1 ch. 5. L.  
 2 ch. 2.

voit sans peine que l'auteur n'est pas François ; le choix de ses termes & le tour de ses phrases sont quelquefois inexactes ou hors du génie de la langue. Malgré ces défauts, on trouvera dans cette production un caractère particulier & original, qui attache le lecteur & qui la mettra toujours au-dessus de la médiocrité. Le même caractère se fait sentir dans l'*Épître* suivante intitulée *La Solitude*. Nous en transcrivons le début

“ O toi, que le méchant redouté & que  
 „ le sage chérit, solitude, fille du Ciel &  
 „ mère de l'innocence ! Sanctuaire de la vertu  
 „ malheureuse ; enveloppe-moi de tes ombres  
 „ majestueuses & paisibles ; écarts  
 „ loin de moi les génies importuns & mal-  
 „ faisans ; occupe & remplis mon ame toute  
 „ entière ; enchaîne loin d'elle la sottise stu-  
 „ pide & l'ignorance présomptueuse ; que les  
 „ querelles tumultueuses, les vains tourbil-  
 „ lons & les vertiges du monde n'alterent  
 „ point sa fermeté stoïque. Forme autour  
 „ d'elle un triple rempart qui la rende inac-  
 „ cessible & sourde aux éclats passagers de  
 „ cette joie bruyante & fugitive ; qui ne  
 „ laisse après elle que l'ennui, le remords  
 „ & la douleur „ ——— Philosophes sublimes !  
 „ vous dont la sagesse sacrifia ses veilles à  
 „ tant de spéculations profondes ; vous dont  
 „ l'esprit, franchissant l'immensité de l'espace,  
 „ plana si longtems sur l'univers pour décou-  
 „ vrir & prouver le vuide, n'eussiez-vous  
 „ pas fait un meilleur emploi de votre tems  
 „ & de vos vastes connoissances, si vous  
 „ eussiez

„ eussiez cherché à remplir de vérités solides  
 „ le vuide de votre ame ? Mortels vains &  
 „ orgueilleux ! c'est en vain que vous cher-  
 „ chez les traces de votre grandeur dans  
 „ l'abîme du passé & de l'avenir ; c'est dans  
 „ le présent que vous retrouvez la preuve  
 „ de votre néant. La solitude montre la vé-  
 „ rité toute nue ; le monde la couvre d'un  
 „ nuage , & le mensonge prend sa place. „

Parmi les poésies qui suivent cette *épitre* ;  
 il y en a une un peu épicurienne , que l'auteur  
 fera bien de léguer aux Monténégrins qui  
 n'entendent pas grand' chose à une si fine  
 galanterie. Quant à une certaine teinte d'égoïs-  
 me qui regne dans la préface & dans quelques  
 endroits de ce recueil ; les lecteurs équitables  
 n'en seront pas offensés , s'ils considerent que  
 l'auteur loin de son pays, frustré d'anciennes  
 & de brillantes prétentions, se soulage en  
 quelque sorte en donnant l'essor à ses regrets ;  
 & que le chagrin ; lorsqu'il n'est pas trop  
 profond , est toujours un peu causeur.

*Vues patriotiques sur l'éducation du peuple ,  
 tant des villes que de la campagne ; avec  
 beaucoup de notes intéressantes : ouvrage  
 qui peut être également utile aux autres  
 classes de citoyens. Par Mr. Philipon de  
 la Madeleine. A Paris , chez Moutard ,  
 1783. vol. in-12 de 340 pag.*

L'Auteur témoin du peu de succès de tant  
 de nouveaux plans d'éducation pour for-  
 II. Part. P p mer

mer l'esprit & le cœur de la jeunesse, tourne toutes ses vues du côté des corps, qu'il prétend rendre grands & forts, à la maniere des anciens Gaulois. Pour cela il faut arracher, par le despotisme le plus affreux qui fut jamais, les enfans à leurs progéniteurs, & en faire une espece de troupeau humain qui depuis 6 jusqu'à douze ans sera nourri aux fraix de l'Etat, qui aura soin de leur rendre les nerfs vigoureux & flexibles, & de les faire croître comme des choux. L'affection filiale, la tendresse paternelle, les liens du sang & de la nature, déjà réduits à très-peu de chose, ne gagneront rien, comme l'on conçoit aisément, à cette éducation *in globo*, qui présente bien d'autres inconvéniens. Ces Perles, ces Gaulois, ces Germains, auxquels on veut nous assimiler, étoient de très méchans hommes; leur histoire présente plus d'atrocités dans le cours d'un siecle que la nôtre depuis la fondation de nos plus vieilles monarchies; plusieurs de ces nations étoient même un peu antropophages; le pauvre César eut bien de la peine à empêcher les sacrifices de victimes humaines; le reste y alloit à proportion de leur barbarie sanguinaire. Ils avoient de la force & de la bravoure, mais le sanglier & le tigre partagent ces avantages.

L'auteur de cet ouvrage est d'ailleurs un citoïen zélé, un écrivain honnête. Quoique la totalité de son plan soit absurde, il présente des vues qui méritent de l'attention, qui peuvent servir à corriger la mollesse de notre éducation, à proscrire la vie oisive,

15. Avril 1784.

577

efféminée & vicieuse de nos petits-maîtres, à procurer des hommes propres à tout, au service de terre & de mer, à l'agriculture, aux métiers les plus pénibles; des hommes capables de supporter, comme les soldats romains, les fatigues d'une longue route, l'ardeur du soleil, la rigueur des hivers, les variations de l'air, &c. (a)

---

*Tableau de la parole, ou nouvelle manière d'apprendre aux enfans à lire en jouant; par Mademoiselle P\*\* de N. S. S. A. Paris, chez Nyon. 1783. Vol. petit in-12. Prix 12 sols.*

**L** ne faut pas avoir beaucoup d'expérience pour savoir que toutes ces méthodes qui apprennent à lire, écrire & à être savant, sans tems & sans peine, ne sont que des charlataneries toutes pures, toujours démenties par l'événement & contradictoires à la marche naturelle de l'esprit humain. Mais quand elles auroient quelque succès, ce seroient des inventions funestes. Apprendre à l'homme à lire en jouant, lui épargner les efforts nécessaires à tout âge, & sur-tout dans le premier, pour vaincre le dégoût, l'ennui

---

(a) Moïens simples, philosophiquement & chrétiennement raisonnables, d'obtenir ce but; 1 Mai 1781. p. 22 & suiv.

*Nil sine  
magno vita  
labore dedit  
mortalibus.*

ou du moins la fatigue inséparable de l'application ; c'est le rendre incapable d'aucune occupation sérieuse , & sur-tout d'une étude profonde & réfléchie , c'est le former dès l'enfance à cette légèreté pédantesque qui fait toute la science du jour. Quel est le succès utile & glorieux qui ne demande dès l'âge le plus tendre des situations & des privations pénibles ? Le prix de la lutte exigeoit dans ceux qui y aspireroient , des souffrances & des abstinences exemplaires (a) ; *on n'apprend pas même , disoit un ancien , à jouer de la flûte , sans traîner son maître & étudier ses leçons avec une attention respectueuse* (b) , & la palme des sciences germeroit dans un jeu d'enfant ? C'est dans les premiers momens de l'application , qu'il faut à la faveur de la docilité de l'âge , en combattre la résistance & les dégoûts (c). Ce qu'il y a de singulier , c'est que la bonne fille ou femme (car ce sont elles qui aujourd'hui endoctrinent les hommes) qui a fait cette belle découverte , n'en a pas daigné faire l'expérience , pas même *in animâ vili*. (d) ...

(a) *Qui studet optatam cursu contingere metam  
Multa tulit fecitque puer, sudavit & alfit;  
Abstinuit Venere & vino. H. a. p.*

(b) *Qui Pythia cantat  
Tibicen, didicit prius eximiique magis-  
trum. Ibid.*

(c) *Udum ac molle lutum es, jam nunc prope-  
randus, & acri  
Fingendus sine fine rotâ. Perf. sat. 3.*

(d) Autres exemples & succès également brillans de semblables empirismes, 15 Sept.



*Lettre au comte de \*\*\* sur l'inondation  
& les dégâts arrivés à Cologne les 27 &  
28 Février 1784. Cologne. Avec cette  
épigraphe:*

*Ad sublevandum pauperem.*

Cette petite brochure peut fournir l'idée de rassembler tout ce qu'il y a de plus remarquable dans le désastre causé par l'inondation générale en Allemagne & ailleurs, & de frapper les époques où de semblables malheurs ont eu lieu, pour servir de leçon aux générations futures & prévenir une fécurité qui aggrave toujours les calamités publiques. Si quelqu'un s'occupe d'un tel recueil, lorsque des relations exactes n'auront plus rien laissé à désirer sur les tristes événemens dont les effets se font encore sentir dans plusieurs contrées, il aura sans doute l'attention de rédiger avec plus de goût ce tableau général, d'en bannir les détails insipides & de mettre plus de précision dans la suite des réflexions qu'il y ajoutera que n'a fait l'auteur de cette lettre dans celui du désastre particulier de

---

1779, p. 88. — 1 Sept. 1780, p. 26. — 15  
Avril 1781, p. 574. — 1 Janv. 1781, p. 11.  
— 15 Janv. 1783, p. 91, 94 & autr. cités  
*ibid.* — Observations sur les enfans volon-  
taires, applicables à la science comme à la  
morale, 1 Mars 1780, p. 349.

la ville de Cologne & de ses environs. Il devra y faire entrer la subversion de la Calabre, d'une contrée de l'Inde & de l'Islande, les orages terribles qu'ont essuies tant de plages ; révolutions contre lesquelles les précautions humaines n'avoient rien à opposer & dont l'Etre suprême peut seul nous préserver. Quoiqu'il en soit, on verra dans cette relation, comme dans beaucoup d'autres, le clergé séculier & régulier se distinguer par des secours prompts & étendus, & se dévouer avec un zèle ardent au soulagement des malheureux menacés à chaque instant de devenir les victimes de la faim ou d'être engloutis dans les eaux en furie. Aussi l'auteur observe-t-il que de tous les pays qu'il a parcourus, les seuls où il a trouvé des hommes vraiment heureux & libres, c'est dans les villes impériales & dans les électorats ecclésiastiques. Quoiqu'on pourroit citer encore d'autres pays où les hommes jouissent du même bonheur & de la même liberté, on fait néanmoins volontiers sous la plume de l'auteur, cette observation & d'autres également réfléchies : elles font croire, qu'il a pris des sentimens bien différens de ceux qu'il avoit ou qu'il affichoit en composant l'*Ir* \*\*.



*Nouvelles recherches sur la génération des êtres organisés, auxquelles on a joint quelques conjectures sur les principes des corps, & une nouvelle théorie de la terre; par Pierre-Eutrope Serain. A Paris, chez la veuve Haumaire, 1783. vol. in-12.*

**M**Algré les recherches & les travaux des physiciens & des médecins, depuis plus de vingt siècles, un voile épais tient toujours caché l'œuvre admirable de la génération. Sans être rebuté ni découragé de leurs tentatives inutilement faites, M<sup>r</sup>. Serain a repris ce sujet abandonné. Il s'est mis à épier la nature dans sa marche, à examiner ses procédés, & à tâcher de distinguer les moyens divers par lesquels elle les exécute; mais a-t-il mieux réussi que ceux qui l'ont devancé dans cette carrière? Il n'en paroît pas persuadé lui-même, & demande modestement qu'on lui fasse part des réflexions que chaque article de son livre peut suggérer. Il fera peut-être plus utile de réfléchir sur d'autres objets, & de dire avec une bonne femme, qui dans cette matière étoit véritablement philosophe: *Nescio qualiter in utero meo apparuisti: neque enim ego spiritum donavi vobis & vitam, & singulorum membra non ego ipsa compegi, sed enim mundi Creator qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem.* 2. Mach. 7. Voyez le *Cat. phil.* p. 73 & suiv,

Quant

Quant à la nouvelle théorie de la terre qui soit ces nouvelles recherches, on peut juger du succès qu'elle aura par toutes celles qui l'ont précédée. Il faut avouer que l'auteur a du courage ; il n'en veut qu'aux matières désespérées : mais ce courage ne feroit-il pas mieux employé à des choses où il pût raisonnablement se flatter de réussir ?



**D**epuis que les espérances fondées sur les ballons s'évanouissent, depuis qu'on a montré qu'ils ne pouvoient même servir à mesurer les montagnes, ni à déterminer la hauteur de l'atmosphère \*, deux physiciens ont cru qu'ils pourroient au moins répandre quelque lumière sur les aurores boréales. Un homme judicieux vient de leur faire la réponse suivante dans les *Aff. & Annonces* n<sup>o</sup>. 30.

\* 15 Fév. 1784 p. 256.

“ A l'égard de l'aurore boréale, l'aérostat ne  
 „ pourra pas, je pense, nous mettre à por-  
 „ tée d'aller l'observer de près & mieux qu'à  
 „ terre. Selon M<sup>r</sup>. de Mairan, dans le traité  
 „ qu'il a publié sur ce météore, son éléva-  
 „ tion moyenne roule autour de 200 lieues.  
 „ Or, quel que soit le zèle de Mrs. M. &  
 „ J, pour le progrès de la physique, égalât-  
 „ il celui de M<sup>r</sup>. Pilatre de Rosier, je doute  
 „ qu'ils voulussent s'élever à une telle hau-  
 „ teur. (a) „

“ Je l'avoue, selon quelques physiciens,

---

(a) Et quand on seroit au milieu d'une aurore

15. *Avril 1784.* 583

„ leur projet ne seroit peut-être pas imprati-  
„ cable. Mrs. Euler, Muschenbroeck & d'au-  
„ tres philosophes, prétendent que l'aurore  
„ boréale a lieu dans l'atmosphère ; c'est aussi  
„ le sentiment de M<sup>r</sup>. Franklin, qui lui  
„ donne pour cause l'électricité. M<sup>r</sup>. Messier  
„ assure même, ainsi que M<sup>r</sup>. Muschenbroeck,  
„ y avoir entendu un petillement & un bruit  
„ semblable à celui des étincelles électri-  
„ ques. „

„ Mais outre les observations astronomi-  
„ ques citées par Mr. de Mairan, & divers  
„ faits qu'il apporte en preuve de son opi-  
„ nion (a), Mr. Clairault à son retour de  
„ *Bothnie*, où les aurores boréales sont si  
„ fortes & si fréquentes, a assuré que, mal-  
„ gré l'attention particulière qu'il y avoit  
„ faite, il n'avoit jamais pu entendre au-  
„ cun bruit dans les aurores boréales. „

„ Ces différens rapports me persuadent  
„ qu'elles naissent de causes diverses : les  
„ unes peu élevées, sont vraisemblablement  
„ dues à l'électricité, du moins en grande  
„ partie : quant aux autres, leur influence sur

---

„ rore boréale, en connoitroit-on pour cela la  
„ nature & les causes ? Ne sommes-nous pas au  
„ milieu de la matière électrique, des vents,  
„ de la perpétuelle génération des êtres vivans,  
„ du flux & du reflux, & de tant d'autres cho-  
„ ses sur lesquelles il y a autant de systèmes  
„ que de têtes humaines ?

(a) Je ne crois pas ces raisons bien solides.  
V. le J. du 1 Avril 1777, p. 407. — 15  
Nov. 1782, p. 466. — 1 Nov. 1782, p. 307  
& autres cités là-même.

„ l'aiguille aimantée , leur déclinaison vers  
 „ l'Ouëst , semblable à celle de cette aiguille,  
 „ me feroient croire , ainsi qu'à M<sup>r</sup>. Halley,  
 „ & à plusieurs phyficiens recommandables,  
 „ que le magnétisme entre pour beaucoup  
 „ dans leur formation. (a) „

“ Quoi qu'il en soit , ces phénomènes n'étant  
 „ vus que de nuit & presque toujours vers  
 „ le Nord , je crois qu'à leur égard les ma-  
 „ chines aërostatiques ne pourront nous pro-  
 „ curer aucun éclaircissement. „

“ Ces aërostats me paroissent des observa-  
 „ toires bien mobiles. Comment pourroit-on  
 „ y déterminer les déclinaisons de l'aiguille  
 „ aimantée à différentes hauteurs ? Pour le  
 „ faire avec exactitude , il faudroit y tracer  
 „ une méridienne , chose impossible : le moien  
 „ d'y suppléer à-peu-près , fera , je pense,  
 „ de recourir à l'expédient dont se servent  
 „ les marins pour le même objet (b) ; mais il  
 „ est aisé de voir combien peu on doit se  
 „ promettre de tout cela un résultat fixe &  
 „ sûr. „

---

(a) Cette diversité de causes s'accorde parfaite-  
 ment avec les vues que nous avons expo-  
 sées sur ce météore dans le J. du 1 Avril  
 1777 , p. 500.

(b) Et de plus , il faudroit connoître ces  
 hauteurs ; & nous avons vu que les ballons  
 ne donnoient pas cette connoissance.



## Lettre à l'auteur du Journal.

**V**otre numero du 1 Mars pag. 376 & 377 exprime en peu de mots la déplorable insouciance des enfans de la philosophie au milieu de tous les genres de malheurs. Vous en faites un tableau à la fois si vrai & si vis, que ma muse a été tentée de revenir sur cet objet. Vous comprenez que dans ces tems de foiblesse & d'abandon où se trouve le vieux Apollon latin, il ne faut pas trop sévèrement contrôler ses ouvrages; & sous ce point de vue, je m'enhardis à vous envoyer cette bagatelle Je suis, &c.

L. le 19 Mars 1784. H. J. Brosius.

Quà spirat Auster, quàque Aquilonibus  
Turgescit æquor; quà mare, quà solum  
Prospectat Anglus, Sicanusque:

Atra cohors subit malorum.

Tangit potenti viscera montium

Dextrâ Creator, *taâtaque fumigant* \*;

Intùsque tellurem tonare

Audit, & timuit Latinus.

Messana pavit stare; Calabriæ

Vastis ruinis regna labantia

Urbes fatigatas tremendo

Sulphureis dederunt abyssis.

Non sentit isthæc impavidus malè

Orbis, nec horret diluvium minax,

Et plebis instantem gementis

Interitum, nimiumque frigus.

Quin & caballis tractus iners globus

Infantentùm sub jove trigido

Obtendit afflictis cachinnos

Civibus, implacidumque pectus.

Currum volucris quadrupedum pede

Raptum malorum barbara prævolat

Oblivio, vulgique fletum

Luxuriæ superat tumultus.

\* Psal. 103.

Idem superbis est epulis furor,  
 Idem choreis; lubrica victimas  
 Offert protervo gens theatro  
 Cum pueris teneras puellas.  
 Dixere: *nostram quisque libidinem* -  
*Delibet, & non praterat boni*  
*Flos temporis; fors ista nobis*  
*Obvigil, imperiumque luxus...* \*  
 Per destitutos intereà fames  
 Bacchatur agros; dura premit **bonos**  
 Cives malorum; vis scelestâ  
 Dâm pietas fovet histriones.  
 Sed quid stupebunt, ambigo, posterî ?  
 Crudelis ætas quod Sophiâ fuit;  
 Aut quod velit mansueta dici,  
 Futiliter sceleri benignâ ?

\* Sap. 2.



Lettre à l'auteur du Journal sur un nouveau  
 moïen de voïager dans les airs (a)

**A**yant envisagé & considéré de toute façon les  
 inventions morales & physiques que la phi-  
 losophie de nos jours présente aux yeux de l'u-  
 nivers étonné, je crois avoir trouvé sans ballon  
 le moïen de parcourir les régions aériennes  
 avec toute sécurité & à petits frais. Elevé à la  
 campagne, je vis dès mon enfance exercer, &  
 exerçai moi-même les boeufs & les chevaux au  
 voiturage, & mon imagination encore trop peu  
 développée en restoit à cet exercice grossier:  
 mais le jugement croissant avec l'âge, je poussai  
 mes réflexions plus avant, me disant à moi-  
 même: N'est-il que ces bêtes que l'on puisse  
 dresser à ce manège? La raison me répondoit  
 qu'à la vérité la chose se pouvoit à l'égard  
 des autres brutes; mais je ne m'avisai pas d'en  
 faire l'expérience. Aujourd'hui que la philoso-  
 phie s'est ouvert le ciel par la science aërosta-  
 tique, c'en est fait; mon doute est dissipé. Il est  
 des oiseaux capables d'enlever un lièvre, un

(a) Mr. Linguet, à ce que l'on me dit, pro-  
 pose aussi ce moïen; mais je n'ai pas ses nu-  
 méros, pour m'en assurer.

15. Avril 1784.

587

volonté dans les airs (a); il n'est pas impossible  
qu'ils aient la même force pour autre chose. Ce  
qui me conduit naturellement à croire que par  
le moyen de dix ou douze cygnes, je pourrai  
courir la poste à travers les nues, si je puis les  
blesser au trait. Je vais m'y appliquer, & j'espère  
que sur la fin de l'été, je les aurai rendus  
capables de comprendre des signes analogues à  
ceux dont on se sert pour les chevaux, & qu'en  
arrivants à Paris, à Metz, à Strasbourg, &c., je les ferai aller  
à droite ou à gauche, monter ou descendre à  
mon gré. Alors me fabriquant un carrosse de  
quelque matière légère que j'attacherai à mes  
courriers par le moyen de quelque cordage;  
après avoir pris le picotin du maun, je pourrai  
sans aucune gêne me trouver à votre dîner à  
Liege, pour aller avant la nuit souhaiter la  
bonne arrivée aux navigateurs qui entrent dans  
le port d'Osende; on sait que Dame Venuë  
avec son char attelé de deux cygnes, en fai-  
soit autant. Je suis &c.

Luxembourg, le 13 Mars 1784.

Prince le Claire Fierry.



La lettre suivante propose le même moyen  
avec des détails un peu différens.

“ JE m'entretenois dernièrement des globes  
françois avec le maître d'école de ma pa-  
roisse en présence de son enfant qui peut  
avoir neuf ans, dont je cultive avec le plus  
grand plaisir les heureuses dispositions pour  
les sciences. J'expliquai d'abord de mon mieux  
en quoi consistoit tout le mystère magique  
de ces nouvelles machines, ajoutant qu'il ne

---

(a) On a vu en Suisse des aigles enlever  
des enfans de 6 à 7 ans. Horace a célébré  
leur talent d'enlever les moutons:

*Mox in ovilia  
Demisit hostem vividus impetus.*

s'agissoit plus que de pouvoir les diriger à sa volonté, les faire avancer directement vers l'endroit où l'on voudroit aller. Que toutes les meilleures têtes françoises étoient en l'air pour en trouver le secret; qu'on avoit déjà imaginé plusieurs moïens, mais peu satisfaisans. Je fis mention des rames, des voiles, des ailes & du peu de succès que les connoisseurs en attendoient. J'entrepris ensuite de faire comprendre que, dans la plupart des moïens imaginables, le point d'appui étoit un terrible inconvénient. Pour le mieux faire sentir au *magister* qui ouvroit de grands yeux, je supposois au globe une espèce d'avant-train en forme de plancher assez solide pour soutenir un cheval qui auroit son contrepoids au côté opposé, & je supposois le coursier un peu au-dessous de la galerie sur laquelle je plaçois le cocher; je lui fis avouer qu'autant que le cheval poufferoit la voiture en avant avec son poitrail, autant il la poufferoit en arrière avec ses pieds, comme feroient aussi les pointes d'appui d'une roue de cloutier dans laquelle on seroit courir des chiens. L'enfant, qui pendant tout mon discours avoit paru s'amuser, avec le chat, me dit alors avec sa vivacité ordinaire, Monsieur, il faut y atteler de gros oiseaux avec de la ficelle, & qui soient de haut vol; vous m'avez dit qu'on en dressoit pour la chasse par le moïen d'une ficelle, pourquoi n'en dresserait-on pas aussi pour tirer cette voiture tout en volant? Le cocher pourroit les faire tourner du côté qu'il voudroit; j'ai encore vu hier passer en l'air une troupe d'oyes sauvages, il semble qu'elles soient déjà attelées; vous m'avez dit que les aigles pouvoient faire tous les jours deux cents lieues en dix heures de tems, quand ils n'en feroient que cent avec le globe, c'est toujours beaucoup, & puis on auroit des relais; vous m'avez dit aussi qu'ils vivoient cent ans, il ne faudroit pas en acheter si souvent que des chevaux. Je demandai à l'enfant s'il voudroit servir de postillon ne pouvant d'abord m'empêcher de rire de cette idée. Mais comme je commençois à sentir qu'elle n'étoit pas déjà si ridicule.

e pere , après avoir tiré sa prise de tabac qu'il enoît en l'air depuis un quart d'heure , prit a parole ; ah Fontainebleau ! dit-il , notre Louis a raison , Mr. le curé , il n'y auroit pas à du frottement ni de grande résistance ; si l'air étoit calme , il ne faudroit pas déjà tant d'oiseaux pour tirer la machine , puisqu'étant en équilibre le moindre soufflé seroit capable de l'agiter. Ici l'enfant l'interrompt ; à propos , s'écria-t-il , les gros soufflets des orgues seroient bons aussi \*. Voyez un peu , dit le pere tout extasié , le petit drôle a encore raison... Oui ; mais je préférerois les oiseaux ; si le vent étoit favorable , je parie que deux suffiroient pour la diriger ; s'il étoit contraire sans être trop fort , on pourroit grossir l'attelage suivant le besoin ; on arrangeroit , on disposeroit d'abord ces oiseaux sur votre avant-train , ensuite le cocher avec une grande baguette leur donneroit le signal de partance pour partir ; on auroit bientôt imaginé des traits & des guides convenables ; si le vent contraire étoit trop fort , on ne se mettroit pas en route ; si l'on étoit surpris de ce grand vent étant déjà en l'air , on mettroit pied à terre. Il prétendoit même pouvoir mettre pied en mer , descendre sur mer à volonté moyennant une espece de grande chaloupe au milieu de laquelle seroit attaché le globe ; il n'étoit embarrassé que dans l'événement d'une tempête imprévue. w

Je vous avoue , Monsieur , que je ne me sens pas en état d'apprécier ces idées de l'enfant. On dit qu'il y a un prix pour celui qui auroit imaginé le meilleur moyen de diriger les globes ; j'ignore où il a été proposé. En tout cas je vous recommande les intérêts du petit Louis , si vous jugez que les moyens qu'il propose puissent s'adopter avec succès. S'ils réussissoient , le projet d'aborder à la lune ne paroitroit plus si chimérique : vous savez que ,

---

\* Ils n'avanceroient pas plus le ballon , que le vaisseau n'avance par l'effort des passagers contre les mâts ou quelque autre objet tenant à l'ensemble.

pour empêcher un aigle chasseur de s'élever trop haut & de se perdre aux yeux des fauconniers, on lui dégarnit le ventre; il devient alors trop sensible au froid pour s'élever à une si grande hauteur; il faudroit donc prendre garde d'abord que le ventre de nos petits chevaux ailés ne se dégarnisse de plumes par le frottement des harnois; ne demandant qu'à s'élever, ne descendant, pour ainsi dire, qu'à regret sur la terre, uniquement parce qu'ils sont forcés d'y venir prendre le repos & la nourriture, & trouvant l'un & l'autre en l'air sur le globe où je suppose une provision de vivres assez abondante pour traverser les vastes déserts aériens, vous concevez qu'on pourroit enfin arriver au port tant désiré. Ce seroit un asyle bien précieux, en cas que le globe terrestre, qui menace ruine de tous côtés, cessât d'être habitable ». Je suis, &c.

V. \*\* le 19 Mars 1784.

D. L\*\*.



L'Enigme même est le mot de la dernière Enigme.

*J'E trace du savoir la route la plus sûre:  
De raisons éclatans je remplis la nature.  
Je réforme les mœurs, & j'affermis les loix.  
Punis en paroissant sous différentes formes  
De grandes vérités & des erreurs énormes.  
Je sers à différens emplois.  
Autrefois je cultivois des travaux & des peines,  
Maintenant chaque jour me produit par centaines.  
Je n'ai pas, il est vrai, toujours même succès.  
Et souvent en naissant on me fait mon procès.  
A des traits si frappans peut-on me méconnoître?  
Hé! lecteur, tu me tiens peut-être.*

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 20 Février.) Les deux fils aînés du Sultan ont été mis entre les mains de maîtres. Les grands de l'empire ont fait à cette occasion des présens au Sultan. On évalue les diamans seuls que le grand-vizir a donnés, à la somme de 170 bourses. — On fait de grands préparatifs au Serrail pour les prochains mariages des deux sœurs cadettes du Sultan Selim. L'une doit épouser le bacha de Choczim, l'autre le bacha d'Alep.

Depuis que les points relatifs à la cession de la Crimée sont arrangés à l'amiable, tout annonce que nous allons jouir d'une paix aussi permanente qu'avantageuse, les préparatifs de guerre qui s'étoient faits jusqu'ici avec tant d'activité, ont été contremandés dans toute l'étendue de l'empire, nos Musulmans se disposent à donner des fêtes magnifiques à l'occasion de cette heureuse époque. Le peuple s'occupe à rebâtir ses habitations ruinées par les derniers incendies, & le grand-vizir fait construire de ports publics. La nation se flatte que notre commerce reprendra bientôt son ancienne vigueur, les sciences même vont subir la révolution la plus favorable.

II. Part.

Q q bis

table. Les réformes vont porter sur-tout sur la discipline militaire ; attendu que dans les gouvernemens orientaux, la milice étant un instrument terrible & fort souvent employé, il est important de tenir d'accord cet instrument ; auquel on a donné le nom de corps des Janissaires. Cette milice, trop nombreuse & réunie en un seul corps, étoit indisciplinable, & n'obéissoit guère aux ordres qu'elle recevoit, que lorsque son intérêt particulier l'exigeoit. Chaque paie étoit l'occasion d'une émeute, & de simples soldats faisoient trembler les bachas des places où ils étoient en garnison par leur mutinerie & leur désobéissance ; ils se moquoient des magistrats & des cadis, & souvent ils déniaient d'avoir reçu leur solde. C'est dans la vue de réprimer tous ces désordres, que la Sublime Porte a fait paroître le réglemeut suivant.

1°. Aucun Janissaire en garnison dans une place ne pourra en sortir, ni avec la permission du commandant, ni avec celle de son officier. 2°. Il ne leur sera plus permis de vendre, céder ou engager d'avance leur solde, comme ils faisoient auparavant. 3°. Chaque mois ils passeront une revue en présence de leurs officiers ou du cadi, ou juge du territoire où ils se trouveront, & ce dernier prendra une note exacte du nombre d'hommes à payer. 4°. Enfin la paie suivra la revue, & elle sera faite dans la maison du cadi, en présence de témoins.

Ce réglemeut annonce la grandeur des abus auxquels il doit remédier : il sera suivi incessamment d'autres réformes, tant dans l'extérieur que dans l'intérieur, autant que la religion,

l'igion, la politique & le caractère de la nation le permettront.

Les tentatives faites jusqu'à présent dans l'empire turc pour y répandre par le moyen de la presse, les connoissances & les arts des Etats de la chrétienté, avoient trouvé dans les préjugés (a) des Orientaux, des obstacles qui avoient fait échouer cette entreprise. On s'en occupe sérieusement à présent. On assure que le grand-vizir a même nommé pour diriger cette affaire le vice-chancelier & l'historiographe de l'empire. Il a été ordonné en conséquence une forte provision de différentes sortes de papiers en Hollande. Le plan est de faire imprimer toutes sortes de livres, à l'exception de ceux qui traitent du dogme & de la religion. (b)

Le gouvernement paroît fort mécontent de ce que la cour d'Espagne ne semble point se presser d'expédier les présens destinés à la Porte ottomane, & qui sont d'usage lorsque l'on contracte avec elle des alliances. Il y a actuellement plus de 9 mois que le traité d'amitié & de commerce, conclu entre S. M.

(a) Ces préjugés ne sont pas bien évidemment blâmables. C'est encore un problème si l'imprimerie a été favorable ou nuisible aux sciences. Voyez les J. du 1 Août 1779. p. 496.

1 Août 1782. p. 481.  
(b) Ce sont cependant les seuls dont les Turcs auroient véritablement besoin, pour renoncer enfin à leur fanatisme sanguinaire & à leur confiance stupide au jongleur de la Mecque.

G. de la Porte, a été ratifié, & comme M<sup>r</sup>. de Bouligny, envoyé de la cour d'Espagne à donné à connoître, dans le tems, que les présens que la cour destinoit, étoient suivant toute apparence en chemin, on lui accorda sur le champ une garde d'honneur, & un traitement de 125 piastrès par jour. Il est d'usage que cette faveur ministérielle dure seulement six mois, & qu'au septieme le ministre qui en jouit fasse intimer au gouvernement que le terme est fini; mais M<sup>r</sup>. de Bouligny, n'ayant point tenu compte de cette règle, a laissé écouler tout le septieme mois sans en faire mention: sur quoi le grand-visir lui a fait savoir qu'on alloit lui retirer la garde d'honneur. Le ministre espagnol s'en est offensé, prétendant qu'il devoit en jouir jusqu'à ce qu'il eût remis les présens envoyés par son Souverain. Le grand-visir a donné pour réponse que S. Exc. en avoit joui un mois au-delà du terme ordinaire, & qu'il n'avoit aucune raison quelconque pour prétendre davantage, d'autant plus que l'on n'avoit encore aucune nouvelle positive que les présens en question eussent déjà quitté les ports d'Espagne. La garde d'honneur s'iant donc été retirée de l'hôtel de l'envoïé d'Espagne, M<sup>r</sup>. de Bouligny en a consigné ses plaintes dans un mémoire au gouvernement ottoman, lequel n'a eu d'autre suite qu'une réponse du Reis-Effendi peu favorable pour le ministre espagnol & son dragoman.

## R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 3 Mars.*) L'Impératrice a donné audience publique aux députés des gouvernemens de Finlande, Sinberck, Watka & Polocz, qui se sont rendus ici pour lui faire leurs remerciemens des nouveaux réglemens, que S. M. a établis dans ces districts. — Le prince de Würtemberg, gouverneur-général de Finlande, s'est rendu il y a quelques semaines à Wybourg, pour y assister en sa nouvelle qualité à la diète générale.

M<sup>r</sup>. le vice-chancelier a remis à tous les ministres étrangers, qui résident ici, une copie imprimée, en langue russe & françoise, du traité de commerce, conclu au mois de Juin dernier entre l'Impératrice & le Grand-Seigneur : & il a été expédié un courier pour Constantinople avec les ratifications de celui qui a été signé le 8 Janvier dernier, pour la cession de la Crimée & des pais voisins. Ce courier est aussi chargé des présens publics, que notre cour fait à cette occasion aux divers membres du divan.

L'Impératrice vient de nommer M<sup>r</sup>. Spat-habert, consul-général dans l'isle de Candie, avec 1800 roubles d'appointemens.

Les acquisitions récentes, que la Russie vient de faire par son dernier traité avec la Porte, procureront une augmentation considérable à ses forces militaires. On leve déjà cinq nouveaux régimens de cavalerie dans ce

païs, qui reprendront désormais les noms, sous lesquels ils étoient connus dans l'antiquité; savoir la Crimée & l'île de Taman celui de Tauride, & le Cuban celui de Caucase. Les onze régimens de hussards, actuellement sur pied, chacun de 800 chevaux, feront compris à l'avenir sous les dragons & les chevaux-légers: ils porteront les mêmes uniformes & ne feront plus un corps séparé.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 16 Mars.) Les députés de la ville de Dantzig sont arrivés ici le 4: ce sont les sénateurs Weickmann & Grafath: ils jouissent tous deux d'une grande réputation pour leurs lumières & leur expérience: & le dernier a de plus l'avantage d'être connu du Roi, de la plupart des ministres & de l'ambassadeur de Russie, comme ayant résidé ici plusieurs années de la part de sa ville. Les conférences ont commencé le 2, & se tiennent à l'hôtel du comte de Stackelberg. On ne peut encore en prévoir l'issue.

Le cercle de Pelten, situé dans la Courlande, mais appartenant en pleine souveraineté au Roi de Pologne, a accédé à la convention de commerce, conclue l'année dernière, entre l'Impératrice de Russie pour la ville de Riga & le duc de Courlande.

## E S P A G N E.

MADRID (le 12 Mars.) Le Roi a

donné le gouvernement de la Corogne à D. Louis Blondet de Drouhot, maréchal de camp & capitaine du régiment des gardes wallones, infanterie, & celui de Rodrigo, à D. Ignazio Gonzales, maréchal de camp. — L'ambassadeur que la Porte ottomane envoie à notre cour, en conséquence du traité de commerce conclu entre les deux nations, est attendu à Carthagene dans le courant du mois prochain. — Le Roi vient de faire publier ce qui suit : “ Comme les parens continuent de faire des plaintes très-fréquentes de ce que les domestiques abusent de la confiance qu'on a en eux, pour séduire les enfans de nos sujets, dans la vue de contracter quelque mariage avantageux, S. M. ordonne de remettre en vigueur les defenses portées en pareils cas, & de punir les coupables selon toute la rigueur des loix. „

Le 4 de ce mois il arriva au Pardo un courier de Cadix, avec l'importante nouvelle que la flotte de la Vera-Cruz étoit heureusement entrée dans ce port le 1 du courant; elle est composée de 6 vaisseaux de registre, dont le chargement consiste en 308,024 piastrres pour le compte du Roi; 22,388,799 piastrres pour le commerce; 3,622,196 piastrres en or; 9273 en barres; 61,471 en argent travaillé; 294,377 en or travaillé & en bijoux; faisant ensemble une somme de 27,281,140 piastrres; de plus en 5278 furons de cochenille, 5413 d'indigo, &c.

La société roiale des amis du pais établie à Saragoſſe, a proposé une médaille d'or &

la patente d'associé à celui qui démontrera les causes du dépérissement des forêts, qui indiquera les moyens d'y remédier & le plan le plus facile & le plus sûr à suivre pour repeupler les forêts & les conserver. Cette société destine une seconde médaille au meilleur mémoire sur l'espece de fruit qui mérite d'être cultivé de préférence dans cette province eu égard à son sol & à son commerce. Elle donnera aussi quatre médailles aux quatre laboureurs qui dans le cours de l'année auront cultivé & exposé en vente quelque plante, fruit ou légume que l'on ne voit pas communément dans les marchés. (*Cela vaut bien des éloges académiques*).

Suivant les dernières lettres de Carthagene, on travailloit avec beaucoup d'activité dans le même port à l'armement de l'escadre qui doit être envoyée de nouveau pour bombarder Alger, au printemps prochain. — Les lettres du Mexique arrivées par le paquebot-courier, renferment le fâcheux avis du désastre qu'une secousse terrible de tremblement de terre a fait éprouver à la nouvelle ville de Guatimala. Plusieurs maisons, sur-tout dans les campagnes autour de la ville ont été renversées & d'autres extrêmement endommagées.

LISBONNE (le 1 Mars.) Leurs Majestés & toute la famille royale ont quitté le délicieux séjour de Samorra, pour se rendre à Salvaterra. — Nos théâtres restent toujours fermés, & tous les spectacles publics continuent d'être défendus en cette capitale.

Personne ne se souvient ici d'avoir vu des orages pareils à ceux de la semaine dernière. Quantité de nos fenêtres ont été brisées ou jetées à terre, l'impétuosité du vent renverfoit tous ceux qui se trouvoient dans les rues; les navires qui ne furent pas arrachés de leurs ancres, ont été fort endommagés. Le capitaine du paquebot anglois, qui étoit prêt à partir pour Londres, raconte qu'au plus fort de la tempête, il s'est vu enveloppé d'un nuage si épais, qu'on ne se reconnoissoit plus à son bord, & qu'il étoit sur le point de périr avec tout son équipage pour peu que l'agitation violente du bâtiment eût continué, il ne doute pas que ce mouvement n'ait été l'effet de quelque tremblement de terre.

### D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 26 Mars.*) Le 21 Février, le Roi a fait publier une ordonnance qui porte ce qui suit: " Nous avons  
 „ été informés, que les jeunes personnes du  
 „ sexe paroissent sous des parures trop recherchées & souvent peu décentes, le jour  
 „ qu'elles viennent recevoir la Confirmation.  
 „ Cet abus, qui annonce plutôt des sentimens  
 „ de vanité qu'une dévotion sincère, ne  
 „ pouvant manquer d'occasionner des dépenses inutiles aux parens peu en état d'y  
 „ suffire, S. M. voulant prévenir les maux  
 „ qui en résultent, ordonne à tous les habitans de Dannemarck & de Norwege (les  
 „ seuls paisans exceptés) de ne donner à

„ leurs filles pour la cérémonie susdite, que  
 „ des robes de taffetas, de toile ou de laine.  
 „ Ces vêtemens qui seront toujours noirs ou  
 „ blancs, ne pourront avoir de garniture que  
 „ de la même étoffe. „  
 „ Il leur sera libre de porter sur la tête un  
 „ ruban blanc ou rouge ; mais elles n'ose-  
 „ ront jamais se présenter sans un mouchoir  
 „ blanc au col ; les ministres respectifs auront  
 „ la permission de faire sortir de l'église  
 „ toutes les personnes qui auront négligé de  
 „ se conformer à la présente ordonnance :  
 „ celles qui se présenteront pour la première  
 „ Communion, devront être habillées de  
 „ même. „

## I T A L I E.

**ROME** ( le 16 Mars. ) Dans la nuit du  
 9 au 10, S. M. le Roi de Suede est heureu-  
 sement arrivé en cette capitale. — On pré-  
 tend que le Pape disposera, vers Pâques, de  
 17 chapeaux vacans dans le sacré college. On  
 nomme M<sup>r</sup>. Onesti, neveu du St. Pere ; les  
 nonces qui se trouvent à Vienne, Paris, Ma-  
 drid, Lisbonne & Varsovie, seront compris  
 dans cette nomination. — Il paroît que no-  
 tre gouvernement est inquiet touchant les pré-  
 paratifs que le duc de Modene fait dans ses  
 Etats: Ce Prince rejette toutes les propositions  
 faites touchant le duché de Ferrare, sur lequel  
 il forme des prétentions. En attendant, on  
 a donné ordre de renforcer la garnison de  
 Ferrare, & de pourvoir cette place de provi-  
 sions & de munitions de guerre. Une

15. Avril 1784. 601

Une lettre authentique reçue de Constantinople nous apprend, que par l'interposition de la couronne de France, l'évêque du rit latin qui jusqu'ici avoit été obligé de résider *incognito* à Pera, a eu la permission du Grand-Seigneur de transférer publiquement sa résidence au couvent des Capucins établis à Galata; ce prélat y pourra exercer solennellement toutes les fonctions épiscopales à la plus grande consolation des Catholiques latins, dont le nombre y est actuellement très-considérable. — Les dernières lettres de Madrid portent que le Roi a daigné accorder à Mgr. Nicolas Colonna di Stigliano, nonce apostolique à sa cour, une pension annuelle de plus de 6 mille scudis.

Une lettre de Transilvanie, en date du 16 Février porte, que plus de 1300 Grecs schismatiques se sont réunis au centre de l'unité catholique, & qu'un plus grand nombre encore est disposé à suivre le même exemple (a). Cette nouvelle a fait le plus grand plaisir au St. Pere que les soins du gouvernement temporel n'empêchent pas de ressentir *la sollicitude de toutes les Eglises.*

---

(a) Ces Grecs sont presque tous des Valaques, d'une ignorance extrême, auxquels il ne manque qu'un peu d'instruction pour devenir de bons Chrétiens. Ils jouissent d'une mauvaise réputation parmi les Hongrois, mais c'est un préjugé national. Je les ai toujours trouvés bons & d'un commerce sûr.

**NAPLES** (*le 15 Mars.*) Nos Augustes Souverains empressés à procurer des divertissemens à M<sup>r</sup>. le Comte de Haga, jusqu'au moment de son départ pour Rome, lui ont donné, samedi 6, une superbe chasse à leur chateau de Calvi, dont toute la cour partagea le plaisir. Le 8 S. M. Suédoise se transporta à Benevento, pour y observer les antiquités les plus remarquables & sur-tout l'arc de Trajan. Rendu à la cour, cet illustre voïageur se mit en route avec LL. MM. pour Caserte, d'où il partit pour Rome avec sa suite. Ce Monarque a laissé ici des marques considérables de sa munificence, & emporte avec lui les regrets de la cour & de la ville.

Le gouvernement reçoit chaque jour de nouvelles relations des forfaits & du pillage qu'exerce avec une audace inouïe dans l'Apouille une bande de voleurs dont le chef se nomme Angioletto del Duca. Le peu de troupes qui se trouvent dans ces contrées ne suffisant pas pour arrêter les excès que commettent ces scélérats déterminés, on a envoie un détachement de 500 cavaliers à leur poursuite. Ces brigands attaquèrent dernièrement un capitaine qui voïageoit dans cette province avec sa suite: il y eut un combat sanglant. Un des compagnons d'Angioletto fut tué & l'on trouva son cheval avec une selle de velours noir sur laquelle étoit brodé un chiffre d'or composé des lettres A. R. C. *Angelus Rex Campanea.*

Il y a longtems qu'on cherche des remedes contre la rage: tous ceux qu'on a publiés

15. Avril 1784. 603

Jusqu'à présent sont insuffisans ; l'on ne sauroit trop multiplier les observations qui peuvent seules conduire à en découvrir un efficace. En voici une bien intéressante, faite par M<sup>r</sup>. de Mathiis, docteur en médecine & chirurgien des armées du Roi de Naples, qui a été publiée par ordre du gouvernement. Elle est le résultat d'une expérience due au hazard, & qui peut jeter un grand jour sur l'hydrophobie.

*Mr. de Mathiis étant à Vallodinovi, dans la Calabre citérieure, trouve, en revenant de la chasse, une vipere, & la rapporte à la ville; en y rentrant, il voit, dans un jardin qu'il traverse, un chien à la chaîne, enragé depuis trois jours. Pour s'assurer de l'hydrophobie, il lui présente de l'eau, & l'animal tombe en convulsion. Il se rappelle ce précepte du pere de la médecine: la convulsion est guérie par la convulsion; & il imagine de faire piquer le chien à la gueule par la vipere qu'à cet effet il irrite. La tête du chien ne tarde pas à devenir horriblement gonflée. La convulsion occasionnée par le venin de la vipere, succede à celle qu'occasionnoit le virus de la rage, & l'hydrophobie cesse: en effet on présente à l'animal de l'eau, il la boit avec avidité: d'où Mr. de Mathiis conclut que la morsure de la vipere, en imprimant aux fluides une modification nouvelle, peut devenir le remede de l'hydrophobie. Resteroit alors à remédier aux suites de cette morsure, & les moyens en sont simples & connus: ils consistent dans les fomentations huileuses & dans l'usage tant interne qu'externe de l'alkali volatil. Du reste, comme observe Mr. de Mathiis, il faut de nouveaux faits & de nouvelles expériences pour confirmer l'efficace de ce remede.*

LIVOURNE (le 15 Mars.) Séduit par la funeste manie du suicide, qui fait tous les jours des progrès proportionnés à ceux de la

mauvaise philosophie, le docteur Novelli vient d'en renouveler le déplorable exemple jeudi dernier vers la nuit. Cet homme âgé de 75 ans, jouissant ci-devant de beaucoup de considération, s'est transporté à quelque distance de cette ville où il avoit une maison ; là, après avoir déposé sa montre & sa tabatiere dans son chapeau, & ôté ses vêtemens, il s'est porté un coup de rasoir & jetté dans une petite riviere, sur le bord de laquelle on retrouva le lendemain ces effets, interpretes muets du malheur, dont on ne tarda pas à découvrir la victime.

GENES ( le 10 Mars. ) La régence de Tunis a déclaré la guerre aux Vénitiens : en voici le sujet. Au commencement de l'année dernière, quelques marchands tunisiens affrèterent & chargerent dans le port d'Alexandrie un bâtiment de Venise pour le conduire à Tunis ; dès qu'ils y furent arrivés, le Dey informé qu'il regnoit des maladies à bord du navire, leur ordonna de reprendre le large sans délai ; le capitaine fit voile pour l'isle de Malte dont le port est le plus voisin des côtes de Barbarie. Le Grand-Maître aiant fait donner un ayle assuré à l'équipage, fit mettre le feu au bâtiment, qui fut brûlé avec toute sa cargaison. Aussitôt qu'on eut reçu cette nouvelle à Tunis, le Dey exigea du consul de Venise 14000 ducats, valeur des marchandises brûlées : celui-ci répondit que la république n'aiant point ordonné de détruire le bâtiment ne pouvoit être condamnée à dédommager les propriétaires de la cargaison ;

15. *Avril 1784.* 609

que les Vénitiens avoient plutôt lieu de se plaindre, puisqu'ils perdoient leur navire : il ajouta, que si le Dey n'avoit renvoyé le capitaine ; la chose ne seroit point arrivée ; enfin après plusieurs débats ; la république voulant terminer le tout à l'amiable envoya à Tunis le capitaine Guerini ; aiant à ses ordres un vaisseau de 74 canons, une frégate & un chebec ; il ne put rien effectuer quoiqu'il offrit jusqu'à 4000 sequins ; le Dey rejeta tout, en déclarant la guerre à la république ; cette résolution obligea le commandant vénitien de prendre à son bord le consul de sa nation & de s'en retourner. C'est en conséquence que le sénat a fait armer à la hâte 15 vaisseaux de guerre, qui réunis à ceux du capitaine Guerini, & commandés par le chevalier Emo, ont ordre d'aller se faire rendre raison des prétentions injustes du Dey de Tunis.

La Dalmatie vénitienne a perdu successivement plus de 60,000 habitans, une partie s'est expatriée, le reste y est mort de maladie.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** (le 19 Mars.) Suivant les derniers avis de Gorice, l'Empereur y étoit attendu le 15 de ce mois. S. M. n'a dû s'arrêter qu'un jour dans cette ville & passer tout de suite à Trieste.

On voit ici l'extrait d'une lettre que le prince de Kaunitz a reçue de notre Auguste Souverain, & qui contient les détails suivans

des dangers que S. M. I. a courus en se rendant à Genes. Elle se proposoit de faire la traversée par mer & s'étoit embarquée à Lerici, mais elle fut obligée par les gros tems de mettre pied à terre dans le golfe della Spezia. S. M. prit alors la résolution de se rendre avec le seul général Kinsky & deux domestiques, par terre à Genes, où cet illustre voïageur & sa suite si peu nombreuse, montés sur des mules, arriverent heureusement après avoir été 18 heures en route. La description des chemins, par où l'Empereur a fait ce voïage, est des plus effraïantes; on est obligé de traverser des sentiers étroits, coupés dans le talus des rochers, où fréquemment & en différens endroits on découvre la mer à une profondeur terrible sous ses pieds. Les mules seules sont en état de marcher dans ces sentiers dangereux, où par habitude elles placent les pieds dans les traces anciennes, dont la plupart par laps de tems sont si usées, qu'elles ont une profondeur de 8 à 10 pouces. Il faut éviter avec soin de tenir ces animaux en bride: on est obligé de les laisser aller à leur gré; ils marchent alors avec tant de circonspection & placent leurs pieds avec tant de justesse dans ces cavités profondes, qu'on entend rarement qu'il en soit arrivé quelque malheur.

Le réglemeut qui défend les enterremens dans l'intérieur de la ville, s'observe avec beaucoup de rigueur. Les héritiers d'un particulier dont le bien montoit à environ cent mille florins, en ont offert, ces jours-ci, quatre

25. Avril 1784.

607

tre mille pour obtenir la permission de l'inhumer dans le caveau de la paroisse. Ils ont été refusés.

Selon la convention conclue dernièrement avec l'évêque & le chapitre de Passau, l'évêque renonce à tous les droits diocésains sans exception, que ses prédécesseurs ont exercés dans diverses parties de l'Autriche. L'évêché s'engage à paier annuellement une somme de 30,000 florins à la cour impériale, qui de son côté lui rend les terres, seigneuries & rentes qu'elle avoit fait séquestrer.

Nous venons de recevoir la nouvelle que dans la nuit du 20 au 21 Février, le magasin d'Esseck en Esclavonie, a été réduit en cendres avec toutes les provisions qui s'y trouvoient; on a eu le bonheur de sauver l'église des Franciscains & quelques autres maisons qui avoient pris feu; cependant la perte est évaluée à plus de 30,000 florins.

Le 7, 8 & 9 du courant, les villes de Bude & de Pesth en Hongrie, ont été exposées à des ravages affreux causés par le débordement du Danube; la plus grande partie de ces villes s'est trouvée sous l'eau, & celle de Pesth ressemble encore à une île, la perte en bétail, marchandises & effets de toute espee est immense. Les tristes avis que nous recevons de la France, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Ecosse, de l'Irlande & des autres contrées européennes, sur les défaits causés par les excessives inondations, prouvent qu'ils ont été le partage de presque toute l'Europe.

*H. Part.*

R. L.

Les neiges & les glaces ont chassé tant de loups de leurs repaires, qu'ils se sont répandus dans la Styrie, où ils ont fait des ravages épouvantables. On mande des environs de Gratz qu'un enfant de 8 ans aiant été attaqué dans la chambre où il étoit seul, par un loup affamé, il s'arma d'un coupe-coupe qu'il lui présenta, & le loup le saisit avec tant d'avidité, qu'il se l'enfonça dans la gueule avec le bras de l'enfant. Au bout de quatre heures, les parens étant arrivés, ont trouvé le loup mort & aiant encore dans sa gueule le coupe-coupe & le bras de l'enfant qui étoit évaporé, ainsi tenu. On a employé des moïens pour le faire revenir, & il n'avoit qu'un doigt cassé. Sa bravoure lui a mérité une récompense du gouverneur & de tous les habitans de la ville de Gratz.

Divers couriers expédiés de Constantinople à Vienne ont apporté la nouvelle que la maison de commerce, Pierre Waffalo & fils a cessé ses paiemens & que le chef a pris la fuite avec une somme considérable. Non seulement la ville de Vienne, mais Venise, Livourne & Amsterdam seront fortement intéressées dans cette faillite. — Pour faciliter la communication entre l'Esclavonie & les provinces frontieres, & pour procurer plus d'avantages au commerce de cette ville, l'Empereur a ordonné d'ouvrir une nouvelle route depuis Petrinia jusqu'au chemin romain près de Brebrowitz.

MAGDEBOURG (le 12 Mars.) L'Elbe a causé beaucoup de dégats ici & aux environs.

15. Avril 1784. 609

rons. Les glaçons ont emporté une arche de notre pont ; on y travaille maintenant avec tant d'activité que demain les voitures pourront y passer comme auparavant. Les ponts de Dessau , de Rothenbourg , de Barby & de Rosenberg ont disparu. Les villages de Schwarz , de Calbe & les campagnes voisines sont inondées au point que les habitans ont été obligés de se retirer sur les toits de leurs maisons : quantité de chaloupes chargées de pain & de viande , sont parties d'ici pour soulager ces malheureux. Les nouvelles de Minden & des autres endroits qui bordent le Weser , ne sont pas plus consolantes.

Ceux qui avoient une opinion avantageuse des connoissances géographiques de M<sup>r</sup>. Busching , chef du consistoire de Berlin , en ont extrêmement rabattu par la lecture de ses dernières compilations , mais sur-tout par un état de population qu'il vient de publier , & qu'on ne pardonneroit pas au plus mince élève en géographie. On voit qu'il n'ignore pas seulement la population des provinces , dont il parle ; c'est-à-dire , le nombre d'habitans qu'elles contiennent en effet ; mais encore leur étendue ; leur constitution & leur site physique , & conséquemment le nombre d'habitans qu'elles peuvent ou qu'elles pourroient contenir. C'est ainsi qu'il donne à la Bohême proprement dite , 2,100,000 : tandis qu'on sait que du dernier dénombrement il n'en a résulté qu'un million ; que vu son degré de population ce calcul est plutôt exa-

R. S. 610

géré qu'en deçà du vrai (a), & qu'enfin, vu son étendue la Bohême ne peut contenir ce nombre d'habitans quelque population qu'on lui suppose. — C'est ainsi qu'à la Moravie il donne 1,100,000 ; quoiqu'elle ne contienne pas 500,000 : tandis qu'il n'en donne pas davantage à la Bavière qui en a le double ; & qu'il ne suppose que 380,000 dans la haute & basse Luface aussi étendues & aussi peuplées que la Moravie. — C'est ainsi qu'au cercle de Bourgogne, c'est-à-dire aux Pays-bas catholiques, il n'accorde que 1,600,000 (*je crois effectivement qu'il n'y en a pas davantage*), tandis qu'au cercle d'Autriche (qui sans être beaucoup plus étendu, n'est ni aussi peuplé, ni à beaucoup près aussi propre à l'être) il donne 4,150,000. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'avec toutes ces improporions & exagérations ridicules, M<sup>r</sup>. Busching, ne peut, même en joignant les Pays-bas à l'Allemagne, arriver à la somme de 24 millions. Que deviendront donc les 25 millions trouvés en France par l'abbé d'Expilli ? Voyez les *numéros* cités dans le Journal du 1 Avril, p. 547.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 26 Mars.) M<sup>r</sup>. le baron

---

(a) En général les dénombremens sont des moïens très-peu sûrs, & toujours exagérans. Ils n'ont jamais réussi dans une grande étendue de pais & chez un peuple nombreux. Réflexion sur ce sujet, 1 Avril 1772, p. 246.

15. *Avril* 1784.

611

de Hop aiant demandé au gouvernement de Bruxelles par un mémoire, des passeports pour le libre passage sur le territoire de l'Empereur, de quelques soldats du régiment de Nassau-Ufingen, de même que le relâchement d'un sergent & de deux soldats avec quelques recrues, qui à cause des mauvais chemins aiant dû s'écarter sur le territoire de S. M. I, en retournant dans leurs garnisons, ont été arrêtés; ces deux demandes ont été refusées. — M<sup>r</sup>. de Berenger, chargé d'affaires, pour la cour de France, a présenté à L. H. P. un mémoire, où il se plaint amèrement de la conquête du capitaine hollandois Adrien Lenderzee, maître du navire le Vriendschap. Ce capitaine est accusé d'avoir refusé de recevoir à son bord 10 hommes échappés dans une chaloupe, du naufrage de leur vaisseau dans le canal de Corse, le 27 Décembre dernier. — L'ambassadeur de Maroc n'obtiendra décidément point de frégates toutes équipées pour son maître, mais un présent en argent, & quelques effets, dont l'usage ne puisse pas un jour tourner contre la république ou les Européens en général. On commence à ouvrir les yeux sur l'inconscience de fournir des armes & des munitions à des gens sur la confiance desquels on ne peut en aucune manière se fier, & qui dans leur barbare politique traitent les nations chrétiennes avec une insolence qui révolte. Cependant on doit dire à la louange du ministre africain, qui va bientôt nous quitter, que sa conduite a

été fort noble ici, & qu'on ne peut s'emphar de l'estimer personnellement.

*Voici la suite de la réponse des Vénitiens au manifeste que nous avons publié contre eux.*

« Les intéressés d'Amsterdam ne furent aucunement satisfaits de l'issue de ce jugement, apparemment, parce qu'il leur ôtoit l'espérance d'un dédommagement prompt & total sur les biens des condamnés. C'est pour cela, qu'en se constituant juges, d'un tribunal indépendant, auquel ils s'étoient d'abord soumis volontairement, ils se mirent à censurer, d'une façon également maligne & arbitraire, la partie absolutoire de la sentence, qui déclaroit, comme on vient de le dire, absous un des quatre accusés, & ils demanderent la révision sous des prétextes, qui ne convenoient pas, & qui ne pouvoient être admissibles dans la constitution vénitienne. »

« Il ne fut pas possible, on l'avoue, à la république de satisfaire aux instances nouvelles des Hollandois ; mais ce ne fut point un défaut de justice, ce fut au contraire un desir de maintenir celle, qui avoit déjà été faite, ce fut la suite nécessaire de l'immutabilité de ses lois, qui sont trop sacrées dans tous les gouvernemens, mais particulièrement elles le sont dans une république. Cela est si vrai, que les Etats-généraux, sentant eux-mêmes la force invincible des raisons de la république de Venise, abandonnerent l'idée de la révision du procès criminel, & se décidèrent à demander, qu'il fût permis à leurs sujets de faire valoir dans un tribunal civil leurs titres, puisque la voie criminelle n'étoit plus praticable contre celui, qui avoit été absous. »

« Cette demande étant aussi raisonnable, que conforme aux usages des tribunaux vénitiens, la république non-seulement y acquiesça pleinement ; mais, voulant même surabonder dans les marques de son amitié pour L. H. P. ; de son propre mouvement elle offrit de faciliter & d'abrégger, autant que possible, aux négocians

15. Avril 1784.

619

Et dans d'Amsterdam, la dite voie civile. Comment peut-on affirmer après cela, que la république leur ait refusé l'administration de la justice ? »

« Les Hollandois se repentirent inopinément du choix de ce moyen de terminer cette affaire ; & il faut regarder leur repentir, comme déraisonnable & déplacé. Il fut envoyé à Venise un ministre, qui, sans en donner des motifs suffisans, renonça à la voie civile, qu'auparavant ils avoient eux-mêmes sollicitée, & se mettant au-dessus de tous les égards, dès à la justice & à la bienfaisance, se borna à prétendre d'une manière absolue, & la plus capable d'irriter les esprits, qu'on eut à payer la somme entière aux deux négocians, sans se donner la peine d'indiquer, comment, & qui devoit la payer ? Il n'est pas étonnant, que des prétentions si vagues & si étranges restassent infructueuses. Le ministre hollandois quitta Venise, sans même prendre congé. »

« Ce fut alors que la république dans la ferme persuasion, qu'un objet d'aussi peu de valeur, ne méritoit point, qu'il s'élevât entre les deux nations une aigreur, remit l'affaire à l'arbitrage de S. M. I. molennant un compromis le plus ilimité, & en même tems elle fit connoître ses résolutions à L. H. P. par un billet ministériel, que son ambassadeur présenta à Vienne à leur envoyé, afin que L. H. P. pussent y adapter les leurs, conformément à ce que paroissoit exiger l'amitié subsistante entre les deux républiques : billet, auquel L. H. P. ne firent aucune réponse. »

« La république ignoreroit encore, quelles furent là-dessus les résolutions des Etats-généraux, n'en ayant jamais reçu d'avis direct & conforme à ses vœux, si Sa Maj. Imp. ne lui eût pas fait communiquer le mémoire original, que le ministre de Hollande avoit présenté à sa cour, dans lequel L. H. P. rejettoient ouvertement l'arbitrage d'un si grand Monarque. »

« La vérité de ce fait est aussi certaine, que l'est l'existence du susdit mémoire, & qu'il

l'est que la république, pour y répondre, fit mettre sous les yeux de S. M. I. l'information la plus détaillée, qui ensuite vint aussi à la connoissance des Etats-généraux. »

« C'est ainsi que la répugnance, qu'on suppose avoir eue la république à rendre justice aux Hollandois, est détruite, supposition d'ailleurs tout-à-fait en contradiction avec tout ce qu'elle fit en leur considération dans la voie criminelle, & avec tout ce qu'elle offrit de faire dans la civile. C'est ainsi, que tombe de lui-même le prétendu épuisement de tous les moyens possibles, de terminer amicalement cette affaire, tandis qu'il restoit encore à essayer la voie civile, sans rien dire de ce qu'on a rejeté contre toute attente l'arbitrage de Sa Majesté Impériale. »

« Tout ce qu'on vient d'indiquer ici, & qu'on prouve au long dans l'information ci-dessus annoncée, déceit d'un côté la conduite ingénue de la république de Venise, constamment portée à tout ce qui est juste & honnête, & animée toujours du desir le plus vif de conserver la bonne intelligence avec L. H. P., & de l'autre la conduite des Etats-généraux, qui, au milieu de ses démarches incertaines, se montre pourtant guidée sans cesse uniquement par l'avidité de deux marchands, qui n'ont d'autre but, que de rassasier leur intérêt à quelque prix que ce soit. »

« Tel est le véritable état de la question, & toute personne impartiale ne pourra considérer avec indifférence la violence inattendue des résolutions de L. H. P., & bien moins encore les diffamations, qu'on a répandues, aussi peu conformes à la vérité, qu'elles sont contraires aux égards, que les Souverains se doivent réciproquement. »

On écrit de Dort que la division s'est mise entre la compagnie bourgeoise de cette ville & le corps franc, comme-cela devoit arriver, & comme cela arrivera nécessairement dans toutes les villes où il y aura des corps militaires

15. Avril 1784.

519

naires aussi opposés par leur institution & par leur but. En effet les compagnies bourgeoises sont anciennes & ont été érigées pour la défense & la sûreté de la ville ; & les corps-francs pour appuyer les projets des démagogues & pour la sûreté de leurs personnes. Le magistrat de Rotterdam a fait publier une proclamation pour le maintien du bon ordre & de la police relativement aux gardes bourgeoises ; mais ce n'est qu'un palliatif ; & la moindre étincelle peut au moment le plus imprévu , causer la plus funeste explosion. Dans la ville de Zutphen , il y a eu plusieurs défordres ; à Utrecht les têtes s'échauffent à un degré remarquable. Si à l'état intérieur de ces provinces on joint les malheurs que nous essuions de tous côtés , on ne pourra se dissimuler que notre patrie est devenue l'opprobre de l'univers ; & le bras vengeur de la Divinité semble s'être appesanti particulièrement sur nous , en versant sur ses citoyens l'esprit d'erreur & de vertige. Les châtimens de la Providence sont trop marqués , relativement à des crimes nationaux ; la marche lente , mais sûre de la justice divine se trace trop clairement dans l'histoire de tous les peuples , pour que nous ne devions pas trembler d'en fournir un nouvel exemple , lorsque la mesure de nos crimes sera comblée.

Sur ce que les Etats-généraux ont fixé au 14 de ce mois la célébration d'un jour solennel de jeûne , d'actions de grâces & de prières , Leurs Nobles & Grandes-Puissances ont fait expédier aux villes & juridictions de leur

provinces une lettre circulaire, dont voici le teneur.

*Les Etats de Hollande & de West-Frise, &c.*  
Si jamais les jugemens & les bénédictions du Très-Haut doivent faire des impressions profondes sur le cœur d'une nation, qui n'a pas dégénéré en principes généreux & en mœurs de ses vertueux ancêtres, c'est dans un concours de choses & de circonstances, tel que celui où nous nous trouvons aujourd'hui avec notre pais & notre peuple, tandis que, sous les châtimens terribles du Tout-Puissant, nous avons encore le bonheur de goûter le mélange de sa bonté.

Après une guerre violente & ruineuse, que l'Angleterre a faite à cette république, il a plu à l'Arbitre suprême & bienfaisant de l'univers d'incliner les cœurs des Puissances respectives à terminer une guerre désastreuse, au point que les préliminaires de la paix ont déjà été signés par leurs ministres plénipotentiaires le 2 Septembre dernier : & c'est particulièrement aussi pour cette raison, que nous nous sommes cru dans l'obligation d'appeler tous les habitans du pais, de la maniere la plus solemnelle, à adresser au Ciel les actions de grâces les plus ardentés & les plus ferventes prieres.

Lorsque nous réfléchissons avec calme sur les péchés de ce pais, qui sont de nature à irriter le Ciel, sur les transgressions **TOUJOURS PROISSANTES** ; lorsque nous considérons la tranquille indolence, l'indifférence d'un très-grand nombre parmi notre nation sur les intérêts essentiels de notre véritable bonheur, & le **PROFOND DÉPÉRISSEMENT, QUE CETTE INSOUVANCE A CAUSÉ DANS NOTRE CONDUITE ET DANS NOS PRINCIPES CIVILS, MORAUX ET RELIGIEUX**, nous pensons avoir, d'un côté, les raisons les plus fondées de nous étonner de l'abondance de la longanimité & de la patience divine, de nous humilier de la maniere la plus profonde devant la Majesté suprême, de célébrer les miséricordes du Très-Haut avec la contrition

15. Avril 1784. 617

la plus sincere, & de lui faire des actions de graces pour cette révolution dans nos affaires, ainsi que pour tous les bienfaits & les avantages multipliés & singuliers, dont nous avoens le bonheur de jouir jusqu'en ce moment, tandis que nos nombreuses transgressions nous avoient mérité depuis longtems une ruine totale : mais, d'autre part, nous ne devons pas moins regarder comme notre devoir le plus cher de fléchir sous la verge du Juge de l'univers, & de le supplier avec les plus vives instances, que, sans jeter les yeux sur notre indignité absolue, il veuille continuer à nous faire éprouver la grace & ses bénédictions.

C'est à cette fin salutaire & dans cette vue, que Mrs. les Etats-généraux des Provinces-unies des Pais-bas ont jugé à propos d'ordonner la célébration d'un *jour solennel d'actions de graces, de jeûne, & de prieres* dans toutes les Provinces-unies, pais associés, villes & terres de leur dépendance, pour mercredi, 14 Avril prochain, afin de nous humilier ce jour-là solennellement dans toutes les églises de ce pais devant le Tout-Puissant, & de lui offrir publiquement nos actions de graces & nos supplications.

Nos prieres doivent être dirigées particulièrement pour confesser avec humilité & candeur tous nos péchés; pour supplier le Très-Haut, au nom du Sauveur bény à jamais, de nous pardonner gracieusement toutes nos transgressions; & pour invoquer sa grace toute-puissante pour une véritable pénitence & une conversion réelle.

Ensuite nos sinceres supplications au Dieu fidele à cette république, au Dieu de nos ancêtres, doivent se réunir, pour qu'il lui plaise de rétablir tout ce qui étoit déchu dans la Religion & l'Etat; de conduire les négociations ultérieures & salutaires de paix à une fin prompte & la plus avantageuse pour la république, qu'il fera possible; à écarter du milieu de nous l'esprit d'indolence profonde, d'insouciance & de tiédeur; d'élever de nou-  
veux

veau le commerce, qui est la principale veine de notre bien-être temporel, à son ancienne splendeur. & à sa force primitive; d'étouffer toutes commotions pernicieuses, fruits de principes factieux; d'animer tous les habitans des sentimens d'un patriotisme ardent & bien dirigé; de modérer ses châtimens sévères, mais bien mérités, qui pesent sur nous; particulièrement de détourner de notre pais la maladie parmi le bétail qui fait de nouveaux ravages, ainsi que les inondations terribles & désolantes, qui nous affligent encore, & les maladies contagieuses parmi les hommes, qui ont mis au tombeau un si grand nombre de personnes en différentes provinces.

Un des devoirs essentiels de ce jour solennel fera aussi d'implorer la bénédiction divine sur les personnes & le gouvernement de l'autorité suprême, légitime, & souveraine de cette république, spécialement qu'il plaise au Roi des Rois de verser sur eux, dans les circonstances difficiles, où le pais & la nation restent encore à divers égards, une double mesure de l'esprit de sagesse, de conseil, d'unanimité & de vigueur courageuse, pour rester fideles à la patrie & à la vraie religion, avancer tous les arts & les sciences utiles, veiller constamment à conserver à l'abri de toute atteinte les droits, les libertés & les privileges du pais, si chèrement achetés au prix du sang de nos vertueux ancêtres; tandis qu'en même tems nous devons présenter nos prieres au trône de grace en faveur de S. A. S. Mr. le Prince d'Orange & de Nassau, notre Statthouder-héréditaire, afin que, soutenu par la bonté divine, il se montre constamment dans tous ses postes & ses relations importantes le zélé défenseur de la religion, de la vérité & de la justice, le vengeur des droits & des privileges d'une nation libre, dont il est issu lui-même; & qu'ainsi il soit le lien de l'heureuse union, les délices & l'amour du peuple. Il nous appartient aussi de prier pour Son Altesse Royale, son épouse; que le Tout-Puissant la rende, durant une longue

15. Avril 1784. 619.

que suite d'années, l'objet richement béni de ses faveurs les plus choisies ; enfin pour leurs illustres enfans , qu'ils croissent dans toutes les vertus chrétiennes & patriotiques , & qu'ils soient jusqu'à l'extrême vieillesse une gloire & une bénédiction pour la république & l'église.

Nous ne saurions aussi manquer de supplier en cette occasion l'Arbitre suprême du monde, qu'il rende stable & permanente la paix récemment conclue entre d'autres Puissances, & qu'il fasse cesser toutes guerres & bruits de guerre jusqu'aux dernières bornes de la terre.

Enfin il conviendra de présenter nos prières au Ciel en faveur des églises protestantes en tout lieu, particulièrement en ce pays ; que les travaux de leurs pasteurs soient heureux & bénis pour l'avancement de la vérité, de la piété, de la justice, de l'amour, de la concorde & de toutes ces vertus, qui nous peuvent donner l'espérance fondée & l'agréable perspective de jouir des bienfaits du Pere des lumieres, répandus sur cette république, jusqu'à la dernière postérité : le tout pour magnifier le Nom du Seigneur, pour la conservation & l'accroissement de la vraie religion chrétienne réformée, pour la conservation de notre précieuse liberté, & pour le salut de nos ames. A ces causes nous voulons &c.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( le 26 Mars. ) Toutes les stipulations des traités de paix entre la France, l'Espagne & l'Angleterre aiant été exécutées de part & d'autre, il s'agiroit de travailler maintenant de concert aux objets qui regardent le commerce mutuel de ces 3 Puissances ; mais l'agitation qui regne dans les affaires intestines du royaume détourne l'attention générale de cet objet important. Le Souverain

& ses ministres luttent toujours avec fermeté contre la pétulente faction de M<sup>r</sup>. Fox & de ses adhérens ; qui aujourd'hui paroissent vœufins d'une défaite totale. Ne sachant plus que faire, après tant de vains efforts pour rentrer au ministère, ils semblent satisfaits pour le moment des protestations qu'ils ont adressées au Roi en forme de manifeste, & ont laissé passer le bill de l'armée & celui des subsides. On assure qu'ils auroient perdu l'un & l'autre ; s'ils avoient formé opposition à ce qu'ils passassent ; & que les membres indépendans avoient résolu, malgré leurs mécontentemens contre le ministère, de voter pour ces deux bills. Cette question étant décidée ; met fin aux embarras du ministère, & leur assure, si non le succès de leurs mesures, au moins la conservation de leurs places, jusqu'à la fin de la session actuelle ; si pendant ce tems, ils ne pouvoient pas s'assurer la majorité dont ils ont besoin, nos spéculateurs prétendent que la dissolution du parlement termineroit la dispute entre les prérogatives & les privilèges.

La discussion sur le bill de l'armée occasionna une conversation sur les affaires de l'Inde, à laquelle le général Smith, M<sup>r</sup>. Pitt & M<sup>r</sup>. Jenkinson prirent part ; il y fut dit, que c'étoit à la sagesse du général Burgoyne que l'on étoit obligé de la modération de l'armée, qui lui auroit obéi, s'il avoit refusé de reconnaître l'autorité civile, qui lui avoit fait un passe-droit militaire ; mais M<sup>r</sup>. Pitt mit fin à cette conversation, en observant que ce n'étoit pas le moment de parler des affaires

13. Avril 1784.

221

de l'Inde, sur lesquelles le ministère avoit reçu les informations les plus amples, & qu'elles seroient discutées dans un tems plus opportun, s'il étoit besoin de demander l'assistance du parlement sur ce qui étoit arrivé.

La dissolution du parlement n'est plus un mystère; nous en avons prévu la probabilité, d'après le nombre prodigieux d'adresses présentées au Roi de toutes parts. Ce torrent qui continue à couler, & semble acquérir de jour en jour plus de force, ne pouvoit manquer d'entraîner l'obstacle qui s'opposoit à son cours. Chaque partie se flatte d'avoir une majorité; mais si nous osons hasarder nos conjectures, nous croions pouvoir assurer que les ministres actuels auront une majorité de sa voix dans le nouveau parlement.

La compagnie des Indes vient d'effuier une saisie générale de ses comptoirs, magasins, caisses, &c, &c, pour les droits dûs à la ferme; la saisie en a été faite au nom du gouvernement sans l'aveu du ministre, ni les ordres de qui que ce soit. Cette singulière aventure est arrivée par la cupidité d'un huissier, qui trouvant dans le greffe des ahéris dont il étoit le premier exploitant, un ordre de faire cette saisie qui avoit été préparée sous l'ancien ministère, & voyant que l'exécution devoit produire 18 f. par livre, au bienheureux huissier qui la feroit, s'est rendu à l'hôtel de la compagnie sans dire mot à personne, & a pris possession des livres, bâtimens, magasins, &c, &c, à l'insçu des ahéris. Le ministre s'est empressé de remédier

dier à tout ce grabuge, en faisant retirer les gens qui étoient déjà en garnison: l'huissier vigilant qui a rempli son devoir avec trop d'activité, a été cassé par les shérifs.

Il a plu au Roi comme Electeur, d'accorder aux troupes hanovriennes, qui ont servi à la défense de Gibraltar, une grace qui perpétuera le souvenir de leurs services signalés: S. M. a voulu que ces régimens portent à l'avenir le nom de Brigade de Gibraltar, & qu'il leur soit donné de nouveaux drapeaux avec des emblèmes relatifs au siège & cette devise: *Mit Elliot Ruhm und Sieg* (Avec Elliot l'honneur & la victoire): distinction également flatteuse pour le corps & pour le héros, sous les auspices duquel il a combattu. Notre brave général, en l'apprenant, a déclaré qu'il estimoit cette marque d'approbation & de faveur royale infiniment au-dessus de tous les honneurs, que la cour eût pu lui conférer.

La perte du paquebot la Nancy, capitaine Haldane, revenant de Bombay, qui a péri corps & biens sur les Sorlingues, est très-considérable. Outre les effets précieux & les remises, qui s'y trouvoient à bord pour le compte de la compagnie, il y avoit pour plus de 200 mille liv. sterl. en especes & en joiaux, appartenant à des particuliers. Parmi les passagers étoient M<sup>r</sup>. Ashburener, ancien membre du conseil de Bombay, & une célèbre actrice, du nom de Cargill, qui, après s'être fait ici la plus brillante réputation par sa beauté & ses talens pour le théâtre, avoit passé dans l'Inde,

15. *Avril* 1784.

623

l'Inde, il y a quelques années, pour brusquer la fortune. Le projet lui avoit réüssi, au point que son bénéfice pour une seule représentation, pendant son séjour dans le Bengale, monta jusqu'à la somme de 12000 roupies, & qu'elle revenoit avec de grandes richesses. On l'a trouvée entre des rochers, serrant fortement un enfant de 20 mois qu'elle avoit & qui a péri avec elle.

Les disputes de parti sont poussées si loin, qu'un Prince très-aimé autrefois a été reçu dernièrement en public avec les marques de désapprobation les plus manifestes, pendant que ses augustes auteurs ont été applaudis, à différentes reprises, à tout rompre. Samedi dernier, cet illustre Prince s'étant livré à l'opéra à un excès de gaité, & aiant fait un éclat de rire un peu bruiant, un cri assez général partit de l'amphithéâtre & fit ronfler à ses oreilles le mot *silence*, dont la signification n'est pas difficile à comprendre.

Les expériences faites en Angleterre sur les globes aërostatiques, ne démentent pas la réception qui leur a été faite par la société royale. Le sieur Astley, aussi connu à Paris par les talens de ses chevaux que par les siens, a fait donner à Londres le spectacle que donna il y a quelques années l'homme qui devoit entrer dans une bouteille; & celui de la mere aux lapins; en faisant assembler aux environs de sa maison, qu'il a bâtiee l'hôtel d'Hercule (Hercules' Hall) plus de 150 mille âmes, & dans cet hôtel autant de spectateurs, que les appartemens, la cour, & le

*II. Part.*

S s

jardin en pouvoient contenir, à 3 sh. par tête. Un char superbe, suivant l'avis donné dans tous les papiers, devoit être enlevé à midi par un ballon de 26 pieds de circonférence: à 200 toises de hauteur une boîte d'artifice devoit se faire entendre: de 200 toises en 200 toises, d'autres boîtes devoient apprendre à tous les spectateurs émerveillés à combien de mille pieds le ballon s'éleveroit. La corde se coupe, & un globe de 7 pieds & demi de diamètre, au plus, s'élève en oubliant sa galerie & son artifice; en laissant les spectateurs au moins aussi étonnés de l'assurance du démonstrateur, que du phénomène dont ils venoient d'être témoins.

On a remarqué qu'un très-grand nombre de bourses, de montres & de mouchoirs ont été enlevés par sympathie au moment où le ballon s'est élevé; ce qui fournira sans doute un argument de plus à la société royale contre cette invention pernicieuse.

## F R A N C E

PARIS (le 31 Mars.) Arrêt du conseil d'état du Roi, qui assigne les fonds, & régle la distribution des secours & soulagemens que S. M. accorde à ses peuples, du 14 Mars 1784.

« Le Roi s'étant fait rendre compte dans le plus grand détail, des maux que la durée excessive du froid, l'abondance des neiges & le débordement des rivières ont occasionnés dans son royaume, a vu avec douleur que plusieurs villages ont été submergés, qu'un

15. Avril 1784.

625

grand nombre de maisons & de ponts ont été emportés par les eaux, que les routes publiques sont dégradées en plus d'une province, que par tout la classe de ses sujets la plus indigente, & conséquemment la plus intéressante pour son cœur, a beaucoup souffert, & que malgré les secours distribués de toutes parts, la misère est grande dans les campagnes. Cette calamité étant survenue dans les circonstances les plus défavorables, & lorsque l'acquittement des dettes de la guerre absorbe toutes les ressources extraordinaires, S. M. a reconnu que si les soulagemens qu'elle a résolu d'ajouter à ceux qu'elle a déjà accordés, étoient pris sur la masse de ses revenus, ils apporteroient quelque dérangement aux dispositions qu'elle a ordonnées pour ses finances, & aux mesures qu'elle veut maintenir avec une exactitude inviolable pour l'acquittement de ses engagements; en conséquence, c'est en sacrifiant toutes dépenses d'agrément, c'est en différant dans chaque département, toutes celles qui peuvent se remettre, c'est en suspendant des constructions qui devoient se faire sur les fonds de ses bâtimens, c'est en se privant pendant quelque tems du plaisir d'accorder des grâces, c'est enfin par une retenue momentanée sur les plus fortes pensions & sur les taxations ou attributions des principales places de finance, qu'elle a rassemblé les sommes nécessaires, pour répandre dès-à-présent sur ses peuples, les nouveaux secours provisoires dont le besoin est pressant, & pour réparer promptement les dégâts qui ont interrompu les communications. Procurer ces soulagemens & régler l'ordre de leur distribution, est pour S. M. une jouissance digne des sentimens qu'elle ne cesse de montrer à ses peuples. "

" A quoi voulant pourvoir, ouï le rapport du sieur de Calonne &c, le Roi ordonne qu'indépendamment des trois millions que S. M. a déjà accordés en moins imposé & en travaux de charité, pour la présente année, trois autres millions seront donnés & employés

en distributions de secours dans les campagnes, lesquels seront répartis entre ceux de les sujets qui ont le plus souffert, & consisteront principalement en denrées de première nécessité, remplacemens de bestiaux ou effets nécessaires à la culture, & contribution au rétablissement d'habitations : ordonne qu'il sera en outre ajouté un million au fonds ordinaire des ponts & chaussées, pour servir aux réparations des grandes routes, & aux reconstructions des ponts détruits ; seront lesdits quatre millions remplacés au trésor royal, tant par l'effet des retranchemens que S. M. a ordonnés sur les dépenses extraordinaires de sa maison, par les réductions qu'elle a faites sur les fonds de ses bâtimens, & par les économies qui lui ont été proposées dans le département de la guerre, que par le produit de l'extinction des pensions de grace, desquelles il ne sera fait aucun don dans aucun département, pendant l'espace d'une année, & aussi par la retenue d'un vingtième, payable une fois seulement, sur les pensions au-dessus de dix mille liv. & sur les taxations, traitemens ou attributions des places de finance, dont les bénéfices excèdent pareille somme : veut S. M. que les différentes provinces de son royaume participent au dit secours, en proportion des pertes qu'elles ont éprouvées, suivant un état de distribution qui sera arrêté au conseil de S. M. sur les mémoires & demandes qui seront incessamment envoyés par les intendans & commissaires départis, lesquels rendront compte de l'emploi des sommes qui auront été assignées pour leur généralité, par un état distinct & particulier, qui sera mis sous les yeux du Roi, dans le cours de la présente année ; se réservant S. M. d'accorder sur les tailles & impositions, telle remise & modération que l'état des personnes & les accidens locaux feront juger nécessaires. »

Le Roi n'a pas encore répondu, ni aux remontrances de son parlement sur la commission dans l'affaire de la congrégation de

St. Maur, ni aux représentations sur les lettres d'extinction accordées à M<sup>r</sup>. de Ste. Foy (a). Les remontrances, qui sont d'une étendue assez considérable, paroissent imprimées : un des traits les plus failans, qu'on y remarque, & propre à faire connoître le ton & l'esprit, qui regnent dans cet écrit, est celui où, après avoir dit, que la *commission n'a fait que détruire au lieu de réformer*, on trouve en note ces mots : " *Le parlement eût pu ajouter, que les effets les plus réels de cette commission jusqu'à présent ont été d'accumuler sur la tête de ceux qui la composent, ou qu'elle protège, des bénéfices immenses; de réunir des abbayes opulentes à des évêchés riches; & par-là d'affurer d'avance à quelques prélats des libéralités, qui devoient être réservées pour le*

(a) Le Roi, aiant voulu attirer à soi & se réserver la connoissance de ce procès, qui a pour objet des malversations attribuées à Mr. de Ste. Foy, avoit envoyé à son parlement des lettres d'extinction ou d'abolition, avec la clause que le Sr. de Ste. Foy ne seroit pas tenu de se présenter, pour qu'elles eussent leur plein & entier effet. Le parlement a refusé jusqu'ici de les recevoir; & l'entérinement a été rejeté par une pluralité de 40 contre 38 voix. On dit, que le président de Fleury a fait remarquer à cette occasion, qu'il n'y a que deux exemples que de pareilles lettres aient été obtenues, l'un pour la marquise de Verneuil, cette ambitieuse maîtresse de Henry IV, l'autre en faveur de Gaston, frere de Louis XIII.

*zele des uns , les travaux ecclesiastiques des autres , & la residence de tous. „*

Edifié par le spectacle des pénitens de la Trappe, Mgr. comte d'Artois paroît très-satisfait d'avoir visité ce réceptacle d'austérités. De sorte qu'à l'exemple de ce prince, la régie, la conduite, l'abstinence & la vie contemplative de ces solitaires sont devenues des objets de curiosité pour plusieurs Seigneurs, qui se proposent de se rendre dans cette abbaye. — M<sup>r</sup>. le duc de Chartres est parti le 27 pour Londres, accompagné de Mrs. le duc de Fitz-James & le marquis de Conflans. Il vivra à Londres en simple particulier. Cette obscurité doit lui valoir une économie de 40 mille livres par mois, & par année de 480 à 500 mille livres. M<sup>de</sup>. la duchesse de Chartres s'est nommée elle-même, gouvernante de ses enfans; tout Paris l'admire comme l'exemple des épouses & des meres. — Il y a quelque tems que des infortunés travailloient dans la cour, sous les fenêtres du Roi, l'un d'eux & presque tous n'avoient pas grand courage; S. M. les invite à travailler, & leur zele n'en est pas plus actif: *Combien vous donne-t-on par jour ?* demande le Roi à l'un des travailleurs. *Sire, répond le malheureux, notre journée est de 15 sols. Mais j'ai ordonné qu'on vous en donnât 25.* — *Si l'on avoit accompli vos ordres, Sire, je ferois le double d'ouvrage.* Le Roi court au piqueur; il daigne l'interroger; le piqueur balbutie & ne se justifie pas. Le Monarque lui ordonne de faire restitution de ce

15. Avril 1784. 629

qu'il a usurpé & le condamne sur le champ à garder la prison pendant une année. — Un commissaire de Versailles négligeoit de faire nettoier les rues de son quartier : Louis XVI entre chez lui & le condamne à paier sans rémission une amende de 400 livres, applicable aux pauvres des paroisses de St. Louis & de Notre-Dame. — On rapporta dernièrement au Roi que des pauvres gens s'occupaient à tuer du gibier : *C'est encore fort heureux*, dit Louis, *s'ils peuvent en trouver assez. Jusqu'à ce que les tems soient moins durs, je défends qu'on les en empêche, & qu'on les punisse.*

M<sup>r</sup>. de Villars, maréchal de camp & major des chevaux-légers de la garde, a été condamné dans la soirée du 22, par un conseil de guerre, composé des officiers de son corps, à un an de citadelle & défense à lui, le tems de son emprisonnement expiré, de reparoitre à la cour, à moins que S. M. ne le lui ordonne. Voici le fait : feu M<sup>r</sup>. de Sauvigné, maréchal de logis, devoit beaucoup à la caisse de l'état-major. Le dérangement de sa fortune & la multitude de ses dettes avoient, de son vivant, provoqué de la part de M<sup>r</sup>. le duc d'Aiguillon la plus sévère défense notifiée à Mr. le chevalier de Villars de faire de nouvelles avances au dissipateur. Séduit par ce dernier, ou ne pensant pas que cette défense dût suffire, pour empêcher ses bons offices, le major continua de prêter de l'argent. M<sup>r</sup>. de Sauvigné vint de mourir insolvable & ne laissant pas un sol

de bien pour les recouvremens de ses créanciers. On a vu que M<sup>r</sup>. de Villars avoit outrepassé l'ordre de son supérieur, & que même il avoit abusé, au préjudice de son corps, de la confiance qu'il lui accordoit pour obliger un confrere, indigne des services qu'il lui rendoit. M<sup>r</sup>. le duc d'Aiguillon, justement indisposé par cette défobéissance, a demandé à M<sup>r</sup>. de la Croix, premier secrétaire du point d'honneur, un homme sûr, en état de remplir, dans l'hôtel des chevaux-légers les fonctions de quartier-maître, secrétaire & trésorier. L'élu a été le sieur Renoud qui, porteur de l'ordre du premier capitaine-lieutenant, est allé demander à M<sup>r</sup>. de Villars ses livres, la clef de sa caisse, l'apurement de ses comptes & lui notifier à cet égard sa révocation. Le major a refusé d'obéir. Accompagné de six chevaux-légers, il lui a plu d'envisager le Sr. Renoud, comme un espion & de le traiter comme tel. Celui-ci étoit sans armes, on s'est contenté de lui vapuler les épaules à coups de plat d'épée, & de l'éconduire ainsi rabroué, après avoir tracé un verbal de refus, où se trouve la réception des coups signée par le patient. Le batteur est condamné à deux ans de prison, & les cinq autres à garder les arrêts pendant six mois. Le Roi a confirmé ce jugement.

M<sup>r</sup>. le duc de Penthièvre achette décidément la terre de Menars, & il vendra Château-Neuf. Le beau château de la Ferté qui appartenoit à M<sup>r</sup>. de la Borde, & dont il vient de faire l'acquisition, sera rasé cet été

15. *Avril 1784.* 631

& les matériaux vendus. On fait que M<sup>r</sup>. de la Borde avoit dépensé plus de 5 millions pour améliorer cette terre & embellir le château. Des sommes que le Roi a accordées à Mgr. le Comte d'Artois en supplément d'apanage, on va acheter pour ce Prince le comté de Sancerre en Berry; M<sup>r</sup>. d'Espagnac n'ayant pas pu le paier en entier, se voit obligé de s'en défaire. On fait que c'est la faillite de son beau-pere M<sup>r</sup>. Hys de Hambourg qui a dérangé ses affaires; il n'a eu que très-peu de chose de sa femme, au lieu de quelques millions qu'il attendoit d'elle. Cet effet est de la valeur de 2 millions 500 mille liv. M<sup>r</sup>. d'Espagnac le vend 400 mille liv. de plus qu'il ne lui a coûté.

Le Roi de Suede, en revenant d'Italie, s'arrêtera à notre cour: il sera environ un mois à Paris; & l'on a déjà retenu l'hôtel, qu'il doit occuper. M<sup>r</sup>. le cardinal de Bernis a été chargé d'inviter le Monarque Suédois à passer par la France, en retournant dans ses Etats. On pense déjà aux préparatifs de fêtes, qui lui seront agréables. Il y aura appartement, peut-être bal paré & des opéras sur le grand théâtre de Versailles, de petites fêtes à Trianon & même à Marly. Pour rendre la cour d'autant plus brillante pendant le séjour de notre ancien allié, il y a apparence, que les colonels ne rejoindront cette année leur régiment qu'au mois de Juillet.

Il est assez singulier que dans le tems même où tous les Etats pensent que le commerce est pour eux une source inépuisable de richesses,

chesses, il paroisse de toute part des réglemens prohibitifs qui empêchent l'échange des produits de l'industrie ; cependant le commerce des peuples éclairés ne consiste qu'en de pareils échanges. On sent bien que les fisco de tous les païs ont d'excellentes raisons pour proscrire ou surtaxer, ce qui revient au même, les productions étrangères ; mais ces raisons très-bonnes en effet dans un Etat quelconque, donnent naissance à d'autres raisons pareilles dans ceux avec lesquels cet Etat commerce en échange., & l'impôt devient nécessairement épidémique par-tout, dès qu'il est trop fort dans un seul endroit.

M<sup>r</sup>. le marquis de Carvoisin, menin du feu Roi, & maréchal de camp est décédé le 23 en son hôtel, rue St. Germain. Son corps avoit été déposé le 25 au soir dans un cercueil de plomb, lorsque du feu oublié sur le parquet de sa chambre par les plombiers, embrasa tout-à-coup le lit funebre, le cadavre & tous les attributs funéraires. L'intensité du feu a fondu le cercueil, tout fut brûlé ou calciné. Les prêtres qui devoient veiller auprès du défunt, & qui apparemment s'étoient endormis, ont pris la fuite, Le tocin a appelé du secours, & les pompiers accourus se sont rendus les maîtres de l'incendie, qui n'a causé d'autres dommages que celui d'avoir consumé l'appareil funéraire. Ce seigneur avoit un fils mort depuis environ six mois, au sujet duquel il soutenoit un procès, dont l'instance continue encore, & qui mérite d'être consigné par la singularité qui y donna

**Heur:** M<sup>r</sup>. le comte de Moreton s'étant rencontré avec M<sup>r</sup>. de Carvoisin fils, ce dernier lui parut malade, & M<sup>r</sup>. de Moreton l'exhorta à se ménager, ajoutant que sans un régime il n'iroit pas loin. Le chevalier Carvoisin affura qu'il lui survivroit & en proposa le pari, qui fut accepté, & dont ils passèrent un acte sous seing privé, par lequel l'un survivant à l'autre deviendroit créancier de la succession du prédéfunt pour la somme de 50,000 liv. Le chevalier mourut six mois après. Aiant gagné son procès, M<sup>r</sup>. Moreton nanti de l'acte du pari, s'est présenté au pere, qui, après avoir pris cette affaire pour une plaisanterie, a fini par refuser de fournir à la demande du gagnant. (a)

Les lettres de Verdun annoncent une scene d'autant plus tragique, qu'elle a eu lieu entre des officiers françois & allemands, & qu'elle a fait tirer l'épée aux cavaliers de Roial-Allemand & aux fantassins d'Auxerrois. La dispute est, dit-on, venue dans un repas que le second corps donnoit au premier. Les mêmes lettres ajoutent, que les deux régimens ne cessent pas de se donner des cartels, & qu'il y a déjà plus de 150 officiers ou

---

(a) Ce genre de gageure doit être regardé comme nul & vicieux par sa nature, propre à produire des empoisonnemens & d'autres crimes. De plus, le pere du chevalier lui aiant survécu, celui-ci est mort sans avoir aucune propriété & n'a pu commettre au risque d'une gageure une succession qu'il n'a jamais eue & qui ne doit jamais lui venir.

soldats tués ou blessés. Auxerrois a fait les campagnes de l'Amérique ; il a même défendu, sur la Ville de Paris, le pavillon & la personne de M<sup>r</sup>. le comte de Grassé, & c'est lui qui, aiant à sa tête son mestre de camp actuel M<sup>r</sup>. le comte de Fleschen, a contribué le plus à la prise de St. Christophe.

Dans quelques jours, le sieur Campanas, qu'on dit être né à Beziers ou à Pézenas, s'enleva, dit-on, avec un ballon qu'il doit diriger, en haut, en bas, à l'Orient, à l'Occident, au Sud, au Nord, enfin comme on voudra. En attendant toutes ces prouesses aërostatiques, M<sup>r</sup>. de Montgolfier s'occupe des moïens de diriger réellement son aërostat ; jusqu'à ce moment, il ne leur a pas encore lui un seul raïon d'espérance, pour réussir. Si de cette époque à l'automne prochain, ils n'ont rien trouvé, l'Etat regardera la découverte comme non avenue. Jusqu'à ce tems-là, on ne s'occupera, on ne parlera, on ne fera que des ballons, tant nos têtes sont engouées de la *ballomanie*. Cependant il paroît quelques fois des pamphlets qui prouvent que la prévention n'est pas générale. Telle est cette espece d'apologue :

Un globe de papier enrichi de peinture  
Alloit avec son gaz saluer l'Eternel.  
Lunette sur le nez, dans sa grave posture  
L'astrologue juroit qu'il n'étoit rien de tel,  
Et qu'un jour on verroit notre foible nature  
Aller faire visite aux habitans du ciel.  
La machine élevée entr'ouvroit l'atmosphère,  
Echappant aux regards des êtres d'ici bas.  
Mais quel malheur ! le globe au séjour du tonnerre  
Se creve, & par degrés laisse échapper son gaz,

15. *Avril* 1784.

635

Décline & de son poid tombe sur la bruiere.  
Roule, bondit & danse, & de vent se remplit.

Peres de grands projets, systêmes & conquêtes,

Votre fort dans ce cas est pleinement écrit.

Quand vous les concevez le gaz est dans vos têtes.

Faut-il exécuter? ah! Messieurs les savans

Ce sont de beaux ballons qu'on voit jouets des vents.

*Par Mr.  
Courtois de  
Longuion.*

MARSEILLE (*le 20. Mars.*) On voit ici la lettre suivante que le consul de l'Empereur à Tunis, a écrite en date du 21 Janvier dernier, au consul impérial, roial & toscan résidant en cette ville.

“ J'ai la satisfaction de vous apprendre, que le 21 du mois dernier Hameida-Bacha Beglier-Bey, me fit ordonner par son premier ministre Haggi-Mustapha-Koggia de me rendre à sa cour avec l'envoïé de la Porta. Je m'y rendis aussi-tôt: après m'avoir fait l'accueil le plus obligeant, il me déclara solennellement, en présence de tous ses ministres & de ses principaux officiers, que c'étoit bien sincérement qu'il acceptoit, ainsi que toute la régence, la paix avec S. M. Imp. & Roïale, à l'exemple d'Alger, & par obéissance aux ordres du Grand-Seigneur. En conséquence, il me fit céder la maison destinée au consul de l'Empire. & j'eus la permission d'y arborer & de déployer le pavillon de notre auguste Souverain. Cette cérémonie a eu lieu le 4 de ce mois, en présence de tout le divan, qui voulut y assister avec sa musique & celle du Dey; ainsi voilà la paix parfaitement assurée. . . . Cette régence vient de déclarer la guerre à la république de Venise, &c. ”

Dans le dernier Journal p. 508. l. 8. de la note (a), n'aura crû devoir, lisez aura crû né devoir. — Ibid. l. 3 de la note (b), qu'enflamme, lisez qu'elle s'enflamme. — Ibid. l. 4. intonation, lisez détonation. — P. 551. l. 13; étoient, lisez étoit. — P. 557. l. 1; Lovry; lisez Lorry.

Je ne puis qu'être édifié de la modération & de la prudence avec laquelle Dom Chaudon paroît acquiescer à la réponse que j'ai faite à ses plaintes dans le n<sup>o</sup>. du 1 Octob. 1783; mais il n'en est pas de même du *scélérat obscur* (a), qui prenant tout-à-coup parti dans une controverse oubliée ou du moins terminée par le silence des contendants; a enrichi sa feuille d'unè multitude de jolies choses, servilement adoptées sur la parole d'un correspondant de Liege jadis guéri surnaturellement par l'intercession du bienheureux Paris. Je n'aurois point parlé d'une gazette qu'on ne peut citer sans se déshonorer, si ce correspondant

(a) Dénomination donnée au fanatique auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* par d'Alembert, & adoptée par les Jésuites, par les Jansénistes, & par ceux qui se moquent des uns & des autres. Voyez, touchant cet écrivain, le Journal du 15 Septembre 1781 p. 104. Je pense qu'on y trouvera de quoi se prémunir contre ses mensonges passés, présens & à venir. On peut voir aussi les art. DUGUET, PETITPIED & sur-tout ROCHE (Jacques) dans le *Dict. Hist.*

répondant n'avoit réimprimé sa diatribe avec la précaution de ne point indiquer l'ouvrage où elle avoit paru d'abord. Pour le mettre à son aise, & lui procurer quelques lecteurs honorables, je m'offre à l'imprimer en entier dans ce Journal, sans d'autre commentaire que quelques petites notes, dont la plus longue ne fera pas de trois lignes; & cela à une seule condition, qui est d'y mettre son nom. Comme je combats à découvert, il est naturel que mon adversaire ne soit pas masqué. La vérité est si belle, si digne de nos hommages qu'il est honteux de n'oser se montrer quand on la défend. D'ailleurs que risque contre un auteur sans titre & sans crédit un homme qui (à ce que l'on assure) a l'un & l'autre? En attendant qu'il se décide sur le refus ou l'acceptation de cette offre, il me suffira de dire que dans ce recueil d'injures il n'y en a pas une qui ne soit renforcée par une dose de calomnie, plus ou moins forte, plus ou moins sensible (a); que dans l'édition de Liege, les zélés de la petite Eglise, les miraculés de St. Médard, ont été obligés d'effacer à la plume les faussetés les plus notoires; que c'est une audace aussi absurde que stupide de faire passer pour un imbécille, pour un homme auquel

---

(a) La seule observation raisonnable, mais qui ne devoit pas être une matière d'injure, c'est qu'à l'article *Montgaillard* (Pierre) j'ai nommé une buffe pour une autre (dont l'objet est le même), comme on le verra dans l'Ér-  
T. 1. 10.

quel on commende ses opinions, un des plus grands Princes d'Allemagne, dont j'ai en mains des lettres récentes qui déposent contre cette imposture. Et quant à l'auguste Chef de l'empire, dont le nom se trouve aussi mêlé, avec autant de gaucherie que d'indécence, parmi les sottises de ce libelle; j'engage ma parole que du moment que le *scélérat obscur* ou son correspondant oseront se présenter devant lui, j'y serai incessamment pour les aider à débrouiller leur barbouillage. En attendant je leur souhaite le courage de laisser au moins prononcer leurs noms en sa présence.

Si à la fin de ce long & pénible ouvrage quelque chose semble m'avertir de son succès, c'est la fureur avec laquelle il est attaqué par des gens de plus d'une faction, qui n'osent ni se nommer, ni se montrer, qui n'ont d'autre arme que l'obscurité & le mensonge. Il n'y a qu'un bien solide qui puisse irriter à ce point des esprits sinistres; il n'y a qu'un coup de lumière qui puisse agiter de la sorte les oiseaux de nuit.



**T A B L E.**

|                    |                          |                     |     |
|--------------------|--------------------------|---------------------|-----|
| <b>TURQUIE.</b>    | ( <i>Constantinople.</i> | 591                 |     |
| <b>RUSSIE.</b>     | ( <i>Pétersbourg.</i>    | 595                 |     |
| <b>POLOGNE.</b>    | ( <i>Varsovie.</i>       | 596                 |     |
| <b>ESPAGNE.</b>    | } <i>Madrid.</i>         | 596                 |     |
|                    |                          | } <i>Lisbonne.</i>  | 598 |
| <b>DANNEMARCK.</b> | ( <i>Copenhagen.</i>     | 599                 |     |
| <b>ITALIE.</b>     | }                        | <i>Rome.</i>        | 600 |
|                    |                          | <i>Naples.</i>      | 602 |
|                    |                          | <i>Livourne.</i>    | 603 |
|                    |                          | <i>Genes.</i>       | 604 |
| <b>ALLEMAGNE.</b>  | }                        | <i>Vienne.</i>      | 605 |
|                    |                          | <i>Magdebourg.</i>  | 608 |
| <b>PAYS-BAS.</b>   | ( <i>La Haye.</i>        | 610                 |     |
| <b>ANGLETERRE.</b> | ( <i>Londres.</i>        | 619                 |     |
| <b>FRANCE.</b>     | }                        | <i>Paris.</i>       | 624 |
|                    |                          | } <i>Marseille.</i> | 635 |

## T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature  
depuis le 1 Janvier 1784.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                            |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>A</b> Bregé de la vie du serviteur de Dieu B. J. Labre &c. 1. Avril.                                                                                                                                                                                                                    | Page 495 |
| <b>A</b> lcoran (P) des Princes destinés au trône, traduit de la dixieme édition italienne. 15. Avril.                                                                                                                                                                                     | 569      |
| <b>A</b> lmanach américain, ou état physique, politique, ecclesiastique & militaire de l'Amérique. 1. Avril.                                                                                                                                                                               | 489      |
| <b>A</b> nnales de Linguet. 15. Février.                                                                                                                                                                                                                                                   | 311      |
| <b>A</b> vertissement sur les prospectus, les souscriptions, &c. & en particulier sur l'Oryctographie de Bruxelles. 1. Février.                                                                                                                                                            | 186      |
| <b>B</b> ibliothèque du duc de la Valiere. 15. Mars.                                                                                                                                                                                                                                       | 470      |
| — Item. 1. Avril.                                                                                                                                                                                                                                                                          | 638      |
| <b>B</b> rouillards remarquables. 1. Mars.                                                                                                                                                                                                                                                 | 375      |
| <b>C</b> ollection de décisions nouvelles & de notions relatives à la jurisprudence donnée par Mr. Denisart, mise dans un nouvel ordre; corrigée & augmentée, par Mrs. Camus & Bayard. 1. Février.                                                                                         | 175      |
| <b>C</b> ollection des moralistes anciens. 1. Mars.                                                                                                                                                                                                                                        | 343      |
| <b>C</b> ollection des lettres & mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne; pour servir de preuves & d'éclaircissens à une partie de l'histoire de Louis XIV, & particulièrement à celle des campagnes du général françois; par Mr. le comte de Gri-moard. 15. Avril. | 561      |
| <b>C</b> ourtes instructions propres aux gens de la campagne pour tirer des abeilles tout le profit possible. Avec un abrégé de ce que ces insectes offrent de plus curieux. 1. Avril.                                                                                                     | 497      |

**De conjunctione Naturæ divinæ cum humanâ, oratio ad annua Sacra Lucernensia.** Dixit Josephus - Antonius Weissenbach. 15. Mars.

Page 417

**Doctrine chrétienne en forme de lecture de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les Sacremens & la priere; & l'usage des maisons d'éducation & des familles chrétiennes.** 15. Mars. 403

**Electricité (de l') des végétaux.** Ouvrage dans lequel on traite de l'électricité de l'atmosphère sur les plantes, de ses effets sur l'économie des végétaux &c; par Mr. l'abbé Bertholon de Saint-Laure. 1. Mars. 536

**Empfindungen über das Dentmal, 2c. Sensations que le monument élevé à Pierre I par Cathérine II a produites dans l'ame de Mr. Jean Sinner.** 15. Janvier. 99

**Epigramme sur les ballons, par l'abbé Cunich.** 1. Mars. 378

**Epigramme sur l'art de conserver la santé.** 1. Avril. 499

**Espérance (de l') chrétienne, contre l'esprit de pusillanimité & de défiance.** 1. Février. 173

**Extrait d'une lettre de Francfort touchant le Frauen-Journal.** 15. Janvier. 107

**Extrait d'une lettre adressée à l'auteur des Artistiques & Annonces, sur les machines aérostiques.** 15. Février. 252

**Extrait d'une lettre de Mr. Burtin, médecin &c. à l'auteur de ce Journal.** 1. Avril. 509

**Fausse vue de Mr. Sornay sur les longitudes.** 15. Mars. 429

**Globe aérostique lancé à Lyon.** 1. Mars. 349

**Harmonie (P) mise en pratique avec un tableau de tous les accords, la méthode de s'en servir & des règles utiles à ceux qui étudient la composition ou l'accompagnement.** 15. Janvier. 103

*Histoire raisonnée des opérations militaires & politiques de la dernière guerre, suivie d'observations sur la révolution qui est arrivée dans les mœurs & sur celle qui est sur le point d'arriver dans la constitution de l'Angleterre.* Par Mr. Joly de St. Valier. 1. Janvier. Page 3

*Histoires édifiantes pour servir de lecture aux jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe.* Nouvelle édition, revue, corrigée, mise en ordre & considérablement augmentée; par Mr. Collet, &c. 1. Mars. 345

*Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé Berauld-Bercastel.* Tome 15 & 16. 15. Mars. 408

*Idee du monde, ou idées générales des choses dont un jeune homme doit être instruit.* Par M. A. T. Chevignard de la Pallue. 15. Janvier. 81

*Inutilité des ballons aërostatiques dans les observations sur les aurores boréales.* 15. Avril. 582

*Lacunes (les) de la philosophie.* 1. Mars. 340  
*Lettre sur les mémoires de Pombal.* 15. Janvier. 105

*Lettre (le) americane: nova edizione corretta, &c. Les lettres américaines: nouvelle édition corrigée & augmentée de la troisième partie, par le comte Carli.* 1. Février. 176

*Lettre à l'auteur du Journal sur l'histoire naturelle du coucou.* 1. Février. 176

*Lettre de Mr. Joly de St. Valier à l'auteur du Journal, sur l'Histoire raisonnée des opérations de la dernière guerre.* 1. Février. 184

*Lettre à l'auteur du Journal, touchant les plaintes & les critiques de Dom Chaudon.* 15. Février. 265

*Lettre d'un médecin de la faculté de Paris à un médecin du collège de Londres; ouvrage dans lequel on prouve contre Mr. Mesmer, que le magnétisme animal ne subsiste pas.* 1. Mars. 528

|                                                                                                                                                          |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <i>Lettre de Mr. E. sur la situation de Vaucoq.</i>                                                                                                      | Page 351 |
| 1. Mars.                                                                                                                                                 |          |
| <i>Lettres critiques sur plusieurs questions de la métaphysique moderne.</i>                                                                             | 426      |
| 15. Mars.                                                                                                                                                |          |
| <i>Lettre à l'auteur du Journal, sur une hypothèse où la terre est considérée comme un ballon aërostatique.</i>                                          | 427      |
| 15. Mars.                                                                                                                                                |          |
| <i>Lettre de l'auteur de ce Journal à celui du Journal de littérature, des sciences &amp; des arts.</i>                                                  | 499      |
| 1. Avril.                                                                                                                                                |          |
| <i>Lettre sur les différens airs qui servent à élever les ballons.</i>                                                                                   | 507      |
| 1. Avril.                                                                                                                                                |          |
| <i>Lettre au comte de *** sur l'inondation &amp; les dégâts arrivés à Cologne les 27 &amp; 28 Février 1784.</i>                                          | 579      |
| 15. Avril.                                                                                                                                               |          |
| <i>Lettre à l'auteur du Journal sur un nouveau moyen de voyager dans les airs.</i>                                                                       | 586      |
| 15. Avril.                                                                                                                                               |          |
| <i>Autre sur le même sujet, avec des détails un peu différens.</i>                                                                                       | 587      |
| 15. Avril.                                                                                                                                               |          |
| <i>Moyen de voyager sous l'eau.</i>                                                                                                                      | 472      |
| 15. Mars.                                                                                                                                                |          |
| <i>Navire aërostatique du P. de Lana.</i>                                                                                                                | 346      |
| 1. Mars.                                                                                                                                                 |          |
| <i>Nécessité de la critique en fait de sciences &amp; de belles-lettres.</i>                                                                             | 504      |
| 1. Avril.                                                                                                                                                |          |
| <i>Note sur une ancienne loi angloise, &amp; les privilèges des lettres.</i>                                                                             | 109      |
| 15. Janvier.                                                                                                                                             |          |
| <i>Note sur le médecin Sylva.</i>                                                                                                                        | 110      |
| 15. Janvier.                                                                                                                                             |          |
| <i>Observations sur la machine de Marly.</i>                                                                                                             | 594      |
| 1. Mars.                                                                                                                                                 |          |
| <i>Observations sur un préjugé national.</i>                                                                                                             | 502      |
| 1. Avril.                                                                                                                                                |          |
| <i>Observations sur deux ouvrages intitulés: Instruction chrétienne, imprimée à Naples en 1779. Institutions théologiques, imprimées à Lyon en 1780.</i> | 564      |
| 15. Avril.                                                                                                                                               |          |
| <i>Ode sur la fureur du luxe &amp; du mimisme, &amp; sur l'insensibilité philosophique.</i>                                                              | 585      |
| 15. Avril.                                                                                                                                               |          |
| <i>Ouvres de Voltaire. 56 vol. in-8°.</i>                                                                                                                | 161      |
| 1. Février.                                                                                                                                              |          |

**Oratio funebris** quam habuit P. J. S. van Eupen, Ecclesiae Cathedralis Antverpiensis canonicus, cum illustrissimo ac reverendissimo Domino Jacobo - Thomæ - Josepho Wellens, decimo-septimo Antverpiensium épiscopo justa persolverentur, die 4 Februarii 1784. 1. Avril.

Page 491

*Paraphrase de la prose* Dies iræ, ou sentimens d'un pécheur qui desire travailler sincérement à sa conversion. Deuxieme édition. 1. Février.

*Philosophie sociale; ou essai sur les devoirs de l'homme & du citoyen; par Mr. l'abbé Durosoy.* 15. Mars. 174

*Principes de morale* par l'abbé de Mably. 15. Février. 420

Idem. 1. Avril. 312

*Prix respectif de l'argent dans les différens païs; fausseté des richesses commerciales.* 15. Mars. 543

*Prix proposé per l'academie de Rouen.* 15. Mars. 430

*Projet de bienfaisance & de patriotisme pour la ville de Bordeaux, & pour toutes les villes & gros bourgs du royaume, par Mr. L. F. D. B.* 1. Février. 432 162

*Prospectus d'un ouvrage qui a pour titre: Le Parquet d'honneur autour des mausolées des Princes, contenant les progenologies des Princes françois & allemands, décédés dans le courant du XVIII siecle, relevées en cinq cents douze bannieres, par Mr. le comte de Bar.* 15. Janvier. 108

*Rapport de Mrs. Cosnier, Malouet, Darcet, Philip, le Preux, des Effart & Paulet, docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris sur la nouvelle méthode d'administrer l'électricité dans les maladies nerveuses, particulièrement dans l'épilepsie & dans la catalepsie; par Mr. Ledru, connu sous le nom de Comus.* 1. Février. 164

*Recueil de plaidoyers & de discours oratoires, pour servir de modeles aux jeunes gens, & propres à les former à l'éloquence en général, & à celle du barreau en particulier; par le P. Geoffroy. Tome. I. 1. Mars. Page 334*  
*Reflexions chrétiennes & politiques sur l'état religieux, adressées à Mr. le marquis de \*\*\*. 1. Janvier. 19*

*Saisons (les), poème, par Mr. l'abbé Coninckx. 1. Mars. 322*

*Tableau du commerce & des possessions des Européens en Asie & en Afrique, distribué selon les conditions des préliminaires de paix signés entre la France & l'Angleterre, le 20 Janvier 1783, & qui comprend l'état actuel des gouvernemens de ces deux parties du monde, les mœurs de leurs habitans &c. 15. Janvier. 104*

*Tableau de l'univers, contenant la description de tous les pays &c. Seconde édition. revue, corrigée, augmentée & ornée de cartes. 15. Février. 237*

*Tableau politique du voyage de S. A. Impériale Paul Pérowitz, Grand-Duc de Russie, dans plusieurs cours de l'Europe; par Mr. Courtil. 15. Mars. 424*

*Tableau de la parole, ou nouvelle maniere d'apprendre aux enfans à lire en jouant; par Mademoiselle P\*\* de N. S. S. 15. Avril. 577*

*Terre (la) habitable ou essai sur la structure extérieure & intérieure du globe. 1. Février. 171*

*Traduction des odes d'Horace avec des observations critiques, & poésies lyriques, suivies d'un discours sur l'ode & de quelques autres piéces en prose. Par Mr. de Reganbac. 1. Février. 159*

*Vers de Mr. le comte Rajewski adressés aux navigateurs aériens. 15. Février. 261*

*Vie sacerdotale & pastorale, dans laquelle  
ecclésiastiques apprendront par les saints  
seurs la maniere de bien s'acquiescer de  
différentes fonctions, & de sanctifier  
leurs actions; par Mr. de la Fauſſe,  
Seconde édition, augmentée des préparations  
& actions de grâces de la Messe; pour  
les jours de la semaine. 1. Mars. Page*

*Vie de Michel-Ange Buonarroti, peintre,  
sculpteur & architecte de Floyence, par  
l'abbé Hauchecorne. 1. Avril.*

*Voïages des Papes. 15. Février.*

*Voïages aériens de Mrs. Pilatre de Rosier,  
roud de Pillette &c. 15. Février.*

*Vues patriotiques sur l'éducation du peuple  
tant des villes que de la campagne; avec beau-  
coup de notes intéressantes: ouvrage qui peut  
être également utile aux autres classes de  
citoyens. Par Mr. Philipon de la Madelaine.  
Avril.*





1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support informed decision-making.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in enhancing data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and reporting, thereby improving efficiency and accuracy.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure that data is used responsibly and ethically.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of ongoing monitoring and evaluation to ensure that data management practices remain effective and aligned with the organization's goals.

VIDEER LIBRARY



HX IGLU 6

